



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Université de Metz
UFR Lettres

SAINT-AVOLD

aux XVIIIème et XIXème siècles

(1680/90 à 1870/90)

Croissance et stagnation d'une petite ville
des confins germaniques

TOME II

Thèse de doctorat présentée par
Denis SCHNEIDER

Jury :

H.W. Herrmann, professeur émérite à l'université de la Sarre, rapporteur,
J.P. Lehnert, professeur au centre universitaire de Luxembourg, rapporteur,
G. Michaux, maître de conférences à l'université de Metz,
A. Wahl, professeur à l'université de Metz, directeur de thèse.

1998

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE METZ



031 306561 7

Université de Metz
UFR Lettres

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LETTRES - METZ -	
No Inv.	1998057L
Cote	L/Mz 98/11
Loc.	MAGASIN

SAINT-AVOLD

aux XVIIIème et XIXème siècles

(1680/90 à 1870/90)

Croissance et stagnation d'une petite ville
des confins germaniques

TOME II

Thèse de doctorat présentée par
Denis SCHNEIDER

Jury :

H.W. Herrmann, professeur émérite à l'université de la Sarre, rapporteur,
J.P. Lehnert, professeur au centre universitaire de Luxembourg, rapporteur,

G. Michaux, maître de conférences à l'université de Metz,

A. Wahl, professeur à l'université de Metz, directeur de thèse.

1998

4 Les échecs de la grande industrie, à St-Avold

Avant les guerres du XVIII^{ème} siècle, une industrie s'était installée dans la forêt de St-Avold, la verrerie.

Au XVIII^{ème} siècle, l'exploitation à des fins industrielles de la forêt ne reprit que tardivement. En 1720, une description des forêts de la gruerie⁶¹⁰ les montrait toutes de hautes futaies, aucune vente n'était programmée, les ¼ de réserve étaient inexploités. Un peu plus tard, en 1728, un négociant de Saumur obtint du duché la possibilité d'exploiter des cubages considérables d'arbres de marine (plus de 6 pieds de circonférence) dans toutes les forêts situées à moins de 5 lieues de la Sarre, ce qui concernait la totalité de la forêt de St-Avold⁶¹¹.

Cependant, les chantiers de coupe itinérants établis par ce négociant jouissaient d'une franchise complète par rapport au droit commun, les ouvriers n'étaient pas rattachés aux communautés des environs, ne payaient pas d'impôts et échappèrent donc totalement au contrôle administratif des grueries concernées. Aussi, nous ne disposons d'aucun renseignement sur l'exploitation réelle de la forêt. Les retombées économiques locales étaient de toute manière faibles car les forestiers se déplaçaient avec leurs animaux domestiques qui paissaient sur place et s'auto approvisionnaient très certainement dans une large mesure. Ils formaient une sorte de village itinérant et plus ou moins autarcique. Les cabarets des environs en tiraient cependant quelques profits, de même que les commerçants locaux.

Mais le duché, déjà sous influence française, cherchait à valoriser ses forêts. C'est pourquoi, en 1747, alors que les anciennes grueries venaient d'être dépossédées de leurs prérogatives par la création de maîtrises des eaux et forêts⁶¹², des négociations eurent lieu avec des maîtres de forges étrangers qui obtinrent deux ans plus tard l'autorisation de construire des hauts-fourneaux et des forges à Creutzwald et à Ste-Fontaine⁶¹³.

Une industrie fondée sur l'exploitation locale du fer s'établit donc dans la forêt de St-Avold.

⁶¹⁰ Registres de la gruerie de St-Avold, AD MM, B 12.362.

⁶¹¹ Même source.

⁶¹² Edict de 1747 de Stanislas, cf. C. Guyot : *Les forêts lorraines jusqu'en 1789*, Nancy, 1886, p 264.

⁶¹³ R. Capot-Rey : *La région industrielle sarroise. Etude géographique*, Paris 1934, p 358.

- Le fer

Ce n'est qu'en 1750 qu'un véritable établissement industriel permanent fut créé à nouveau dans la forêt de St-Avold. En effet, par un arrêt du conseil, du 29 novembre 1749, une concession de 20 ans et prenant effet en 1750, était octroyée à un « sieur Quien », qui permettait à celui-ci de rechercher dans l'étendue de la forêt ducale les filons métalliques qu'il pourrait trouver et exploiter⁶¹⁴. Il était autorisé en outre à installer sur le cours du Merle une forge et une affinerie pour traiter le minerai et le duché lui garantissait l'exploitation de 4500 arpents de bois (dans les cantons des environs) pour approvisionner en combustible ses établissements. La maîtrise de Dieuze attribua en effet en 1750 à Quien plus de 150 arbres à bâtiment pour réaliser cette opération⁶¹⁵.

En 1759, on trouvait à Ste-Fontaine, lieu-dit sur lequel avait été installée cette entreprise (aux limites du ban de St-Avold, Ste-Fontaine est à 3/4 de lieues de Hombourg et à 2 lieues de St-Avold), une forge, un fourneau, des marteaux et martinets⁶¹⁶. C'était donc un de ces établissements intégrés qui transformaient des minières métalliques locales en produits finis assez variés. Cependant, cette usine forestière demeura un petit établissement, fragile de surcroît et sur bien des plans. Dès 1757-59, il avait changé de mains et il s'intégrait dans le cadre autrement plus vaste des entreprises du maître de forges de Hayange, Wendel, dont les opérations locales couvraient désormais les trois massifs forestiers plus ou moins mitoyens de La Houve de Merten, La Houve de Creutzwald et Saint-Avold ainsi qu'une concession de 11.000 arpents dans la forêt de Bouzonville⁶¹⁷, en plus de ses autres établissements mosellans⁶¹⁸. De tous les établissements locaux de Wendel, Ste-Fontaine resta le plus petit.

⁶¹⁴ AD MM, C 307.

⁶¹⁵ AD MM, B 12.369.

⁶¹⁶ AD MM, B12.077, f°29.

⁶¹⁷ P. Fritsch : *Les Wendel, rois de l'acier français*, Paris 1976, p 33.

⁶¹⁸ En 1757, Charles Wendel était maître de forge à Hayange, à la suite de son père et l'établissement datait de 1704. Depuis cette date, il fournissait l'armée française en produits d'artillerie, notamment les arsenaux locaux de Verdun, Metz, Sarrelouis... Désireux d'accroître ses productions, il avait d'abord songé à agrandir l'établissement de Hayange. Il avait écumé tout le bois des environs et s'était heurté à l'opposition des paysans de la région qui cherchaient à conserver leurs usages forestiers des déprédations des usines. Il avait ainsi perdu un procès auprès de la chambre des comptes de Bar. Aussi, pour se développer, il devait gagner de nouveaux horizons, processus classique de concentration horizontale. (P. Fritsch, *ibidem*, pp 31-32.) De plus, la reprise de Ste-Fontaine permettait à Wendel de se rapprocher géographiquement de l'un de ses clients, l'arsenal de Sarrelouis. Au milieu du XVIIIème siècle, l'extension de l'activité des maîtres de forges ne pouvait se faire sur un seul site, pour des raisons techniques. Il leur fallait s'étendre en incorporant des établissements géographiquement dispersés. Ainsi, Gouvy fondateur de Goffontaine en 1751 avait par la suite racheté et regroupé 4 autres établissements dans un rayon de 25 km autour

Or, cette usine n'était pas à la hauteur des besoins de son nouveau propriétaire, aussi ce maître de forges demanda-t-il et obtint-t-il dès 1758, l'autorisation de construire à Hombourg une nouvelle forge, de plus grande puissance et qu'il ne pouvait localiser ailleurs, les conditions « potamologiques » étant bien meilleures à Hombourg. On retrouve donc ici la limite locale introduite par la faible disponibilité en eaux (quantité, régularité et force du courant), sur l'amont d'un petit bassin hydrographique, celui de la Rosselle et la nécessité pour tout industriel un peu substantiel de se déplacer vers l'aval du bassin, en l'occurrence Hombourg.

On peut établir un diagnostic de l'échec de l'entreprise de Quien et Moritz. D'une part, c'étaient de petits maîtres de forges, ils n'avaient ni la surface financière⁶¹⁹, ni la surface sociale de leur repreneur. En effet, les frères Quien, à l'origine des nouveaux établissements, avaient été auparavant directeurs d'une forge du comte de Nassau-Sarrebruck⁶²⁰. En créant Creutzwald et Ste-Fontaine, ils se lançaient à leur compte, c'étaient des techniciens dénués de capitaux et donc particulièrement exposés à l'échec.

Par contre, Charles Wendel, déjà propriétaire d'une grosse forge, sujet français et fournisseur de l'armée, nanti de la dot importante de sa femme, une D'Hauzen, famille liée financièrement aux maîtres de forge locaux, obtint du duché de Lorraine avec lequel il était déjà en affaire, des conditions beaucoup plus avantageuses que les frères Quien, 10 ans plus tôt⁶²¹.

de Sarrebruck, cf Fred Gouvy : *La maison Gouvy depuis sa fondation jusqu'à nos jours, évolution des méthodes de fabrication des aciers*, in *Le fer à travers les âges*, Nancy 1956, pp 345-353.

⁶¹⁹ Ils utilisèrent la caution du beau père de De Wendel, Hautzen, c'est pourquoi, à la mort de celui-ci, L'héritier, maître de forge était bien placé pour reprendre les établissements chancelants voire en liquidation de Quien et Moritz (AD MM, B 12.076, f°40). Il y eut d'abord plusieurs repreneurs, peut-être le groupe des créanciers de Quien, avant que Wendel ne se détache comme seul intervenant (cf. J. Gayot et R. Herly : *La métallurgie des Pays de la Sarre Moyenne jusqu'en 1815*, Nancy-Paris-Strasbourg, 1928, p 156.).

⁶²⁰ AN, Q1-802, cité par J. Gayot et R. Herly, *ibidem*, p 155.

⁶²¹ Pour une requête de 1759, contenant 18 points (AD MM, B 12.377, 1760, arrêt du conseil consécutif) il obtint gain de cause sur toute la ligne. Notamment, Le Sieur de Hayange obtint du duché une franchise totale d'impôts pour ses ouvriers, ce qui lui permettait d'attirer des ouvriers étrangers, toujours nombreux sur les chantiers spécialisés. Il obtint aussi leur rattachement à la paroisse de Hombourg, si bien que St-Avold en perdit le contrôle, dès les années 60. Quien, auparavant, n'avait pas cet avantage. La ville l'avait attaqué en justice pour l'obliger à payer le « pfundungeld », taxe locale sur les consommations achetées (AMSA, délibérations, 17 février 1753 et 12 février 1757). Il perdit le procès et fut « exécuté » dans ses biens par la maréchaussée en 1760 pour le paiement des arriérés (Gerardy, 1766, n° 39-40, f°326).

Aussi, lorsque Quien se heurta à des difficultés techniques imprévues ou sous-estimées, son entreprise manqua rapidement de capitaux et il dut passer la main à Wendel⁶²².

En fait, le site de Ste-Fontaine souffrait de nombreux inconvénients. D'une part, il était dans la partie amont du bassin de la Rosselle. Le Merle, sur lequel étaient installées les usines bénéficiait bien de quelques étangs de retenues, en chapelet et encore en amont, mais cela ne suffisait pas à assurer la pérennité du travail des forges. De longues périodes de chômage résultaient des étiages, du gel des eaux facilité par la faiblesse du courant. De plus, les usagers situés en amont, scieries et moulins de l'Hôpital, pour leur propre sauvegarde, suscitaient des dégâts en aval, lors des fortes pluies⁶²³.

A Ste-Fontaine, on subissait donc aussi bien le chômage d'étiage que les dégâts des eaux. Ainsi, dès mars 1760, De Wendel dut faire face à une grosse inondation avec rupture de digues, bâtiments emportés, ensablement des lits...20.000 £ de pertes estimées.

D'autre part, Quien avait ouvert son établissement après avoir fait des découvertes de filons métallifères dans les sables proches de Freyming. Or ce minerai se révéla à l'usage, de qualité insuffisante, il fallut aller chercher la matière première dans une forêt ducale voisine, la Houve de Merten, à des distances de 3 à 8 lieues, ce qui accrut les frais d'exploitation⁶²⁴.

Enfin, quelles qu'aient été ces difficultés, les capacités d'approvisionnement en bois, fondamentales dans l'affinage des métaux et en attendant le développement de la houille, avaient atteint pratiquement leurs limites naturelles, dès 1765-1770. En effet, en 1750, Quien avait obtenu 4500 arpents de révolution de coupe pour ses établissements. En 1765, De Wendel utilisait rien que dans la forêt de St-Avold, car il avait aussi des coupes dans les forêts communales de Hombourg ou dans la Houve de Creutzwald, dans celle de Merten et à Bouzonville, 6250 arpents de révolution de coupe. A cette époque, les 7

⁶²² En 1757-58, l'affaire était en liquidation, les créanciers s'étaient multipliés, les ouvriers n'étaient plus payés (B 12.076, f° 40).

⁶²³ On trouve à St-Avold et dans toute la région un grand nombre de contentieux dus aux comportements des meuniers, aussi bien au XVIIIème siècle qu'au XIXème. Les meuniers barraient l'eau en période d'étiage et pouvaient inonder des terres, gêner des prairies, en amont de leurs moulins, tandis qu'en période de crue, ils ouvraient les vannes en grand et provoquaient des dégâts en aval.

⁶²⁴ AD MM, B 12.078, f° 359.

communes affouagères utilisaient elles-mêmes des superficies dont la révolution s'établissait à environ 3000 arpents⁶²⁵.

Les sols de la forêt du Warndt étaient très ingrats, souvent marécageux, toujours pauvres parce que sablonneux, soumis aux chablis. Il y avait des landes à bruyères, beaucoup de taillis clairs, la régénération du bois était très lente, les différences de qualités d'un canton à l'autre réservaient des surprises, certaines années⁶²⁶. Aussi, il fallait souvent requérir des aménagements particuliers, obtenir de nouvelles conditions pour régulariser l'approvisionnement⁶²⁷.

On se heurtait donc à Ste-Fontaine à beaucoup de difficultés techniques qui justifiaient le faible calibre de l'établissement et sa spécialisation rapide comme affinerie et non plus comme fonderie.

Après sa création, la forge de Ste-Fontaine avait été intégrée à un ensemble plus vaste d'établissements locaux par les Wendel et son fourneau ne fut plus utilisé pour produire de la fonte, ce qui ne se faisait plus qu'à Creutzwald, mais seulement pour affiner les fontes de Creutzwald. Pour accroître la production, les potentialités locales étant limitées, il fallut égréner les établissements nouveaux (Hombourg) ou rachetés (St-Louis⁶²⁸), le long des rivières⁶²⁹.

Cette organisation se maintint sous le Consulat et l'Empire où l'ensemble des établissements était réuni sous la houlette d'un même maître de forge, le Baron d'Hausen. A cette époque, Les deux hauts fourneaux de Creutzwald qui travaillaient en alternance, fondaient le minerai, qu'on allait déjà chercher à plusieurs lieues, le même établissement moulait une partie des fontes et faisait affiner le reste dans les établissements de Hombourg⁶³⁰, Ste-Fontaine⁶³¹ et St-Louis⁶³². Selon la conjoncture et la disponibilité des

⁶²⁵ Calcul établi par une moyenne de 10 plans de coupes réalisés par les maîtrises pour des communes des environs, entre 1759 et 1762, AD MM, B 12.077 et 12.078, B 12.082 et 12.083.

⁶²⁶ Cf. les procès-verbaux des visites de 1765 et 1791 de la forêt de St-Avold, B 12.115.

⁶²⁷ Exemple, requête de Philippe Courageux, directeur des forges de Hombourg, dont dépendait Ste-Fontaine, en mai 1765, B12.089, f° 164, plus loin, f° 306.

⁶²⁸ St-Louis était à $\frac{3}{4}$ de lieue de Ste-Fontaine, comme de Hombourg, sur le confluent du Merle et de la Rosselle.

⁶²⁹ C'est cette organisation d'une entreprise intégrée de 4 établissements que décrit De Dietrich dans sa *description des gites de minerai et des bouches à feu de la France*, t III, Paris, 1788, cité par Gayot et Herly, op. cit., p 158.

⁶³⁰ Deux feux d'affinerie et deux martinets. Pour tout ce paragraphe, AD Moselle, 1 S 516, informations données pour la période qui va de la préparation des statistiques de Colchen (An 9) aux statistiques de 1814-1816.

⁶³¹ Deux feux d'affinerie.

facteurs de production, l'un ou l'autre des établissements travaillait plus. D'autre part, en l'An 9 le charbon avait totalement détrôné le bois dans la fonderie comme dans l'affinage. Cela avait diminué l'emploi saisonnier dans les forêts des environs.

Si 350 à 400 ouvriers étaient employés dans l'ensemble des établissements, la production resta modeste, notamment parce que ces chiffres cachent un sous-emploi systématique de la main-d'oeuvre qui n'était très occupée que tout à fait saisonnièrement⁶³³.

L'emploi dans l'établissement métallurgique « intégré », en 1806

	Ouvriers de la manufacture	Ouvriers extérieurs	Total
Creutzwald	14	94	108
Hombourg	25	207	232
Ste-Fontaine	10	0	10
St-Louis	8	0	8
Total	57	301	358

Les débouchés de cette entreprise étaient constitués comme sous les Wendel par les arsenaux régionaux mais aussi par les départements locaux, Moselle, Meurthe et Vosges, des marchands de fer redistribuant les matériaux à quelques quincailleries, coutelleries serrureries et clouteries⁶³⁴.

⁶³² Platinerie et atelier de fabrication de tôle, four à réverbère, chaufferie, cisaille et trois marteaux et martinets. St-Louis était à $\frac{3}{4}$ de lieue de Ste-Fontaine, comme de Hombourg, sur le confluent du Merle et de la Rosselle.

⁶³³ Les statistiques nous donnent souvent le nombre de journées payées aux différents ouvriers des établissements. Cela permet d'évaluer le nombre de jour de travail annuel par ouvrier. Ainsi, en 1834/35 on relève les données suivantes pour la main-d'oeuvre permanente de Creutzwald et Sainte-Fontaine :

	Main d'oeuvre	Journées payées	Nbre d'ouvriers de l'établissement	Nbre de jours de travail par ouvrier
Mine de Creutzwald	14	1500	35	201
Lavoir de Creutzwald	1	80		
Forge de Creutzwald	24	4990		
Affinage de creutzwald	4+3	400+60		
Etablissement de St-Fontaine	8	2000	8	250

A Ste-Fontaine, on se rapprochait du plein emploi, mais à Creutzwald on en était loin, d'autant que certains spécialistes n'étaient pas interchangeables ou déplaçables. Tous ces ouvriers avaient aussi des jardinages ou des cultures, un petit élevage. Quant aux bucherons ou voituriers, leurs contributions à l'établissement étaient beaucoup plus momentanées.

⁶³⁴ Cf. annexe sur les clouteries locales.

Production et conjoncture dans les établissements métallurgiques locaux (En tonnes)

1814	Minerai empl. à Creutzwald	Fonte prod. à Creutzwald	Fers de Hombourg	Fers de Ste-Font. et St-Louis
1er trimestre	774	327	49,5	0
2ème trimestre	775	326	45	15
3ème trimestre	775,5	326	65	17
4ème trimestre	775	325	171	292
Total	3099	1304	330	324

Au cours des restructurations du capital qui survinrent sous l'Empire, les établissements locaux cessèrent d'appartenir à la même entreprise. Creutzwald changea alors d'orientation, développant le moulage des fontes et l'affinage.

Les autres forges, par contre, s'approvisionnèrent désormais en fonte dans le Pays-Haut et non plus seulement à Creutzwald. Elles suivirent une évolution autonome⁶³⁵. Hombourg prit une certaine ampleur, diversifiant sa production dans les fers et aciers, tandis que St Louis et Sainte Fontaine devinrent réputés pour leurs fabrications de socs de charrues.

Les productions locales (en tonnes)

Etablissement	Productions	1831	1835	1839	1843	1846
Creutzwald	Mine (minerai produit) Lavoir (minerai lavé)		253	473	494	384
	Forge (fonte)	249	371	630	618	420
	fonte moulée		?	?	234	247
	Fers d'affinage au ch. bois		44	45	29	
	Fers d'affinage au charbon		8	21	11	
Hombourg	Fers au charbon de bois		59	31	182	140
	Fers au charbon		352	377	1204	1069
	Four à réverbère			120	300	220
	Total	505	411	530	1687	1429
Ste Fontaine	Fers d'affinage	205	91	164	180	170
St Louis	Fers d'affinage	164		81	110	90

Les productions métallurgiques locales atteignent leur apogée sous la Monarchie de Juillet et cessèrent ensuite de se développer.

Seul l'établissement de Hombourg se modernisa décisivement en adoptant la vapeur tandis que les autres établissements en restaient à une puissance de travail purement hydraulique.

« Consistance des usines »⁶³⁶ en 1867

	Puissance hydraulique	Puissance vapeur
Creutzwald	35 cv	0
Hombourg	18 cv	86 cv
Ste-Fontaine	38 cv	0

⁶³⁵ Notice complète de l'évolution de la propriété industrielle locale, en marge des statistiques pour l'année 1839. AD Moselle, 1 S 518.

⁶³⁶ Série d'états statistiques annuels dans les liasses 1 S 520 et 521.

Les établissements de Ste-Fontaine et St-Louis restèrent des établissements modestes tant pour leur production que pour l'emploi qu'ils représentèrent. Cela signifie que ces deux usines furent marginalisées par l'évolution industrielle du département. En effet, la production métallurgique de la Moselle se développait d'année en année, si bien que les établissements tels que Ste-Fontaine disparurent pratiquement des statistiques dans les années 1850-1870, devenus trop faibles par rapport aux « locomotives » départementales⁶³⁷.

La production de Ste-Fontaine (en tonnes)

Date	1814	1826	1828	1831	1835	1839	1843	1845	1846	1866
Ste Fontaine				205,6		164	180	200	170	120
St Louis				164,5		81	110	119	90	
Total	324	367	356,5	370	91	245	290	319	260	

A Ste-Fontaine, en 1849, il n'y avait toujours que 5 ouvriers⁶³⁸. On peut estimer qu'un siècle auparavant, la situation de l'établissement était déjà identique. En effet, le « facteur et régisseur » de la forge était cotisé « pour lui et ses ouvriers » à 8 sous de pied-certain⁶³⁹ en 1753 et 11 sous en 1854-55. C'était une cote moyenne qui pouvait correspondre à un atelier de trois à six travailleurs. Certes, durant la saison des coupes de bois (donc avant l'utilisation du charbon) ou durant les périodes de travail intense, on embauchait à Ste-Fontaine des bûcherons, des voituriers, des manoeuvres. Selon Colchen, en l'An 9, en Moselle, durant le maximum saisonnier d'activité métallurgique, l'industrie métallurgique employait 2252 personnes pour 351 employés permanents. Le rapport était de 1 à 10⁶⁴⁰. C'était donc une cinquantaine de personnes qui trouvaient saisonnièrement du travail grâce à la forge de Ste-Fontaine et probablement plus dans les villages proches de Hombourg ou de L'Hôpital qu'à St-Avold qui était plus éloignée.

L'emploi direct aux forges de Hombourg et Ste-Fontaine⁶⁴¹

	Août 1854	Avril 1856	Janvier 1859	Décembre 1859	1865	1867
Hombourg	85	121	110	110	155	
Ste-Fontaine	8	8	11	10	10	10

⁶³⁷ C'est notamment le cas des rapports annuels de l'ingénieur des mines (AD Moselle, 1 S 412) où Ste-Fontaine n'apparaît plus au milieu du siècle, alors qu'elle est toujours mentionnée sous le Premier Empire (1 S 516-517).

⁶³⁸ AD Moselle, 227 M.

⁶³⁹ Coefficient multiplicateur de chacun des chefs de famille dans la répartition de la subvention réclamée par le duché aux habitants de la ville. L'échelle de ces coefficients allait de 2 sous à 31 sous. AMSA, art. 36-37.

⁶⁴⁰ De Dietrich faisait déjà la même estimation pour l'établissement de Dillingen (Sarre, 47 ouvriers pour 400 pères de famille liés à cette usine) dans sa *description des gites de minerai et des bouches à feu...*, cité par Gouvy, op. cit. et par J. Gayot et R. Herly, op. cit.

⁶⁴¹ Rapports de gendarmerie, AMSA, art. 568.

De plus, la métallurgie locale abandonna assez tôt le minerai tiré des sables du Warndt, dont les filons étaient dispersés et ne se trouvaient qu'en faible quantité. Dès la fin du XVIII^e siècle, la fonderie de Creutzwald s'approvisionnait à St-Pancré, dans le Pays-Haut⁶⁴², en 1811, les forges de Hombourg et Ste-Fontaine achetaient des fontes allemandes de Rhénanie⁶⁴³ et dans les années 1850, les dernières mines de fer sarroises disparurent, la métallurgie de cette région important entièrement sa matière première de l'extérieur⁶⁴⁴. Les chemins de fer arrivèrent à point pour permettre cette mutation, car la production locale de fer était entièrement épuisée.

D'autre part, à cette époque, le charbon avait déjà plus ou moins totalement remplacé le bois dans la métallurgie. Mais sur ce plan, la Sarre avait des mines anciennes à la production bien assise, alors que les prospections ne faisaient que commencer dans le futur bassin houiller lorrain, handicapé depuis 50 ans par des conditions géologiques défavorables.

Aussi, quand Charles II De Wendel⁶⁴⁵ voulut se rapprocher de ses approvisionnements en charbon, en 1853, il créa un nouvel établissement à proximité de Sarrebruck, à Stiring, sur la frontière sarroise et sur la ligne de chemin de fer entre Metz et Sarrebruck qui venait d'être achevée⁶⁴⁶. Car le premier puits de charbon productif foncé en Lorraine se trouvait à Petite-Rosselle, dans le prolongement immédiat du charbon sarrois.

Enfin, le troisième facteur de production important pour la métallurgie était la source d'énergie nécessaire à la transformation du minerai. Sous ce rapport aussi, une révolution s'était produite, l'introduction de la vapeur qui affranchissait les établissements des cours d'eau.

Là encore, le site de Ste-Fontaine, sous le Second Empire, ne présentait plus le moindre avantage : on n'avait plus franchement besoin du Merle, comme on n'avait plus fondamentalement besoin de la forêt locale et comme le minerai local n'était plus exploité.

⁶⁴² R. Capot-Rey, op. cit., p 366.

⁶⁴³ R. Capot-Rey : *Le développement économique des pays sarrois sous la Révolution et l'Empire, 1792-1815*, Paris, 1928, p 178.

⁶⁴⁴ A Creutzwald même, la concession de la mine de fer fut officiellement abandonnée en 1866-67, du fait de « la pauvreté du minerai et de son caractère siliceux » (rapport de l'ingénieur des mines, 1867, AD Moselle, 1 S 412). Mais l'exploitation avait cessé dès 1861 et n'avait pas repris dans les années suivantes (1 S 520).

⁶⁴⁵ Longtemps les Wendel ne durent leur noblesse qu'à leur état de maîtres de forges. C'est seulement dans les années 1780 qu'Ignace De Wendel vit sa noblesse confirmée « définitivement » par le Roi de France. Cf. P. Fritsch, op. cit., p 36-37.

⁶⁴⁶ R. Capot-Rey, op. cit., 1934, p 360.

Au regard des nouvelles conditions industrielles d'autres sites étaient mieux placés et surtout l'établissement de Ste-Fontaine, toujours resté modeste et marginal, n'avait jamais atteint la taille critique qui en aurait fait l'embryon d'une usine de grande dimension. Car il en est des usines comme des villes, le bâti existant représente un capital accumulé qu'on abandonne difficilement. Ce n'était pas le cas de Ste-Fontaine, petit investissement qu'on pouvait abandonner facilement au profit d'un autre.

De surcroît, l'établissement de Ste-Fontaine comme celui de Creutzwald avait cessé d'appartenir aux De Wendel dès l'époque des nationalisations révolutionnaires. Il avait été racheté par de petits maîtres de forges, Simon et Frécot. Il sortit donc de la stratégie des De Wendel qui auraient pu en faire une grosse usine lorsque les conditions techniques auraient été réunies.

Et l'établissement de Creutzwald qui était de plus grande taille (55 ouvriers en 1860) dut éteindre ses hauts-fourneaux dès 1863-64⁶⁴⁷, tandis que Ste-Fontaine, disparut en 1875.

En fin de compte, la fonderie de Ste-Fontaine se justifiait avant la Révolution, dans un contexte de dispersion générale des usines métallurgiques, situées à proximité de leurs approvisionnements en minerai et en bois, sur des cours d'eau qui pouvaient être de faible débit étant donnée la modestie de la production⁶⁴⁸.

Cependant et de ce fait, Ste-Fontaine n'eut qu'un très faible impact sur la ville. L'usine était éloignée de l'agglomération urbaine, tournée vers les communes limitrophes de Hombourg ou de L'Hôpital, de faible dimension et d'autre part, c'était une initiative extérieure, dont les productions s'adressaient à des marchés d'une autre dimension (fournitures à l'armée française), qui court-circuitait la ville à tous points de vue. D'ailleurs l'implantation s'était négociée à Nancy tout à fait indépendamment des autorités locales

⁶⁴⁷ 1861 selon R. Capot-Rey, op. cit., p 359. Cependant au début des années 1860, la fonte produite à Creutzwald ne représentait plus que 0,3% de la production de la Moselle, autour de 300 t par an et elle ne disparut des statistiques qu'en 1865.

Productions de hombourg et Creutzwald
(rapport de l'ingénieur des mines, 1862-68, AD Moselle, 1 S 412 et 1 S 520)

(en tonnes)	1859	1861	1862	1864	1865	1866	1867
Hombourg			1100	1600	1283	1502	1496
Creutzwald	375	313	320	500	435	0	
Total départem.	93.714	129.211	146.016	195.000	228.000	205.000	235.500

Tout en restant un petit établissement, Hombourg s'est maintenu, tandis que Creutzwald qui n'a pas progressé depuis 1825 (capacité moyenne de 350 t. de fonte [1 S 516]), a disparu.

⁶⁴⁸ Sur l'évolution de la localisation des établissements métallurgiques sarrois, voir R. Capot-Rey, op. cit. 1934, p 351 et suivantes.

qui venaient en 1749 d'être dépossédées de la juridiction forestière au profit de Dieuze, nouveau siège d'une maîtrise des Eaux et forêts. Dès cette époque, la région métallurgique qui se constitua sur la Sarre à partir de 1750, inclua tout le Warndt mais laissa St-Avold sur ses marges, comme la ville devait plus tard, rester longtemps marginale par rapport au bassin houiller lorrain qui lui aussi se développa longtemps uniquement dans la dépression du Warndt.

Au moment de la Révolution industrielle, le site de Ste-Fontaine se heurta à ses limites naturelles et finit par perdre tout intérêt par rapport aux établissements voisins.

Mais c'est en fin de compte la petitesse de la société qui possédait l'établissement qui est l'argument majeur de sa perte. Car entre 1850 et 1860, non seulement on finit par trouver du charbon à proximité (à L'Hôpital) mais encore on construisit une voie ferrée, de sorte que Sainte-Fontaine, en toute objectivité aurait pu, aurait dû survivre et même se développer à des dimensions bien plus vastes.

Alors pourquoi cela ne fut-il pas le cas sinon parce qu'il s'agissait d'une petite entreprise familiale qui hésita ou refusa de faire le grand saut que la législation permit quelques années plus tard, celui de la société par action qui lui aurait permis de réunir les capitaux nécessaires à une extension décisive de l'affaire.

Ajoutons enfin que de toute manière, après 1870, le changement des horizons politiques régionaux entraîna la fermeture de pratiquement tous les établissements métallurgiques du Warndt lorrain, y compris les plus modernes (Stiring).

Mais depuis 1850 se profilait déjà le développement d'un bassin houiller dans le même cadre géographique.

- Le charbon

Dès la fin de l'Ancien Régime et surtout sous le Premier Empire quand la Sarre était devenue un département français, le charbon sarrois était devenu une source d'énergie importante en Moselle comme le montre la nombreuse circulation des voitures de houille dans le secteur de St-Avold, dès cette époque.

Après les traités de Paris de 1815, tous les puits de houille se situaient en territoire étranger et les tarifs douaniers très protectionnistes de l'époque renchérirent le coût du charbon pour les Mosellans. Cependant, la consommation de charbon s'accrût à mesure que les productions industrielles se développaient et le besoin d'un approvisionnement national poussa à renouveler les sondages dans le secteur frontalier

proche de la Sarre où l'on savait déjà, au moins depuis le Premier Empire, que les gisements se prolongeaient sous le territoire mosellan.

Depuis la fin de l'Ancien Régime, les besoins de combustible avaient renchéri le bois et c'est pourquoi, on utilisait de plus en plus le charbon. Cependant, de nombreux efforts visaient à diminuer le prix des combustibles, la Sarre bénéficiant d'une rente de situation qui lui permettait de pratiquer de hauts prix et de les augmenter encore chaque fois que la situation internationale se tendait car ce charbon traversait une frontière. On vit notamment se développer dans le Warndt et à Bitche, l'exploitation de tourbières, dans les prairies des fonds de vallée de divers villages⁶⁴⁹.

La production des tourbières villageoises

Villages	1835	1839	1848	1860	1867 ⁶⁵⁰
Ham s Varsberg	31	28,3			
Varsberg		147			
Porcelette	245	203,7			
Creutzwald	4,5	22,6			
Longeville les St-Av.					
L'Hôpital					
Béning les St-Avold		11,4	237	120	72,5
Bitche	524	558	437	430	272
Total	804,5	971	674	550	344,5

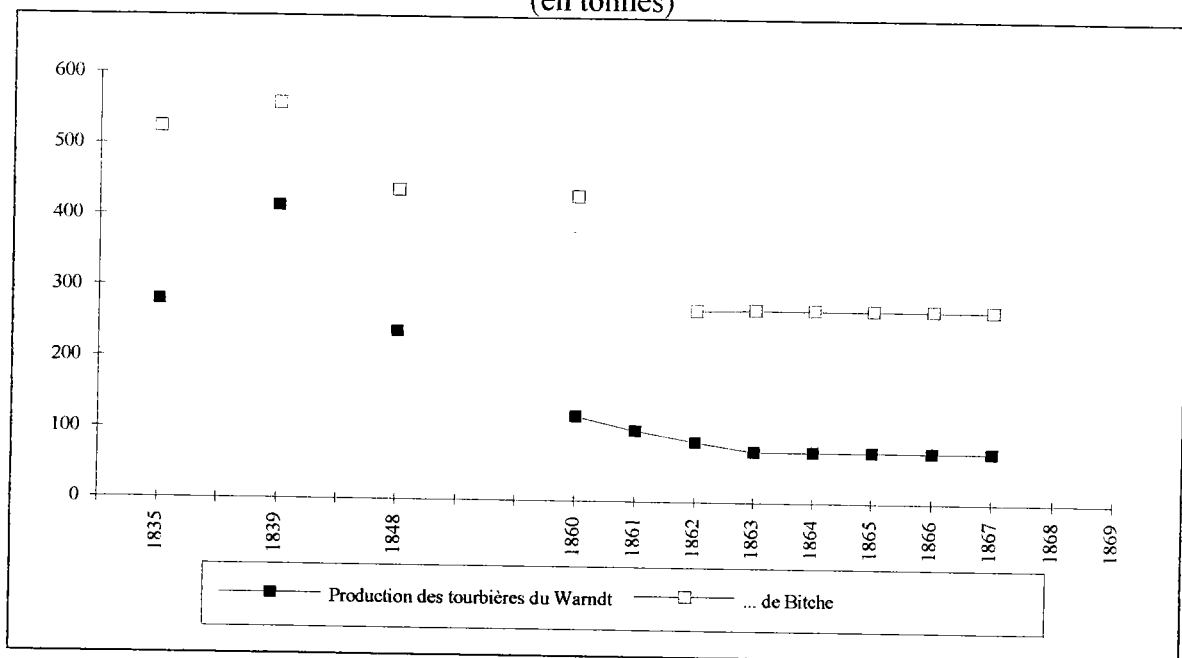
Dans un premier temps, elles se multiplièrent car elles permettaient d'améliorer les prairies, en prélevant la tourbe sur laquelle ne poussait qu'une herbe aigre⁶⁵¹. La tourbe fut utilisée pour les besoins domestiques, les distilleries et les teintureries rurales. Cependant, les réserves étaient de faible ampleur, on peut voir sur le tableau ci-dessus que la production plafonnait déjà, à Porcelette, avant 1839 et même à Bitche, plus gros producteur, avant 1848. C'était du reste des exploitations irrégulières qui s'arrêtaient ici, reprenaient là, au gré des possibilités des propriétaires. A Ham sous Varsberg, les quatre ouvriers qui exploitèrent la tourbière en 1839, n'y travaillèrent que 15 jours dans l'année. A Porcelette, la même année, 6 ouvriers produisirent de la tourbe durant 72 jours. Dans les années 1860, on ne travaillait que 45 à 60 jours par an dans toutes les tourbières locales.

⁶⁴⁹ Sur les tourbières, plusieurs tableaux statistiques annuels et des commentaires, AD Moselle, 1 S 517 à 521.

⁶⁵⁰ Dans les années 60, la production était devenue trop faible pour que l'ingénieur des mines se soucie de leur précision. Il répétait alors les chiffres de l'année précédente.

⁶⁵¹ Les épaisseurs de tourbe semblent avoir été faibles, 1 à 2 mètres dans le Warndt, 2,5 à 3 mètres dans le secteur de Bitche. Toutefois, en 1866, un propriétaire de Lachambre (Michel Jochum) possédant une tourbière estimée à 500.000 m³ sur le territoire de St-Avold-L'Hôpital voulut trouver des capitaux pour son exploitation en vendant une participation (affiche de 1866, 1 S 520). Il faisait miroiter 6 à 8 mètres d'épaisseur de tourbe.

Grap. 16 Evolution de la production des tourbières locales
(en tonnes)



L'exploitation de la tourbe resta donc un bricolage momentané. L'important, c'était la houille.

Si sur le territoire sarrois⁶⁵² le charbon affleurant était exploité depuis le moyen-âge, en Moselle, le charbon n'affleurait pas et n'avait par conséquent jamais été exploité. Mais au XIXème siècle, que ce soit en Sarre ou en Moselle, il fallut pour accroître la production ou la créer, utiliser la technique des puits qui allaient chercher le charbon en profondeur. Là encore, les conditions géologiques étaient meilleures en Sarre où les morts-terrains qui surplombent la houille sont plus solides et moins acquifères que le grès bigarré qu'on trouve en Moselle.

Dans les années 1820, les Sarrois creusèrent donc des puits d'exploitation et en Moselle, on fit de même. Le conseil général notamment finança des sondages à Teterchen et dans la forêt de Creutzwald, dans les années 1820-1824⁶⁵³. En Moselle, les déceptions furent nombreuses et l'on ne put déboucher sur une production, du fait des éboulements et

⁶⁵² R. Capot-Rey, op. cit., pp 252-253.

⁶⁵³ AD Moselle, 1 S 478. Jacquot, Note sur la découverte de la houille à Creutzwald et à Carling, MAM, juillet 1854, repris en avril 1855 (AD Moselle, BH 22.474) fait l'histoire des sondages réalisés en Moselle. Parallèlement, un certain nombre de découvertes plus ou moins prometteuses de tourbe, lignite, houille, donnèrent lieu à des recherches réalisées par des particuliers, un peu partout en Moselle, mais surtout dans l'arrondissement de Sarreguemines (1 S 477 et 478).

des fortes venues d'eau, ni à Schoeneck (1820), ni plus tard à Stiring ou à Petite-Rosselle⁶⁵⁴.

Il fallait attendre que des améliorations techniques, le recours systématique au pompage à l'aide de grosses machines à vapeur, la congélation des aquifères traversés par les puits, permettent la mise en exploitation du charbon.

Il fallait aussi que les besoins en houille devinssent criants et qu'un moyen bon marché d'évacuation de ces pondéreux fût réalisé vers les centres de consommation français, ce qui fut le cas dès lors que l'on construisit en 1852 une ligne de chemin de fer entre Metz et Sarrebruck, elle même consommatrice de charbon.

Mais aussi bien sur le plan technique de la faisabilité que sur le plan géologique des découvertes concrètes, ce sont les avancées réalisées dans le secteur de Schoeneck et Petite-Rosselle qui, montrant l'existence positive du charbon dans le sous sol français et la viabilité de son exploitation, relancèrent, après 1848, les recherches.

On assista alors à une ruée sur le Warndt des milieux d'affaire régionaux et nationaux, renseignés par les ingénieurs tandis que le public était informé par le mémoire de l'ingénieur des mines Jacquot, écrit en 1853⁶⁵⁵ et qui reconnaissait des indices probables de charbon, dans le secteur de L'Hôpital-Creutzwald.

La plupart des sondages eurent lieu entre 1852 et 1859⁶⁵⁶.

Des sociétés se constituèrent à Paris pour beaucoup ou à Metz et Nancy, des hommes d'affaires du Nord, liés au bassin houiller du Pas de Calais récemment mis en concession, souvent associés à des industriels ou des personnalités locales, aidés ou associés à un grand nombre d'ingénieurs réunirent des capitaux et du personnel et de kilomètres en kilomètres creusèrent le sous sol du Warndt⁶⁵⁷.

Pratiquement surgies du néant, ces compagnies avaient pu rassembler en quelques semaines le matériel nécessaire et elles avaient lancé au travail des groupes importants d'ouvriers. En 1854, une cinquantaine d'ouvriers opéraient sur quelques

⁶⁵⁴ R. Haby, *Les houillères Lorraines et leur région*, thèse, Paris, 1965, pp 71-74. et R. Capot-Rey, *ibidem*.

⁶⁵⁵ E. Jacquot, *Etudes géologiques sur le bassin houiller de la Sarre faites en 1847-48 et 50*, Paris, 1853 (AD Moselle, BH 8037). Plus tard, le même auteur écrivit une synthèse sur les développements des recherches et des productions de fer et de houille dans sa *Description géologique et minéralogique du département de la Moselle*, Paris, 1868 (AD Moselle, BH 2709).

⁶⁵⁶ B. Desmars : *Administration des mines et entreprises privées, la répartition du bassin houiller lorrain sous le Second Empire*, in *Lorraine du feu, Lorraine du fer*, AD Moselle, 1996.

⁶⁵⁷ *Ibidem*.

sondages⁶⁵⁸, dans la forêt de St-Avold, et en novembre de la même année, 8 sondages se creusaient dans le canton, à Carling, L'Hôpital, Freyming, mais aussi dans la forêt de Saint-Avold (canton du Zang, au Nord de la ville), au Wenheck (plateau au Sud de la ville). En avril 1855, c'étaient 10 sondages qui s'approfondissaient et un document de 1858⁶⁵⁹ mentionne 41 sondages finalement réalisés entre Schoeneck, Falck et St-Avold.

Sur le territoire même de la commune de St-Avold, l'essentiel des sondages se fit dans la forêt, au nord de la ville, entre 1852 et 1857. Vers 1855, il y eut jusqu'à 3 sondages simultanés. En juillet 57, enfin, celui de la *Compagnie charbonnière de l'Est* trouva, à 385 mètres de profondeur, une veine houillère de 1,9 mètres de puissance⁶⁶⁰.

Cette effervescence suscita bien des espoirs, à St-Avold comme dans les communes environnantes et l'on suivit avec anxiété les progrès de ces sondages.

En effet, dans les années 1850, la population locale atteignait son maximum historique, la crise qui avait suivi 1846 avait fait réapparaître des tensions sur les prix alimentaires et en même temps avait généré un chômage plus ou moins permanent⁶⁶¹, tandis que la Révolution de 1848, les journées de Juin avaient engendré espoirs chez les uns, craintes chez les autres. Le 8 janvier 1847, le conseil municipal évoquait l'existence de plus de 400 ouvriers pauvres dans la commune⁶⁶². Le chantier du chemin de fer avait momentanément occupé quelques personnes en 1849-51. La municipalité, pour occuper les chômeurs entretenait par période, en hiver des « ateliers de charité » sous forme de chantiers d'entretien sur les chemins vicinaux, ainsi durant l'hiver 48/49 ou encore en mars 1854, quand des rumeurs de guerre contribuèrent à une crise conjoncturelle⁶⁶³. La commune avait approuvé la création d'un « ouvroir pour jeunes filles » dans l'école communale, en mai 1849, à l'initiative du curé, des Dames de Ste-Chrétienne (les institutrices) et du bureau de bienfaisance. Il y avait à cette époque environ 200 enfants considérés comme indigents (1/3 de l'effectif total) et dont les frais de scolarité étaient couverts par la municipalité. Des distributions de soupes de légumes étaient organisées au

⁶⁵⁸ AMSA, art. 568.

⁶⁵⁹ AD Moselle, 1 S 477.

⁶⁶⁰ AD Moselle, 1 S 478.

⁶⁶¹ Le gonflement rapide du nombre des passeports d'indigents en 1847-48 reflète bien le reflux des émigrants de la région depuis Paris atteinte par la crise, cf chapitre précédent.

⁶⁶² AMSA, délibérations municipales.

⁶⁶³ Dès le 8 janvier 1847, le conseil municipal, réuni extraordinairement, avait voté 1800 frs de crédits pour la création d'un chantier de terrassement sur la route de Porcellette. Cela lui permettait d'obtenir du gouvernement un appoint d'un tiers de cette somme, puisé sur un fond de 4 millions mis à la disposition des communes qui mettaient en place des ateliers de charité. (AMSA, délibération du 8 janvier 1847). Ce genre de montages financiers se renouvela par la suite.

profit des indigents répertoriés, plus de 50 familles⁶⁶⁴. Même la garnison participait au financement de 15 rations quotidiennes par prélèvement sur les soldes des soldats⁶⁶⁵.

La pauvreté avait donc un caractère obsédant, ces années là, et le démarrage en trombe des sondages houillers ne pouvait que susciter de très gros espoirs. La municipalité estimait ainsi, le 10 février 1856 que 9 moulins pouvaient se transformer en "forges et autres fabriques" dès que l'extraction du charbon commencerait⁶⁶⁶.

Le coup d'Etat de Louis-Napoléon avait restauré les structures de surveillance de l'opinion, orientées dans des cantons comme celui de St-Avold, essentiellement vers la classe ouvrière. Il nous est resté aux archives municipales de Saint-Avold quelques rapports bi mensuels ou mensuels de la gendarmerie locale sur la conjoncture économique⁶⁶⁷. Ces rapports constituent un véritable feuilleton de l'évolution des sondages houillers entre mars 1854 et juin 1860. On suit très précisément dans ces textes l'approfondissement des sondages, les problèmes techniques rencontrés tels que les venues d'eau, les couches géologiques traversées, les bans de houille atteints, l'évolution des cuvelages, l'interruption des travaux par manque de capitaux.

On trouva du charbon mais souvent en faible épaisseur ou en grande profondeur⁶⁶⁸ et surtout les venues d'eau étaient considérables, les terrains sablonneux s'effondraient. La multiplication des frais engendrés par ces difficultés techniques entraînait des interruptions de travaux par manque de capitaux⁶⁶⁹. Les découvertes se ponctuèrent de réjouissances populaires⁶⁷⁰ et l'activité de recherche houillère contribua au plein emploi, alors même que la conjoncture était rendue maussade par la guerre de Crimée⁶⁷¹. Les entreprises qui opéraient localement comme *la Compagnie Charbonnière du Hochwald* ou *la Compagnie Houillère de la Moselle* employèrent en 1858-59 des effectifs de 90 à 130 personnes chacune, en tout, 350 à 450 ouvriers étaient alors occupés aux sondages.

Pendant quelques années, on voulut croire à St-Avold, que les sondages aboutiraient.

⁶⁶⁴ Plus de 300 personnes furent inscrites à cette soupe populaire durant l'hiver 1854-55.

⁶⁶⁵ AMSA, art.568, rapport de mars 1854.

⁶⁶⁶ AMSA, délibération du 10 février 1856.

⁶⁶⁷ AMSA, art. 568.

⁶⁶⁸ 1,34 m de banc houiller à 285 m de profondeur, dans la forêt de Zang ou encore 93 cm à 467 m de profondeur, à Porcelette, AD Moselle, 1 S 477.

⁶⁶⁹ AMSA, art. 568, rapport de janvier 1855.

⁶⁷⁰ Ibidem, rapport d'avril 1855.

⁶⁷¹ Ibidem, rapport d'octobre 1855.

Et ce n'était pas sans raisons puisqu'en 1857, on trouva effectivement du charbon sur le territoire communal.

Cependant, la campagne de sondages aboutit finalement à l'octroi de 11 concessions minières qui couvraient une bonne partie du Warndt, mais seules trois exploitations en surgirent, celle frontalière de Schoeneck-Petite-Rosselle qui prit un essor rapide, celle de Carling qui s'affirma malgré de grandes difficultés techniques, celle enfin de L'Hôpital qui se développa plus tardivement grâce à des procédés de fonçage nouveaux et semble-t-il efficaces⁶⁷².

La production de houille de la Moselle⁶⁷³

	Puits St-Max de Carling		Puits de L'Hôpital	Puits de Schoeneck
	Nombre d'ouvriers	Production	Production	Production
1860	40+40	200 t		50.704 t
1861	74+37	1548 t		61.864 t
1862	104+46	3610 t, 25-30 t / jour	0	89.820 t
1863	136+37	8041 t	0	117.172 t
1864	140+37	17.641 t, 50 t / jour	0	123.060 t
1865	220+45	17.718 t	0	133.846 t
1866	252+35	16.379 t	0	165.514 t
1867		10.539 t	1800 t, 30 t / jour	170.139 t

Le puits de Carling mit en exploitation, dès 1862-1864 deux étages de production, à la profondeur de 230 puis 280 mètres. Puis, il développa un troisième étage à 355 mètres. Mais le cuvelage vieillit mal, les venues d'eau de plus en plus importantes contraignirent à limiter la production, à doubler le cuvelage. Quant à L'Hôpital, la compagnie des Pereire et Mony qui l'exploitait utilisa un procédé constamment vanté par l'ingénieur des mines mais qui nécessita des années de travaux avant de déboucher sur une quelconque production. Toutes les difficultés rencontrées, l'énormité des capitaux à immobiliser avant une perspective de profit refroidirent les autres concessionnaires qui se réfugièrent dans une attitude attentiste. Ainsi, en 1861, la *Compagnie charbonnière de l'Est* combla ses sondages de la forêt de St-Avoid et replanta en arbres les secteurs endommagés⁶⁷⁴.

Cependant, toutes les conditions étaient réunies pour une expansion rapide vers 1870 : énormité des besoins français, rente de situation des charbonnages de Sarre qui vendaient leur production chèrement dès que la conjoncture se tendait, intéressement de

⁶⁷² Rapports annuels de 1862 à 1867 de l'ingénieur des mines, AD Moselle, 1 S 412.

⁶⁷³ AD Moselle, 1 S 412 et 1 S 520-21.

⁶⁷⁴ AD Moselle, 1 S 478.

capitiaux nationaux aux concessions locales, chemins de fer à portée des puits, existence reconnue du charbon et existence de moyens techniques d'exploitation⁶⁷⁵.

Mais dans l'immédiat, à St-Avold, il fallut se rendre à l'évidence. Comme les chemins de fer avaient frôlé la ville par le Sud, les charbonnages allaient la frôler par le Nord-Est. Les seuls puits qui débouchèrent sur une extraction houillère furent ceux de Carling-L'Hôpital, qui dès lors se transforma en un "bourg-champignon", grâce à une forte immigration, à des mariages précoces rendus possibles par le travail qui ne manquait pas et à une forte fécondité de la population ouvrière consécutivement à cette précocité des mariages.

De plus, le métier de mineur était une spécialité plus ou moins familiale, comme tous les métiers, aussi, peu de Naboriens en tirèrent profit, très probablement. L'émigration vers Paris offrait déjà un exutoire à la population de la ville qui par ailleurs avait toujours été occupée dans d'autres activités que celles liées aux mines. D'ailleurs, dès l'époque des sondages, un bon quart des ouvriers des compagnies étaient des étrangers, venus des pays germaniques, tandis que d'autres venaient aussi d'horizons différents mais Français⁶⁷⁶.

Il y eut donc bien un début de développement des charbonnages, dans le Warndt lorrain, mais son incidence sur la ville de St-Avold resta très limitée. Le recensement de 1866 ne constata la présence d'aucun mineur parmi les habitants. Les conséquences furent même négatives dans une certaine mesure car d'une part, les puits exploités aboutirent à la croissance rapide d'une nouvelle agglomération de type plus ou moins urbain, à 5-6 km de St-Avold et d'autre part ils contribuèrent à dévier les lignes de chemin de fer locales et par conséquent à laisser la ville à l'écart (relativement) du nouveau réseau de transport.

Ainsi, St-Avold ne devint ni une agglomération métallurgique, ni une agglomération charbonnière, ni un noeud ferroviaire. Et ce n'est pas tout.

⁶⁷⁵ La guerre de 1870 et l'annexion inversèrent la situation économique du bassin mosellan. Dans le Reich, celui-ci était géographiquement marginal par rapport aux marchés, dans l'ombre des charbonnages de Sarre déjà bien plus développés et les besoins allemands pouvaient de toute manière être satisfaits par ailleurs.

⁶⁷⁶ AMSA, art. 568, les rapports de gendarmerie surveillaient spécialement les ouvriers étrangers, craignant des menées subversives et notaient soigneusement leurs effectifs cantonaux. En décembre 1855, trois étrangers furent "renvoyés" (des entreprises ou de France ?), à la suite de troubles sur les chantiers, ce qui produisit "un bon effet" sur les autres, selon la gendarmerie.

- Le plomb et le cuivre

Il y avait, à "cinq cent pas" de la ville, une ancienne mine de plomb argentifère et de cuivre⁶⁷⁷, dont l'exploitation intermittente avait peut-être commencé dès le néolithique.

D'après une notice des mines de France abandonnées rédigée en 1826 par le service des ponts et chaussées, les travaux avaient repris sur le Bleyberg « quelques temps avant la Révolution » et avaient ensuite été abandonnés, « quelques temps après », faute de bénéfices⁶⁷⁸.

On en trouve quelques échos dans les délibérations municipales. En 1786-87, un juif de Sarrelouis, Cerf Worms, avait repris à son compte l'exploitation de la mine de plomb du Bleiberg⁶⁷⁹. Mais le lavage des mines dans les eaux de source de cette colline avait contaminé la fontaine de la tuillerie et tué les chevaux du tuillier par intoxication au plomb. L'entrepreneur avait donc eu des difficultés avec les autorités municipales, il avait cherché à louer des prairies de l'abbaye en amont de la ville pour y installer ses lavoirs et usines. La municipalité s'était opposée à cette entreprise, arguant des risques qu'elle ferait peser sur la ville, autant en ce qui concerne les animaux, que l'ensablement des prairies par les effluents sablonneux, le comblement des cours des ruisseaux et les difficultés pour les moulins qui en résulteraient.

Il semble que ces oppositions aient découragé Cerf Worms, et un nouvel entrepreneur, un Sieur de la Gueronnière essaya alors en 1789 d'utiliser directement le moulin d'Oderfang, ce à quoi s'opposa encore la commune qui reconnaissait l'utilité de son établissement mais lui demandait de s'installer à un endroit moins nuisible.

Pourtant, sous la Révolution, c'est bien à Oderfang que s'effectuait le travail du minéral.

A l'époque du Comité de Salut Public, un des Jacobins, acquéreur de biens nationaux⁶⁸⁰ et de ce fait installé à St-Avold, Watremetz, avait repris l'extraction locale du plomb, alors que le gouvernement mobilisait toutes les ressources nationales, dans un contexte de guerre, de pénurie et de flambée des prix.

Un rapport d'expert, commandité par l'administration du département de la Moselle afin de savoir si l'extraction du plomb et du cuivre, à St-Avold et à Vaudrevange

⁶⁷⁷ Sur la colline appelée "Bleiberg", étymologiquement "montagne de plomb".

⁶⁷⁸ Publiée par *le Moniteur*, 29 octobre 1826 (AD Moselle, 1 S 411).

⁶⁷⁹ AMSA, délibérations, 28 juillet 1786 et 25 avril 1789.

⁶⁸⁰ La sécularisation de l'abbaye de St-Avold avait donné lieu à la vente de ses biens, notamment ses terres et ses moulins.

(Sarrelouis) s'imposait du point de vue des urgences nationales, décrivit les potentialités de la mine de plomb du Bleiberg⁶⁸¹.

Elle pouvait faire travailler 25 ouvriers, tant à l'extraction du minerai, en galeries, qu'au voiturage et au lavage des mines, à la fonte du plomb qui se réalisaient à un kilomètre en contrebas de la colline, dans des bâtiments en bon état, situés en aval du gros étang d'Oderfang. Cette étendue d'eau régularisait le débit de la Rosselle qui en était l'émissaire et assurait ainsi à l'établissement une très bonne continuité de l'activité au cours de l'année. Watremetz obtint donc, si l'on suivit les conclusions de l'expert, la possibilité de réquisitionner 30 mineurs et 10 "brouetteurs", une trentaine de tonnes de houille aux charbonnages de Nassau, 150 £ de poudre par mois et 12.000 £ d'avance financière pour lancer l'exploitation.

On ne sait rien de la poursuite de cette activité, au-delà de cette époque de tensions économiques. Il est vraisemblable que le caractère marginal de cette mine entraîna la fermeture, dès que les prix baissèrent, comme le suggère le rapport des Ponts et Chaussées de 1826. Cependant, dans les années 1850, quand l'attention nationale se fixa sur les potentialités charbonnières du Warndt, une *Société Anonyme des Mines et Fonderies de Cuivre du Rhin*, dont le siège se situait à Cologne, demanda une concession de 109 km² dans le Warndt, incluant le territoire de St-Avold, en juillet 1857⁶⁸².

En novembre 1860, une nouvelle demande de concession fut déposée à la préfecture, émanant d'un négociant de Cologne, Guillaume Meurer, par le truchement d'un Naborien, Nicolas Altmayer, qui était son représentant local⁶⁸³. Elle déboucha sur une concession de 47 km², l'administration des mines refusant d'attribuer les territoires du Warndt sur lesquels la présence de minerai n'était pas assez reconnue. Des sondages avaient été effectués sous la direction de Altmayer, dans la forêt de Longeville dès 1858⁶⁸⁴.

En 1862, l'extraction avait commencé au même endroit et une usine avait été construite sur le carreau de la mine pour traiter le minerai. Une quinzaine d'ouvriers permanents et autant de journaliers étaient employés à cet établissement du Hochwald. L'on pensait, à cette époque reprendre l'exploitation du plomb, à St-Avold. Cependant, les

⁶⁸¹ AD Moselle, 1 S 476, rapport du 23 ventose, An II.

⁶⁸² AD Moselle, 1 S 476, affiche de 1857.

⁶⁸³ Ibidem. Il se pourrait que Guillaume Meurer agît pour le compte de la même société de Cologne. En tous les cas, il acheta personnellement en 1865, toutes les mines d'une "*Compagnie Anonyme des Mines de Cuivre du Rhin*".

⁶⁸⁴ Ibidem, autorisation de l'administration des Eaux et Forêts, de juillet 1858.

résultats de la mine de Longeville furent rapidement décevants. C'est pourquoi, la compagnie envisagea de prospector d'autres sites, plus ou moins proches.

Elle avait ainsi tenté vainement d'obtenir, dès 1863, une deuxième concession qui aurait pu élargir ses capacités d'exploitation dans le Warndt, du côté de Falck et Hargarten. Puis, en 1867, une troisième demande de concession portant sur le secteur Nord (Falck et Hargarten) était déposée cette fois-ci par un architecte de Cologne, pour son propre compte ou pour celui de la même société, on ne sait. Mais à cette date, non seulement il ne semble pas qu'une activité extractive ait jamais redémarré à St-Avold même, mais encore la découverte de Longeville avait déjà fait long feu.

Production de la mine du Hochwald (forêt de Longeville) ⁶⁸⁵

	Minerai traité	Cuivre extrait	%
1862	1351 t	15.950 kg	1,18 %
1863	9070 t	74.000 kg	0,816 %
1864	9981 t	30.000 kg	0,300 %

En effet, dès le deuxième semestre de 1864, après une lente diminution, la teneur en cuivre de cette mine était tombée à 0,25 %. Altmayer expliquait donc au service des mines que l'extraction avait été interrompue au début de 1865⁶⁸⁶. Elle devait reprendre après des manoeuvres portant sur le capital de la société, rachetée alors par Maurer.

En octobre 1868, la mine du Hochwald était toujours abandonnée⁶⁸⁷.

Cependant, ce qui est sûr, c'est que les métaux non ferreux, dans la région, étaient répandus mais dispersés et en faibles teneurs. Ils obligeaient donc les concessionnaires à une activité nomade qui plus est condamnée à s'épuiser assez vite.

En fin de compte, cette prospection avait été encore bien plus décevante que les sondages houillers et St-Avold ne devait jamais se trouver au centre d'une intense activité minière⁶⁸⁸.

⁶⁸⁵ Statistiques dans les rapports des ingénieurs des mines, AD 1 S 412 et stat. 1 S 520.

⁶⁸⁶ Ibidem.

⁶⁸⁷ Remarque en marge de statistiques sur l'industrie minière en 1867, 1 S 521.

⁶⁸⁸ C'est seulement vers 1910 que le bassin minier enjamba la ville pour s'étendre sur le plateau lorrain (siège de Folschwiller-Faulquemont). Alors St-Avold, toujours peu concernée par les mines, se trouva au centre des charbonnages. Enfin, vers 1950, quand l'on chercha une superficie assez vaste pour accueillir les industries de transformation de la houille (centrale thermique, cockerie, carbo chimie), on la trouva sur le territoire communal, dans la forêt, à côté de Carling où se trouvaient déjà quelques établissements chimiques (cockerie, unités de benzol et d'ammoniac, AD Moselle, 8 AL 120). Des cités ouvrières ou destinées à l'encadrement furent implantées à proximité et firent alors de St-Avold à la fois une ville industrielle (siège de la direction des industries chimiques) et une ville résidentielle pour de très nombreux personnels de ce complexe.

Conclusion

En fin de compte, l'artisanat naborien du XVIIIème siècle était comparable à celui des autres villes des environs, peu spécialisé, il remplissait essentiellement des fonctions banales d'approvisionnement local.

Au XIXème siècle, les initiatives naboriennes furent peu nombreuses et de peu de puissance, comme à Faulquemont mais à la différence de villes comme Sarreguemines et Boulay, qui bénéficiaient de conditions plus avantageuses, à la fois sur le plan de la position géographique ou du site (navigabilité de la Sarre, plus grande disponibilité et permanence des eaux de la Nied par rapport à la Rosselle, ou de la Nied d'aval par rapport à la Nied d'amont) et sur le plan des fonctions centrales, pour Sarreguemines.

Cependant, les chemins de fer, en 1850, favorisèrent St-Avold, si bien qu'on peut constater tout de même quelques développements industriels locaux, sous le Second Empire, notamment dans l'industrie chimique.

Certains établissements artisanaux étendirent quelque peu leurs productions, mais l'essentiel de l'industrie locale resta artisanale, mobilisant assez peu de capitaux et n'exploitant que le marché cantonal.

D'autre part, si la sidérurgie ou les charbonnages purent s'implanter dans les environs, St-Avold resta à l'écart de ces développements très modernes.

Finalement, en 1870-75, les aspects novateurs bien que réels, les premières retombées de la présence des chemins de fer notamment, n'empêchaient pas la ville de continuer à régresser. A l'époque de l'annexion, les investissements industriels, en dehors de l'établissement Hertz ne semblent avoir repris qu'après 1885⁶⁸⁹, c'est-à-dire au moment où l'Etat allemand choisit St-Avold pour installer une très grosse garnison.

Chemin faisant, nous avons pu constater que les faiblesses naboriennes semblent liées à un déficit d'élites locales, de notables locaux, dont les enfants devaient s'orienter plus vers l'émigration que vers un investissement sur place.

Cependant, certains aspects de la réalité pourraient tout aussi bien nous faire adopter le point de vue inverse : ce sont les élites « retraitées » qui se sont opposées à

⁶⁸⁹ On peut l'observer aux dates de dépôts de demandes d'autorisation d'investissements auprès de l'administration : (AD Moselle, 8 AL 119-120 et 414)

Dates	Nombre de dossiers	Nature
1888 et 1893	2	Petits établissements locaux (Friderich et Provot)
1896 et 1898	2	Une brasserie et l'usine à gaz de St-Avold
1901	2	Petit établissement local et Sarre et Moselle, (Carling)
1904 et 1911	2	Abattoirs et Sarre et Moselle, (Carling)

plusieurs initiatives industrielles, au nom de questions d'environnement. Ces réactions ont sans doute dissuadé les plus actifs d'investir sur place et les ont fait choisir l'émigration.

C'est finalement un faisceau convergeant de conditions défavorables, les unes structurelles (géographiques) et les autres plus accidentelles, qui aboutirent à l'échec de l'industrialisation de la ville. Résumons ces conditions défavorables en ce qui concerne la question des élites.

D'une part, très souvent et un peu partout, on constate que les initiatives économiques les plus productives viennent d'étrangers et non de vernaculaires. Pourquoi ? probablement parce que ces étrangers ne sont pas vraiment en compétition avec le reste de la population où ils s'installent, ils ne suscitent pas de jalousies, pas d'oppositions, ils attirent même l'aide des autorités, puisqu'ils représentent un bénéfice net pour le lieu. Ils peuvent donc s'installer et s'étendre très facilement.

Or, dans le cas de ces étrangers, ils n'avaient pas de raison de s'intéresser à une ville abandonnée par l'administration. C'est pourquoi, St-Avold bénéficia peu de leurs initiatives.

D'autre part, dans le cas des initiatives vernaculaires, on l'a vu, elles furent stérilisées par des oppositions internes. Une seule d'envergure, la faïencerie, échoua finalement pour d'autres raisons (l'audace trop grande de l'entrepreneur), ce qui ne prouve rien.

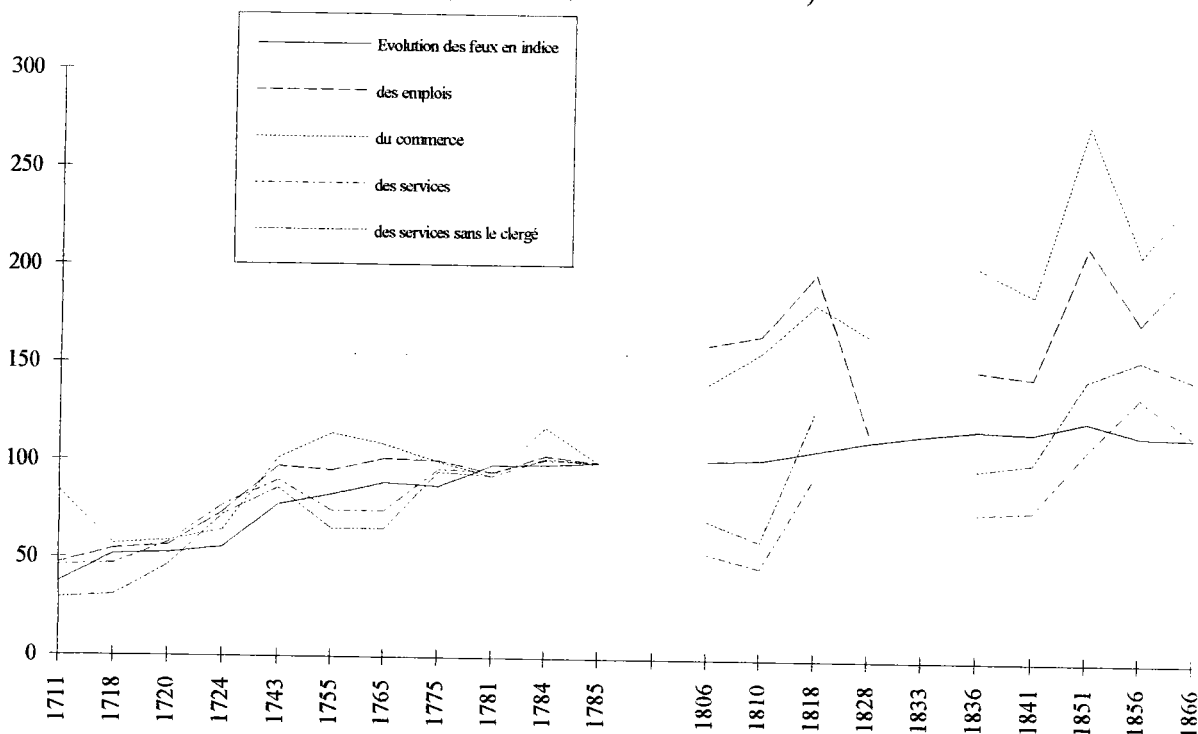
A une condition, au vu du cas de Sarreguemines, ces initiatives vernaculaires auraient pu devenir productives. Il aurait fallu que les élites économiques locales forment un groupe homogène à l'intérieur duquel se nouent des alliances et se désamorcent les conflits. A Sarreguemines, c'est l'idéologie napoléonienne qui fut le ciment de ces élites locales. Or à St-Avold, les élites étaient divisées, plusieurs familles étaient monarchistes et liées à la restauration catholique. D'autres étaient sans doute napoléoniennes comme partout en Lorraine et la division dans un milieu trop peu nombreux ne donna en fin de compte à aucun des deux clans un impact suffisant sur la ville.

Les élites naboriennes animaient le commerce et les services urbains. On peut donc approcher ces couches en étudiant ces secteurs économiques éminemment urbains.

IV EVOLUTION DU COMMERCE ET DES SERVICES

Si l'artisanat se concentre et se diversifie particulièrement en ville, c'est encore plus le cas du commerce et des services en général, secteurs économiques qui sont les plus spécifiquement urbains.

Graphique 1 Evolution du nombre des emplois « tertiaires »
(en indice, base 100 en 1785)



Il n'est donc pas étonnant que, comme le montre le graphique ci-dessus, le commerce ait toujours été, entre 1700 et 1870, un secteur plutôt important de l'activité naborienne⁶⁹⁰.

Dès 1711, le nombre des marchands de toutes natures était très élevé. Il tendit à s'affaiblir légèrement, au long du XVIIIème siècle, proportionnellement à la population. Au XIXème siècle, par contre, la croissance du commerce reprit de plus belle, surtout après 1840. Remarquons toutefois que cette *importance* du commerce avait quelque chose de tautologique ; elle procédait logiquement de la faiblesse de l'artisanat et de l'industrie

⁶⁹⁰ L'indice du commerce est presque constamment supérieur à ceux de l'emploi et des feux, entre 1708 et 1785.

que nous avons analysée précédemment. Le commerce était d'autant plus important pour la ville que l'artisanat était languissant⁶⁹¹.

Quant aux services, dans la société impécunieuse du XVIII-XIXème siècle, ils restèrent le parent pauvre de l'activité économique. Non seulement ils représentèrent toujours un petit nombre d'individus, mais encore leur évolution pour positive qu'elle ait été, ne fut pas spectaculaire⁶⁹². Cependant, cette évolution fut celle qui échappa le plus aux Naboriens. En effet, la plus grande partie des services dont nous parlons dépendait de centres de commandement supérieurs⁶⁹³, il s'agissait des services publics de loin les plus importants comme le montre le tableau suivant :

Commerce et services à St-Avoid, nombre d'emplois ⁶⁹⁴

	Commerce	Services				Total
	Total	Publics	Privés	Total	Religieux	
1711	47	12	5	17	21	85
1784	66	49	10	59	25	150
1806	89	21	20	41	4	134
1866	155	60	24	84	12	251

La comparaison entre les devenirs locaux des secteurs secondaires et tertiaires (graphique 2, page suivante) est significative de la médiocrité de la croissance naborienne, entre 1700 et 1870 : on savait que l'artisanat s'était peu développé, or le secteur tertiaire se développa encore moins et malgré la « bonne tenue » du commerce.

En 1708, il y avait autant de monde dans le « tertiaire » que dans l'ensemble de l'artisanat. En 1866, ce même « tertiaire » avait décroché par rapport à l'artisanat, il ne représentait plus que trois quarts des emplois de l'artisanat. C'est une nouvelle preuve de l'importance des facteurs politiques dans le devenir des villes. Car la faiblesse de l'évolution du secteur tertiaire fut essentiellement due aux services publics, donc aux choix gouvernementaux.

Toutefois, dans cette médiocrité générale, le commerce, qui justement dépendait un peu plus que le reste de l'initiative locale, avait évolué un peu moins mal que les autres services.

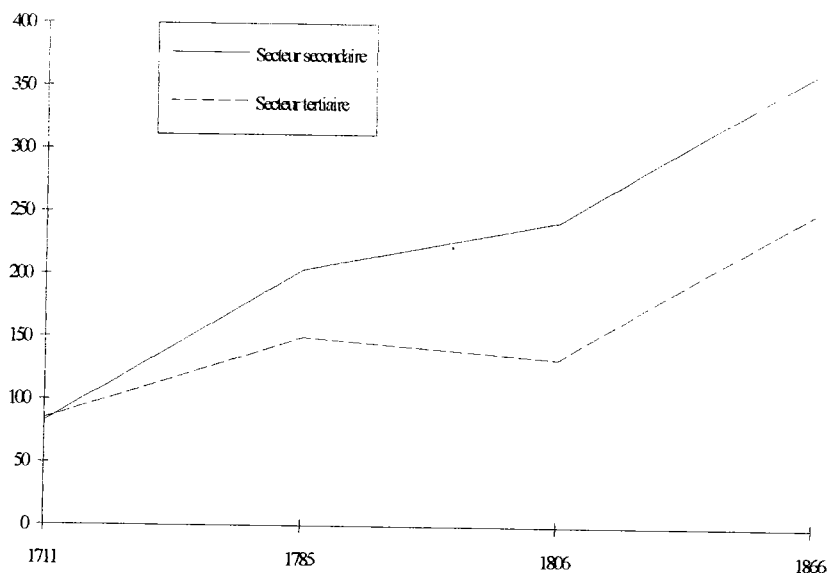
⁶⁹¹ A partir de 1750, les pétitions des officiers municipaux répétaient sans cesse que la seule richesse de la ville était son commerce, on répétait souvent que le ban était stérile et l'artisanat de peu de conséquence. (Ex. délibération du 16 août 1751, « la ville ne peut subsister que de ses jardins et du commerce », délibération du 28 mai 1791.)

⁶⁹² Les deux courbes des services, avec ou sans le clergé sont presque toujours en dessous des autres courbes du graphique 1.

⁶⁹³ Y compris pour les religieux sous l'Ancien Régime qui étaient, pour l'essentiel, des moines et des nonnes dépendant d'institutions extérieures à la ville.

⁶⁹⁴ A comparer avec le tableau qui concerne l'évolution de l'artisanat, supra, p 251-52.

Graph. 2 Evolutions comparées des secteurs secondaires et tertiaires
(en nombre total d'emplois de ces secteurs)



1 Evolution du commerce :

1) Le commerce naborien au XVIIIème siècle :

En principe, on pourrait supposer que les villes avaient des fonctions commerciales d'autant plus affirmées qu'elles étaient grandes. Or, l'estimation chiffrée que l'on peut réaliser grâce à Coster⁶⁹⁵, vers 1761 montre plutôt le contraire. Le commerce était sensiblement proportionnel à la population des villes. Probablement parce qu'il était encore peu hiérarchisé. Certes, il y avait déjà grand et petit commerce, mais on le trouvait plus ou moins un peu partout. La taille de ces commerces variait aussi proportionnellement à la population, aussi les plus gros se trouvaient-ils à Nancy, ce que montrent les inventaires d'atermoisement de la juridiction consulaire de Nancy. Mais dans cette ville, il y avait aussi beaucoup de petits boutiquiers.

⁶⁹⁵ Coster cité par D. Hainzelin *Les activités commerciales d'A. Crampel, marchand à Lunéville, 1758-1775*, maîtrise, Nancy, 1970, p 13.

Les fonctions commerciales des villes vers 1760-65

	Population ⁶⁹⁶	Nbre de commerçants ⁶⁹⁷	Commerçants/100 hbts
Bar le Duc	10.000	100	1
Nancy	22.500	223	0,99
Pont-à-Mousson (1769)	6700	57	0,85
Lunéville	12.000	100	0,83
Château-Salins (1769)	1670	14	0,83
Foug (1751)	600	5	0,83
St-Avold	2630	21	0,8

Notamment, le *commerce d'entrepôt*, qui aurait eu un âge d'or au XVIIIème siècle en Lorraine, à l'époque de Stanislas⁶⁹⁸, pouvait s'exercer à partir de n'importe quelle ville, son arme majeure étant le courrier et son initialisation se réalisant sur les foires où allaient presque tous les marchands. Du reste, un exemple de ces « marchands-magasinières », Claude Gaillot de St-Dié (3465 habitants en 1750) a été étudié et prouve cette dispersion du grand commerce d'entrepôt⁶⁹⁹. Ce type de commerce s'était développé en Lorraine grâce à la position intermédiaire de cette région, entre France et Allemagne et du fait du statut douanier appelé « à l'instar de l'étranger effectif »⁷⁰⁰. Le commerce lorrain s'exerçait, du point de vue de l'Etat français, librement avec l'Allemagne mais était soumis à tous les droits douaniers avec la France. En conséquence les grands marchands d'entrepôt importaient d'Allemagne vers la Lorraine beaucoup de produits qui repartaient ensuite en contrebande vers la France. Inversement, ils achetaient en France beaucoup de textiles qu'ils revendaient en Lorraine mais surtout en Allemagne. C'était donc à la fois un commerce de gros et d'import-export, dans les deux sens de la direction France-Pays germaniques. Nous aurons à nous demander dans quelle mesure ce type de commerce s'est exercé à St-Avold.

⁶⁹⁶ Pour Lunéville, D. Hainzelin, *ibidem* et pour Bar-le-Duc, C. Aimond, Bar-le-Duc, pp 200 et 273, extrapolation entre les populations de 1706 (recensement) et 1779 (Durival) et Lepage, *statistique de la Meurthe*, 1843.

⁶⁹⁷ Source : Coster cité par D. Hainzelin ;, *ibidem.*, p 13 et AD MM, C 415 et C 453.

⁶⁹⁸ P. Boyé : *La Lorraine commerçante, sous le règne nominal de Stanislas, 1737-1766*, Nancy, 1899.

⁶⁹⁹ M.J. Fournel, *les activités de C. Gaillot, marchand magasinier de St-Dié, de 1742 à 1764*, maîtrise, Nancy, 1970.

⁷⁰⁰ F.Y. Le Moigne, *Le commerce des provinces étrangères (Alsace, Evêchés, Lorraine) dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle*, in Aires et structures du commerce français au XVIIIème siècle, colloque de l'association française des historiens économistes, Paris, oct. 1973, Lyon, 1975.

Nos sources, les dénominations des commerces et les inventaires après décès, nous permettent d'analyser les types de commerces naboriens au XVIIIème siècle, de voir ce que les contemporains appelaient *commerçant* ou *marchand*.

- Typologie du commerce naborien au XVIIIème siècle

Dans les grandes villes, la spécialisation du commerce avait été précoce, car l'importance du marché local de ces villes permettait d'atteindre une grande taille même sur un petit nombre de produits. Ainsi, lorsqu'Antoine Crampel, ancien tailleur d'habits de Lunéville, ville de cour, devint marchand, vers 1758, si pendant quelques temps il vendit un peu n'importe quoi, en fonction des occasions ou pour se fixer une clientèle, rapidement il centra son activité sur le tissu et la mercerie⁷⁰¹.

A St-Avold, à pareille époque, s'il existait bien quelques spécialistes comme nous allons le voir, la plupart des marchands étaient très peu spécialisés.

Un grand nombre de mentions que l'on a de commerçants montrent leur caractère généraliste. Ils pouvaient vendre du grain, du vin, de la bière et des chevaux⁷⁰², « toutes sortes de marchandises... », du grain du poisson, du vin et des chevaux⁷⁰³ ; grain, navette, chevaux, toile, lin et autres denrées⁷⁰⁴, du foin, du seigle des grains, de l'avoine, des vins étrangers et du pays⁷⁰⁵.

En 1779 encore, au moment où les réformes royales imposèrent de nouveaux statuts corporatifs, les marchands dressèrent une liste significative des membres de leur confrérie :

Les membres de la confrérie des marchands en 1779

Dénominations	Nombre
« Marchand, mercier, quinqualier et épicier »	17
« Marchand, mercier, quinqualier, épicier et confiseur »	1
« Marchand épicier »	1
« Marchand de fer, d'acier et quinqualier »	2

Il n'y avait donc parmi eux que peu de spécialistes. Comme le montre le tableau suivant, c'est le recensement de 1866 seulement qui fit apparaître un très grand

⁷⁰¹ D. Hainzelin, *ibidem*, pp 14-17.

⁷⁰² AMSA, délibérations, 15 août 1708.

⁷⁰³ *Ibidem*, 7 mars 1716.

⁷⁰⁴ *Ibidem*, Décembre 1734.

⁷⁰⁵ *Ibidem*, 4 mai 1747.

nombre de commerces spécialisés, témoins des premières conséquences de la révolution industrielle sur la distribution.

Les emplois du commerce à St-Avold ⁷⁰⁶

	Com. alimentaire	Epicerie	Com. général	Com. spécialisé	Total
1711	30	8	8	1	47
1784	43	0	21	2	66
1806	50	1	25	3	89
1866	62	20	2	51	155

De plus, au XVIII^{ème} siècle, ces marchands généralistes exerçaient parfois aussi d'autres activités. Il y avait une certaine interpénétration entre le monde du commerce, celui des offices et celui des fermes.

Tel brigadier de la maréchaussée pouvait tenir « boutique ouverte », en l'occurrence un cabaret et pratiquer le commerce de grains et bestiaux parallèlement à sa fonction publique⁷⁰⁷. En 1716, le chirurgien Keyser figurait parmi les plus gros marchands de la ville, enrichi « durant les dernières chertés ». En 1730, c'était le receveur-greffier en titre de la ville qui pratiquait le commerce. On trouve aussi « un fermier du domaine » en 1734, un « receveur de la vente des sels étrangers » en 1746-47, un « commis-greffier » au greffe municipal, en février 1761, un « commis à la régie des cuirs » en 1771⁷⁰⁸.

Cette interpénétration n'allait pas toujours de soi. En 1710, la prévôté-gruerie-chambre de police de St-Avold, après réunion solennelle avec le maire et les « élus » (notables cooptés), s'opposa à l'intrusion de Nicolas Pernet⁷⁰⁹ en son sein. Cet individu, enrichi à St-Avold dans la ferme du magasin à sel et l'entrepôt, aussi bien du sel que d'autres marchandises⁷¹⁰, venait d'acheter à Nancy la charge d'assesseur-garde marteau à la gruerie de St-Avold. C'était une charge de juge, traditionnellement dévolue à un avocat. Aussi, la compagnie proposa au Duc de Lorraine le rachat au même prix (200 £) pour contrer Pernet et faire exercer cette charge par le premier échevin en attendant qu'un

⁷⁰⁶ Les statistiques comprenant toutes les dates se trouvent en annexe, à la fin de l'ouvrage.

⁷⁰⁷ Ibidem, 5 août 1751.

⁷⁰⁸ Ibidem, 7 mars 1716, 7 mai 1730, 19 décembre 1734, 4 mai 1747, février 1761, 31 octobre 1771.

⁷⁰⁹ Sur N. Pernet, AMSA : délibérations, 15 août 1708, 26 mai 1710, 22 juillet 1710, 29 décembre 1710. Rôle de la subvention 1711 et 1718. AD Moselle, inventaires, B 6376.

⁷¹⁰ En 1709 il avait acheté une maison à Faulquemont, possédait vraisemblablement déjà son logement de St-Avold et pour environ 3000 £ de créances diverses. En 1711, il était cotisé à 9 gros de pied-certain, ce qui le plaçait dans le bas du groupe des 36 plus imposés (15 % de la population). Cette modération relative venait probablement de sa position conjointe « d'entreposeur du tabac » qui devait lui donner une exemption.

« digne sujet » se présente. Face à ce tir de barrage, Pernet dut se tourner vers un autre office, de moindre dignité, une charge plus financière, plus technique et dont la participation aux délibérations donna lieu plus tard (en 1772-75) à d'autres affrontements, la charge de « receveur-secrétaire de ville », qu'il acheta en décembre 1710.

Les officiers et commis faisaient du commerce pour s'enrichir et les marchands, enrichis, achetaient des offices pour bénéficier d'exemptions fiscales⁷¹¹ comme pour diversifier leurs placements financiers, voire pour préparer un héritage à leurs enfants.

D'autre part, le commerce, les fermes et les placements financiers allaient de paire. Une bonne partie du commerce se faisait à crédit, on payait les fournisseurs fréquemment un an après livraison, et les clients payaient eux-mêmes fréquemment avec des retards considérables⁷¹². Dans ces conditions, un office était un placement sûr, qui permettait de mieux faire face à une éventuelle faillite, c'était un « stock de capital ». D'autre part, les « admodiataires » de fermes, quelles qu'elles soient, dîmes, domaine ducal, seigneurie particulière ou simple établissement agricole, étaient amenés à manier de plus ou moins grosses quantités de produits sensibles comme le blé, l'avoine, etc qui faisaient d'eux nécessairement des commerçants. Enfin, les marchands faisaient partie du petit lot d'hommes capables par leur crédit financier d'avancer le prix des adjudications de fermes. Au besoin, d'ailleurs, ils s'associaient entre eux pour atteindre la masse critique nécessaire⁷¹³. Il n'est donc pas étonnant que l'on retrouve parmi eux beaucoup « d'admodiataires ».

L'exemple de Nicolas Pernet, ci-devant fermier du sel ou du tabac, receveur-greffier de St-Avold et réputé marchand aux yeux des asseyeurs de la subvention est ici encore intéressant⁷¹⁴. A sa mort, on lui devait une multitude de « promesses » ou

⁷¹¹ Cf. AMSA, art. 89, notamment l'exemple de Joseph Delesse, le « plus gros des marchands-magasiniers » de St-Avold, plus gros cotisé de la ville (document de 1780). Pour échapper à l'impôt il utilisa les trois moyens existants par ... trois mariages successifs, la construction de deux nouvelles maisons et l'achat d'une charge d'échevin municipal. Les collecteurs pour ne pas perdre totalement ce gros contribuable augmentaient systématiquement sa cotisation aux ponts et chaussées pour compenser la perte sur la subvention, quand il en était exempt. Il se plaignit finalement à la chambre des comptes qui modéra sa cote de quelques points.

⁷¹² Nombreux exemples dans D. Hainzelin, op. cit. et M.J. Fournel, op. cit.

⁷¹³ On retrouve plusieurs exemples au XVIIIème siècle dans les inventaires après décès de ces contrats d'association entre marchands et avec des détenteurs de capitaux, par exemple des officiers de l'armée, notamment pour participer à des adjudications de coupes de bois.

⁷¹⁴ Nous analysons ici l'inventaire après décès de Pernet, AD Moselle, B 6376.

« obligations » (environ 150). La plupart de ces papiers avaient été signés dans le cadre des activités consécutives à des « admodiations » seigneuriales⁷¹⁵.

On peut ainsi suivre, année après année, les petits crédits (de quelques livres à quelques dizaines de livres) accordés par Pernet à des paysans, incapables de subvenir momentanément à leurs charges, dans tel village dont il était le fermier. Parfois, cela s'achevait par le dépeçage du débiteur.

L'héritage laissé par Nicolas Pernet (nov. 1719)⁷¹⁶

	Actif	Passif
Dettes actives	- 8800 £ de Frce - 8 quartes de blé et quelques autres de seigle et avoine	
Dettes passives		1273 £ de Frce
Immeubles	- 1 maison à St-Avold et 2 jardins - 5 parts d'une autre maison à St-Avold - 1 maison à Faulquemont - 1 maison à Bistain	
Meubles	- Les meubles d'une maison, 5 lits équipés, une pendule, ... vaisselle.	
Textiles	- 87 draps de chanvre - 26 draps de lin ou de toile d'étope - 66 serviettes de chanvre - 23 nappes de chanvre - 45 serviettes d'étope - 1 toile de chanvre (100 aulnes) - 1 toile d'étope de lin (45 aulnes) - 40 £ de chanvre - 13 £ de fil de chanvre - 8 £ de lin - 60 £ de laine crue	
Bestiaux	- 2 bêtes rouges - 3 jeunes porcs de l'année	
<i>Bilan</i>	<i>environ 15.000 £ de Lorraine</i>	

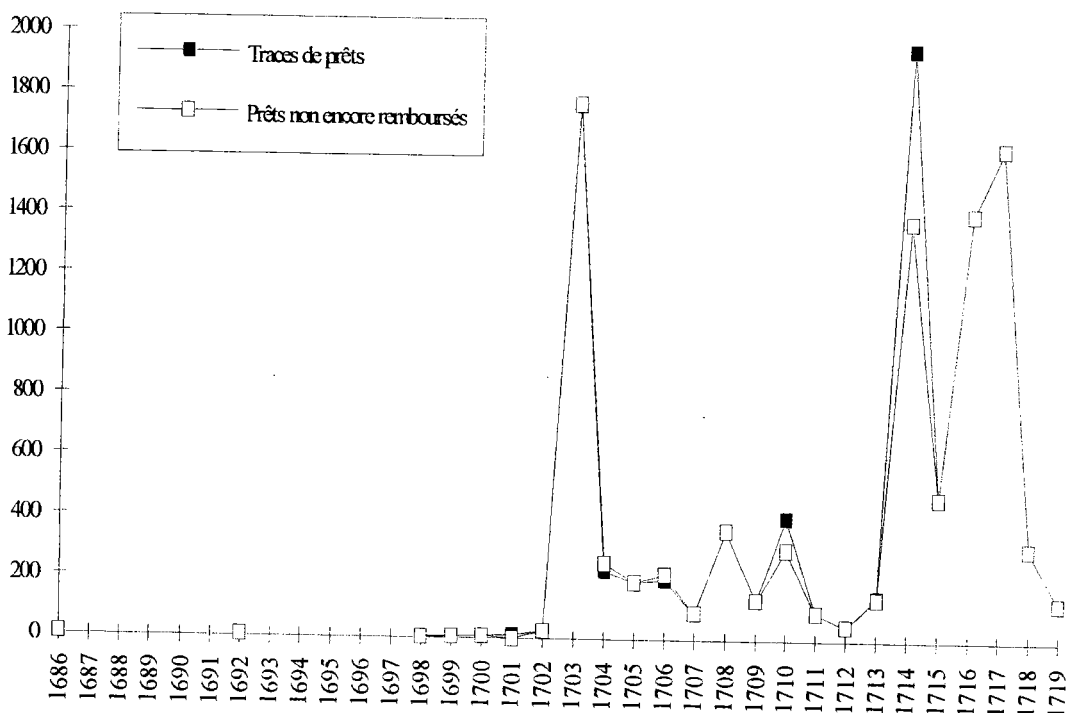
Ainsi, son frère, Jean Pernet et sa femme, Anne Fanar, avaient bénéficié de plusieurs prêts de Nicolas, entre 1705 et 1716. A la suite de la mort de cette dernière, Nicolas Pernet récupéra la part d'héritage de son frère ainsi que tous ses autres biens après lui avoir intenté une procédure.

⁷¹⁵ Pernet exerçait des fonctions de fermier seigneurial dans différents lieux, dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de St-Avold et sous-traitait une partie des revenus qu'il devait percevoir, par exemple les dîmes de Neu-Forweiler, pour lesquelles il existe plusieurs baux dans l'inventaire après décès. Aussi, les créances qu'il possédait encore à sa mort étaient regroupées par villages en fonction de la chronologie des amodiations qu'il avait obtenues de son vivant.

⁷¹⁶ Il y a plusieurs anomalies dans l'inventaire Pernet, peut-être dues au fait que sa veuve pouvait revendiquer des objets comme sa propriété propre, sur la foi de son contrat de mariage. Il n'y a aucun objet de luxe, tapisseries... ? aucun stock alimentaire ni aucune dette chez les marchands, bouchers boulangers..., ni aucun argent liquide ! Il est certain que l'on passe des choses sous silence.

Dans un autre cas, on voit Nicolas Pernet récupérer les reconnaissances de dettes d'un paysan, Henry Mineur, de Neu-Forweiller, village dont il était le fermier seigneurial semble-t-il. Mineur avait contracté les 155 £ de dettes dont on retrouve la trace, en 4 opérations, entre 1712 et 1717, auprès d'un boulanger et d'un huissier de Sarrelouis notamment. Ces deux personnages morts, leurs veuves avaient réalisé ces papiers auprès de Pernet. Aussi, celui-ci ayant concentré les créances sur Mineur, acquit tous ses biens, en 1717.

Graphique 3 Les dettes actives de la succession Pernet ⁷¹⁷



Toutes ces propriétés devaient être assez rapidement revendues car il n'en restait rien en 1719.

Pernet prêtait aussi à sa famille, son frère comme on l'a vu mais aussi son beau-frère, à des officiers occasionnellement, dans les villes des environs (Boulay, Faulquemont, Sarrelouis, St-Avold). On lui connaît enfin quatre autres opérations bien plus importantes (1200 à 1700 livres) mais réalisées encore localement, avec un sous-fermier,

⁷¹⁷ Cette courbe doit être observée avec circonspection : au début de la période, il y a peu d'opérations, mais c'est peut-être que la trace en a disparu. Constatons cependant, qu'il y a quelques papiers réglés (accompagnés de reçus) dans l'inventaire. Mais sont-ils tous là ? D'autre part, certains papiers (prêts) sont réglés probablement par d'autres (héritages, partages, cessions) mais l'inventaire n'en fait pas état. Il y a donc des « doubles-comptes » en quelque sorte et la succession ne pourra pas récupérer 8800 £ mais plutôt dans les 7500. Enfin, 48 « promesses », d'un livre de 80 pages de « promesses » ne sont pas encore acquittées et ne sont pas détaillées par l'inventaire : représentent-elles 50 £ ou 5000 ? Probablement dans les 1000 £, si l'on en juge par les papiers détaillés. De sorte que les dettes actives de la succession représentent environ 8500 £ en tout.

un sergent de la prévôté de St-Avoid, peut-être un marchand de Saint-Avoid, André Richard, en 1703. Un seul papier semble directement lié à des activités commerciales, un dû de 35 « escus » (105 £) à un certain Jean le Jeune, « marchand à Sedan », ...mais cautionné par son frère, de Tritteling. Papier de financier plutôt que de marchand, de quelqu'un qui refinance de la dette, plutôt que de quelqu'un qui finance des achats.

En fin de compte, il est évident, à observer cet inventaire, que Pernet était d'abord un gestionnaire de seigneuries, ensuite un petit banquier, un marchand « secondaire » enfin, car son activité commerciale était entièrement conditionnée par sa première activité, celle de fermier.

On peut voir dans le stock de textiles décrit par l'inventaire Pernet⁷¹⁸, beaucoup de tissus et matières premières qui peuvent avoir été récoltés ou fabriqués localement (laine, lin, chanvre, alors qu'il ne possédait pas de ferme et seulement quelques animaux « d'auto-subsistance »), rien d'étranger comme du coton, rien que des petites quantités, 100 aunes de chanvre, 87 nappes de chanvre, alors que Crampel, à Lunéville, maniait des 7000 à 27.000 aunes par an et surtout des marchandises bien plus variées quant à leurs qualités et provenances. D'autre part, il n'y a aucune trace de livres commerciaux, pas de lettres de change, pas de factures de fournisseurs, pas de crédits-clients.

On peut en déduire que Nicolas Pernet n'était qu'un intermédiaire entre les paysans et les marchands, lié à des trafics exclusivement locaux. Il s'agissait d'un commerce lié à la rente foncière, très proche de la terre et permis par la possession d'un capital de départ : terre ou argent ou crédit permettant de participer à des enchères sur des fermes.

Deux autres inventaires après décès de *marchands* de St-Avoid, à la même époque (1706-1710), nous montrent que ce qualificatif s'appliquait à quiconque possédait un capital et pouvait donc spéculer sur autre chose que sa simple force de travail.

⁷¹⁸ Ce n'est probablement pas véritablement un stock commercial mais plutôt un stock de précaution, de thésaurisation, de standing. Ces stocks étaient très variables d'une famille ou d'une personne à l'autre. Ainsi, on peut constater que le contenu des armoires du prévôt, mort seul et subitement en 1702 (rien n'a donc été subtilisé, sinon l'argent de poche... qui manque en effet, alors qu'il n'y a pas de stock alimentaire, à l'entrée de l'hiver...et aucune dette revendiquée par un aubergiste ou un boucher !) contient très peu de textiles, uniquement des effets personnels, culottes, perruques... (Il y a par ailleurs beaucoup de meubles, plusieurs tapis et tapisseries, une grande glace, 159 livres dans la bibliothèque, énormément de papiers officiels). Par contre, chez le bailli (De Choisy, 1702), on retrouve énormément de linge et chez le seigneur de Valmont (Cailloux, 1704), sorte de gentleman-farmer, on retrouve plus de 320 aunes de tissus locaux.

Un marchand-tanneur et un marchand-aubergiste ⁷¹⁹

Eléments de fortune	Marchand-aubergiste	Marchand-tanneur
Meubles courants	10-12 pièces meublées	380 frs
Textiles	-29 draps (chanvre, lin et étoupe) -9 taies 26 nappes -60 serviettes	-24 draps -8 taies et 10 tayettes -6 nappes -12 serviettes (Tot.=230 frs)
Bestiaux	2 chevaux 4 vaches (2 en pension à Host) ½ taureau 5 petits porcs	518 frs
Stock alimentaire	-13 hottes de vins de trois sortes -2 quartes de blé - Quelques livres de lard - 13 jours en seigle - 2 jours en orge -½ jour en chanvre -17 fauchées de prés	
Argent-liquide		3.500 frs
Capital technique	-1 chariot (4 roues) et harnais -Auberge du grand-cerf -écurie	4.200 frs (stock de cuir)
Immeubles	- 1 petite maison -4 mazures 14 jardins	(2000 frs sur les 3500 thésaurisés étaient destinés à l'achat de 4 terres)
Dettes actives	180 £ (plus ou moins irrécouvrables, dettes de boisson)	
Dettes passives	De peu d'importance	
<i>Total et bilan</i>	<i>environ 10.000 £ de Lor.</i>	<i>8.828 frs b. (3783 £ de Lor.)</i>

Valentin Goutt était un propriétaire à l'aise qui amassait des biens fonciers (14 jardins, 17 fauchées de prés) et immobiliers (5 maisons). Ainsi, il pouvait nourrir les chevaux des voyageurs, les voyageurs eux-mêmes dans une certaine mesure, du produit de ses propriétés. Il cultivait le chanvre que sa femme et sa servante préparaient et filaient, un tisserand lui en faisait les draps qui se retrouvaient dans son auberge. Il réalisait ce que l'on appellerait aujourd'hui une « concentration verticale ». Il n'était pas à la merci du marché, paradoxalement c'est bien cela qui le faisait *marchand* aux yeux de ses concitadins. Ajoutons qu'il vendait peut-être quelques surplus alimentaires mais cela ne devait pas être son objectif principal.

Dans le même établissement, Jean Nicolas Weis, « hôte du grand cerf » en janvier 1747, avait un inventaire après décès encore plus significatif⁷²⁰. Au cours de multiples acquets il avait accumulé durant sa vie professionnelle 5 jardins à St-Avold et 4 prés, 6 autres prés à Hombourg, Dourd'hal et Longeville. Pour « loger à pied et à cheval »

⁷¹⁹ Valentin Goutt, à l'auberge « où pend l'enseigne du grand-cerf », en juillet 1706 et Jean Margo, marchand-tanneur en février 1710.

⁷²⁰ AD Moselle, B 6383.

il lui fallait du foin ce à quoi devaient pourvoir ses prés et dans ses jardins, il y avait probablement du chanvre car dans ses armoires on trouvait 96 £ de fil de chanvre, 83 £ d'étoupe (dont 23 £ « chez la fileuse »⁷²¹), 26 £ de chanvre brut et 6 £ de lin. Avec ce stock il pouvait obtenir environ 700 aunes de toiles des trois sortes, de quoi renouveler ces draps, taies, serviettes nappes qu'une auberge consommait en nombre.

Le *marchand-tanneur* Margo, lui, voulait devenir propriétaire foncier. On le comprend ! il ne disposait d'aucune réserve alimentaire, dépendait totalement du marché pour ce qui était le plus stratégique dans l'approvisionnement : l'alimentation. Si une bonne partie de son argent se trouvait dans son stock de « cuirs à façonner », son objectif n'était pas à priori d'augmenter ce capital technique mais d'investir dans la terre. Il était certes, grâce à ce petit capital indépendant pour ce qui concerne son art car, non seulement il était tanneur mais encore il était marchand de cuir et au surplus sans recours au crédit, mais pour ce qui concerne son alimentation, sa dépendance risquait de mettre toute l'entreprise familiale à bas.

Il thésaurisait donc, pouvait accroître son stock commercial à court terme, attendait l'occasion et arrondissait ses lopins qui amélioraient ses capacités d'auto-subsistance. En deçà d'un certain niveau de fortune, une petite agriculture d'auto-subsistance était fondamentale pour la stabilité de toute entreprise. C'est pourquoi, elle était si universelle.

Finalement, au XVIIIème siècle le concept de marchand recouvrait deux réalités différentes. D'une part, il y avait un commerce « d'exportation » ou de redistribution à l'échelle de la seigneurie (ou du canton du XIXème siècle), des matières premières et productions locales, plus ou moins transformées par l'artisanat. Ainsi l'aubergiste exportait de la viande ou du foin ou du chanvre par des clients qui venaient les consommer à domicile ou le tanneur exportait dans les campagnes des environs des peaux issues de l'élevage local ou, le fermier, du blé. Au début du siècle, ce commerce était de très loin le plus important à St-Avold, reflétant la ruralisation de la ville, disons qu'il s'agissait d'un commerce de bourg plutôt que de ville, exercé en partie, jusqu'à la Révolution par les fermiers des droits seigneuriaux, des dîmes, des abbayes locales, etc, accumulateurs de surplus agricoles, puis au XIXème siècle par les *marchands en gros*, marchands de grains, bouchers propriétaires de troupeaux, etc.

⁷²¹ Donc sa femme ne filait pas ou plus, il recourrait à la fileuse avant de confier le fil à un tisserand, puis la toile à un tailleur, puis le drap au teinturier éventuellement.

Et puis il y avait un commerce plus conforme à notre idée contemporaine de commerce, celui des intermédiaires à toutes échelles, important plutôt qu'exportant, des produits et denrées très variés et de toutes provenances. Merciers, épiciers, marchands, négociants, ce sont eux qui faisaient partie de la confrérie des marchands. Les inventaires après décès⁷²² nous permettent d'approcher leur activité en la situant dans l'ensemble urbain grâce au taux d'imposition auquel étaient soumis les défunts, dans les années précédentes⁷²³.

On dispose notamment d'inventaires de boutiques qui nous renseignent sur ce que l'on vendait et l'on dispose aussi de quelques inventaires de papiers de commerce qui nous renseignent sur le réseau des fournisseurs, le montant des factures.

Ainsi, à la mort de François Mathieu qui avait été un des plus gros commerçants de la ville, maire, au début du siècle, admodiateur de la grosse gabelle (plus gros impôt local), le contenu de sa boutique fut transféré à l'un de ses fils, Nicolas, les autres parts d'héritages étant dédommagées en meubles, espèces, argenterie...

La succession de François Mathieu, août 1727

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-3 maisons et écuries à St-Avoid -1 maison et pressoir à Porcelette + 4 jours de vigne -1 mesure à St-Avoid -115 jours de terres à St-Avoid -36 fauchées de prés dans les villages limitrophes, plus de 10 jardins	Considérable (20-30.000 ?)	
Meubles courants, effets personnels	distribués informellement aux héritiers ou réservés par la veuve	2961	
Stock commercial : (contenu de la boutique)	-plus de <u>180 aunes de tissus</u> : uniquement des lins, chanvres et étoupes - lins, chanvres et étoupes en brut et en fil, chanvre de cordonnier -linge, literie, rubans, fil, dentelle, corde, boucles de souliers, 1 cent de pipes de terre, poterie -vaisselle, <u>quincaillerie</u> , métaux (cuivre, laiton, étain, fil de fer...), petits outils -100 aines de milliers de clous de toutes tailles et finalités -94 planches -quelques <u>épices</u>		
Total		676 £	
Caisse	comprise dans le stock de la boutique		
Dettes actives	-27 impayés (de 1711 à 1727) -quelques autres probablement récents	636 67.7.6.	
Dettes passives	Aucune		0
<i>Bilan</i>	<i>Immeubles(20-30.000 £) + 4340</i>	<i>+4340</i>	

⁷²² AD Moselle, B 6376-6394.

⁷²³ Pied-certain des rôles du XVIIIème siècle et cote sur les matrices foncières et mobilières du XIXème siècle.

C'était la boutique d'un vieux commerçant qui liquidait son stock, un reste en quelque sorte, d'assez faible valeur. Les impayés de Mathieu ne représentaient plus qu'un reliquat lui aussi d'assez faible valeur⁷²⁴. Tout l'actif était dans le foncier et l'immobilier qui faisait de ce marchand l'un des tous premiers propriétaires de la ville.

Les inventaires différaient ainsi selon que le marchand était en pleine activité ou selon qu'il était plus ou moins retiré des affaires. Dans le premier cas, on trouvait un stock commercial, des papiers (à l'actif et au passif) importants en valeur par rapport aux propriétés. Dans le second cas par contre, les dettes étaient plus ou moins liquidées, transformées en prêts à plus long terme, le stock avait maigri et le marchand avait consolidé ses positions foncières et immobilières⁷²⁵. La valeur mobilière, de courte durée s'était transformée en valeur de longue durée, en « héritage » comme l'on disait alors.

L'inventaire de François Knoepfler, réalisé en avril 1741 montre la même réalité (page suivante).

Ce marchand qui en 1724 et en 1734 était la deuxième cote d'impôt de la ville (50 sols de pied-certain) derrière un autre Knoepfler (60 s), tanneur celui-ci, n'avait plus qu'un stock commercial insignifiant, au moment de sa mort, en 1741. Par contre, son patrimoine foncier et immobilier était là encore considérable, ses « dettes actives » aussi. Mais ici, un grand nombre des prêts avait été accordé aux héritiers, un fils officier dans l'armée de l'Empire qui trafiquait en Allemagne ou y menait la grande vie (on ne sait), plusieurs gendres, qu'il avait mis en selle ou auxquels il avait avancé les frais du mariage⁷²⁶.

La boutique montre que François Knoepfler avait été un détaillant comme les autres que l'on peut observer. Il avait aussi été un grossiste à l'occasion, notamment quand il avait, avec deux autres pointures du capital local rassemblé pour 12.000 £ de France (15.500 £ de Lorraine) de fournitures pour les armées du Roi.

⁷²⁴ Mais cette liste de petits crédits-clientèle nous retrace la zone de chalandise de ce marchand. Voir la carte de cette chalandise, un peu plus loin, comparée à d'autres.

⁷²⁵ Cette différence entre les inventaires après décès des marchands en activité ou en fin d'activité est signalée par P. Goubert (*Types de marchands amiennois au début du XVIIème siècle*, in *XVIIème siècle*, 1956, pp 648-670).

⁷²⁶ Il est très possible que Dubois (le gendre) et Charles François (le fils) aient été les agents commerciaux sur les foires d'Allemagne de Knoepfler. Ils ont emprunté à ce dernier des sommes libellées en monnaies germaniques diverses en plusieurs fois et en deux stades, pour Dubois entre 1725 et 1728, pour Charles, entre 1736 et 1739. A la même époque (à 15 ans près), le phénomène est attesté pour le marchand-magasinier de St-Dié, Gaillot (M.J. Fournel, op. cit.), dont un fils fut le commis voyageur avant de finir dans la peau d'un officier de la guerre de Sept Ans.

Inventaire des biens de François Knoepfler, marchand-bourgeois de St-Avoid

(Valeur en £ de Lorraine)		Actif	Passif
Immeubles	-3 maisons avec 2 écuries...	5400 £ ⁷²⁷	
	-2 jardins (plus de 1 jour)		
	-11 jours de cultures et quelques fauchées à St-Avoid	2400 £	
	-Quelques terres à Porcellette et Valmont, Boucheporn (17 acquêts réalisés en tout par le défunt, entre 1699 et 1729)		
	-8 places à l'église paroissiale et 3 bans dans celle des Bénédictins.		
Meubles, effets personnels	-Tissus : 655 aunes de toile de chanvre, 310 aunes de toile de lin et 8 d'étoupe	680	
	-linge et literie (habits distribués)	924	
	-Etains, matériel, meubles	989	
Total		2593	
Bétail, stock alimentaire	-1 vache et un veau -8 quartes de blé -2 quartes de seigle -1,5 milliers de foin		
		111	
Stock commercial : Dans la boutique			
		250	
Caisse	Orfèvrerie et argenterie	1423	
Dettes actives	-Toussaint Dubois, gendre et marchand à Metz	4200 £ d'Emp. 1092 £ de Fre 630 £ de Fre	
	-Ch. Fr. Knoepfler, fils	400 Fl. Emp. 29 Gueldres	
	-Autres héritiers	8726 £	
	-Le Roi de France	4000 £ de Frce	
	-Autres	839 £	
Total		22.400 £	
Dettes passives	-Le Baron de Héning		600
	-sa fille		600
	-la fabrique de l'église paroissiale		255
	-l'Abbé, un avocat pour honoraires, frais funéraires...		65 et plus
Total			1600
<i>Bilan</i>	<i>[+ de 8000 £] + 25.177 = 33.177</i>	<i>+ 25.177 £</i>	

On peut difficilement dissocier chez les commerçants naboriens leur commerce de détail local de leurs activités « hauturières » qu'ils pouvaient pratiquer plus ou moins occasionnellement ou à certaines époques de leurs carrières commerciales.

Mais les inventaires dont nous disposons ne révèlent jamais des fortunes extraordinaires⁷²⁸, d'autre part, s'il y a bien un ou deux commerçants très très imposés par

⁷²⁷ Nous évaluons ce patrimoine grâce aux déclarations du locataire, le fils, Gaspard Knoepfler, 90 £ de loyer annuel d'une des maisons (X 3) et 120 £ pour les terres et la grange de St-Avoid. Nous admettons que les loyers représentent 5 % du capital (X 20).

rapport aux autres, à chaque époque du XVIIIème siècle, ils font souvent jeu égal avec quelques tanneurs, aubergistes, bouchers dont la chalandise était nécessairement plus locale.

Tout cela nous fait plutôt admettre que le commerce local n'atteignit jamais le niveau financier du très grand commerce, celui qui fut atteint par le fameux *commerce d'entrepôt* de Nancy ou de quelques villes de Lorraine du Sud ou peut-être de Metz.

Même en 1780 ou 1785, le capital du commerce le plus important de la ville ne devait pas atteindre 100.000 £, comme le montrent quelques exemples analysés plus loin.

Même riches à St-Avold, les marchands locaux faisaient plutôt partie de la poussière des petits marchands qui faisaient foule sur les grandes foires et non du petit nombre des grands. Leurs engagements financiers restaient modérés, leur capacité de résistance aux aléas conjoncturels en était renforcée et la grande continuité (peu de faillites locales) du commerce naborien, comme de l'ensemble du commerce de Lorraine allemande, témoigne finalement de cette solidité atteinte par la modération des mises. Cette solidité résultait aussi du chassé-croisé des « participations » mutuelles. En effet, les marchands étaient issus d'un petit nombre de familles apparentées, les aînés, les veuves et les beaux-pères finançaient le démarrage des cadets, des fils et des gendres.

Peut-être était-ce encore un résultat de la faible spécialisation du commerce et de sa proximité de la terre : en effet, dans une toute petite ville, le marché local ne permettait pas de développer un commerce de détail de très grande envergure par contre, la spéculation sur les récoltes était omniprésente. Le marchand ne cherchait donc pas à faire fortune dans le commerce pur mais plutôt dans la prise de fermes comme le montrent de nombreux exemples locaux. Finalement, la faiblesse du pouvoir d'achat local ou l'ancienne habitude du recours maximal à l'auto consommation limitait les capacités d'expansion locale des marchands redistributeurs.

Un stock de mercier, inventorié en 1736, à l'occasion d'une saisie, celui de Jean César-père, de Hombourg, nous montre des produits venus de l'extérieur (et aucune toile de chanvre ou de lin qui pourrait être d'origine locale et avoir été produite sur commande) mais c'est encore une activité qui semble celle d'un détaillant⁷²⁹.

⁷²⁸ Les inventaires de faillites qui ont été analysés pour différentes villes et régions montrent que la fortune des marchands les plus riches de chaque ville était proportionnelle à la taille de leurs villes respectives.

⁷²⁹ Par comparaison avec d'autres inventaires de boutiques analysés plus loin.

Un stock de mercier détaillant, en 1736

Produits	« Aulnage »
-20 pièces de Perse et 12 pièces de toile	743 aunes de Brabant
-Toile à matelas	65 aunes de Francfort
-3 pièces de flanelle	60 aunes de Berlin
-32 pièces de toile, indienne, ratine, droguet camelot d'Angleterre, étamette, pluche...	221 aunes de Paris
-26 coupons de Serge	39 aunes de Paris
-Drap du Nord	22 « guerdes »
-quelques pièces de Bougrans, toile de Rouen, étamette d'Allemagne, crépon d'Alençon	11 aunes de Paris
-12 pièces de Rouen, 1 toile de Suisse	
-6 mouchoirs de Perse	
-10 paires de bas	
-fil de « Bretagne », -0,5 £ de poil de chèvre, -1,5 £ de soie	
-48 boutons	
Total : plus de 110 pièces de tissus formant plus de :	1161 aunes diverses

Le stock de Mathieu⁷³⁰, en 1727 avait déjà la structure de ceux des merciers-quincaillers-épiciers qu'on retrouve ensuite systématiquement à partir des années 30 et jusqu'à la Révolution. Cependant, il était encore constitué dans une large mesure de matières premières plus que de produits manufacturés. La reconstruction de la région absorba en effet longtemps plus de matériaux que de « meubles », plus de produits bruts que de produits finis, à fortiori de produits de luxe. On consacrait les fortunes à investir plutôt qu'à consommer. Dès la phase 1725-1750, on vit un changement notable à cet égard, que le stock de César reflétait déjà. On passa progressivement à une consommation d'objets plus finis et importés de l'extérieur, voire de très loin. A cette époque, la fin de la reconstruction, l'achèvement de la reconstitution du tissu économique local donnait à la région un pouvoir d'achat issu de la vente des surplus locaux, notamment agricoles et artisanaux. La densité des échanges, d'autre part, s'était sans doute accrue avec les développements de la politique systématique de rétablissement et d'accroissement des routes du duc Léopold.

Si bien que dès les années 1760, tout un bric à brac de bazar, même sous de faibles quantités et pour de bien pauvres valeurs, encombrait les boutiques et grossissait les inventaires.

⁷³⁰ Voir supra.

C'est le cas de l'épicerie de J.M. Schmit dont l'activité avait été poursuivie par sa veuve, Marie Kayser, elle-même issue d'un père chirurgien-marchand, ce qui rendait ce commerce, à vrai dire, un peu exceptionnel⁷³¹.

Chaque « épicier » avait un éventail de spécialité très personnel ou fonction des opportunités du marché. Ses rayons étaient susceptibles d'élasticité en fonction d'un vide commercial à combler ou d'une forte concurrence.

Ici, l'épicier vendait des produits à destination de quelques branches artisanales : tailleurs mais aussi cordonniers, teinturiers, peintres et il était de surcroît apothicaire, d'où une clientèle d'au moins 6 chirurgiens de Sarrelouis, Bambiderstrof, Leyviller et St-Avold qui étaient régulièrement en compte chez lui⁷³².

Le commerce de Marie Kayser, veuve de Jean Michel Schmit
(inventaire du 15 mai 1775)

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-Nombreux acquêts	?	
Meubles courants, effets personnels	une maison meublée, poêle, cuisine, chambres, cave, grenier, écurie louée (dont 1050 £ pour le contenu d'une grande armoire de chêne ferrée, aunes de toiles, draps...)	1370	
Total	-argenterie	851	
		2221	
Stocks alimentaires	-3 porcs	30	
	-7,5 quartes de pommes de terre	17	
Total	-un peu de blé, lard, ...	370	
Stock commercial	Dans la boutique :	6038	
Mercerie	-matériel de cordonnerie, poix, 468 allènes, ficelle, ... -Cordons, dentelles, rubans, galons, velours, soies, cols noirs, mitaines, gants, bonnets, bas, mouchoirs, jarretières -Tissus : indienne, camelot, serge, calane, flanelle, chamois, Rouen, Suisse, Cambrais, basin, coton, mousseline -fil, lacets, boucles, boutons, dés à coudre, anneaux de rideaux, épingles, peignes, brosses, clous -nombreux couteaux, canifs, ciseaux, écritaires, étuis, tabatières, pains à cacheter, -pipes de terre, terre à pipes, , bois des Isles, pierres à fusil, mèches de soufre -38 douzaines de chapelets -2 rames et 46 mains de papier, 216 cahiers de papier à lettre -Livres : -73 abécédaires -15 catéchismes		
Librairie,			

⁷³¹ Sa soeur, Marie-Barbe Kayser, veuve d'un officier de hussards, Nicolas Plessy vivait avec elle. C'est elle qui fit « tourner la boutique » après la mort de sa soeur. C'était aussi elle l'apothicaire qui continuait la tradition paternelle. Les deux soeurs étaient les filles d'un chirurgien (devenu ensuite amodiateur, munitionnaire et marchand), J.P. Kayser, qui avait créé « l'apothicaire ». L'autre, Marie, poursuivait l'épicerie de son mari.

⁷³² Ils avaient des lignes de crédit qui se gonflaient et se déflataient en fonction des nouvelles commandes, des paiements d'acomptes, règlements postérieurs. Toute activité commerciale se doublait d'une activité bancaire, de prêts sans intérêts aux clients, financés par les bénéfices du commerce et souvent par des emprunts préalables du marchand.

papeterie	<ul style="list-style-type: none"> -12 livres de prières « unterechtungebette » -16 « baumgarten » -8 « merengarten » -3 « la clé du ciel » (en All.) -6 « tugendbuch » -4 « verbereitung zum tod » -8 livres de prières en All. de Strasbourg -7 épîtres de l'évang. en All. -5 imit. de J.C. (en All.) -1 grand « Salm gärlein » -3 sacré coeur de Jésus (en All.) -1 « messe erklärung » -4 « parlemens » français et allemand -12 « sacré coeur de Jésus » en Français -20 « journées chrétiennes » -5 « ange conducteur » -2 heures nouvelles -6 petits livres de [cour] 	<p>(les 211 livres valent 143 £)</p> <p>-94 indéterm</p> <p>-76 en All.</p> <p>-39 en Frç.</p>	
(matériel de peinture) ou de teinture	<ul style="list-style-type: none"> -Alun, souffre, blanc d'Espagne, craye, rouge de Nuremberg, noir d'Allem., couleur de fer, tripoly, ocre de Berry, rouge d'Angleterre, terre de Cologne, orpiman rouge, schmack, suda, collafan, sable bleu, noir de Cologne, noix de Galles, fleur de soufre, vert de montagne, bleu de Prusse, bleu de montagne, gomme de Naples, laque pourpre, de Florence, de Venise, de Paris, jaune du Roy, vert de verry -nombreuses livrettes de métal, d'or fin, d'or de Paris, d'argent -52 douzaines de pinceaux -couperose, -Riz, poivre, vermicel, moutarde de Dijon, café, millet, -sucre blanc, fin, candi, d'orge, 		
Epicerie :	<ul style="list-style-type: none"> -Têtes de clous, clous de girofle, canelle, gingembre, muscade en fleur et en poudre, baie de laurier, safran, -amendes douces, sucré, en cocq, à la praline, raisins de Corinthe, dragés, limon confy -eau de coin, d'Anis, de vie, -vinaigre, huile d'olive 		
Pharmacie :	<p>Pour environ 465 spécialités que nous avons regroupées par catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> -<u>Bouteilles de ciro</u> de vinaigre, d'oeillet, de violette, berberin, pivoine, diacode, mure, fumeterre, scolopendre, scapilaire, d'eresimum, antiscorbutique, des 5 racines, de coucou, ...cannelle, coraille, rubarbe, écorce du Pérou, de chicoré, de rosepale,... -<u>Elixir</u> de propriété, histérique, de longue vie, vitriolé, carminatif de Védélius... -Oximel, miel rosa, blanc d'Inde, marguerite orientale, Diascordium oseieroticum, Mithridate -Confection al kernus -Crème de tartre -<u>Eau de rabel</u>, vulnéraire, de lavande, simple, de seche, l'eau d'Anum -<u>Extrait</u> de Saturne, d'Hellebore, ... de chardon béni, de mars apéritif, de centoré, d'aloès 	635	
(mise en ordre et estimée par le médecin stipendié et un chirurgien juré)	<ul style="list-style-type: none"> -<u>Fleur</u> de paiche, de benjoint - <u>Tinture</u> animée, des bois, de myrrhe... -<u>Essence</u> de safran, de bergamotte, d'absinthe, d'Anis, de citron, orange, pimprenelle, stirax, thé, de Paracelce, de girofle -<u>Baume</u> de Perou, de soufre anisé, de capagu, tranquille, verd de Metz, de commandeur, de Lameck, de Canada, d'Arseus, ... -<u>Esprit</u> de sel dulcifié, de fourmy, de corne de cerf, de corne de cerf rectifié, de vitriol, de creusson, de nitre, antiépileptique, de cochlearia -<u>Gouttes</u> anodines de Sidenham, de cannelle blanche, liqueur anodine 		

	<p>d'Hoffman</p> <p>-<u>Axsonge</u> de vipère, d'ours, de bléro, de chien, de renard, de loup, de cerf,</p> <p>-<u>Grain</u> humain, de serpan, de paradis, d'Avignon</p> <p>-<u>Huile</u> de cannelle, de muscade, d'origan, d'absinthe, de rut, de vitriole, de fenouil, de marjolaine, d'anis, de citron, d'aneth, de Sabine, de pétrole, sucseing, de sasafra, camomille, tartre, dipericum, de scorpion, de noisette, de verbascum, de corne de cerf, de Catherine, genièvre, thérebentine, romarin, sapin,</p> <p>-<u>Emplatre</u> divin, diaphane, de vigo simple, de vigo cum mercurio, diaphoretique, de muscilage, melilotte, diabolatum, dia chilon simple, diachilon gommé, de kernus, histérique, de bétoine, de sigu, de sperme de grenouille</p> <p>-<u>Sel</u> de mars apéritif, arcanum, , de tartre, d'armoise, de santoré, de chardon, de trefle, de tamaris, de cloporte de saturne, de genet</p> <p>-Mercure, arsenic, orpiman rouge, curcuma, borax de Venise, yeux d'écrevisse préparés, mine de plomb rouge, blanche, zinc, vitriol, mirobolan, coralline, cascarille, opium thebaicum, sucre de lait, sarcocolle, alois hepaticque, antimoine cru, polipode de chene, reglise en racine, coloquinte, cantarique, poivre, ... noy vomique, bois de Brésil, ypecacuana, alun calciné, ivoire calciné, thé, smaragd, tartre de vin blanc, capilaire de Canada, bolles d'Arménie, bruyère...</p> <p>-<u>Pierre</u> infernale, judaïque, divine, saffire, hyacinthe, ponce,</p> <p>-<u>Gomme</u> arabique, fine, commune, de mastique</p> <p>-<u>Poudres</u> de corne de cerf, d'écailles de mer, d'iris de Florence, de mars apéritif, de mars en mares, épileptique de marchionis, de vipère, calaminaire,</p> <p>-<u>Semence</u> de pivoine froide, de pareilles de Macédoine,</p> <p>-Cimmarouba, follicules de senné, kermes mineral, terre de cachon, ambre, castor d'Angleterre, cacao, bois chiche, basilic, fenouil de Florence, Cardamone, blanc de cerus, cristaux de tartre,</p> <p>-<u>Sang</u> de dragon brut, en larmes</p>		
Total		6673	
Caisse	(dont 730 £ rentrées depuis la mort de l'épicière)	1082	
Dettes actives	-89 crédits-clients à St-Avoid -57 crédits-clients extérieurs	4155	
Dettes passives	Factures commerciales : -2 marchands à St-Avoid -2 marchands à Nancy -1 à Francfort -1 à Sarrebruck -Emprunts divers à St-Avoid (4) 1 à Boulay -Frais funéraires -Confréries, fabrique -Emprunts à sa soeur		1886 (1218 267 147 254) 1478 69 101 210 1658
Total		14.501	5402
Bilan	Immeubles - 9099	+ 9099	

L'examen de la clientèle (par les dettes « actives ») nous montre que tout le gratin de la société locale fréquentait cette épicerie. Le maire royal, le gouverneur de la ville, trois seigneurs des environs, six curés de villages, les pères bénédictins, le directeur de la forge de Hombourg, une demi-douzaine d'officiers des armées en garnison. De ce

fait, cette clientèle s'étendait jusqu'à Sarrelouis, Sarreguemines, Puttelange et Faulquemont mais sur un petit nombre de clients (occasionnels ?).

Quoi qu'il en soit, l'examen des factures impayées et la somme de capitaux en jeux (11.910 £ de Lorraine) confirme l'impression laissée par le stock (de petites quantités de beaucoup de produits et d'objets⁷³³) : ce commerce était essentiellement un commerce de détail même s'il approvisionnait des « professionnels » tels que les cordonniers. C'était encore un commerce d'envergure très modeste. Ses fournisseurs (dettes « passives ») étaient géographiquement proches, la plus grosse facture, de loin, 879 £ était due à Delesse, marchand de St-Avoid et inversement la participation de Marie Kayser aux grandes foires (Bâle, Francfort...) semblait très limitée. Cela nous laisse penser que cette épicerie ne participait pas au commerce d'entrepôt sinon comme simple redistributrice de matériels et matières premières envers des artisans dont le calibre était lui aussi modeste.

La clientèle de Marie Kayser

	En nombre	%	En valeur	%
Part de la ville de St-Avoid	89	61		
Le Comte de Ficquelmont ⁷³⁴ (gouverneur)	1	0,7	1450 £	35
Part des hussards en garnison			354 £	8,5
Part des campagnes proches	46	31,5		
Part des autres villes	9	6		
Part des chirurgiens	6	4	294 £	7,1
Total	146	100	4155 £	100

La modestie relative de cette échoppe se retrouvait dans le niveau d'imposition des deux veuves Kayser cotisées collectivement à 17,5 sous de pied-certain en 1775. A cette date, cinq marchands étaient plus imposés, jusqu'à des 37 et 39 sous de pied-certain.

Par chance, nous pouvons évaluer deux d'entre eux et tout d'abord Jean Georges Knoepfler, « ancien capitaine au service de France » et marchand de fer, dont l'envergure était supérieure.

Pourquoi ?

⁷³³ Cette impression est évidemment renforcée par la pharmacie où beaucoup de produits n'étaient stockés qu'en quasi échantillons, c'est en « onces » et en « grains » qu'ils furent inventoriés, la valeur moyenne d'une potion du stock était d'une livre, sauf quelques produits courants tels que le sirop de vinaigre et la rhubarbe.

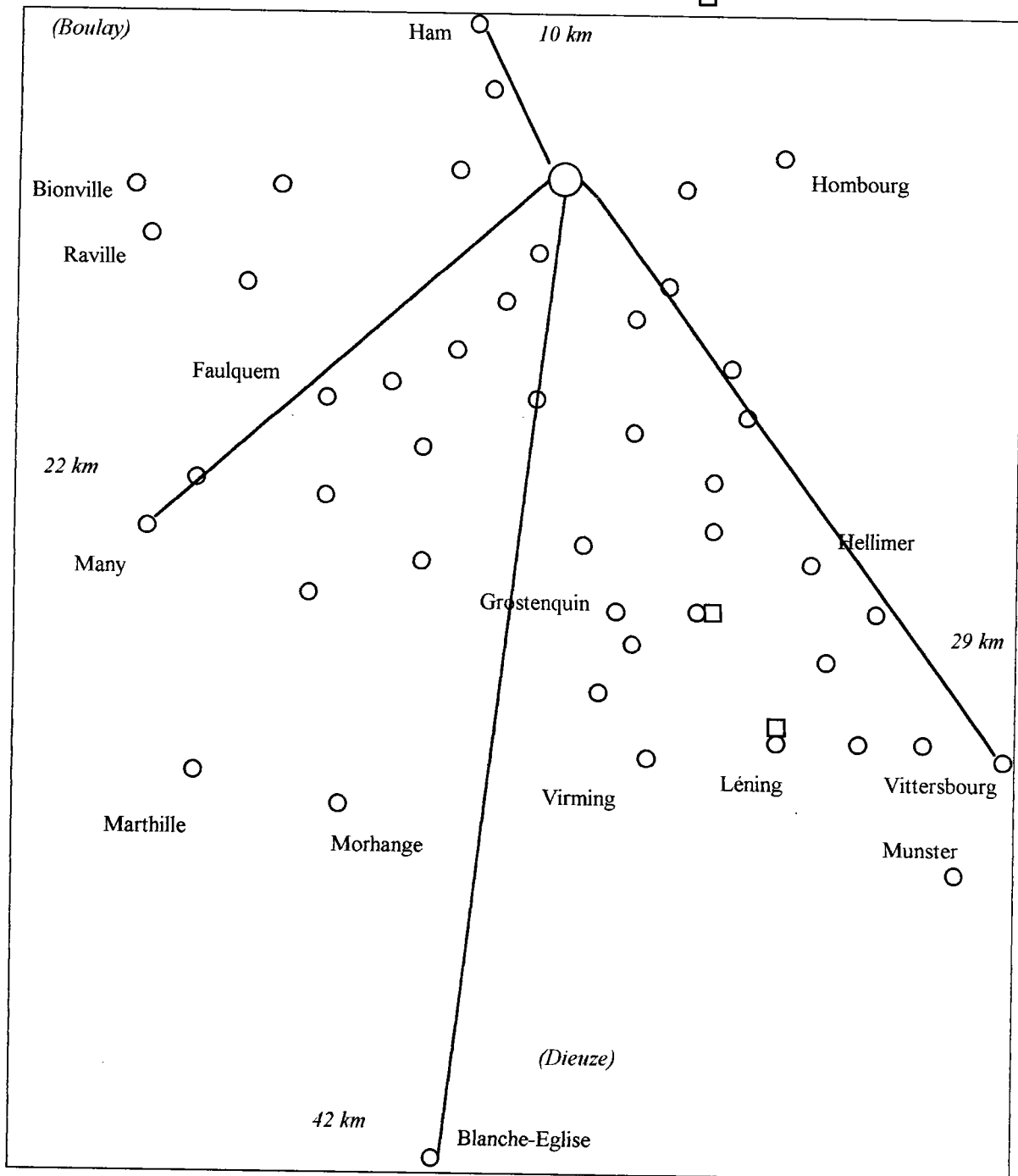
⁷³⁴ Le sieur de Ficquelmont faisait partie d'une famille très connue de la noblesse lorraine, nantie de terres et seigneuries dans la région de Lunéville (Parroy...). Cependant, lui-même ne vivait d'après ses dires que de sa pension d'Etat (Inventaire réalisé en janvier 1776, à la mort de sa femme, il possédait alors une maison de 2 ou 3000 £ un jardin et pour 2650 £ de meubles, source : B 6391).

Le commerce en fers de J. G. Knoepfler, août 1781 ⁷³⁵

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Stock commercial :	Quantités de différents fers	6746	
Dettes actives :	244 crédits-clients	25.740	
Dettes passives :	Aucune facture impayée		0
<i>Bilan commercial :</i>		+ 32.486	

Les artisans-clients de Knoepfler

Légende : ○ Maréchaux-ferrants □ Cloutiers



⁷³⁵ AD Moselle, inventaires, B 6393 ou 94.

Cela venait du fait qu'il approvisionnait presque exclusivement des artisans, en matériaux bruts. Son stock était constitué de quantités diverses de fers et aciers de toutes qualités. On peut donc parler pour ce qui le concerne de marchand en gros et c'était aussi le cas de l'épicier-quincailler-mercier Joseph Delesse que l'on retrouve souvent dans les factures de ses collègues de St-Avold qui étaient nettement moins imposés que lui⁷³⁶.

C'étaient des grossistes qui redistribuaient, dans le cas de Knoepfler uniquement des fers, auprès de particuliers (laboureurs, ...) mais surtout auprès d'un grand nombre de maréchaux-ferrants et quelques cloutiers, dans une vaste zone, surtout au Sud et à l'Ouest de St-Avold. Si la créance moyenne sur les clients de Knoepfler était de 105 £, ce qui était déjà beaucoup, les crédits aux maréchaux ferrants s'élevaient fréquemment à 200 ou 400 £ et jusqu'à 800 £. D'où l'énorme capital immobilisé dans ces crédits du marchand en gros à ses clients-artisans.

Knoepfler avait donc une chalandise assez étendue, plutôt plus étendue que celle des autres marchands naboriens. C'était plus une conséquence de sa spécialisation que de son envergure en capitaux.

En effet, un autre marchand, à la même époque, en 1762, Nicolas Lauer, avait un gabarit commercial nettement moindre mais une chalandise encore plus étendue, du fait de sa spécialisation.

Était-ce un boutonniier (fabricant de boutons) qui s'était lancé dans le commerce où un marchand spécialisé dans la mercerie, le bouton et ses accessoires ? on ne sait. Cependant, son stock était à la fois de faible valeur et très spécialisé (tout en restant hétérogène). Les tissus qui étaient très chers n'avaient pas beaucoup de place dans sa boutique et expliquent dans une large mesure la modestie des capitaux engagés.

La présence d'un cabriolet, objet extrêmement rare à cette époque chez les particuliers, même chez les marchands, nous permet de penser qu'il distribuait lui-même ses produits chez ses clients. Ceux-ci, des boutonnières et des tailleurs pour quelques uns, parfois à St-Avold, étaient tout de même essentiellement des marchands distribués à la fois dans les campagnes environnantes, où existaient donc déjà des petits épiciers et dans les villes des environs.

⁷³⁶ Knoepfler et Delesse étaient les deux marchands les plus imposés en 1775, à 37 et 39 sous, le suivant était à 26 sous.

Le commerce de Nicolas Lauer, marchand, décembre 1762 ⁷³⁷

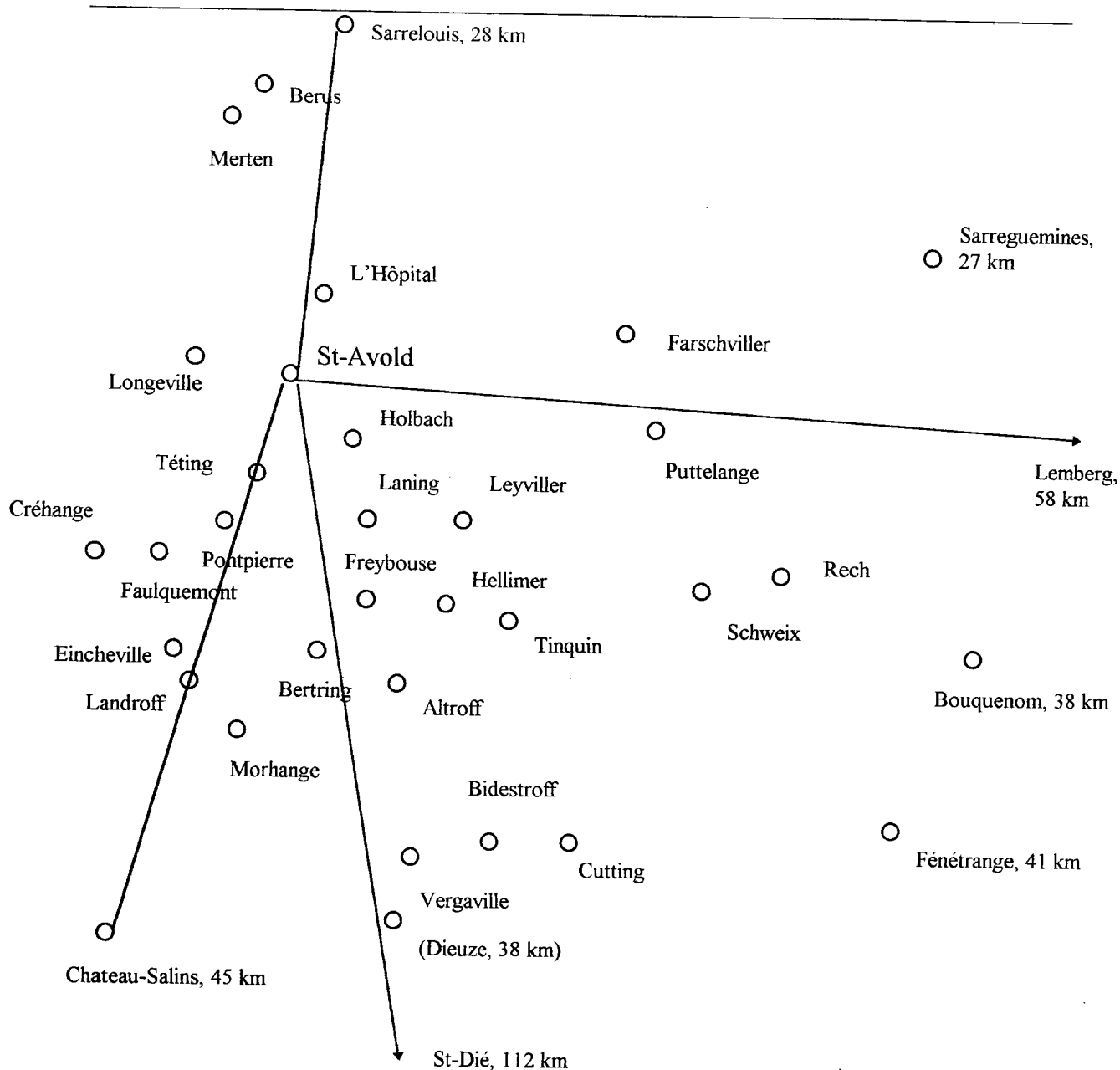
Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Divers	Un cabriolet et un cheval	120	
Stock commercial :		4850	
dans la boutique et une réserve	Epicerie, 266 £ de savon, beaucoup de mercerie, un peu de papier, très peu de tissu, 27 douzaines de sabots, 160 £ d'huile d'olive, des couteaux, épingles, rubans, cordons, 6800 aiguilles, des outils de boutonnières, beaucoup de boutons et garnitures de boutons, une douzaine de petites trompettes, 2 douzaines de casse-noisettes...		
Dettes actives	-Crédits-clients à 57 marchands -autres crédits-clients	3126 939	
Total		4065	
Dettes passives	<u>-Factures (£ de France) :</u>		
	-2 de St-Avold		242 £ de Frce
	-4 de Metz		560
	-1 de Nancy		197
	-1 de Neufchâteau		208
	-1 de Paris		443
	-2 de Strasbourg		339
	-1 de Sarrelouis		11
	-1 de Sarrebruck		235
	-1 de Mannheim		490
	-1 de Zurich		217
-1 de Bâle		128	
-2 de Nuremberg		799	
	total :		5895 £ Lor.
	<u>-capitaux prêtés à St-Avold</u>		3066 £ Lor.
Total		9035	8961
<i>Bilan commercial</i>		+ 74	

Aussi, sa chalandise était exceptionnellement étendue, son envergure moyenne était de l'ordre d'une quarantaine de kilomètres et englobait quelques marchands plus lointains notamment dans les villes des environs, surtout les petites comme Bouquenom et Sarralbe (5 et 6 crédits) mais même de plus grandes comme Sarrelouis (2 crédits) ou Sarreguemines (1 crédit), pour ne pas parler du cas probablement plus singulier de St-Dié.

Il s'agissait cependant d'un commerçant assez modeste, son commerce n'était que de l'ordre de 10.000 £ et de surcroît le capital était intégralement emprunté.

⁷³⁷ AD Moselle, inventaire réalisé à la mort de sa femme, B 6387.

Les marchands, clients de Nicolas Lauer



Un autre exemple pour cette époque, celui d'un marchand-cirier, Sébastien Goutt qui perdit sa femme en 1754, nous montre une petite épicerie-mercerie adjointe à un atelier de fabrication de cires et chandelles et à la commercialisation de ces produits (inventaire, page suivante).

Il s'agissait là d'un artisan qui élevait des abeilles, conditionnait la cire, tournait des cierges et vendait évidemment beaucoup aux fabriques des églises des environs. Aussi, dans ses « dettes actives » on retrouvait les échevins des églises de Creutzwald, Varsberg et Seingbouse.

Sébastien Goutt, marchand-cirier, avril 1753⁷³⁸

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	?	?	
Meubles courants, effets personnels		550	
Bétail et stock alimentaire	-2 vaches et 2 porcs -1 quarte de blé, ½ d'avoine. ½ de fèves -lard et jambons	95 15 77	
Total		187	
Stock commercial : Dans la boutique	Petit stock de mercerie, épicerie : -Corps gras : -cire noire pour souliers -106 £ de cire blanche -82 £ de cire jaune -4 £ de miel -3 pots de beurre fondu -12 £ de saindoux matériel : -Outils : -6 ruches -outils pour travailler la cire et table de travail -outils du métier de tourneur -stock de bois	123 539 1.10.0. 39 34 10 747	
Dettes actives	-De deux particuliers -des échevins de trois églises	13.9.0. 109.17.0.	
Dettes passives	-Marchand de Sarrelouis -confrérie du St-Sacrement -Delesse, marchand de St-Avoid		176 150 20
Total		1607	346
<i>Bilan</i>		+ 1261	

A voir son bilan on constate que c'était essentiellement un artisan qui disposait d'un capital, modeste mais « en toute propriété ». Cependant, il est intéressant de constater que ce cirier avait adjoint une épicerie à son activité principale. Tentait-il une reconversion vers le commerce pur ? on ne sait. Mais on voit bien que les petits commerces de toutes tailles pouvaient être très nombreux.

Aux antipodes, retrouvons notre deuxième cas de très gros marchand, à Saint-Avoid, Joseph Delesse, qui ayant perdu en août 1762 sa femme, Marie Richard, fit réaliser un inventaire de son commerce (voir page suivante).

Ce jeune marchand mobilisait toutes ses capacités financières au service de sa fonction principale. Ainsi, il n'avait ni charrette ni cheval, le transport de ses marchandises était entièrement sous-traité aux voituriers, il ne possédait aucun train de culture, pas de terres ensemencées.

⁷³⁸ AD Moselle, inventaires, B 6385.

Joseph Delesse, boutiquier et magasinier, août 1762

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Meubles courants, effets personnels		1843	
Stocks alimentaires	-7 quartes de blé -3 milliers de foin	70 54	
Argenterie		533	
Stock commercial :			
Dans le magasin :	- Tissus (grosses quantités) - chapeaux	15.171 526	
Dans la boutique :	- Matériel : Comptoir, 2 aunes de Paris et 3 aunes de Saint-Avoid, tissus (dont 2830 aunes de toile de chanvre et aussi 425 aunes d'estamette, chez le teinturier à Metz), bas, bonnets, mouchoirs, boutons, rubans épicerie, 6 pièces de vin de Bar et d'huile d'olive 82 «faulx» et pierres à faux	10.477	
Total		26.174	
Caisse	l'essentiel en écus et en Louis	2657	
Dettes actives	-15 prêts domestiques -Crédits-clients : -148 crédits-clients à St-Avoid -21 à Hombourg -16 à Longeville -20 à Folschviller et Valmont -154 dans 55 villes et villages situés dans un rayon d'une vingtaine de km, dans toutes les directions -1 à Sarrebruck, Kaiserslautern, Metz, Ligny	985 21584	
Dettes passives	-57 factures à payer, venant de France, d'Allemagne et de Suisse		28.928
Total		53.900	28.928
Bilan		+ 24.972	

Pour les propriétés foncières, on verrait plus tard⁷³⁹. Cependant, il s'assurait contre ce risque majeure, la disette, et son doublement ou triplement du prix du blé (survenu en 1770, entre 1788 et 1790...) en possédant une petite réserve de blé. 7 quartes de blé cela représentait 572 litres, de quoi nourrir une vingtaine de personnes pendant un mois... A cette époque de l'année, c'était trop, autant dire qu'il pouvait s'agir là d'une petite spéculation, à toutes fins utiles.

La masse de capitaux mobilisés dans ce commerce (50.000 £) autant que le bilan⁷⁴⁰ étaient impressionnants. Cependant, l'analyse des crédits et factures permet d'exclure qu'on ait eu affaire à un *commerce d'entrepôt*.

⁷³⁹ Ainsi, par la suite, il construisit à St-Avoid deux maisons (à partir de 1768) et en 1791, lors de la confection du premier cadastre, on le retrouva rentier quoique toujours enregistré en tant que marchand, mais proche de sa « retraite ». Il possédait alors à Saint-Avoid une maison de grande valeur et 10 parcelles diverses, soit quelques jours de terre. Et à l'extérieur de la ville ?... En 1797, sur la matrice des contributions de St-Avoid, la veuve Joseph Delesse possédait encore quelques biens dans 5 villages proches.

⁷⁴⁰ Les 23.000 £ du bilan représentaient à peu près la valeur de deux petits châteaux comme l'actuelle mairie de St-Avoid, ancien château du Comte de Héning.

Sauf si l'on entend par là un simple commerce de gros. En effet, si les factures ressemblaient à celles que l'on trouvait chez Gaillot, à St-Dié⁷⁴¹, exactement au même moment, à savoir un grand nombre de fournisseurs situés un peu partout⁷⁴², ici, rien n'indique un import-export franco-allemand. En effet, sauf quatre crédits-clients situés à hue et à dia, à Sarrebruck, Metz, Ligny et Kaiserslautern, autant dire des marchés accidentels, tout le reste (350 crédits), était situé dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres, et pour 40% situé à St-Avold même.

La clientèle de Joseph Delesse, d'après les crédits accordés

	Nombre de crédits	%	Montant £ Lorr.	%
Le régiment Suisse-Durbach	1		6646	30,8%
Le procureur de l'abbaye de Longeville	1		1017	4,7
Le procureur de l'abbaye de St-Avold	1		758	
Le comte de Ficquelmont	1		339	
9 marchands des environs (minimum)	9		4012	18,6
Dettes de plus de 50 £ à St-Avold	33	9 %		
Dettes de plus de 50 £ dans les villages	18	5 %		
Dettes de moins de 50 £ à St-Avold	115	32 %		
Dettes de moins de 50 £ dans les villages	193	53 %		
Total	361	100	21.584	100

D'autre part la taille de Delesse lui assurait peut-être plus facilement la clientèle de collectivités telles que les abbayes bénédictines ou les régiments de passage. On trouve souvent des crédits à des soldats dans d'autres boutiques mais ils portent sur des sommes nettement plus faibles quoique parfois significatives (notamment des fourriers de régiments). Ses clients étaient à la fois un très grand nombre de particuliers qui venaient s'approvisionner à sa « boutique » (85 % des crédits) et un petit nombre de professionnels (des marchands) et de collectivités qui venaient s'approvisionner à son « magasin ». Delesse tenait donc comme on disait alors « un solide détail » en plus d'un commerce de gros qui approvisionnait quasi exclusivement les autres marchands naboriens ou proches.

Le montant annuel de ses achats (voir page suivante) peut être évalué en ordre de grandeur au montant momentané de ses factures impayées qui représentaient en effet, étant donnés les usages d'alors, une année d'achats cumulés, soit environ 29.000 £ de Lorraine, 22.500 £ de France. En 1762, Crampel, marchand mercier de Lunéville se lançait dans un commerce hauturier sur des montants annuels de 50.000 £ qui s'accrurent jusqu'à 200.000 £ en 1770⁷⁴³. Le plus gros mercier de St-Avold, qui travaillait à l'échelle

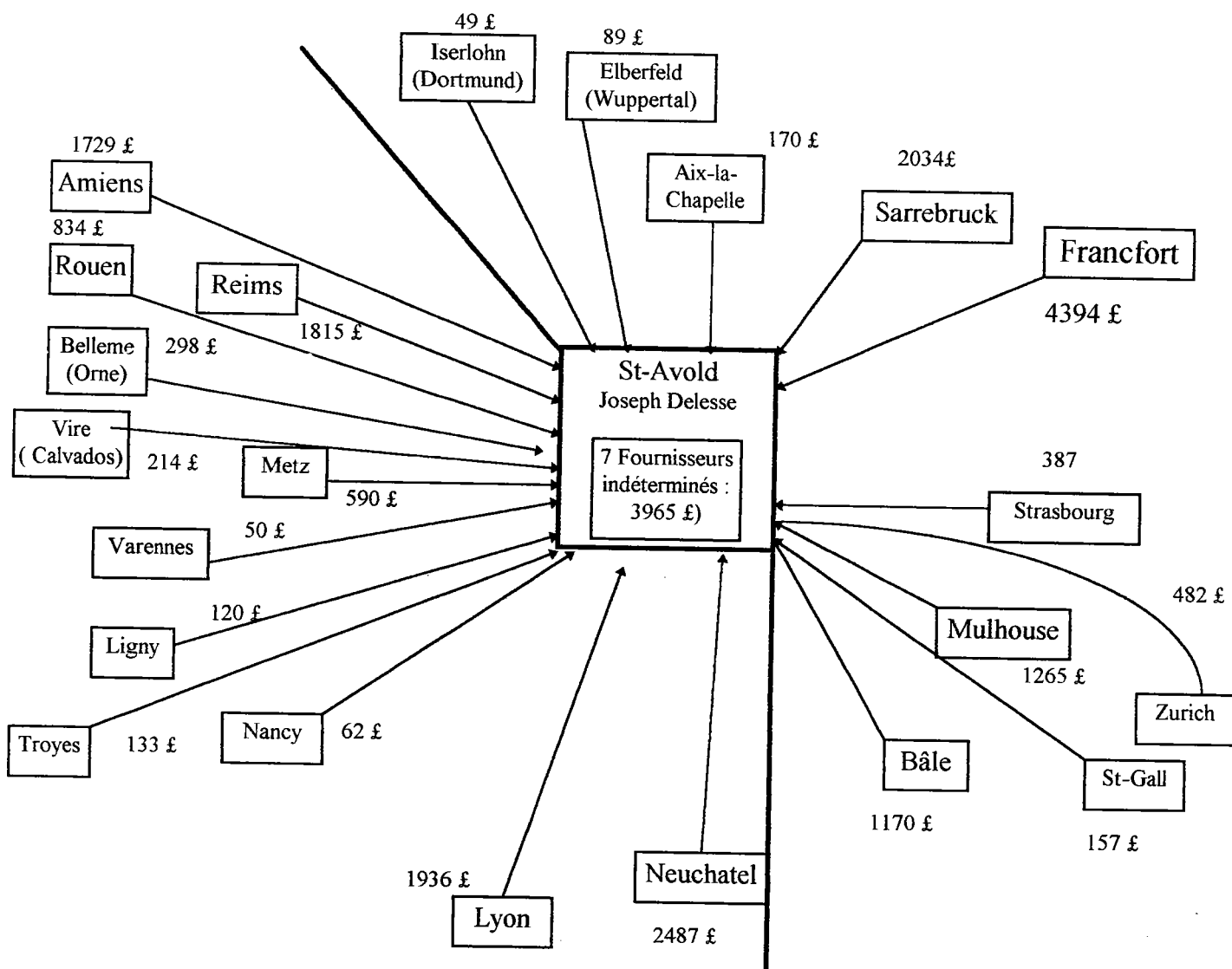
⁷⁴¹ M.J. Laperche, op. cit.

⁷⁴² Voir page suivante.

⁷⁴³ D. Hainzelin, op. cit., p 43.

« cantonale » en quelque sorte, faisait donc un chiffre d'affaires qui était de moitié moindre à 10 fois moindre par rapport à celui des fameux *marchands d'entrepôt* lorrains.

Les fournisseurs de Joseph Delesse (en £ de France)



Provenance des factures de Delesse (£ de France)

Types de lieux	Nombre de factures	%	Montant des factures	%
France	24	42	8168	33,4
La place des foires de Lyon	4	7	1936	7,9
Allemagne	14	24,6	6736	27,5
La place des foires de Francfort	9	15,8	4394	17,9
Suisse	13	22,8	5561	22,7
La place des foires de Bâle	4	7	1170	4,8
Des provinces « à l'instar de l'étranger effectif »	4	7	1159	4,7 %
Francophones	27	47,5	10.310	42
Germaniques	24	42	10.197	42
Indéterminés	6	10,5	3965	16
Total	57	100	24.472	100

L'approvisionnement de Joseph Delesse était très diversifié, se partageant également entre régions francophones et germaniques. Les grandes foires de Lyon, Francfort et Bâle jouaient encore un grand rôle (33 % des montants des factures) mais il était loin d'être exclusif.

Certes, ici, il s'agissait d'un grand marchand pour lequel l'approvisionnement direct (chez le fabricant) ou lointain et notamment dans les foires l'emportait de loin sur l'approvisionnement proche qui lui, était prédominant chez les petits détaillants.

Chaque marchand avait son réseau qui pouvait à la fois ressembler et différer à celui de ses collègues. On y retrouvait fréquemment les mêmes adresses mais les approvisionnements respectifs de France, d'Allemagne et de Suisse pouvaient être très différents de l'un à l'autre d'entre eux.

Au hasard de certains inventaires, on peut constater qu'à Elberfeld il y avait une industrie textile qui débitait de la siamoise et certains produits de mercerie, assez universellement consommés dans la région. D'autres exemples, à l'échelle lorraine et à des niveaux divers de puissance des capitaux engagés, montrent cette pluralité des centres d'approvisionnements régionaux. La part de la France était sans doute devenue prépondérante, à la veille de la Révolution. En Lorraine allemande, cependant, dans le commerce juif comme dans le commerce chrétien, la part allemande de l'approvisionnement restait élevée.

Deux listes de fournisseurs, à St-Avoid et Château-Salins, en 1754⁷⁴⁴ (£ de France)

	Laurent Dilis, marchand à St-Avoid		P.F.Gilles, marchand à Château-Salins	
Approvisionnement local (Sarrelouis, Insming, Boulay, Hemering)	2909	33,3	0	
Nancy	5047	57,9	2919	14,8
Lyon			266	1,3
Total France	7956	91,2	3185	16,1
Francfort	765	8,8	4742	24
Autres Allemands (Nuremberg, Iserlohn, Elberfeld, Eisenach)			2955	15
Total Allemagne	765	8,8	7697	39
Bâle			5323	27
Zurich			962	4,9
Total Suisse	0	0	6285	31,9
Indéterminés	0		2558	13
Total	8721	100	19725	100

⁷⁴⁴ AD MM, 49 B 176, ces listes sont constituées par les créanciers qui consentaient des « atermoiments » à ces deux marchands au bord de la faillite. En réalité, leurs positions étaient très dissemblables. L'atermoiment de Gilles lui laissait après remboursement des dettes une quinzaine de milliers de livres. Par contre les créanciers devaient accorder une réduction des deux tiers sur le montant de ses dettes à Dilis pour lui laisser la possibilité de rembourser dans un délais de deux ans.

Cas d'approvisionnements lorrains, à la fin de l'Ancien Régime, 1770-1785

	D. Vaillant, Epinal, 1771		J. Sauvaget, Dieuze, 1777		B. Grégoire, Puttelange, 1785	
		%		%		%
Approvision. loc. : Dieuze, Bouquenom			869			
Approv. loc. : Sarreguemines, Sarralbe, Farschviller					4852	
Metz	0	0	154	1,4	1030	3,8
Nancy	3190	8,4	2878	25,5	9975	36,9
Strasbourg	0	0	447		1200	4,4
Lyon	3150	8,3	586			
Rouen	2780	7,3			2267	8,4
Sedan	2802	7,4	1038			
Lille	0	0	1241			
Amiens	4761	12,5				
Paris, Troyes, Laigle, Apremont, Reims, St- Etienne, Villefranche, Toulouse, Besançon, Nogent le Rotrou, Châlons sur Saône, Héricourt, Thiers	6609	17,4				
Total France	23.292	61,4	7213	64	19.324	71,4
Rotterdam, Louvain					6186	22,9
Sarrebruck					960	3,5
Francfort	0	0	0	0	0	0
Nuremberg, Mannheim, Solingen, Iserlohn	1046					
Berlin	2052					
Total Allemagne	3098	8,2	0	0	960	3,5
Basle	3207	8,4	406	3,6	595	2,2
Neuchâtel	0		1270			
Zurich, St-Gall, Mulhouse	7929	20,9				
Total Suisse	11.236	29,6	1676	14,9	595	2,2
Indéterminé	330	0,9	2381	21,1		
Total	37.956	100	11.270	100	27.065	100

Mais Nancy était devenue la plaque tournante de la redistribution régionale, plus que Metz. Même à St-Avold où Metz conservait quelques positions dans le petit commerce, Nancy jouait un assez grand rôle. Ainsi, à la mort de Barthélémy Genevau (juillet 1754) qui était à la tête d'un commerce modeste de 2000 £, il y avait pour 2300 £ de factures nanciennes et seulement pour 230 £ de factures francfortoises⁷⁴⁵.

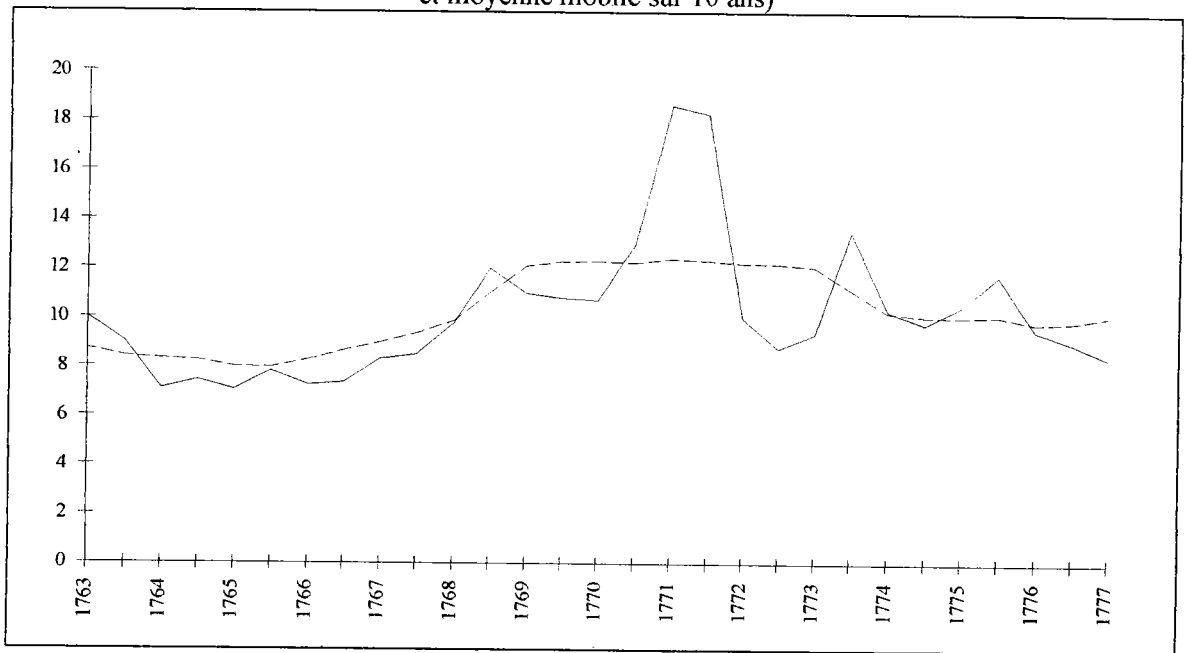
En tout état de cause, à St-Avold, le commerce d'entrepôt ne se situait pas à la hauteur du plus grand commerce de la ville en termes de capitaux, mais il existait tout de même dans la discrétion, la spécialisation et une certaine modestie.

Et, significativement, c'est dans les archives des faillites que l'on trouve notre cas naborien de commerce d'entrepôt. Là encore, il s'agit d'un commerce un peu polymorphe. En principe spécialisé dans le commerce des faïences et terres cuites, il s'étendait en réalité à la mercerie, mais pas dans toutes les directions.

⁷⁴⁵ AD Moselle, inventaires, B 6385.

Jean Jacob fut vraisemblablement une des victimes de la crise de 1770, disette qui eut des répercussions sur l'ensemble des échanges.

G 4 Le prix du blé sur le marché de St-Avold, lors de la crise de 1770
(Prix moyens de la quarte de St-Avold en £ de Lorraine, en janvier et juillet de chaque année et moyenne mobile sur 10 ans)



Jusqu'en 1767-68, le prix du blé était resté très modéré et les échanges se poursuivaient comme à l'accoutumée. Les marchands accumulaient des stocks et des créances, accordaient du crédit à leurs clients.

Car le prix du blé était faible et n'accaparait pas le pouvoir d'achat des ménages et particulièrement de ceux qui n'avaient pas de terres et de récoltes domestiques.

Dès 1769, des prodromes de la crise se faisaient sentir. Les autorités municipales signalaient le manque de seigle et de blé de Turquie, du fait de « l'intempérie des saisons » depuis déjà 3 années⁷⁴⁶. « Dans un temps où la misère occasionne quantité de vols »⁷⁴⁷, la chambre de police restaurait la patrouille de quatre hommes armés par les contribuables et doublait le nombre des valets de ville. Dans toutes les campagnes de Lorraine allemande, une vague d'émigration faisait partir plus ou moins précipitamment et clandestinement des paysans pauvres vers le Banat de Temesvar, durant l'automne et l'hiver 1769-1770. Cela fit tomber le commerce, car ils laissaient derrière eux une ardoise de 15.000 £. De fait, une « épidémie » de faillites⁷⁴⁸ entraîna quelques commerçants

⁷⁴⁶ AMSA, délibérations, 21 juillet 1770.

⁷⁴⁷ AMSA, délibérations, 10 novembre 1769, puis 4 août.

⁷⁴⁸ Mais n'amplifions pas l'ampleur du problème. Pratiquement jamais, la Lorraine allemande ne vit beaucoup de faillites commerciales (ni juives ni autres), celles-ci touchaient essentiellement la Lorraine romane ou se trouvaient toutes les grandes villes et l'essentiel du commerce.

notamment des juifs de Puttelage et Bouquenom qui pouvaient accorder beaucoup de crédit à leurs clients car eux-mêmes en trouvaient auprès de leurs coreligionnaires banquiers de Nancy, Metz et Strasbourg⁷⁴⁹. Cependant, ils se retrouvaient avec des

Nombre d'atermoiements accordés entre mars 1770 et février 1773

Origine des faillis	Lorraine romane	Lorraine germanique	Roulants
Nombre de cas	106	7	3

⁷⁴⁹ Le commerce juif se superposait ou se juxtaposait au commerce des chrétiens, aussi bien géographiquement que fonctionnellement. D'une part, il n'y avait de Juifs que dans une série de lieux déterminée par des textes de réglementation et par exemple il n'y en avait pas à St-Avold mais dans quelques villages autour de la ville (Helling, Pontpierre) et dans des villes comme Phalsbourg, Bouquenom, Sarreguemines, Boulay, Morhange, etc.

Les réseaux de fournisseurs de (en £ de France)

Seligman Hesse, Puttelage	F. juif	F. non juif	Samuel Gombrich, Bouquenom	F. juif	F. non juif	Les frères Cahen Forbach	F. juif	F. non juif
Francfort	640		Sarrebruck (2)		1026	Francfort (3)	4080	384
Nancy (2)	885		Saverne	600		Sarrebruck (2)		3144
Metz	159		Ribeauvillé	400		Mtre forgesarrois		6280
Strasbourg	110		Strasbourg	600	36	Nancy		3000
Rosheim	735		Haguenau (2)	700		Sarrelouis	736	
Sarreguemines(2 + 2)	352	9520	Sarreguemines (2)	500		Vinterberg (8)		24515
Phalsbourg (2)	1130		Phalsbourg	300				
Bouzonville	700		Neu Saarwerden		27			
Erstroff	400		Fénétrange	102				
Bliedestroff	250		Metting	120				
Demerange (Morhange ?)	734		Dimring (Hémring ?)	58				
Pontpierre	492							
Puttelage(2 + 2)	2825	366						
Remering		468						
Bouquenom		460						
Sarralbe		1195						
TOTAL	9412	12.009	TOTAL	3380	1089	TOTAL	4816	37323

D'autre part, les commerçants juifs, financés par le crédit de leurs coreligionnaires avaient également des fournisseurs souvent juifs, surtout quand ils commerçaient des produits importés (la mercerie de Séligman Hesse) et qui venaient alors plutôt d'Allemagne. Ils formaient en quelque sorte un réseau séparé de l'autre réseau, celui du commerce chrétien. (Mais c'est peut-être une illusion car de nombreux juifs étant marchands, ils avaient fatalement beaucoup de fournisseurs parmi leurs coreligionnaires.)

Mais, souvent ils revendaient vers l'extérieur où ils redistribuaient au détail des productions locales (blé, bétail...). Alors, leurs fournisseurs étaient forcément ces producteurs locaux ou ces intermédiaires qu'étaient les fermiers. Exemple : le fermier du domaine de Puttelage pour un crédit de 8500 £ à Séligman Hesse, ou encore les frères Cahen de Forbach qui achetaient des chevaux et fourrages et les revendaient jusqu'à St-Avold et environs, Sarrelouis, Hellimer, ou encore à l'armée française mais surtout à la cour de Sarrebruck).

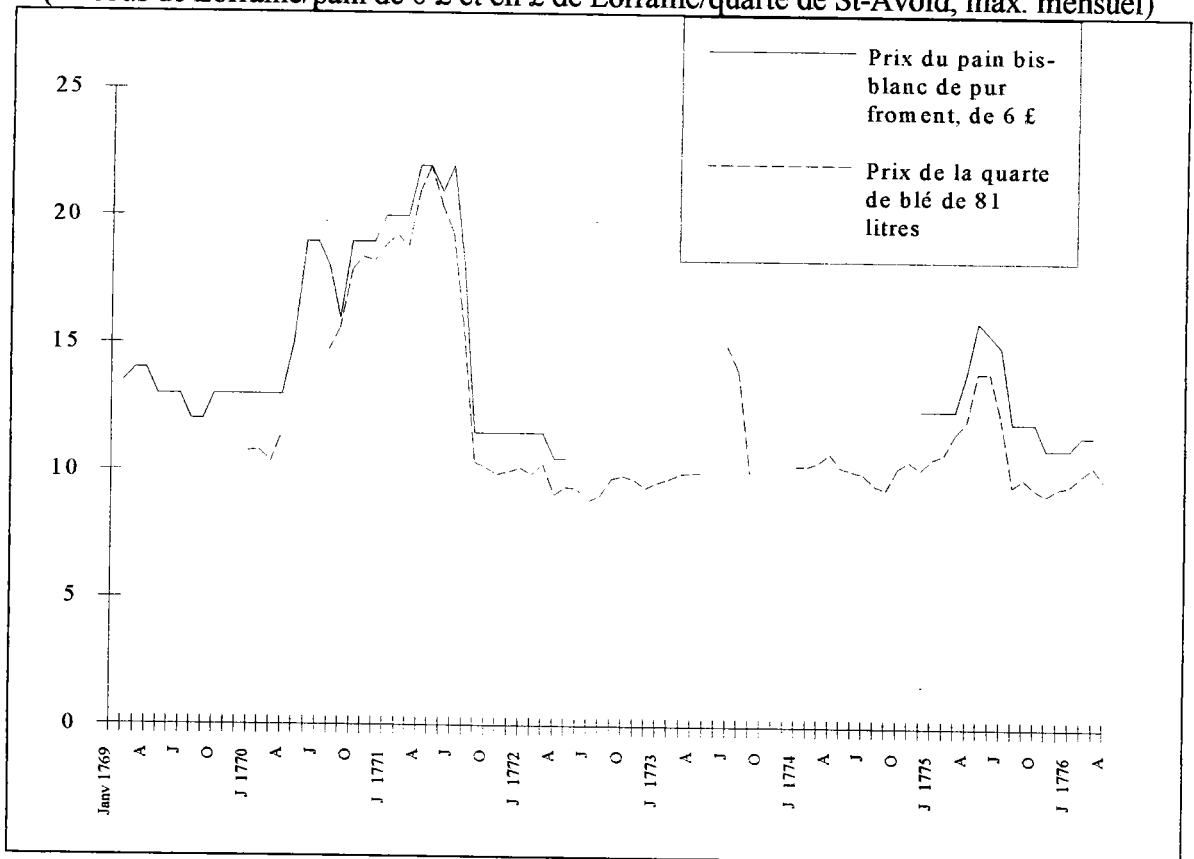
C'est peut-être au niveau supérieur que des formes d'intégration étaient les plus perceptibles, dès 1750. Un cas apparaît à St-Avold, en 1760-65. Gaspard de Blon, orthographié ailleurs De Blum, pourrait bien avoir été un juif converti. Ce capitaine de Hussard au régiment de Chamborand finançait l'activité de deux juifs de Niedervisse (Cerf Alexandre et Abraham Fribourg) pour des montants de 2916 £ de France, tandis qu'il participait par ailleurs avec des marchands locaux à des sociétés pour des exploitations de bois, des prises de fermes. Au moment de la mort de Nicolas Rousseau, contrôleur général des fermes à St-Avold, il faisait partie des amis présents, dans une

dizaines de milliers de livres de dettes véreuses ou douteuses et finissaient par devoir demander un atermolement à leurs créanciers eux-mêmes pour beaucoup Juifs des environs.

A partir du printemps 1770, la situation se tendit sur le marché local du blé, comme dans une bonne partie de l'Europe.

Les échanges se contractèrent massivement. Du 14 mai au 6 août 1770, aucune quarte de blé ne s'échangea sur le marché de St-Avold. Le 21 juillet, la chambre de police demandant une diminution d'impôt⁷⁵⁰ (ce qui n'était pas une habitude) affirmait que « les trois quarts et demi de la population sont réduits à la dernière misère ». Cela était sans doute vrai mais momentané et totalement dû à la disette ambiante.

Graphique 5 Prix du pain et prix du blé⁷⁵¹
(en sous de Lorraine/pain de 6 £ et en £ de Lorraine/quarte de St-Avold, max. mensuel)



assemblée essentiellement constituée d'avocats, de soldats-marchands, comme Knoepfler. De Blon faisait partie du petit groupe de ceux que l'on peut qualifier de banquiers, à St-Avold.

⁷⁵⁰ C'est en janvier et en juillet que les collecteurs devaient convoquer à Dieuze la moitié de la subvention annuelle. C'est donc durant ces deux mois que l'on vivait douloureusement ce prélèvement récurrent.

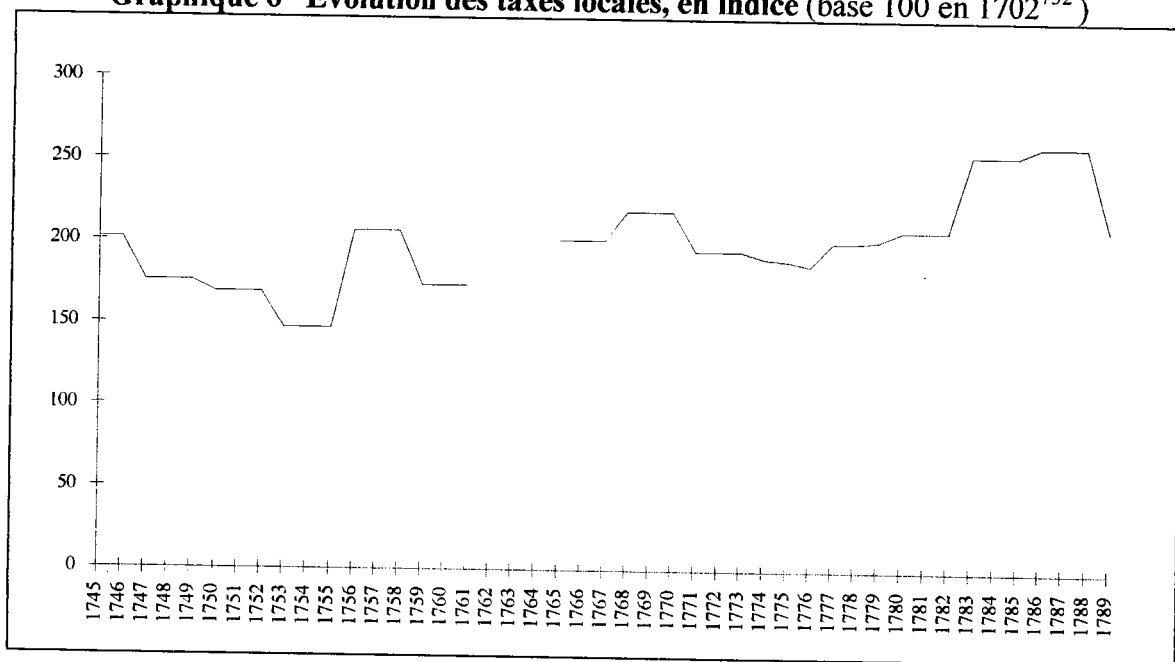
⁷⁵¹ AMSA, Mercuriales (prix constatés sur le marché) et délibérations (prix fixés par la chambre de police : « taxe du pain », ici le pain de 6 £ de poids).

Le 30 juillet, la chambre de police notait que depuis 15 jours la disette se faisait plus violente et permit aux boulangers de se pourvoir « à n'importe quel prix » et n'importe où. Ils ramenèrent alors 40 quarts de Pange, à 14 £ 10. l'une (18 £ 15 de Lorraine), cela représentait une augmentation de 80 % par rapport au dernier prix observé à St-Avoid.

L'intendant, de son côté, envoya 400 résaus de blé (568 quarts de St-Avoid), environ 46 tonnes, en quatre convois successifs de 100 résaus qui retournèrent la situation, après le 15 août. Les autorités voulurent croire que cela permettait de réduire le prix du pain notoirement mais il fallut déchanter et relever promptement les prix pour ne pas bloquer à nouveau les échanges.

Car les secours de l'intendant avaient relancé les ventes mais à un tarif de 25% plus cher qu'au printemps et les prix grimpèrent encore de 40 % de plus, jusqu'à atteindre 18 £ la quarte, contre 10, en mai. La récolte de 1770 ne suffit pas à améliorer nettement la situation. Aussi, les prix se maintinrent au niveau le plus élevé et grimpèrent encore jusqu'à 22 £ la quarte en mai 1771. C'est seulement lorsque la récolte de 1771 rentra dans les greniers et les granges, en août de cette année que la brusque décrue des prix s'amorça. A la mi-septembre ils avaient atteint leur minimum, 8 £ et demie. Mais les échanges commerciaux semblent avoir été « détraqués » pour plusieurs années :

Graphique 6 Evolution des taxes locales, en indice (base 100 en 1702⁷⁵²)



⁷⁵² Nous représentons ici la somme de la dizaine de taxes sectorielles perçues par l'Hôtel de ville, sur les ventes à St-Avoid. C'est donc une résultante qui devrait être assez représentative de l'évolution des échanges.

Dans un contexte de croissance séculaire (assez lente) et alors que les années 1760 avaient été une période de reprise, les années 1770 furent des années de régression commerciale, au moins jusqu'en 1776, ce que montre le graphique ci-dessus.

C'est dans ces conditions, alors que « tout le monde sans distinction se retranche et s'abstient de toute dépense pour avoir du pain, le marchand ne vend rien, l'artisan n'a point d'ouvrage et le manoeuvre a toutes les peines du monde à se procurer du pain... »⁷⁵³ que Jean Jacob devenu incapable d'honorer ses factures, dut demander un atermolement à ses créanciers. Le marchand Joseph Delesse fut nommé commissaire à l'inventaire de ses biens et c'est ce document qui nous permet d'examiner son commerce à cette époque.

L'inventaire de Jean Jacob, marchand-faïencier, décembre 1770⁷⁵⁴

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-1 maison	3100	
	-3 jours de terre	200	
	-1 jardin potager	325	
	-1 jardin à herbe	340	
Total	3865		
Meubles courants, effets personnels		2281	
Bétail	-1 cheval		
	-1 vache		
	-1 truie et 4 cochons	242	
Stock commercial : Dans la boutique :	<u>Tissus</u> (450 aunes de tissus de Berlin, Elberfeld, Saxe, pour plus de 1000 £), <u>mercerie</u> , rubans, doublure, crêpe, cordon, soie, boutons, bonnets, bas, mouchoirs, 6 douzaines et demi de « créons », 11 douzaines de chapelets, « dais » à coudre, aiguilles, 49 <u>livres</u> de prière, catéchismes..., <u>épicerie</u> assez importante, ris de Caroline, 300 £ de poivre, 276 de café, 147 de piment, 450 de sucres candy ou de mélisse, 115 hottes de vin, une « demy tonne de morue », le tout pour plus de 3500 £. <u>Faïencerie</u> : 928 pièces et 170 « wolfs de gray »	7611	
Au grenier :		846	
Dans les dépôts extérieurs :	526 pièces dont 239 pièces « amusettes d'enfants » 2310 pièces, faïence et terre à pipe		
-Trêves :		500	
-Francfort :		2101	
Total		11.058	
Caisse			
Dettes actives	-beaucoup de petits crédits accordés à des Naboriens et à des ruraux des environs, entre Hombourg et Faulquemont	863	
Dettes passives	-7 marchands d'Allemagne		6144
	-3 marchands français		5478
	-1 md local		201
Total		18.309	11.824
<i>Bilan</i>		+ 6485	

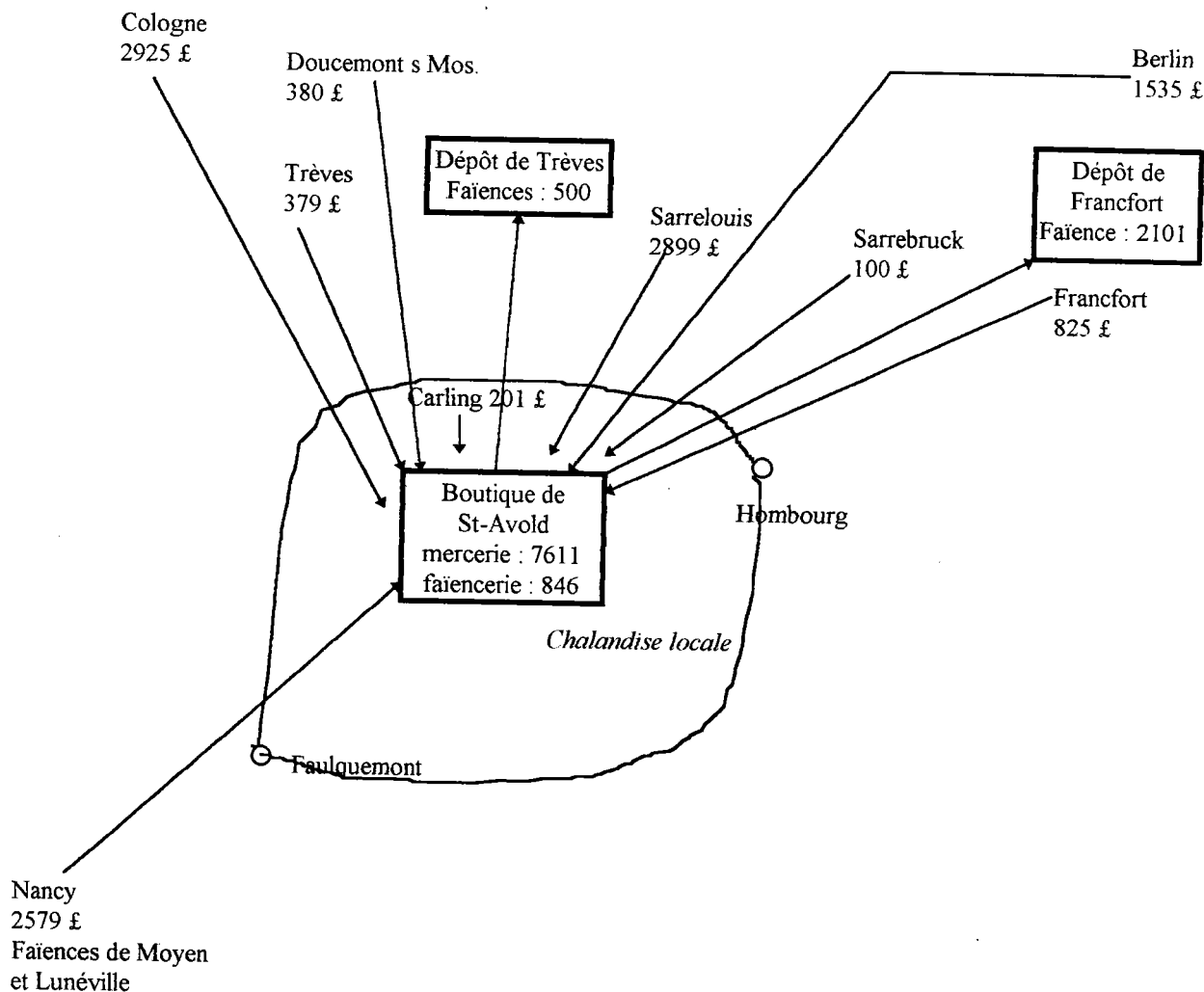
⁷⁵³ AMSA, délibérations, 22 octobre 1770.

⁷⁵⁴ AD MM, 49 B 196.

Jean Jacob écoulait principalement des tissus allemands et de l'épicerie en Lorraine, tandis qu'il revendait de la faïence et de la terre de pipe lorraine de Moyen peut-être et de Lunéville certainement, en Allemagne⁷⁵⁵.

On peut schématiser l'activité de Jean Jacob de la manière suivante :

Tenants et aboutissants du commerce de Jean Jacob



On ne peut donc pas dire que le commerce d'entrepôt n'existait pas à St-Avoid mais il était probablement une activité modeste de marchands spécialisés et peu nombreux dont nous ne pouvons saisir que l'exemple de Jean Jacob, dont on ne sait pas jusqu'à quel point il était exemplaire ou isolé.

⁷⁵⁵ Un des accords pour l'atermoisement vint de Moyen, signé de la société de marchands qui fournissait Jacob à Nancy. D'autre part, on eut du mal à Francfort à évaluer les objets car ils étaient étrangers au pays, on souhaitait qu'ils le soient en Lorraine, du fait de la proximité des fabricants et c'est le directeur de la faïencerie de Lunéville qui révisa les estimations francfortoises. (AD MM, 49 B 196)

En fin de compte, durant le XVIII^{ème} siècle et notamment entre 1720/30 et 1770/80, après la fin de la reconstruction et bien avant la Révolution, le commerce naborien était modeste en valeur, assurant essentiellement la redistribution « cantonale » des produits importés en quantité et surtout en variété croissante, ou le drainage par la ville des productions rurales, à la même échelle.

Mais c'était un commerce dont les formes étaient très variables, du grossiste au simple détaillant, envers le tout venant des consommateurs ou envers les artisans, du spécialiste au polyvalent, en passant par quelques rares exportateurs ou ré-exportateurs

Et cette activité commerciale soutenue et multiple était le résultat de la distance (géographique et linguistique) qui séparait St-Avold des grands centres du commerce lorrain, Nancy ou Metz. Les petites villes périphériques de la région n'étaient pas encore tout à fait entrées dans l'orbite du commerce de gros des grands centres, ce qui laissait une place même modeste à des activités commerciales hauturières, fruits d'initiatives locales.

Le deuxième facteur favorable au commerce naborien était constitué par la présence d'un assez grand nombre de résidents riches, du fait de la présence à St-Avold de fonctions de commandement régionales, recette des finances, prévôté-gruerie, commis de la ferme générale, qui eux-mêmes attiraient la présence de rentiers pour former une société locale de familles aisées. Cette clientèle résidentielle à hauts revenus était sans aucun doute un des facteurs de la prospérité locale jusqu'en 1750 et son défaut dut être un des facteurs de sa régression par la suite.

Voyons maintenant comment nous apparaît le commerce local à la veille de la Révolution, grâce à la multiplication des inventaires après décès à cette époque.

- Le commerce naborien à la veille de la Révolution

Dans l'ensemble, les inventaires montrent à cette époque des bilans plus modestes encore qu'auparavant. D'autre part, on retrouvait la même interpénétration entre les offices, les fermes et le commerce, la même modestie relative de celui-ci.

Ainsi, Maître François Nabor Goutt, « greffier secrétaire en chef de l'hôtel commun de St-Avold » était aussi marchand de fer, quincaillier et fermier à l'occasion, comme le prouve son inventaire après décès qui date de mars 1787⁷⁵⁶ (voir page 378).

⁷⁵⁶ AD Moselle, B 6394.

En 1784, F.N. Goult (inventaire, page suivante) apparaissait sur les rôles d'imposition cotisé à 4,5 sous, nouvel entrant. Dès l'année suivante, il passait à 9 sous, en tant que marchand. Il devait être autour de 12-13 sous de pied-certain au moment de sa mort, en pleine activité, laissant une veuve et 3 enfants mineurs. Dans la parenté présente lors de l'inventaire il y avait 4 marchands.

Pratiquement toute l'activité polymorphe de Goult se déroulait à crédit : l'office avait été acheté grâce à un emprunt au receveur du Comte de Créhange, des marchands finançaient le stock de marchandises dont une partie n'était toujours pas payée aux fournisseurs, de même que les « admodiations » des « dixmes » de Puttelage et le canon d'une ferme de Holbach ne l'étaient pas non plus. On retrouve ici l'importance fondamentale de l'entourage, de la parentèle élargie qui prêtait le capital d'exploitation⁷⁵⁷, tandis que les conditions habituelles du commerce, (paiement couramment à un an de l'achat) permettaient de rembourser après qu'on ait vendu, souvent encore à crédit. Enfin, l'importance de son endettement s'explique par l'achat récent d'une demi maison, probablement une affaire de 1 ou 2.000 livres.

Ce marchand, comme beaucoup d'artisans-marchands était en équilibre instable. Aussi, la veuve devait chercher à se remarier avant une faillite possible, à moins de continuer les activités de son mari, en revendant l'office. Ici, l'un dans l'autre, en réalisant la totalité des actifs, on aurait probablement couvert tout juste le passif.

Ce marchand de fer dont le stock était très spécialisé restait cependant proche des spéculations céréalières, les dixmes, les fermes d'exploitations rurales qui pouvaient rapporter gros, étant donné le caractère aléatoire des récoltes et les fortes variations du cours du blé sur les marchés. C'est peut-être parce qu'il partait avec un capital propre très faible que ce marchand était tenté par ces spéculations aventureuses qui pouvaient lui rapporter rapidement une fortune. Ainsi, il avait obtenu des adjudications à Puttelage et Holbach pour 1360 £. Elles furent évaluées à 150 quarts. Or la valeur de ces blés varia considérablement selon la date de leur vente. Dans l'inventaire, on les évalua à 9 £ 7 s. ce qui correspondait bien au cours du blé en mars 87, à St-Avold. Or, au moment de la récolte, le blé atteignit 11 £ et monta lentement ensuite à 12 £ en décembre, 13 en janvier 88 et jusqu'à 15 £ en mars-avril 1788. Ainsi, selon le moment de la vente, la veuve pouvait

⁷⁵⁷ Il y avait 4 marchands parmi les parents présents au moment de l'inventaire. D'une manière générale, tous les marchands naboriens étaient liés entre eux par les mariages, ils étaient tous oncles, cousins, cousins issus de germain... Mais quand un marchand s'enrichissait, ses enfants avaient tendance à s'insérer dans des réseaux de niveau supérieur qui les délocalisaient vers Metz, Paris ou les grandes villes du Rhin allemand, par exemple.

recupérer entre 1650 et 2250 £. Le bénéfice sur cette opération s'établissait donc entre 290 et 890 £, soit un taux de profit variant entre 21 et 65 % !

Le capital d'un quincaillier-marchand de fer, François Nabor Goutt

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	- ½ maison, à peine achetée - 1 champ	?	
Offices	-L'office de greffier de St-Avoid	2.700	
Meubles courants, effets personnels		4.318	
Divers	150 quarts de blé à Puttelange	1.395	
Stock commercial :			
Dans la cour	-2575 £ de fers, gros fers, barres, fer de cloutier, petit fer, 55 socs de charrues... -2 balances	1.249	
Dans la boutique	-65 scies en long, travers, de menuisier... -19 bêches et pelles de fer -171 paquets de limes -86 rabots -144 ciseaux de menuisiers -24 tarières -33 mèches de vilebrequin -Outils de fer (9 ciseaux, 19 tenailles, 32 marteaux, 11 faux, 4 couteaux, 8 compas en fer) -divers (8 roulettes de lit, 18 cadenas, 3 moulins à café) -26 fourneaux en fonte -3.800 £ en marmites, chaudrons... -900 £ de fer en poids, vieux fers...	2.090	
Total		3339	
Caisse		619	
Dettes actives	-Petit et grand journalier (clients)	2.280	
Total	-18 « promesses » d'anabaptistes, villageois...(15 à 250 £)	949	
		3229	
Dettes passives	-Au receveur du comte de Créhange et son oncle -forge de Geislautern -autre fournisseur -2 emprunts commerciaux -3 autres emprunts -séminaire St Simon de Metz ⁷⁵⁸ (dîmes de Puttel.)		3.487 1.836 1.583 6.535 3.345 1.360
Total		15.600	18.146
<i>Bilan</i>	<i>immeubles - 2546</i>		<i>- 2546</i>

Ces opérations étaient risquées car elles entraînaient beaucoup de complications pratiques. Mais elles rapportaient bien plus en pourcentage que les opérations de commerce classique qui étaient tout aussi compliquées techniquement.

Autrement dit, le commerce naborien, parce qu'il était relativement impécunieux, parce qu'il était géographiquement plus proche de la campagne que dans une grande ville, parce que le commerce des grains était le plus profitable des commerces avait

⁷⁵⁸ Lors de sa création, le séminaire de Metz fut doté de biens prélevés entre autres sur la collégiale de Hombourg-Haut, comme l'étaient probablement les dîmes de Puttelange.

largement intérêt à spéculer sur les fermes plutôt que sur le commerce classique d'approvisionnement du marché local.

D'ailleurs les marchands qui limitaient plus ou moins leurs opérations à cette épicerie-quincaillerie traditionnelle semblaient avoir plutôt moins d'envergure financière.

Cependant, si la routine de leur commerce était suffisamment régulière, si le paiement des factures s'effectuait assez régulièrement, même avec un retard d'un an, donc si leurs clients les payait aussi suffisamment régulièrement quoiqu'avec retard, leur crédit pouvait être renouvelé une vie durant.

Alors, un marchand parti de presque rien⁷⁵⁹ pouvait devenir un petit rentier au bout de 40 ou 45 ans de travail.

Finalement l'office de greffier de St-Avoid fut revendu et racheté par un autre marchand de St-Avoid, Joseph Simonin qui était lui, un véritable épicier-généraliste. C'est ce que montre son inventaire après décès, réalisé en avril 1788⁷⁶⁰.

L'inventaire du marchand Joseph Simonin

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-2 héritages, un aquêt (9 parcelles de terres et prés, 1 de maison, soit environ 4 jours de terres et une maison ⁷⁶¹ en 1791)	?	
Meubles, effets personnels		2.925	
Bétail, réserve alimentaire	-1 vache -160 £ de lard -500 £ de foin -8 quarts de pommes de terre -21 quarts de blé, 1 d'avoine, 1 de seigle	527	
Stock commercial :	Boutique, réserves, cave..		
-Bois	-507 planches de sapin, 17 de chêne, 9 madriers de sapin, 8 cordes de hêtre	500	
	-12 tonneaux, 10 coffres et barils, 10 petits coffres, 1 cendrier, 34 sacs de toile	59	
-Papeterie	-58,5 rames et 7,5 mains de papier gris, blanc ou fin ou de couleur, de poste ordinaire, de poste de Hollande, 150 plumes, 40 écritaires de bois commun, de buy, de corne, 11 paquets de boîtes de pain à cacheter	162	
-Livres	-10 évangiles, 8 livres de mission, 12 livres de prières à la vierge en all., 5 imitation de J.C. en all., 35 catéchismes all.	51	
	-156 abécédaires	3.18.0.	

⁷⁵⁹ Ce « presque rien » n'était pas donné à tout le monde. Les artisans, pour la plupart, ne disposaient pas pour plus de 50 à 150 £ de meubles et de matériel. Mais, ce qui était le plus important pour un commerçant, c'était son savoir faire acquis le plus souvent dans le cadre familial, celui -là même qui fournissait aussi le capital de départ de son activité.

⁷⁶⁰ Il laissait trois enfants mineurs et une veuve enceinte d'un quatrième, Barbe André, issue d'une autre famille de marchands et notaires naboriens.

⁷⁶¹ AMSA, matrice de la contribution foncière de 1791, liasse 342.

-Droguerie, quincaillerie	<p>-5 £ de porc d'Espagne -96 chapelets -29 paires de brosses de tisserands, 16 brosses diverses, 29 brosses à balai, à blanchir, 48 brosses à souliers, -15 peignes à cheveux -18 £ de ficelle, 33 £ de cordon -16 broches à manchon -132 paires de boucles -132 couteaux de bois, 68 de corne, 36 canifs, -27.000 pointes de Paris, boîtes de clous, fer battu, poids en cuivre, -4 grands miroirs et 64 petits -46 miroirs et 13 toilettes -96 tuyaux de pipe en bois, 36 têtes de pipe, 1 millier de pipe en terre -mesures en fer et en étain, 6 cruches et 3 entonnoirs, 2 balances à plateaux -2 hottes d'huile à brûler -12,5 £ de chandelle, 10,5 £ d'amidon, 3,25 £ de pomade en bâton, 7,5 £ de soufre, 4,75 £ d'alun -77 £ de savon -81 £ de poudre à poudrer</p>	31.5.0.	
mercerie	<p>-41 paires de ciseaux -687 dés à coudre, nombreux boutons, -17.000 épingles, agrafes -7400 aiguilles anglaises ou ordinaires -71,25 £ de fil de chanvre, lin, étoupe, blanc, gris... -49 aunes de toiles de chanvre et d'étoupe -99 £ de cotons divers -660 aunes de tissus divers, coton, indiennes, toile d'Orange, -tapisserie siamoise -274 aunes de tissus divers, siamoise, coton.. -75 aunes de mousselines diverses -277 pièces de cordon de fil -137 pièces de passefin et de moiré fin -51 pièces de floret croisé -100 aunes de rubans de velours -70 pièces de rubans -10 aines de pièces de fil, fil de Paris, fil de soie, poil de chèvre -2 £ de soie à coudre -159 paires de bas de femmes, d'enfants et d'hommes de laine et de coton -23 paires de gants de femmes -5 paires de gants d'hommes -20 bonnets de laine -116 mouchoirs de soie, de Rouen, et autres -84 cols noirs -120 jarrettières de cuir</p>		
Epicerie	<p>-1 baril de 65 livres d'huile d'olive -3,5 hottes de vinaigre -20 pains de sucre, 52,25 £ de sucre candi et 78 £ de sucre commun -12,5 £ de dragés -4 £ de bois de réglisse -1 baril de noix d'Allemagne</p>		

	-1,5 £ de thé -50 £ de café -8,5 £ de millet -151 £ de riz, riz de Caroline -32 £ de poivre, 3,25 £ de piment, 14 onces de noix de muscade, ¼ de canelle, 1 carton de safran -33 £ de ... de lorrier -eau de vie (4 hottes d'Orléans, 2 du Comtois, 2 commune)	360	
Mobilier :	-1 comptoir de chêne, deux balances, plusieurs jeux de poids, étalons de capacités (étain, fer), entonnoirs		
Argenterie	-couverts, montre, boucles de souliers, tabatière	162	
Total		9423 £	
Caisse		262	
Dettes actives	-30 crédits à des clients naboriens -16 crédits à des clients villageois	466 154	
Total		620	
Dettes passives	-3 dettes domestiques diverses -2 emprunts -Marchandises non encore réglées à 17 fournisseurs		342 5325 7197
Total			12.864
Total		13.757	12.864
Bilan	<i>immeubles + 893</i>	+ 893 £	

Non seulement il vendait un peu de tout, mais encore plutôt en petite quantité et son stock illustre bien la dénomination des marchands naboriens : « marchand, mercier, quinqualier et épicier ». D'autre part, les fonds propres de son commerce étaient très faibles puisqu'au moment de sa mort, pour 10.305 £ d'actifs commerciaux, il y avait 12.400 £ de dettes probablement commerciales. Ici encore le crédit était fondamental dans l'activité commerciale. On peut dire que l'épicerie à cette époque était une banque, transformant du crédit international en crédit local. En effet, on peut opposer la poussière nombreuse des petits crédits accordés par l'épicier à ses clients, en monnaie locale (livres de Lorraine) au petit nombre des gros crédits libellés en livres de France ou en monnaies allemandes dont l'épicier bénéficiait lui-même de la part de ses fournisseurs et de ses commanditaires.

On retrouve encore cette importance du crédit dans l'affaire d'Appoline Becker, veuve du marchand Nicolas Colbus, qui avait poursuivi l'activité de son mari et qui laissait un stock assez considérable, au moment de sa mort, le 21 décembre 1784.

L'inventaire du commerce d'Appoline Becker, décembre 1784

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-Contrat de mariage (1754) -16 aquêts successifs, de 1756 à ... -lot de partage de 1767		
Meubles courants, effets personnels	maison sur-meublée (poêle, cuisine, 2 chambres, grenier, cave, écurie)	1.747	
Bétail :	-2 vaches et un veau de lait	302	

stock alimentaire :	-4 porcs gras -2 milliers de foin -48 quartes de pommes de terre -2 quartes de blé de Turquie -2 ruches à miel	186	
Stock commercial :	(dans la boutique et dans quelques réserves)	10.635	
Papeterie	-6 rames et demi de divers papiers, 1,5 £ de maroquin, 21 écritaires en corne -52 livrets d'enfants -30 catéchismes et 13 autres -3 évangiles, 80 chapelets		
Mercerie	-Une 100aine de pièces de tissus différents contenant 2242 aunes, dont 127 de droguet d'Angleterre, 180 de serges diverses, 382 d'indiennes, 224 et plus de Perses, 65 de mousselines, des toiles de Paris, d'Orange, de Silésie, des Maroc, Dauphines, flanelles, moltons, coutil, Nankin, drap de Liège, drap du Nord, Amiens, étamines de Berlin, camelot, crepon, ratine, siamoise, Hollande, à rayures bleues, rouges, vertes, tissus noirs, à carreaux, à petits bouquets...soie et poil de chèvre, -12 pièces de St Gall, 36 de fleuret croisé, rubans, passefin, -360 mouchoirs de Perse, soie, Rouen... -163 bonnets de laine et de coton -41 £ de cotons divers -40 £ de chanvre de Strasbourg -25 chapeaux (pour 258 £ de valeur) -225 paires de bas, hommes et femmes -31 paires de gants enfants, mitaines, ... -690 boutons et une 50 aine de grosses -5 paquets de cordes à violon -179 paires de boucles		
Droguerie et divers	-dés à coudre, canifs, ficelle, brosses, tuyaux de pipes, tabatières en papier mâché, étuis, boîtes, cruches, 35 £ d'étain d'Angleterre, 3 moulins à café,... 29 miroirs -96 £ de savon, 12 £ de soufre, 4 £ d'amidon, 10 £ d'alun, 20 £ de craie, 8 £ de chandelle -330 £ de poix noire, jaune -66,5 £ de poudre -50 £ de sucre -60 £ de riz -80 £ de millet		
Epicerie	-1,75 £ de poivre, 4 £ de baie de laurier, ½ £ de café, 3 £ de Gingembre, ¾ de £ de clous de girofle, fleur de muscat, safran, cannelle,... -39 £ d'huile d'olive		
en cave	-15,5 hottes d'eau de vie de marc -22 hottes de vin rouge -8 hottes d'huile -2 hottes de vinaigre, récipients, tonneaux, cuveaux -34 faux (pour 39 £)	1397	
Mobilier	-1 comptoir de chêne, deux balances, plusieurs jeux de poids, étalons de capacités (étain, fer), entonnoirs -montre, tabatières, boucles...		
Argenterie		362	
Total		12.394	
Caisse		55	
Dettes actives	Relevées sur un livre-journal de 104 folio : -88 débiteurs à St-Avold et -3 fourriers du « Royal-Picardie » -28 débiteurs à Valmont	920	

	-27 à Léling -17 à Longeville, 16 à Folschviller -88 autres débiteurs dans 25 autres villages		
Total	267 débiteurs	9.964	
Dettes passives	-9 petites dettes à St-Avoid -3 fournisseurs à Strasbourg -1 à Metz -1 à Sarrebruck -1 à Ste Marie aux Mines -1 à Bar le Duc -1 à Nuremberg -1 à Mulhouse -1 à Berne -1 à Kaiserslautern -3 à Bâle -3 à Francfort -10 fournisseurs indéterminés		482 350 161 143 417 530 64 380 62 1849 575 2697 4215
Total	36 fournisseurs (£ de Lorraine)		15.403
Total		24.648	15.403
Bilan	<i>immeubles + 9245 £</i>	+ 9245	

Ici, on a affaire à une détaillante conséquente, dont le commerce dépassait les 20.000 £. Cependant, on peut voir que l'endettement était toujours considérable. On peut comparer l'état de l'épicerie à deux ans d'intervalle entre octobre 1782, mort du mari et décembre 1784, mort de sa femme :

En deux ans, l'épicerie, avait doublé ses crédits aux clients, donc vendu beaucoup ce qui avait entraîné de forts réapprovisionnements qui n'étaient pas encore réglés. L'épicerie avait donc bien maintenu et même légèrement accru son stock, mais elle avait quatre fois plus de dettes à régler.

Les capitaux immobilisés dans l'affaire s'étaient accrus sérieusement (de + 6500 £) mais au prix d'un endettement encore plus accru (+12.000 £). D'où la dégradation du bilan.

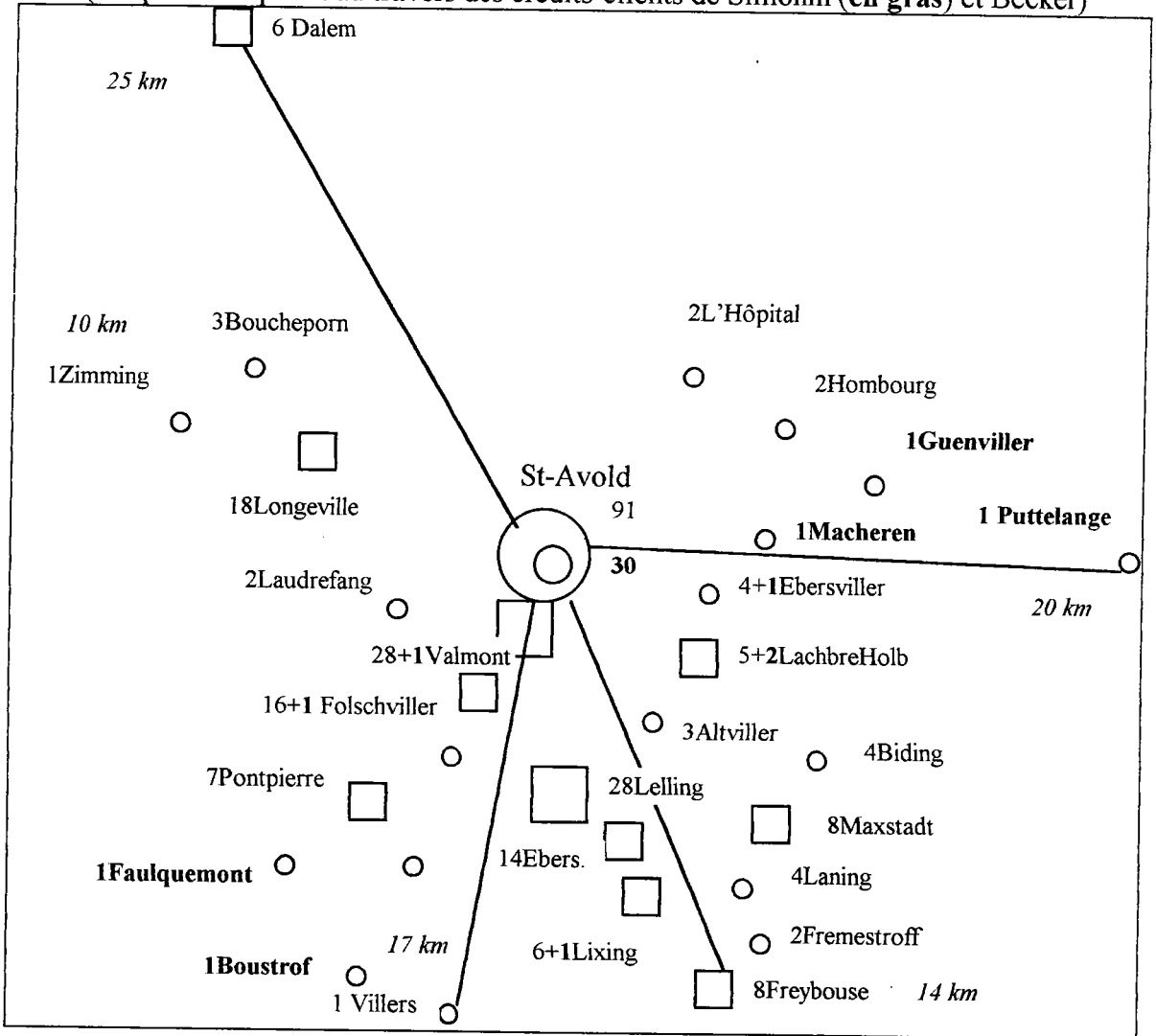
La même épicerie, à la mort de Nicolas Colbus, octobre 1782

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-Une métairie de 10 paires de quarts		
Meubles courants, effets personnels		1807	
A l'écurie :		483	
Stock commercial :		11.005	
Dans la cave	Vin, eaux de vie...	797	
Dans la boutique	Tissus, mercerie, librairie	10.208	
Caisse		600	
Dettes actives	-94 créances à St-Avoid -190 créances dans 30 villages	4490	
Dettes passives	-25 factures (15 indéterminées, 1 de Metz, 1 de Kaiserslautern, 3 de Nuremberg, 2 de Nancy, 1 de Bâle, 1 de Strasbourg, 1 de Sarrebruck)		3390
Total		18.385	3390
Bilan		+ 14.995	

Quelle était la clientèle de ces épiciers naboriens, à la veille de la Révolution, avait-elle évolué par rapport aux décennies précédentes ?

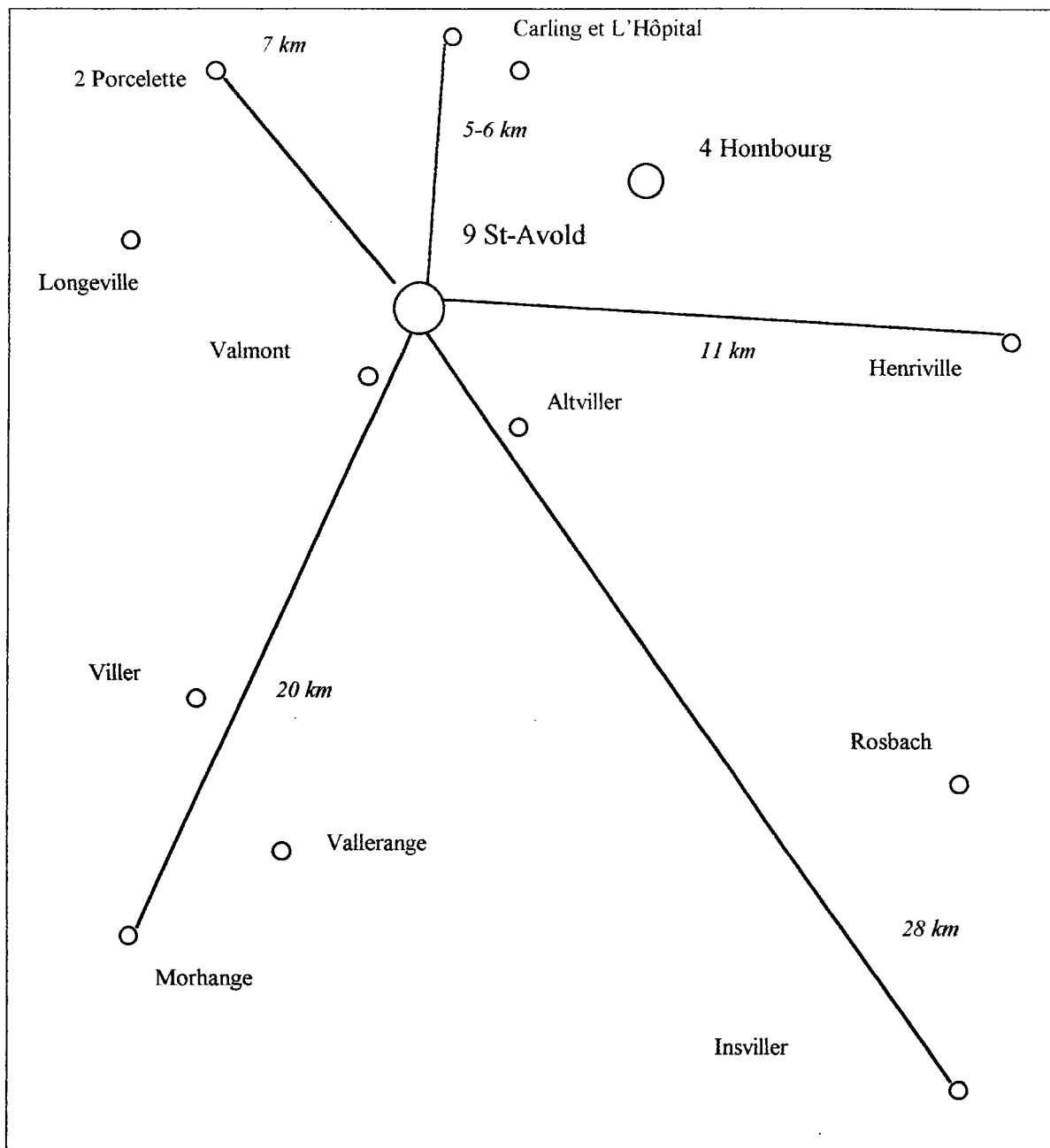
On peut comparer la chalandise de François Mathieu (1727, page suivante) à celle de Simonin et Becker (1787).

Le rayonnement géographique des détaillants naboriens en 1787
(tel qu'il transparaît au travers des crédits-clients de Simonin (**en gras**) et Becker)



La chalandise des marchands naboriens était limitée vers le Nord par l'importance de Sarrelouis, vers l'Est par le développement récent de Sarreguemines et de Forbach, vers le Sud, il est possible que le rayonnement naborien ait reculé d'une dizaine de kilomètres du fait du renforcement de Dieuze, au cours du XVIIIème siècle, à voir la différence notable qui sépare la chalandise de Mathieu (1727) et celle de Becker-Simonin (1787).

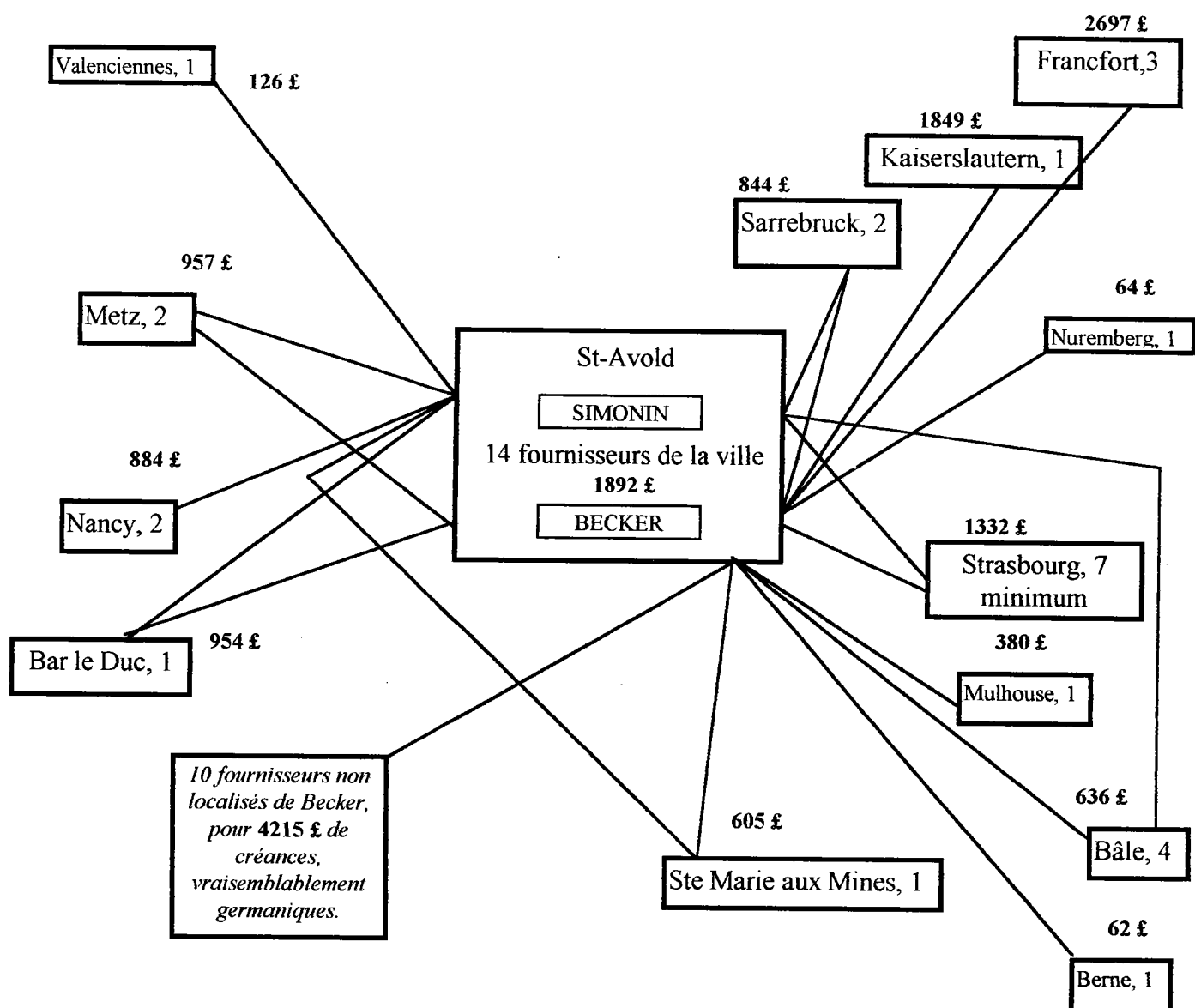
La chalandise de François Mathieu en 1727



Il restait à Mathieu, lors de son décès, 9 crédits à St-Avoid contre 18 à la campagne. C'est la même proportion que l'on retrouve dans l'inventaire de Colbus, 60 ans plus tard : 94 et 190 crédits non remboursés.

Comment avait évolué l'approvisionnement des marchands locaux ? l'examen des « dettes passives » des inventaires après décès nous donne quelques renseignements et nous permet de dessiner la carte schématique suivante :

Localisation des fournisseurs de deux épiciers naboriens (1784-1788)



Il y avait vraisemblablement parmi ces fournisseurs des industriels (Valenciennes, Mulhouse, St-Marie aux Mines) et des marchands en gros et l'on peut voir l'importance des places de foires réputées, ici Bâle et surtout Francfort, destination qui revenait le plus souvent lorsque les marchands s'exprimaient, de même que Strasbourg, avant Metz et Nancy⁷⁶². Cologne était aussi mentionnée. Jusqu'à la Révolution et même jusqu'en 1813-1815, la présence des marchands naboriens aux foires de Francfort ou de Strasbourg semble avoir été fréquente.

Une anecdote révèle aussi des relations avec Lyon, autre grande place de foire. Mais il est vrai qu'elle concerne un Delesse, descendant qui avait repris la tradition et

⁷⁶² Ainsi, Christophe André, en juin 1760, demandait un permis de port d'arme pour aller 4 fois par an à Francfort et à Strasbourg

peut-être le carnet d'adresse de Joseph Delesse, lui-même en relation avec Lyon dès les années 1760.

Le 23 germinal An II (12 avril 1794), après la reprise de cette ville insurgée par l'armée de la Révolution, Lyon fut soumise à des représailles. On décréta notamment que les créances des citoyens de Lyon étaient abolies par le gouvernement de salut public. Un marchand de St-Avold, Delesse fit alors la déclaration au greffe municipal des deux dettes qu'il devait à des marchands lyonnais, dont le montant cumulé était de 1263 £. Le commerce naborien s'approvisionnait donc à Lyon mais dans une moindre mesure que dans les places germaniques dont on peut voir la prépondérance sur le schéma de la page précédente. Car si Delesse déclara cette dette, personne d'autre ne le fit, ce qui permet de penser que peu de marchands naboriens étaient en relation avec Lyon⁷⁶³.

De toutes manières bien que quelques marchands se retrouvent dans les factures de plusieurs épiciers naboriens, le réseau des fournisseurs était assez distinct d'un commerce à l'autre. Simonin avait plus de fournisseurs français qu'allemands, Becker beaucoup plus de fournisseurs allemands et les petits commerce (Anne Arnoul) avaient des fournisseurs plus régionaux et moins un approvisionnement direct en foires ou auprès des industriels. Cela ne changeait en rien par rapport aux années 1750.

Provenance des factures de Simonin et Becker (£ de France)

Types de lieux	Nombre de factures	%	Montant des factures	%
France	14	37,8	4858	31,1
La place des foires de Lyon	0	0	0	0
Allemagne	7	20	5454	35
La place des foires de Francfort	3	8,1	2697	17,3
Suisse	6	16,2	1078	6,9
La place des foires de Bâle	4	10,8	636	4,1
Des provinces « à l'instar de l'étranger effectif »	13	35,1	4732	30,3
Francophones	7	20	3526	22,6
Germaniques	20	54	7864	50,4
Indéterminés	10		4215	
Total	37	100	15.605	100

D'autre part, on enlevait le vin à Bar le Duc comme on peut le voir ici et Saint-Avold était même devenu un petit centre de commerce d'entrepôt pour le vin de Bar à

⁷⁶³ Il s'agit d'ailleurs du plus gros marchand de St-Avold, à cette époque.

destination de l'Allemagne. On le sait par une délibération municipale du 15 germinal, An XIII⁷⁶⁴. Mais c'était un commerce animé par des Barisiens et non par des Naboriens.

Les aubergistes allaient jusqu'à Châlon sur Marne jusqu'à Epernay, jusqu'à Mâcon aussi pour chercher leurs approvisionnements. C'est du moins ce que l'on constate d'après les passeports révolutionnaires.

Dans l'ensemble les fournisseurs avaient peu changé entre 1750 et 1789. Ici nous avons les fournisseurs de deux détaillants (Simonin et Becker) qui ne sont pas directement comparables à ceux d'un grossiste comme Joseph Delesse. La diversité des approvisionnements était évidemment moindre et les horizons géographiques des détaillants, rétrécis. Cependant, il faut constater que c'est surtout du côté de la France que la concentration des fournitures était réalisée entre les mains des grossistes. Même un Simonin dont l'approvisionnement provenait pour une large part de la francophonie locale (Metz-Nancy) ne semblait pas en relation avec les foires de Lyon, les industriels normands... Par contre, il avait des fournisseurs à Sarrebruck, à Bâle. Le commerce naborien était donc encore en 1789 plus directement en contact avec le commerce et la manufacture germaniques (Allemagne, Suisse, Alsace) et utilisait des grossistes naboriens ou messins et nancéiens pour leurs fournitures françaises.

Il n'y avait jamais eu beaucoup de grands marchands à St-Avold, mais à la veille de la Révolution, il ne semblait plus y en avoir du tout.

Le commerce d'appoint d'une mère de famille nous offre un autre cas d'intégration des offices et du commerce et renforce notre impression de modestie (voir page suivante).

Anne Arnoul était de Metz comme probablement son mari. Son frère y était établi comme médecin et c'est à Metz que cette commerçante s'était procurée ses plus gros capitaux, dans la famille et l'entourage, c'est à Metz et Nancy qu'elle trouvait la plupart de ses fournisseurs quand ce n'étaient pas les marchands de St-Avold. Cela classait sa boutique dans la catégorie la plus modeste des détaillants, le volume de son stock était de très peu de valeur même par rapport à ses concurrents locaux.

⁷⁶⁴ Les marchands de Bar-sur Ornain auraient eu l'habitude d'encaver leurs vins en dépôt, à Saint-Avold.

Le petit commerce de Anne Arnoul⁷⁶⁵, femme du huissier-audiencier P. Groux

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-2 acquêts dont 1 maison, contrat de mariage, brevet de marchand	?	
Meubles courants, effets personnels	Le poêle, la cuisine, 5 chambres, la cave, le grenier, l'écurie	1027	
Divers stocks domestiques	-3 porcs -2 quartes de blé -1 bichet de seigle -14 pots d'eau de vie -2 quartes de pommes de terre -1,25 hotte de vin -10 aunes de toile de chanvre -16 aunes de toile d'étoupe	60 23.10.0. 20 11	
Total		140	
Stock commercial : (dans la boutique) Mercerie : Papeterie : Quincaillerie :	-Fil, ruban, jarrettières, soie à coudre, poil de chèvre, bonnets, cordon, coton, -500 aiguilles à coudre, boutons, lacets, ciseaux, couteaux, brosses -5 livres de prières en all., papier, écritoires -6 poeles à frire, 17 pelles en fer -6 fourches et 5 crochets à fumier, -4 hoyaux -12 scies et 4 paquets de limes -4 tranchoirs et 6 pierres à aiguiser -6 pinces à feu et 4 mortiers en fer -1 £ d'amadoux	443	
Dettes actives	-dues par divers clients : -par un tailleur d'habits de Falk -une personne de Freyming, le Comte de Ficquelmont	174.9.0. 32 39	
Total		245	
Dettes passives	-Factures de 5 marchands de St-Avold : -2 fournisseurs de Nancy -5 fournisseurs de Metz -3 fournisseurs (Sarrebbruck, Dilling, un roulant) -3 gros emprunts à Metz -6 emprunts ou crédits à St-Avold (Hôtel-Dieu, 3 particuliers) et à Pontpierre		203 517 362 217 7750 1704
Total			10.753
Total		1855	10.753
<i>Bilan</i>	<i>immeubles - 8898</i>		<i>- 8898</i>

Mais le monde du commerce était très divers. Si certains étaient riches et leur réputation en faisaient les plus gros contribuables de la ville, quelques uns l'étaient moins.

La modestie était même assez fréquente parmi les épiciers.

D'autre part, le commerce touchait en permanence à l'artisanat, chaque fabricant vendait ses propres productions, sur foires et marchés, à domicile ou par colportage. Sous la Révolution particulièrement, les agents municipaux de St-Avold virent apparaître sur les marchés de la ville « une nouvelle espèce de colporteurs », qui n'étaient pas munis de patentes, habitants des campagnes mais aussi de la ville qui vendaient des

⁷⁶⁵ Inventaire du 23 septembre 1789, réalisé quelques jours après la mort de Anne Arnoul qui laissait 5 enfants mineurs, son mari était nommé tuteur des enfants, son frère A. Arnoul, médecin à Metz était nommé curateur.

produits de la terre « et de leur industrie »⁷⁶⁶. La déréglementation consécutive à la Révolution avait permis ce pullulement du petit commerce dont les cloutiers de la région nous donnent un exemple⁷⁶⁷. Mais ce colportage existait déjà au XVIIIème siècle et avait déjà donné lieu aux plaintes des maîtres urbains contre les artisans ruraux⁷⁶⁸, dans les années 1770-80.

Et sans doute bien avant comme nous le fait voir cette réclamation de la femme d'un certain Jager qui était en Bohême, en 1726⁷⁶⁹ et laissait son épouse dans la misère. Celle-ci voulait donc fabriquer pour les vendre des savons, des liqueurs, de l'amidon et les marchands la menaçaient de « subvention » ... « à la moindre entreprise ». Elle demanda et obtint la « protection » des officiers, à condition que son commerce reste modeste.

Le commerce pouvait donc aussi être une forme d'activité de repli, de survie, pour des individus très pauvres, à la limite de la mendicité, du recel de la contrebande et du trafic illicite. Aussi, pour se prémunir contre ces réseaux souterrains potentiels, qui auraient notamment donné un exutoire aux larcins éventuels des enfants ou des domestiques (c'est ce que l'on craignait), l'autorité municipale soumettait ces « revendeurs, ...personnes sans caractère⁷⁷⁰ » au serment, leur imposait de tenir registre de leurs opérations, voire interdisait leur activité avec plus ou moins de succès, comme on peut l'entrevoir anecdotiquement⁷⁷¹.

⁷⁶⁶ AMSA, délibérations, 19 pluviôse An 13.

⁷⁶⁷ Cf. annexe III.

⁷⁶⁸ AD MM, E 333.

⁷⁶⁹ AMSA, délibérations, 6 octobre 1726.

⁷⁷⁰ Ce qui dans le langage du temps signifiait : personne non reconnue par l'appareil du pouvoir, non accréditée, AMSA, délibérations du 24 août 1771, exemple de Pétronille Schmich.

⁷⁷¹ Après l'incendie de 1772, Anne Marie Nassoy, fille de Jean Pierre Nassoy, accusée de vol par les habitants de la rue du Lauterberg les avait menacé de les amener « à un état plus pitoyable que les habitants de la rue des religieuses ». Autant dire qu'elle menaçait de mettre le feu à la ville. 10 témoins vinrent l'accuser de voler des plats d'étain, de cuivre, des pommes de terre, chemises, bas de laine qu'elle revendait ensuite. Elle fut emprisonnée puis menée « de brigade en brigade », par la maréchaussée dans « une maison de force », dès le 18 août 1772. Du fait de l'incendie, il avait fallu donner des gages à l'opinion publique. Aussi, l'affaire avait été rondement menée, l'incendie avait eu lieu le 25 juillet, la procédure contre A.M. Nassoy avait été engagée le 29, l'enfermement de l'inculpée avait été accepté par les autorités et exécuté dans la vingtaine de jours suivants. Cette affaire était aussi un moyen pour les nouveaux échevins de ville de sceller une alliance avec le menu peuple et donc contre les notables. (Il y avait à l'époque un conflit entre les nouveaux officiers de la chambre de police et les anciens, plus liés aux notables locaux.)

On était ici aux limites du « secteur informel », pour parler en termes modernes. Cependant, la diversité d'échelle des commerces se révélait même à l'intérieur de la confrérie officielle des merciers :

Le « pied-certain » fiscal des merciers et marchands
(Nombre de marchands par tranche de pied-certain)

	3	4	5	6	7	9-11	12-15	16-17	18-21	26	36-37	40-51	total
1724		1	1	2		2			2			2	10
1755	3	1	1	4	2	3	6	1	1		2	1	25
1784	2	3	1	1	2	3	4	4	1	1	1		23

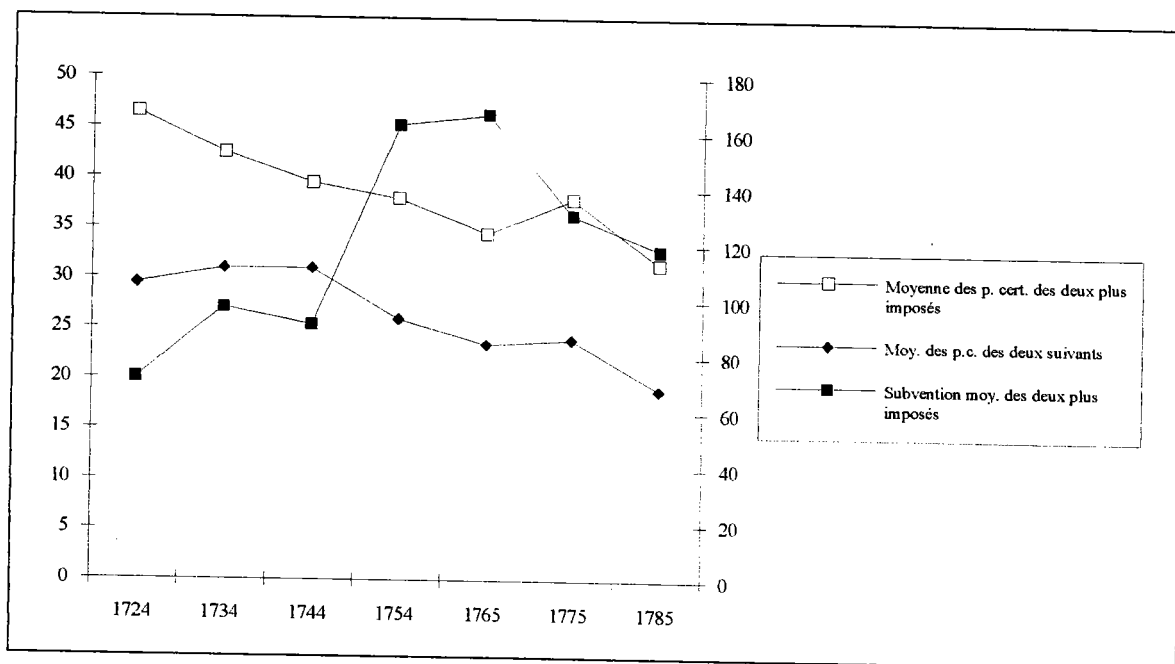
Les plus faiblement imposés rejoignaient les artisans, non pas les artisans les plus modestes (1 à 2 sous de pied-certain) mais pas loin, tandis que les plus pauvres des marchands étaient comme on vient de le voir, situés en-dessous du seuil d'imposition.

A l'autre bout de l'échelle on trouvait le groupe des Naboriens les plus riches, ils en formaient même la totalité si l'on y ajoute ces autres commerçants que nous traiterons un peu plus loin : les bouchers, boulangers et aubergistes, les rentiers enfin qui étaient des marchands de grains.

La corporation des marchands, comme les autres, vit en son sein un certain écrasement de l'éventail de ses niveaux d'impositions.

G.7 Evolution séculaire du pied-certain des 4 marchands les plus imposés et de l'impôt moyen des deux marchands les plus imposés

(Echelle de gauche, pieds-certains en sous de Lorraine ; échelle de droite, impôts en livres de Lorraine.)



Cela se comprend lorsqu'on observe l'évolution de l'impôt, dans le même temps. Jusqu'à la fin de la guerre de Sept Ans, l'impôt augmenta et parfois même très

rapidement. Aussi, pour faire mieux accepter cette évolution les asseyeurs préférèrent-ils diminuer progressivement les niveaux d'imposition des plus gros contribuables, tandis que la masse croissante des petits contribuables permettait de faire disparaître l'augmentation dans le grand nombre de leurs petites cotes. Mais après la guerre de Sept Ans, la pression fiscale générale diminua et cependant les pieds-certains des plus grosses cotes continuèrent à diminuer, de sorte que les plus riches des naboriens furent de moins en moins imposés par rapport aux « classes moyennes ». Mais il s'agit là d'une évolution classique et probablement sans soubassement réel autre que la persistante plainte des riches qui finissait par intimider les asseyeurs.

Cette évolution de l'imposition n'est pas suffisante ni assez cohérente pour nous faire admettre un appauvrissement des riches, à St-Avold, durant le XVIIIème siècle.

Cependant, les inventaires de la période pré-révolutionnaire ne révèlent plus de commerces importants.

Aussi, l'écrasement de la hiérarchie fiscale témoigne-t-il peut-être d'une certaine banalisation de l'économie de St-Avold, se restreignant déjà à une chalandise réduite et résistant à l'évolution générale vers une concentration des activités commerciales et artisanales. S'il y a eu un certain enrichissement collectif, localement, les marchands et artisans étaient trop nombreux pour en profiter et leur activité est restée de portée locale.

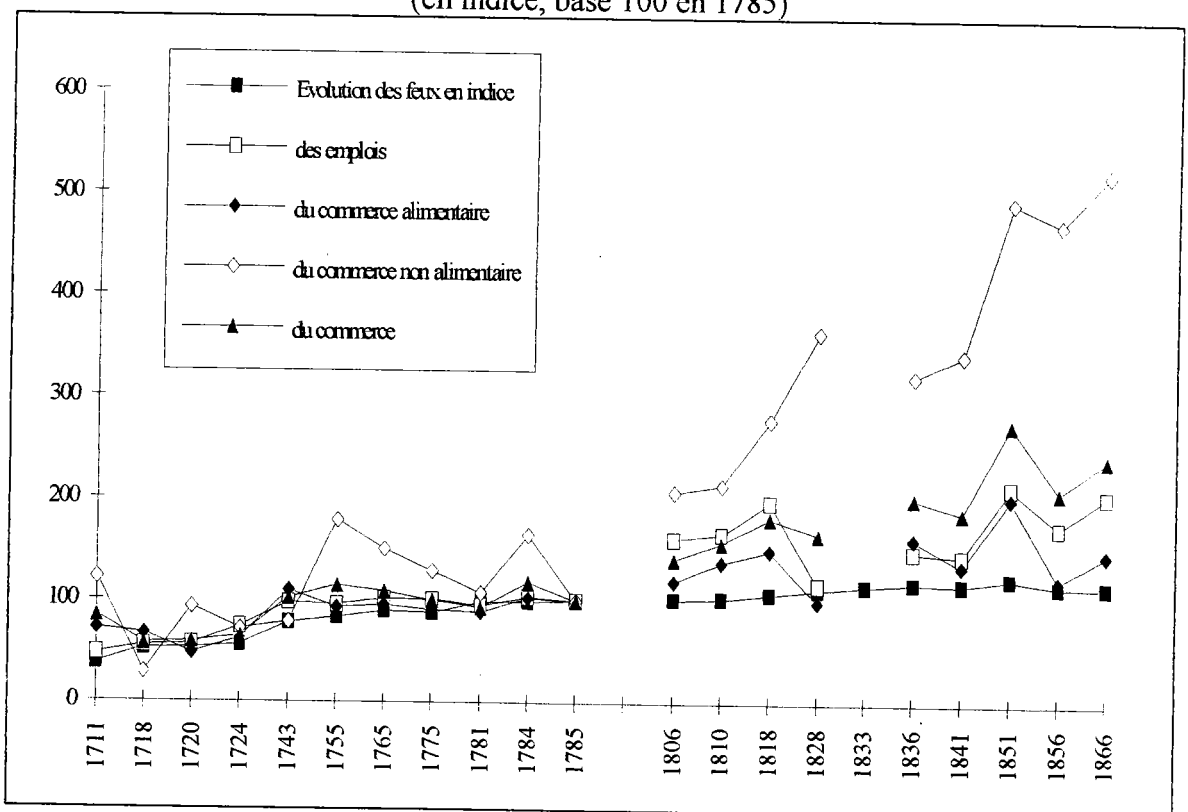
Voyons maintenant l'évolution du commerce alimentaire qui appartenait à d'autres confréries que celle des merciers, partageait fréquemment les plus hautes cotes fiscales avec ces merciers mais pratiquaient aussi parfois un art qui les rapprochaient des artisans.

b) Marché local et commerce alimentaire

Si l'on compare l'évolution des emplois du commerce alimentaire à celle des emplois du commerce non alimentaire, on constate une différence très nette de dynamisme.

Celui-ci, moins entravé par des réglementations et plus innovant eut tendance à susciter plus d'emplois nouveaux que la moyenne urbaine et même bien plus, surtout au XIX^{ème} siècle, tandis que le commerce alimentaire évolua moins vite que l'emploi urbain, autrement dit, perdit de la vitesse, cabarets inclus, ce qui n'est pas peu dire.

Grap. 8 Evolution des emplois du commerce alimentaire par rapport aux autres commerces
(en indice, base 100 en 1785)



Plus que les autres, les commerces alimentaires semblent avoir été tributaires de la population locale. Ils ne semblent pas s'être étendus à l'extérieur, sauf exceptions que nous envisagerons. Ils étaient aussi tributaires de la garnison dont l'importance ne dépendait pas de la ville et qui diminua au XIX^{ème} siècle, tributaires aussi de la valeur d'étape de la ville, qui s'affaiblit au XIX^{ème} siècle. Ils étaient enfin tributaires d'une économie rurale dont les changements étaient lents.

Boucheries, boulangeries, auberges et cabarets tenaient la première place et de loin dans les préoccupations des autorités locales et dans la vie quotidienne locale, aussi

bien par leur impact sur le niveau de vie général que par les troubles à l'ordre public qu'ils pouvaient générer.

Il nous faut donc envisager deux aspects des choses, tout d'abord l'importance individuelle et collective des boutiques du commerce alimentaire et ensuite l'évolution globale du marché local, de ses prix, de sa réglementation.

- Position sociale du commerce alimentaire

Que l'on compare les niveaux d'imposition ou les fortunes respectives, les deux types de commerces s'apparentaient. Ils se rejoignaient par le haut tandis que quelques compagnons ou commis descendaient un peu plus bas chez les boulangers et bouchers que chez les marchands.

Pied-certain des boulangers

	1-2	3	4	5	6	7	8-9	10-12	13-16	17-20	+	total
1724		1		1	1			2	2	1	1	9
1755	2		1	1	2	1	4		2	1		14
1784	2		2	1	2		1	2			1	11

Cabaretiers, taverniers et aubergistes

	2	3	4	5	6	7	8-9	10-12	13-16	17-20	+	total
1724					1	1	1		2	1	2	8
1755		1	1		1	3	2	2			1	11
1784	3		3	3	2	2	1	4	1	2		21

Bouchers

	1	2	3	4	5	6	7-8	9-10	11-12	13-14	15-16	+	total
1724					1		3		2	1			7
1755		2	2	1	5	1	1	4			1		17
1784	1	2	2	2		2	1			1		1	12

Du fait de leurs activités, les boulangers, bouchers et aubergistes et l'on pourrait y ajouter les meuniers étaient plus près de la terre que les marchands qui n'investissaient dans le foncier que vieillissant en retournant en quelque sorte leur fortune. Pour les boulangers posséder de la terre permettait de vendre de la farine ou du blé, voire de spéculer sur un produit dont on a vu qu'il était stratégique, pour les bouchers, posséder des troupeaux et par conséquent des prés pour les nourrir, c'était contrôler ses approvisionnements, éventuellement élargir le rayon de ses ventes en essayant d'exporter du bétail sur pied, pour l'aubergiste enfin, posséder son auberge, une maison de 10 pièces... c'était déjà une belle sécurité, posséder des terres c'était nourrir voyageurs et chevaux « du sien », voire faire fabriquer sa lingerie à partir de ses propres productions.

Nicolas Weisse dont nous présentons l'inventaire après décès n'était imposé qu'à 18 sous de pied-certain en 1724, tandis que son confrère Christman Knoepfler était lui, imposé à 39 sous à la même date.

La succession de Nicolas Weisse, « cabartier marchand », janvier 1732

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-1 auberge (une douzaine de lits), 11 pièces -8 acquêts, 9 ascencements -2 jardins, 3,5 jours de terre, 3 fauchées de prés	?	
Meubles, effets personnels contenus dans l'auberge	-2 poêles	139	
	-1 chambre	30	
	-vêtements et linge (130 aunes de toiles...)	850	
	-Vaisselle et miroirs	421	
	-chambre rouge	400	
	-chambre bleue	250	
	-chambre jaune	150	
	-chambre verte	100	
	-couloir, 3ème étage, petite chambre	122	
	-chambre de servante	30	
Total		2492	
Bétail, stock alimentaire	-2 vaches et 2 cochons -34 hottes de vin	82 207	
Total		289	
Stock commercial : Dans la boutique	-Quincaillerie	120	
Argenterie		73	
Dettes actives	(Plus ou moins irrécouvrables)	400	
Dettes passives			900
Total		2974 + 400	900
<i>Bilan</i>	<i>immeubles + 2074 = environ 4000 £</i>	<i>> + 2074</i>	

Rien que les meubles utiles à une auberge (literie, draperie, matériel de cuisine et de blanchisserie, quelques réserves de vin) pouvaient représenter 1380 £ de Lorraine⁷⁷², soit à peu près la valeur immobilière de l'auberge. Dans le cas précédent, l'établissement offrait à ses clients une gamme de chambres⁷⁷³ dont le standing variait de 1 à 4, mais ce n'était pas forcément le cas de tous.

Aussi, jusqu'en 1765, il y avait un aubergiste dont le niveau d'imposition égalait celui des marchands les plus riches, autour de 38 à 41 sous de pied-certain. Les boulangers culminaient eux vers la même époque à 26-28 sous, les bouchers étaient plus modestes. Cependant, certains d'entre eux s'enrichirent au cours du siècle, si bien qu'ils

⁷⁷² Cas de Nicolas Reder, en mars 1775, marié à la fille d'un autre aubergiste, Madelaine Veis. (Inventaires, AD Moselle, B 6391). Il était imposé à 18 sous de pied-certain en 1775, ce qui le classait parmi les riches mais pas au sommet.

⁷⁷³ Remarquons incidemment que dans cet établissement, la chambre de luxe était la chambre rouge, la seconde, la chambre bleue. Ici, la couleur impériale n'avait pas encore été détrônée par la couleur bleue, ou alors s'agit-il d'un cas d'espèce.

furent plus imposé en 1775-85 qu'auparavant. A cette époque, François Georges Grimont atteignait 20-25 sous de pied-certain⁷⁷⁴.

Mais, les cabaretiers étaient très souvent bien plus modestes et certains bouchers ne possédaient que leurs outils, ce qui ne représentait pas plus de 30 £.

On le voit, globalement, les commerces alimentaires étaient moins riches que les commerces classiques mais certains d'entre eux rivalisaient avec le niveau supérieur de toutes les professions naboriennes les plus riches tandis que beaucoup d'entre eux atteignaient une honnête aisance, sans plus, et qu'à la base, un petit groupe de compagnons était évidemment bien moins riche.

Cependant, dans les inventaires après décès qui ne concernent que les riches, ceux chez qui il y avait quelque chose à se partager d'un peu substantiel, on revoyait les mêmes obsessions terriennes chez aubergistes, bouchers ou boulangers que chez les vieux commerçants.

Ainsi, la veuve du boucher Nicolas Dorr, mourrait en août 1768, laissant pour 3000 £ de meubles, ce qui était déjà considérable, pour 4757 £ d'argent liquide, 1200 £ de « promesses » à récupérer sur 49 débiteurs et 17 quarts de blé à toucher d'un fermier; une invraisemblable quantité d'acquêts, prises de possession et baux sur les territoires de St-Avoid, Macheren, Lachambre et Freybouse.

De la boucherie, il ne restait rien car tout était investi où à investir dans la terre.

Par contre, on peut examiner l'économie d'une boucherie encore active sur l'inventaire après décès de François Grimont, qui décéda en avril 1786, laissant une veuve et 4 enfants mineurs. La boucherie mobilisait environ 11.000 £ mais elle était couplée à une entreprise agricole et à des rentes foncières visant à nourrir un troupeau nombreux et de choix. La valeur extraordinaire des boeufs les signale comme des animaux d'embouche et non comme des animaux de trait qu'ils étaient souvent dans les environs.

⁷⁷⁴ Voir son inventaire après décès, page suivante.

François Grimont, boucher, 1786

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-16 acquêts et un partage (1736-1783)	?	
Meubles courants, effets personnels		2288	
Stock alimentaire	-12 quartes de blé	96	
	-8 de moitange et 18,5 d'orge, 10 d'avoine	230	
	-10 quartes de pommes de terre et 3 bichets de blé de Turquie	22	
	-31 milliers de foin et 20 bottes de paille	957	
	-600 pains d'huile de navette	260	
	-1 cheval	186	
	-1 vache	120	
Total		1871	
Stock commercial :	-Matériel de boucherie	87	
	-50 brebis à Betting les St-Avoid	387	
	-33 brebis à Carling	198	
	-5 boeufs	1116	
	5 porcs	78	
	-95 £ de saindoux	95	
	-463 £ de lard	394	
Total		2355	
Bijoux		231	
Caisse		2170	
Dettes actives	-5 prêts à une quinzaine d'habitants de Faulquemont et à leur procureur	5278	
	-Crédits-clients de la boucherie	1717	
	-2 tanneurs de St-Avoid	2105	
		354	
Total		9454	
Dettes passives			0
<i>Bilan</i>	<i>immeubles + 18.369</i>	<i>> + 18.369</i>	

Souvent les voituriers de St-Avoid protestaient contre les « troupeaux à part »⁷⁷⁵ des bouchers locaux, troupeaux qui n'étaient pas forcément consacrés à la nourriture de la ville mais pouvaient être commercialisés au loin. Les autorités rappelaient alors que les bouchers ne pouvaient entretenir des troupeaux à part qu'en vue de la boucherie urbaine et locale⁷⁷⁶. Aussi, il était important pour les bouchers désirant étendre leurs spéculations à des horizons géographiques plus vastes de posséder des parcelles ailleurs. Alors, en tant que « porterreins » ou propriétaires forains, ils participaient aux charges des villages en question mais pouvaient y faire paître leurs troupeaux, échappant ainsi aux limites apportées par les autorités urbaines.

La succession de l'ancien aubergiste François Jager, mort veuf et sans enfants, autour des dépouilles duquel les neveux et nièces de 6 lits collatéraux montaient le siège, révélait le même appétit de terres.

⁷⁷⁵ Seuls les privilégiés avaient le droit d'avoir des troupeaux séparés de ceux des communautés.

⁷⁷⁶ AMSA, délibérations, 10 septembre 1757 et 30 mars 1776.

La succession de François, Jager, 15 novembre 1786

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-1 maison, écurie, cour et jardin -1 jour de terre	4862 175	
Meubles courants, effets personnels	Meubles, vêtements, lingerie (248 aunes de toile de chanvre blanc, 53 de chanvre gris et 132 d'étope)	986	
Stock alimentaire	-3 pots de saindoux -240 £ de vieux lard -Tas de blé de 61 quartes -50 q. de blé acheté à Folschviller	1031	
Bijoux		102	
Caisse		0	
Dettes actives	-664 £ de France à deux collatéraux pour leurs commerces -1782 £ de Fr. en 6 versements à un menuisier de Longeville -le reste à 13 particuliers de St-Avold et environs	7920	
Dettes passives	-Reste à payer pour la maison -Frais de maladie et de funérailles -2 affaires pendantes		3046 128 53
Total		15.076	3227
<i>Bilan</i>		+ 11.849	

Ainsi, dans le commerce alimentaire, la possession de terres, de bétail et d'un train de culture était plus déterminante, dans le cours même des affaires habituelles de ces commerces, ce qui les distinguait de l'épicerie-mercerie pour lesquels la culture et l'élevage étaient moins directement utiles et donc moins souvent pratiqués. Par contre, dans tous les cas (pour les marchands mais aussi pour les artisans), la terre devenait toujours le réceptacle de la fortune acquise pour le vieillard qui se retirait des affaires et convertissait son commerce en terres et rentes.

Au XIX^{ème} siècle, les disparités entre commerçants restèrent du même ordre. Ainsi, en 1840, l'inventaire après décès de Séligman Lazard, boucher à St-Avold⁷⁷⁷, qui laissait quatre mineurs dont l'aîné était garçon boucher, révèle l'étroitesse financière d'une bonne partie du commerce alimentaire. Certes, ce boucher parce que juif, parce qu'il ne possédait que des ovins (pour produire de la viande casher ?, on ne sait), ne visait vraisemblablement que la communauté de ses corréligionnaires, une centaine de personnes à nourrir, relativement détachées du sol cependant⁷⁷⁸, et par conséquent entièrement

⁷⁷⁷ AD M, notaire, maître Nicaise, 2 mars 1840, 378 U 27.

⁷⁷⁸ Au XVIII^{ème} siècle, les juifs aisés, en Lorraine, possédaient comme tous les riches leur maison et leur jardin, les autres louaient, presque aucun ne possédait ni terres ni bestiaux, sauf les marchands de bestiaux, bien entendu (AD MM, inventaires de faillites lorrains, 49 B). Il ne semble pas qu'ils aient eu généralement comme les vernaculaires des petites exploitations d'auto subsistance. Du reste, leur état de marchand-prêteurs en faisait le plus souvent des hommes de marché, habitués aux échanges, à l'économie monétarisée, autre raison de penser que l'auto subsistance représentait peu

dépendantes du marché offert par Lazard. Or toutes ces raisons ne pouvaient que limiter son envergure, à moins de viser des marchés plus lointains, ce qui ne semble pas le cas, au vu de son inventaire.

L'inventaire après décès de Séligman Lazard, 1840

		Actif	Passif
Meubles	Mobilier courant	715	
Immeubles	2 jardins, 4 places et 2/3 à la synagogue	?	
Bétail	8 brebis et 12 chèvres disséminées « en pension » dans les villages des environs	163	
Dettes act.	688 frs de bonnes dettes sur 11 particuliers, 18 autres débiteurs	1779	
Dettes pass.	13 créanciers, dont le médecin, le pharmacien, le loyer annuel...		630
<i>Bilan</i>		<i>environ 2200 frs ou : 2850 £ de Lor.</i>	

Par comparaison, la même année, le bétail d'un agriculteur modeste (au vu de ses propriétés⁷⁷⁹) de Dourd'hal, village réputé pauvre et sur sol sablonneux, représentait 2204 frs et les 4 brebis comprises 24 frs⁷⁸⁰.

Et 25 ans plus tard⁷⁸¹, les moutons du boucher Mathias Berthol furent vendus pour 1525 frs. En 1868, un autre boucher François Karcher⁷⁸², propriétaire foncier et immobilier, possédait vache, génisse, porc gras, un attelage, 12 quintaux de pommes de terre, une grosse quantité de viandes plus ou moins découpées, son stock et son capital technique atteignaient la valeur de 1519 frs, ce qui souligne la diversité des fortunes dans une même branche économique.

Les dettes de Lazard montrent que ce boucher ne pratiquait le prêt, ni plus ni moins que les autres habitants. Par contre, il pouvait être un peu marchand de bestiaux à l'occasion, étant données ses pratiques. En effet, les animaux qu'il possédait étaient placés en pension chez l'habitant, mais jamais plus de deux têtes (une fois trois brebis) par famille, des ovins qui plus est : il est vraisemblable qu'il les distribuait à des familles très modestes qui n'avaient pas de propriétés et de disponibilité en fourrages mais qui avaient besoin de lait pour leur nourriture quotidienne. ils payaient une redevance annuelle de

de choses chez les juifs et par conséquent que la fonction de boucher, qui plus est liée à des impératifs religieux, était nécessaire partout où existait une communauté même peu nombreuse.

⁷⁷⁹ Il avait plus de dettes passives que d'actifs mobiliers, ne possédait qu'une demi-maison. (23 mai 1840, Nicaise)

⁷⁸⁰ 8 chevaux et poulains, 9 vaches et veaux, 4 porcs et laies, 4 brebis.

⁷⁸¹ AD Moselle, Mtre Dufresne, 25 E 51, juin 1866.

⁷⁸² AD Moselle, Mtre Spinga, 5 décembre 1868, 25 E 23.

quelques francs à Lazard et lui devaient la moitié des « fruits », c'est-à-dire des jeunes issus de la fécondation de ces animaux femelles par les mâles des troupeaux communaux auxquels ils étaient rattachés. Ces opérations pouvaient aussi bien s'achever par la récupération des bêtes par le boucher pour alimenter son activité principale ou... s'achever par une vente qu'on qualifierait aujourd'hui de vente « en leasing »⁷⁸³.

Un dernier exemple, celui du cabaretier Pierre Schmitt⁷⁸⁴, nous montre une petite aisance.

Inventaire après décès de Pierre Schmitt, 1868

	En frs	Actif	Passif
Meubles	dont 1 qt de houille, 10 sacs de pommes de terre, 3 jeunes porcs, des outils agricoles	373	
Immeubles	Une maison et 2 jardins	?	
Dettes act.	4 prêts dans les environs	1155	
Dettes pass.	2 emprunts locaux Menues dettes		1085 227
<i>Bilan</i>		<i>immeubles + 216</i>	

Un tel bilan, pour un père de famille chargé de 5 enfants mineurs était assez proche de la situation des ouvriers journaliers les plus aisés. Encore, ceux-ci, à la campagne possédaient-ils souvent beaucoup plus de terres.

Cependant, comme au XVIIIème siècle, certains commerçants pouvaient accroître leur échelle de travail, notamment en additionnant les activités comme le montre Jean Jochum et à partir d'un capital largement emprunté.

⁷⁸³ Nous faisons cette hypothèse car le commerce des bestiaux était une des activités traditionnelles des marchands juifs et que ce commerce se pratiquait par essais successifs des animaux par les acheteurs jusqu'à satisfaction des deux parties. Si l'on pousse la logique de ces pratiques, on arrive au leasing.

⁷⁸⁴ Mtre Spinga, 25 E 23, 1868.

Inventaire après décès de Jean Jochum, maître d'hôtel et boulanger, 1866 ⁷⁸⁵

En francs		Actif	Passif
Immeubles	Maison (environ 15 pièces cuisine), écuries et chambres, remise 3 jardins et 2,75 ha de terres en 5 pièces	10.000 ?	
Meubles	du ménage, dont 5 quintaux d'avoine, 30 quintaux de pommes de terre, 100 aines de récipients, 20 l. de vinaigre <u>écurie et greniers</u> : 1 jument et matériel d'attelage, 1 vache, 2 porcs, 1500 kg de fourrage, 300 kg de paille, 94 stères de bois, 1 voiture, 1 charrette, 50 poules, 2 dindons, 1 tonne de foin	4273	
Capital technique et stocks	<u>Débit de boissons</u> : 4 tables, 36 bouteilles de liqueurs (+ 42 l de réserves), vin, carafes, 56 verres	347	
	<u>Réserve de vin</u> : 33 hl en fut et + de 1200 bouteilles ⁷⁸⁶)	2871	
	Total débit de boissons	3218	
	<u>Débit de pain</u> : comptoir et bascules	65	
	pain (39 miches de 1ère qual. et 28 de 2ème qual.), petits pains	62	
	150 kg de farine, boîtes, 25 kg de son, 25 sacs de farine	757	
	matériel de boulangerie	215	
	Total boulangerie	1099	
	<u>Hôtellerie</u> : 8 pièces meublées	2134	
	provisions, confitures, 150 bouchons, 3 kg de bougies, plusieurs centaines d'assiettes, lingerie d'hôtel (dont 70 m de coupon de toile écrue)	1649	
Total hôtellerie	3783		
	<i>Total</i>	8100	
Argent		400	
Dettes act.	61 petits débiteurs de St-Avold et environs pour fournitures de <u>pain ou autres dépenses (jusqu'à 10 km)</u>	2220	
Dettes passives	-6 <u>emprunts</u> locaux (notaires, acquisition de biens) - <u>Factures</u> : -1 épicier à Metz 1 liquoriste à Lyon 1 négociant en vin à Nancy - <u>menus frais</u> , loyer, funérailles		21.351
	<i>Total</i>		405
			22.410
<i>Bilan</i>		<i>environ</i> +2583	

⁷⁸⁵ AD Moselle, 25 E 18, 24 janvier 1866.

⁷⁸⁶ Voici son stock de vin et spiritueux :

Type	Quantité	Prix	Prix unitaire Frs/litre	Type	Quantité	Prix	Prix unitaire Frs/litre
Vin (fut)	300	90	0,3	Vermouth	10	10	1
Vin ord. (fut)	2380	714	0,3	Petit bourgogne	171	187	1,1
Bordeaux (fut)	228	150	0,66	Eau de vie	12	14	1,2
Thiaucourt (fut)	285	199	0,7	Bordeaux	352	440	1,25
Thiaucourt	129	91	0,7	Rhum	18	27	1,5
Bourgogne	108	86	0,8	Madère	10	16	1,6
Fleury	80	64	0,8	Cognac	51	86	1,7
Beujolais	113	93	0,8	Kirchwasser	10	20	2
Vin de pays (fut)	395	356	0,9	Sirop	21	47	2,2
Vin blanc	60	60	1	Champagne	25	81	3,24
Chablis	40	40	1	Total	4798	2871	0,6

Dans le débit de boisson d'Elisabeth Ehrmann, le 14 août 1851, tout le matériel représentait 68 frs et le stock de liquides (plus de 1000 litres), 281 frs. Le 16 septembre 1814, enfin, l'inventaire de la « caffetière » Anne Marie Hayer comprenait un équipement de 151 frs (11 tables) mais aussi un billiard équipé de 700 frs.

Son capital technique et ses stocks étaient considérables, mais aussi bien ses propres factures impayées que le crédit qu'il accordait à sa clientèle étaient de faible valeur, aussi son bilan restait solide, bien plus qu'au XVIIIème siècle où l'endettement était généralisé et par conséquent plus difficile à recouvrer.

Cependant, on peut voir sur cet exemple la persistance à la veille de la guerre de 1870 de tous les traits du commerce alimentaire solide du XVIIIème siècle. Tout y était plus local que dans le reste du commerce. Il y avait plus de biens fonciers locaux car ils étaient liés à une « autosubsistance » élargie en quelque sorte à la clientèle. Le capital utilisé empruntait aussi le réseau local, notamment celui des notaires, le crédit accordé aux clients reflétait encore une envergure géographique restreinte⁷⁸⁷, enfin les fournisseurs étaient relativement locaux (les marchands de Metz et Nancy), à quelques exceptions près (un liquoriste de Lyon). L'arrivée du chemin de fer avait notamment déjà permis au vin de Bordeaux de pénétrer les marchés de l'Est français en force, ici, ils représentaient quelque 12 % du stock de spiritueux et le correspondant des chemins de fer de l'Est, Thomas en importait aussi pour sa propre consommation (inventaire du 25 mai 1867). Jochum ne représentait pas un cas isolé, le meunier Georges Walther montrait un cas sensiblement identique⁷⁸⁸; capital entièrement emprunté, clientèle locale qui cependant allait jusqu'à Boulay et Sarralbe, faiblesse du crédit accordé aux clients.

Si les marchands travaillaient beaucoup sur les foires, les commerçants de l'alimentation étaient eux liés au marché, plus fréquent, plus circonstancié, plus conjoncturel et sujet à des emballements qui le rendaient dangereux donc étroitement surveillé par les autorités.

Voyons comment le marché local et les prix, surtout les prix des produits alimentaires, ont évolué tout au long des XVIII et XIXème siècles. Le niveau de ces prix avait des répercussions sur l'ensemble du commerce et de l'artisanat. En effet, selon leur hauteur, les prix alimentaires pouvaient assécher les autres marchés, toutes les disponibilités monétaires étant mobilisées par les achats alimentaires ou au contraire laisser aux autres branches de l'économie une plus grande marge d'action.

⁷⁸⁷ Le plus gros crédit accordé (350 frs) l'avait été aux officiers du 7ème régiment de dragons, qui avaient dû se loger à l'hôtel lors d'un passage de troupes.

⁷⁸⁸ Inventaire du 5 février 1866, 25 E 18.

- Le marché de St-Avold

Bouchers, boulangers et cabaretiers apparaissaient souvent dans les préoccupations de la chambre de police notamment parce qu'ils faisaient l'objet d'un contrôle de leurs prix, et aussi, et parfois en conséquence, de la qualité de leurs produits.

Nous étudierons donc ici autant le marché abstrait des prix que celui concret qui avait lieu sur la place, sous la halle, avant sa destruction.

Il y avait ainsi une vingtaine de prix « pilotes » du pain, du vin⁷⁸⁹ et de la viande⁷⁹⁰.

En 1786, le procureur du Roi Gerardy justifiait ainsi la surveillance des prix alimentaires par la chambre de police⁷⁹¹ :

« On n'est pas dans l'usage de taxer le pain à Paris ainsi que beaucoup de villes du Royaume, parce que la ville trouve un grand nombre de boulangers réunis la concurrence met nécessairement le prix du pain à sa juste valeur et toujours en proportion de celui du bled et de la farine.

*Dans les petites villes, où l'on doit moins espérer des bons effets de la concurrence, et où les boulangers en petit nombre peuvent s'entendre, la taxe y paraît nécessaire... »*⁷⁹²

⁷⁸⁹ Au XVIIIème siècle, dans les délibérations de la chambre de police, on distinguait en général le vin vieux du vin jeune et selon la provenance : vin de Metz, de la Moselle, du Rhin ou d'Alsace, du Palatinat.... En fait, les taxes du vin correspondaient à un prix maximum que les cabaretiers ne devaient pas dépasser. Mais chaque fois qu'ils mettaient un tonneau en perce, ils devaient inviter les jaugeurs-estimateurs à venir goûter ce vin et en fixer le prix. Souvent, notamment lorsque les soldats arrivaient en garnison, cela exerçait une pression sur les prix et les cabaretiers étaient tentés d'en profiter ; d'où l'assez grand nombre de condamnations pour prix excessifs. La chambre de police défendait ses prérogatives. Si les cabaretiers jugeaient les « taxes » insuffisantes ils devaient déléguer le maître de leur han pour négocier une augmentation. De même pour les bouchers et boulangers. Seules les bouteilles cachetées « venant de la Bourgogne ou de la Champagne » purent être vendues sans référence aux « taxes » locales, à partir de 1770. (Gerardy, 1786, art. jaugeurs de St-Avold, p 262 et Cabaretiers de St-Avold, p 155, AMSA, délibérations, 25 janvier 1708.)

⁷⁹⁰ On ne trouvait pas toujours toutes les sortes de viandes. Mais à chaque abattage, les bouchers devaient solliciter la fixation d'un prix par les autorités. Du reste la visite des animaux avant l'abattage (pour vérifier qu'ils n'étaient pas atteints de maladies) était obligatoire et c'est pourquoi, les horaires des « tueries » étaient réglementés. La viande était donc taxée à la livre, espèce par espèce et sexe par sexe. En règle générale, les animaux de sexe femelle étaient élevés pour leur fécondité plus que pour leur viande. Ils étaient donc abattus plus vieux et plus coriaces que les mâles ; leur viande était donc considérée comme de moindre qualité. Dans ces conditions, l'obsession des autorités était de se faire vendre de « la mauvaise vache » au prix du « bon boeuf ». Aussi, on en était venu à une réglementation de plus en plus tatillonne. On finit même par interdire aux bouchers de vendre de tout à la fois. On distingua les « grands bouchers » (vendant des viandes mâles, boeuf, mouton, bouc...) des « petits bouchers » qui eux ne vendaient que des femelles (vache, brebis...). Ainsi, vers 1768-1775, on fixait 7 ou 8 prix différents pour la viande.

⁷⁹¹ Gerardy, 1786, article boulangers, p164-165.

50 ans plus tard, le conseil municipal gardait à peu près le même avis : vive la concurrence, mais si elle ne s'exerce pas, c'est à l'autorité municipale d'y suppléer par voie réglementaire⁷⁹³.

Il semble qu'au XVIIIème siècle la « taxation » du pain se soit faite empiriquement sous la pression des boulangers (à la hausse) ou des consommateurs, dont les officiers faisaient partie et parmi lesquels menaçait parfois l'émeute (à la baisse). Les boulangers, organisés comme les autres métiers en corps pouvaient faire valoir officiellement leur point de vue, négocier avec la chambre de police, voire exercer des pressions par la « grève de la fabrication »⁷⁹⁴.

⁷⁹² Suite de ce texte : « ... mais on s'y prend mal en ne taxant souvent que le lendemain et même quelques jours après le marché, d'où il arrive que le boulanger y perd quand il y a diminution et dans le cas de renchérissement le peuple mange le pain tantôt au sortir du four et tantôt beaucoup trop rassis. Le peuple toujours aux aguets sur le prix du pain, si le blé augmente, achète du pain au-delà de ses besoins, dans la crainte de la continuation de l'augmentation au marché prochain et se plaint lorsque le boulanger a fourni ses fournées à l'ordinaire qu'il n'y a plus de pain ; si le bled diminue, le peuple achète au jour et le boulanger qui a cuit pour la multitude du peuple a du pain [de trop]. Il faut donc taxer au sortir du marché et surtout dans les mois de juillet et d'août quoiqu'à la veille de la récolte, sans [attendre] au prétexte que le prix du bled n'est pas encore assis. Il est réduit de louer une espèce de pain comme l'autre. La taxe ne doit être faite que du pain destiné au peuple.

A l'égard des pains mollets et de fantaisie on devrait laisser aux boulangers la liberté de les vendre plus cher, parce qu'ils occasionnent plus de peine et de déchet. En tous cas, il faudrait reporter les frais de fabrication du gros pain sur ceux des petits pains. L'homme aisé ne balancera jamais d'ajouter quelque chose au prix ordinaire du pain pour satisfaire son goût particulier. Il faut que les personnes nommées pour rendre compte des marchés soient expertes en grains et plus de probité, pour ne pas donner un prix pour un autre et une qualité différente de celle sur laquelle doit être établie la taxe. Etant impossible que le poids du pain soit toujours juste par le trop ou le trop peu de cuisson, on doit obliger le boulangers à ne les délivrer qu'au poids et les forcer à avoir des poids et des balances justes, de sorte que le peuple ne payera jamais que le poids réel juste, aucune loi n'autorisant le boulanger à se faire surpayer de l'excédent qu'on dit il y en auroit, le peuple ne s'y preteroit pas et il seroit injuste d'infliger des amendes pour quelques onces de manque dans un pain d'ailleurs bien cuit et bien conditionné [?] que le pain rassis pèse toujours moins que le pain frais, le plus constant est que le délit se fasse au poids. »

On rencontre en effet plusieurs condamnations sur la qualité du pain dans les délibérations, ainsi, le 7 mars 1712, après des plaintes de « la bourgeoisie » (souvent c'étaient des plaintes des autorités judiciaires, de la noblesse...), on visita toutes les boulangeries et l'on trouva chez Jacques Richard 57 pains blancs de 15,5 onces à la livre au lieu de 16 et une miche de bis blanc de 5,5 livres au lieu de 6, en gros une fraude 10 % du poids... Injures, confiscation, explication : Richard s'était endormi pendant la cuisson et le pain avait desséché dans le four et ainsi perdu de son poids. Il fut condamné à 40 frs b. d'amende et à la confiscation du pain fautif.

⁷⁹³ Le CM, en 1834, répondait à une série de questions ministérielles dont celle-ci : « Peut-on sans risque s'en remettre à la concurrence libre et renoncer à la taxe administrative du pain ? » Il répondait : « ...la taxe peut se faire avec équité, elle est nécessaire lorsqu'il y a coalition entre les boulangers pour le prix de leur pain, mais elle devient inutile lorsqu'il y a concurrence... » (AMSA, délibérations, 28 avril 1834.)

⁷⁹⁴ Ainsi, le 14 avril 1714, la chambre de police avait augmenté la taxe de pain mais pas suffisamment aux yeux des boulangers (+ 10 %). Le 16, ils ne cuirent pas de pain et une visite des « étaux » les révéla vide sauf ceux de la veuve Chrisman Kouch qui cachait son pain. Les

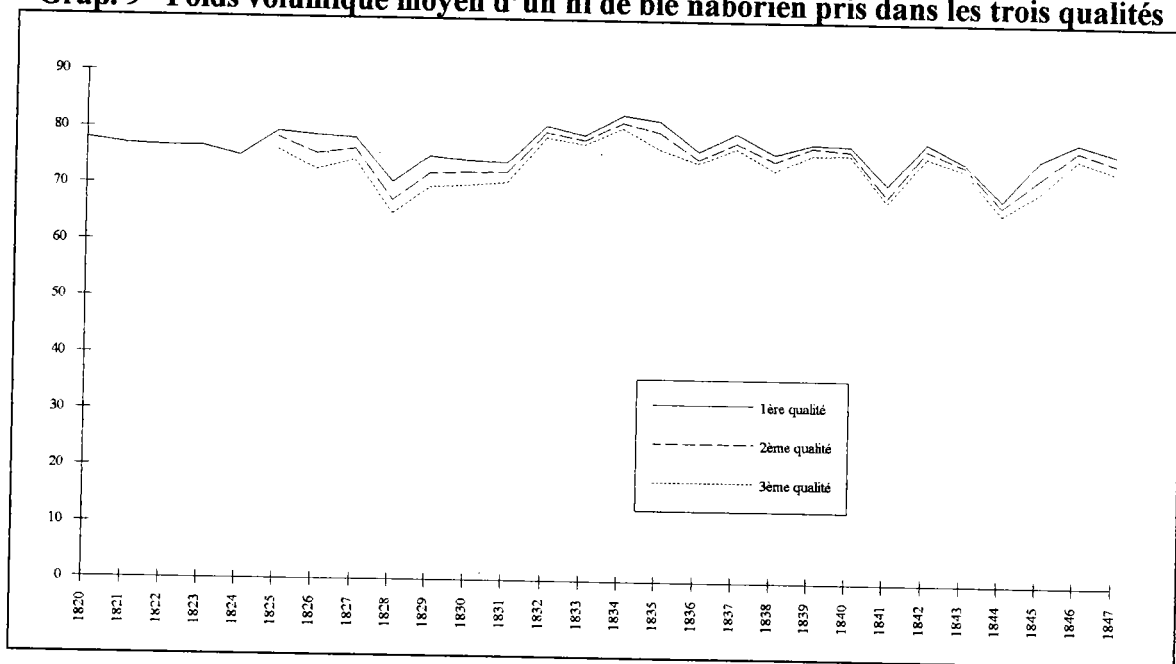
Après la Révolution, les corporations ayant disparu, il fallut trouver autre chose. On chercha à calculer le plus rationnellement possible les coûts de fabrication du boulanger pour « que justice soit faite à la production et à la consommation »⁷⁹⁵.

Pour cela, il fallait disposer de deux données : le prix d'une unité volumique de blé et le poids volumique du blé, car celui-ci était vendu au volume tandis que le pain était vendu au poids.

Aussi, tous les ans, apparemment à partir de la Restauration⁷⁹⁶, le maire devait peser trois hl de blé, pris dans les trois qualités, bonne, moyenne et inférieure et renouveler cette opération trois fois, de 8 jours en 8 jours avant Noël. Il obtenait ainsi trois moyennes.

C'est le poids de la première qualité de blé qui servait de référence, pour le calcul de la taxe après estimation du bénéfice du boulanger. Les fluctuations de cette variable annuelle n'était pas insignifiantes.

Grap. 9 Poids volumique moyen d'un hl de blé naborien pris dans les trois qualités



boulangers craignaient une « diminution des espèces ». On était entré depuis quelques temps dans une période de dévaluation de la monnaie française qui avait des répercussions rapides sur la monnaie lorraine. La perte de confiance dans la monnaie paralysait donc les échanges sauf à pouvoir anticiper la baisse de la monnaie par une hausse des prix compensatrice. Par leur coup d'humeur, les boulangers manifestement coalisés tentaient d'imposer une augmentation de prix aux autorités. Celles-ci restèrent en apparence inflexibles, condamnant chacun à 9 frs d'amende (et la veuve à 3 frs). Mais cette condamnation, par sa modération légitimait la revendication des boulangers... Le 28 avril, la chambre augmenta à nouveau la taxe des pains de 10 %.

⁷⁹⁵ Formule utilisée par le ministre du commerce en 1834, AMSA, délib. 28 avril 1834.

⁷⁹⁶ Le premier résultat dont on dispose date de 1820. La méthode utilisée est expliquée dans des instructions ministérielles de 1823, AMSA, art. 319 bis et 321. Mais on peut voir dans le texte de Gerardy (supra) que certaines des idées qui présidèrent à ces savants calculs étaient déjà dans l'air en 1786.

En 1834, le poids volumique moyen du blé de première qualité atteignait 83 kg pour 1 hl. Dix ans plus tard, en 1844, il atteignait son minimum, 68,6 kg pour 1 hl. La variation absolue était donc sur ce laps de temps de 27 ans, d'environ 20 %. Ce résultat connu, on procédait à une estimation chiffrée de toutes les opérations de panification en faisant quelques hypothèses qui finalement représentaient un arbitrage entre le bénéfice octroyé au boulanger et le prix imposé aux consommateurs. Cela donnait le calcul suivant⁷⁹⁷ :

	Nature	Argent
Nous avons admis que la mesure de bled pèsera 62 Kg et nous en achèterons 2 à 12 frs		24 Frs
La mouture sur les deux mesures se prendra au 1/16 représenté par		1,50
On estime que le bois nécessaire à la cuisson de ces 2 mesures coûtera		0,80
Total de la mise faite par le boulanger		26,30
Il fait moudre la première mesure à 15 % de blutage, ce qui lui donne en farine bise-blanche	53 kg	
Grosse farine	3	
Son	6	
Il fait moudre l'autre mesure à 25 % de blutage, ce qui lui donne en farine de 1ère qualité	47	
Grosse farine à mettre avec celle bise blanche de la 1ère mesure	9	
Son	6	
Il fabrique son pain bis-blanc avec les 53 kg de la 1ère mesure	53	
Il y joint les 9 kg de grosse farine de la 2ème	9	
Il soumet donc à la panification	62	
Qui lui vaudront en pain de bonne qualité (produit qui a été calculé comme à la manutention militaire à raison de 67 kg 5hg de pain pour 50 kg de farine)	76	
Ces 76 kg de pain bis réduits en pains de 3 kg donnent 25 pains + 1 kg à 60 cts qui seront vendus		15,20
Il soumet maintenant à la panification la farine blanche fine qui est de	47	
Qui fourniront un produit supérieur, calculé sur ce que 42 kg 5 hg de cette farine donneront autant de pain que 50 kg de bis : 22 pains de 3 kg à 70 cts + 1 kg 5 hg		15,75
Le son résultat des deux moutures est de 12 kg à 8 le % kg		0,96
La braise sera environ		0,30
Il reste 3 kg de grosse farine dont 1 kg sera employé à saupoudrer les corbeilles. 2 kg resteront à 15 cts le kg		0,30
Total du produit en argent		32,51
La dépense a été de		26,30
La différence en plus est de (pour bénéfice, main-d'oeuvre, entretien des outils et du local)		6,21

Pour Gerardy comme pour le conseil municipal au XIXème siècle, la question était essentiellement celle du prix du pain mangé par les « pauvres ». Ce pain « taxé », était, sauf en période de disette, de « pur froment », que ce soit le « blanc » ou le « bis-blanc ». Celui-ci qui était le plus authentiquement populaire et bon marché résultait bien d'un mélange, mais uniquement d'un mélange de farines de calibres différents, avec adjonction des farines grossières enlevées de la pâte qui devait servir au pain blanc. Celui

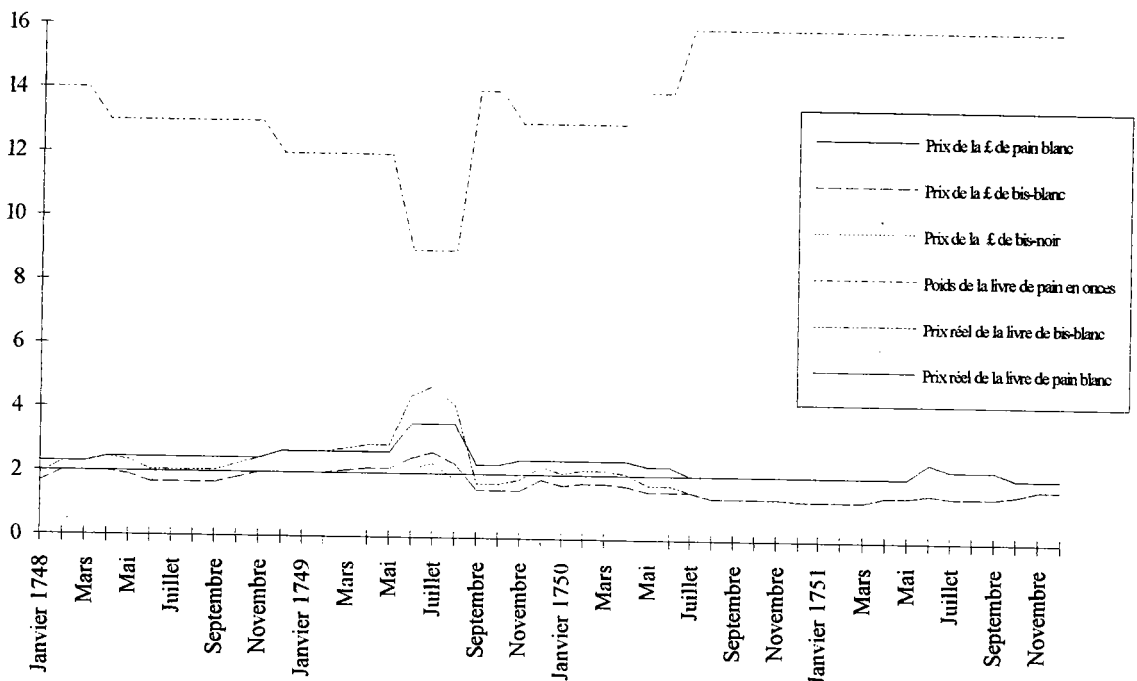
⁷⁹⁷ Ce calcul nous fournit en même temps la « recette » du pain local, notamment du « bis-blanc ». conseil municipal, 28 avril 1834, réponse aux questions du préfet. (AMSA, délibérations)

des riches, pesait une livre alors que le « bis-blanc » des pauvres se vendait lui par miches de 6 livres (3 kg⁷⁹⁸).

C'est pourquoi, ce pain des pauvres était qualifié de : « bis-blanc de pur froment ». Les pains « bis-noirs », mélanges de seigle et de froment mais aussi avec incorporation éventuelle de blé de Turquie ou d'orge n'apparaissent que lors des crises les plus aiguës⁷⁹⁹, lorsque le blé manquait terriblement. Tout à fait exceptionnellement, c'est le « bis-noir » qui devenait obligatoire, en cas de disette, le mélange des grains permettant de faire durer plus longtemps les dernières réserves de blé.

⁷⁹⁸ Au XVIIIème siècle, la livre-poids de St-Avoid était la même que celle de Paris, de 16 onces, ou de 472,6 grammes. En conséquence le pain de 6 £ pesait normalement 2,836 kg. Ajoutons que lors des plus fortes chertés, les autorités augmentaient le prix du pain dans un premier temps, puis pour amortir l'effet psychologique de la hausse nominale du prix, elles décidaient réglementairement la baisse du poids du pain. Ainsi, lors de la crise de 1747-1750, la livre de pain descendit à 13 onces dès mars 1746, puis jusqu'à 9 onces en juin-juillet 1749 avant d'être rétablie à 16 onces, le 20 juillet 1750. Ainsi, on augmenta le prix du pain de 78 % rien qu'en jouant sur le poids... Pour estimer les variations totales du prix du pain à court terme, il faudrait donc ajouter les variations de poids à celles du prix. Ainsi, la hausse de 1749 fut surtout une baisse du poids, le prix nominal variant peu ou pas (voir graphique ci-dessous). Lors de cette crise, entre mars et septembre, le pain des riches finit même par être moins cher que celui des pauvres, ce qui était une incitation radicale pour les boulangers à vendre uniquement le second qui utilisait toute la farine et non le premier qui avait plus de « déchet ».

Graph. 10 Prix réels et nominaux du pain en 1748-51



⁷⁹⁹ Exemple du 2 mars 1754, quand les autorités autorisèrent les boulangers à cuire du pain constitué pour parts égales de farines de blé, orge, seigle et blé de Turquie, du fait de la rareté et cherté du blé.

On peut déduire de ces observations que le pain dominant à St-Avold, ville déjà germanique de l'extrême limite du bassin parisien, était cependant le pain de froment et non pas le « pain noir » des Allemands. Mais, les bourgeois de St-Avold qui exploitaient les terres communales ne produisaient que du seigle. Il est vraisemblable que les fours particuliers cuisaient ordinairement plus de pain de seigle que de pain de pur froment. Mais, c'est ce dernier pain qui faisait couramment la marchandise des boulangers et peut-être même la seule marchandise des boulangers, à voir la faiblesse de la quantité de seigle vendue sur le marché de St-Avold et à voir la tendance des boulangers à pousser les consommateurs vers les produits à plus haute valeur ajoutée⁸⁰⁰. Cependant, les boulangers pouvaient être eux-mêmes producteurs de leur seigle.

De même que la population naborienne était une population dichotomique, mi française, mi germanique, de même la consommation locale de pain était partiellement une consommation de pain de froment et partiellement une consommation d'un pain domestique de seigle. Mais celui-ci faisait beaucoup moins l'objet d'un échange que le précédent. Le grand marché local était celui du blé, drainé à 20 km au Sud de la ville, venant du plateau lorrain qui est à l'extrême limite du bassin parisien mais qui est encore dans le bassin parisien⁸⁰¹. C'est là que se situaient les propriétés « foraines » des Naboriens.

C'est seulement lorsque le blé venait à manquer que les autres céréales panifiables faisaient l'objet d'une spéculation intense et entraient dans la ronde des échanges. Leur prix rejoignait alors celui du blé car c'étaient des substituts pratiquement parfaits. Aussi, ordinairement, on ne signalait aucun prix du seigle ou de l'orge sur le marché de St-Avold. Mais que vienne une crise et aussitôt les céréales secondaires se retrouvaient officiellement cotées⁸⁰².

⁸⁰⁰ Les boulangers, pour gagner plus, tendaient à fabriquer moins de pain « bis-blanc » pour contraindre les consommateurs à acheter ce qui restait, du « blanc de pur froment », un peu plus cher. (Exemple, condamnation du 2 juillet 1770, en pleine disette, du 4 et 12 août suivants.)

⁸⁰¹ Tandis que le ban naborien était lui, déjà sur le « Mittlegebirge », sur des terrains primaires et sablonneux, plus propres à une production de seigle qu'à une production de blé.

⁸⁰² Il y avait probablement toujours des échanges d'orge ou de seigle à St-Avold mais ces ventes restaient marginales et bon-marché. Les autorités ne s'en souciaient donc pas. On peut prendre l'exemple de la crise de 1770 (ou celle de 1709-1710). Entre 1765 et 1769, aucune vente de seigle ou d'orge n'est signalée. 1 quarte de seigle apparaît en août 1770, au pire moment de la pénurie. Puis entre 1771 et 1773, les céréales secondaires sont régulièrement signalées, quoiqu'en faible quantité. Enfin, elles disparaissent à nouveau de la « cotation ».

Nous sommes tentés de penser que les classes moyennes, productrices, (et souvent d'origine germanique) mangeaient du pain de seigle, tandis que riches et pauvres, plus souvent tributaires du boulanger, mangeaient du pain blanc, plus ou moins raffiné.

L'investissement naborien dans le plat-pays, qui peut révéler l'origine géographique du blé vendu à St-Avold, ne peut être observé qu'assez tardivement, en l'An V (1797)⁸⁰³. A cette époque, la population de St-Avold vivait dans le repli consécutif au choc révolutionnaire, une partie des élites d'Ancien Régime avait déjà disparu, par émigration ou par mort naturelle (notamment lors des épidémies de 1793-95). En conséquence, l'investissement en biens fonciers ruraux était plutôt moindre qu'il n'avait été quelques décennies plus tôt.

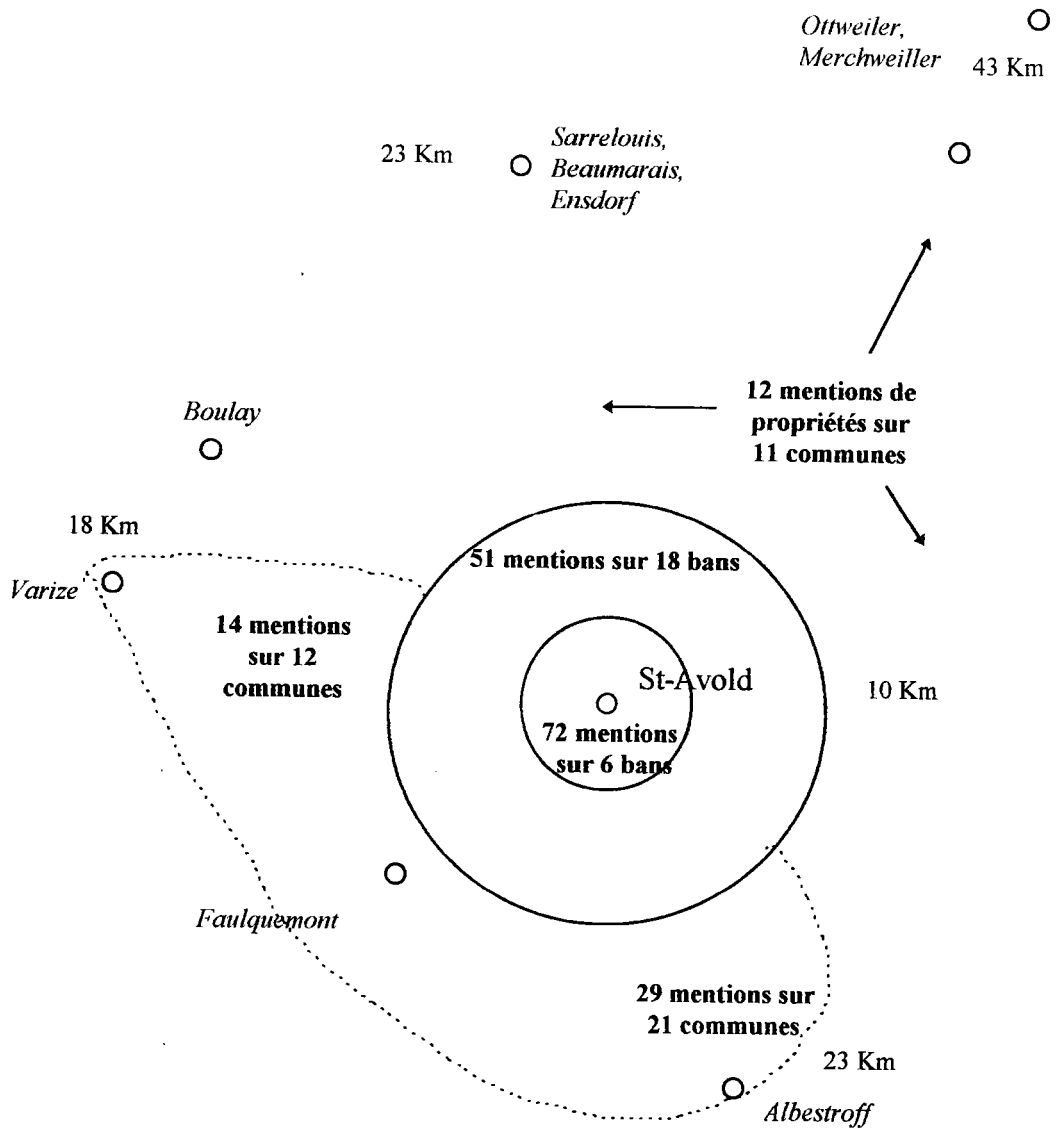
Avant la Révolution, l'abbaye bénédictine masculine de St-Avold avait été de très loin le plus gros propriétaire foncier de la ville. Ses possessions, des dîmes, des seigneuries et des métairies, se situaient sur le plateau lorrain (pour la plus grande partie), au sud et à l'est de la ville, dans un rayon de 20 ou 30 km et jusque dans la région de Bitche (l'abbaye féminine avait des biens dans les mêmes secteurs). Elle concentrait vraisemblablement mais théoriquement seulement, quelques milliers de quarts de grain⁸⁰⁴, surtout en blé et en avoine. Pourquoi théoriquement, parce que les usages de l'époque étaient d'affermier systématiquement ce genre de revenus. Or les adjudicataires pouvaient venir de toutes les petites villes (ou des campagnes) des environs, car les baux étaient soumissionnés à des dates variables et dans les environs géographiques des biens mis aux enchères, ou au siège des officiers qui s'occupaient des affaires de l'abbaye. Aussi, ces grains abbaciaux se répartissaient-ils, années après années, en proportion variable sur un grand nombre de petits marchés locaux, entre Bitche et St-Avold, Dieuze et Sarrelouis.

Il n'est pas exclu qu'il en ait été de même des propriétaires locaux que nous localisons sur la carte schématique de la page suivante. Eux aussi pouvaient très bien stocker leurs blés au plus près de la région productrice pour les vendre sans trop de charrois ou les concentrer à St-Avold, mais il s'agissait là de quantité beaucoup plus réduites.

⁸⁰³ Matrice des impôts directs de l'An V, AMSA, art. 364. toute l'analyse suivante est tirée de cette source.

⁸⁰⁴ La mesure des grains à St-Avold est restée la quarte de Hombourg (unité seigneuriale médiévale). 1 quarte = 0,7 resal de Nancy = 82,075 litres

**Répartition géographique des propriétés
foraines des Naboriens**



La cartographie des investissements naboriens à la fin du XVIII^e siècle révèle les mêmes secteurs de prédilection que des observations ponctuelles nous permettaient de constater durant le XVIII^e siècle, des secteurs identiques à ceux de la chalandise du commerce local enfin.

Autrement dit, la bourgeoisie naborienne, marchande, judiciaire ou militaire, vendait et investissait dans le même hinterland rural, en gros un secteur qui s'étendait à moins de 20-25 km des clochers de la ville, exceptionnellement des distances deux fois plus grandes.

On peut d'autre part constater, comme pour ce qui concerne la chalandise commerciale, que le secteur d'investissement en biens fonciers des Naboriens s'adossait à la frontière linguistique, sans jamais pratiquement la franchir.

Enfin, la valeur des biens fonciers des Naboriens dans le plat-pays montrait une certaine hétérogénéité.

Valeur des propriétés extérieures et secteurs géographiques

Secteur géographique	Nombre de mentions de propriétés	Nombre de communes concernées	Valeur totale (revenus fonciers en francs)	Valeur moyenne par propriété mentionnée
Communes voisines	72	6	4774	66
Secteur proche (- de 10 km)	51	18	4684	92
Sud-Sud/Est	29	21	4759	164
Ouest	14	12	1317	94
Nord et Nord/Est	12	11	1989	166
Lointain	3	Nancy, Metz et Landau	325	108

En effet, plus il s'agissait de propriétés proches de la ville, plus leur valeur moyenne était faible. Pourquoi ? Parce que ces terres appartenaient à des petits propriétaires ayant immigré à St-Avold et n'ayant pas encore revendu leurs héritages ruraux ou les utilisant dans le cadre de leur autosubsistance, du fait de la proximité. Ils représentaient plus de 60 % des propriétaires naboriens de biens extérieurs au ban urbain comme le montre la statistique suivante :

Répartition des propriétaires naboriens de biens forains par tranche de valeur de ces biens

Tranches de valeur	1-49	50-99	100-249	250-499	500-999	1000 à 3500	Total
nombre de propriétaires	34	18	19	5	2	5	83

Par contre quand on s'éloigne de la ville, on rencontre le petit nombre de grosses fermes qui appartenaient aux véritables rentiers du sol, dont les terres enjambaient souvent plusieurs ban et constituaient de véritables placements financiers. Cela représentait une douzaine ou une quinzaine de familles, des marchands, des notaires, des officiers de l'armée.

Le 23 ventose An II, lorsqu'on avait réquisitionné les grains des propriétaires qui avaient des stocks, on avait constaté que 13 chefs de familles possédaient des quantités nettement plus fortes que les 55 autres détenteurs⁸⁰⁵. On retrouve le même petit groupe de familles rentières.

Unités non mentionnées	Nbre de familles	Quantité totale	Quant. moy. par stockeur
Aucun stock réquisitionné	574		
Petits stockeurs	45	10.050	223
Stockeurs moyens	10	6600	660
Gros stockeurs	13	26.380	2029

⁸⁰⁵ AMSA, délibérations, 23 ventose, An II.

En fin de compte assez peu de monde et assez peu de choses. Cela corrobore des observations que nous avons pu réaliser à l'échelle de toute la Lorraine allemande, sur les cadastres du XIX^{ème} siècle⁸⁰⁶. Le morcellement foncier de cette région était bien plus important que celui de la Lorraine romane et les grandes propriétés y étaient à la fois moins nombreuses et de moindres superficies. Par conséquent, les petites villes de la région où résidaient les grands propriétaires, possédaient peu de terres foraines (les propriétaires de Nancy ou de Metz, étaient très rares en Lorraine allemande).

Mais géographiquement parlant les céréales vendues à St-Avold par les naboriens ou par les paysans des environs venait surtout du plateau proche, dans un rayon d'une dizaine ou d'une quinzaine de kilomètres, tandis que le Warndt produisait presque exclusivement du seigle sur de petites parcelles et auto consommé par les producteurs.

Si l'on suit l'activité de taxation de la chambre de police, on peut reconstituer l'évolution du prix du pain sur une bonne partie du siècle et notamment durant les époques de crise qui ramenaient toute l'attention de la population sur le grain et le pain.

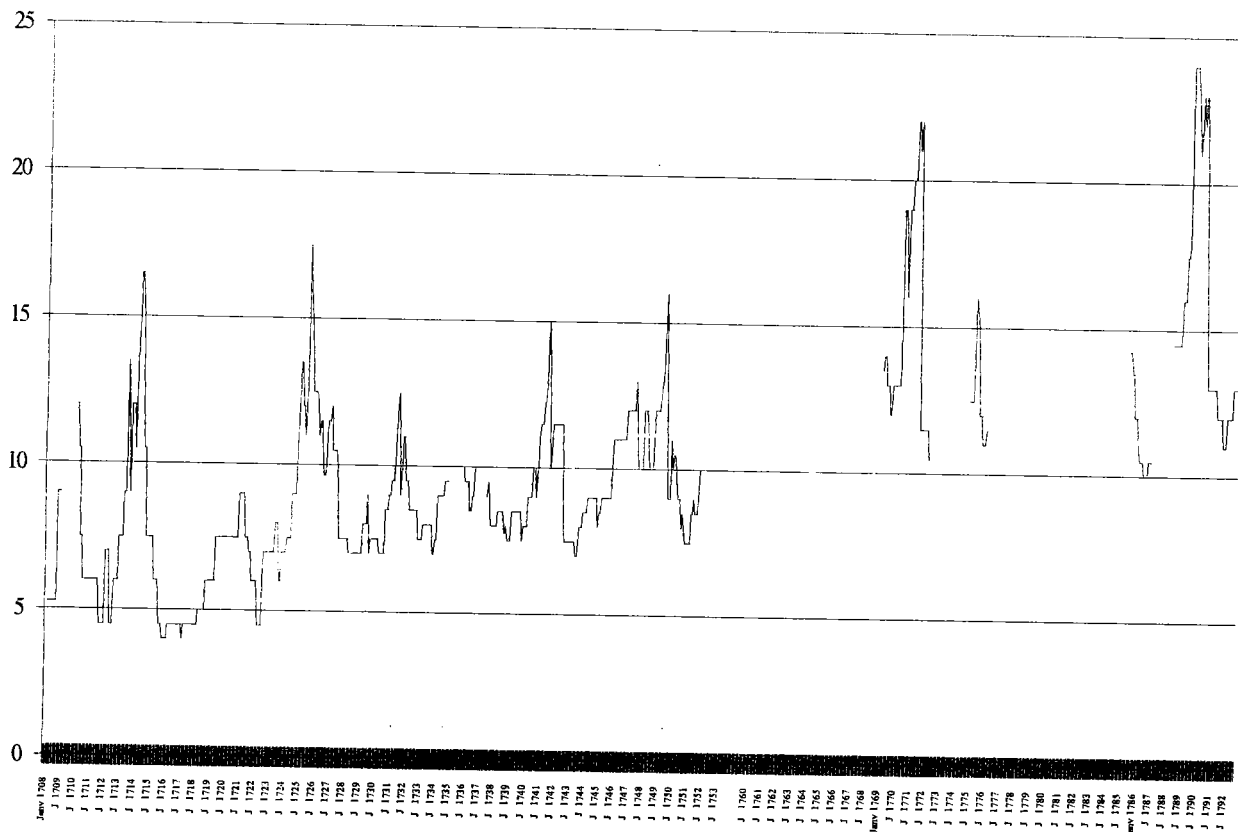
L'évolution du prix du pain révèle comme celle du grain des successions de brefs emballements et de plus ou moins longues dépressions, ces accidents se combinant en cycles emboîtés à périodicité variable. Nous reviendrons plus loin sur les causes de ce résultat complexe, envisageons d'abord concrètement ces crises en signalant les plus graves (graphique 11, page suivante).

Les deux crises les plus graves, à St-Avold, furent probablement celles de 1770 et de 1816⁸⁰⁷. Pourquoi ? parce qu'elles n'étaient pas isolées, elles survenaient au terme d'un processus de détérioration de l'équilibre alimentaire qui avait commencé durant les années précédentes et sur d'autres récoltes, vin, seigle, maïs, pomme de terre, sans parler des répercussions agricoles des débâcles napoléoniennes.

⁸⁰⁶ AD Moselle, série 30 P, étude portant sur environ 55 villages, des deux côtés de la frontière linguistique, in Denis Schneider : *Que penser de la frontière linguistique qui traverse le département de la Moselle ?*, non encore publié.

⁸⁰⁷ Il faut ici comparer ici le prix du pain au XVIII^{ème} siècle et le prix du blé aux XVIII-XIX^{ème} siècle, les graphiques 11 et 14 (infra).

G.11 La « taxe » du pain bis-blanc de 6 £ par les autorités naboriennes
(Maximum de 1 £ et 4 sous, atteint le 18 juillet 1789⁸⁰⁸)



Cependant, si la crise de 1817 se révèle par l'ampleur inouïe du dérapage des prix, celle de 1770 semble masquée par contre par cette autre crise et autrement célèbre, celle de l'été 89 !

D'autre part, les sources sont disparates. En 1817, la municipalité n'était plus une juridiction mais simplement un organe d'exécution de la politique du gouvernement, à l'échelle locale et non représentatif de la population. La sécheresse des comptes rendus techniques de conseils municipaux périodiques, soumis à autorisation préfectorale et décalés par rapport à toute actualité un peu chaude, sauf exception, gomme l'acuité des situations.

⁸⁰⁸ Les événements parisiens du 14 juillet ont dû être connus à St-Avold, le 15 au soir, au passage d'une des diligences qui venaient de Paris (Arthur Jung, présent à Nancy le 15, observa l'expectative des Nancéiens face à l'interprétation à donner aux événements). Notons qu'ils n'ont pas eu à St-Avold un retentissement tel que les autorités arrêtent la hausse du prix du pain. Pourtant, l'ambiance pré-révolutionnaire était déjà à l'émeute, localement, depuis le 13 mai et divers motifs, plus ou moins politiques, mettaient le peuple local en effervescence, parallèlement à la hausse du prix du pain.

A l'opposé, les prolixes avocats de la chambre de police, pratiquaient avec abondance la politique du verbe, exprimant des oppositions internes⁸⁰⁹, jugeant les sujets du Roi, soumis en principe mais toujours plus ou moins menaçants en période de crise frumentaire, face à ce frêle rempart de l'autorité qui se rassurait par le bruit de ses délibérations, qui se couvrait par la densité de ses réquisitions.

La crise de 1770⁸¹⁰ avait duré un peu plus d'un an et menacé de s'étendre sur deux récoltes. Elle avait avivé un grand nombre de tensions sociales, dans la compétition pour la survie.

En temps normal, le plus grand nombre, dans la bourgeoisie, vivait de son autosubsistance une partie de l'année. Les échanges, le recours au commerce ne devenaient nécessaires qu'au moment douloureux de la soudure, justement quand les prix se tendaient, presque tous les ans mais dans des proportions qui allaient de l'insignifiant jusqu'à l'intolérable. Alors la pauvreté tendait à englober la plus ou moins totalité⁸¹¹ de la bourgeoisie naborienne. Et c'est ce qui arriva en 1770.

Les meuniers cherchèrent à accroître leur part de la mouture⁸¹², alors les bourgeois allèrent moudre ailleurs, alors les meuniers firent établir des gardes pour empêcher le grain de sortir des griffes de leur monopole présumé et contesté⁸¹³. Les boulangers, quant à eux, cherchèrent à asseoir leur profit, pris en tenaille qu'ils étaient entre le grain qui « s'envolait » et le pain qui dépendait des autorités. Les villageois, les marchands étrangers pouvaient affluer et rafler du pain, du grain et cela pouvait tourner à l'émeute⁸¹⁴, les femmes qui faisaient peu parler d'elles, ne pouvant plus sustenter les ventres familiaux devenaient elles-mêmes menaçantes. Aussi les autorités très sensibles à l'ordre public dont elles étaient les garantes et avec peu de moyens, utilisèrent toutes sortes de solutions, mises bout à bout, pour faire durer les stocks, apaiser les uns, éviter le

⁸⁰⁹ La crise de 1770 se déroula en outre durant une époque de tensions municipales, d'ordre politique et totalement indépendantes des questions frumentaires.

⁸¹⁰ Voir les graphiques 4 et 5, supra.

⁸¹¹ En gros, vers 1790, 70 propriétaires étaient à l'abri de toute fluctuation, disposant année après année de surplus, quels que fussent les caprices du temps. Ce qui veut dire que 605 familles, environ (les « trois quarts et demi » disait la chambre de police (21 juillet 1770), ce qui fait bien 89,6 % de la population, pouvaient en cas de crise grave être réduits « à la dernière des misères ».

⁸¹² On en a plusieurs exemples à St-Avold, dans les délibérations. Voir notamment, 29 juin 1770. Le droit habituel de mouture était de 1 /16ème de la farine et non du son.

⁸¹³ Délibérations, 1er mars 1771.

⁸¹⁴ Pourtant, en 1770-71, il y eut seulement un risque d'émeute, enregistré une seule fois par la chambre, le 17 juin 1771, au terme de la crise, alors qu'elle semblait repartir après une accalmie, une crise de nerfs trop longtemps tendus, en quelque sorte.

pire. On utilisa à la fois le bureau des pauvres dont les ressources n'étaient pas négligeables⁸¹⁵ et les confréries pour soulager la misère la plus criante. On rationna tout le monde et très rapidement. Dès le 27 juin 1770, à 3 mois de la soudure (qui allait être médiocre de surcroît mais on ne le savait pas encore), les autorités interdirent aux boulangers de vendre plus d'une miche à la fois et de livrer du pain à quelque étranger et villageois que se soit sans billet signé de l'échevin de service⁸¹⁶. Le 29 juin on rétablissait les trois sortes de pain, autrement dit le pain « bis-noir » était à nouveau taxé et les boulangers étaient priés d'en avoir, le 18 juillet enfin, ils étaient priés de ne plus avoir dorénavant à vendre que du « bis-noir ». Et le 30 juillet, on leur laissait carte blanche pour trouver du grain « à n'importe quel prix ». Là-dessus, l'intendant « arrosa » la ville de 400 résaux de blé, ce qui ranima les échanges car même si la récolte était médiocre, récolte il y avait et c'est seulement à la soudure suivante que l'on souffrirait. On s'apprêta donc à une nouvelle année terrible et le prix des grains atteignit en effet son maximum au printemps de 1771, à une époque où l'on visita les greniers en vue de réquisitions qui ne semblent pas avoir eu lieu⁸¹⁷, car cette année-là, les grains envoyés par l'intendant contribuèrent à nouveau à « calmer le marché ». En 1770-71, on frôla sans doute la catastrophe mais elle n'eut pas lieu⁸¹⁸, notamment parce que les échanges inter-régionaux étaient déjà possible, compte tenu du progrès des transports.

En 1817, le quadruplement des prix en été, suivit le doublement de 1816, alors que les prix avaient déjà été très élevés entre 1811 et 1813. Ce furent vraiment les années les plus noires de la période que nous étudions : incendie d'un quartier, occupation militaire et réquisitions, maladie du seigle, gelée des pommes de terre, et enfin mauvaise récolte de blé se conjuguèrent. Mais les sources ne nous donnent pas de précisions sur la politique municipale appliquée alors.

Entre 1770 et 1817 se plaça la crise révolutionnaire, la plus marquée de caractères politiques.

⁸¹⁵ En janvier 1770, l'hôtel-Dieu de St-Avold disposait de 230 quarts de froment et 171 de seigle. De quoi fabriquer 274 tonnes de pain « bis noir » !, 3,5 tonnes par mois avant la récolte suivante, 114 kg par jour, pour nourrir il est vrai dans les 2 à 300 pauvres répertoriés.

⁸¹⁶ Les villageois devaient se pourvoir de ces billets, tôt le matin chez l'officier de service, à heure déterminée, quand les esprits étaient encore engourdis par la nuit et la fraîcheur.

⁸¹⁷ Délibérations, 6 mai 1771.

⁸¹⁸ La mortalité des années 1770-73 resta absolument normale.

Après avoir beaucoup baissé, le prix du blé avait repris graduellement de la valeur, à partir de 1787. Une certaine effervescence politique avait déjà animé au moins les élites dans les années 1787-88, au moment de la préparation des Etats Généraux sinon dès la phase de l'opposition des parlements à la politique royale. Mais dans le peuple, la confection des cahiers de doléances avait remué beaucoup de revendications attisées par le contexte de crise frumentaire qui tendait les budgets domestiques des uns et des autres.

Aussi, dès le mois de mai 1789, c'est une atmosphère d'émeutes⁸¹⁹, de voies de fait sur les biens publics ou privés, qui monopolisa l'attention des pouvoirs locaux eux-mêmes destabilisés par l'ambiance générale de remise en cause de toutes les institutions, ce qui réveillait tous les clivages politiques qui sommeillaient depuis quelques 20 ans.

Aussi, les délibérations municipales de toute cette époque furent marquées par la faiblesse de la réaction concrète des autorités face aux troubles et par un grand nombre de déclarations « platoniques »⁸²⁰. On voulait réagir « avec toute la modération et la douceur si nécessaire dans un tems d'insurrection générale »⁸²¹.

⁸¹⁹ Celles-ci apparurent en mai 1789 et se prolongèrent jusqu'en janvier 1792, du moins pour les témoignages qu'on en trouve dans les délibérations municipales. Parfois elles étaient directement liées à la situation frumentaire, souvent elles consistaient en pillages de la forêt royale où les coupes étaient réservées au Sr de Hayange, le maître de forge local, à des prix de l'ordre de sept fois moins cher que le prix payé par les particuliers. Les émeutes étaient aussi causées par des questions fiscales et du reste elles eurent pour résultat la paralysie de l'appareil fiscal de l'Etat qui ne put faire rentrer aucun impôt durant des mois, petit cadeau pour la multitude des petits et gros cadeau pour les plus riches. La question du logement des troupes et l'exemption dont jouissaient les officiers municipaux fut aussi de celles qui envenimaient les relations des habitants avec les autorités.

⁸²⁰ On requit la force armée pour qu'elle désarme « les gens sans aveux, sans métier, ni profession et sans domicile constant » et qu'elle veille sur leur conduite (23 août 1789). On félicita le détachement naborien pour son action « en assoupissant deux émeutes survenues... par la prudence, la douceur et la fermeté » (5 sept. 89). Mais l'armée ne stationnait pas de façon permanente à Saint-Avold.

Après la formation de la Garde Nationale, dans le courant de l'année 1790, on créa des patrouilles, constituées de celle-ci, de détachements de l'armée et de la maréchaussée. Plusieurs fois, on instaura la loi martiale annoncée à la population à son de caisse, un drapeau rouge étant hissé à l'hôtel de ville et remplacé par un drapeau blanc quand la situation s'apaisait (12 et 21 novembre 1789). Toutes les mesures prises furent finalement plutôt préventives et l'on vit les autorités reculer face à la répression qui risquait d'entraîner la révolte au lieu de l'apaiser.

Les bourgeois attroupés s'armaient parfois de haches et de bûches, ils actionnaient le tocsin, plus ou moins ameutés par des femmes, pour des questions frumentaires, par des tanneurs, pour des questions fiscales... Ces femmes faibles qui se mettaient en avant étaient une aubaine pour les autorités qui pouvaient enfin sévir sur quelqu'un, mollement, 10 frs d'amende (4 livres de Lorraine), par contre quand le risque de violence se faisait plus physique, on espérait le rétablissement de la paix, « moyennant la douceur » mais en charriant le plus possible de forces armées. D'ailleurs, souvent, les troubles étaient larvés, marqués par une répétition de déprédations notamment forestières, de menaces ou de voies de fait perpétrées sur les gardes forestiers. Cependant, le 5 décembre 1790, la contestation des autorités prit un tour plus structuré : une affiche

On revit à l'occasion de la crise révolutionnaire tous les problèmes soulevés par la crise de 1770 mais les autorités municipales se soucièrent directement d'approvisionner le marché local⁸²².

Mais en 1789-90 comme lors de la crise précédente, il n'y eut pas de recrudescence de mortalité.

L'augmentation des prix, à chaque crise de subsistance se faisait graduellement, sous la pression des boulangers qui payaient le grain de plus en plus cher et devaient solliciter des autorités la répercussion de ce coût supplémentaire sur le prix du pain. Puis, sous la pression des consommateurs, l'on baissait, souvent plus rapidement les prix qu'on ne les avait augmenté précédemment, dès que la mercuriale du grain signalait une orientation à la baisse⁸²³. Chaque « pic » de la courbe du prix du pain signale une crise d'approvisionnement, toujours en été, à la veille de la récolte suivante, alors que les réserves diminuaient et que la perspective de la récolte future n'était pas aussi bonne que prévu ou que nécessaire.

On peut en effet, après 1757, suivre les échanges (en quantité) mois après mois, marché après marché. Leur saisonnalité était toujours identique à l'exemple suivant :

en allemand, apposée sur la porte de l'église invitait les bourgeois, « frères et seures d'armes » à se rassembler sur la place après les vêpres, pour chasser tous les gardes de la ville. Ceux qui ne coopéreraient pas seraient « regardés comme aristocrates »... On réunit un détachement d'une trentaine d'hommes armés pour dissuader le rassemblement dont l'interdiction avait été précédemment annoncée par le curé, en chaire, lors des vêpres.

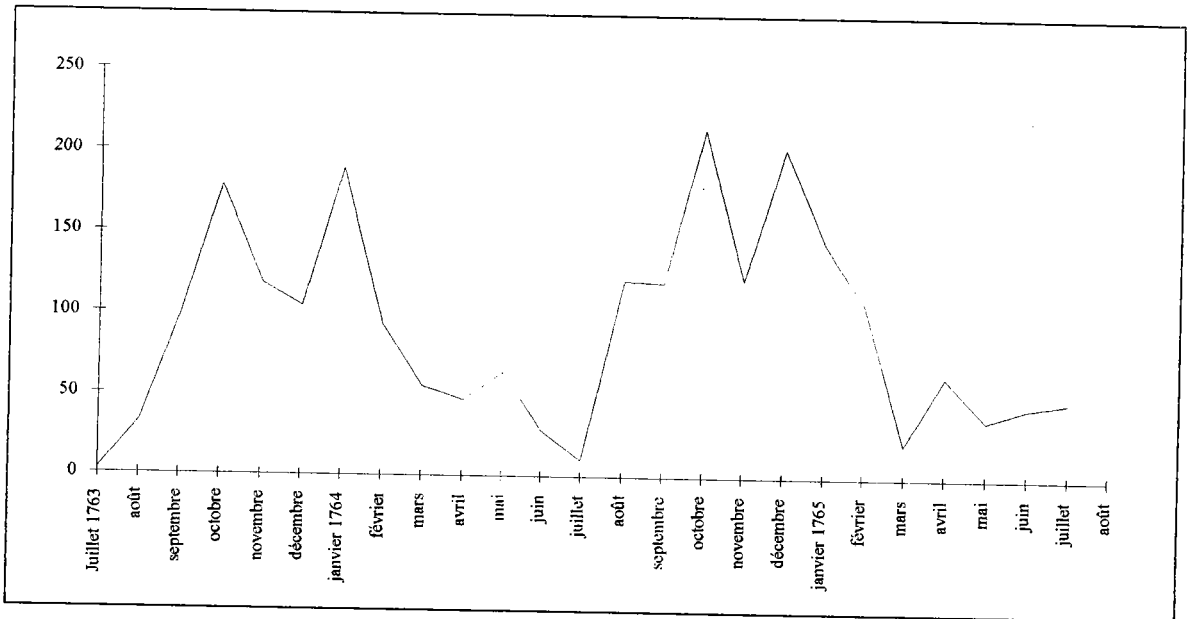
⁸²¹ AMSA, délibérations, 25 novembre 1790.

⁸²² Délibérations, 20 juin 1789, 17 juillet 1790.

⁸²³ Voir le graphique 11, supra. D'une manière générale, le maire et les notables, plus proches des boulangers que du peuple des nécessiteux, cédaient plus facilement à ceux-là qu'à ceux-ci. Les officiers, notamment les juristes comme le procureur étaient eux plus proche des consommateurs (ils l'étaient eux-mêmes) que des boulangers et accusaient donc les précédents de céder trop facilement aux revendications des boulangers. (Cf la crise de 1769-71, au travers des délibérations municipales.) En fait, au XVIIIème siècle, il y eut à St-Avold un conflit politique entre deux tendances, l'une imprimée par l'Etat absolutiste, allié aux juristes locaux s'appuyant sur le peuple contre les notables et l'autre oligarchique et émanant du groupe des notables plus ou moins étendu aux maîtres des confréries professionnelles. Ce conflit éclata particulièrement en 1771-1775, lorsque l'Etat français imposa une nouvelle chambre de police. Mais les juristes plus isolés du peuple par leur éducation, savaient moins bien manipuler les assemblées générales des habitants que les notables qui avaient des alliances clientélares ou familiales dans le peuple. Aussi, les juristes préféraient des assemblées restreintes de représentants et se méfiaient des assemblées générales, à la différence des notables.

Graphique12

Quantités de blé vendues mensuellement sur le marché de St-Avoid en 1763-65



En gros, la plus grande partie des échanges se réalisait entre octobre et février, durant cette période, 55 à 65 % de la nouvelle récolte s'écoulaient, tandis que, de mars à juillet, une phase d'expectative interrompait parfois totalement les transactions, les spéculateurs attendant la hausse des prix pour vendre, voire suscitant cette hausse par leur abstention. Ainsi, fréquemment, durant plusieurs marchés consécutifs entre mai et juillet, on ne voyait aucun grain.

On incriminait donc les « accapareurs », les « amas » de grain, tel ou tel gros vendeur était nommément accusé⁸²⁴, non sans raison. En effet, on a tout lieu de penser que tous ceux qui le pouvaient, spéculaient. Une observation précise des quantités vendues peut le prouver.

Si en 1763 (graphique précédent) l'étiage des ventes se situa en juillet, c'est-à-dire immédiatement avant la récolte suivante, c'est parce qu'on n'attendait aucune augmentation des prix. On liquidait donc ses stocks anciens pour faire place à la nouvelle récolte, sans attendre.

Cependant, ce n'était pas toujours le cas. Certaines années, l'étiage des ventes se situait en mai ou en juin (cas de 1775, voir graphique ci-dessous) et l'on observait une reprise des ventes ensuite, avant la récolte suivante, alors qu'il fallait faire de la place dans

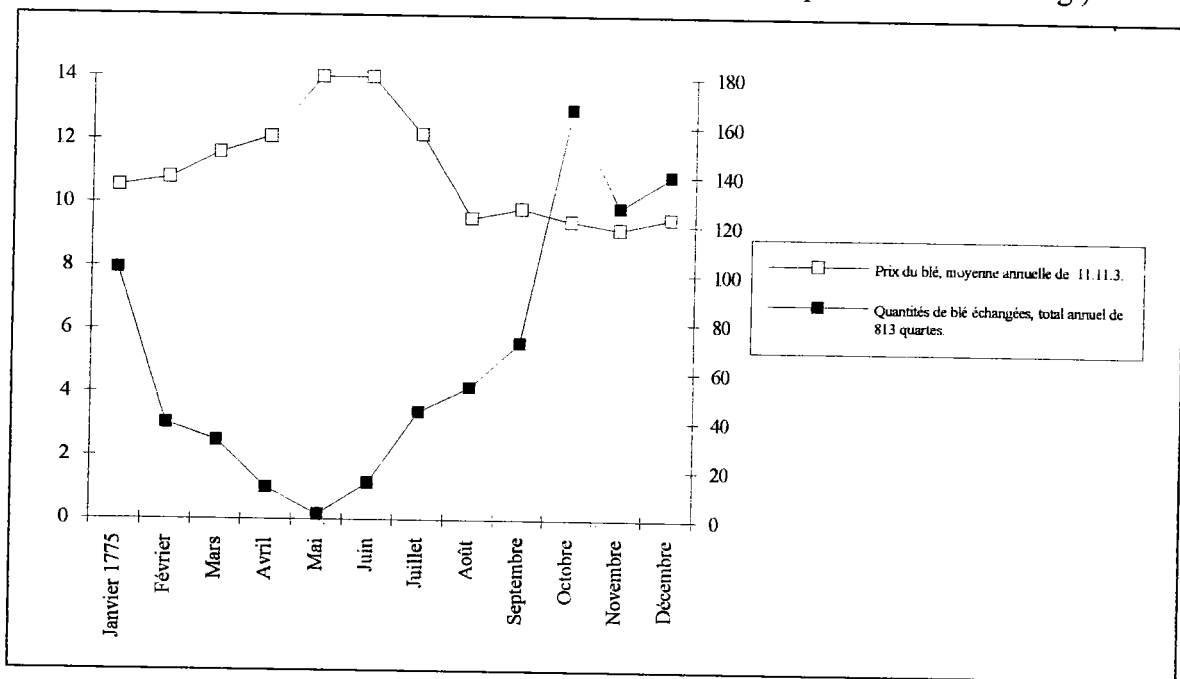
⁸²⁴ AMSA, délibérations, dès le 19 novembre 1712.

les greniers d'une part et que d'autre part, « l'apparence d'une bonne récolte »⁸²⁵ ne permettait plus d'espérer une hausse des prix.

Aussi, il ne faut pas croire que l'arrêt des échanges annonçait nécessairement une disette.

Graphique 13 Le marché naborien du blé, en 1775

(Echelle de gauche, £ de Lorraine ; échelle de droite, quartes de Hombourg.)



La crainte d'une pénurie pouvait amener les autorités à une visite générale des greniers et l'on trouvait alors des stocks parfois non négligeables, alors que le marché et l'époque de l'année annonçaient une véritable disette. On en a deux exemples :

Stocks naboriens en période de disette ⁸²⁶

	Stock des hbts	population	Nombre de jours à prévoir	Ration quotidienne par hbt ⁸²⁷
6 mai 1771	144.965 litres ⁸²⁸	2650	110	½ litre (350 g) = 470 g de pain, 500 avec le son
23 ventose, An II (13 mars 1794)	3.516.000 litres ⁸²⁹	2660	165	8 litres = 8 kg de pain

⁸²⁵ Formule utilisée dans les délibérations, fin mai 1731.

⁸²⁶ AMSA, délibérations.

⁸²⁷ Pour calculer la ration de pain, nous utilisons les paramètres moyens suivants : 1 litre de grain = 750 g et on fait 67 kg de pain avec 50 kg de farine, paramètres utilisés par le C.M. en 1834 ou constatés, voir supra.

⁸²⁸ Il y avait chez les habitants 2703 quartes dont 928 d'avoine pour les chevaux des hussards en garnison. Nous ne gardons que 2703 - 928 = 1775 quartes = 144.965 litres.

⁸²⁹ On n'enregistra que des stocks supérieurs ou égaux à 50 (quartes probablement, l'unité n'était pas indiquée), correspondant à 68 gros propriétaires, essentiellement possessionnés à l'extérieur de la ville. En l'An V (matrice d'impôt), il y avait 83 Naboriens qui avaient des propriétés extérieures.

Ces deux cas furent très différents.

En 1771, l'année précédente avait été catastrophique. Les stocks étaient donc faibles, mais un approvisionnement extérieur était toujours possible. Les Naboriens possédaient quelques 1500 ha dans les villages des environs et les paysans avaient toujours quelques grains à négocier. Le subdélégué de l'intendant promettait de plus, d'envoyer des grains au moment de la soudure, enfin dès le 12 juin, on espérait une bonne récolte. Finalement, les prix montèrent très hauts mais les échanges reprirent et on comprend pourquoi : il y avait suffisamment de grain bien que l'on soit dans une situation limite, les prix baissèrent donc de moitié à partir de juillet-août.

Mais les autorités craignaient les troubles venant de la population qui était écartée du marché par la hauteur des prix. Le problème n'était déjà plus un problème de quantité physique disponible, c'était un problème social, un problème de répartition⁸³⁰.

Par contre, en 1794, les stocks étaient considérables, probablement parce que la guerre et la « cherté » des années précédentes incitait les plus riches à réaliser des stocks de précaution, voire à spéculer, à se préparer à nourrir les troupes de passage. Mais ces grains appartenaient à 68 propriétaires, les 4/5 des habitants n'en avaient pas. Si les échanges étaient bloqués, c'est que les assignats diffusés par le gouvernement n'inspiraient aucune confiance. Le problème des subsistances était donc un problème de « confiance » ou, encore un problème de répartition sociale, mais non un problème de pénurie physique⁸³¹. Pourtant, il faut ajouter que la guerre déplaça beaucoup de monde, les charrois et les troupes qui passèrent par St-Avold gonflèrent extraordinairement la consommation locale si bien qu'il fallut, le 8 germinal An II (28 mars 1794), recourir aux autorités supérieures pour finir par puiser dans les réserves militaires pour faire la soudure. Ce sont celles-ci qui fournirent notamment aux habitants les graines pour ensemercer les champs en avoine et en seigle, sous « la terreur »⁸³².

Mais les plus petits avaient fini leurs réserves, en mars, il ne restait donc que les réserves des plus gros propriétaires.

⁸³⁰ Dès 1698, lorsque Léopold était rentré en possession de ses Etats, il avait dû affronter une « disette » et il avait promulgué une loi qui imposait des visites domiciliaires et ventes forcées des excédents. La résistance sociale des riches avait sans doute fortement tempéré l'application de cette loi (H. Baumont, *Etudes sur le règne de Léopold, duc de Lorraine et de Bar (1697-1729)*, Paris et Nancy 1894, pp 50-52).

⁸³¹ En 1794, sous la « terreur », un problème du même ordre qu'en 1698 se posait et le conseil municipal de St-Avold envisageait la même solution que Léopold, un siècle plus tôt, la réquisition, mais le contexte politique lui donnait les moyens de ses fins (AMSA, délibérations, 23 ventose An II).

⁸³² AMSA, Délib. 15 germinal An II et art. 323.

Durant le XVIII^{ème} siècle, la monnaie fut solide de 1730 à 1789. Mais, avant et après ces dates, le manque de confiance dans la monnaie se traduisit par une « inflation », une hausse du prix du blé due non pas au manque de blé mais au trop plein de monnaie⁸³³, donc à des causes politiques et non pas climatiques⁸³⁴.

Durant les deux dernières grandes crises frumentaires de l'Ancien Régime, des interventions « extérieures » et volontaristes tendirent à apaiser la tension de cette attente de grain qui caractérisait alors le marché, à partir du printemps : en 1770 c'est l'intendant qui fit voiturier à Saint-Avold quatre convois de 100 réseaux durant le mois d'août, ce qui représenta finalement 43 % du blé vendu cette année là (et officiellement déclaré...). En 1789, ce sont les bénédictins de la ville qui vendirent à un prix stabilisé 10 quarts sur 8 marchés consécutifs en mai-juin (11% des transactions annuelles)⁸³⁵.

L'évolution de la « taxe » du pain suivait les variations cycliques du prix du blé, sur le marché local. Et comme il était important de connaître ces variations, longtemps, on tenta d'imposer la concentration physique des transactions sur le grain, sous la halle, sous les yeux de tous.

Comme toutes les villes médiévales, St-Avold avait obtenu de l'évêque de Metz l'institution de foires et marchés sur lesquels s'effectuaient les transactions

⁸³³ A St-Avold, outre l'exemple de 1794 envisagé ci-dessus, on a des témoignages de ces perturbations monétaires sur le marché du blé et sur celui de la viande, entre 1714 et 1723, dans les délibérations.

⁸³⁴ D'où la difficulté éprouvée par E. Le Roy Ladurie à trouver une corrélation claire entre climat, moisson et prix encore embrouillée par la spéculation (citée par E. Labrousse, in F. Braudel et E. Labrousse, *Histoire économique et sociale de la France, 1660-1789*, Paris, 1970, t II, pp 392-393).

⁸³⁵ Sous le duc Léopold, à partir de 1716, la chambre de police avait été priée par les autorités de constituer des stocks de précaution, des achats de 200 à 400 quarts qui représentaient 1100 £ de Lorraine en 1716 (délibérations, 20 février 1716), 1300 en 1720, 975 en 1721, la valeur d'une maison immobilisée en permanence avec l'obligation de revendre périodiquement les anciens grains pour en racheter de nouveaux, une perte devant être financée au passage. Ce système était lourd, et surtout il était probablement inutile, car les bureaux des pauvres organisaient par ailleurs la charité publique qui était le vrai problème. Il n'y avait pas de disette réelle mais seulement un problème de redistribution, en cas de cherté des grains. Aussi, après quelques années d'achats-reventes et alors que l'on devait affronter un déficit régulier des comptes de la ville, on finit par relâcher l'effort, l'argent manquant on paya les ouvriers qui reconstruisirent la maison curiale en « grains de ville » (délib. 17 juin 1730), puis on obtint un répit pour reconstituer ce stock, dont une partie était aux mains de quelques bourgeois depuis 1724. Quand on leur demanda de les rembourser, beaucoup plus tard, en 1749, ayant du mal à s'y retrouver parmi les témoins « d'âge caduc » (délib. 15 sept. 1749 et 16 févr. 1751.), il fallut que le chancelier rappelle ce dont on ne voulait pas se souvenir, malversation ? négligence ? en fait les réserves de grains étaient tombées en désuétude pour deux raisons en même temps : leur inutilité relative et la lourdeur de leur gestion à une époque où le receveur de la ville était un bourgeois, désigné pour un an par les autorités, un amateur en quelque sorte et qui ne faisait que passer.

commerciales et notamment celles de grain. Il y avait deux ou trois marchés hebdomadaires (toujours les lundi et vendredi, parfois les mercredi⁸³⁶) et 5 foires annuelles⁸³⁷.

Ces marchés, lieux de concentration du public et de démonstration de l'état permanent des stocks, étaient étroitement surveillés, ils représentaient une sorte de thermomètre dont les prix consignés sur la mercuriale remontaient la voie hiérarchique et renseignaient les dirigeants.

Au XVIIIème siècle, il semble que la principale concurrence, entre consommateurs, faisant donc monter les prix, s'exerçait entre les particuliers qui achetaient de petites quantités, de semaines en semaines ou de mois en mois et les « professionnels », boulangers et cabaretiers ou meuniers, principalement qui raflaient de plus grandes quantités et n'hésitaient pas à surenchérir. Aussi, le règlement des marchés qui visait à établir un prix le plus modéré possible, prévoyait que les professionnels devaient attendre que les particuliers soient servis pour entrer en scène. Un premier coup de cloche lançait les transactions entre les particuliers et les vendeurs, puis une heure plus tard, un deuxième coup de cloche autorisait les transactions des professionnels⁸³⁸.

⁸³⁶ Les marchés étaient prévus essentiellement pour les « provisions de bouche ». On y vendait beaucoup de denrées périssables ce qui justifiait leur multiplication dans la semaine. En principe, c'est le lundi que se tenait le marché au grain aussi, la mercuriale signale 4 à 5 marchés par mois. Mais quand le blé se raréfiait, en été, tous les marchés étaient susceptibles de devenir des marchés au grain et l'on en créait même parfois un troisième « pour la facilité des particuliers » (délib., 26 avril 1771), en fait c'était un emplâtre sur une jambe de bois, une façon de se rassurer, de paraître actif face au problème, alors que plus personne n'avait rien à vendre où ne désirait rien vendre. (ex., en 1771 ou en 1789-91)

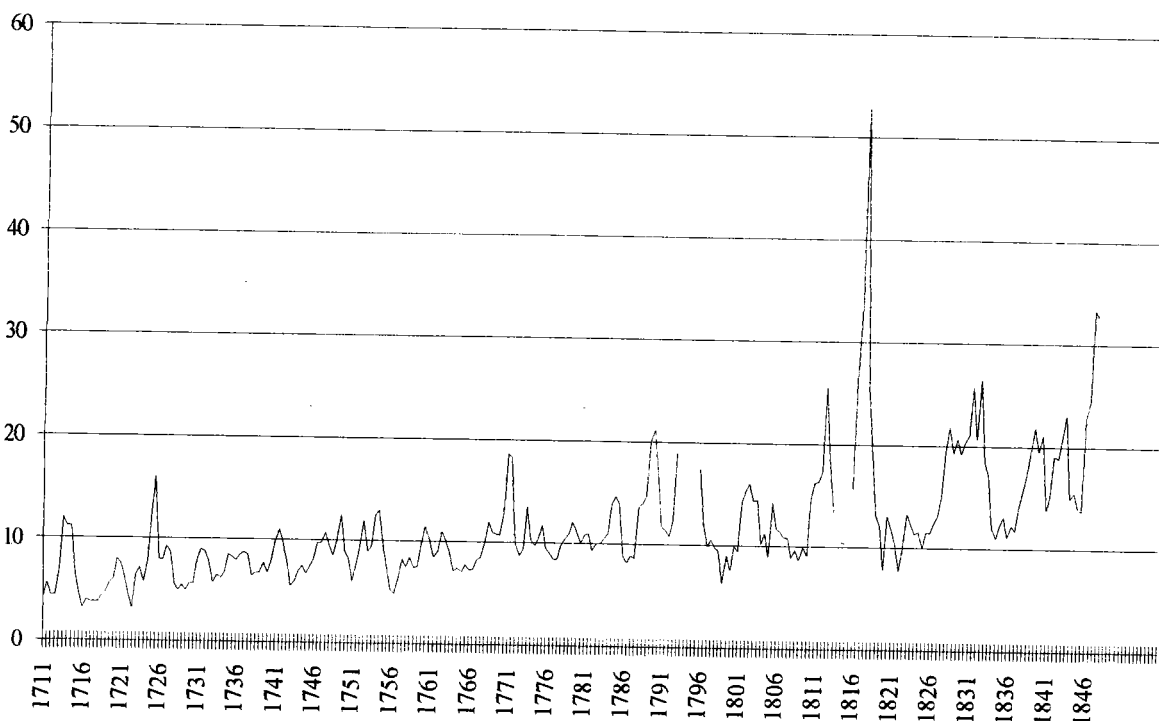
⁸³⁷ On retrouve ces données à plusieurs endroits des AMSA. Gerardy a rédigé un article « marchés de St-Avoid » et un article « foires de St-Avoid », dans son recueil de 1786, il en parle déjà en 1766, pp 18-19, voir aussi délibérations, 10 août 1776.

⁸³⁸ On trouve dans les délibérations de nombreuses condamnations de boulangers qui n'avaient pas attendu le deuxième son de cloche pour acheter, ou qui avaient surenchéri sur des particuliers pour leur rafler le grain qu'ils étaient en train d'acheter, au besoin à l'aide d'hommes de paille. Dès le 20 novembre 1708 (époque de crise frumentaire il est vrai), le règlement du marché témoigne de ces tendances frauduleuses et anarchiques dont on reparla tout au long du siècle. Le marché avait tendance à commencer avant le marché et hors du marché : on interpellait les paysans dans les rues, on allait au devant d'eux sur la route, le but était de s'approvisionner, de bénéficier d'un prix moins élevé que dans la fièvre collective, éventuellement d'éviter de payer les droits de ville, en réalité très faibles, mais la fraude était universelle. Le 21 frimaire An IX, lorsque l'on voulut rétablir l'ordre sur le marché, on reprit exactement les mêmes termes et les mêmes dispositions qu'un siècle plus tôt, dans le nouveau règlement.

Jusqu'en 1757, on relevait sur les marchés les différents prix pratiqués sans référence aux quantités échangées⁸³⁹.

A partir de juin 1757, on signala le prix de chaque transaction et les quantités concernées, de sorte que l'on pût calculer le « prix commun » du jour, c'est-à-dire la moyenne pondérée des prix pratiqués⁸⁴⁰.

G. 14 Evolution du prix du blé, sur le marché de St-Avoid (Prix en janvier et juillet de chaque année, en livre de Lorraine/quarte)



Ici encore, chaque « pic » de prix correspondait à une année de rareté relative du blé⁸⁴¹, pour des raisons climatiques, que ce soient des intempéries locales⁸⁴² ou

⁸³⁹ Exemple : « Ce lundy 22 janvier 1711, la quarte de bled froment s'est vendu a 23 et 24 escalins, l'avoine, 9 escalins et demi et 10, les pois, 16 et 17 escalins. » AMSA, art. 238-241, puis délibérations pour la période révolutionnaires, puis art. 312-319 pour le XIXème siècle.

⁸⁴⁰ Par application d'un règlement envoyé par l'administration nancéienne et reçu par la chambre de police le 4 juin 1757 (cf. délibérations, à cette date.) On voit que l'application des consignes est quasi instantanée dans les villes lorraines du XVIIIème siècle. La présence locale d'un substitut ou d'un procureur du Roi correspondant direct du procureur général de Lorraine n'est pas étrangère à cette efficacité de l'administration centrale.

⁸⁴¹ Les écarts absolus, d'année à année furent longtemps de l'ordre de 1 à 2 : de 6 à 12 £ au début du XVIIIème siècle, 9 à 18, vers 1770, puis ils s'aggravèrent, de 10 à 50 ou de 9 à 25, au début du XIXème siècle. Notre série s'arrête en 1847, avant la fin du XIXème siècle qui vit l'amenuisement national de ce type d'écart. Pour la France entière le record fut 1812, à St-Avoid, 1817, il s'agit de la même période. (Labrousse, op. cit., t III, p 720.)

extérieures. Dans ce deuxième cas, les hauts prix pratiqués un peu plus loin entraînaient les grains de la région sur ces marchés, provoquant parfois la colère des autorités constatant ces exportations qu'elles jugeaient répréhensibles. Elles réclamaient alors du chancelier l'interdiction des exportations, quitte à s'en plaindre lorsque les circonstances avaient changé⁸⁴³. Ce sont du reste ces mouvements limitrophes, de région à région qui contribuaient à régulariser géographiquement les cours, amortissant les hausses à l'épicentre des fortes pénuries et créant des tensions, à leur périphérie.

Mais à partir de 1754-1760, l'idéologie libérale s'emparant des élites, on vit progressivement une libération de plus en plus grande du commerce des grains⁸⁴⁴, facilitant forcément l'interconnexion des marchés.

Cependant, dès les décennies précédentes, l'évolution des prix naboriens du blé collait au plus près de l'évolution nationale française de ces prix comme le montre le graphique 15, page suivante.

Que ce soit par la contrebande ou autrement, les marchés naboriens, lorrains et français étaient suffisamment interconnectés dès le début du XVIIIème siècle pour que leurs prix soient « indexés » les uns sur les autres, malgré la frontière qui théoriquement les a séparés jusqu'en 1731-1766. Il est vrai que l'interpénétration intime des territoires évêchois (français) et lorrains (des duchés), l'effet de domination exercé par l'Etat français autant que par l'économie française sur les duchés rendait cette frontière largement illusoire. Les prix étaient indexés mais non point encore identiques, ce qu'ils devinrent par la suite comme le montre le tableau, page suivante).

Le prix du blé naborien, nettement moins cher, vers 1726-41 que le prix moyen français, augmenta non pas plus vite que celui-ci, mais plus longtemps, de sorte qu'ils furent pratiquement identiques, vers 1835-47.

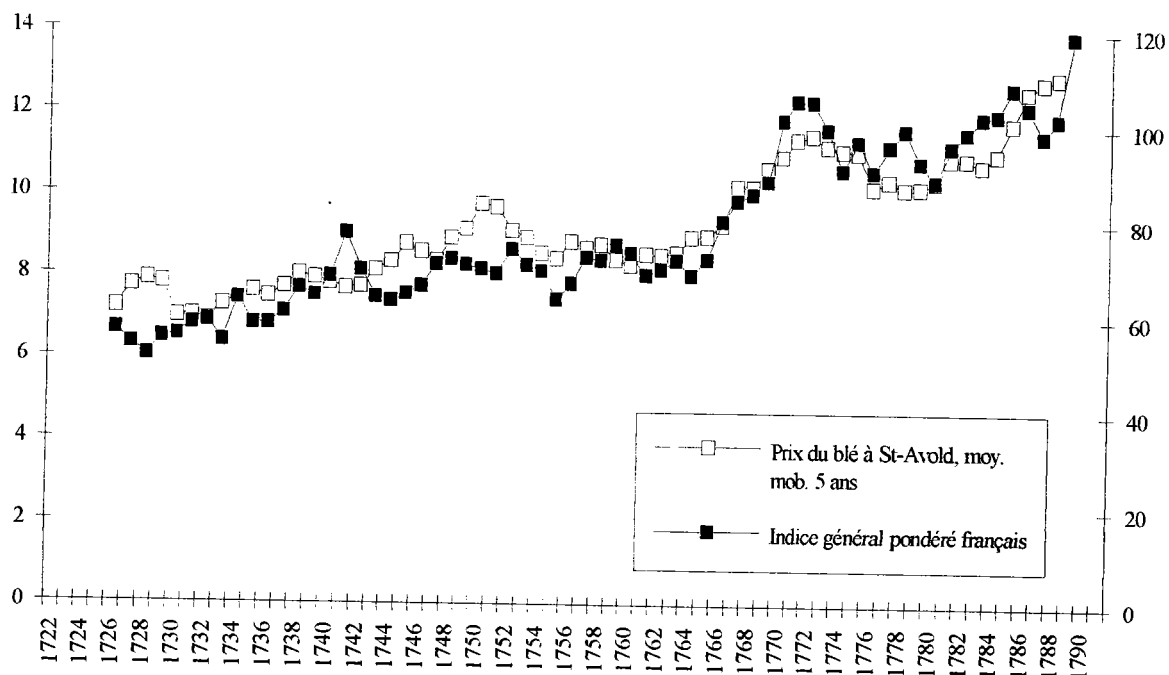
⁸⁴² Les plus graves crises climatiques ressenties à St-Avold à cette époque eurent un retentissement plus ou moins national ou européen. Ainsi, en 1709-1710, en 1725, en 1741, en 1770-71 et en 1789-90, ou encore en 1817, 1827-1830, 1846. Mais ni en 1731, ni en 1754 la crise ne semble avoir été d'envergure.

⁸⁴³ Ainsi le 1er juin 1741, la chambre de police constatait que les boulangers naboriens vendaient leur pain aux Nassoviens et Impériaux qui l'achetaient à un prix supérieur de sorte qu'ils n'avaient plus rien à vendre aux vernaculaires. On leur interdit de vendre à d'autres que les habitants ou la garnison. Le 13 mai 1749, c'étaient des particuliers de Nancy et Lunéville qui enlevaient le blé par centaines de quarts, en 1762, enfin, le 12 juin, les Nassoviens enlevaient à nouveau des blés avec « la complicité » des meuniers, voituriers et cabaretiers.

⁸⁴⁴ F. Braudel et E. Labrousse, *Histoire économique et sociale de la France, 1660-1789*, Paris, 1970, t II, pp 380-383.

Graphique 15 L'évolution naborienne et française du prix du blé ⁸⁴⁵

(Echelle de gauche, £ de lorraine par quarte ; échelle de droite, indices.)



Le prix du blé, à St-Avold et en France

(Frs/hl, en gras et indices)

	St-Avold		France ⁸⁴⁶	
	Frs/hl	Indice	Frs/hl	Indice
1711 - 1723	5,92	100	83	
1726 - 1741	7,11	120	100	10,5
1771 - 1789	10,78	182	156	
1785 - 1789	12,56	212	177	
1835 - 1847	18,19	307	256	176
				18,5

En effet, le mouvement de hausse à long terme du prix du blé à St-Avold se poursuit jusqu'à l'époque de la construction des chemins de fer, contrairement au reste de la France où les prix plafonnèrent pendant la plus grande partie du XIX^{ème} siècle⁸⁴⁷.

Durant la brève période de forte croissance de la ville, entre 1598 et 1613/20, le prix du blé à St-Avold avait augmenté plus rapidement que dans le reste de la Lorraine.

⁸⁴⁵ Nous nous sommes arrêté à cette superposition des deux courbes bien qu'elles ne soient pas exactement comparables. La courbe nationale est une moyenne des hauts et des bas géographiques pour chaque année, tandis que la courbe naborienne est une moyenne inter-annuelle. Or les variations annuelles de prix étaient bien plus fortes que les variations géographiques. C'est pourquoi, la courbe naborienne est bien plus « lisse » que la courbe nationale. Mais l'un dans l'autre, on peut voir que l'évolution à moyen et à long terme a été la même à St-Avold que dans la France entière.

⁸⁴⁶ Nous utilisons comme référence française les chiffres et courbes publiés par Labrousse dans les vol. II (p 399) et III (pp 972-973) de F. Braudel et E. Labrousse, op. cit.

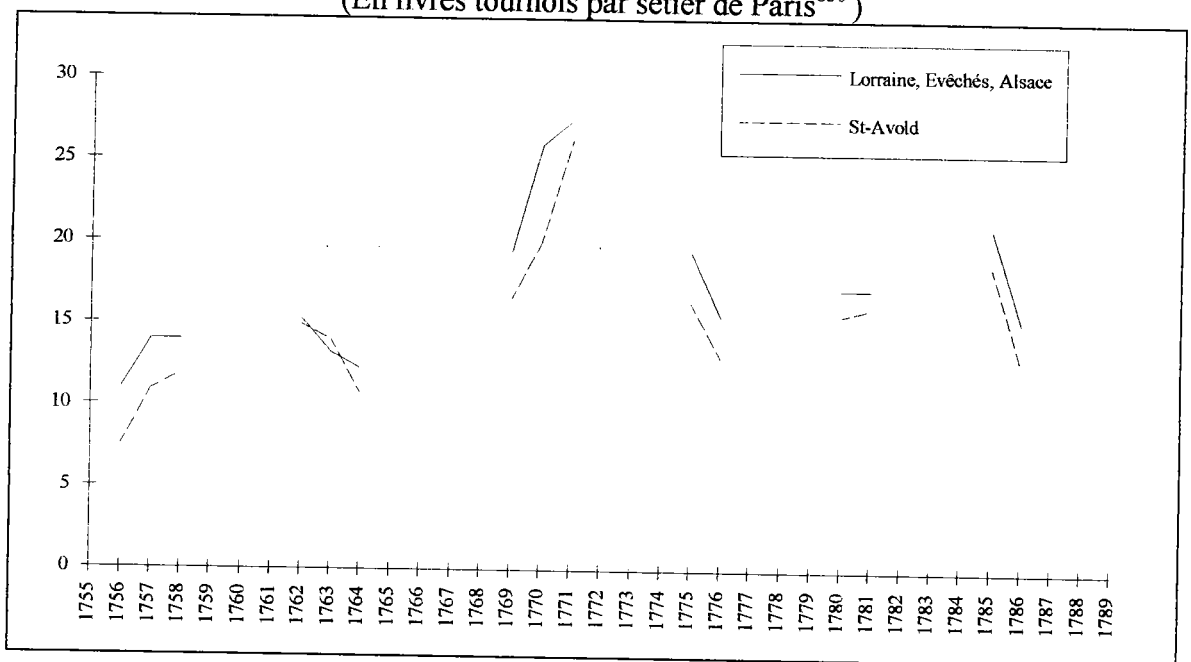
⁸⁴⁷ Ibidem, commentaires pp 968 et suivantes.

Cette croissance résultait à la fois des ponctions exercées par le domaine ducal sur les récoltes locales au profit du Sud du duché et de la croissance des besoins locaux consécutivement à l'augmentation de la population. En 1613-1620, St-Avold était devenue une ville chère⁸⁴⁸.

Cependant, les guerres, la brutale diminution de la population, la réorganisation de la gestion du domaine ducal⁸⁴⁹, avaient radicalement inversé les tendances locales.

Aux XVIII-XIXème siècles, en effet, le prix du blé redevint à St-Avold, un bas prix, malgré le rattrapage démographique de la première moitié du XVIIIème siècle.

G. 16 Prix moyens du blé à St-Avold par rapport aux généralités de Lorraine, Evêché et Alsace, entre 1756 et 1789
(En livres tournois par sétier de Paris⁸⁵⁰)



⁸⁴⁸ Cf. supra, introduction.

⁸⁴⁹ Au XVI-XVIIème siècles, le receveur du domaine concentrait les rentes ducales et elles étaient cédées à Nancy ou à la cour dans l'entourage des ducs. Des quantités non négligeables de blé (et très peu d'avoine dont la valeur trop faible rendait le voiturage hors de prix) étaient donc exportées hors de la seigneurie. Au XVIIIème siècle, le système de l'affermage fut généralisé, une cascade de fermiers et sous fermiers se chargeaient de la concentration des rentes. A l'échelle locale, il s'agissait donc de petites fermes prises en charge par des habitants riches du lieu qui les revendaient à proximité.

⁸⁵⁰ Nous tirons les chiffres des trois généralités d'un graphique de l'histoire économique et sociale de la France, t II, p 403 et nous prenons soit les moyennes annuelles soit les moyennes de janvier et juillet pour Saint-Avold, après conversion des unités par la formule :

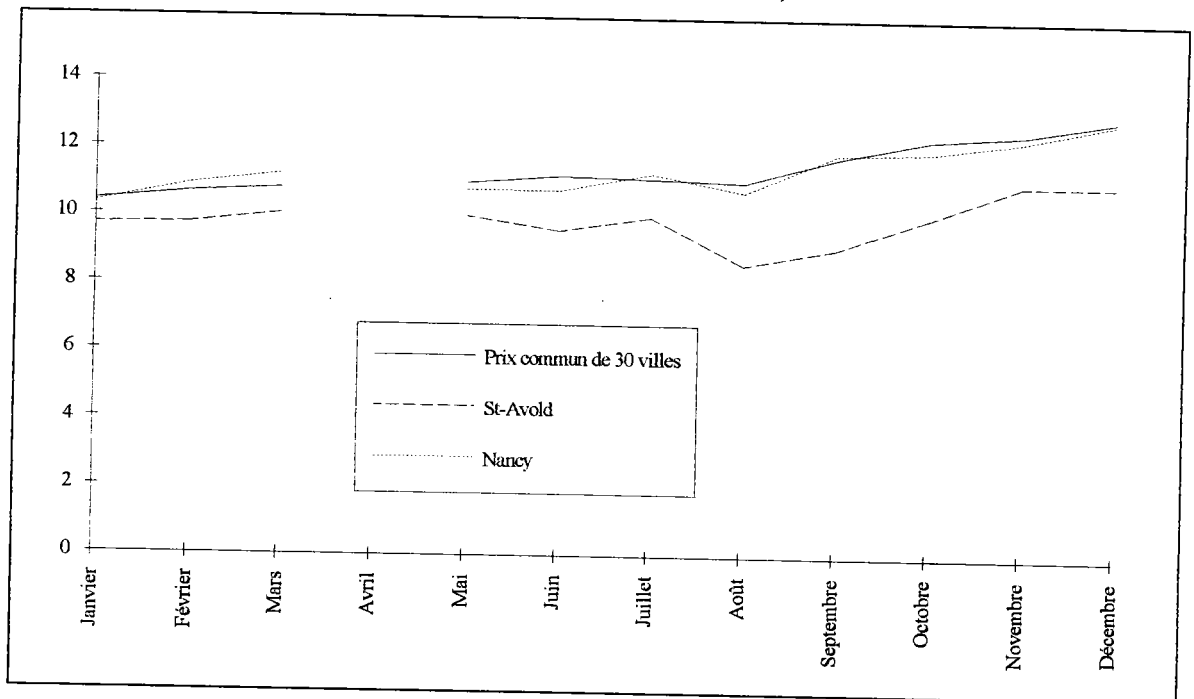
$$\text{£ Free/set.} = \text{£ Lor} \times 24/31 \times 156/81,67.$$

Les prix Lorrains n'étaient pas toujours les plus faibles de France, à l'occasion on pouvait trouver du blé encore moins cher à Poitiers, à Bourges, à Orléans ou à Soissons, c'est-à-dire dans le Centre et le Nord de la France⁸⁵¹.

Mais les prix lorrains étaient tout de même globalement parmi les moins chers de France.

Et en Lorraine, les prix naboriens étaient sinon les plus faibles, parmi les plus faibles de la région, du moins au XVIIIème siècle. Sur les 14 années calculées ci-dessus, une seule fois, les prix de Saint-Avold furent supérieurs - et seulement très légèrement - par rapport aux prix régionaux.

G. 17 Prix du blé dans les villes de Lorraine, en 1766⁸⁵²



Le marché du blé en Lorraine, était dominé par la question du ravitaillement de Nancy. C'est pourquoi, le prix moyen des 30 villes de la province était très proche de celui de Nancy. Mais dans ce cadre, le secteur germanique, le bailliage d'Allemagne, était un secteur bon marché et dans ce secteur, St-Avold était parmi les villes les moins chères.

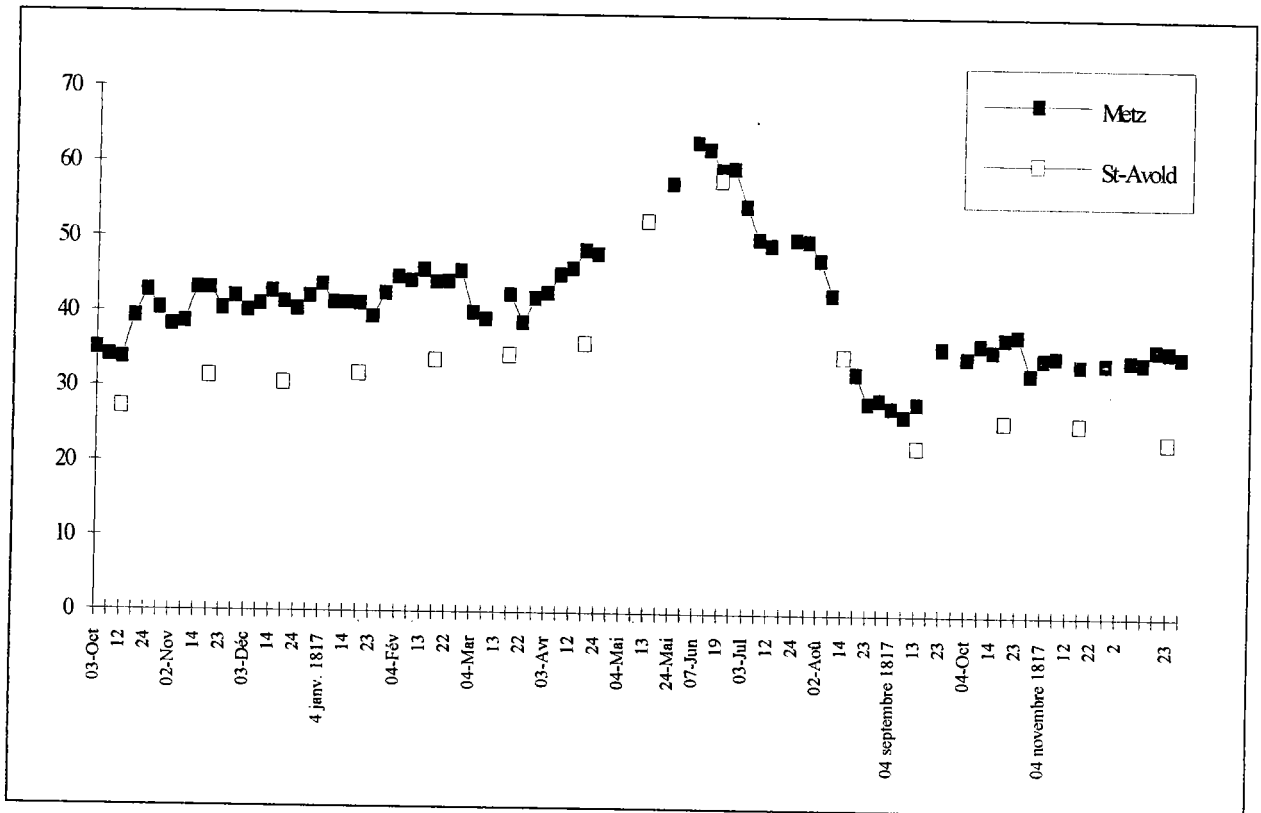
	Prix moyen annuel du blé en 1766
Moyenne de 30 villes	11.8.11.
Nancy	11.7.9.
Sarreguemines	10.12.2.
Boulay	9.18.9.
St-Avold	9.18.1

⁸⁵¹ Braudel et Labrousse, op. cit., pp 401-402.

⁸⁵² AD MM, C 360.

50 ans plus tard, la situation n'avait pas changé. St-Avold demeurait une ville très bon marché par rapport au chef lieu du département, Metz. Tout au plus peut-on constater que les prix se rejoignaient dans les périodes de crise les plus critiques.

G. 18 Prix du blé à St-Avold et Metz, durant la crise de 1816-1817

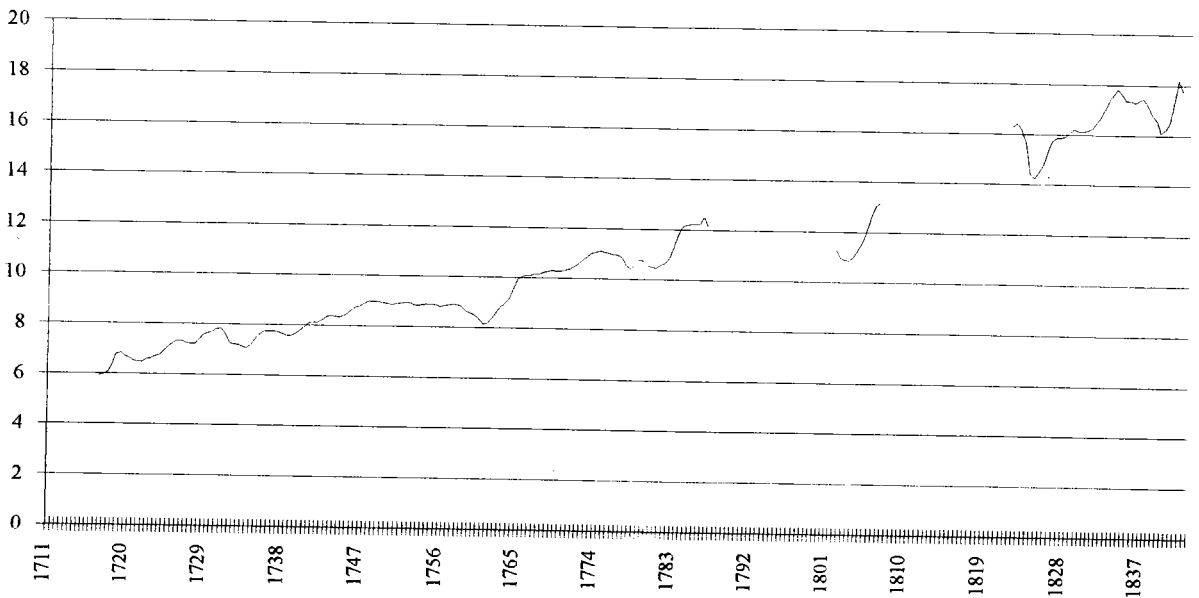


Cependant, la croissance naborienne des prix s'étant poursuivie durant la première moitié du XIX^{ème} siècle alors que l'ensemble français se stabilisait⁸⁵³, les prix naboriens rejoignirent les prix français, autour de 18 frs l'hectolitre de froment, vers 1835-1847⁸⁵⁴.

⁸⁵³ Cf. graphique 19, page suivante et tableau des prix, trois pages plus haut.

⁸⁵⁴ La crise de 1846-47 inspira au conseil municipal son dernier (?) projet de règlement pour la boulangerie. Il prétendait imposer aux boulangers un contrôle de leur installation et de leur départ, un nombre de fournées minimum par jour, saison..., des stocks obligatoires de farine de 1 à 3 tonnes et l'élection d'un syndic pour vérifier avec le maire l'application de ce règlement. (AMSA, délibérations, 13 mai 1847.)

G. 19 Tendance à long terme du prix du blé, à St-Avoid
(moyennes mobiles de 26 valeurs, sur 13 ans)



C'est même vraisemblablement là qu'il faut chercher la cause de la disparition de la mercuriale de St-Avoid. La dernière année dont on dispose est 1847. A cette époque, le marché physique de St-Avoid était probablement déjà tout à fait désuet. Car en 1825, le conseil municipal affirmait déjà que la majeure partie des ventes se réalisait « dans les greniers des cultivateurs et souvent sur échantillon »⁸⁵⁵. D'autre part, Paris n'avait plus besoin des renseignements naboriens car les prix français se rejoignaient de plus en plus, les régions et départements les plus chers étant les plus touchés par la dépression des prix tandis que les moins chers (comme St-Avoid) voyaient encore leurs prix augmenter⁸⁵⁶. Les gros marchés des chefs-lieux devenaient suffisants pour connaître la réalité des prix.

Pourtant, les échanges locaux n'avaient pas perdu de leur importance, même si le marché n'en était plus le passage obligé.

Il est assez difficile d'estimer le volume des transactions atteint par le marché du blé de St-Avoid au XVIIIème siècle, étant donnée l'importance des fraudes à cette époque⁸⁵⁷. A partir de 1757, quand des quantités furent mentionnées, elles montrèrent un

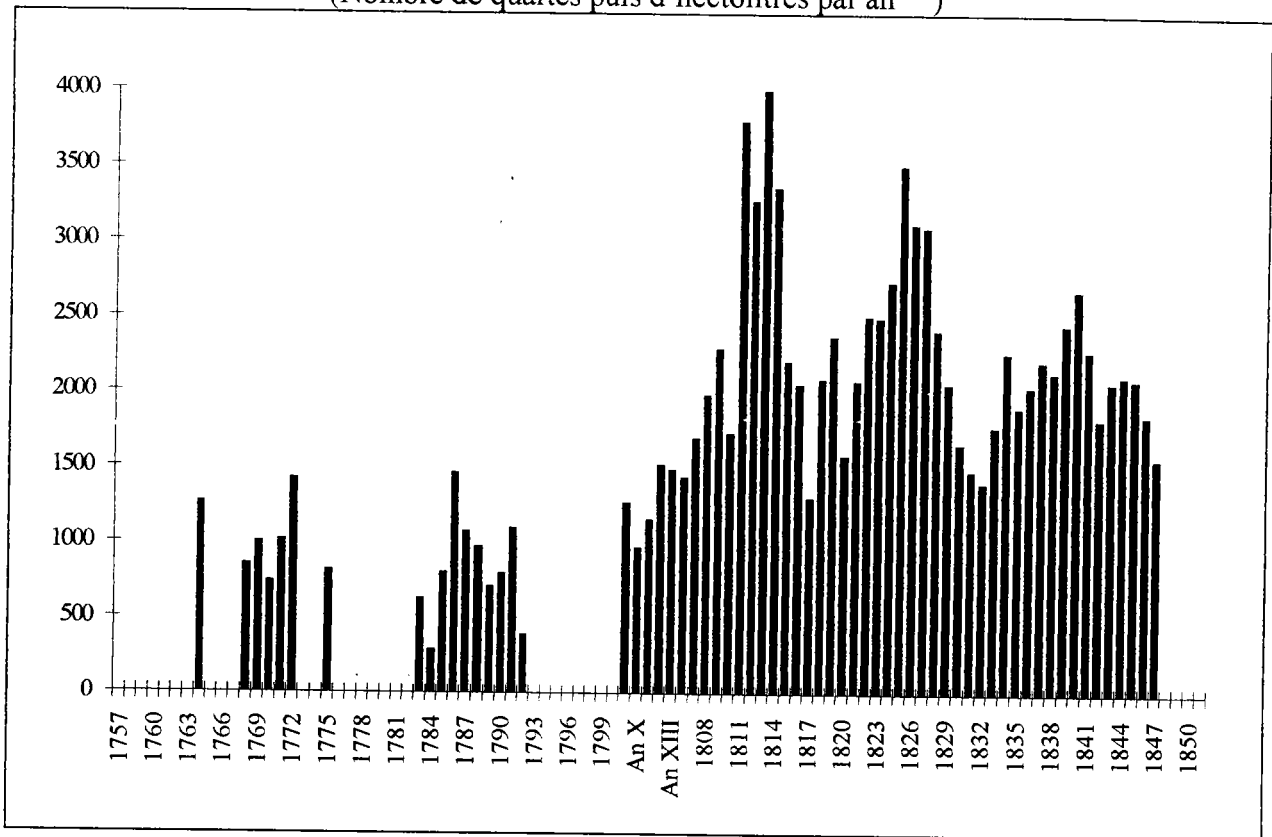
⁸⁵⁵ AMSA, art. 321.

⁸⁵⁶ Notre observation du marché de St-Avoid corrobore parfaitement celles réalisées jadis par E. Labrousse, op. cit., t III, p 719-720.

⁸⁵⁷ D'une part, la peur de signaler ses stocks à l'opinion, d'autre part, le refus de payer les taxes pouvait entraîner ces fraudes. Mais, plus simplement les paysans qui pouvaient vendre à domicile s'évitaient un transport inutile et onéreux. Si la vente au marché était obligatoire à St-Avoid, elle ne l'était pas à la campagne.

marché local de 1000 quartes en moyenne, par an. Or en 1771, en pleine « disette », on trouva 1775 quartes chez les particuliers, à 3 mois de la nouvelle récolte.

G. 20 Le marché du blé à St-Avold, les quantités échangées
(Nombre de quartes puis d'hectolitres par an⁸⁵⁸)



Et dès que la situation frumentaire se stabilisa, sous la Révolution, on peut constater la subite augmentation des transactions.

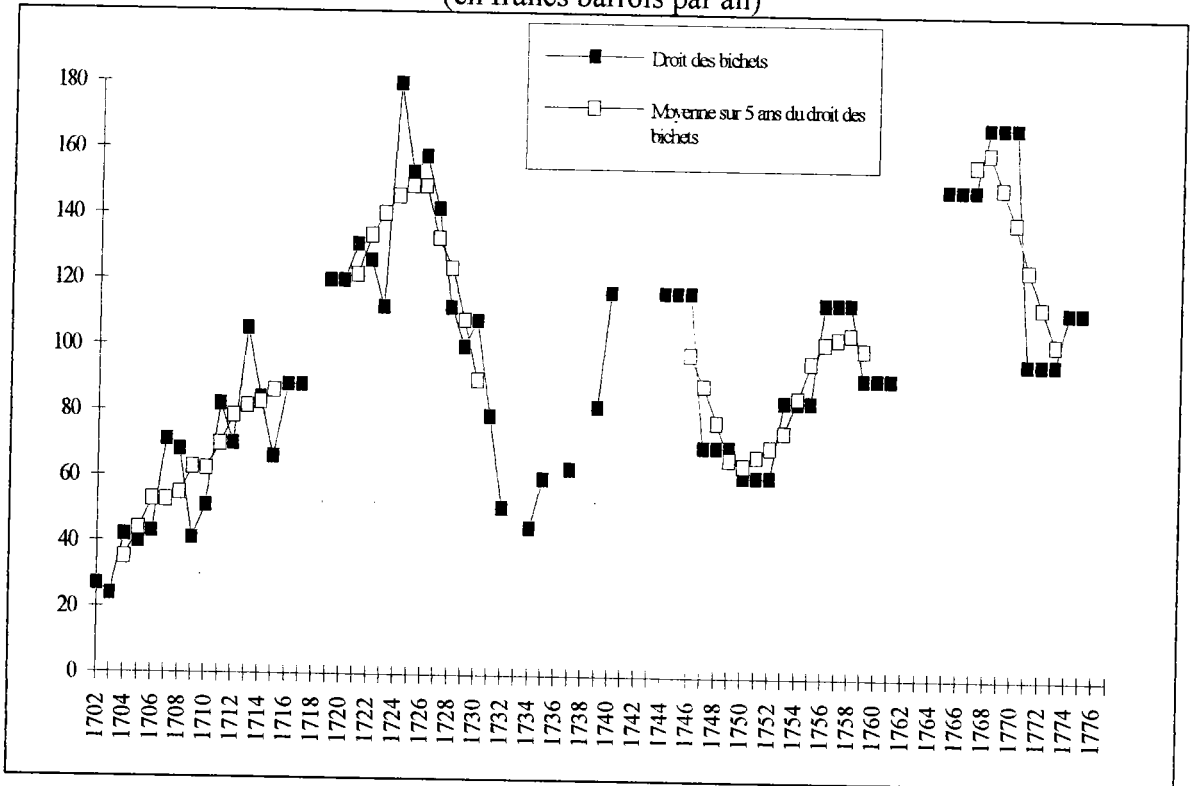
Le droit des bichets, taxe locale de 1 à 3 deniers/quarte selon que le vendeur était bourgeois de St-Avold ou étranger, ne nous donne pas plus de précision (graphique 21, page suivante). Il atteignit son maximum dès 1726, l'augmentation des transactions se doublant d'une incertitude sur la valeur de la monnaie, génératrice d'inflation. Dès que la monnaie se stabilisa, le droit des bichets s'effondra. Cependant, les deux maximum atteints vers 1726 et 1768 correspondaient à quelques 10.000 quartes échangées, en

⁸⁵⁸ Le passage de la quarte à l'hectolitre n'est pas clair. On a probablement utilisé un certain temps la nouvelle unité tout en conservant l'ancienne dénomination, puis on a adopté le nom, enfin, on est revenu à l'ancienne dénomination en conservant la nouvelle mesure. Ainsi, l'art. 314 (AMSA) mentionne des quintaux de l'An IV à l'An X puis des quartes de l'An 11 à 1806 inclus, on revient de même aux livres sols et deniers en l'An XIII. Sous l'Empire plusieurs anciennes mesures furent reprises dans leur dénomination mais pas dans leur contenance.

admettant que le fermier n'ait fait aucun bénéfice⁸⁵⁹, alors que la mercuriale n'en signalait en 1768 que 12 fois moins. Mais cela devait inclure l'avoine et le seigle.

On doit en conclure que le marché réel du blé était bien plus puissant que les transactions enregistrées au marché officiel et qu'il pouvait déjà atteindre les 3 ou 4000 quartes qui sont mentionnées au XIXème siècle.

Graph.21 Droit des bichets
(en francs barrois par an)



En effet, et pour ce qui concerne le blé, au XIXème siècle, selon le conseil municipal, on pouvait acheter à St-Avold de 3 à 4000 quartes, sans renchérissement, vers 1825. Mais, les transactions échappant de plus en plus au marché donc à l'observation, on ne put plus calculer une taxe locale du pain à partir des transactions naboriennes. La municipalité se cala alors sur la taxe de Sarreguemines, tout en reconnaissant que le prix des grains à Sarreguemines était entraîné par quelques exportations (vers l'Allemagne), à la hausse, par rapport à St-Avold.

On a vu qu'à cette époque les prix s'étaient homogénéisés à l'échelle nationale. Ce sont donc les frontières nationales qui étaient devenues les filtres différenciateurs des prix. Mais si Forbach et Sarreguemines étaient de ces plaques tournantes frontalières, St-Avold n'était pas dans ce cas.

⁸⁵⁹ C'est plausible pour les maxima de la courbe. C'est même pour cela qu'un effondrement de la courbe s'en suivait, personne ne se risquant plus à cette hauteur d'adjudication.

Dès 1825, le conseil municipal affirmait que la majeure partie des ventes s'effectuait dans les greniers ou sur échantillon⁸⁶⁰. En 1848, le marché aux grains n'avait plus de substance. En 1860, pour combattre la pente de la décadence que suivait la ville, le conseil municipal voulut recréer « ex-nihilo » le défunt marché⁸⁶¹. Il expliquait que la mouture du blé s'était déplacée vers Metz ou Sarreguemines, que cependant, les paysans vendeurs à St-Avold, n'allaient ni à Sarreguemines, ni à Metz mais que la disparition du marché empêchait d'imposer aux boulangers des stocks de réserve.

L'autorisation préfectorale fut donnée, un bâtiment fut loué et dès septembre 1861, on constata l'échec relatif de ce marché qui ne couvrait même pas par les taxes perçues, les frais engendrés. Un meunier chercha alors à le capter, en lançant une souscription pour organiser un marché tous les vendredi, chez lui. Son calcul se fondait sur 4 hl par laboureur, 2 laboureur par village et par marché, 32 villages sur 10-12 km⁸⁶². Saint-Avold n'était décidément plus qu'un chef lieu de canton. Encore devait-elle lutter pour le rester ! Car sur le plan économique, les standarts de production et de distribution tendaient déjà largement à excéder le rayon d'un simple canton.

Mais en ce qui concerne le marché, son affaiblissement était constaté partout, y compris dans une ville comme Nancy⁸⁶³ qui n'était pas en régression. Les transactions directes et les ventes sur échantillon permettaient d'économiser des transports aux halles et de mieux préserver le secret des affaires qui semble avoir été une obsession dans les milieux concernés.

Les grands marchés agricoles poursuivaient leur structuration par l'implantation de plus en plus régulière d'un commerce de gros qui assurait la distribution des produits et pouvait se passer des marchés physiques pour assurer ce service⁸⁶⁴.

Mais à St-Avold, ces mutations structurelles s'accompagnaient d'une perte de rayonnement de la ville, car la meunerie locale était restée modeste. Les premiers marchands de grains ou courtiers en grains n'apparurent cependant que tardivement, en 1866, dans les recensements de population.

⁸⁶⁰ AMSA, art. 321.

⁸⁶¹ AMSA, délibérations, février 1860, 18 février 1861 et article 640.

⁸⁶² L'estimation aboutissait à 13.000 hl de transactions annuelles, trois fois plus qu'à la belle époque du marché, au début du XIXème siècle.

⁸⁶³ AD MM, 8 M 2, réponse de la ville de Nancy à une enquête ministérielle de 1858, qui décrit la même réalité qu'à St-Avold en 1825.

⁸⁶⁴ Cf. P. Léon in F. Braudel et E. Labrousse, op. cit., t III, pp 284-286.

Concluons.

Globalement, le commerce alimentaire à St-Avold resta une activité banale, durant les XVIII^e et XIX^e siècles, destinée à pourvoir essentiellement les besoins locaux de la ville et des campagnes proches. Le marché au blé de St-Avold reflète cette même réalité.

Dans ces conditions, l'ampleur de ce commerce fut directement proportionnelle à la population et bouchers et boulangers durent souffrir de sa diminution, après 1850.

D'autre part, le prix du blé à St-Avold, suivit la même évolution qu'en France au XVIII^e siècle, mais il continua à croître dans la première moitié du XIX^e siècle, contrairement cette fois-ci à la France. Aussi, parti de plus bas au début du XVIII^e siècle, il rejoignit les prix français vers 1850.

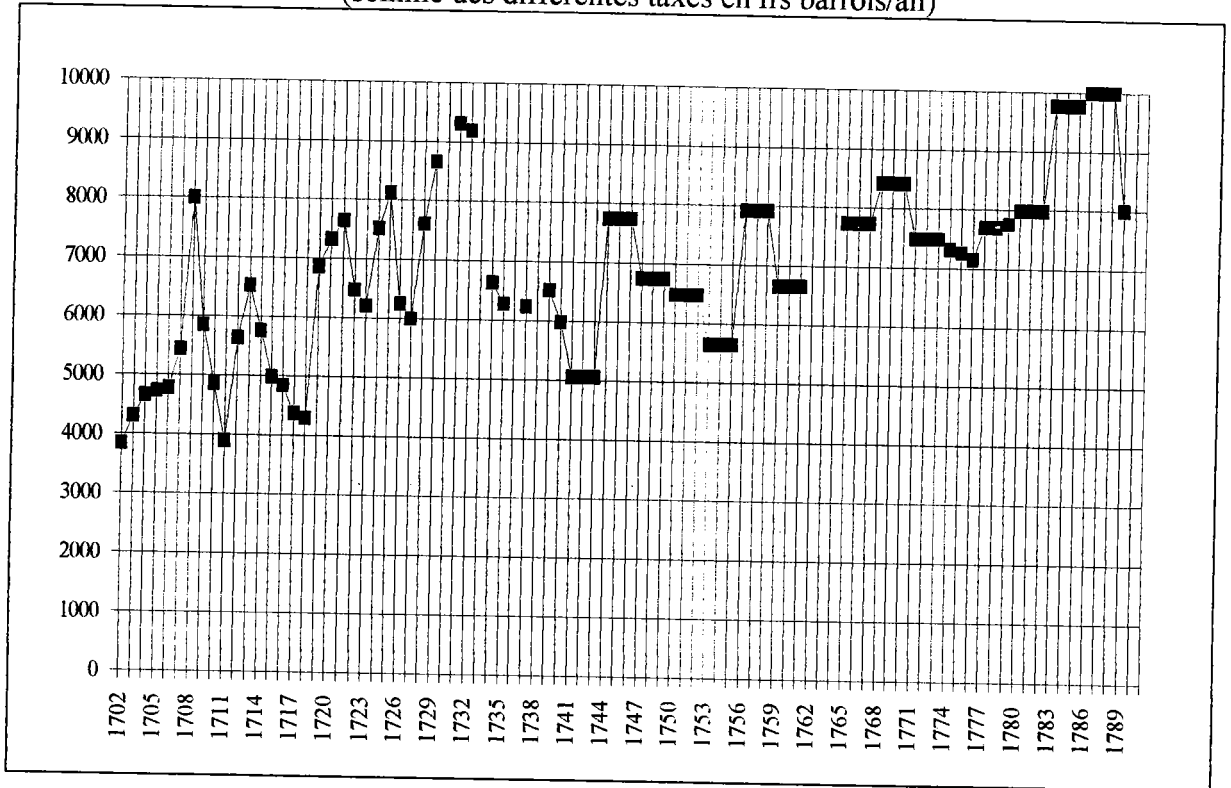
Enfin, les bouchers, boulangers et cabaretiers avaient des profils sociaux assez proches de ceux des autres marchands, ce qui prouve que tous avaient des activités finalement banales et peu tournées vers l'exportation ou la réexportation des marchandises.

Cependant, une autre source, la fiscalité locale sur diverses transactions, nous permet d'analyser l'évolution en tendance longue du commerce local aux XVIII^e et XIX^e siècles.

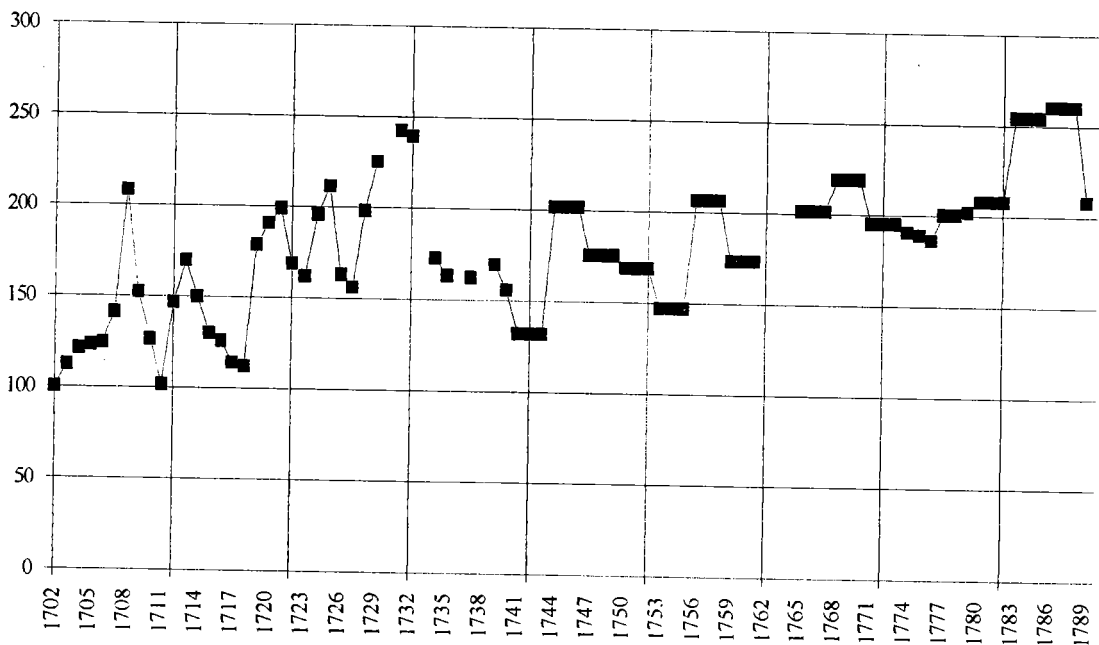
c) Evolution dépressive du commerce naborien
aux XVIII et XIXème siècles

Finalement, c'est dès la deuxième moitié du XVIIIème siècle que le commerce naborien fut atteint par des symptômes de régression.

Grap. 22 Evolution des taxes locales sur les marchandises
 (somme des différentes taxes en frs barrois/an)



En indice, graphique 23



Dès 1731, les taxes sur les transactions commerciales locales avaient atteint leur maximum séculaire, environ l'indice 250 par rapport à 100 en 1702. Par la suite, après un effondrement dans les années 1730-45, on n'assista guère qu'à un rattrapage lent et progressif de ce maximum de 1731.

Or ces taxes reflètent le volume des échanges et très peu l'inflation monétaire car elles n'étaient pas établies « ad valorem » mais portaient sur des unités de volume ou de poids, 100 pesant, quarte, livre-poids, tête de bétail, aune de tissu, hotte de bière ou de vin, chariot...

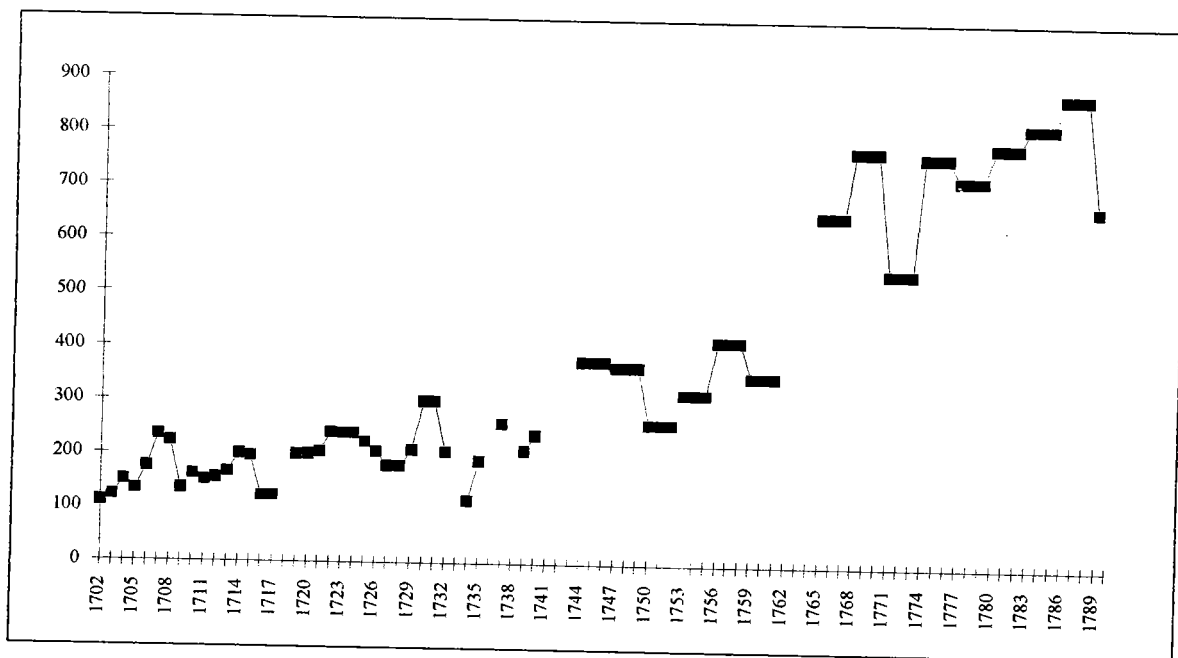
Deux taxes étaient cependant établies « ad valorem », la petite gabelle des vins, vendus en gros par des étrangers (30 gros barrois pour 100 frs de vente), le « pfoundongueld » ou droit de poids (10 et 30 gros de taxe par 10 frs de vente de toutes sortes de marchandises, par des bourgeois et des étrangers).

Ces deux droits représentaient :

Date	Petite gabelle	Droit de poids	Total	Total général des taxes	% des deux droits
1702	17	110	127	3840	3,3 %
1729	61	210	271	8657	3,1 %
1769	187	770	957	8422	11,4 %
1788	95	874	969	9996	9,7 %

Les deux taxes « ad valorem » ne représentèrent donc jamais que de 3 à 11 % du total.

Cependant, l'une d'elles, le droit de poids, concernant un peu toutes les transactions et intégrant la hausse des prix permet d'évaluer l'évolution du plus général des commerces, celui qui portait « sur toutes sortes de marchandises » et non pas sur celles qui étaient vendues traditionnellement en grande quantité, produits de l'artisanat local (chariots, peaux...) ou de l'agriculture (blé, bétail).

Graph. 24 Evolution d'un droit « ad valorem », le droit de poids⁸⁶⁵

La valeur de ce droit était passée de 1 à 8 ou 9 sur la totalité du siècle et son évolution avait été beaucoup moins chaotique que celle des droits qui portaient sur le volume des transactions.

On peut tenter d'évaluer l'importance de l'inflation dans cette courbe, en observant l'évolution des prix au XVIIIème siècle, prix des mercuriales et évaluation des « meubles » des défunts dans les inventaires après décès. (Voir les deux tableaux, I et II, pages suivantes.)

D'une manière générale, la croissance des prix a été faible au début du siècle, au moment où pourtant la population augmentait le plus et elle s'est accélérée dans la deuxième moitié du siècle, quand précisément la population commençait à plafonner.

Cela confirme que la croissance de la population avant 1740-1750 n'était qu'un rattrapage des niveaux maxima antérieurs qui s'accompagnait d'un identique rattrapage des capacités de production locale. L'équilibre entre l'offre et la demande d'objets et de monnaie est probablement resté identique entre 1700 et 1750. Cependant, après 1750, les structures économiques ont bougé.

⁸⁶⁵ Les taxes soumises à adjudications sont mentionnées dans les délibérations municipales, en mars, novembre et décembre, selon leur nature.

I L'évolution des prix agricoles locaux au XVIIIème siècle
(En sous et deniers de Lorraine)
(Indice 100 sur la première année pour laquelle on dispose de données)

	1702/ 1704	1708- 1709	1713 1715	1727	1732	1737- 1738	1742- 1744	1768	1787-1789	<i>Indices finaux</i>
Vin ordinaire (£ / hotte)	7						7		8.10/16.10	<i>121 / 236</i>
Toile de chanvre(sous/aune)	6-7			7.6.	10	10	9	8/11	14.9	227
Toile d'étoupe (sous / aune)	4			5	6	5	4/5		7.6.	187,5
Une poule (sous)	4.6.						7.6. (1754)	8	10 (1783)	217
Moyenne simple des quatre premiers prix (<i>indices</i>)	5,5 (100)						7 (127,3)		11,275 (205)	205
Viande de boeuf (sous / £)		3.3.							7.5.	228
Pain bis-blanc de 6 £ (sous, deniers)		5.3./ 12.0							10/24	<i>190 / 200</i>
Vin de qualité (sous / pot)			18.6					14/ 19	24.0.	<i>130</i>
Bois (£ / corde)			2.2.			5	5	4.10/ 7.10	12	<i>545</i>
Le 100 de fagots (£)							3		10	<i>333</i>
Blé de Turquie (£ / quarte)						6	7/7.15 (1753)	6/8	7	<i>117</i>
Foin (£ / millier)						6	6/7.15.	12/ 15.10.	15.10./22	<i>367</i>
La botte de paille (sous)			1		2			1.6.	3(1775)	<i>300</i>
Fil de lin (sous / £)					30	30			32	<i>107</i>
Lard (sous / £)							10	10	13	<i>130</i>
Pom. de terre (sous / quarte)							25 (1746)	16/30	30/90	<i>120 / 360</i>
Pois (£ / quarte)					5.10	6		6	6.4.	<i>113</i>
Ind. gén. non pondéré des prix agricoles français⁸⁶⁶			54,2	59,1	61/66	69,8/ 64,2/ 63,3	86,1	98,6/ 102,1/ 119,4		220

Si le prix des produits agricoles a augmenté plus rapidement, c'est que le stock de monnaie disponible augmentait plus vite que la production⁸⁶⁷ et parallèlement, la demande de denrées alimentaires augmentait plus vite que l'offre (la production).

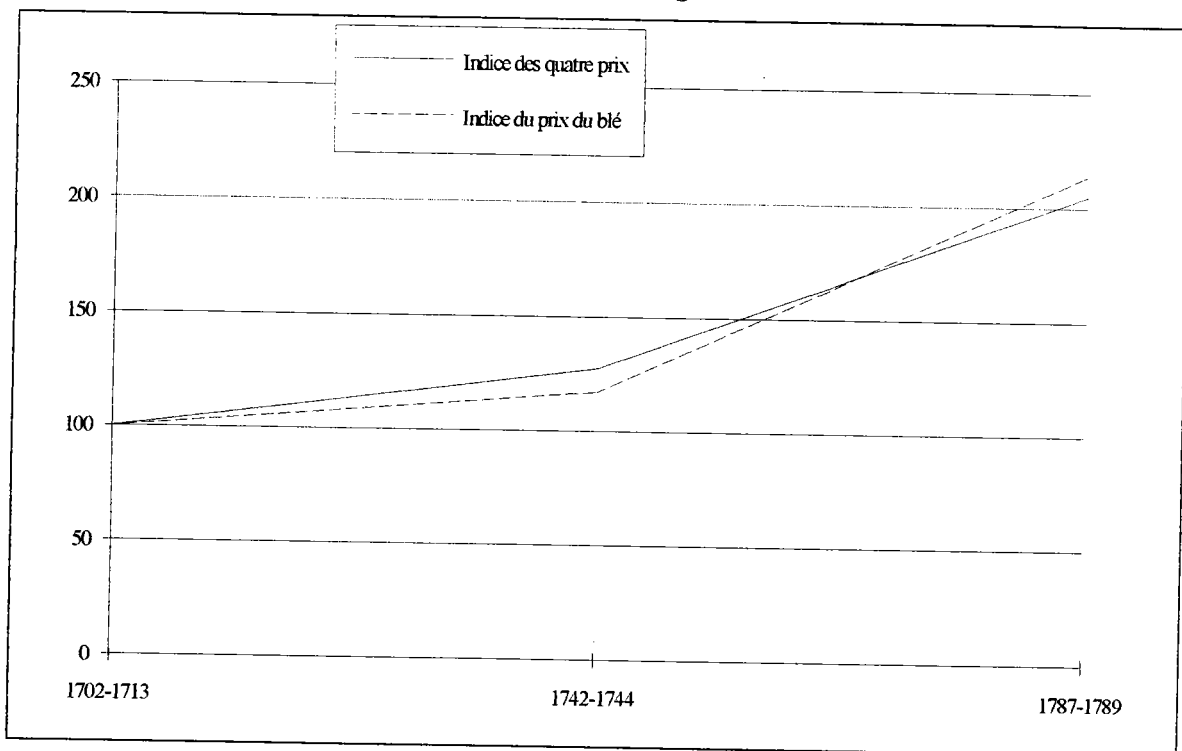
A cet égard, il est significatif que les prix les plus inflationnistes ont été ceux pour lesquels les productions disponibles se heurtaient le plus à des limites techniques et physiques : la forêt (bois, fagots) et les fourrages (foin, paille) pour un bétail plus nombreux et alors que la nourriture des hommes était prioritaire.

⁸⁶⁶ F. Braudel et E. Labrousse, *op. cit.*, pp 386-387.

⁸⁶⁷ Le stock d'or et d'argent disponible à l'échelle internationale s'est sans cesse accru durant le XVIIIème siècle, il a stagné au début du XIXème puis s'est à nouveau développé après 1840-1850. *Ibidem*, pp 393-394.

Les quatre premiers prix mentionnés (tableau I) permettent une observation sur la durée de tout le siècle. Leur moyenne est donc significative et peut nous servir d'indice local des prix agricoles, confronté à celui du blé.

Graph. 25 Indice des prix agricoles naboriens



On peut observer sur ce graphique que les quatre productions agricoles prises en compte ont suivi exactement la même tendance que le blé. Les prix ont doublé sur la totalité du siècle. Nous pouvons alors rectifier l'évolution du « droit de poids », ad valorem, en tenant compte de cette inflation, constatée sur le graphique précédent et comparer cette évolution à celle de la population et à celle du total des taxes portant essentiellement sur le volume des échanges :

(en indices)	Le droit de poids	Les prix	l'évolution réelle du droit de poids	La population	Total des taxes locales
1702/04	100	100	100	100	100
1742/44	300	130	231	328	170
1787/89	800	200	400	411	230

Que ce soit sur les produits de base, plus ou moins exportés, tels que les toiles, les chariots, etc ou sur l'épicerie-quincaillerie importée (droit de poids), on peut voir que les échanges naboriens s'accroissent moins que la population ou à peine autant, ce qui confirme l'impression générale d'appauvrissement de la population, dès la deuxième moitié du XVIIIème siècle. C'est d'ailleurs pourquoi, la chambre de police augmenta

régulièrement le nombre des ménages exemptés de « subvention » par pauvreté, malgré les protestations de la chambre des comptes.

Les prix des produits « manufacturés » tels qu'on peut les observer, montrent finalement la même chose.

II Quelques autres prix ⁸⁶⁸

	1732	1737-38	1742-47	1753-56	1768-75	1787-89	Indices finaux
Petits outils : hoyau, fourche, pelle (sous)	12/15	10/26	9./12		10/12	12/15	100
une faux (sous)	30	30			20	22/23	73
Une herse (sous)			60/140		60/80		
Une charrue équipée (£)	14	8.12.0.	6/12/14/16/16	9/9	15/20	9/10/15/16	114
Un chariot équipé (£)	67	48/54	39/40/42/48/54		30/33/46/62	62/85	127
Un métier à tisser équipé (£)			24		16-15-12	23	100
La £ de savon (sous)				13	15	17/20	131 / 154

Les prix de l'artisanat local et de son équipement ont peu évolué. C'est probablement grâce à cela qu'il a résisté à la concurrence extérieure. L'augmentation du nombre des artisans a eu pour conséquence une concurrence interne qui tendit à diminuer l'inflation que l'augmentation du stock monétaire entraînait. Mais ce fut au prix d'un appauvrissement général.

Les faibles informations dont on dispose sur les salaires journaliers des manoeuvres vont dans le même sens :

Le salaire du journalier (masculin) non nourri ⁸⁶⁹

	1711	1773	1785	1830	1847
Valeur	11,6 sous de France	15,5 sous	13,9 sous	1 fr (20 s.)	1,2 fr (24 s.)
Indice	100	133	120	172	207

Comme dans le reste de la France, le salaire du journalier a peu évolué, a évolué lentement. Mais ici, il a plutôt eu tendance à stagner à la fin du siècle, tandis que dans l'ensemble du pays, c'est à ce moment qu'il s'accrut le plus ⁸⁷⁰.

⁸⁶⁸ Ces évaluations sont très approximatives car elles ne portent pas sur des objets neufs mais sur des valeurs vénales d'objets plus ou moins usagés. L'idéal serait d'établir des moyennes sur un grand nombre d'objets identiques pour noyer l'accidentel qui affecte chacun de ces objets. Or, il n'y a pas assez de ces objets évalués pour que l'on puisse faire des moyennes « objectives ». Il faut donc relativiser le résultat.

⁸⁶⁹ Les trois premières données sont tirées des comptes communaux, ce sont des salaires versés par la chambre de police à des prestataires de menus services. Les données du XIX^{ème} siècle sont celles qui furent fournies par le sous-préfet de Sarreguemines, en réponse à une enquête préfectorale, le 15 novembre 1847 (AD Moselle, 227 M).

⁸⁷⁰ E. Labrousse in F. Braudel et E. Labrousse, op. cit., pp 487-490.

Labrousse n'excluait pas la paupérisation absolue pour le journalier français au XVIIIème siècle, à St-Avold, compte tenu de l'inflation locale, elle est très probable.

D'autre part, au moment de la Révolution Française, en 1790, le salaire nominal moyen français s'établissait à 1 £ et 6 deniers, 20,5 sous⁸⁷¹. Le retard du salaire naborien à cette époque semble donc avoir été encore important. C'était d'ailleurs plus général, cela concernait la plus grande partie de la Lorraine allemande, qui avait une réputation départementale de pauvreté.

Si les salaires locaux progressèrent nettement au XIXème siècle, dans l'arrondissement de Sarreguemines et dans les secteurs ruraux particulièrement, ils se maintinrent à un niveau plus modeste qu'ailleurs⁸⁷². C'est du reste ce qui stimula l'émigration à partir de la Lorraine allemande.

L'évolution du salaire des compagnons du petit artisanat local ne semble pas avoir évolué très différemment :

Les salaires journaliers des compagnons de l'artisanat⁸⁷³

	1785	1830	1847
Valeur	20-22 sous de France	30 sous	36-40 sous
Indices ⁸⁷⁴	120 ?	164-180	196-240

Ce n'est donc pas le pouvoir d'achat local qui pouvait stimuler le commerce notamment au XVIIIème siècle.

Au XIXème siècle, le commerce n'évolua pas plus positivement qu'au siècle précédent.

On peut le constater sur les produits assujettis à l'octroi⁸⁷⁵ ou sur les revenus communaux issus du droit de place sur les deux foires locales de printemps et d'été.

⁸⁷¹ Ibidem, p 491.

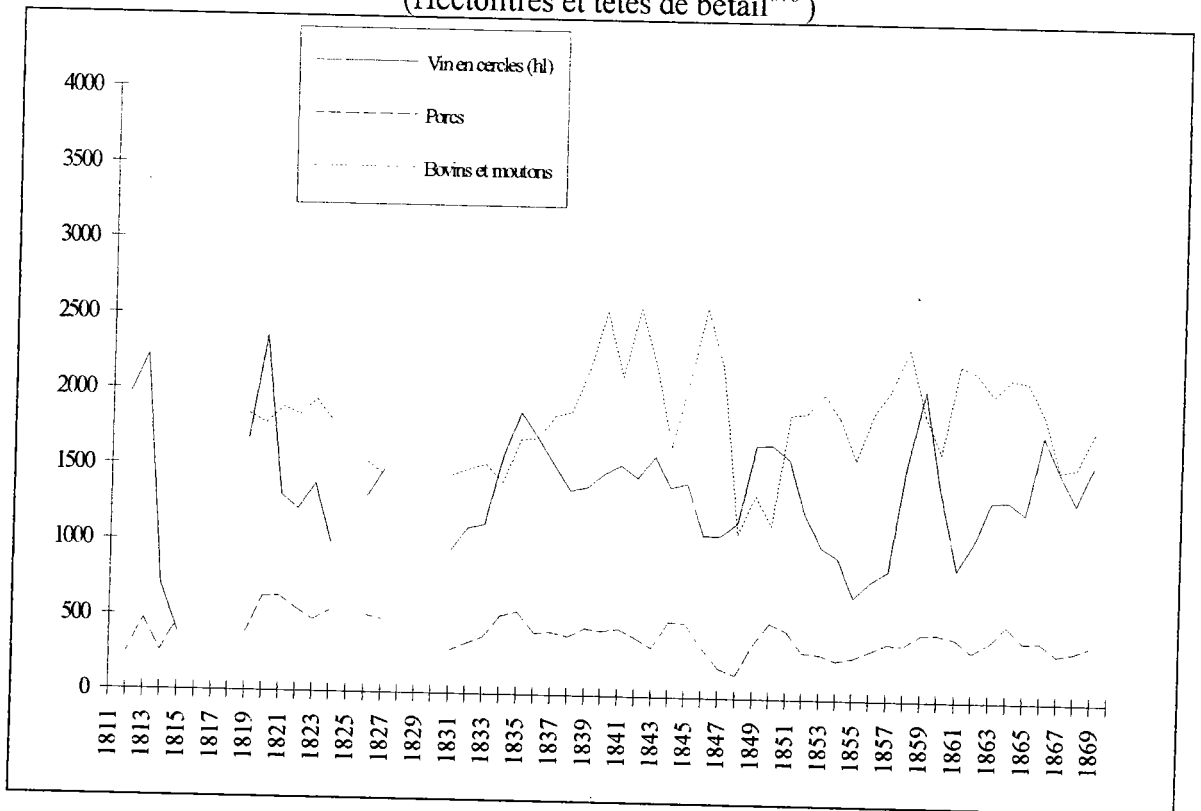
⁸⁷² Dans les usines de la Moselle, y compris dans l'arrondissement de Sarreguemines, les salaires ouvriers étaient du double et plus par rapport à ceux des journaliers.

⁸⁷³ Mêmes sources qu'au tableau précédent.

⁸⁷⁴ Nous faisons l'hypothèse que ces salaires ont évolué comme ceux des journaliers au XVIIIème siècle pour rendre les indices directement comparables entre les deux tableaux.

⁸⁷⁵ AMSA, art. 633.

Graph. 26 Quantités négociées et enregistrées par l'octroi de St-Avoid
(Hectolitres et têtes de bétail⁸⁷⁶)



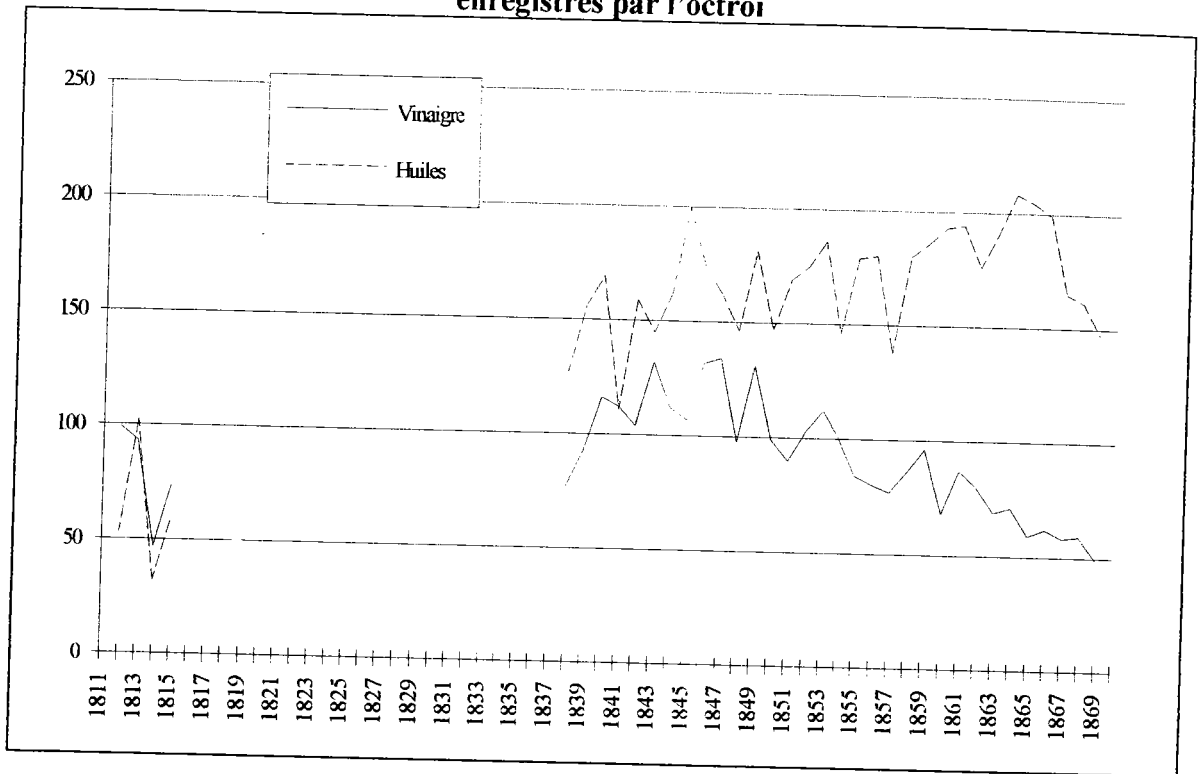
Les trois graphiques 26, 27 et 28 montrent la grande sensibilité conjoncturelle du commerce (variations d'une année à l'autre). Mais ils montrent surtout un plafonnement général du négoce naborien, ou depuis 1812-1813 et jusqu'en 1870, ou à partir des années 1840-1845, dans le cas du vinaigre et de l'huile.

On pourrait multiplier les exemples (bière, alcool), pratiquement tous les produits soumis à des droits d'octroi virent leurs quantités négociées diminuer tendanciellement, parfois du fait de substitutions d'autres produits (la houille se substitua ainsi en partie au bois de chauffage), parfois du fait du fléchissement de la population, après 1850.

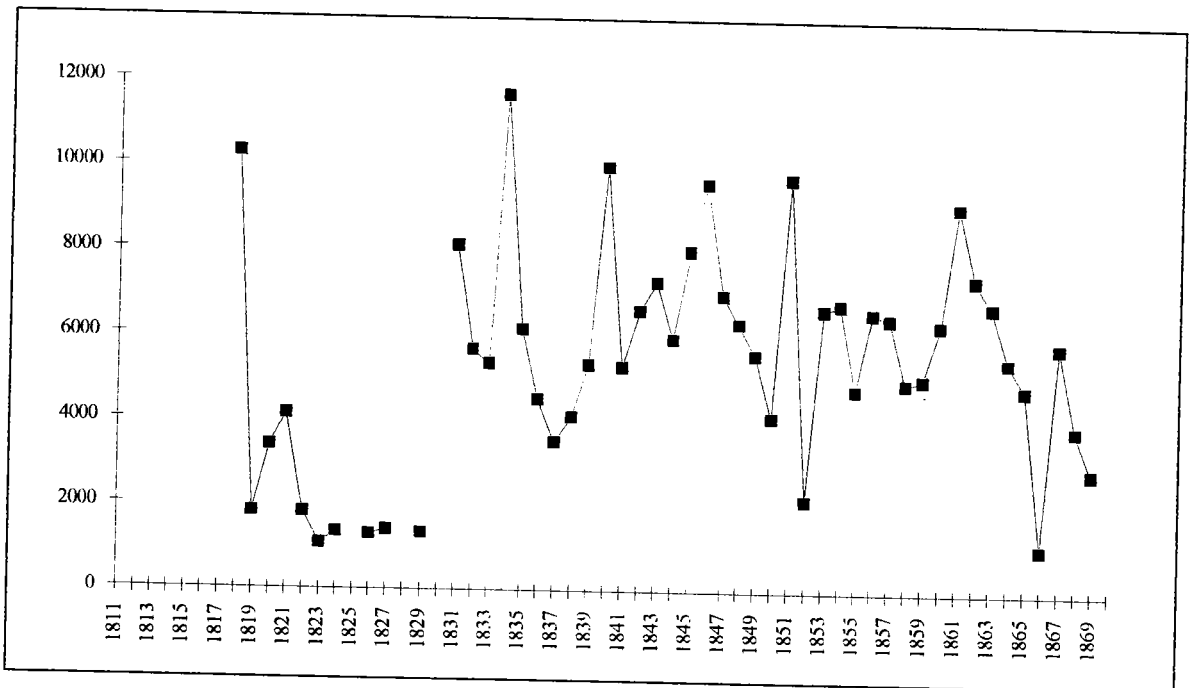
Selon les produits, le plafonnement a anticipé la diminution de la population par exemple l'alcool, dès 1841-1843, ou il l'a suivi (la bière, à partir de 1858-60).

⁸⁷⁶ Les séries présentées ici sont à peu près homogènes à une réserve près, à vrai dire de peu d'ampleur : le périmètre de l'octroi n'est pas resté absolument uniforme durant toute la période. Il y avait deux solutions adoptables et qui furent appliquées tour à tour : soit on bouclait uniquement le centre ville, solution adoptée entre 1823 et 1858, soit on englobait les écarts dans le périmètre de l'octroi, solution appliquée avant 1823 et après 1858. En 1856, lors du recensement, la population éparsée (des écarts) était de 166 personnes, soit 3,7 % des 4507 résidents, armée comprise. Car l'année était assujettie à l'octroi, ce qui donnait lieu à des marchandages avec les ministères, à cette époque. (Source : AMSA, art. 627-636.)

Graph. 27 Hectolitres d'huiles⁸⁷⁷ de toutes espèces et de vinaigre enregistrés par l'octroi



Graph. 28 Quintaux d'avoine négociés



Enfin, le nombre des commerçants présents aux deux foires de printemps et d'été est resté à peu près stable avant 1840 et les archives ne nous fournissent pas de données pour la période suivante.

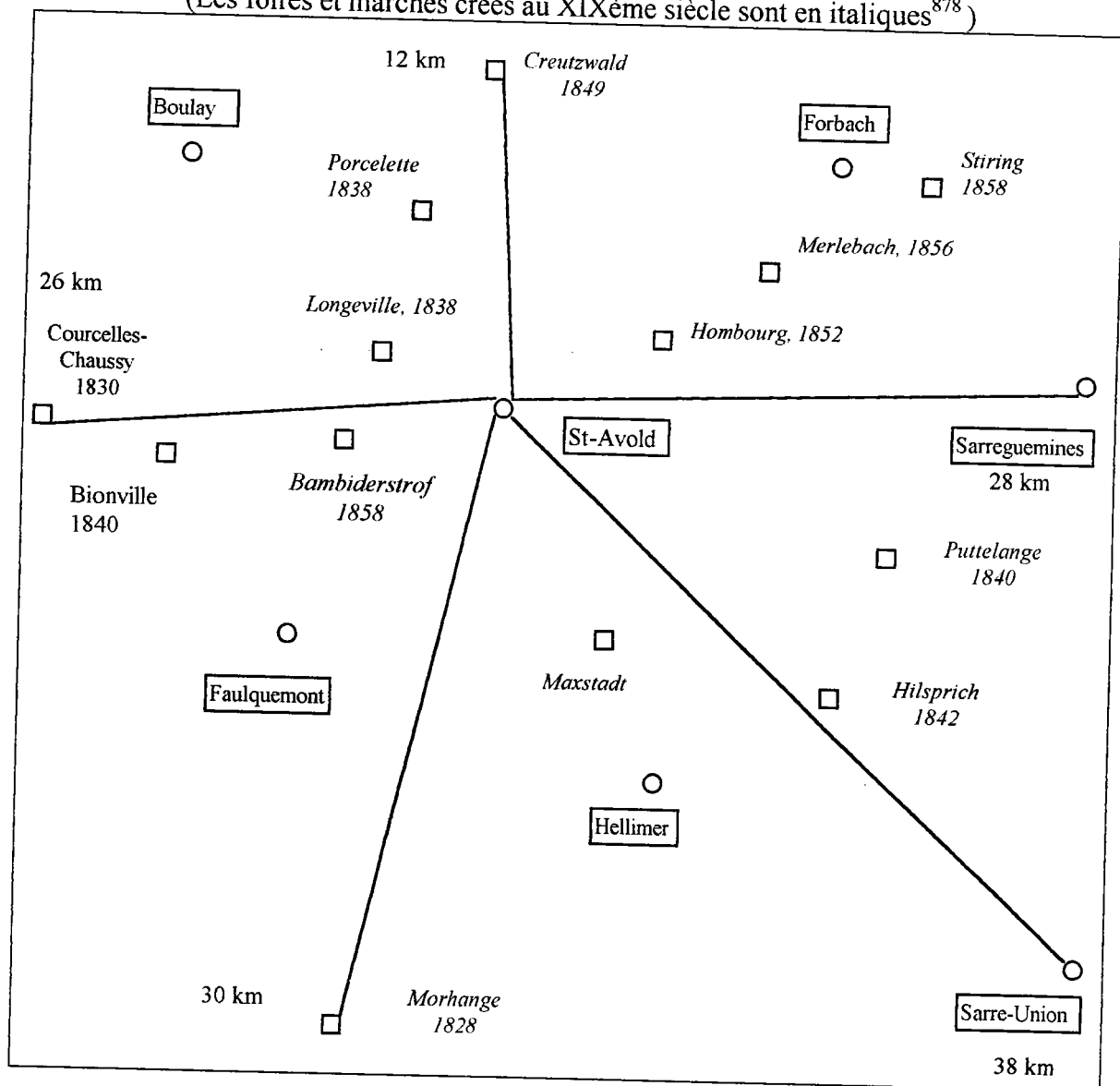
⁸⁷⁷ Les huiles mentionnées ici semblent être uniquement les huiles à brûler, ce qui est sur, c'est qu'elles étaient comptées dans les combustibles et non dans les comestibles.

Force est de constater que le rayonnement du commerce naborien a été régulièrement battu en brèche, à partir des années 1840 par la création de nombreuses foires et marchés dans les environs, notamment des foires aux bestiaux.

On peut suivre cet investissement progressif du commerce local dans les délibérations municipales. Lorsqu'une commune décidait de créer des foires régulières ou un marché hebdomadaire, elles demandaient l'autorisation au sous-préfet qui procédait à une enquête dans les communes avoisinantes, en interrogeant les conseils municipaux.

La multiplication des foires et marchés des environs

(Les foires et marchés créés au XIX^{ème} siècle sont en italiques⁸⁷⁸)



Ces enquêtes se multiplièrent notamment à partir de 1838-1840. Ces créations de foires et marchés jusque dans des villages accompagnait l'éparpillement du petit

⁸⁷⁸ AMSA, délibérations.

commerce qui est noté un peu partout en France⁸⁷⁹. On vit en effet, tout au long du XIX^{ème} siècle augmenter fortement le nombre des commerces dont l'envergure était médiocre.

Ainsi, une grande partie des transactions qui auraient pu se réaliser dans les boutiques naboriennes, tendirent à se réaliser par l'intermédiaire du commerce rural ou directement entre producteurs et consommateurs.

Aussi, l'augmentation de la population régionale profita peu à la ville desservie par contre par sa propre décroissance, après 1850.

Le commerce local devint de plus en plus celui d'un simple chef-lieu de canton, qui plus est en régression et contesté dans ce canton même.

Significativement, la commune de Host (au sud-est de St-Avold, à côté de Maxstadt), faisant état de ce qui devait être une rumeur, réclama son changement de canton et son affectation dans celui de Sarralbe, au cas où Puttelage deviendrait le chef-lieu de ce canton⁸⁸⁰.

Alors que le secteur sud-est de la ville dans la direction de Sarrebourg était au XVIII^{ème} siècle absolument dans la chalandise des commerçants naboriens, au XIX^{ème} siècle, à 10 km de la ville, on était déjà tourné vers d'autres horizons plus dynamiques.

La ville avait essayé de réanimer le marché au grain, sans y parvenir. Elle chercha aussi à réanimer les foires aux bestiaux annuelles de la ville « tombées à rien » selon le conseil municipal.

En fait, on voulait favoriser les transactions directes entre propriétaires et susciter une concurrence face aux « manoeuvres fallacieuses » des marchands juifs qui étaient les seuls à pratiquer ce commerce⁸⁸¹. Mais cette floraison de foires aux bestiaux qui caractérisait la région et pas seulement elle, correspondait à un développement important de l'élevage, vivrier ou en bétail de travail, le moteur à vapeur n'étant pas encore apparu ou peu s'en faut. Il y avait, rien qu'à St-Avold, en 1845, 405 têtes de gros bétail appartenant à des particuliers, des centaines de cochons et quelques 200 chevaux militaires⁸⁸². Quant à l'octroi, il enregistrait 2 à 3000 têtes de bétail, annuellement.

Pourtant, les réseaux commerciaux existants semblent avoir été suffisants car on ne réussit pas à donner aux foires naboriennes régénérées une importance notable.

⁸⁷⁹ Cf. P. Léon in F. Braudel et E. Labrousse, op. cit., tIII, p 282.

⁸⁸⁰ AMSA, délibérations, 13 mai 1839.

⁸⁸¹ AMSA, délibérations, 25 juin 1840.

⁸⁸² AMSA, délibérations, 3 janvier 1845.

En 1844, les édiles municipales attendaient encore que ces foires aient acquis plus d'importance pour y appliquer un « droit de place »⁸⁸³.

Conclusion

En définitive, si le commerce eut quelque éclat à St-Avold, ce fut dans la première moitié du XVIIIème siècle. Il pouvait à cette époque avoir une certaine envergure (tout de même modeste par rapport au grand commerce lorrain), que ce soit du fait de la faiblesse des villes environnantes qui laissaient le commerce naborien rayonner jusqu'à 15 à 25 kilomètres alentour, ou que ce soit du fait du statut douanier de la Lorraine qui avait induit dans la région un commerce d'entrepôt, même à St-Avold où le bilinguisme de quelques familles favorisait un commerce orienté vers les horizons francophones aussi bien que germaniques.

Cependant, cela ne dura pas. Dès la deuxième moitié du XVIIIème siècle, on constate un amenuisement des horizons du commerce naborien. Ainsi, l'agent municipal de St-Avold, Nassoÿ, le 30 nivose An VI, pouvait affirmer que « les trois ou quatre messieurs marchands [de St-Avold] ne sont que des détailliers » Certes, il exagérait un peu, surtout quant au nombre des commerçants mais il indiquait bien la tendance et exprimait probablement la conscience que les habitants avaient de la décadence locale. Dans les décennies qui précédaient la pauvreté de la ville n'avait fait que s'accroître, notamment à cause de la pression démographique et du fait de la perte de la plupart des fonctions centrales, tandis que les villes des environs, Boulay, Sarreguemines ou Dieuze avaient, elles, un certain développement.

C'est dans ce cadre déprimé que le XIXème siècle prit forme.

Le commerce local ne put être revigoré. Dès la fin du XVIIIème siècle, on pouvait voir s'encrenner localement un approvisionnement par des intermédiaires nancéiens ou messins. La hiérarchisation du commerce se poursuivait, réduisant l'envergure de celui des villes de second rang, le ramenant à une fonction purement redistributrice que la désuétude de l'artisanat local confirma après 1856, quand apparurent un grand nombre de commerces spécialisés, redistributeurs des produits des fabriques qui désormais produisaient à une échelle nettement supérieure, régionale ou nationale⁸⁸⁴.

L'affaiblissement de la fonction productive locale convergait avec la diminution de la population, après 1850, pour réduire l'importance du négoce naborien et

⁸⁸³ Ibidem, 11 mars 1844.

⁸⁸⁴ 51 commerçants spécialisés établis à St-Avold en 1866 contre 3 en 1806 (source : recensements).

en faire un simple commerce de redistribution de biens de consommations. Il y eut tout de même un certain commerce de gros, en grains notamment qui apparut dans les années 60 et quelques commis-voyageurs, courtiers en grains ou bestiaux qui témoignaient de ce que la ville bien qu'en perte de vitesse, participait à l'évolution générale des structures économiques. Mais en 1870, cela restait quantitativement négligeable⁸⁸⁵.

Mais les inventaires après décès du XIX^{ème} permettent de prolonger cette analyse globale à l'échelle de plusieurs cas particuliers de marchands, de voir s'ils se sont adaptés à l'évolution globale du marché local, mais aussi à l'évolution technique nationale.

4) Quelques cas de commerçants naboriens du XIX^{ème} siècle

Un marchand et fabricant de chaussures, un marchand de fer et serrurier, trois détaillants purs, un vendeur de fleurs artificielles, un marchand-cirier, une marchande de tissus, directement comparables à leurs homologues du XVIII^{ème} siècle, nous permettent d'évaluer très concrètement la réalité de l'évolution des stocks, des chalandises, du réseau des fournisseurs, des marchands naboriens. (Nous les présentons successivement dans le texte, par ordre chronologique.)

D'une part, certains marchands nous montrent qu'au XIX^{ème} siècle, la spécialisation de leur stock (dans la chaussure ou le fer) a pu s'accompagner d'une activité artisanale associée. L'achat d'un très grand nombre de pièces détachées qui auparavant étaient fabriquées par les artisans locaux à partir de fers bruts nécessitait leur montage, leur ajustage réalisés par le marchand lui-même, dans son atelier ou sur le terrain. Cependant, la vente, aussi bien de matériaux bruts (peaux, fers) que de produits finis (fourneaux, ustensiles, paires de chaussures), donnait toujours aux commerçants une double chalandise de particuliers et de professionnels (artisans). C'étaient donc à la fois des détaillants et des grossistes, des vendeurs et des artisans-façonniers et cela à la veille même de la guerre de 1870.

⁸⁸⁵ Voir les chiffres en annexes.

Philippe Marchette, détaillant, 1816⁸⁸⁶

En francs		Actif	Passif
Immeubles	1 maison, ½ maison, 3 jardins et 20 ares de terre	3400	
Meubles	Dans 3 pièces, cuisine, cave et écurie, 1 chambre à soldat (50 frs)	1636	
	<u>Autosubsistance</u> : 66 aunes de Paris de toile de chanvre, 3 cordes de bois et 150 fagots, du foin, des outils, du fumier, 8 ruches, 2 vaches, 2 porcs	709	
	<i>Total</i>	<i>2345</i>	
Stocks	103 kg de coton en pelottes et écheveaux de couleurs diverses 168 pièces de rubans,	1060	
mercerie	6 kg de coton en feuille, 309 pièces de cordons de coton, poil de chèvre, soie, boutons, aiguilles à coudre, dés, 10.000 épingles, 110 bonnets, gants,	660	
bimbeloterie	tabatières en carton, 3000 pipes en terre, 17 miroirs, poudre à poudrer, colle forte, allumettes, 24 briquets, 45 brosses, 22 kg de chandelles, 55 £ de savon, teintures, 25 kg d'alun et 3 quintaux de « cré » et de blanc d'Espagne, 300 plumes, 5 rames de papier, 85 livres de prières,		
papeterie, librairie	425 kg de sel, poivre, cloux de girofle, chicorée, 35 kg de café, sucre d'orge, réglisse, 6 kg de dragées, 20 kg de sucre, amandes, 112 kg de riz, 50 £ de fromage, huile		
épicerie	5 hottes d'eau de vie de marc ou du Languedoc, futaille balances, poids, mesures, armoires, rayonnages, comptoir	530	
matériel		140	
<i>Total</i>	<i>Total</i>	<i>5357</i>	
Argent	et bijoux	250	
Dettes act.	pour livraisons de marchandises créances diverses	992	
		981	
Dettes pass.	Factures : Metz (3) Nancy (2) et Boulay (1) Sarrebbruck (1) St-Avold et frais		1050
			914
			41
			100
		<i>13.325</i>	<i>2105</i>
<i>Bilan</i>		<i>+ 11.220</i>	

L'inventaire d'un marchand-cirier, Laurent Ehrmann, 1852⁸⁸⁷

	En francs	Actif	Passif
Immeubles	3 maisons, 3 jardins et 2 terres (1,1 ha)	12.000	
Meubles	courants	1768	
Magasin	<u>matériel</u>	100	
	<u>Mercerie</u> : Fil, coton, boutons, laine...	1882	
	<u>Epicerie</u> : vinaigre, eau de vie, sucre, café, riz...		
	<u>papeterie</u> et objets divers, briquets, pipes...		
	<u>Cires et huiles</u> :	1240	
	25 l d'huile de lin, 100 l d'huile douce, 250 l d'huile à brûler, 8 kg de graisse de voiture, 10 kg de savon, 48 briques de savon de Marseille, 35 briques de savon ordinaire, 90 kg de chandelle, cire blanche en tablette, 22 briques de cire jaune, 40 kg de cierges		
	<i>Total</i>	3222	
Argent		960	
Dettes actives	69 débiteurs (dont 8 fabriques d'églises, quelques marchands et aubergistes)	2222	
Dettes passives	<u>Factures,</u>		
	-3 fabriques de Sarreguemines (allumettes, savon et café, chicorée)		77
	-2 fabr. de laine (Nancy) et chandelles (Metz)		258
	-1 blanchisseur de cire de Vézelize		476
	-1 négociant de St-Quentin		12
	Menus frais		321
	<i>Total</i>		1144
<i>Bilan</i>		+ 19.028	

Et même parmi les commerçants purs, si l'inventaire de Philippe Marchette stockant et vendant à la fois épicerie, mercerie, papeterie et bibeloterie ne nous étonne pas, car on le saisit au début de la Restauration, celui de Marie Anne Neremberger (1866), montre encore une certaine polyvalence et de même le marchand-cirier Laurent Ehrmann (1852) stockait des produits divers pour une valeur plus grande (1882 frs) que ceux de sa spécialité (1240 frs). Dans deux cas cependant, ceux de Jean Colmer, marchand de fer⁸⁸⁸ (1811) et de Louise Elie, marchande de tissus (1853), la spécialisation semble avoir été réalisée. Mais il nous faut remarquer que Louise Elie était la veuve de Lion Francfort, commerçant qui précisément avait essayé de créer une filature de coton dans un des moulins de la ville ; là encore il y avait eu hésitation entre le commerce et l'artisanat ou la proto-industrie.

⁸⁸⁷ AD Moselle, 25 E 37, 7 septembre 1852.

⁸⁸⁸ Inventaire du 2 février 1811 (377 U 16). C'était probablement un commerçant agé qui liquidait son affaire, n'ayant plus ni dettes actives, ni dettes passives, beaucoup d'immeubles (plus de 6 ha du côté de Francaltroff) et un stock de 5500 frs, constitué de fonte, fers en barre et quincaillerie, du même type que certains commerces naboriens du XVIIIème siècle, écoulant probablement des produits de la sidérurgie locale.

Louise Elie, veuve de Lion Francfort, marchande de tissus, 1853 ⁸⁸⁹

En francs		Actif	Passif
Immeubles	1 maison, 1 jardin et 20 ares de terres	6000 ?	
Meubles		2161	
Stock commercial	100 aines de coupons de tous tissus (cotonnades, laine et mérinos, alpaga, flanelle, velours, camelot, cachemire, futaine, lustrine, taffetas, molleton, mousseline, percale, Nankin, coutil, crinoline, grosse toile, bougran, calicot, ...) formant environ 10 km de tissus galon, gilets, devants de chemises, faux cols, bretelles, cravattes, couvertures, lacets, mouchoirs, soie	22.310	
Argent		425	
Dettes act.	-Plusieurs clients de St-Avold (petites dettes)	4634	
	-Plusieurs clients de Sarreguemines (petites dettes)	8970	
	-Dettes vereuses (10% à Sarreguemines, le reste à St-Avold)	1237	
	-Prêts financiers à une 10aine de personnes et réalisés à St-Avold (notamment des juifs de St-Avold, Hombourg, Metz et Lunéville)	5780	
	<i>Total</i>	20.621	
Dettes pass.	-Emprunts du fils à St-Avold		9174
	-Emprunt pour payer la maison		3150
	<u>Factures : Etabl. de St-Avold / Sarreguemines</u>		
	Emprunts ou factures (Levy Bing à Nancy) : 25.680/16.780		42.460
	-de Sarreguemines 0/245		245
	-de Metz 181/0		181
	-de Strasbourg 0/500		500
	-de Bar le Duc 72/0		72
	-de Reims 97/1074		1171
	-de Paris 45/1546		1591
-de Rouen 0/164		164	
<i>Total</i>			58.708
<i>Bilan</i>			- 7191

On peut donc affirmer que la polyvalence du commerce, ses attaches à des activités productives, assez générale au XVIIIème siècle, époque où l'on qualifiait de marchand tout artisan qui disposait d'un stock, se maintenait encore fortement vers 1870. Il faut donc relativiser les données des recensements et notamment de celui de 1866, qui ont probablement simplifié la réalité économique et flotté dans la désignation des spécialités, d'où les variations brutales dans le nombre des épiciers ou des marchands, par exemple, d'un recensement à l'autre.

⁸⁸⁹ AD Moselle, 25 E 3, 2 mars 1853. La succession revenait en 4 parts au fils installé comme marchand à Sarreguemines, à trois filles, dont l'une était mariée à un chapellier installé à Reims et les trois autres mineures. Cette famille était donc en train d'émigrer vers Sarreguemines, Reims ... C'est un cas classique parmi les commerçants juifs que leurs fonctions rendaient citoyens par excellence. Aussi, dès la Révolution, c'est-à-dire dès qu'ils le purent, ils émigrèrent des campagnes lorraines vers les villes, leurs familles se trouvant d'emblée dispersées sur plusieurs de ces villes. Par la suite, ils se déplacèrent ainsi des villes stagnantes ou régressives comme St-Avold vers celles qui étaient plus dynamiques, régionales ou non.

L'inventaire après décès de Marie Anne Neremberger, 1866⁸⁹⁰

En francs		Actif	Passif
Immeubles	Aucun	0	
Meubles		886	
Stock commercial	Comptoir, balances, meubles, rayons, tiroirs, mètres, grille-café et moulin à café	40	
épicerie	41 kg de chicorée, 105 kg de café, 99 kg de riz, 1,5 kg de semoule de Gènes, 2 kg de fécule, 1 caisse de vermicelle, 4 kg de bois de réglisse, 500 g de sucre de réglisse, 56 kg de sucre en pain, 9 kg de sucre et de sucre candi, 50 l de vinaigre ordinaire ou de Bourgogne, 45 kg d'huile à salade, 12 kg d'huile de colza, 1 kg d'amandes, pastilles de Rozières, 25 kg de sel, 4,5 kg de poivre, 4 kg de moutarde, 500 g de cloux de girofle, tonneaux et bacquets, 1 tonneau à choucroute, 500 bouchons, 4 kg de mélasse, 1,5 kg d'amidon, 3 kg d'alun, 1,5 kg de salpêtre, 1 caisse de savon gris, 20 briques de savon de Maréville, 250 g d'amadou, 28 paquets de bougie, 10 kg de chandelles,		
papeterie	Portes plumes, plumes métalliques, 10 rames de papier, 7 feuilles d'ouate, 2,25 kg de laine, 38 pelottes de laine de couleur, 4 kg de coton à tricoter, 9,5 kg de coton écru, 10 kg de coton bleu, fil de coton, de soie et de lin, fil d'Ecosse et d'Alsace, paquet de coton, soie en pelotte, mèches, cordons, rubans, aiguilles à coudre et à tricoter, agraffes, 2500 épingles, peignes, boutons	1124	
mercerie			
Argent		1121	
Dettes act.	-Petites dettes de la clientèle (dont 103 frs déjà remboursés au moment de l'inv. -Prêt à un notaire à 5 % -Prêt à un négociant de Metz -12 obligations de chemins de fer de l'est ou des Ardennes	273 166 3000 ?	
Dettes pass.	Factures : 4 négociants de Metz 1 négociant de Sarreguemines 1 cirier de St-Avold Frais divers et funéraires		394 57 28 58
<i>Bilan</i>		+ 6033	

J.L. Thomas, correspondant des chemins de fer, 1866

En francs		Actif	Passif
Revenus et dépenses fixes	- 3 loyers annuels encaissés et 2 dus :	320	429
	- De la Cie des Chemins de Fer de l'Est, pour factage	1186	
	- Les postes, pour l'entreprise ville-gare	499	
	<i>Total</i>	2005	
	- 3 salaires de journaliers (par mois)		54-45-40
Immeubles	- 2 maisons - environ 9 ha de terres locales (surtout en luzerne et avoine, aussi en pommes de terre)	10.000 ? 15.000 ?	
Meubles		2698	
Matériel	<u>Roulage</u> : 3 omnibus, 3 voitures et 3 camions, 8 chevaux et harnais	1100 1113	
	<u>Commerce de fleurs artificielles et ornements religieux</u> :		
	-stock -matériel	183 46	
Argent			
Dettes act.	<u>Placements</u> : -Chemins de Fer de l'Est (actions, obligations et caution)	1220	
	-Divers	411	
	<u>Clientèle</u> : -fabrique de St-Avold - diverses « soeurs » et demoiselles	44 66	
Dettes pass.	<u>Factures commerciales</u> -Nancy (1) et Paris (4) Divers achats et frais (vin Bordeaux et Bourgogne, fourrages, avoine...)		278 1706
<i>Bilan</i>		+ 29.897 ?	

⁸⁹⁰ AD Moselle, 25 E 19, 6 juin 1866.

La taille des commerces naboriens n'avait pas non plus évolué, semble-t-il. Les exemples du XIX^{ème} siècle rejoignent ceux du XVIII^{ème}. Les plus menus représentaient moins de 1000 frs (stocks + dettes actives + caisse), c'étaient des activités d'appoint⁸⁹¹.

Inventaire de Julien Perreaux, commerçant, 1867⁸⁹²

En francs		Actif	Passif
Immeubles	1 maison et dépendances, 2 jardins	4200	
Meubles	dans 1 chambre + cuisine + cave	480	
Magasin	Mercerie (fil, coton, boutons), 100 paires de gants, 150 foulards et résilles, 290 cravattes et fichus, 90 bonnets, châles et chaussures en quantité, mouchoirs, passementerie, corsets, dentelle, bas, bretelles, parfumerie, soie, 7 kg de laine, 1600 m de tissus (mousseline, percale, piqué)	5966	
Argent		25	
Dettes act.	19 débiteurs, surtout des professionnels, couturières, tailleurs, gros clients ou bien connus	255	
Dettes pass.	- 6 <u>emprunts</u> à St-Avold et dans la famille <u>Factures</u> , 4 fournisseurs :		7755
	Nancy		250
	Metz (2)		275
	Paris		47
	<u>Menus frais</u>		338
<i>Bilan</i>		+ 2261	

Quant aux plus importants, au XIX^{ème} comme au XVIII^{ème} siècle, ils manipulaient dans les 50.000 livres de Lorraine, comme le montre le tableau suivant (en £ de Lorraine) :

Le capital investi dans les commerces naboriens

XVIII ^{ème} siècle		XIX ^{ème} siècle	
		438	Thomas, fleurs artificielles, 1867
Arnoul, détaillante, 1789	688		
Goutt, marchand-cirier, 1753	870	903	Becker, détaillante, 1819
Pernet, détaillant, 1766	1476		
		3252	Neremberger, détaillante, 1866
Goutt, quincailler, 1787	7187	7104	Colmer, marchand de fer, 1811
		8068	Perreaux, détaillant, 1867
Lauer, détaillant ambulancier, 1762	8915	8272	Erhmann, marchand-cirier et détaillant, 1852
Simonin, détaillant, 1788	10.305	9791	Marchette, détaillant, 1816
Kayser, détaillante et apothicaire, 1775	11.910		
Jacob, marchand-faïencier, export., 1770	11.921		
		14.677	Zimmerman, md.-fabric. de chaussures, 1869
Becker, détaillante, 1784	22.413		
		26.665	Pister, marchand de fer et serrurier, 1869
Knoepfler, grossiste en fer, 1781	32.486		
		46.937	Elie, détaillante, 1853
Delesse, grossiste et détaillant, 1762	50.415		

⁸⁹¹ C'était probablement le cas du commerce de fleurs artificielles (et fabrication ?) de Thomas. En effet, son activité de loin la plus importante était l'entreprise de voiturage générée par le fait que la gare se trouvait à 2 km de la ville. L'essentiel de ses actifs se situait dans le voiturage, la poste et les chemins de fer lui assuraient des revenus réguliers

⁸⁹² AD Moselle, 25 E 52.

Inventaire de J.G. Pister, marchand de fer et serrurier, 1869 ⁸⁹³

(au décès de sa femme)

		Actif	Passif
Meubles	Nombreux lits, commodes, armoires, etc, secrétaire, fauteuil Louis XV <i>contenus dans 5 pièces, 1 cuisine, 2 greniers, 1 cave, 1 écurie</i> dont : 2 tas de houilles, 110 frs, paille et planches pour 276, 4 stères de bois, 35, 2 vaches, 400 et 1,4 ha ensemencés en blé et seigle	2880	
Immeubles	- 1 maison, aisances et dépendances - 3,87 ha de jardins et terres (17 parcelles)	environ 20.000	
Argent	700 frs en or, 180 en ag, 20 en billon	900	
Stock 2 magasins, 1 cave, 1 atelier	- 1340 kg de bèches, pelles, gonds, charnières, chaînes, boulons, crémaillères, ustensiles de cuisine, mécaniques de roues, ressorts de paillasses, scies, fil de fer, corps de fourneaux, - 5792 kg de marmites, couvercles, taques, grilles, roues d'engrenage, feronneries de balcons, escaliers, portes, pour roues de voitures, poids d'horloge, - 497 kg de fers et aciers bruts pour socs de charrues et autres usages - 10.718 kg d'essieux, de pièces de charrues, roues, pièces laminées, bandelettes, cercles, verges d'Allemagne, socs, toles... - 61 fourneaux de toutes sortes - 14 lits (dont deux d'enfants), plusieurs sommiers, 50 kg de crin végétal - 10.000 cloux, unités de mesures, 2 chaînes d'arpenteur, cire - 1 cage à oiseaux, 5 bascules de comptoir, 2 vis d'établis, ustensiles et pièces de cuivre, robinets de bois et de cuivre, 2 pièges à rats, 8 souricières, 33 moulins à café, 20 tire-bouchons, 1 ciseaux à haies, 13 cafetières à la minute, 10 kg de colle, rouleaux de toile-cirée, - 60 tours à filer, - 2 centaines de fourches à fumier, pelles, autres ustensiles, - par 10aines ou 50aines, des outils de maçonnerie, menuiserie, serrurerie, ébénisterie, cordonnerie, jardinage, maréchalerie, 40 marteaux de cordonnier, 584 kg de cloux à chevaux..., - 100aines de cuillères, couteaux, 250 manches d'outils, 300 faux et faucilles, ferblanterie (arrosoirs, lampes à huile, passe bouillon et passe lait...), 700 fiches à vase, plaquées, à boule, à noeud, 514 charnières assorties, anneaux de rideaux, tringles, boutons de tiroirs, aiguilles à carder, chandeliers, lampes, marmites, seaux, patères, roulettes, serrures, loquets, targettes, cadenas, clanches à ressort, pivots, cafetières, fers à repasser, gauffriers, réchaux, papier de verre, clefs anglaises, plaques de comptoir et ustensiles de cheminées... - 1404 limes		
Total	260 articles (1000 objets ?) dont environ 19 tonnes de fers pesés	11.299	
Outils	-Outils de serrurerie -Matériel du magasin : étagères, armoires, comptoir..	750 282	
Dettes actives	- 144 dettes de clients ruraux (jusque dans la Meurthe à 50 km, mais except.) - 49 clients à St-Avoid (dont la ville, 242 frs, le quartier de cavalerie, 565 frs) - 6 portions de loyers (ateliers ? à St-Avoid)	5773 2672 41	
Total	- Prêts à un gendre, propriétaire de l'hôtel de Paris et à la progéniture	13.790 21.576	
Dettes passives	- 2 emprunts à St-Avoid - Emprunt à Moïse et Bernard Cahen, banquiers de St-Avoid -3 emprunts à Metz et Issoudun - 4 factures lointaines (Guise, Clervaux, Paris) - 3 factures en Alsace (Strasbourg, Insisheim, Molsheim) + Remiremont -St-Fontaine, Hombourg et Creutzwald -8 factures à Metz - Dépenses « in extremis » (curé, pharmacien, médecin, fossoyeur...)		2500 1500 14.500 1263 1270 2283 15.057 409
Total			38.782
<i>Bilan</i>		+ 18.905	

Inventaire de Louis Zimmerman, fabricant de chaussures et marchand, 1869 ⁸⁹⁴

		Actif	Passif
Meubles	Mobilier contenu dans 5 pièces, cuisine et 2 greniers dont : 4 stères de bois (38 frs) et 2 hl de pommes de terre (8 frs) et 2 tours à filer	1799	
Immeubles	1 maison, cour et dépendances, 3 jardins	15.000 ?	
Argent		253	
Stock 2 magasins, 1 cave, 1 atelier	-1265 paires de bottes, bottines, bottines écossaises, souliers en chevreau, cheval et autres, élastiques, brodequins ferrés..., pour hommes, femmes, fillettes et garçonnets, 89 paires de pantoufles, 82 paires de sabots, 92 paires de galoches et 12 paires de chaussons -10 aines ou 100 aines d'unités ou de paires ou de mètres de tiges de cuir, lacets, brides, fil de soie et de lin, « élastiques et canevas », avants pieds, quartiers napolitains, derrières de souliers, satin anglais, empeignes, laines, contreforts, semelles, patrons, débris..., fournitures diverses, -172 kg de peaux de vachettes, veau, cheval, chèvre...vernies..., 50 peaux, 103 kg de vache, 28 divers et 90 kg de cuir de Sierck, 20 bandes de cuirs forts huile et poix dont plus de 1500 paires finies et 400 kg de cuirs	8459	
Outils	- Outils de cordonnier - Machine à piquer les bottines	13 200	
Dettes actives	(20 ou 30 cordonniers parmi les débiteurs) -75 débiteurs des villages des environs, jusqu'à Faulquemont et Dieuze (dont deux cordonniers de Lauterbach : 247 frs) - 42 débiteurs de St-Avold - 2 promesses de cordonniers (Téting et St-Avold)	1160 925 566	
Total		2651	
Dettes passives	- 1 emprunt à une rentière de St-Avold - 2 emprunts familiaux à Lyon et St-Avold -Emprunt au banquier naborien Moïse Cahen et fils -1 tanneur de St-Avold -2 cloutiers de Hombourg et St-Avold -1 savetier local -4 factures de Nancy -2 de Metz - Pirmasen (230 frs) et Colmar (170) - Sierck (1937) et Boulay (1936) - Faux frais (18 factures)		2000 1117 500 3 60 47 502 725 400 3873 411
Total			9638
<i>Bilan</i>		+ 18.737	

En première analyse, on peut donc dire que le commerce naborien restait identique au travers de ces deux siècles.

⁸⁹⁴ AD Moselle, 25 E 54.

Mais les dettes passives permettent de douter de cette hypothèse. En effet, les factures auxquelles faisaient références les inventaires de commerce étaient au XIX^{ème} siècle beaucoup moins nombreuses et beaucoup moins importantes en valeur. D'autre part, elles ne provenaient plus massivement des grandes foires qui avaient animé le commerce européen du XVIII^{ème} siècle⁸⁹⁵.

Ces foires avaient en effet perdu leurs privilèges fiscaux, du fait de la disparition de la plupart des douanes intérieures. On peut donc penser que le réapprovisionnement des stocks commerciaux était devenu plus régulier, par petites doses, au XIX^{ème} siècle. De sorte que le chiffre d'affaires annuel des marchands peut très bien avoir augmenté sans que cela transparaisse dans les sources.

Les clients payaient aussi plus régulièrement le commerçant, ainsi, les dettes actives des commerces perdirent de leur importance, on trouvait plus d'argent en caisse, chez plus de commerçants.

Stocks et dettes actives des commerces

Commerces analysés	Stocks	Crédit accordé aux clients	% du crédit / stocks
11 commerces du XVIII ^{ème} siècle	83.081	70.714	85 %
10 commerces du XIX ^{ème} siècle	63.850	29.802	47 %

Certes, l'évolution est peu perceptible sur le tableau suivant, mais il faut ajouter que la moitié (2657 £ de Lor.) de l'argent liquide trouvé dans les caisses des commerces du XVIII^{ème} siècle provenait d'un seul de ces commerces, celui du grossiste-importateur Delesse et l'on ne sait pas si cet argent devait financer l'activité commerciale ou d'autres opérations (prêt, investissement immobilier...).

L'argent liquide des commerces

Commerces analysés	Argent en caisse	% de l'argent / stocks	% de l'Ag / dettes act.
6 commerces du XVIII ^{ème} siècle sur 11	4791	5,8 %	6,8 %
8 commerces du XIX ^{ème} siècle sur 10	3980	6,2 %	13,4 %

D'autre part, si l'on prend en considération l'ensemble des inventaires après décès des deux siècles, ceux des artisans, notamment, on doit constater que le crédit était devenu massivement moins important au XIX^{ème} siècle, par rapport à ce qu'il avait été au siècle précédent. Dans beaucoup plus de ménages, on trouvait désormais de l'argent liquide, chose assez rare au XVIII^{ème} siècle et enfin, la plupart des inventaires notaient

⁸⁹⁵ Comparer les schémas des réseaux de fournisseurs du XVIII^{ème} siècle (supra) et ceux du XIX^{ème} siècle, dans les pages suivantes.

qu'il n'y avait aucune dette active, les dettes passives étant elles-mêmes la plupart du temps liées uniquement aux derniers frais occasionnés par la maladie, la mort et l'enterrement du défunt. Au XVIIIème siècle par contre, la plus grande généralité des cas nous montrait à la fois beaucoup d'emprunts et de prêts, des dettes actives et passives.

Si la monnaie de papier caractérisait le XVIIIème siècle, billets, promesses, obligations, et si la monnaie métallique semble avoir été rare à cette époque, le XIXème siècle au contraire, nous montre une restauration du rôle de la monnaie métallique, au détriment de la monnaie de papier.

Mais les commerçants et surtout les plus gros artisans continuaient à emprunter et à vendre à crédit.

En fin de compte, les circuits économiques s'étaient régularisés, les marchands passaient des commandes plus petites et plus fréquentes, ils payaient plus vite et les clients achetaient aussi plus souvent de plus petites quantités et payaient un peu plus « comptant » qu'auparavant.

D'autres évolutions casuelles ou générales peuvent être dépistées dans les inventaires après décès des commerces :

Ainsi, le plus gros commerce que nous ayons rencontré au XIXème siècle, celui de Louise Elie, avait un très gros stock. Pourtant, à examiner ses dettes actives, on peut penser qu'il s'agissait essentiellement d'un commerce de détail car la source nous précise que à St-Avold comme à Sarreguemines, les débiteurs ne devaient que de petites sommes et les autres dettes actives ressemblent à des petits prêts financiers comme on en rencontrait couramment chez un peu tout le monde et surtout chez les plus riches résidents⁸⁹⁶.

Le « secret » de l'importance de son affaire ne résidait donc probablement pas en ce qu'elle aurait tenu un commerce de gros mais plutôt dans le caractère succursaliste de cette affaire.

Car l'inventaire après décès distinguait les dettes actives et passives liées à deux établissements, ceux de St-Avold et Sarreguemines. Qui travaillait à Sarreguemines ?

⁸⁹⁶ Un doute peut subsister du fait que les emprunteurs étaient pour beaucoup des juifs qui auraient très bien pu être des petits marchands s'approvisionnant chez Louise Elie, cependant, leurs dettes n'étaient que de 5780 Frs par rapport à plus de 13.500 frs pour les dettes provenant du commerce de détail, par ailleurs ses approvisionnements n'étaient pas très diversifiés, ses commandes n'étaient pas très massives (son stock comportait une multitude de tissus très variés décrits sur une vingtaine de pages), l'ensemble des caractéristiques visibles de son activité en faisaient plutôt celle d'une détaillante que celle d'une grossiste.

Le fils de Louise Elie, Cerf Francfort. Et l'analyse des dettes nous permet de constater que les deux établissements avaient une histoire différente.

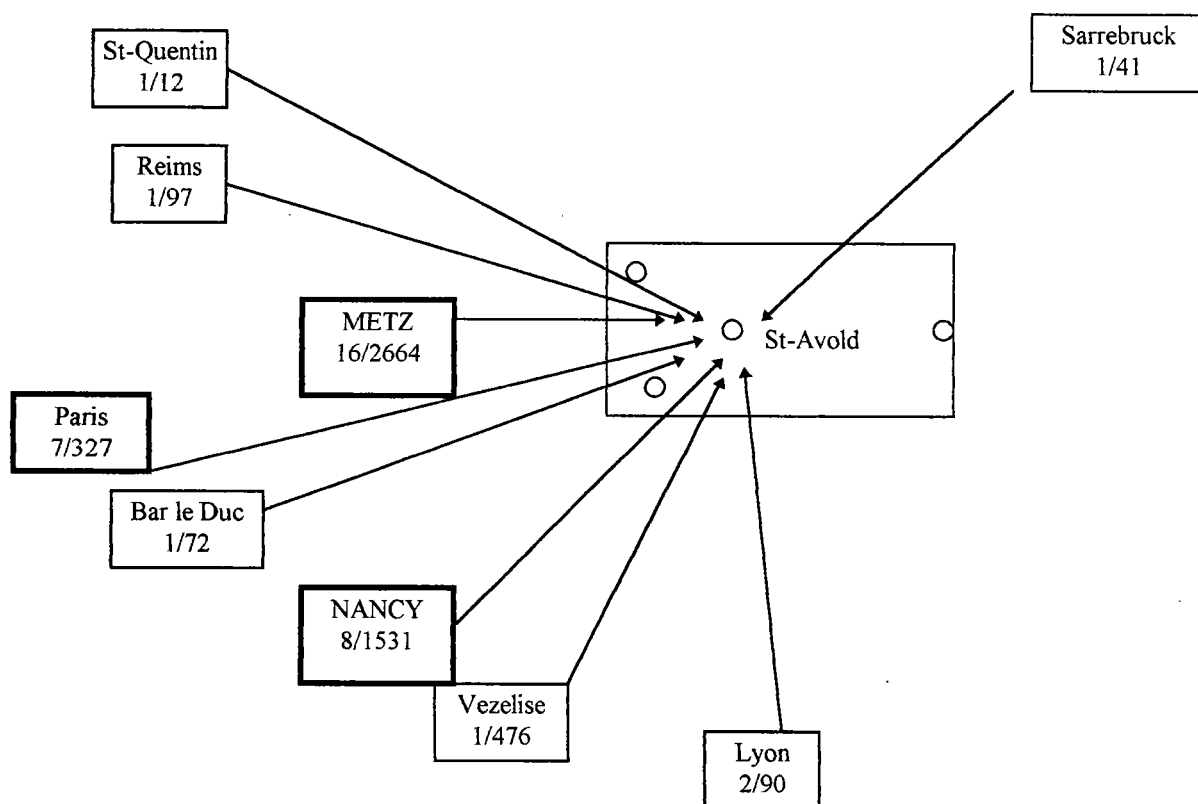
Louise poursuivait à St-Avold l'activité de son mari décédé, sans développer l'affaire⁸⁹⁷, tandis que son fils s'était installé à Sarreguemines, ville en expansion et donnait à l'entreprise une dimension nouvelle⁸⁹⁸. Ce commerce était donc en train de glisser de St-Avold vers Sarreguemines.

Ici, comme dans le cas des artisans les plus dynamiques, on allait chercher le marché où il se trouvait, mais cela se traduisait par un affaiblissement de St-Avold par rapport aux villes voisines.

Réseau des fournisseurs du commerce local

(Les factures de 8 commerces, y compris un boulanger-hôtelier)

(Nombre de factures/montant total en francs)



⁸⁹⁷ L'établissement de St-Avold avait peu de dettes passives par factures, donc il avait peu passé de commandes récentes de réapprovisionnement, d'autre part, cet établissement avait moitié moins de dettes actives (crédit accordé aux clients) par rapport à l'établissement de Sarreguemines, tandis qu'il avait cependant beaucoup plus de dettes actives « verreuses », caractéristiques d'un commerce ancien et en repli, par rapport à l'établissement de Sarreguemines.

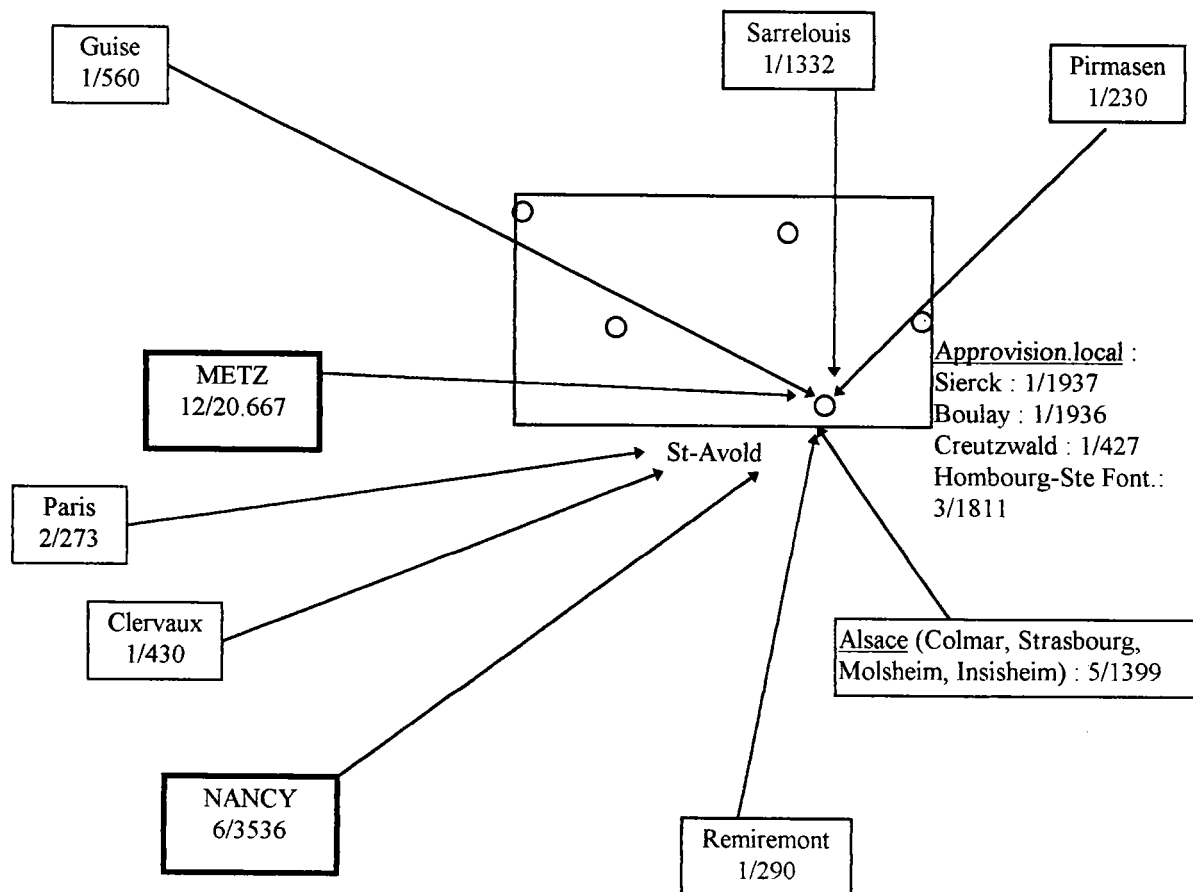
⁸⁹⁸ Ce que l'on peut voir à l'importance plus grande des dettes passives (plus de commandes) de l'établissement de Sarreguemines, à l'importance aussi des dettes actives (plus de clients ou de ventes) et à la faiblesse des dettes « verreuses » de l'établissement de Sarreguemines, d'où l'on peut déduire que c'était un commerce récent qui n'avait pas encore eu le temps de voir les crédits qu'il accordait à ses clients perdus par la mort, la faillite ou le départ des débiteurs.

Par ailleurs, une autre évolution remarquable transparait au travers des inventaires, autant ceux des artisans les plus puissants que ceux des commerces. En effet, le réseau des fournisseurs des uns et des autres s'était restreint et presque limité au rayon régional, un peu à l'Alsace (pour les artisans).

Les grandes places de foires n'apparaissent plus dans les factures (sauf une facture d'un liquoriste de Lyon chez l'hôtelier Jochum), notamment les grandes places étrangères de Bâle ou de Francfort qui jouaient un grand rôle dans le commerce local au XVIIIème siècle. La seule facture « étrangère » du commerce venait d'ailleurs de Sarrebruck, alors que cette ville n'était pas encore devenue étrangère, ou à peine (inventaire de 1816). Par la suite, on ne retrouve plus que deux factures allemandes, géographiquement assez proches et pour l'artisanat uniquement, le commerce ne s'approvisionnant plus du tout directement à l'étranger. C'est vrai même pour une commerçante comme Louise Elie, juive de surcroît, qui possédait un très gros stock, alors que tous ses corréligionnaires lorrains, au XVIIIème siècle, grands ou moins grands étaient fortement importateurs (inventaires de faillite nancéiens).

Réseau des fournisseurs de l'artisanat local

(Un brasseur, un fabricant de chaussures, un serrurier et un tanneur)
(Nombre de factures/montant total en francs)



Désormais, le plus clair de l'approvisionnement commercial local se faisait à Metz et Nancy, auprès du réseau des grossistes qui s'était déjà installé depuis un bon siècle mais n'avait que peu rayonné jusqu'à St-Avold, avant la Révolution (mais aussi auprès des fabriques lorraines et alsaciennes).

Les évolutions de l'approvisionnement naborien

	Total des factures	Approvis. à Nancy et Metz	% de l'approvis. total	Importations directes	% de l'approvis. total
Sur 8 commerces du XVIIIème siècle	69.698	12.022	17,2 %	25.191	36 %
Sur 13 affaires commerciales et artisanales, au XIXème siècle	39.838	28.098	70,5 %	1603	4 %

Conclusion

En fin de comptes, les inventaires après décès du XIXème siècle nous montrent plusieurs symptômes de régression pour St-Avold.

- La chalandise du commerce local s'est plutôt restreinte à un rayon d'une quinzaine de kilomètres, sauf dans quelques rares cas où le commerçant allait chercher un accroissement de clientèle dans les villes ou régions plus éloignées et plus dynamiques.

- Dans un cas, on observe tout simplement un glissement du commerce naborien vers Sarreguemines, tandis qu'il n'y a pas de cas contraires.

- De plus, le capital des commerçants n'a pris aucune ampleur, ce qui explique qu'ils n'aient pas développé d'activités manufacturières notables, et cela bien que certains d'entre eux aient aussi été des artisans, donc au fait des techniques de production.

- Enfin le commerce local n'avait plus au XIXème siècle d'activités hauturières. Il devint un simple relais des commerces de gros régionaux et notamment, il n'y eut plus d'importations directes de l'étranger, malgré la proximité de la frontière.

Dans ces conditions, les inventaires après décès du XIXème siècle confirment nos hypothèses, c'est-à-dire la réduction nette du rôle de la ville à celui d'un simple chef lieu de canton au très faible dynamisme.

Et cependant le commerce fut celui des services qui se maintint le mieux.

Car la plupart des services après un certain développement durant la première moitié du XVIIIème siècle furent atteints par une forte régression qui fut finalement la cause de celle de l'ensemble de la ville, ce qui nous reste à analyser.

2 Les services

Les emplois des services autres que le commerce doublèrent sur toute la période tandis que la population triplait. Ils perdirent donc relativement de leur importance.

Pourtant ils eurent tendance à se diversifier, vers 1870. A cette date, il y avait une quinzaine de fonctions nouvelles qui étaient apparues en ville, représentant toujours un très faible effectif.

Regroupons par branches les services pour observer leur évolution ⁸⁹⁹.

	Personnels de justice privés	Personnels de justice publics	Total justice	Police
1711	3	6	9	6
1743	6	13	19	12
1785	4	9	13	8
1806	7	1	8	8
1841	4	1	5	8
1866	9	1	10	11

	Santé	Ecoles	Clergé	Services extérieurs de l'état	Total général
1711	2	?	21	3	44
1743	7	2	25	14	98
1785	4	4	25	20	87
1806	8	5	4	5	46
1841	7	6	5	28	64
1866	9	18	12	36	106

Les évolutions ont été extrêmement variées. Si les écoles ou les services extérieurs de l'Etat se sont développés à St-Avold, notamment au XIXème siècle, les branches de la santé, de la justice ou de la police ont stagné très rapidement dès les années 1750. De plus la rupture révolutionnaire a été sévère. Ces chiffres traduisent les pertes de position successives de St-Avold au cours du temps. C'est pourquoi nous analyserons d'abord l'amenuisement des fonctions centrales de la ville avant de revenir sur quelques branches particulières.

⁸⁹⁹ Voir les chiffres plus complets en annexes.

a) La perte des fonctions centrales

En fait, la décadence de la ville fut plus ou moins totalement due à des choix constants de l'Etat qui à trois reprises au XVIIIème siècle ne choisit pas St-Avold comme ville relais mais d'autres villes voisines, Sarreguemines, Dieuze, et Boulay, voire Morhange ou Faulquemont.

La première fois fut déjà probablement fatale à St-Avold.

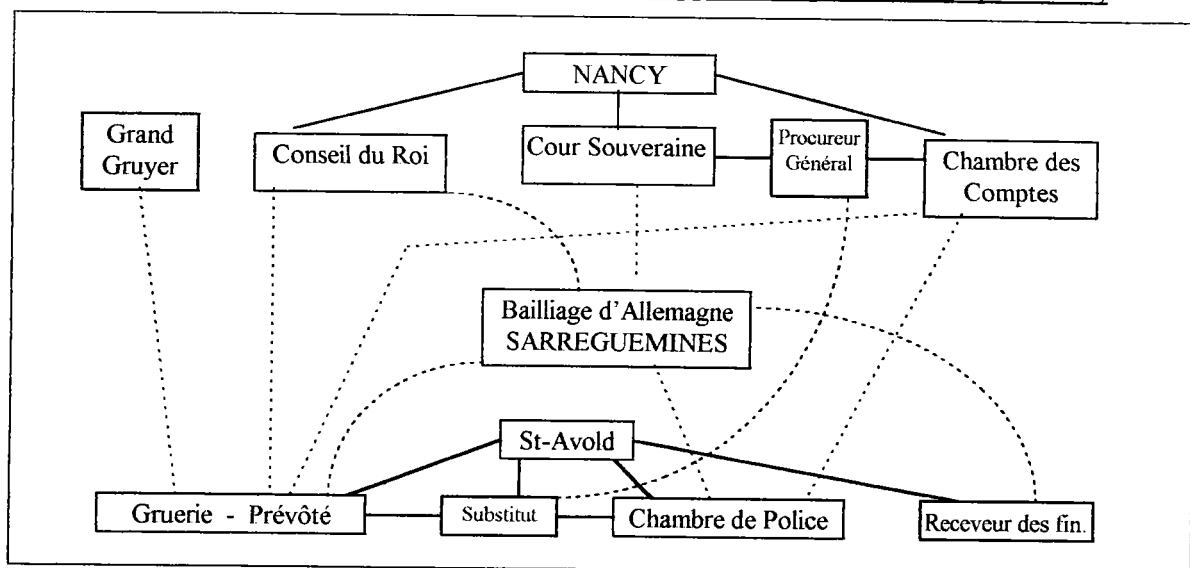
En effet, en 1698, lorsque Léopold recouvra ses Etats et les réorganisa, il dut choisir un nouveau chef-lieu pour le bailliage d'Allemagne dont l'ancien, Vaudrevange était désormais français, situé dans la proximité immédiate de Sarrelouis que le royaume venait d'édifier⁹⁰⁰. Raisonnablement, le choix ne pouvait se faire qu'entre Sarreguemines, Boulay et St-Avold. Cependant, alors que St-Avold possédait bien des atouts, position centrale, population toujours plus nombreuse que ses concurrentes, ancien siège de justice et même plus grande proximité de Nancy, elle subissait un handicap quasi-rhédibitoire : le statut de la ville n'était pas encore fixé du fait des incertitudes diplomatiques françaises. Il fallut attendre 1718 pour que la ville, retourne, dans son intégralité et sans ambiguïté, à la Lorraine. Notamment, la France avait remis en cause la vente de la seigneurie de Hombourg-St-Avold par l'évêque de Metz, à la veille de la réunion de Metz au royaume et elle avait imposé pour instance d'appel, durant sa période d'occupation de la région, le parlement de Metz⁹⁰¹. C'est d'ailleurs la coutume de Metz qui s'appliquait dans la seigneurie de St-Avold et à la « mère-cour » médiévale locale et non la coutume de Lorraine comme dans les plus vieilles seigneuries duciales (par exemple, celle de Sarreguemines).

Ce fut donc Sarreguemines qui fut choisie comme chef-lieu du bailliage d'Allemagne et qui confirma ainsi son « lobby » auprès de l'administration nancéienne. En effet, Sarreguemines était, des trois villes considérées, la plus ancienne qui appartenait au domaine des ducs de Lorraine, des familles d'officiers lorrains y avaient fait leurs carrières, liés par mariages à des familles nancéiennes.

⁹⁰⁰ H. Baumont, op. cit., pp 41-50.

⁹⁰¹ Lettre à l'intendant du 7 juin 1788 (AMSA, délibérations). Ce document affirme que le parlement de Metz est resté l'instance d'appel de la prévôté de St-Avold jusqu'en 1718.

Juridictions et recours, à partir de 1698 (appel ou dépendance en pointillés)



Ce choix ne fut jamais contesté à St-Avold, du moins à partir du moment où nous disposons de documents, à partir de 1708. Cela s'explique aisément. En effet, au début, la ville encore dans l'incertitude sur son sort ne put s'étonner du choix de Sarreguemines, vieille ville du duché de Lorraine. D'autre part, le réseau urbain lorrain à cette époque était essentiellement constitué d'une juxtaposition de bourgs peu hiérarchisés entre eux et la nouvelle organisation administrative ne modifiait pas sensiblement cet état de fait, disposant un peu partout, y compris à St-Avold, des sièges de justice de première instance : des prévôtés-grueries-chambres de police. Et par la suite, tant que la ville se développa, elle eut d'autres satisfactions.

Cependant, à partir de 1747, le duché remodela sa géographie administrative et remit en cause l'équilibre existant.

Il y eut d'abord réorganisation des tribunaux forestiers⁹⁰², les grueries disparurent au profit de Maîtrises des Eaux et Forêts moins nombreuses. Sur ce plan, Saint-Avold dépendit désormais de la Maîtrise de Dieuze. Sur le plan forestier, cette ville était bien plus stratégique que St-Avold du fait de la présence des salines très grosses consommatrices de bois, privilégiées du duché.

Cependant, l'on regroupa aussi les recettes des finances et St-Avold perdit la sienne, dès 1747, toujours au profit de Dieuze. Désormais les collecteurs semestriels de l'impôt allaient devoir livrer le produit de leur collecte à « 8 lieues » (39 km) et c'est là-bas qu'on allait devoir réaliser les démarches forestières, plaider pour obtenir la clémence

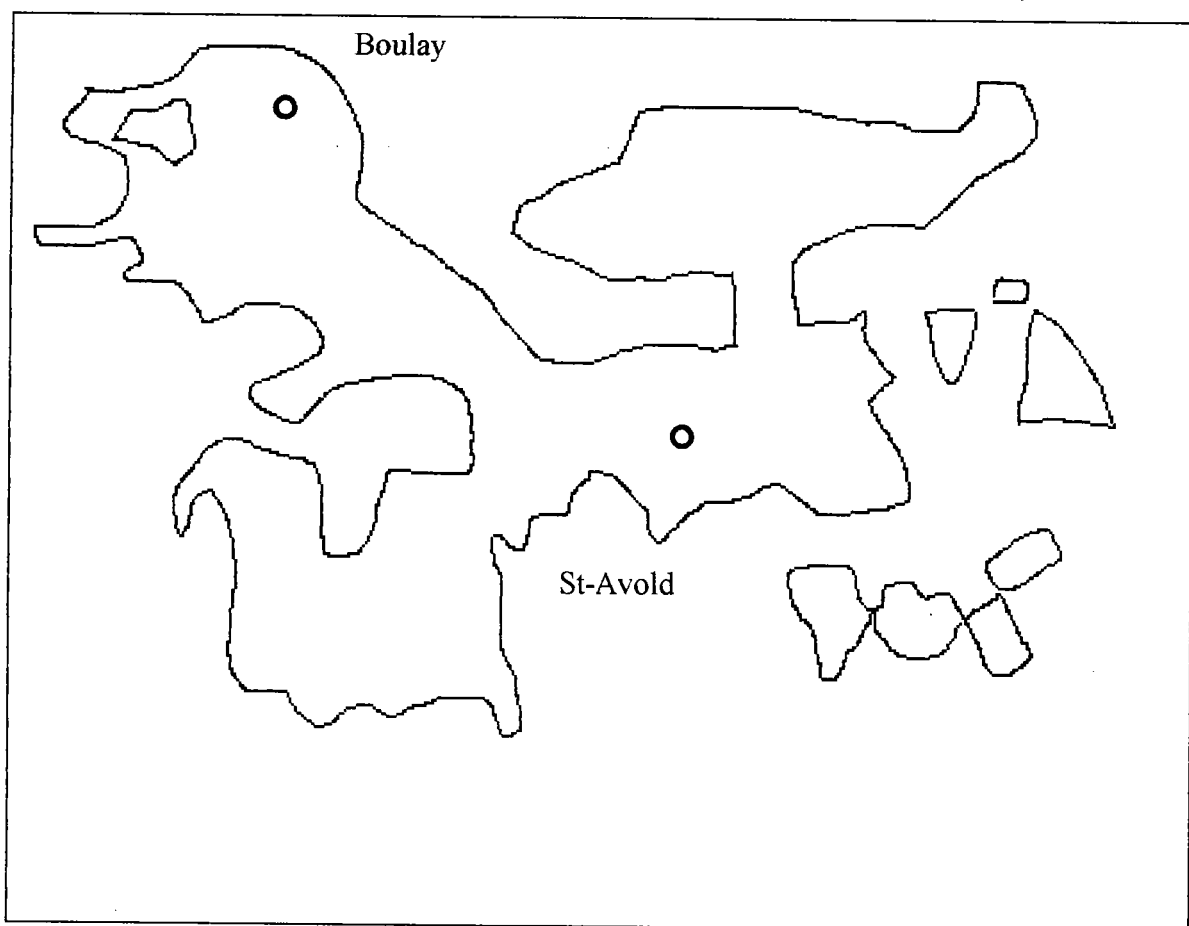
⁹⁰² Cf. Guyot : *Les forêts lorraines jusqu'en 1789*, MSAL 1884-85-86

des officiers forestiers dans le règlement des procès-verbaux d'abrutement de la forêt par les troupeaux communaux.

Ayant perdu sa gruerie donc une partie des affaires contentieuses qui justifiaient son existence, la prévôté devenait pratiquement obsolète automatiquement, elle ne traitait plus assez d'affaires. C'est pourquoi, en 1751, lors du remodelage de tout l'édifice judiciaire, St-Avold perdit sa prévôté, le ressort de l'ancienne seigneurie, qu'on appelait « l'office de Hombourg-St-Avold » au XVIème siècle, étant dépouillé au profit des deux nouveaux bailliages de Sarreguemines et Boulay.

C'était un remodelage de grande envergure du « paysage judiciaire lorrain » qui ne maintenait que 42 places centrales autour de 18 « grands bailliages » par rapport à 80 prévôtés auparavant⁹⁰³.

Le nouveau bailliage de Boulay, créé en 1751
(La distance entre Boulay et St-Avold est de 20 km ou 4 lieues⁹⁰⁴)

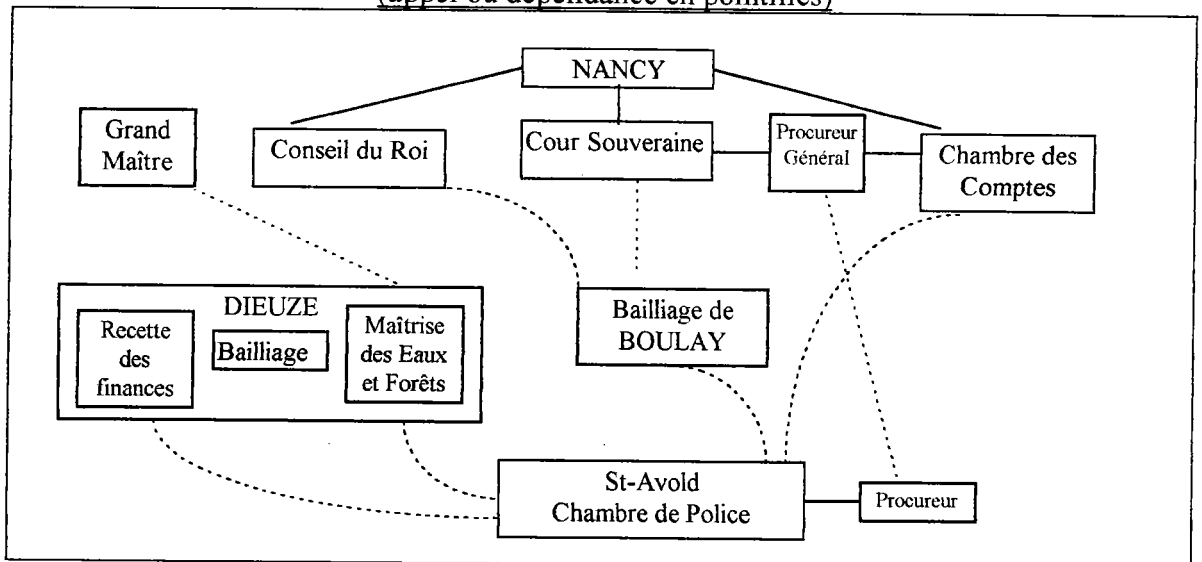


⁹⁰³ On supprimait 38 prévôtés, souvent situées dans des villages (Malzéville, Azerailles, Amances, Norroy le Sec, ...) et l'on ne maintenait que 18 grands bailliages (Boulay, Bouzonville Sarreguemines et Dieuze, localement), 17 bailliages simples (Bitche) et 7 prévôtés maintenues. Cette réorganisation concernait surtout le domaine ducal, les juridictions seigneuriales n'étaient pas touchées, évidemment. (Cet édit a été publié par Dom Calmet, *Notice de la Lorraine*, fin du tome II, pXVII et suivantes.)

⁹⁰⁴ Source : Geschichtlicher Atlas für das Land an der Saar.

La réorganisation administrative fut probablement le résultat de la pression sociale des officiers qui obtenant des ressorts plus vastes acquéraient du même coup une dimension financière aussi bien qu'honorifique plus remarquable⁹⁰⁵, dans une Lorraine où les fortunes existantes étaient restées longtemps très modestes par rapport à ce que l'on trouvait en France. La réforme tendait à mettre le niveau de vie de la magistrature lorraine à la même hauteur que celui de France.

Juridictions et recours, à partir de 1747-1750
(appel ou dépendance en pointillés)



⁹⁰⁵ A l'époque de la vénalité des offices, l'Etat avait plutôt intérêt à multiplier les offices (payants) qu'à en restreindre le nombre. D'autre part, il fallait rembourser les offices supprimés à leurs propriétaires. La réorganisation ne s'est donc pas faite dans un souci « d'économie » comme on a pu le dire. Alors pourquoi s'est-elle faite ? Probablement sous la pression des besoins sociaux des officiers ducaux. Les considérants de l'édit du 7 août 1751 mentionnaient le souci de rationaliser, de diminuer le nombre des degrés de juridiction et d'augmenter l'efficacité des juges. En fait, en augmentant leur ressort, on augmentait le nombre de leurs dossiers donc de leurs revenus. On peut voir sur la carte de la page précédente que la rationalisation territoriale des juridictions n'a rien d'évident. Enfin, les attendus de l'édit de 1751 mentionnaient que les officiers étaient « tirés d'un peuple illettré par des brigues et factions populaires, lesquels étoient notoirement incapables de faire les fonctions de judicature », point de vue typique sous l'Ancien Régime, des magistrats sur les marchands qui les concurrençaient dans les offices et faux en l'occurrence pour St-Avoid où la prévôté était entre les mains de juristes beaucoup plus que de marchands

A partir de cette époque, les lettres de protestation et de plaintes des officiers naboriens se succédèrent chaque fois que cela semblait utile⁹⁰⁶. Lorsque des rumeurs de remaniement administratif créaient une opportunité, la ville se rappelait au bon souvenir des administrations supérieures, lui refaisait l'histoire de sa munificence passée et de l'indignité dans laquelle le destin l'avait fait déchoire, elle déléguait quelques uns des notables ou des officiers pour plaider sa cause.

Dans l'immédiat, il fallut affronter le nouveau bailliage de Boulay et le subdélégué⁹⁰⁷ qui tentaient de dépouiller la chambre de police de ses prérogatives, notamment pour la nomination du maire et du sergent de ville, pour la convocation et la direction des plaids annaux⁹⁰⁸.

St-Avold perdit enfin sa brigade de maréchaussée, en 1763, au cours d'un redéploiement de cet organe et dut attendre 1774 pour la voir rétablie, après de nombreuses réclamations vaines⁹⁰⁹.

Cependant, la position géographique de la ville et son poids humain lui avait valu l'installation tout au long du XVIIIème siècle des services de la ferme générale, des services de la « vente des sels étrangers », vers l'Allemagne, une quinzaine d'actifs et leurs familles dont quelques « directeurs » (par exemple Villeroy, le futur fondateur de faïenceries) riches et parfois disposés à développer des affaires.

⁹⁰⁶ En 1771, la réorganisation des sièges présidiaux fut l'occasion pour St-Avold de réclamer la translation du bailliage (délibération du 9 mars 1771). Cette correspondance avec les instances supérieures ne laissait pas d'être contradictoire. Quand elle réclamait des institutions, la ville se présentait en mettant tout au mieux, quand elle réclamait une baisse d'impôts, elle se présentait en mettant tout au pire (16 août 1751). Un édit de 1772 créa quatre sièges présidiaux dans le ressort de la cour souveraine de Nancy. Dans la région, c'est Dieuze qui obtint le siège en question (J.L.Masson : *Histoire administrative de la Lorraine, des provinces aux départements et à la région*, Paris 1982, pp 66 et 87). Une fois de plus c'est une ville déjà pourvue qui obtint un accroissement de ses fonctions centrales, probablement du fait de l'efficacité des groupes de pression des juristes.

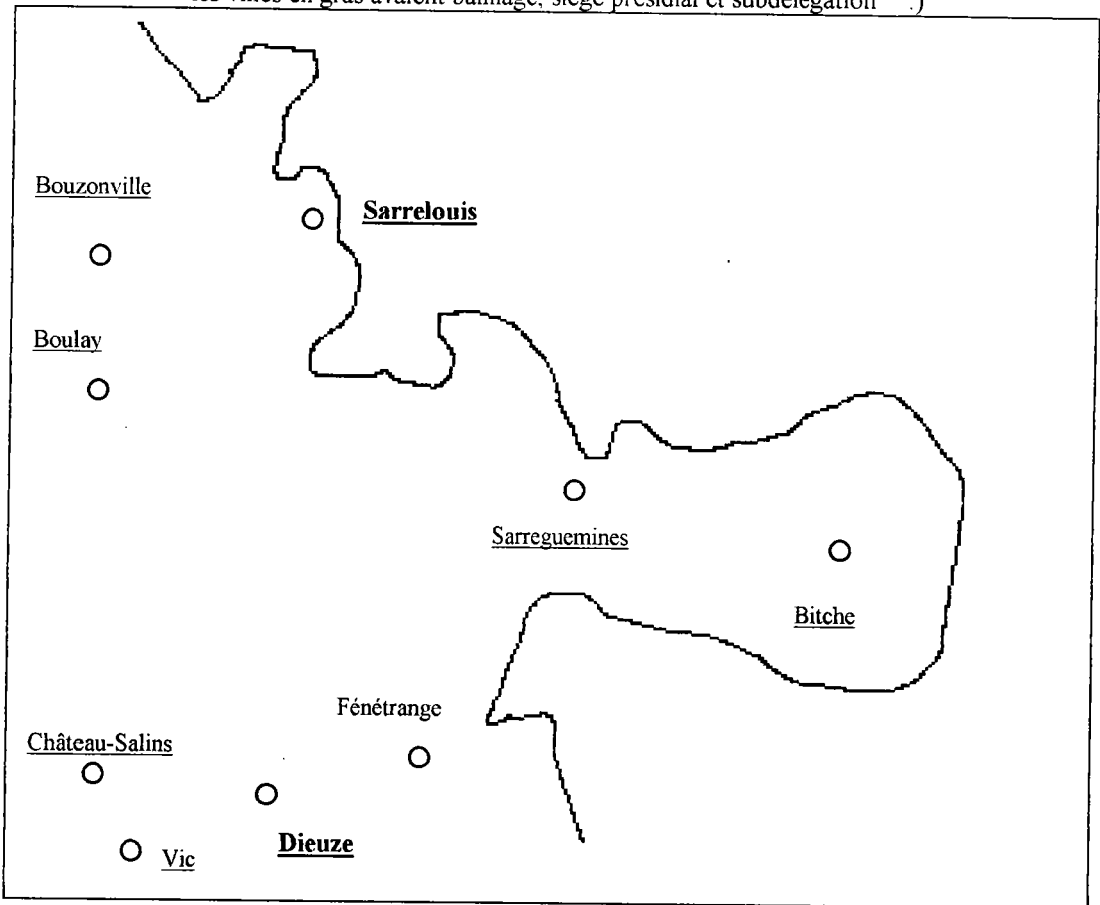
⁹⁰⁷ Le subdélégué était le chef administratif dans le ressort du bailliage, échelon intermédiaire entre les polices locales, mairies rurales, chambres de police urbaines et l'intendant de Lorraine, à Nancy. En 1788, le subdélégué, Thomas, résidait non à Boulay mais à Hellingring (village proche de Hombourg), où il avait des propriétés. Il y avait de nombreuses frictions entre le subdélégué et l'Hôtel de Ville de St-Avold qui préférait s'adresser à l'intendant. Par contre, les opposants à l'Hôtel de Ville, eux se plaignaient au subdélégué.

⁹⁰⁸ Les plaids annaux étaient de très anciennes institutions médiévales, sortes de tribunaux seigneuriaux, réunis une à trois fois par an, qui réglait les questions « banales », amendes liées au ban, nomination des représentants du seigneur tels que le maire ou de « bangards » chargés d'enregistrer les procès-verbaux contrevenants au règlement banal. La présence de tous les chefs de famille et de tous les propriétaires forains était requise à ces plaids, sous peine de confiscation de leurs biens à la deuxième absence. Cette présence valait reconnaissance de l'autorité seigneuriale.

⁹⁰⁹ AMSA, délibérations, 19 mars 1763, 20 janvier 1768, 4 août 1769.

La répartition des fonctions administratives entre les villes des environs en 1789

(Fénétrange n'avait qu'un bailliage, les villes soulignées avaient bailliage et subdélégation, les villes en gras avaient bailliage, siège présidial et subdélégation⁹¹⁰.)



Enfin, l'Assemblée Provinciale réunie à Nancy en novembre-décembre 1787 se choisit des relais locaux⁹¹¹, chefs-lieux de districts et assemblées de réduction. On ne fit alors que consacrer les villes déjà favorisées : Dieuze, Boulay et surtout Sarreguemines.

C'est la Révolution Française qui offrit à la ville une occasion de revanche. Elle remettait en cause le réseau urbain constitué par l'Ancien Régime⁹¹².

La réorganisation complète de toutes les structures administratives, civiles et religieuses, acheva d'abord de détruire les institutions naboriennes et notamment les deux monastères bénédictins, « ornements de la ville »⁹¹³.

Le 14 août 1788, après la publication d'une série de déclarations de l'Assemblée Nationale qui annonçaient la réorganisation judiciaire du royaume, la

⁹¹⁰ Source : J.L.Masson, op. cit., informations disséminées dans les premiers chapitres.

⁹¹¹ J.L.Masson, op. cit., pp 106-108.

⁹¹² Dès mai 1788 (délibérations, lettre au premier ministre, du 26 mai 1788), l'intendant était chargé de redessiner la carte judiciaire de la Lorraine et la ville lui expédiait cartes et doléances.

⁹¹³ AMSA, délibérations, 10 mai 1790.

chambre de police rappelait aux députés l'histoire administrative de la ville, on s'appuyait sur une carte confectionnée spécialement et envoyée « au ministère » pour démontrer la centralité de Saint-Avold en Lorraine allemande ; on demandait :

- Le rétablissement d'une prévôté dans l'ancien ressort
- Le transfert du bailliage de Boulay à St-Avold
- L'établissement d'un présidial.

Toutes ces revendications étaient accompagnées de listes de villages devant constituer les ressorts des tribunaux souhaités⁹¹⁴, dans le nouvel esprit, c'est-à-dire en supprimant les enclaves évêchoises ou autres qui rendaient le tissu administratif d'Ancien Régime discontinu et compliqué. On espérait en fait que l'Assemblée accorderait à Saint-Avold l'un des trois sièges désirés.

A l'Assemblée Nationale, un premier projet, présenté par Thouret⁹¹⁵, proposa un découpage de la France qui aboutissait localement à la création d'un département de Lorraine allemande. Le particularisme linguistique de cette région n'était pas regardé avec malveillance par les députés qui acceptaient cette réalité et envisageaient un regroupement des germaniques dans une même entité administrative⁹¹⁶.

C'est pourquoi, dans la suite des débats, parmi les 4 plans de subdivisions (voir page suivante) qui furent le plus pris en compte, le plan n° 3, inspiré du découpage de Thouret et créant un département de Lorraine allemande fut le plan favori, avant le 15 décembre 1789.

On sait notamment par un document (voir deux pages plus loin) qu'il fut question dans l'esprit de certains députés de placer le chef-lieu du département de Lorraine allemande à St-Avold, que la géographie plaçait au plus près du centre de gravité d'un tel département.

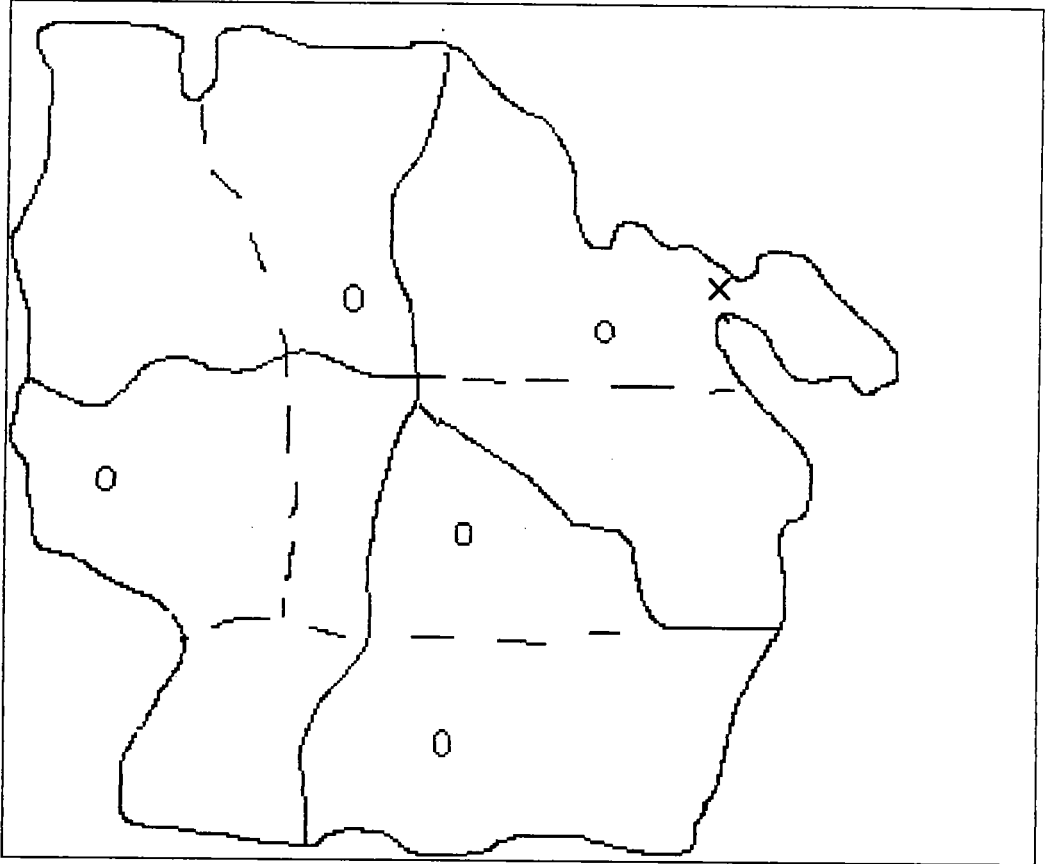
⁹¹⁴ Dans les cahiers de doléances, 4 villages seulement s'associèrent à la volonté naborienne de recentrer le bailliage sur le plan géographique. Cette incapacité de St-Avold à souder autour d'elle les communautés villageoises des environs fut peut-être une des causes de son échec dans la répartition des fonctions centrales. Cf. - D. Schneider : *La région de St-Avold vers 1789 d'après les cahiers de doléances*, in C.N. 1993, pp 5-39.

⁹¹⁵ J. Godechot, *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, PUF, 1989, p 95.

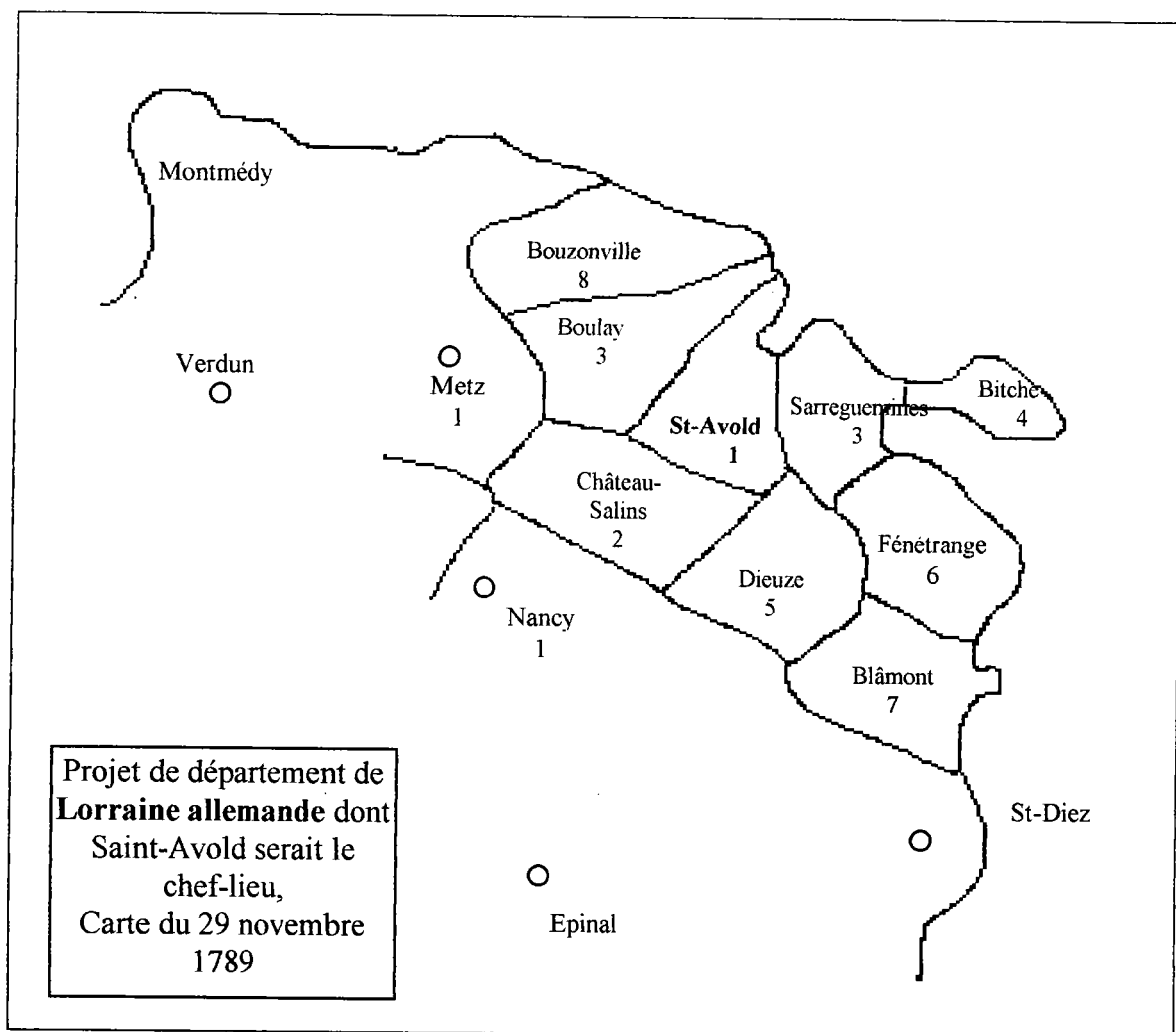
⁹¹⁶ J.L.Masson, op. cit., pp 221 et suivantes.

Les plans 3 et 1, le premier longtemps favori, le second finalement adopté ⁹¹⁷

(Lignes pleines : plan n° 3, lignes interrompues : plan n° 1. Sur ce croquis, Sarreguemines a été placée 5 km au sud de St-Avold et à 25 km de sa position géographique, ce qui donne l'illusion qu'elle se trouve au milieu de la Lorraine allemande, département du plan n° 3. Les villes placées sur la carte sont Metz, Nancy, Bar le Duc, Epinal et Sarreguemines, dont la vraie position est marquée par une croix.)



⁹¹⁷ Plan accompagnant le mémoire écrit par un député de Lorraine allemande pour promouvoir la création d'un tel département, fin décembre 1789, alors que le plan 1 avait déjà été adopté. Publié par J.L. Masson, op. cit., p 233.

Un projet de découpage lorrain⁹¹⁸

En effet, on peut voir sur ce croquis que les districts n° 1 de chacun des départements devaient être ceux des chefs-lieux. Mais St-Avold n'avait pour sa défense que la géographie, tandis que Sarrelouis et Sarreguemines, représentés par des députés « en chair et en os », n'entendaient pas la question de cette oreille.

C'est cette faiblesse qui fut fatale au plan n°3. Alors que Metz ou Nancy s'imposaient comme chefs-lieux départementaux quelles que soient les limites administratives décidées, en Lorraine allemande, vieil héritage du Moyen-Age renforcé par les temps modernes, aucune ville ne s'imposait facilement.

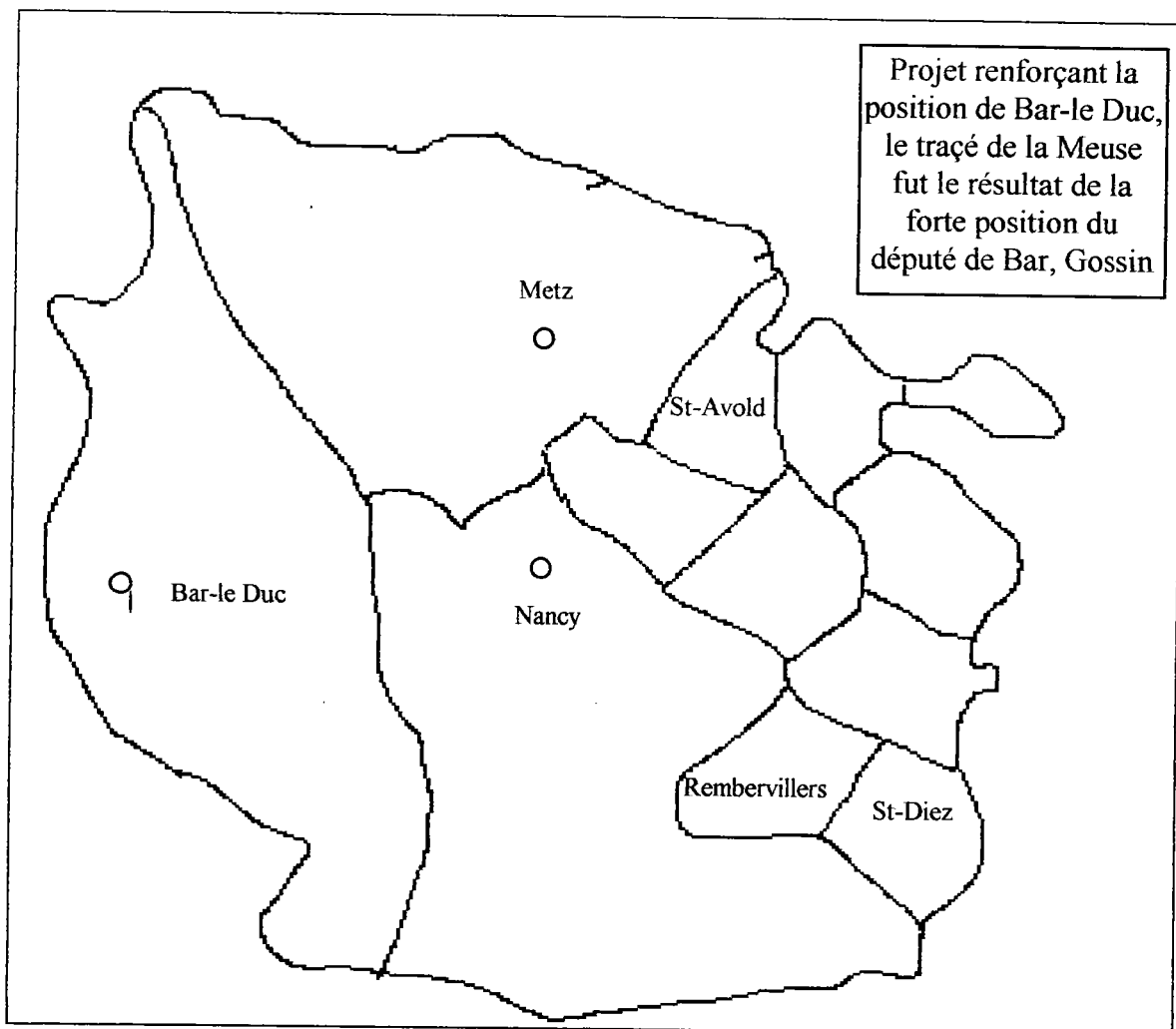
Occupés à une querelle des chefs-lieux locaux, les députés favorables au plan n°3 furent circonvenus par d'autres, dont Gossin (député du Barrois⁹¹⁹) qui firent finalement adopter le plan n°1.

⁹¹⁸ Croquis accompagnant une lettre du 29 novembre 1789 aux députés du bailliage de Bar le Duc. Publié par J.L. Masson, op. cit., p 231.

⁹¹⁹ Gossin fut l'un des députés qui agit le plus, en fonction des intérêts de Bar le Duc, dans le groupe des députés lorrains.

Autre projet de découpage lorrain ⁹²⁰

(Croquis adressé aux députés de Bar, le 29 novembre 1789, c'est le même document que précédemment mais ce découpage était porté en surcharge)



Le silence de St-Avold à cette époque décisive (avant le 15 décembre) est significatif de ces contradictions internes qui paralysèrent les partisans du plan 3. Il faut dire qu'ici, on devait ressentir à la simple évocation de la ville comme chef lieu départemental, une « divine surprise », car St-Avold, à cette date n'était rien et n'aspirait, vraisemblablement qu'à un district. Il faut enfin ajouter que la ville n'avait aucun représentant à l'Assemblée Nationale.

Le 4 janvier 1790, enfin, les officiers réagirent, ayant appris que l'on « cherchait à frustrer la ville d'un district et d'un siège quelconque ⁹²¹ ». Ils donnèrent

⁹²⁰ Source : *Création des départements, 1789-1790, réforme administrative ou Révolution*, exposition réalisée par les A. D. Yvelines, 1989, doc. 122.

⁹²¹ Cela signifie qu'à cette époque du débat, on écartait St-Avold à la fois d'un siège judiciaire et administratif. (AMSA, délibérations, 4 janvier 1790.)

procuration à trois chevaliers de St-Louis, anciens naboriens résidant à Paris pour intervenir, de pair avec l'un des rejetons de la famille Gérardy, avocat au parlement de Paris, et former un « lobby » favorable à la ville, auprès des comités et ministères concernés.

Le 28 janvier, la nouvelle municipalité installée à St-Avoid reprenait le dossier à la hauteur des plus hauts enjeux du débat parisien, en supposant l'établissement « d'un département et par conséquent d'un évêché » (sous entendu : de Lorraine allemande). La ville faisait alors état de ses ambitions, le monastère bénédictin local possédant la plus neuve et la plus grande des églises de Lorraine allemande, la plus propre à devenir le siège d'une cathédrale, l'abbaye pouvant loger un évêché et un séminaire⁹²².

A cette date, les jeux étaient faits mais on pouvait encore espérer les infléchir.

D'autres projets, plus ou moins contradictoires, étaient avancés par la ville, « en cas de suppression des Religieux et Religieuses » (la question n'était pas encore définitivement arrêtée). On pourrait installer dans les bâtiments conventuels un régiment entier, les officiers chez les religieuses (sic) ou établir à St-Avoid une école nationale. Si l'on mettait la barre très haut, c'est que, l'expérience aidant, on envisageait aussi le pire : les monastères supprimés et non reconvertis, « cette ville ne seroit plus qu'une pépinière de mandians », écrivaient les officiers municipaux.

A cette date, des rumeurs contradictoires circulaient à St-Avoid. Le comité de division de l'Assemblée Nationale⁹²³ aurait privilégié St-Avoid mais le bourg de Morhange aurait été par ailleurs favorisé... On attaquait donc cette éventualité, alléguant que plusieurs villages refusaient d'aller à Morhange où l'air aurait été peu salubre, où il n'y avait pas d'eau, où les chemins étaient mauvais... L'on proposait enfin à l'Assemblée Nationale de créer, centré sur St-Avoid un district de 3 lieues de rayon.

Le 10 février, alors que la suppression des ordres religieux se précisait et que les décisions, défavorables à St-Avoid, étaient pratiquement prises, on envoyait encore une lettre rappelant l'histoire des monastères naboriens et l'on réitérait les mêmes demandes. « Et cependant nos espérances nous échappent », écrivait la municipalité.

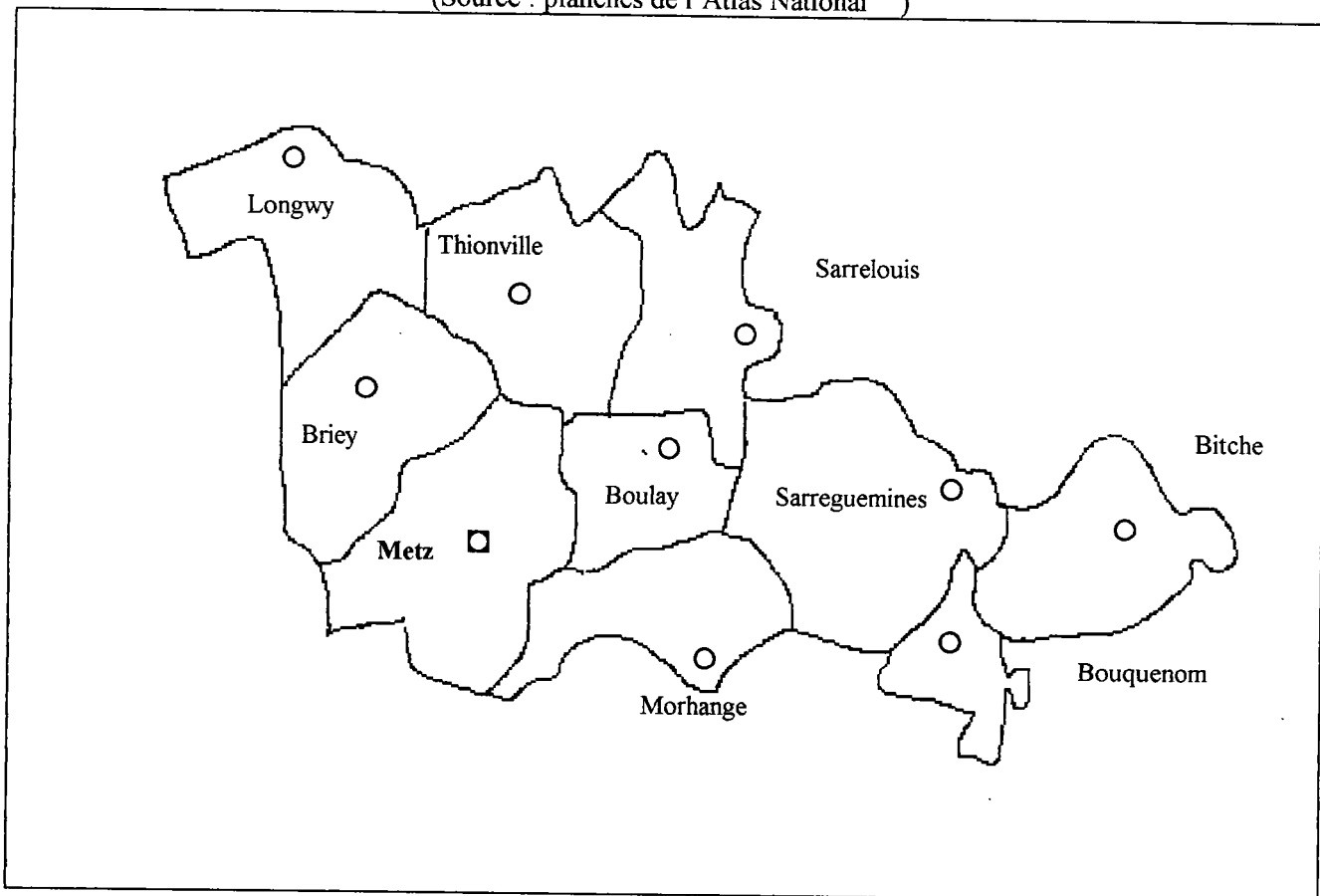
⁹²² Fin 1788, dans son cahier de doléances, St-Avoid exprimait déjà le souhait de « la réunion des abbayes... à la province » dont les revenus auraient servi « jusqu'à l'entière extinction des dettes de l'Etat ». Cela pourrait vouloir dire qu'à cet époque on n'envisageait pas de récupérer l'abbaye à d'autres fins mais seulement d'en affecter les revenus au remboursement des dettes de l'Etat.

⁹²³ Le comité de division était chargé d'arbitrer entre les propositions faites par les députés de chaque région. (Cf. J. Godechot, op. cit.)

C'est effectivement dès cette époque, le 15 février⁹²⁴, que l'Assemblée Nationale avait statué et défavorablement pour St-Avold, à propos du nouveau découpage territorial du pays.

Le nouveau département de la Moselle, qui comprenait à l'Est une partie de la Lorraine allemande et à l'Ouest une partie de la Lorraine romane, était divisé en 9 districts. Morhange, Bitche, Boulay ou Sarreguemines devenaient des chefs-lieux de ces districts et non St-Avold. Il ne restait à la ville que le niveau cantonal, celui qui ne devait pas comporter d'administration, en dehors du juge de paix !

Le nouveau département de la Moselle
(Source : planches de l'Atlas National⁹²⁵)



Les réactions du conseil municipal furent à la hauteur de sa consternation :

⁹²⁴ Les lettres patentes du Roi qui entérinaient les décrets de l'Assemblée Nationale (du 15 janvier, 16 février et 26 février), du 4 mars, furent enregistrées à St-Avold le 16 avril 1790. (AMSA, art. 246.) Mais la division en districts du département de la Moselle était déjà acquise au 30 décembre 1789 (J.L.Masson, op. cit., pp 235-236) et avait été ratifiée par l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1790.

⁹²⁵ Publié immédiatement après la réalisation du découpage du pays par un groupe de géographes. Cf. J.L.Masson, op. cit., pp 285 et 289.

St-Avold « ne représentera plus qu'un triste hameau...elle ne sera plus, n'étant plus habitée qu'un monceau de décombres »⁹²⁶.

En définitive, l'échec de St-Avold fut certainement dû à son absence physique des débats de l'Assemblée Nationale. Celle-ci avait confié la division du territoire à un comité de 4 députés (dont Gossin, représentant du Barrois). Ceux-ci devaient laisser autant que possible les députés de chaque région fixer les ressorts et déterminer les chefs-lieux⁹²⁷. Or, la région de l'Est de la Moselle était représentée entre autres par le lieutenant général de Boulay et un avocat de Morhange, le curé de Vintrange (7 km de Morhange). Le marchand André député par St-Avold à Boulay, puis par l'assemblée de Boulay au centre de réduction de Sarreguemines, n'avait finalement pas franchi cette dernière étape ; il n'avait pas été élu à l'Assemblée Nationale⁹²⁸.

Or, dans l'ensemble des négociations, les aspects locaux l'avaient emporté sur les considérations générales. Les députés étaient plus les représentants de villes ou de circonscriptions que soucieux d'un découpage d'ensemble parfait, au surplus improbable. C'est d'ailleurs pourquoi, alors que le découpage général (en départements), très risqué par ses conséquences (sur les chefs lieux qui étaient les plus grandes villes) avait donné lieu à de longues négociations incertaines, les subdivisions en districts qui en découlaient, plus ou moins logiquement et qui furent l'objet de négociations internes simultanées, furent très vite adoptées, en moins de 10 jours⁹²⁹.

Les vœux de St-Avold étaient finalement voués à l'échec. En effet, la ville n'ayant pas de députés à l'Assemblée Nationale ne correspondit pas beaucoup avec cette institution car c'était peine perdue. Elle préférait correspondre avec le gouvernement qui, lui, laissait l'Assemblée délibérer sur les questions d'organisation territoriale. L'action du conseil municipal ne pouvait donc pas avoir d'impact.

Mais on essaya encore de redresser la barre. Le conseil reprit le dossier et proposa cette fois-ci au département mais aussi à l'Assemblée Nationale, un nouveau

⁹²⁶ Délib., 10 mai 1790.

⁹²⁷ J. Godechot, op. cit., p 97.

⁹²⁸ L'Assemblée Nationale résultait d'une cascade d'élections. Les communautés avaient délégué des députés au bailliage (ici Boulay) qui avait délégué des députés à une assemblée inter-bailliagère (Sarreguemines) qui avait enfin délégué des députés à l'Assemblée Nationale. Nous parlons ici du Tiers-Etat. Cf. Flaus et Martin: *A la croisée des temps anciens et nouveaux: St-Avold, 1788-1790*, in C.L.octobre 1989, p 187. De plus un des représentants de la Noblesse avait été le Comte de Helmstadt, seigneur de Morhange, lequel avait démissionné ainsi que deux autres députés. Pour les remplacer une nouvelle élection organisée le 28 décembre à Sarreguemines avait élu le maire de Sarreguemines et deux avocats de Dieuze et Bitche (Masson, op. cit., p132).

⁹²⁹ J.L.Masson, *ibidem*, pp 227-228.

découpage. On tenait compte des bases officiellement adoptées (4 lieues-carrées pour les districts et 2 lieues-carrées pour les cantons) et qui n'avaient pas été respectées en Moselle où il y avait trop de subdivisions, ce qui devait coûter beaucoup trop cher au contribuable par la multiplication des sièges de justice de paix ou de district que cela devait entraîner.

Aussi, St-Avold, s'appuyant sur la proposition et les réserves exprimées par l'Assemblée Nationale⁹³⁰, présentait-elle une subdivision de la Moselle en seulement 5 districts et quelques 30 cantons contre 9 et 70 adoptés. Evidemment, la ville s'attribuait chacun des deux échelons en question.

Le 23 octobre 1790, le conseil municipal délibérait à nouveau sur la question⁹³¹. Il protestait contre l'oubli de la ville qui s'était matérialisé si l'on peut dire sur la carte des 83 départements publiée par l'Assemblée Nationale et où St-Avold n'apparaissait pas, à la différence de certains villages. On proposait une réduction des districts de la Moselle à 4 et l'on accompagnait le dossier d'une estimation chiffrée des dépenses départementales et du fardeau que cela représentait pour chacun des quelques 51.000 citoyens actifs de la Moselle :

Dépenses départementales

	9 districts et 76 cantons	4 districts et 30 cantons
Dépenses totales	300.000 £	150.500 £
Dépense par citoyen actif et par an	5,9 £	2,9 £

La ville proposait enfin de réduire le nombre des municipalités aux villes et aux plus gros villages.

Ces propositions n'avaient aucune chance d'être entendues. Certes, les nouveaux dirigeants de la Moselle comme dans tous les départements avaient déjà comme plus tard au XIXème siècle une tendance invétérée à l'économie mais la réduction du coût par citoyen, ne pouvait les toucher, eux qui étaient riches. Entre 3 et 6 livres par citoyen, la

⁹³⁰ Pour couper court à la multitude de contestations qu'avait suscité le découpage du territoire national, parfois gravissimes (conflit entre Aix et Marseille, etc, cf. Godechot, op. cit., p 99), l'Assemblée avait laissé entendre que les départements pourraient modifier leurs structures et l'on avait admis que les chefs-lieux pourraient être alternatifs dans le temps, deux villes pouvant éventuellement se partager un siège. Sarrelouis, par exemple, espérait obtenir une partie des institutions centrales de la Moselle. Pour ce département, l'Assemblée Nationale avait entériné les réserves émises par les députés de Lorraine allemande quant à l'éventuelle création d'un tel département. Mais comme il y avait une apparente satisfaction des députés lorrains sur le découpage admis temporairement, par la suite, l'inertie l'emporta sur le changement (J.L.Masson, op. cit., p 236).

⁹³¹ Délibérations.

différence ne pouvait leur paraître insurmontable. Par contre, attaquer de front l'ensemble des intérêts locaux en voulant supprimer les municipalités rurales, plus de la moitié des chefs-lieux de cantons et 5 chefs-lieux de district, c'était se condamner à l'échec.

Le conseil municipal prétendait faire le travail du département en présentant un projet global qui de surcroît aurait entraîné une nouvelle multitude de contestations.

Les dés étaient donc jetés et il ne s'agissait plus que de sauver ce qui pouvait l'être. Ce que l'on fit, bien entendu.

Ainsi, le 2 novembre 1790, la ville fit des démarches à Metz pour essayer d'obtenir l'établissement à St-Avold de l'une des barrières douanières qui devaient être installées⁹³².

Le 12 février 1791, tous les religieux des deux monastères naboriens ayant émis le vœux de se retirer de leurs établissements, les deux abbayes allaient être disponibles.

La ville reprit alors certains de ses projets qu'elle proposa au département :

- L'installation d'une Ecole Nationale⁹³³
- L'encasernement d'un régiment de cavalerie
- La récupération de l'église abbatiale, quasiment neuve pour la substituer à l'église paroissiale qui était en ruine.

Le 28 mai et le 11 juin 1791, on récidiva. On envoya à l'Assemblée Nationale, avant qu'elle ne se séparât, un nouvel argumentaire complet de tout ce qui avait été dit et en ajoutant que la perte des octrois de ville achevait de ruiner St-Avold dont le commerce ne pouvait avoir quelque consistance qu'avec l'établissement de la maréchaussée, de casernes.... Dans la seconde lettre, on insistait sur les atouts de St-Avold, l'abbaye bénédictine, la bibliothèque, pour une école nationale qui attirerait des élèves allemands comme à l'époque où les Bénédictines prenaient des pensionnaires. On demandait une confirmation du décret du 19 janvier 1790 qui promettait l'installation de cette école à Saint-Avold.

Une décennie plus tard (25 pluviôse An 10), St-Avold protestait contre les charges imposées par sa situation de chef-lieu de canton, obligée d'entretenir un bureau de

⁹³² AMSA, Délibérations. En novembre 1790, l'Assemblée Nationale discutait de la réorganisation du système douanier.

⁹³³ Sur ce point, l'Assemblée Nationale avait promis exceptionnellement à St-Avold la création d'une école nationale (normalement située au chef-lieu du département). Cela avait entraîné immédiatement une protestation du maire royal de Bouquenom où se situait un collège régional, avant la Révolution.

bienfaisance, alors qu'elle n'était « qu'une petite ville qui a tout perdu par l'effet de la Révolution ». Déclassée par le temps, la ville ne pouvait plus que tâcher de diminuer ses charges⁹³⁴.

Par la suite, les premiers choix furent sans cesse confirmés. Quand le 21 vendémiaire An IV on créa des tribunaux correctionnels, moins nombreux que les districts, on reprit toujours en Moselle les chefs-lieux existants (Faulquemont et Sarreguemines, pour ce qui concerne notre secteur). Les recettes des contributions furent de même placées aux chefs-lieux de districts⁹³⁵.

Au moment de la formation des arrondissements, en l'An VIII, on diminua le nombre des divisions administratives de la Moselle, Faulquemont perdit ses fonctions centrales, il n'était pas question d'en accorder de supplémentaires à d'autres villes. Certes le canton de St-Avold s'accrut de quelques communes, au cours des réductions successives du nombre des cantons de la Moselle, en l'An V puis en l'An X. Mais ce fut de peu de conséquences⁹³⁶.

Beaucoup plus tard, en 1819, la préfecture pensa pouvoir remettre le découpage administratif à plat. La ville de Longwy émettait de vives protestations contre le sort qu'on lui avait fait et par ailleurs, les traités de Paris (perte de Sarrelouis) avaient introduit certaines disproportions dans la répartition des institutions mosellanes. Aussi, le préfet de la Moselle évoqua dans un rapport au ministre de l'intérieur, la possibilité d'un redécoupage du département. Dans cette hypothèse, il aurait voulu supprimer l'arrondissement de Briey et le transférer à St-Avold où l'on aurait regroupé les cantons avoisinant la ville. Cela aurait abouti à décaler l'arrondissement de Metz vers l'ouest, à agrandir celui de Thionville désormais trop petit et à réduire celui de Sarreguemines trop peuplé par rapport aux autres.

Cependant, il s'agissait là d'un débat interne à l'administration et l'on n'en a aucun écho à St-Avold même.

⁹³⁴ Après la réorganisation du pays par l'Assemblée Nationale, la guerre devint rapidement le point de focalisation de l'attention de tous. St-Avold vit alors affluer des troupes, des magasins, hôpitaux militaires, bureaux d'intendance, parcs de charrois et de construction, le monastère des Bénédictines devint effectivement une caserne, St-Avold bénéficia d'une certaine animation, avant de s'assoupir sous le Directoire dans son rôle mineur de chef lieu de canton. (Cf. D. Schneider : *l'épidémie de 1793-95*, in C.N. 1994.) C'est alors qu'une stratégie de minoration des charges commença à être appliquée par les édiles municipaux successifs (Délib. 5 nivose An VI).

⁹³⁵ J.L. Masson, op. cit., pp 368 et 374.

⁹³⁶ Ibidem, pp 378 et 380.

Ajoutons qu'à cette époque, le maire de St-Avold, général et baron d'Empire, suscitait la méfiance à la préfecture⁹³⁷. La présence à ses côtés d'un sous-préfet aurait permis de le surveiller de plus près. Mais ce n'était là qu'une préoccupation tout à fait secondaire, à vrai dire, peut-être une préoccupation du préfet mais pas du ministre. Aussi le plan de redécoupage n'était que pure spéculation et n'eut pas de suite. Probablement parce que la Restauration se souciait beaucoup plus de stabilité politique que de changements qui auraient à nouveau créé un débat d'opinion et agité des passions qu'il s'agissait d'endormir.

St-Avold resta donc un chef-lieu de canton, ce qu'elle est toujours.

Conclusion

Les disputes homériques occasionnées par la redistribution des lieux centraux au moment de la Révolution n'étaient pas chimériques. Il y avait d'abord le fait que la société française de cette époque était encore une société d'ordre, dans une large mesure⁹³⁸. Cela signifie, pour notre propos, que les questions de prestige étaient fondamentales et que le statut d'une ville pouvait (ou non) entraîner l'installation de rentiers, de nobles, attirés là par l'existence d'une société d'un certain niveau social.

Mais, de plus, l'ordre socio-économique du pays justifiait qu'on se batte pour la présence de ces résidents riches qu'étaient les administrateurs ou les juges.

Les inventaires après décès du XVIIIème siècle permettent de mesurer la distance qui séparait les riches des pauvres. La France était une société à deux vitesses économiques bien distinctes.

Or la présence des riches était largement conditionnée par les choix gouvernementaux de répartition des institutions centrales et des casernes.

⁹³⁷ On chercha longtemps, sous la Restauration, un maire qui fût à la fois « dévoué au Roy et à son auguste famille » et qui s'imposât par son prestige à la population et aux fonctionnaires. Un candidat le colonel De Bremme, fut courtoisément par le pouvoir, mais il s'obstina à refuser la place de sorte que le général Kister resta maire de 1817 à 1824 (AD Moselle 51 M 19).

⁹³⁸ L'épidémie de particules que l'on verra sous la Restauration, même en Moselle, département qui passait pour politiquement avancé, nous montre que cet ordre symbolique de la société était une donnée qui ressortissait du long terme.

Quelques cas d'inventaires après décès au XVIIIème siècle⁹³⁹
(Bilans en livres de Lorraine)

	1706-1733	1741-1747	1762-1768	1770-1777	1781-1788
Classes laborieuses ⁹⁴⁰					
Manoeuvres				258	
Voituriers, laboureurs, fermiers				1700	280-1000
Artisans		0-1000-1500		< 150	0-1000-
Artisans-marchands	3800-5000-10.000	2000-7000	74-1260	1500-15.000	2000-3000
Commerce alimentaire	4000	7500	15.000		4000-12.000-25.000
Commerce	15.000-25.000	33.000	1300-25.000	6500-9100	0-12.000-15.000-40.000
Classes résidentielles ⁹⁴¹					
Juristes, commis des fermes, officiers		-6500-30.000			13.000
Résidents : noblesse, militaires...	15.000-30.000	5000-10.000-	5000-16.000		4.000

La différence entre classes laborieuses et résidentielles que nous établissons correspondait à une différence d'usage de l'argent. Dans les classes laborieuses, l'argent était un outil de travail, investi dans l'activité du chef de famille pour une large part et la consommation était réduite à sa plus simple expression.

Par contre, dans les classes résidentielles, les « meubles » étaient toujours beaucoup plus importants, on trouvait dans ces patrimoines des luxes tels qu'une bibliothèque⁹⁴² ou une cave à vin ou un cabriolet, luxes rares voire totalement absents des

⁹³⁹ Un commentaire de ce tableau exige d'abord de relativiser les données : ce sont des cas, il y a donc de l'accidentel dans ce tableau ; nous avons arrondi les chiffres pour rendre plus lisible l'ensemble et nous avons estimé très imprécisément les patrimoines fonciers qui ne sont pas toujours donnés en valeur financière. On ne trouve que les patrimoines de ceux qui ont quelque chose. Une partie notable de la ville est absente de ce tableau.

Il nous confirme cependant la non progression de la ville, dès le XVIIIème siècle. En effet, la fortune de chacun n'a pas ou a peu progressé, durant le XVIIIème siècle, alors que l'inflation des prix aboutissait à peu près à un doublement vers 1789 par rapport à 1730, comme nous l'avons vu.

⁹⁴⁰ Tous les bilans présentés ici correspondent aux tableaux d'inventaires de commerçants et d'artisans... analysés dans le texte, auparavant, ou retranscrits en annexe.

⁹⁴¹ Les bilans présentés ici correspondent aux tableaux plus complets qu'on trouvera quelques pages plus loin.

⁹⁴² La présence d'une bibliothèque était aussi une question de tradition familiale, voire un outil de travail. Les premières bibliothèques que l'on rencontre se trouvaient chez les officiers les plus importants tels que le prévôt de St-Avold et chez les ecclésiastiques, chanoines de Hombourg ou curés de village dont les fortunes étaient extrêmement diverses et qui pouvaient ne pas en avoir du tout ou en avoir beaucoup. A partir du milieu du siècle, on rencontrait plus de bibliothèques mais toujours dans les mêmes milieux, la bourgeoisie de St-Avold ne s'est mise à posséder des livres qu'après 1770, des livres pieux presque exclusivement, comme en témoignent les inventaires des épiciers. Si les curés, les chirurgiens et les juristes avaient des bibliothèques surtout de travail, les commis des fermes (souvent d'origine française), des officiers de l'armée aussi, avaient les

autres patrimoines. Il y avait aussi là beaucoup plus de meubles ouvragés, lits « à tombeau », armoires en orme, en poirier, en cerisier..., de vêtements d'apparat de grande valeur. Il n'était pas rare de rencontrer chez un marchand ou chez un officier un seul habit dont la valeur était supérieure à la totalité de la fortune d'un artisan. L'argent était donc ici source de dépense mais il était aussi source de rente, de placements.

En fin de compte, c'est la quantité de capital qui différenciail les deux classes. Là où il y avait très peu d'argent était la partie de la population qui échappe à notre analyse car elle échappait à la rapacité des juristes qui faisaient payer chèrement les inventaires : ils ne se risquaient pas chez les pauvres insolubles.

Quand il y avait un peu d'argent, il était quasi intégralement investi dans l'activité et quand il y en avait beaucoup, une partie plus ou moins notable était consommée et l'autre servait à la constitution de rentes⁹⁴³. Les riches formaient une classe de banquiers qui finançait l'activité des laborieux.

On peut voir sur les différents inventaires après décès utilisés dans les chapitres précédents que dans toutes les professions des classes laborieuses, il pouvait y avoir des hommes qui par leur savoir-faire exerçaient une activité mais devaient recourir à un capital d'exploitation entièrement emprunté. Cela donnait au moment de la mort de ces hommes, des bilans financiers d'existence proches de zéro, voire des constats de faillite. Mais, ces « pauvres » laborieux étaient utiles aux riches dont ils assuraient les rentes années après années, même s'ils finissaient parfois par perdre le capital emprunté, au bout de deux ou trois générations.

Or, le rôle du capital déjà fondamental au XVIIIème siècle pour la survie de beaucoup d'artisans devint le facteur de croissance fondamental au XIXème siècle, lorsque le progrès des techniques de production imposa aux entreprises des investissements plus lourds.

Aussi, nous faut-il examiner le plus précisément possible comment évolua le marché des capitaux naboriens et évaluer l'impact de la perte des fonctions centrales sur l'offre de crédit, service fondamentalement urbain.

bibliothèques les plus « philosophiques » et les plus historiques. Les femmes, quant à elles, naboriennes elles possédaient très peu de livres, mais les résidentes, telle cette demoiselle de Gourcy qui mourrait en 1769, possédaient des bibliothèques avant tout religieuses : Imitation de Jésus-Christ, missel, Ange conducteur, Pensées de Pascal, Confessions de St-Augustin, Bossuet.

⁹⁴³ Ce que l'on peut constater sur les inventaires après décès présentés en annexe : les « dettes actives » étaient des prêts accordés par les résidents.

b) Le marché naborien des capitaux

Voyons d'abord l'évolution du marché financier local au XVIIIème siècle, puis nous analyserons les transformations apportées par le XIXème siècle.

Le marché financier naborien au XVIIIème siècle

Plusieurs sources révèlent l'ensemble du crédit, très éclaté, puisque les inventaires après décès nous renvoient à la fois aux notaires, à diverses institutions locales telles que l'Hôtel-Dieu local, la fabrique paroissiale, les abbayes, les confréries de toutes natures et même l'ensemble des particuliers.

La société naborienne, à cette époque, était une unité fonctionnelle inervée par une multitude de petits prêts assurés par des institutions et par l'ensemble des riches qui prêtaient aux membres de leurs familles, à leurs amis, aux amis de leurs amis, à leurs voisins et connaissances, à leurs dépendants (fermiers). D'une manière générale le prêt se faisait par la confiance que l'on pouvait accorder au débiteur, donc à condition que ce débiteur soit inséré dans le réseau des contraintes familiales et de sociabilité locale.

Le nombre de ces riches résidents nous semble par conséquent avoir été crucial pour assurer la prospérité de l'ensemble de la société⁹⁴⁴.

L'année même où l'on supprima le poste de receveur des finances à St-Avold, en 1747, le dernier titulaire de cet office avait un portefeuille de 13 prêts représentant quelque 10.000 £.

Les plus pauvres parmi les résidents prêtaient toujours 500 ou 1000 £, le capitaine de Blon en 1765 prêtait 7600 £, les plus riches comme Géraud (1738) prêtaient 12.600 £.

On peut évaluer le capital moyen prêté par un membre de la classe résidentielle, à partir des exemples que nous avons relevés dans les inventaires après décès (cf. annexe II) :

Capital total prêté	Nombre de cas	Capital moyen prêté par un résident⁹⁴⁵
36.633	10	3600 livres de Lorraine

⁹⁴⁴ Ajoutons que les marchands qui eux aussi étaient parfois riches, mobilisaient tous leurs capitaux dans leur commerce. Ils participaient donc peu au réseau croisé des prêts locaux, sauf pour financer l'activité des plus jeunes d'entre eux, leurs fils, leurs gendres. Cependant, indirectement, en vendant à crédit à leurs clients, ils assuraient à la fois des prêts à la consommation et aux investissements quand ils fournissaient les artisans ou leurs collègues.

⁹⁴⁵ Cette moyenne est assez représentative car si notre échantillon comprend plusieurs seigneurs importants, à l'inverse les inventaires sont parfois incomplets et sous-estiment les dettes actives des défunts.

Un tribunal bailliager représentait une petite dizaine de personnes, huissiers compris. On peut en déduire que leur capital prêté localement se serait monté à une trentaine de milliers de livres.

Or, un artisan avait rarement besoin de plus de 100 ou 200 £, même à la veille de la Révolution pour se lancer dans une activité. Autrement dit, la présence d'un bailliage dans une ville devait signifier la possibilité de financer directement la trésorerie ou le matériel de quelques 150 artisans, 600 personnes, familles comprises.

Aussi la perte des fonctions centrales après 1750 puis sous la Révolution aboutit non seulement à un affaiblissement des services urbains⁹⁴⁶ mais encore à un affaiblissement de l'artisanat local qui perdit une partie de ses capacités de financement.

Les inventaires après décès de la classe résidentielle nous montrent que non seulement les plus riches avaient des capacités de quasi banquiers nécessaires à la vie économique locale mais encore que leur pouvoir d'achat était aussi sans commune mesure avec celui de la classe laborieuse (cf. annexe II⁹⁴⁷).

C'était donc eux les véritables animateurs de l'économie locale⁹⁴⁸. La prospérité d'une ville, à fortiori d'une petite ville, pouvait dans une large mesure dépendre de leur présence ou de leur absence. Mais, justement dans quelle mesure ? On a vu leur impact financier en soi mais l'on n'a pas encore estimé sa part dans l'ensemble du marché financier local.

L'activité des notaires nous renseigne assez globalement sur le marché financier local. Ils concentraient un grand nombre de contrats d'emprunts réalisés par les uns ou les autres, officialisant et donc assurant sur le plan juridique les opérations financières.

Celles-ci étaient concrétisées par des obligations ou des constitutions de rentes qui pouvaient répondre à des objectifs économiques variés. Sur ces documents notariaux,

⁹⁴⁶

	1711	1805
Population urbaine	800	2700
Emplois dans les services	44	46
% des services dans l'emploi	22 %	7 %

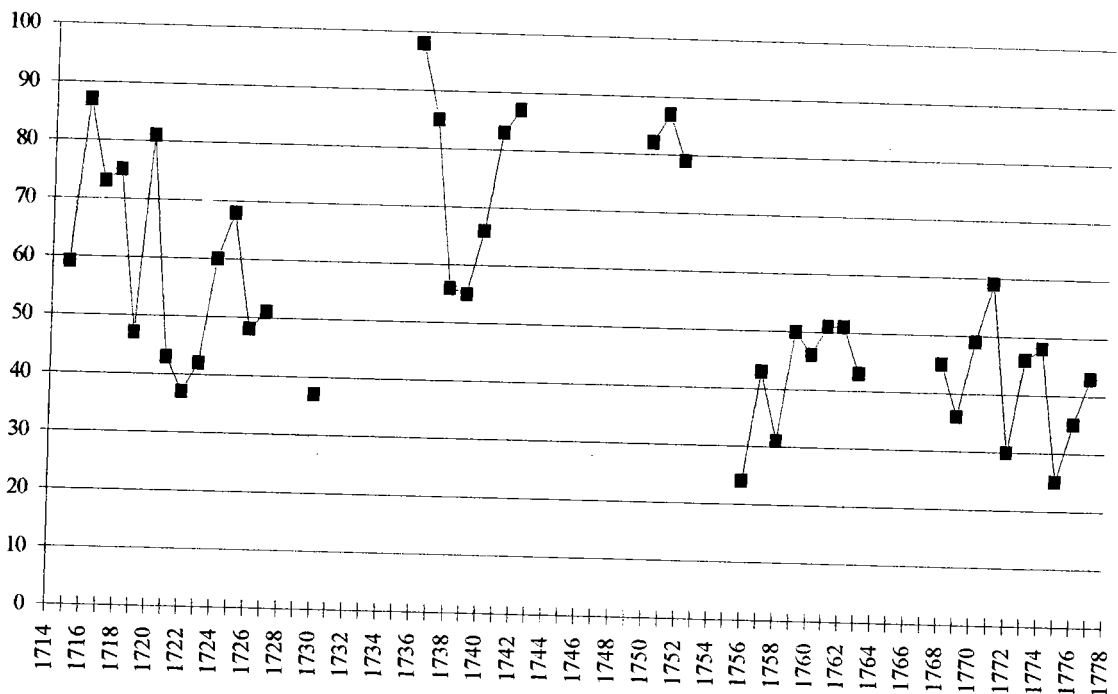
⁹⁴⁷ Les meubles dans la classe résidentielle représentaient le plus souvent bien plus de 1000 £ de Lorraine, alors qu'ils étaient fréquemment inférieurs à 100 £ dans la classe laborieuse.

⁹⁴⁸ Cette réalité de l'époque était parfaitement connue des hommes. Ainsi, pour R. Cantillon, la ville et le bourg, en général, étaient intégralement le produit du pouvoir d'achat et du numéraire de quelques propriétaires et princes qui décidaient de s'installer quelque part ou ailleurs. (R. Cantillon : *Essai sur la nature du commerce en général*, 1755, rééd. Paris-INED, 1952, pp 5-10.

on peut voir qui prêtait de l'argent, on peut aussi tenter de voir quelle a été l'évolution globale du marché financier naborien au XVIII^{ème} siècle.

Les répertoires annuels des notaires naboriens⁹⁴⁹, entre 1715 et 1777, nous permettent de comptabiliser le nombre d'opérations annuelles de prêts (constitutions de rentes et obligations), sur plusieurs séries d'années successives.

Graphique 1 Nombre annuel de prêts devant notaire, à St-Avoid
(sommes annuelles du nombre des constitutions et obligations)



Comme toujours, on observe sur cette série chronologique de grandes fluctuations inter annuelles. Si l'on cherche une corrélation entre les prêts et la conjoncture (le prix du blé ou du pain), on peut voir que la relation n'est pas claire⁹⁵⁰. D'autres causalités sont à l'oeuvre. En fait, les emprunts, hier comme aujourd'hui, étaient à la fois consécutifs à des situations de faillite, donc à une conjoncture néfaste mais aussi entraînés

⁹⁴⁹ AD Moselle, 3 E 6783-85. Ajoutons que les notaires travaillaient à la ville mais aussi à la campagne, ils partaient en tournée dans les villages, parfois jusqu'à 20 ou 25 km pour mettre par écrit des actes. Les statistiques que nous présentons ici représentent donc l'espace d'un gros canton et pas seulement la ville.

⁹⁵⁰ On peut avoir beaucoup d'obligations une année où le prix du blé est élevé (1720) ou quand il est bas (1716) ; on peut avoir peu d'obligations quand le prix du blé est élevé (1721) ou quand il est bas (1738-39).

par le dynamisme économique de la population, du fait que des artisans se mettaient à leur compte, des paysans achetaient des terres, etc⁹⁵¹.

Cependant, on peut voir nettement sur la courbe précédente une évolution tendancielle négative et précisément après 1750, qui pourrait témoigner d'un assèchement financier de la ville, à la suite de la suppression des tribunaux locaux et de la recette des finances, à ce moment là. Les riches prêteurs étant moins nombreux, les capitaux manquaient à l'économie locale.

Une analyse des types de prêteurs concernés aboutit à des conclusions identiques. Donnons d'abord les chiffres bruts, concernant les années étudiées.

Qui accordait des prêts, à St-Avoid ?

Période	1719-1727	1736-1756 ⁹⁵²	1776-1777
Nombre d'années étudiées	9 ans	11 ans	2 ans
Abbayes de St-Avoid	49	31	9
Autres abbayes	5	4	0
Institutions religieuses locales	49	70	15
Particuliers	292	534	51
Juifs	2	82	3
Total	397	721	78

Ces données ne sont pas directement comparables car elles portent sur des laps de temps différents. Ramenons donc les trois périodes à des durées théoriques de 9 ans :

Le nombre des prêteurs par type et pour des périodes de 9 ans

Période	1719-1727		1736-1756		1776-1777	
Nombre d'années étudiées	9 ans		9 ans (estimation)		9 ans (estimation)	
		%		%		%
Abbayes de St-Avoid	49	12	25	4	40	11,5
Autres abbayes	5	1	3	0,5	0	0
Institutions religieuses locales	49	12	57	10	67	19
Particuliers	292	74	437	74	230	66
Juifs	2	0,5	67	11	13	4
Total	397		589		350	

D'une part, on peut mesurer ici l'assèchement financier de la ville en comparant le nombre d'habitants au nombre de prêts accordés durant les trois périodes :

	1719-1727	1736-1756	1776-1777
Nombre moyen d'habitants de la ville	1740	2385	2730
Nombre de prêts pour 100 habitants et pour 9 ans	23	25	13

⁹⁵¹ Une croissance de l'endettement local pouvait donc aussi bien signifier que des affaires « véreuses » précipitaient leur chute en aggravant leur endettement, que signifier le dynamisme des investissements locaux dans des affaires viables.

⁹⁵² Les années dont nous disposons sont surtout représentatives de la période qui précédait 1751, dernières années : 1752 et 1756, sur 11 années observées.

Les prêts s'étaient réduits presque de moitié, dans les années 1770, après s'être maintenus au même niveau durant la première moitié du siècle. Ce décrochage de la finance par rapport à la population renforce notre impression de prolétarianisation de la ville.

Si on observe la structure des prêts, on peut voir tout d'abord la part majeure prise par les particuliers, des marchands, des meuniers, des laboureurs, des artisans et beaucoup de riches résidents dont les noms reviennent régulièrement dans les archives. Entre 1719 et 1727 apparaissent le Comte de Hennin ou sa femme, 9 fois, le receveur des finances, Vergance, 5 fois, le seigneur de Castagnette, 17 fois, le prévôt Vyart, 6 fois, Amelon, assesseur à la gruerie, 2 fois, le notaire De Gallois, 1 fois.

Cependant, la « classe » des banquiers était socialement bien plus étendue que le groupe des résidents riches. Il y avait une bonne part d'autofinancement, si l'on peut dire ainsi, de la classe laborieuse. Mais précisons tout de suite que les prêts accordés par les artisans ou paysans étaient le plus souvent de moindre valeur que ceux accordés par les résidents.

On peut l'observer en faisant l'inventaire des papiers détenus par un sergent de la prévôté, N. Michel⁹⁵³, chargé de récupérer ces sommes prêtées : il s'agit du tout venant des prêts accordés par les particuliers, puisque ceux-ci étaient massivement majoritaires.

Les emprunts et dettes à faire rembourser par un sergent de la prévôté (1726)
(En livres de Lorraine)

Nombre d'emprunts	Valeur totale	Valeur moyenne des emprunts	Valeurs extrêmes	Nombre d'emprunts de moins de 100 £
51	3731 £	73 £	de 4.18.0. à 875 £	40

Le tout venant des emprunts avait donc des montants très faibles, mais ce n'était pas forcément des actes notariés comme ceux que l'on observait précédemment, c'étaient des promesses, des actes sous seing privé.

Il y avait en fait sur le marché commercial notamment, une transformation du crédit à court terme en crédit à moyen ou long terme, que l'on peut observer sur les inventaires après décès, en analysant les dettes actives. Un client pouvait acheter à crédit (ou emprunter) et signer ce que l'on appelait « une promesse », disons une reconnaissance de dette et au bout d'un certain temps, ne réussissant pas à rembourser, il allait devant le notaire avec le commerçant (ou le prêteur) et signait alors une obligation portant intérêt.

Cependant, en tout état de cause, il nous faut relativiser nos estimations précédentes. La présence des institutions centrales avait un impact certain mais non

⁹⁵³ Inventaires après décès, 1726. Ce sergent prêtait lui-même beaucoup. Mais ici, nous ne reprenons que les papiers qui ne le concernaient pas personnellement et dont il était en possession, au moment de sa mort.

exclusif. Un grand nombre d'adultes (des artisans, des veuves) pouvait prêter de l'argent, même si c'était des sommes plus modestes que celles prêtées par les riches résidents.

Il pouvait exister en quelque sorte des « villes prolétaires » où l'activité économique s'autofinancait. Et St-Avold a fini par rejoindre progressivement ce type de villes. Leur manque de puissance financière, l'impossibilité où se trouvaient les petits prêteurs d'assumer de gros risques financiers condamnait ces villes à une économie plus routinière qu'innovatrice.

Mais en dehors des particuliers, riches ou non, il existait aussi un grand nombre d'institutions de tailles variables qui assumaient une fonction bancaire.

Les Bénédictins de St-Avold en faisaient partie, surtout l'abbaye masculine dont les dotations en terres et donc les revenus étaient supérieurs à ceux de l'abbaye féminine. En 1768, on avait estimé ses revenus annuels à 12.942 livres de France (16.700 livres de Lorraine)⁹⁵⁴. Mais la plus grande partie des recettes de l'abbaye provenait de dîmes et peut-être de bois car elle possédait au moins 2000 arpents dans les forêts des environs. Aussi, les revenus abbaciaux étaient fortement indexés sur ceux du blé, croissants, voire sur ceux du bois encore plus croissants, au XVIIIème siècle.

C'est pourquoi, en 1790, la municipalité estimait les revenus des moines à 50.000 livres. Cependant, la reconstruction de l'église abbatiale et du couvent dans les années 50 absorba une grande partie des liquidités et l'on peut observer le fléchissement de la part de cette abbaye dans les prêts locaux à cette époque (deuxième période⁹⁵⁵) puis leur retour en force dans les années 1770. Pour construire l'abbatiale, les bénédictins avaient eux-mêmes dû emprunter des sommes sans communes mesures avec le marché local (beaucoup plus de 100.000 livres)⁹⁵⁶. Mais la congrégation de St-Vanne disposait d'un réseau de monastères qui permettait de drainer très large, dans un rayon d'un centaine de kilomètres, entre Verdun, Toul, Dieuze et le duché de Deux-Ponts. La part des Naboriens dans ces emprunts fut minime, l'héritière de François Gérard qui avait été bailli de l'abbaye à Porcelette⁹⁵⁷ prêta 3000 livres, les Dames Religieuses de St-Avold, 4200 livres, au moins 6000 livres provinrent enfin de legs et dons des moines de St-Avold eux-mêmes. Les prêts furent donc très importants par rapport à la plupart de ceux qui se

⁹⁵⁴ L. Lecestre: *Abbayes prieurés et couvents d'hommes en France, liste générale d'après les papiers de la commission des réguliers en 1768*, Paris 1902.

⁹⁵⁵ Cf. tableau : Qui accordait des prêts à St-Avold, supra.

⁹⁵⁶ H. Tribut de Morembert : *La reconstruction de l'église abbatiale de St-Avold, 1755-1764*, in le PL, 1975, pp 39-43.

⁹⁵⁷ AD Moselle, H 339.

faisaient à Saint-Avold et cela ne concernait que les plus grosses pointures locales. La part de l'autofinancement par l'abbaye de ses constructions s'éleva probablement à environ 50.000 livres, concentrée à partir de 1747 au moins, date à partir de laquelle on commença à récolter des fonds et à partir de laquelle l'abbaye dut cesser de prêter de l'argent.

Mais en dehors de la période 1747-1769 consacrée à ces gros investissements et compte tenu du fait que l'abbaye avait aussi à faire face à des charges, (procès, églises à reconstruire...), elle devait disposer d'excédents très réguliers à investir par des prêts⁹⁵⁸. Quand on rencontre ses débiteurs dans leurs inventaires après décès, il s'agit toujours d'assez grosses sommes, de l'ordre de 1000 livres.

Il y avait aussi sur le marché financier naborien ce que nous appelons les institutions religieuses locales et qui était constituées de 20 à 25 organismes à finalité plus ou moins religieuse ou caritative tels que les fabriques, surtout celle de St-Avold, les confréries, purement religieuses et parfois rurales ou professionnelles⁹⁵⁹, enfin l'Hôtel-Dieu de St-Avold.

Ces institutions recevaient plus ou moins régulièrement des dons ou accumulaient des excédents d'exercices annuels qu'elles finissaient par placer en constitutions de rentes surtout et parfois en obligations.

⁹⁵⁸ Le soucis de financement des travaux apparut certainement en 1747, mais la ruine des bâtiments devait déjà inciter les moines à mobiliser leur épargne depuis quelques temps. Cependant, jusqu'en 1752, on peut constater sur les papiers notariaux que chaque année les moines prêtaient de l'argent. Il semble qu'ils n'ont dû cesser ces pratiques qu'au moment où ils ont dû rembourser les emprunts colossaux qu'ils avaient eux-mêmes dû contracter, dans les années 50 et 60. (source : Tribout de Morembert, op. cit.) Mais les Bénédictins n'eurent probablement aucun mal à rembourser ces emprunts car durant la phase où ils payèrent, entre 1757 et 1768, les baux ruraux augmentèrent fortement ou étaient déjà à leur sommet séculaire, comme on peut le voir sur les exemples suivants libellés en livres de Lorraine. (Sources : AD MM, G500-561-833, AMSA, comptes de la fabrique.)

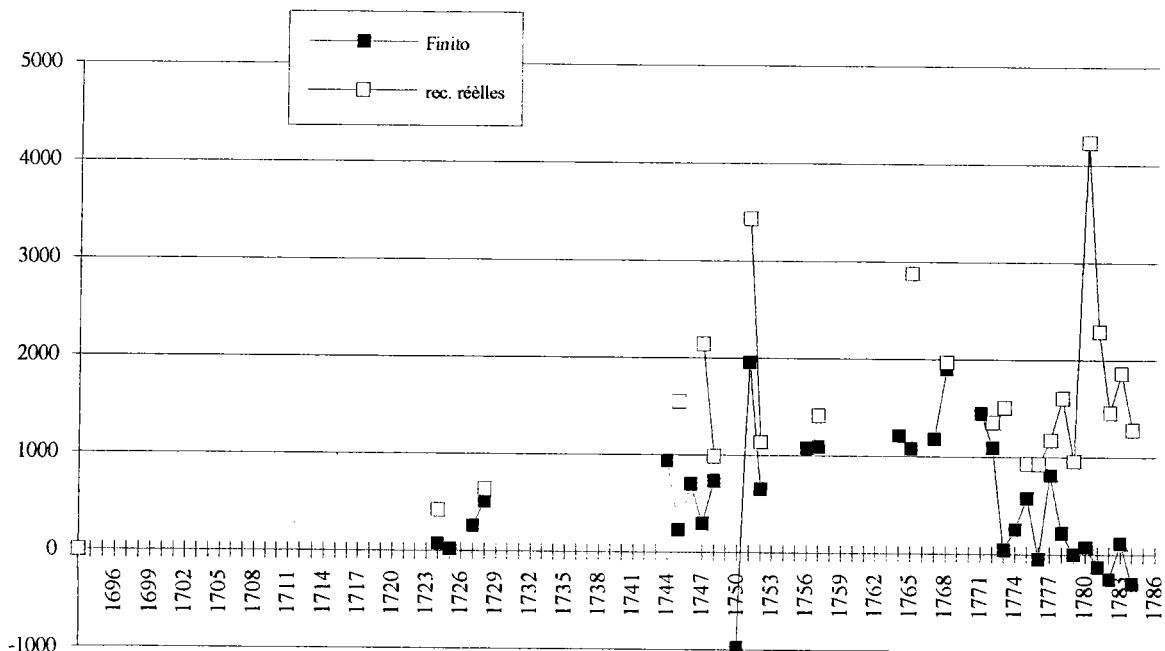
Lieux	1725-1728	1757	1766-1768	Augmentation générale
7 jours de terre + 2 jardins + 1 pré de la fabrique de St-Avold	31.10.0.	79.2.0.	122.15.0.	+ 290 %
Seigneurie de Vannecourt	700 £	1500 £	1500 £	+114 %

Les différences de taux viennent de deux origines, d'une part, certaines terres prises ici en considération, à St-Avold, ont été défrichées, leurs baux étaient donc très faibles au début (en quelque sorte on louait au franc symbolique une terre à défricher) et cela maximise le taux d'augmentation. D'autre part, les petits baux, moins risqués financièrement ont probablement plus augmenté que les gros.

⁹⁵⁹ Cf. chapitre précédent, sur l'artisanat, partie concernant les confréries professionnelles.

Observons la fabrique de St-Avoid dont les archives nous éclairent quelque peu sur son intervention financière. On peut constater sur le graphique 2 que l'excédent annuel d'exercice de la fabrique (le « finito ») était fréquemment de 500-1000, voire 2000 livres de lorraine, exceptionnellement⁹⁶⁰, tandis que les déficits annuels étaient rares avant la dernière décennie de l'Ancien Régime.

Graphique 2
Les recettes annuelles réelles⁹⁶¹ et l'excédent d'exercice de la fabrique de St-Avoid
(En livres de Lorraine)



Aussi, la fabrique plaça-t-elle à diverses reprises ses excédents et son « portefeuille de titres » s'accrut au fil des ans, il put représenter finalement un véritable fond bancaire.

Evidemment, les fabriciens en profitait pour financer des travaux dans l'église, le renouvellement des ornements sacerdotaux, etc. Toutes dépenses qui pouvaient être fastueuses. Cependant, la paroisse ne fut systématiquement « en crise » qu'à la fin du siècle, dans les années 80, lorsque les « finitos » annuels furent souvent négatifs. Auparavant, cette institution avait pu, de temps en temps, placer ses capitaux excédentaires sur le marché local.

⁹⁶⁰ AMSA, art. 204-205.

⁹⁶¹ Les recettes réelles étaient celles qui étaient réellement perçues, une année donnée et non les recettes totales, qui incluaient le résultat (finito) de l'année précédente.

Les opérations de banques de la fabrique sur trois ans
(En livres de lorraine, sols et deniers)

	1728	1745	1747
Montant des rentes constituées	385.14.3.	614.12.0.	613.9.0.
Rachats de rentes	0	378.10.0.	492.15.0.
Capital total prêté(20 fois les rentes)	7714 £	12.292 £	12.269 £

On peut voir sur le tableau ci-dessus l'augmentation des placements, durant la première moitié du siècle et que les capitaux qui étaient remboursés étaient à nouveau prêtés, sauf besoins pressants d'argent frais. Ainsi, la fabrique signa à son profit 18 constitutions de rentes entre 1720 et 25, 10 en 1736-37, etc.

Mais parmi ces papiers il y en avait un certain nombre à finalité plus précise.

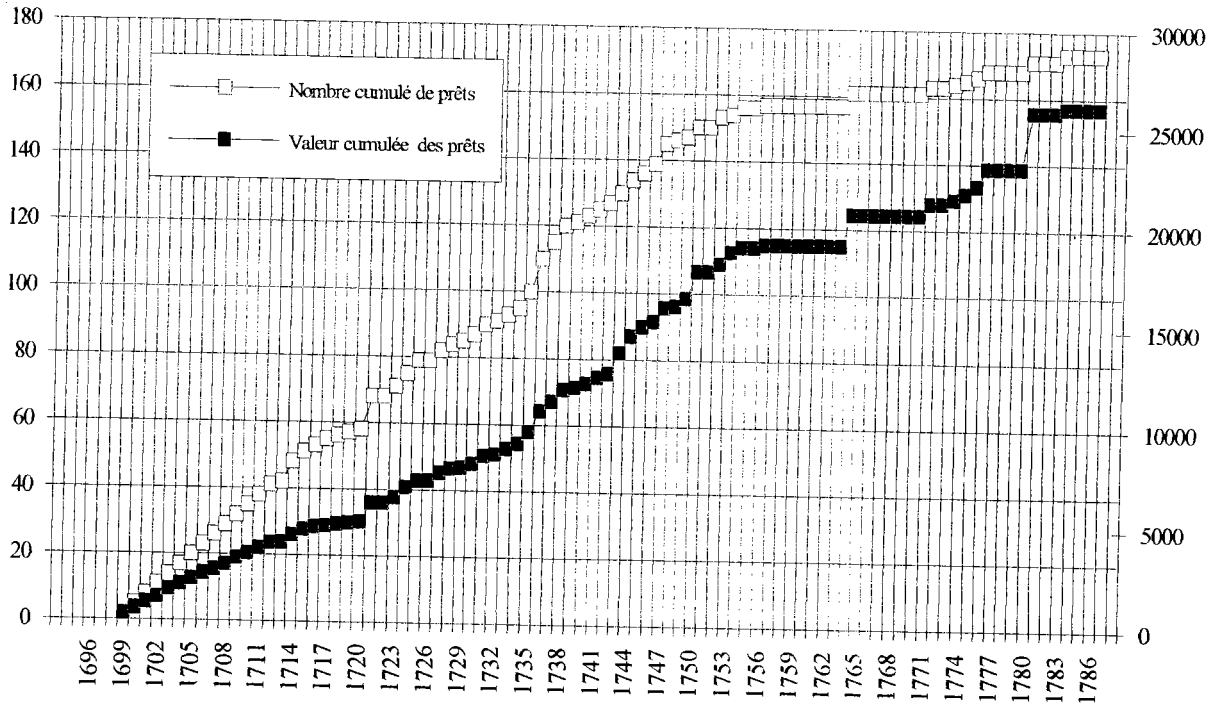
En effet, au fil des ans un certain nombre de fidèles, en général des couples, s'engageaient sous forme de constitutions de rentes aux fins de permettre la célébration de messes annuelles pour le repos de leurs âmes. Parfois, ce n'était pas un capital mobilier (une somme d'argent prêtée) qui assurait cette rente mais une pièce de terre (un jardin, un pré) dont la location servait alors à payer les intervenants liturgiques⁹⁶². Les rentes versées étaient entièrement utilisées aux fins religieuses des fondations et non pas réinvesties. La fabrique était un organisme religieux qui mettait l'économie au service de la religion.

Pour compliquer les choses, beaucoup de fidèles, trop impécunieux pour pouvoir avancer le capital de ces rentes se contentaient d'en payer annuellement l'intérêt, sans jamais verser le capital. Un peu comme s'ils avaient donné un capital à la fabrique qui le leur aurait aussitôt prêté pour qu'ils en versent la rente. Cela était indifférent aux fabriciens qui cherchaient seulement le moyen de financer les liturgies, année après année.

On dispose de la liste de ces « messes de fondation », ce qui nous permet d'évaluer leur importance financière.

⁹⁶² Touchaient un casuel à l'occasion de la réalisation de chacune de ces messes, le curé, le premier chantre, parfois le second chantre, le marguillier et l'échevin, qui receveur de la fabrique, confectionnait le compte annuel dont l'archivage nous permet de reconstituer l'activité financière de la fabrique.

G. 3 Les messes de fondation gérées par le conseil de fabrique de St-Avoid
(à gauche : le nombre des fondations, à droite leurs montants en livres de Lorraine)



Combien de ces messes de fondation résultaient d'un capital réellement versé ? c'est très difficile à évaluer. Mais on peut essayer en prenant deux points de repères, un village, Vannecourt, une grande ville Nancy et en calculant par intrapolation (en gras) :

	Total des capitaux	Capitaux réellement placés	%
Messes de Vannecourt ⁹⁶³ (1785)	1840 £	300	16 %
Messes de St-Avoid (1784)	27.000 £	9180	34 %
Messes de la primatiale de Nancy ⁹⁶⁴ (1768)	38.280 £	20.000	52 %

Si l'on ajoute ce capital de 9000 livres à celui qui est constaté sur les comptes du conseil de fabrique (2.000 livres en 1785⁹⁶⁵), on obtient un capital total de 11.000 livres, l'équivalent de ce que pouvait prêter un riche résident.

Cependant, par rapport aux riches particuliers, la fabrique était une sorte de « banque populaire ». Ceux-là prêtaient des sommes bien plus importantes, ils

⁹⁶³ AD MM, G 1216.

⁹⁶⁴ AD MM, G 833.

⁹⁶⁵ Si le capital prêté directement par la fabrique a fortement diminué dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle, c'est que l'institution a dû récupérer son argent, au fur et à mesure du remboursement des prêts, pour faire face à ses besoins. Mais cela a contribué à l'assèchement du marché local des capitaux.

représentaient plus ce que nous appellerions aujourd'hui, le « capital-risque », tandis que la fabrique assurait de petits prêts :

Prêteur	Nbre de prêts	Montant total	Valeur moyenne des prêts
Géraut, 1738	30	12.500	417
Vergance, 1747	13	9800	754
Fabrique, vers 1740	118	12.000	102

D'une manière générale, plus un résident était riche, plus une institution était importante, plus leurs prêts atteignaient des montants élevés. Ainsi, des Bénédictins ou même de l'Hôtel-Dieu.

La ville elle-même emprunta des sommes parfois très importantes à différentes époques. Au XVII^{ème} siècle, dans un contexte d'extrême urgence (la guerre et les réquisitions), on emprunta surtout aux Bénédictins et à des étrangers, des Messins notamment. Au cours du XVIII^{ème} siècle, on recourut à Renault de Warsberg, seigneur et riche entrepreneur des environs, puis sous la Révolution à des particuliers de St-Avold, après avoir mis la main sur les fonds de l'Hôtel-Dieu qui fut alors réuni à la commune⁹⁶⁶. D'une manière générale, ce sont les notables en charge des finances municipales qui maniaient les fonds des pauvres (de la charité publique) et ils avaient tendance à détourner ces fonds de leur finalité vers des usages municipaux.

C'était un réflexe général dans la société d'Ancien Régime. Ainsi, quand un hôpital des enfants trouvés fut créé à Nancy, on obligea toutes les villes à cotiser annuellement à cet hôpital et pour des montants non négligeables (100 livres par an pour St-Avold). Mais occasionnellement, les villes pouvaient emprunter des fonds à cet hôpital.

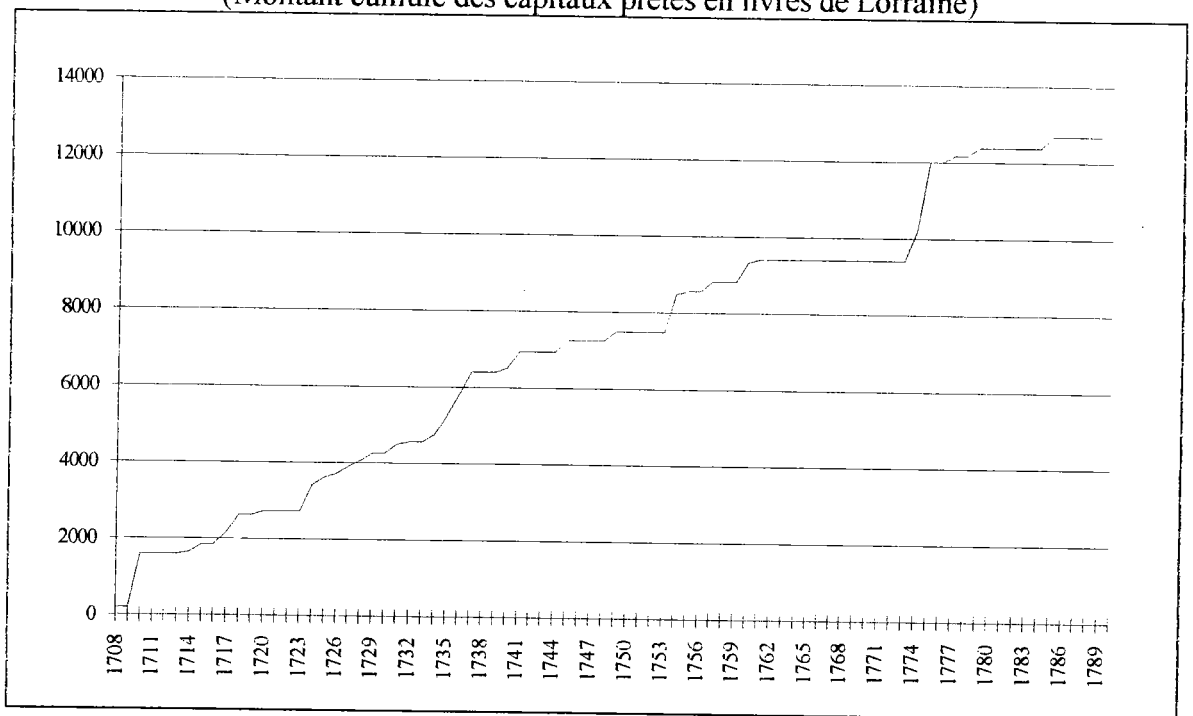
On avait créé là, en quelque sorte une banque des communes.

Enfin, la liste des contrats passés par l'Hôtel-Dieu de St-Avold nous permet de retracer la chronologie de ses placements financiers⁹⁶⁷.

⁹⁶⁶ Au moment de la guerre de 1870, la commune dut à nouveau emprunter pour faire face à ses charges et alors que les recettes s'amenuisaient. On recourut encore à des riches particuliers.

⁹⁶⁷ AMSA, délibérations, 1^{er} vendémiaire, An V.

Graphique 4 Les contrats de rentes de l'hôpital de St-Avoid
(Montant cumulé des capitaux prêtés en livres de Lorraine)



Ici encore, la plus grande partie des prêts avait été effectuée avant 1750-1760. La « banque » ainsi constituée approchait des 13.000 livres, vers 1789. Quand nous rencontrons des dettes dues à l'hôpital de St-Avoid, dans les inventaires après décès, notamment des artisans, elles se montaient fréquemment à des chiffres élevés, 400 ou 500 livres.

L'ensemble des informations précédentes nous permet d'esquisser le tableau suivant du marché financier naborien, au XVIIIème siècle :

Le marché naborien au XVIIIème siècle : les prêteurs

Montants des prêts	Importants 300/500 £ et plus	Modestes 50 à 150/200 £	Très modestes - de 50 £
Institutions	-Bénédictins -Bénédictines -l'hôpital	-Fabrique -Confréries	
Particuliers	-Noblesse -Résidents les plus riches (certains officiers, marchands, tanneurs)	-Résidents plus modestes (artisans, marchands, officiers)	-Tout le monde ou presque

Il y avait donc dans les petites villes du XVIIIème siècle, car nul doute que l'on retrouverait la même chose ailleurs, un marché financier très articulé, dont les notaires n'étaient encore que les greffiers facultatifs, organisé avant tout par des réseaux de relations inter personnelles.

Maintenant que nous connaissons mieux les acteurs du marché financier naborien au XVIIIème siècle, revenons à la question de son évolution quantitative.

On peut la mesurer d'une manière plus solide grâce au bureau local de l'enregistrement des actes des notaires⁹⁶⁸.

Ceux-ci devaient porter leurs actes à ce bureau dans les jours qui suivaient leur signature. Mais d'autre part, les promesses sous seings privés, pour être reçues en justice, devaient aussi avoir été enregistrées⁹⁶⁹. Aussi, au bureau de St-Avold, durant une année donnée, à partir de 1730 (quand apparaît cette source), tous les actes des deux notaires locaux étaient-ils enregistrés rapidement⁹⁷⁰, de même que beaucoup de promesses contemporaines ainsi qu'un certain nombre de ces derniers actes mais signés antérieurement, dans les années précédentes, voire 15 ans avant⁹⁷¹. Les promesses représentaient le plus souvent des crédits accordés par des vendeurs ou des bailleurs à des acheteurs ou des baillistes qui n'avaient pu régler « comptant » leurs engagements. Le montant de ces promesses enregistrées reflétait donc un endettement normalement à court terme mais qui s'éternisait du fait de l'incapacité de l'endetté à rembourser, le prêteur se mettant en mesure par l'enregistrement de l'acte d'intenter une action en justice contre l'emprunteur.

Aussi, le montant des promesses reflétait plutôt la mauvaise santé économique des acteurs les plus faibles du marché local.

Par contre, les obligations, constitutions et fondations représentaient plutôt et non exclusivement des investissements volontaires, réalisés d'emblée à plus ou moins long terme par ceux qui disposaient d'excédents de capitaux auprès de ceux qui en avaient besoin pour nourrir le développement de leurs affaires⁹⁷². Le montant de ces actes reflétait donc le dynamisme économique local⁹⁷³.

⁹⁶⁸ AD Moselle, 2C 2503 et suivants jusqu'à 2533.

⁹⁶⁹ Edit du 11 novembre 1718, tarif du 4 avril 1721, *Recueil des édits et ordonnances du règne de Léopold I*, tome II, pp 223, 454.

⁹⁷⁰ On peut observer dans les registres du bureau que les vérifications opérées épisodiquement auprès de tel ou tel notaire ne donnaient lieu qu'à des redressements marginaux. Aussi peut-on affirmer que les notaires respectaient bien la réglementation.

⁹⁷¹ On ne trouve donc dans l'enregistrement que les promesses non encore remboursées et parfois anciennes.

⁹⁷² Parfois, il s'agissait de prêts circonstanciels. Ainsi, lorsque des enfants devenaient orphelins, leur tuteur récupérait leur héritage qu'il injectait dans ses propres affaires moyennant la signature d'une obligation au profit de ces orphelins, qu'il devait leur rembourser quand ils seraient adultes, frais d'éducation déduits.

⁹⁷³ Cette réalité que nous décrivons n'est que tendancielle, elle admet des exceptions. Ainsi, tel marchand, pour reconstituer son stock pouvait signer une promesse à son fournisseur, une petite partie des promesses pouvait donc représenter des investissements, tandis qu'une partie des autres actes pouvait ne pas représenter des investissements.

Nous avons totalisé les opérations de crédit enregistrées à St-Avold, sur quatre périodes réparties au long du XVIIIème siècle et en fonction des données qu'offre cette source.

Le crédit à St-Avold, de 1731 à 1785
(En livres de Lorraine)

		1731	1732	Total	Moyennes annuelles	Août 1739/ juillet 40 ⁹⁷⁴
Promesses	<i>Nombre</i>	37	37	74	37	172
	<i>Valeur</i>	3516	2261	5777	2888	21.746
Obligations	<i>Nombre</i>	76	79	155	77	76
	<i>Valeur</i>	13.664	17.552	31.216	15.608	17.540
Constitutions	<i>Nombre</i>	39	25	64	32	20 / 19
	<i>Valeur</i>	9296	2448	11.745	5872	22.051 / 4051 ⁹⁷⁵
Fondations	<i>Nombre</i>	7	3	10	5	5
	<i>Valeur</i>	723	195	918	459	615
Total	<i>Nombre</i>	159	144	303	151	273 / 272
	<i>Valeur</i>	27.199	22.456	49.656	24.828	61.952 / 43.952

		1767	1768	Total	Moyennes an.
Promesses	<i>Nombre</i>	40	30	70	35
	<i>Valeur</i>	3037	1745	4782	2391
Obligations	<i>Nombre</i>	47	49	96	48
	<i>Valeur</i>	20.772	22.274	43.046	21.523
Constitutions	<i>Nombre</i>	14	10	24	12
	<i>Valeur</i>	7690	2403	10.093	5046
Fondations	<i>Nombre</i>	1	0	1	0,5
	<i>Valeur</i>	75	0	75	37
Total	<i>Nombre</i>	102	89	191	95
	<i>Valeur</i>	31.574	26.422	57.996	28.998

		1784 ⁹⁷⁶	1785	Total	Moyennes an.
Promesses	<i>Nombre</i>	43	47	90	45
	<i>Valeur</i>	5044	3850	8894	4447
Obligations	<i>Nombre</i>	32 / 30	22	54 / 52	27 / 26
	<i>Valeur</i>	66.626 / 23.536	13.614	80.240 / 37.150	40.120 / 18.575
Constitutions	<i>Nombre</i>	3	6	9	4
	<i>Valeur</i>	1221	7284	8505	4252
Fondations	<i>Nombre</i>	0	0	0	0
	<i>Valeur</i>	0	0	0	0
Total	<i>Nombre</i>	78 / 76	75	153 / 151	76 / 75
	<i>Valeur</i>	72.891 / 29.801	24.748	97.639 / 54.549	48.819 / 27.274

⁹⁷⁴ Dernière année apparaissant avant 1750.

⁹⁷⁵ Une seule constitution de 18.000 £ représentait la valeur de la seigneurie de Valmont rachetée par De Cailloux à un autre noble. Cette opération entre deux acteurs extérieurs regardait peu le marché local. Nous devons donc l'exclure de nos analyses ; il faut donc prendre en compte le plus petit des deux nombres mentionnés pour les obligations et le total des crédits.

⁹⁷⁶ En 1784 à nouveau, deux obligations de très grande valeur (8360 et 25.000 £ de France) furent souscrites par des acteurs extérieurs au milieu local, des officiers supérieurs en garnison et le receveur des fermes auprès de deux « filles de Volmunster ». Là encore, il ne faut retenir que le plus petit des deux nombres mentionnés pour analyser le marché local.

Les résultats corroborent et nuancent tout à la fois nos observations antérieures. En effet, d'une part il est clair que si les opérations de crédit ont tendu à se multiplier avant 1750, elles se sont nettement raréfiées dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle⁹⁷⁷. Cependant, la valeur totale des prêts s'est approximativement maintenue ou n'a que légèrement décré par rapport à l'évolution de la population (cf. graphique page suivante).

Pourquoi cette divergence entre le nombre et le volume des prêts ?

Parce que les prêteurs juifs de Pontpierre et de Niedervisse s'étaient substitués aux riches résidents locaux devenus moins nombreux.

⁹⁷⁷ Dès 1757, le contrôleur local des actes des notaires constatait, pour justifier la forte baisse de son volume d'affaires, que la suppression de la prévôté en était la cause. Il estimait que les courants d'affaires avaient été déviés vers Boulay (AD Moselle, 2 C 3184). Un sondage dans les registres du bureau de Boulay, pour 1767, année comparable à nos tableaux précédents, donne les résultats suivants :

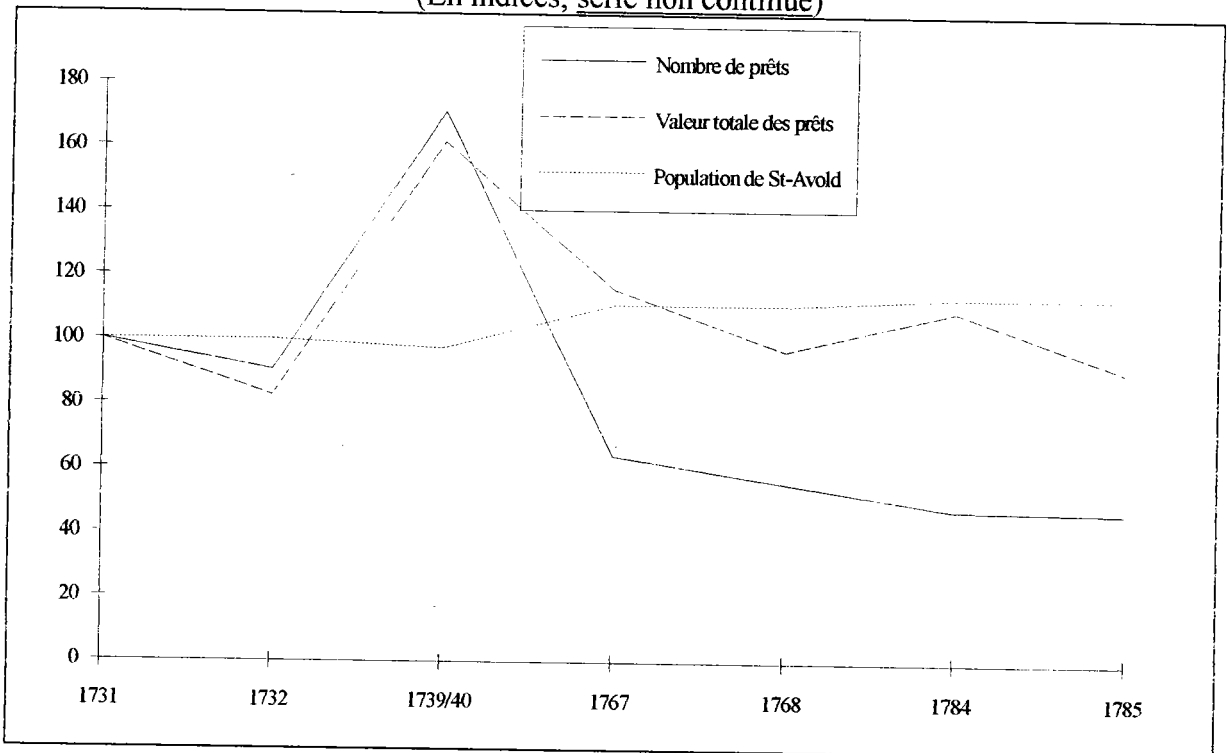
Boulay, AD M, 2C 451-452		1767
Promesses	<i>Nombre</i>	371
	<i>Valeur</i>	38.700
Obligations	<i>Nombre</i>	50
	<i>Valeur</i>	32.466
Constitutions	<i>Nombre</i>	14
	<i>Valeur</i>	2500
Fondations	<i>Nombre</i>	2
	<i>Valeur</i>	320
Total	<i>Nombre</i>	427
	<i>Valeur</i>	73.986

Le volume d'affaires de Boulay était incontestablement beaucoup plus puissant que celui de St-Avold, dès cette époque. Deux fois plus d'argent circulait à Boulay sous forme de papier. Cependant, cela pouvait être dû à la présence de familles juives dans cette ville, donc de « banques » locales. On constate d'ailleurs que ce sont les promesses qui étaient bien plus nombreuses, leur valeur moyenne étant proche de celle de St-Avold (76 £ Lorr. à St-Avold contre 104 à Boulay) Quant au marché des obligations, il était tout aussi concentré à Boulay qu'à St-Avold, sur 40 ou 45 opérations, mais les capitaux investis à Boulay représentaient presque le double de ceux investis à St-Avold, nouvelle preuve de l'impact d'un tribunal local, car à cette date, Boulay était le siège d'un bailliage, tandis que St-Avold avait perdu sa prévôté.

Enfin, la déviation du courant d'affaires de St-Avold vers Boulay était réelle, elle représentait 40 à 50 opérations par an (10 % de celles réalisées à Boulay mais 40 à 50 % de celles réalisées à St-Avold) Une quinzaine d'opérations étaient réalisées par des Naboriens, entre eux ou avec d'autres partenaires (le reste était le fait de villageois de la zone d'influence de St-Avold), les prêts et les emprunts des Naboriens de l'ordre de 1300-1600 £ Lorraine s'équilibraient à peu près, laissant un solde annuel d'environ 200 ou 250 £ de prêts. Autrement dit, les Naboriens allaient un peu plus à Boulay pour placer leur argent que pour en chercher, mais cette différence est trop faible pour qu'on puisse la commenter. En tout, le marché naborien perdait 6500 £, soit un cinquième des capitaux circulant en 1767. Mais les habitants pouvaient trouver des capitaux ailleurs, à Sarreguemines, à Boulay, probablement à des taux d'intérêt supérieurs, comme nous allons le démontrer.

En effet, en 1731-32, nous n'avons observé aucun emprunt contracté auprès de juifs. En 1739-1740, année de très gros endettement de la population locale, ceux-ci apparaissent mais très modestement (24 opérations sur 272). Par contre, en 1767-68, puis en 1784-1785, la plus grande partie des promesses et un nombre non négligeable d'obligations furent contractées auprès de juifs, peut-être une soixantaine sur 170 opérations, environ un tiers.

Graphique 5 Evolution comparée du crédit et de la population de 1731 à 1785
(En indices, série non continue)



Or les juifs pratiquaient le prêt sur gage et des taux d'intérêt supérieurs et autorisés par la réglementation, de l'ordre de 12 % alors que le crédit courant était de l'ordre de 5 %⁹⁷⁸.

Aussi, le résultat de l'évolution est-il clair : la diminution de la quantité de capitaux disponibles avait entraîné localement une hausse des taux d'intérêts et par conséquent une fragilisation des acteurs économiques les plus faibles. Cela se vérifie sur

⁹⁷⁸ Le taux de 12% était autorisé pour les prêts sur gage de moins de 100 £ de France dans les Trois Evêchés (Cf. Y. Le Moigne, *Histoire de Metz*, Privat 1986) Les juifs de Lorraine se ravitaillaient en capitaux auprès de leurs corrégionnaires banquiers de Metz et Nancy, secondairement de Strasbourg, comme le montrent de nombreux cas analysés dans les inventaires de faillite de la juridiction consulaire de Nancy (AD MM, 49 B). Ces banquiers trouvaient eux-mêmes des capitaux auprès des résidents riches des grandes villes qui leurs confiaient leur argent à 8 % (Y. Le Moigne, *ibidem*).

Or, un grand nombre d'emprunts locaux réalisés auprès de juifs étaient des promesses dont les trois quarts et plus étaient inférieures à 100 £ de France et même le plus souvent à 100 £ de Lorraine.

nos statistiques par le fait que les promesses étaient toujours aussi nombreuses (45 par an en 1784/85 contre 37 par an en 1731/32), or on sait qu'elles représentaient l'endettement des plus faibles et le plus souvent elles étaient signées en faveur de juifs donc à haut taux d'intérêt.

D'autre part, du côté du dynamisme que voit-on ? Les fondations avaient disparu, les constitutions étaient réduites au quart de ce qu'elles avaient été et les constitutions au tiers. Mais leur valeur globale s'était maintenue, à 22-23.000 £ de Lorraine en 1731-32 comme en 1784-85.

Autrement dit, la valeur des contrats s'était nettement accrue, les emprunteurs empruntaient des sommes trois fois plus grandes mais étaient nettement moins nombreux. Or nous avons vu à partir des rôles d'imposition et des archives des confréries que le nombre des acteurs économiques ne s'était pas restreint, que la concentration des entreprises était très faible.

Aussi, un petit nombre seulement d'acteurs économiques pouvait se ravitailler sur le marché des capitaux, tandis que le plus grand nombre en était écarté et par conséquent condamné à la stagnation.

Conclusion

Nous pouvons donc récapituler ainsi l'évolution du marché financier naborien au XVIIIème siècle :

Avant 1747-1750, le marché local pouvait s'autofinancer grâce à la présence de riches résidents assez nombreux. Après cette date, le manque de capitaux locaux obligea certains acteurs de l'économie à aller les chercher plus loin. Sortant du réseau de la sociabilité locale, ils présentèrent face à leurs prêteurs moins de garanties et durent donc payer des intérêts plus élevés. Cette hausse des taux d'intérêt écarta du marché financier les plus faibles ou les fragilisa.

S'il n'y eut pas à proprement parler de pénurie de capitaux pour les besoins locaux, le marché se déplaça vers d'autres villes, plus dynamiques et mit St-Avold en position de faiblesse, à l'orée du XIXème siècle, c'est-à-dire de la Révolution industrielle qui devait faire du capital le principal facteur de production.

Le marché financier naborien au XIX^{ème} siècle

Au XIX^{ème} siècle, les données du problème financier changèrent considérablement. Non seulement la ville ne retrouva pas de fonctions centrales mais encore la Révolution avait balayé les deux abbayes bénédictines, l'Hôtel-Dieu, ainsi que les confréries.

D'autre part, l'observation de l'activité des notaires montre que leur rôle s'était accru. Au XVIII^{ème} siècle, les sources nous les présentaient comme de simples greffiers qui officialisaient les transferts de fonds par leur témoignage écrit. Au XIX^{ème} siècle, ils devinrent en quelque sorte des « commissionnaires en banque ». En effet, un examen des liasses des deux notaires⁹⁷⁹ qui officiaient à St-Avold en 1840, met en évidence que des rentiers dont le domicile pouvait être extérieur et même lointain⁹⁸⁰ confiaient leurs fonds à ces notaires qui les plaçaient en fonction de la demande locale.

Les obligations transcrites par les notaires de St-Avold, en 1840

Prêteurs (Identité et nombre)		Nombre de prêts	Valeur totale (frs)	Notaires
Lieutenant d'infanterie à Toulon	1	20	29.250	Spinga
Rentière de Metz	1	6	8800	Spinga
3 marchands juifs de Forbach	3	3	4317	Nicaise, Spinga
Sous-intend. milit. (Toulon, Phalsbourg)	1	3	1500	Spinga
Total des importations de capitaux	6	32	43.867	
Poncelet, ancien notaire à St-Avold	1	7	7680	Nicaise
Renauld, rentier à St-Avold	1	4	5000	Nicaise
Capit. de caval. retraité à St-Avold	1	2	1600	Nicaise
Le colon. De Brem, St-Avold	1	1	1200	Nicaise
Particuliers de St-Avold	9	9	13.650	Spinga, Nicaise
Total des capitaux naboriens	13	23	29.130	
Particuliers de communes proches	7	7	5068	Spinga, Nicaise
Total	27	63	81.765	

Certes, des prêteurs et des emprunteurs pouvaient toujours, comme au XVIII^{ème} siècle se mettre d'accord en dehors de l'étude et venir simplement officialiser leurs opérations devant le notaire, cela donnait alors lieu à des obligations qui s'intercalaient dans la liste chronologique des autres placements de fonds réalisés. Evidemment toutes les études notariales ne se ressemblaient pas. Certains notaires, par exemple Spinga à St-Avold paraissent avoir pratiqué plus cette importation et redistribution de fonds que d'autres. Nicaise, localement, avait une clientèle moins lointaine et dans l'ensemble plus modeste (au vu de ses liasses de 1840).

⁹⁷⁹ Pour tout ce qui suit : AD Moselle, 377 U 55 et 378 U 27.

⁹⁸⁰ Metz ou des villes de garnison comme Toulon ou Phalsbourg.

Ces réalités nous révèlent deux nouveautés : les capitaux, en 1840 étaient bien plus « circulants » qu'à la veille de la Révolution, si 18-20.000 £ de Lorraine étaient investies annuellement à St-Avold par voie d'obligation vers 1784-85, c'étaient 50.000 unités équivalentes qui l'étaient en 1840⁹⁸¹. Et d'autre part, ils étaient bien plus mobiles, géographiquement parlant, puisqu'ils pouvaient venir de très loin s'investir sur le marché local. Par conséquent, si des entrepreneurs naboriens avaient eu un quelconque dynamisme, les notaires auraient répercuté leurs appels d'offres d'emprunts et vraisemblablement trouvé ces capitaux ailleurs.

Autrement dit, au XIXème siècle, ce ne fut pas la pénurie de capitaux qui engendra le marasme économique mais parce que l'économie locale était atone qu'elle investissait peu de capitaux.

Si les notaires naboriens pouvaient manipuler des capitaux venant de l'extérieur, les riches naboriens pouvaient aussi, soit placer leurs fonds à l'extérieur par l'intermédiaire d'autres notaires ou non, soit recourir directement à l'emprunt de capitaux extérieurs.

C'est ce que nous apprend l'inventaire après décès de J.P. Kouch⁹⁸². Cet ancien tanneur, gros propriétaire foncier était marié à une Luxembourgeoise, avait un cousin épicier à Paris et possédait une métairie viticole à Scy-Chazelles. Ses affaires avaient donc tout naturellement pris un tour « cosmopolite » et moderne comme le montrent ses sources d'emprunts en capitaux.

Inventaire après décès de J.P. Kouch, 1868

	Actif	Passif
Meubles	8242	
Loyers annuels encaissés (7 immeubles, 3 jardins, 3 terres, 1 métairie)	4200 + en nature	
Immeubles	environ 125.000	
Dettes passives		
- Emprunt au Crédit Foncier de France		27.000
- 8 emprunts à Metz		21.200
- 1 emprunt à Hannonville		6000
- 1 emprunt au Grand Duché		2000
- 2 emprunts à Bambiderstrof et Freyming		2450
- 5 emprunts à St-Avold		15.736
- Un vingtaine de dépenses non payées		1900

⁹⁸¹ Nous reprenons ici les capitaux naboriens, ceux des communes proches (soit 37.898 frs ou £ de France) multiplié par 31/24, ce qui donne 48.951 £ de Lorraine.

⁹⁸² 30 janvier 1868, Maître Dufresne, 25 E 53.

Au cours de son existence, il avait contracté des emprunts dans le Grand Duché, à Paris auprès du Crédit Foncier, à Metz et Hannonville, à St-Avold et environs. Et l'importation de capitaux l'emportait de loin sur la provenance locale (76 %, soit 56.000 frs). Sur deux autres inventaires, de types commerciaux et saisis « en pleine activité », l'on constate que le plus riche empruntait beaucoup à l'extérieur (14500 frs sur 18.500 frs d'emprunts financiers et non commerciaux) et l'autre, beaucoup moins (1000 frs sur 3617)⁹⁸³.

Si l'on admet qu'il existait à St-Avold une dizaine de ces familles riches d'importateurs de capitaux, cela pouvait doubler cet apport annuel d'argent constaté chez les notaires et représenter 50 à 100.000 frs par an selon les périodes.

D'autre part, certains capitaux locaux qui auparavant s'investissaient sur place, étaient désormais drainés par l'Etat et la bourse de Paris. Ainsi, les dons des particuliers aux conseils de fabrique étaient dorénavant contrôlés par le gouvernement dont l'autorisation était nécessaire. Or, en 1840, on rencontre un tel cas. Une fondation de 4 messes perpétuelles à St-Avold s'accompagnait d'un don de 770 frs, ce qui n'était pas insignifiant. Le gouvernement demanda le placement de ces fonds en rentes sur l'Etat, ce qui revenait à drainer des capitaux locaux vers Paris. Cependant, la même année, on constate que de petites sommes continuaient à être investies par les fabriques rurales (240 frs à Béning, Maître Nicaise), ce que l'exemple de Vannecourt nous confirme pratiquement à l'échelle du siècle. C'est vers 1890 que les capitaux des fabriques rurales de la région de Château-Salins furent investis par les banques en fonds d'Etat allemands et échappèrent par conséquent au marché local des capitaux (et aux notaires). Dans la région de St-Avold, cependant, les fondations de messes subsistaient, mais non sous la forme de versements de capitaux ; c'était devenu des constitutions de rentes annuelles qui assuraient la continuité des services liturgiques. Mais une clause de ces contrats stipulait qu'ils pouvaient à tout moment être transformé en rentes sur l'Etat à 3 %. Donc ici, ces capitaux étaient déjà virtuellement drainés au profit de besoins nationaux. Ils représentaient à la fin du Second Empire 4300 frs, annuellement⁹⁸⁴.

⁹⁸³ Inventaires après décès de Pister et Zimmerman, en 1869, étudiés auparavant dans le chapitre sur le commerce.

⁹⁸⁴ Moyenne pour 1868-69. Une douzaine de messes étaient ainsi créées annuellement à St-Avold et dans quelques villages des environs, ce qui laisse penser que ce mouvement avait repris dans le cours du XIXème siècle une importance équivalente à ce que l'on peut constater au début du XVIIIème siècle.

Voyons la situation générale du marché financier local, à la fin du Second Empire.

Les obligations transcrites par les notaires naboriens en 1865⁹⁸⁵

Prêteurs	Nombre de prêts	Valeur totale (frs)
Particuliers de St-Avoid	23	38.950
Particuliers de communes proches	8	18.064
Capitaine d'Etat-Major de Nancy	2	2680 (4 %)
Capitaux extérieurs, Xivry le Franc, Metz et Meaux	3	7050 (10,5 %)
Total	36	66.744

Le marché des obligations en 1868⁹⁸⁶

Prêteurs (Identité et nombre)		Nombre de prêts	Valeur totale (frs)	Notaires
Particuliers de St-Avoid (rentiers et demoiselles, boucher, chapelier, négociant)	12	20	27.210	Dufresne, Spinga
Employé De Wendel (Dourd'hal)	1	5	3660	Dufresne
Particuliers de communes proches	7	7	10.700	Dufresne, Spinga
Un fille, servante à Paris	1	1	2000	Dufresne
Capitaux extérieurs, Issoudun (soldat), Nancy, Novéant, Metz et Paris	6	7	8243	Dufresne, Spinga
Total	27	40	51.813	

En 1869⁹⁸⁷

Prêteurs (Identité et nombre)		Nombre de prêts	Valeur totale (frs)	Notaires
Particuliers de St-Avoid (rentiers et demoiselles, boucher, chapelier, négociant)	19	24	34.320	Dufresne, Spinga
Particuliers de communes proches	10	11	25.475	Dufr., Spinga
Employé De Wendel (Dourd'hal)	1	4	3250	Dufresne
Capitaine d'Etat-Major de Nancy	1	5	10.700	Spinga
Capitaux extérieurs, Issoudun (soldat), Metz et Paris	3	3	3421	Dufresne
Total	34	47	77.160	

A cette époque, l'ancienneté de l'émigration naborienne commençait déjà à se traduire dans les flux financiers. Nos exemples sont parfois ambigus mais il ne résultent que d'un sondage sur les années 1868-69, ce qui laisse penser qu'ils correspondent à des réalités bien réelles.

D'une part, des émigrés pouvaient emprunter de l'argent sur le marché local, tel cet ouvrier peintre sur verre, originaire de Altviller et résidant à Chicago, qui emprunta

⁹⁸⁵ AD Moselle, 25 E 16-17 et 25 E 50.

⁹⁸⁶ AD Moselle, 25 E 22-23 et 53.

⁹⁸⁷ Ibidem, 25 E 24-25 et 54.

3000 frs à un curé de St-Avold⁹⁸⁸, Ou encore ce cordonnier naborien, soldat à Médéa (Algérie) qui officialisait un emprunt ancien qu'il avait contracté auprès de son frère, journalier à Paris⁹⁸⁹.

D'autre part, des expatriées, des filles en service à Paris, prêtaient de l'argent à leur mère, restée au pays⁹⁹⁰.

D'une manière générale, la création d'une caisse d'épargne locale à Sarreguemines changea peu les habitudes financières des habitants. On rencontre peu de traces de comptes ouverts à cette banque dans les inventaires après décès, mais on en trouve, qui nous montrent soit une coexistence entre les anciens usages et de nouveaux (prêts directs des économies à un notaire ou à des particuliers, le livret de caisse d'épargne servant alors de placement à court terme, voire de compte courant), soit un placement intégral des économies d'un ménage sur un ou deux livrets de caisse d'épargne. Mais le nombre des comptes à la caisse de Sarreguemines resta longtemps faible, semble-t-il, jusque dans les années 1855 et suivantes où il dut atteindre le millier⁹⁹¹. En 1856, la caisse de Sarreguemines drainait 265.500 frs par 749 dépôts. Ce n'était plus négligeable. Mais en moyenne un compte ouvert ne représentait que 354 frs. Il s'agissait donc bien là d'une épargne populaire et celle-ci qui auparavant était prêtée localement était désormais drainée vers Paris.

Les inventaires après décès montrent que l'essentiel (95 % au bas mot) de l'épargne même humble suivait encore les voies traditionnelles, vers 1860-65⁹⁹². Les petits prêts de tout un chacun restaient très informels, soit dans le cadre familial soit concrétisés par des promesses sous seing privé qui cependant semblent s'être raréfiées par rapport aux obligations notariales⁹⁹³.

⁹⁸⁸ Obligation du 10 juillet 1868, maître Dufresne, ajoutons que toutes les obligations s'accompagnaient de prises d'hypothèques. Cet ouvrier engageait donc des biens fonciers qui lui restaient à Altviller, par l'intermédiaire de sa mère, caution de l'emprunt.

⁹⁸⁹ Obligation du 15-12-69, maître Dufresne.

⁹⁹⁰ Obligation du 13-4-68, maître Spinga ; du 6-3-68, maître Dufresne.

⁹⁹¹ Les statistiques dont on dispose sont lacunaires et imprécises (AD Moselle, 1 X 180) On ne sait pas si les chiffres de Sarreguemines ne concernent que cet établissement où s'il incluent les succursales (St-Avold, Forbach...)

⁹⁹² La situation évoluait cependant assez rapidement, mais on ne pourrait le constater que dans des archives ultérieures, de l'époque de l'annexion.

⁹⁹³ En fait, l'enregistrement des actes sous seing privé (AD Moselle, 250 Q 25) montre que les billets s'étaient multipliés (125, représentant 23.500 frs, à St-Avold, en 1852). C'étaient souvent des reconnaissances de dettes de marchands (pour marchandises reçues) ou de clients (pour des bestiaux), parfois des emprunts. Si elles apparaissaient moins dans les inventaires, c'est probablement que dorénavant, elles étaient payées plus rapidement.

Celles-ci devenaient quasiment systématiques pour des montants allant de 250 ou 400 frs jusqu'à couramment 5000 ou 7000 frs, rarement plus. D'autre part, la rente d'Etat était aussi devenue un exutoire, de même que le placement en action mais ces deux formes financières nouvelles ne semblent avoir concerné que la « classe résidentielle ». De notre point de vue, cela signifie que les plus fortes pointures du capitalisme local ne plaçaient plus leurs fonds localement mais sur le marché parisien ou dans un cadre international difficile à préciser, comme le montrent le testament du rentier Louis Wagner (juillet 1868)⁹⁹⁴ ou les placements de l'industriel Charles Appold⁹⁹⁵. Le premier mentionnait son « argent placé sur l'Etat » et un bon chez Maître Spinga, notaire naborien. Celui-ci plaçait aussi au même moment 2400 frs appartenant au maçon Nicolas Bongert⁹⁹⁶, personnage financièrement très modeste puisqu'il s'agissait là de 85 % de ses économies.

Le second, en dehors de ses biens fonciers et immobiliers considérables était porteur d'actions des Chemin de Fer de l'Est et des Chemin de Fer Piémontais pour plus de 34.000 frs, 2000 frs étant encore placés à la caisse d'escompte de Metz et cela représentait 98 % de son épargne liquide (ou mobilière).

Toutes ces évolutions ne s'étaient concrétisées qu'après les débuts de la Restauration, après « les années de plomb », la période 1810-1818, caractérisée par une récurrence de crises alimentaires et politiques. Sur le plan financier, à cette époque, le marché des obligations avait été littéralement anémié.

Le marché des obligations en 1814⁹⁹⁷

Prêteurs	Nombre de prêts	Valeur totale (frs)
Particuliers de St-Avoid (rentiers et demoiselles, cordonnier, aubergiste,)	9	7890
Particuliers de communes proches et fabriques de paroisses	3	892
Capitaux extérieurs, Bouzonville et Metz	2	2324 (21 %)
Total	14	11.106

Petit nombre des obligations, la moitié du nombre relevé dans les années 80 du XVIIIème siècle, faible valeur de ces emprunts qui ne représentaient chacun que les deux

⁹⁹⁴ 25 E 23.

⁹⁹⁵ Liquidation des biens en communauté du couple Appold, Mtre Dufresne, 25 E 49.

⁹⁹⁶ Inventaire après décès du 21 février 1868, 25 E 22.

⁹⁹⁷ AD Moselle, 377 U 19 et 378 U 8.

tiers de la valeur de ceux de la fin du XVIIIème siècle, faible valeur enfin des capitaux importés, par rapport à ce que l'on constate en 1840.

D'autre part, les inventaires après décès de la Restauration nous révèlent encore des personnages tels qu'Erckmann-Chatrion en a décrit dans un cadre rural⁹⁹⁸, de gros propriétaires fonciers qui consacraient une part de leurs revenus à prêter de l'argent autour d'eux au point qu'on pouvait, ici encore, les comparer à des banques locales. Ainsi Christophe Nicolay chez qui les emprunts étaient plutôt des capitaux placés par des proches (le curé de Valmont qui est de la famille, des deux demoiselles de St-Avoid, rentières familiares de Nicolay) auprès de lui, que de véritables emprunts, étant donnée l'importance de ses capitaux propres.

Inventaire de Christophe Nicolay, 1814

		Actif	Passif
Immeubles	1 maison et quelques terres à St-Avoid, le magasin à sel vendu par l'Etat, ½ métairie à Dourd'hal ½ moulin et ½ étang près de St-Avoid (+ étang d'alevinage) Des terres et des prés dans plusieurs endroits, parfois des biens nationaux, 1 ferme à vigne du côté de Landonviller, des bois (au moins 50 ha) du côté de Courcelles, Bionville	environ 78.000	
Meubles	Dans une 10 aine de pièces, cuisine, cave et grenier, <u>deux boutiques et un magasin</u> (mais pas de stocks), les outils d'un tourneur, 15 rabots et 69 autres outils (94 frs), <u>une chambre à soldat</u> (48 frs), <u>Une bibliothèque</u> : environ 130 volumes (141 frs), beaucoup d'histoire (des juifs, du Japon, de France...), un précis historique de la Révolution Française en 2 volumes, les procès verbaux de l'Assemblée Nationale en 16 volumes, 7 hottes de vin de Bar sur Aube ! et une centaine de bouteilles (300 frs), 90 aunes de toile d'étope, laine, blé de Turquie, 10 quintaux de blé, 14 £ de chanvre, 1 porc et 1 vache Total	8256	
Argent	et argenterie	839	
Dettes actives	18 prêts à des Naboriens dont 4 intra-familiaux 13 prêts à d'autres particuliers (Lemberg, Puttelange, Merlebach, Faulquemont, Folshviller, Téting, Tritteling, Albestrof et Courcelles) Divers Total	30.799 19.921 971 51.691	
Dettes passives	Emprunts à 2 curés (St-Avoid et Valmont) A deux demoiselles de St-Avoid A un négociant de Sarrebruck En temps que syndic des créantiers d'un meunier		5600 950 500 420
<i>Bilan</i>		+ 131.316	

Les procédés financiers utilisés par Nicolay ressemblaient tout à fait à ceux qui étaient en usage au XVIIIème siècle, dans la « classe résidentielle », il plaçait son argent et celui de quelques alliés, sous forme de billets et de promesses.

⁹⁹⁸ Erckmann-Chatrion, Les deux frères (les Rantzau).

Autrement dit, la Restauration se situait à St-Avold dans la continuité du XVIIIème siècle, incluant de nombreux caractères régressifs, dus à la « dureté des temps », repli général sur l'autosubsistance, importance renouvelée du textile local, faiblesse de l'échelle de travail des artisans, marché financier anémié alors que les charges fiscales, les réquisitions militaires, les pertes dues à la guerre accaparaient les disponibilités en capitaux.

Dès 1819, l'investissement s'était rétabli, les rentiers naboriens prêtaient à nouveau beaucoup de capitaux.

Le marché des obligations en 1819

Prêteurs	Nombre de prêts	Valeur totale (frs)
Particuliers de St-Avold (rentiers et demoiselles, cordonnier, aubergiste,)	31	34.150
Particuliers de communes proches et fabriques de paroisses	18	16.671
Capitaux extérieurs, Bouzonville, Sarrelouis et Metz	3	1462 (2,8 %)
Total	52	52.283

Par delà les évolutions structurelles, il y eut donc une conjoncture de l'investissement mais celle-ci n'eut évidemment que des incidences à court terme. C'est donc à partir de 1820-1830 que les transformations du marché financier local que nous venons de décrire, se mirent progressivement en place.

Pour le reste les sources du XIXème siècle nous confirment quelques hypothèses émises pour le XVIIIème siècle.

Dans l'ensemble, les obligations représentaient des investissements⁹⁹⁹ et assez peu des reconnaissances de dettes antérieures. En 1840, 3003 frs de prêts (7 opérations parmi les plus modestes) avaient déjà été réalisés avant la signature de l'obligation (3,7 %). D'autre part la distinction entre classe résidente et classe laborieuse était massive. La plupart des prêteurs étaient des rentiers, propriétaires, militaires retraités ou non, quelques fonctionnaires (ils représentaient plus de 80 % de la valeur des prêts). Les emprunteurs, eux étaient le plus souvent artisans (faïencier, couvreur, tailleur de pierre ou d'habits, tonnelier, maçon, cloutiers, cordonnier, scieur de long, tuillier...) ou encore journaliers ou laboureurs, il y avait aussi quelques cabaretiers, aubergistes, colporteurs et meuniers.

⁹⁹⁹ Les motifs invoqués étaient presque toujours vagues : l'argent devait servir « à leurs besoins et affaires », mais souvent il s'agissait de réaliser quelque transaction foncière ou immobilière (pour reconstruire une maison, pour solder un héritage), une fois l'on voulait financer un remplacement militaire, une autre fois un voiturier achetait charette et chevaux. Tous ces prêts couraient sur 1 à 5 ans et à 5 % ou « au taux légal ».

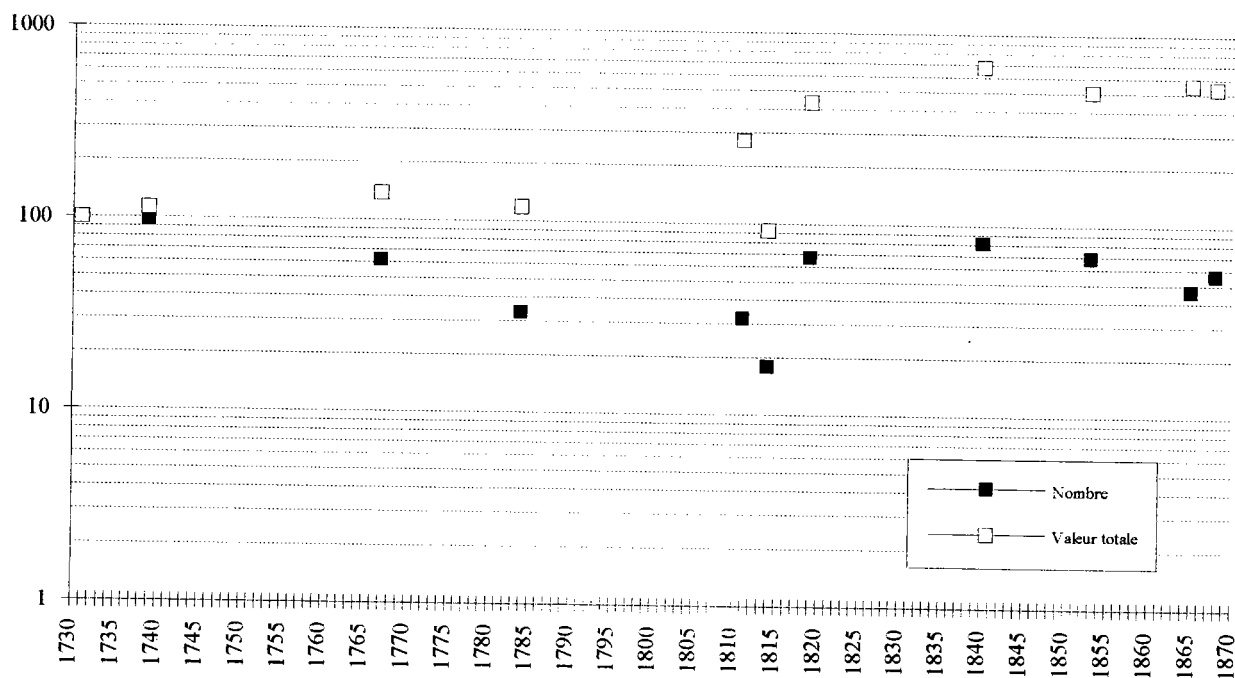
Aucun n'était franchement pauvre, le plus modeste devait encore avoir une demi-maison ou quelques pièces de terres à hypothéquer, car aucune obligation ne se passait de cette garantie.

Enfin, en 1869, on observe la multiplication des emprunts d'habitants de Carling-L'Hôpital (15 obligations sur 44). L'installation de nombreux immigrants dans cette commune où se développait l'extraction de la houille se traduisait par un besoin de terre qui cherchait à perpétuer le genre de vie traditionnel, celui des artisans-paysans ou des ouvriers-paysans.

Conclusion

En fin de compte, au XIX^{ème} siècle, la grande nouveauté sur le marché des capitaux fut la mobilité accrue de l'argent. Non seulement les sommes empruntées s'accrurent notablement, ce dont rendent bien compte les deux graphiques suivants (portant sur les obligations) et vinrent de bien plus loin, mais encore, alors que les promesses restaient nombreuses, leur disparition relative des inventaires après décès semble montrer qu'elles étaient dorénavant remboursées plus vite.

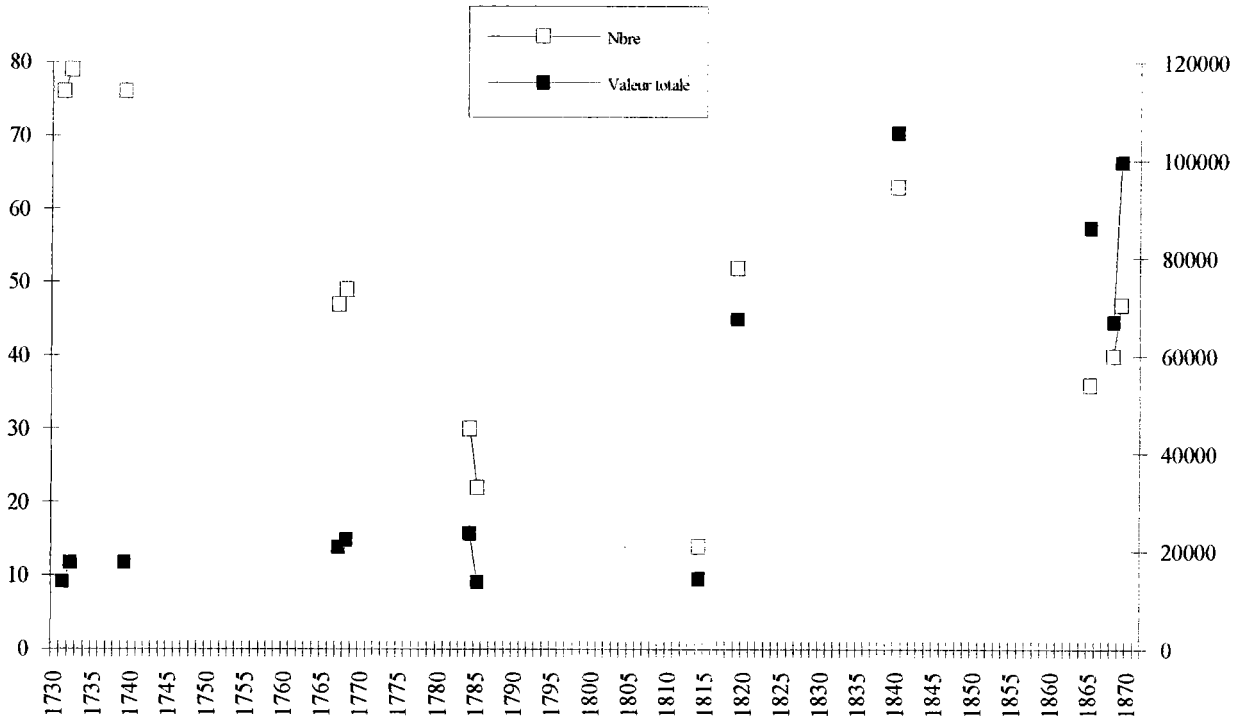
Grahiqne 6 Evolution du marché des obligations notariales à St-Avold
(En indice, échelle logarithmique)



D'autre part et paradoxalement, la monnaie de papier semble avoir été beaucoup plus répandue au XVIII^{ème} siècle qu'au siècle suivant. Presque tous les inventaires après décès du siècle pré-révolutionnaire contenaient de la monnaie de papier,

signe probable d'une pénurie de monnaie métallique et d'une plus grande pauvreté générale. Or, cette pauvreté aboutissait à un accroissement de l'endettement et à un ralentissement des remboursements, de sorte que la masse des capitaux immobilisés était considérable et n'était recyclée que lentement¹⁰⁰⁰.

Graphique 7 Le marché des obligations, à St-Avold, aux XVIII-XIXème siècles
(Nombre, échelle de gauche et valeur totale en francs germinal, échelle de droite)



Au XIXème siècle, par contre, les capitaux devinrent géographiquement plus mobiles et ils circulèrent plus vite. Si une partie croissante des capitaux naboriens se plaçait à l'extérieur, drainée par des réseaux nationaux ou internationaux, les notaires étaient capables de mobiliser de très loin les capitaux nécessaires à l'activité locale. En conséquence, il n'y eut jamais de véritable pénurie financière à Saint-Avold, même si dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle, le recours accru à des capitaux extérieurs entraîna une augmentation des taux d'intérêt, ce qui ne facilite jamais l'investissement.

Au XIXème siècle, les notaires devinrent de véritables banquiers, concentrant l'épargne locale ou non et la redistribuant par des prêts ou des placements locaux ou plus lointains. Mais la diminution du nombre des obligations, dès la deuxième moitié du

¹⁰⁰⁰

Au XVIIIème siècle, l'importance des emprunts par voie de crédit commercial et la lenteur des remboursements accula à la faillite un nombre fortement croissant de commerçants, dans le duché de Lorraine. Cette tendance, particulièrement nette en Lorraine se retrouve (parfois à un moindre degré), un peu partout en France. Ainsi, à Marseille, Dijon, Angers, Rouen et Caen, le maximum de la courbe des faillites se situe durant les années 1770-1790.

XVIIIème siècle met en évidence la faiblesse de l'investissement local. Ce résultat est ambigu. Il démontre que les mêmes mécanismes économiques qui faisaient la prospérité d'autres villes, étaient à l'oeuvre ici. La concentration de l'activité productive amenait un petit nombre « d'entrepreneurs » à investir beaucoup plus qu'auparavant et un plus grand nombre de ménages, désormais totalement salariés, à éviter de s'endetter. Dans ces conditions, la faiblesse de St-Avold résida dans son trop petit nombre d'entrepreneurs ou dans le manque de puissance de ceux-ci.

Nombre et valeur des obligations pour 100 habitants

Dates	1731/32	1739	1784/85	1819	1840	1868/69
Nombre	3,2	3,2	1	1,6	1,85	1,6
Valeur (francs)	650	750	680	2125	3106	3085

L'évolution du commerce révèle la même ambiguïté. Il y avait en effet à Saint-Avold beaucoup plus d'emplois commerciaux au XIXème siècle qu'au XVIIIème, alors que les fonctions commerciales de la ville s'étaient « banalisées », réduites plus que jamais au canton, dont la population diminuait, de surcroît. Pourquoi, sinon parce que l'ensemble de la population recourrait beaucoup plus au commerce pour son approvisionnement. Si l'autosubsistance s'était maintenue assez sérieusement dans le domaine alimentaire, ce n'était plus le cas dans le domaine des produits manufacturés. Là, l'artisanat local avait cédé beaucoup de ses positions au profit d'entreprises de plus grande envergure qui distribuaient leurs produits à vaste échelle, à travers des circuits commerciaux.

Autrement dit, la ville s'était déclassée par rapport au plus grand dynamisme de ses voisines, n'ayant pas de ces entreprises conquérantes ou trop peu mais elle avait suivi la même évolution économique que ces voisines.

La même modernisation progressive atteignait St-Avold, notamment parce que la ville conservait une certaine fonction résidentielle.

c) La fonction résidentielle de la ville

Les services extérieurs de l'Etat notamment qui choisissaient leur localisation en fonction de critères géographiques et humains objectifs, utilisèrent les capacités naboriennes et se développèrent indépendamment de la déchéance fonctionnelle relative de la ville.

St-Avold resta donc une ville-relais pour la ferme générale puis le ministère des finances, les Eaux et Forêts après leur éclipse de la deuxième moitié du XVIIIème siècle, les Ponts et Chaussées, enfin les Douanes. La fonction résidentielle de la ville ne disparut donc pas complètement, loin s'en faut¹⁰⁰¹.

Dans cette perspective, la garnison, par son impact, joua un rôle important.

Une ville de garnison

Ville située à peu de distance de la frontière du duché de Lorraine puis de la France, St-Avold a presque toujours été une ville de garnison. Mais l'essentiel des fonctions militaires était exercé par la forteresse de Sarrelouis, avant Waterloo, puis par Metz. Aussi, St-Avold ne fut-elle qu'un simple lieu de déconcentration pour l'armée française ou encore une étape dans le transit des forces armées.

A l'époque que nous étudions, cette garnison, le plus souvent, allait et venait, ne stationnant en ville que pour ses quartiers d'hiver.

L'évolution des relations entre la ville et l'armée montre la rationalisation croissante de l'administration du territoire par l'Etat.

Dès la première occupation française de 1631, ces progrès étaient perceptibles¹⁰⁰², mais il faut ajouter que les troupes françaises s'installaient alors dans une ville revendiquée comme française. L'intendance militaire régularisa donc les prélèvements inhérents à un séjour d'armée.

Puis la guerre réelle conduisit à tous les dérèglements que l'on sait.

La construction de la place de Sarrelouis, relégua St-Avold en seconde ligne et la ville fut même plus ou moins complètement dégarnie de troupes, vers la fin du XVIIème siècle¹⁰⁰³.

¹⁰⁰¹ Voir les deux tableaux en première page du chapitre (p 459) sur les services et en annexe.

¹⁰⁰² Jusqu'à la fin du XVIème siècle, localement les passages de troupes s'étaient toujours traduits par des dégâts importants et plus ou moins catastrophiques. (Cf. X. Blum, op. cit., p 33-34 et 73.)

¹⁰⁰³ Cf. supra, introduction.

Puis, durant la guerre de succession d'Espagne, entre 1702 et 1713, les passages de troupes furent nombreux, des troupes de couverture furent souvent stationnées dans la ville ou à proximité, dans un camp palissadé. Mais l'armée acheta ses vivres et les paya plutôt bien, au moins tant que les finances françaises ne furent pas complètement obérées par le poids de la guerre¹⁰⁰⁴.

Entre 1715 et 1730, il ne semble pas qu'il y eut à nouveau des troupes à Saint-Avold.

C'est en 1733 qu'elles réapparurent. A partir de cette date, la régularité du stationnement d'hiver d'escadrons de cavalerie entraîna une organisation de plus en plus rigoureuse de leurs rapports avec la population. Les règlements se multiplièrent, pour le logement des troupes et des chevaux qui se faisaient toujours intégralement chez les bourgeois et il faut entendre par là ceux qui n'étaient pas privilégiés, autrement dit ceux qui en principe étaient les moins bien logés¹⁰⁰⁵.

On tenta d'abord de mieux répartir la charge sur la population des non privilégiés puis, en 1754, l'intendant créa un « arrondissement » militaire, englobant de nombreux villages pour mieux répartir territorialement les charges. C'est en 1762 que l'intendant évoqua pour la première fois la construction de casernes¹⁰⁰⁶. Mais les finances municipales ne le permettaient pas et l'Etat français ne semblait pas non plus vouloir en payer le coût.

Le logement des officiers supérieurs était très onéreux car les règlements leur faisaient verser par les communautés où ils résidaient des indemnités mensuelles de logement. A St-Avold, le prix des locations était faible, inférieur aux indemnités. Cependant, l'Etat imposait le versement d'indemnités aux officiers supérieurs, ce qui entraîna l'endettement de la ville, en 1766 et une longue lutte entre la chambre de police et les autorités qui soutenaient les officiers supérieurs¹⁰⁰⁷.

¹⁰⁰⁴ H. Baumont, op. cit.

¹⁰⁰⁵ Toute cette matière est décrite par différentes délibérations de la chambre de police, chargée de l'exécution des règlements de l'intendant et en rapport avec les intendants militaires. C'est la chambre de police qui inspectait et faisait marquer les chambres réservées aux militaires des différents grades, les écuries et le nombre des places de chevaux, c'est cette organisation qui fut à l'origine de la numérotation des logements, vers 1755. AMSA, novembre 1733, 8 mai 1741, 18 septembre 1749, 27 octobre 1749, 23 octobre 1750, mai 1751, 7 septembre 1774. Voir aussi Gerardy, 1766 et 1786, logement militaire à St-Avold. Il donne la chronologie des séjours de régiments.

¹⁰⁰⁶ AMSA, délibérations, août 1759.

¹⁰⁰⁷ AMSA, délibérations, 4 décembre 1766, novembre 1770, 13 mai 1771, 7 septembre 1774,

C'est surtout dans les années 1770-1790 que les rapports se tendirent entre la population et l'armée, à propos du logement militaire. A l'approche de la Révolution, le climat insurrectionnel rejaillit sur cette question. Les plus riches parmi les non privilégiés (notamment les aubergistes) en vinrent parfois aux mots, aux mains et aux voies de fait, notamment à l'égard des officiers municipaux qui, eux, étaient exempts du logement des gens de guerre¹⁰⁰⁸.

C'est en 1785, enfin, que le besoin s'imposa, de louer d'abord une chambre puis deux pour en faire un hôpital militaire¹⁰⁰⁹. Jusque là, il ne semble pas que la présence de l'armée ait créé une nosologie particulière. Lors de la crise de 1709-1710, il y avait bien eu une dizaine de morts dans la garnison. Mais cette mortalité avait été circonscrite à l'armée.

Par contre, la location de l'hôpital, en 1785 prouve que l'on peut dater de cette époque le début de la série d'épidémies qui frappèrent l'armée et parfois consécutivement les habitants, durant la Révolution et l'Empire.

C'est finalement la sécularisation des deux abbayes qui devait détendre la situation du logement militaire en rendant disponibles des bâtiments assez vastes pour servir de casernes et difficilement réutilisables par ailleurs.

En 1791, l'on projetait ainsi de pouvoir loger à l'avenir 1070 hommes et 1166 chevaux, ce qui représentait un doublement de la garnison, au moment où les rêves de centralité administrative de la ville s'évaporaient. La fonction militaire offrait ainsi une consolation substantielle et c'est peut-être ce rêve là (ainsi que la promesse de l'Assemblée d'installer à St-Avoid une Ecole Nationale¹⁰¹⁰) qui fit accepter assez rapidement le nouveau découpage administratif instauré par l'Assemblée Nationale qui privait la ville de toute centralité¹⁰¹¹.

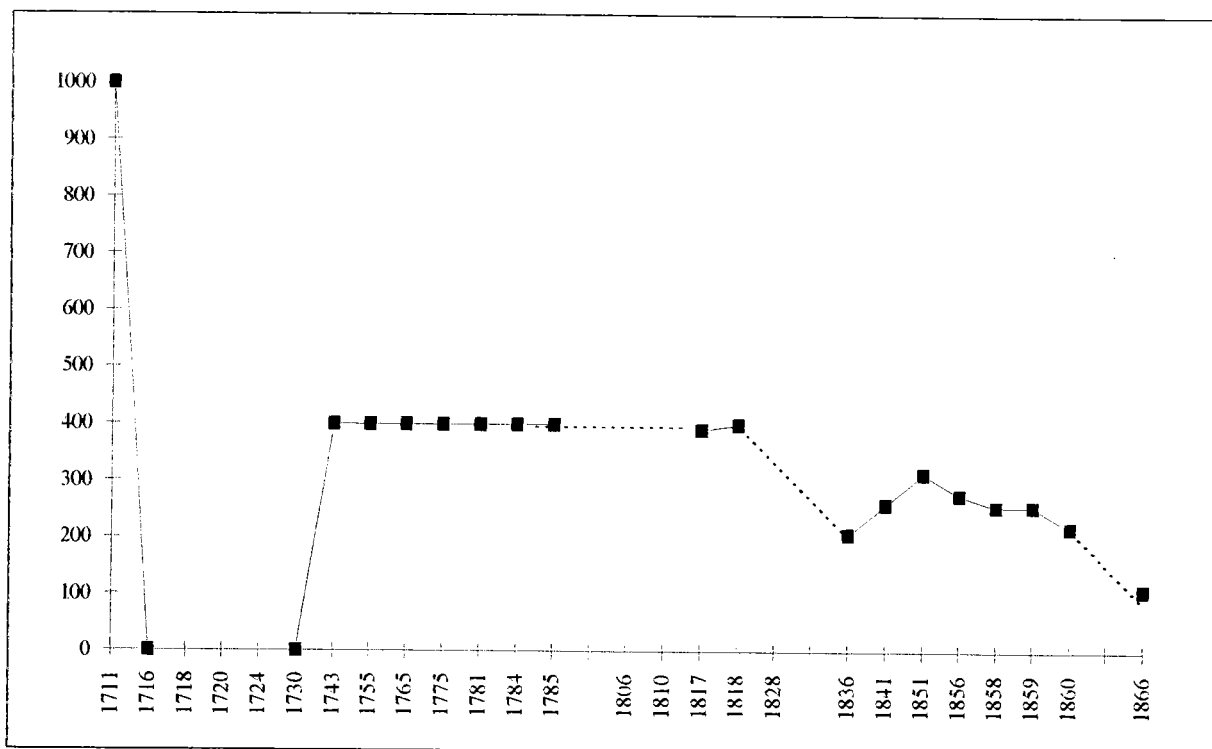
¹⁰⁰⁸ AMSA, délib., 10 décembre 1785, 19 juin 1786, 26 août 1786, et nombreuses délibérations de 1788 et 1789. Pétition des habitants contre la garnison, 9 janvier 1790, 26 mai 1790.

Ajoutons que durant les premières années de la Révolution, la présence de troupes fut ardemment souhaitée par les officiers municipaux qui étaient dépassés par le climat d'insurrection larvée de la ville. L'armée contribua plusieurs fois à apaiser des émeutes. (Cf supra, pp 471-475.) 413-418

¹⁰⁰⁹ AMSA, 10 décembre 1785. Il y a une lacune dans les délibérations, entre 1777 et 1785. Aussi la question d'un hôpital s'est peut-être posée un peu plus tôt mais on n'en a pas de trace.

¹⁰¹⁰ Il y avait aussi des réalités rassurantes. Ainsi St-Avoid n'avait pas obtenu d'institutions prestigieuses mais un poste de douanes était installé à St-Avoid le 27 avril 1792, comportant plusieurs fonctionnaires.

¹⁰¹¹ AMSA, délib., 10 juillet, 16 octobre 1790, 16 avril, 6 juillet, 8 novembre, 18 novembre et 30 novembre 1791.

Graph. 35 Evolution de la garnison de St-Avold¹⁰¹²

Mais les difficultés financières de l'Etat, durant la terreur, beaucoup plus tard les occupations étrangères de 1813-1818, firent à nouveau peser sur les habitants une bonne partie des frais occasionnés par la présence des troupes et leurs passages.

Durant toute cette époque, l'impact économique des garnisons fut très variable pour les uns ou les autres. Une minorité de marchands et de fournisseurs, dans un petit nombre de métiers, pouvait trouver là des occasions d'affaires importantes, quelques artisans et journaliers pouvaient aussi trouver avec l'armée un complément de revenus, mais pour la majorité des habitants, la présence de l'armée fut le plus souvent une charge supplémentaire.

Quant au vécu quotidien de cette présence forcée, nous savons peu de choses. En fin de compte les rixes furent très rares, à lire le témoignage des archives et par contre les vocations militaires créées par ce spectacle régulier des troupes, furent multiples.

Durant l'Empire, si l'éloignement de la frontière changea momentanément et radicalement la situation géopolitique de la ville, sa position sur la route de Mayence en fit un relais permanent pour le passage des troupes perpétuellement en état de guerre¹⁰¹³.

¹⁰¹² Sources : AMSA, délibérations et art. 533, 568.

¹⁰¹³ Voir notre article, *le typhus à St-Avold en 1813*, description du repli de l'armée impériale et de l'hôpital militaire de Mayence, en novembre et décembre 1813. Dans les deux mois qui suivirent, le typhus qui n'épargna pas la ville lui épargna cependant le logement des armées alliées. Mais leur reflux se marqua localement par le passage en septembre-octobre 1814 de 17.000

La Restauration vit pratiquement, à partir de 1820-25, un retour au statu quo ante de 1791-92.

Pendant, dès cette époque et jusqu'en 1870, la municipalité dut marchander avec l'Etat, les conditions financières de la présence des troupes. Et finalement le casernement ne s'établit que sur un mode mineur et décroissant¹⁰¹⁴.

St-Avoid était une commune trop pauvre pour donner à l'armée des conditions avantageuses alors que celle-ci mettait les villes des environs en concurrence entre elles.

L'absence d'une « politique d'aménagement du territoire » entraînait le ministère de la guerre à ne réagir qu'en fonction de ses intérêts propres.

Aussi, dès 1858, la ville résiliait son bail du « petit quartier », bâtiment loué pour encaserner certains militaires et par la suite, la décroissance des effectifs se confirma, au travers notamment d'une réorganisation de la distribution des troupes¹⁰¹⁵. On envoyait désormais des batteries d'artillerie à St-Avoid et non plus des escadrons de cavalerie.

On peut dire que si la garnison fut pour la ville un moyen d'amortir les effets négatifs de son évolution générale, ce moyen ne fut pas suffisant pour renverser les tendances.

D'autres formes de résidences cependant, s'affirmèrent, à la fois au XVIIIème siècle et au XIXème siècle.

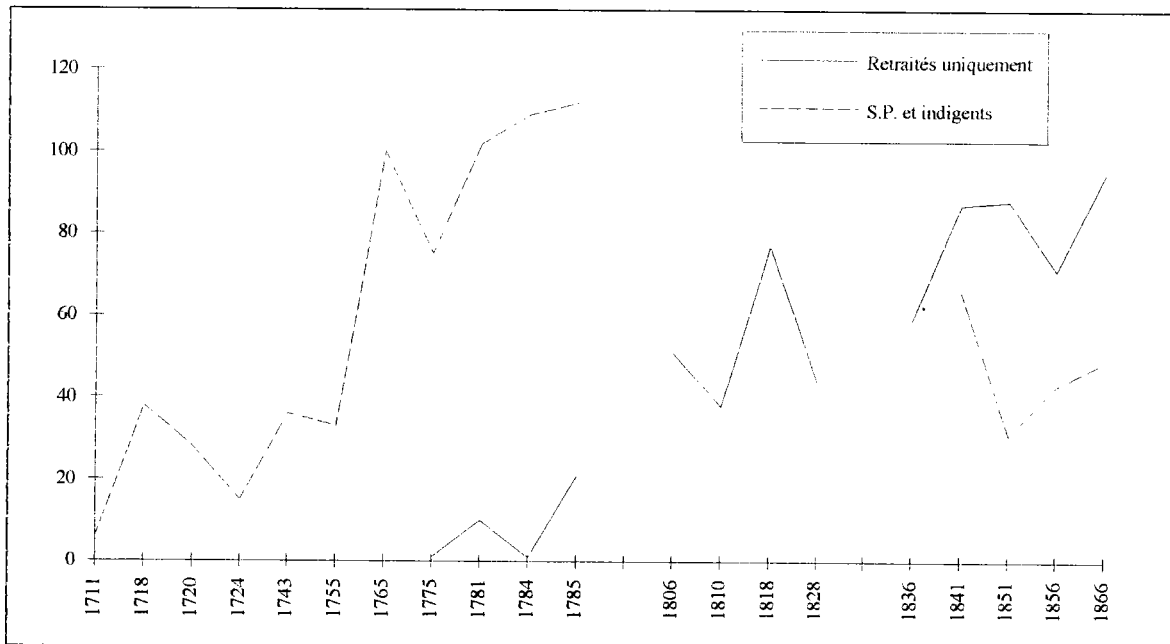
D'une part, nous en avons déjà parlé, le groupe des « pauvres » reconnus comme tels et exempts d'impôts se gonfla considérablement au XVIIIème siècle et particulièrement dans la deuxième moitié, alors que la population n'augmentait plus autant qu'auparavant. Mais cela ne fit que contribuer à la prolétarisation de la ville.

fantassins et cavaliers russes logés chez l'habitant, tandis que des milliers d'autres étaient logés dans les villages des environs. Après Waterloo, entre le 24 juin et le 6 juillet, une armée bavaroise de quelques 16.000 hommes traversa la ville. 3600 de ces soldats furent logés chez l'habitant, le reste bivouaqua sous tente. Puis ce furent 76.000 Russes et Prussiens qui passèrent. Une garnison alliée stationna en 1816-17-18, quelques centaines d'hommes et de chevaux. Enfin, lors de l'évacuation de la France par les alliés, en 1818, entre le 26 et le 29 novembre, ce sont des effectifs de 2000 à 2500 hommes et de 400 à 1000 chevaux qu'il fallut loger, durant ces quelques jours.

¹⁰¹⁴ On considérait que la commune concernée devait fournir la literie et le chauffage. On fixait un tarif de journée par soldat et par cheval. Mais la municipalité pouvait « s'abonner » c'est-à-dire payer un forfait annuel. En 1848, le ministère demanda l'arrêt de l'indemnisation des civils. Les marchandages portaient aussi sur l'évaluation de ce que la garnison rapportait à l'octroi municipal. AMSA, délibérations, 13 mai 1820, 14 mai 1825, 15 mars 1832, 17 mars 1835, 3 janvier 1845, 26 novembre 1847, 26 juin 1848, 29 janvier, 18 mars, 25 mai, 19 juin et 25 novembre 1850.

¹⁰¹⁵ AMSA, délib., 13 août 1858 et 19 décembre 1865.

Graph. 36 Les « pauvres » et les « retraités »



Les diverses catégories de retraités, retirés des affaires, virent aussi leur nombre croître nettement au XIX^{ème} siècle. Il y avait parmi eux des anciens artisans, beaucoup de pensionnaires de l'Etat, des rentiers et propriétaires¹⁰¹⁶. Certains étaient aisés, notamment quelques officiers militaires mais la plupart étaient de conditions assez modestes, parfois attirés par la modicité des prix d'une petite ville sans dynamisme comme les demi-soldes de la Restauration.

L'enseignement

L'enseignement est incontestablement une fonction qui fut le théâtre d'un certain développement, d'une grande régularisation de son exercice au XIX^{ème} siècle, à partir de la Monarchie de Juillet, particulièrement.

Cependant, les changements structurels qui ont affecté le système éducatif en France et en Europe ont précédé et suivi l'époque que nous étudions. C'est pourquoi, il y eut une certaine unité du système scolaire naborien avant et après la parenthèse révolutionnaire.

Au début du XVIII^{ème} siècle comme au début du XIX^{ème} siècle, on peut parler de rétablissement ou de reconstruction du système scolaire naborien, dans un contexte régional défavorable en ce sens qu'il existait déjà des institutions d'enseignement

¹⁰¹⁶ Voir les chiffres précis en annexes.

secondaire qui répondaient aux besoins qui restaient numériquement limités, si bien que la ville ne pouvait pas devenir facilement un centre d'écoles. Il y avait notamment le collège de Bouquenom, situé en Lorraine allemande et à quelques lieues de St-Avold, qui assurait la scolarisation des enfants de l'élite, au même niveau d'efficacité qu'ailleurs dans le duché ou en France¹⁰¹⁷.

La grande affaire de la municipalité était alors uniquement l'enseignement primaire, des garçons toujours et des filles, parfois. Mais une école de garçons existait déjà depuis 1429 et elle s'était maintenue au XVIIème siècle presque sans discontinuité¹⁰¹⁸.

Puis, vers 1740-1750, et à nouveau au XIXème siècle, vers 1820-1830, une certaine pléthore de l'offre éducative permit une multiplication des « institutions », dans un contexte de démographie galopante et par conséquent de besoins éducatifs croissants.

Alors, on vit s'établir à St-Avold plusieurs écoles parallèles, s'adressant aux petits, aux plus grands, garçons et filles et enseignant également le latin.

Finalement, vers 1860-1870 et après que le phénomène se fut déjà esquissé à la fin du XVIIIème siècle, la fonction éducative était en train de devenir une des dimensions de la ville, malgré les difficultés et même si c'est seulement le XXème siècle qui réalisa le développement important de cette fonction naborienne.

Pour ce qui concerne l'enseignement des garçons, il fut presque toujours assuré par un instituteur reconnu officiellement par la municipalité et partiellement financé par elle, moyennant quoi, il devait enseigner gratuitement les enfants les plus pauvres. Lorsque les effectifs l'exigeaient, il devait rétribuer un « aide » qui le secondât dans ses tâches¹⁰¹⁹.

¹⁰¹⁷ En 1767, les Jésuites furent bannis de France. En 1773, l'ordre fut dissout par le pape. En Lorraine, cela entraîna la réorganisation du réseau des collèges. En certains endroits, à Metz par exemple, les Bénédictins prirent le relais. A St-Avold, la chambre de police sauta sur l'occasion, alléguant que la rumeur attribuait les quatre collèges de la Lorraine aux Bénédictins, elle réclamait pour la ville l'un d'eux au contrôleur général des finances. St-Avold avait les locaux, l'abbaye masculine et les compétences nécessaires, les moines, sans parler de la bibliothèque du monastère de plusieurs milliers de volumes. On espérait aussi attirer des élèves allemands dans cette institution. Mais cette démarche n'aboutit à rien.

¹⁰¹⁸ Gerardy, 1786, p 456, notamment la liste des régeants et la chronologie de leur nomination.

¹⁰¹⁹ Les « traités » signés entre les instituteurs et la municipalité prévoyaient une rétribution à l'élève et au mois, en fonction de la classe de l'élève et payée par les parents. Néanmoins, les instituteurs au XVIIIème siècle étaient souvent pauvres et chargés de familles très nombreuses. Ils devaient cumuler les emplois pour augmenter leurs revenus. Ils étaient toujours chantres, ce qui pouvait occasionner des absences telles que cela devenait un motif de révocation. Ils élevaient aussi fréquemment des abeilles et confectionnaient des cierges d'église.

A partir de la monarchie de Juillet, les sources les montrent à la fois plus professionnels et mieux rétribués et considérés. Leur promotion sociale fut le résultat de trois facteurs : amélioration de leur formation qui en fit des techniciens reconnus, fonctionnarisation qui les rendit indépendants

Puis, des « outsiders » apparurent, des professeurs de latin isolés, parfois ecclésiastiques, d'origine française ou germanique. Ils furent autorisés à enseigner et une certaine concurrence s'établit entre cet enseignement officieux et l'enseignement officiel¹⁰²⁰.

Il semble que les Bénédictins assurèrent parallèlement un enseignement à certaines époques¹⁰²¹, mais on ne sait rien de ce qu'ils firent. Par contre, les Bénédictines qui dès leur installation, au début du XVII^e siècle, assurèrent un enseignement destiné aux filles, le continuèrent sur la plus grande partie du XVIII^e siècle. Elles prenaient des pensionnaires qui pouvaient parfois venir d'Allemagne, donnant à St-Avold un certain rayonnement scolaire « international ». C'est cette réalité qui laissait penser aux autorités locales que l'on pouvait implanter à St-Avold un établissement secondaire de renom, même pour les garçons. Cependant, ils ne prirent pas les moyens de leurs fins. Certains ordres religieux sondèrent la chambre de police pour s'installer éventuellement à St-Avold, ainsi les Récollets de Sierck et leur provincial de Cologne¹⁰²², en 1745 et 1760, ainsi encore les Capucins de Listroff¹⁰²³ en 1761. Dans les deux cas ces tentatives n'eurent pas de suite. En 1745, au lieu de faciliter l'arrivée des Récollets, on leur posa des conditions.

L'enseignement des filles et des plus petits était aussi assuré par des veuves ou des femmes célibataires qui se lançaient dans cette activité que la municipalité couvrait mal¹⁰²⁴.

La Révolution remit à plat une bonne partie de l'édifice. La ville espéra quelques temps l'instauration d'une école nationale qui ne vint pas.

Au XIX^e siècle, les besoins éducatifs s'accrurent beaucoup, notamment du fait de la croissance démographique de la ville qui reprit de plus belle sous la Restauration. Le nombre d'enfants scolarisés dut culminer à environ 600 élèves, vers 1860. Il y avait à ce

des autorités locales, rigueur du comportement qui fit d'eux les propagateurs de l'ordre bourgeois fondé sur le travail, l'épargne et la maîtrise des passions.

¹⁰²⁰ Au XVIII^e siècle on cherchait des instituteurs trilingues, capables d'enseigner en Allemand comme en Français et le latin de surcroît. On ne les trouvait pas toujours. Pour ces raisons où pour d'autres, un certain nombre d'instituteurs d'origine française ne réussirent pas à s'implanter durablement en ville. Ce sont presque toujours des germaniques qui réussirent à faire carrière à Saint-Avold.

¹⁰²¹ AMSA, délib., 1er septembre 1757.

¹⁰²² Il s'agissait de créer un collège de la classe de 5^eme à celle de Rhétorique, inclusivement.

¹⁰²³ Les Capucins voulaient ouvrir un établissement mais on souhaitait qu'ils enseignassent le Latin et l'on en fit la demande à l'évêché.

¹⁰²⁴ AMSA, délibérations, 26 septembre 1750, 11 janvier 1775, septembre 1819, 14 février 1820, 28 janvier 1829.

moment environ 150 petits à la salle d'asile et 200 ou 250 garçons, autant de filles, dans les écoles primaires.

La pédagogie des instituteurs s'adapta à cette pression démographique. Dès 1813-1815, semble-t-il, le nouvel instituteur Auguste Deprette instaura l'enseignement mutuel¹⁰²⁵. Cette technique permettait à un instituteur isolé d'enseigner un grand nombre d'élèves répartis sur plusieurs niveaux d'enseignement, en s'appuyant sur l'aide des élèves les plus avancés. En 1834, on institua des distributions de prix pour stimuler l'ardeur de ces « moniteurs » et pour les sélectionner. Parallèlement, la municipalité dut beaucoup investir dans les bâtiments scolaires pour s'adapter à des besoins croissants, parfois sous la pression de la menace de fermeture des autorités départementales. Ainsi, on loua, acheta, bâtit et agrandit ou modifia de nombreux locaux, tout au long du demi-siècle.

La proportion de pauvres enseignés gratuitement parmi ces enfants s'accrut fortement dès le Directoire et jusqu'à représenter la moitié de l'effectif, vers 1850¹⁰²⁶. Cela augmenta la charge de la municipalité qui devait stipendier à un niveau de plus en plus élevé l'instituteur, pour assurer cet enseignement aux plus pauvres. A cela s'ajouta le contexte politique de lutte entre congréganistes et anticléricaux.

La grande question qui agita les esprits entre 1850 et 1870 fut de savoir si l'on devait confier les enfants aux frères ou à des instituteurs laïcs. Si l'on en croit la chronologie, les arguments ne firent qu'habiller les passions.

C'est ainsi qu'en pleine période réactionnaire, le 4 février 1851, ce fut au nom du régime (républicain) qui devait imposer « la pratique de toutes les vertus » et incriminant la force insuffisante de l'instituteur, que l'on choisit de confier les enfants aux frères des Ecoles Chrétiennes¹⁰²⁷. On avait été visiter deux établissements à Metz et l'on en déduisait que les « préventions » de jadis avaient été engendrées « par l'esprit de parti ». On démontra enfin que les frères coûteraient moins cher. L'attitude de la population en ce qui concerne l'éducation des filles était significativement moins passionnée. Dès 1847, les

¹⁰²⁵ Délibérations, 14 novembre 1813 et 13 mai 1819. Le 25 mai 1818, l'on prévoit pour la première fois l'installation d'une école « Lancastérienne ». C'est probablement après Waterloo que cette influence anglaise se manifesta, dans un contexte d'hégémonie britannique et aussi de redécouverte de ce qui se faisait outre-manche, après des années de blocus continental.

¹⁰²⁶ En l'An 11 (20 nivose), le traité signé avec l'instituteur prévoyait un nombre de pauvres pouvant atteindre 1/5ème du total. En 1810, on parlait d'un quart, en 1813, 1/3, en 1846, 99 garçons sur 205 et 91 filles sur ?, soit environ la moitié. (cf. délibération d'août 1846, année difficile il est vrai, sur le plan frumentaire, le conseil municipal avertissait les instituteurs de ne pas renvoyer les élèves, la commune paierait.)

¹⁰²⁷ Ils furent trois au départ, puis quatre en 1861, pour 206 garçons.

Soeurs des Ecoles Chrétiennes avaient pris en main l'école des filles puis installé un pensionnat, enfin on leur confia aussi la salle d'asile¹⁰²⁸. Leur présence ne fut jamais remise en cause.

Leur établissement qui a pris des dimensions bien supérieures existe toujours en cette fin de XXème siècle.

L'institution des Frères entraîna elle une opposition politique. Les Juifs refusèrent cet enseignement pour leurs garçons et dès l'année suivante (1852), ils installèrent à St-Avoid une école séparée que la municipalité fut obligée de subventionner.

Au conseil municipal, on s'étonna alors de ce que les jeunes filles juives allaient « chez les bonnes soeurs », sans difficultés, depuis plusieurs années.

Parallèlement, un instituteur, Ruault tenta de créer une pension pour les garçons, la ville subventionna même 5 places gratuites pour des externes de la ville, prenant en compte le besoin croissant d'études plus poussées, pour « le plus grand nombre »¹⁰²⁹. Mais en 1861, l'expérience avait déjà échoué. Le conseil décida alors d'ouvrir une « école supérieure » dirigée par un instituteur de l'Ecole Normale¹⁰³⁰.

Cette expérience fut jugée concluante, l'instituteur nouvellement arrivé vit son traitement renforcé, si bien qu'en 1864, c'est en citant Victor Duruy, alors ministre de l'instruction publique (« créer des hommes utiles à la société... ») que le conseil vota à l'unanimité moins deux voix (et une demande de consultation populaire...) la suppression de l'école des Frères.

Il y avait donc, à la veille de la guerre de 1870 à St-Avoid, une « école maternelle », deux écoles communales de garçons et de filles et une école primaire israélite, un pensionnat de jeunes filles et une école primaire supérieure. Les écoles masculines étaient laïques, sauf évidemment l'école israélite et les écoles de filles congréganistes et catholiques.

Le développement de la fonction éducative faisait déjà vivre plus d'une dizaine de personnes, à St-Avoid, vers 1870.

¹⁰²⁸ Deux soeurs spécialement formées pour la tranche des 2 à 6 ans, vinrent à St-Avoid pour tenir la salle d'asile mise au normes exigées par l'académie. Elles devaient leur apprendre « politesse, discipline et application » ainsi que quelques connaissances. Les enfants de ces âges furent désormais exclus de l'école communale. L'affluence d'élèves obligea de prévoir une troisième soeur (16 septembre 1861).

¹⁰²⁹ Délibérations, 28 mars 1859.

¹⁰³⁰ Il s'agissait d'une école primaire supérieure, Délib., 16 septembre 1861. Au même moment on chercha à remplacer le secrétaire de mairie, jugé incapable par un instituteur de l'Ecole normale, chargé en outre de cours du soir gratuits aux ouvriers, deux ou trois fois par semaine.

La police locale

Il y eut évidemment durant presque toute la période que nous étudions une police d'Etat, des archers au début du XVIIIème siècle puis une brigade de maréchaussée après la constitution de ce corps. Cela représentait de 4 à 6 personnes. Sous le Second Empire, l'arrivée du chemin de fer, les forages miniers amenèrent dans le canton une population ouvrière suspecte aux yeux des autorités qui installèrent alors un commissaire de police à St-Avold. Mais la municipalité devait payer ce fonctionnaire et son impécuniosité (ou d'autres motifs ?) lui fit réclamer son rappel. Cependant, cette police d'Etat n'était là que pour suppléer les autorités dans des cas graves ou des cas qui intéressaient l'Etat.

La police locale, par contre est restée longtemps une affaire purement coutumière. Pour ces fonctions, on recourut à la fois à un personnel stipendié et à des « bénévoles » nommés par les autorités comme l'étaient le maire, le receveur et le sergent de ville¹⁰³¹. Celui-ci était en quelque sorte un chef de cette police locale. C'est lui qui était chargé de répartir les corvées, notamment à l'égard des voituriers avant que l'on n'institue un syndicat des voituriers, élu par ceux-ci et responsable de l'exécution des corvées.

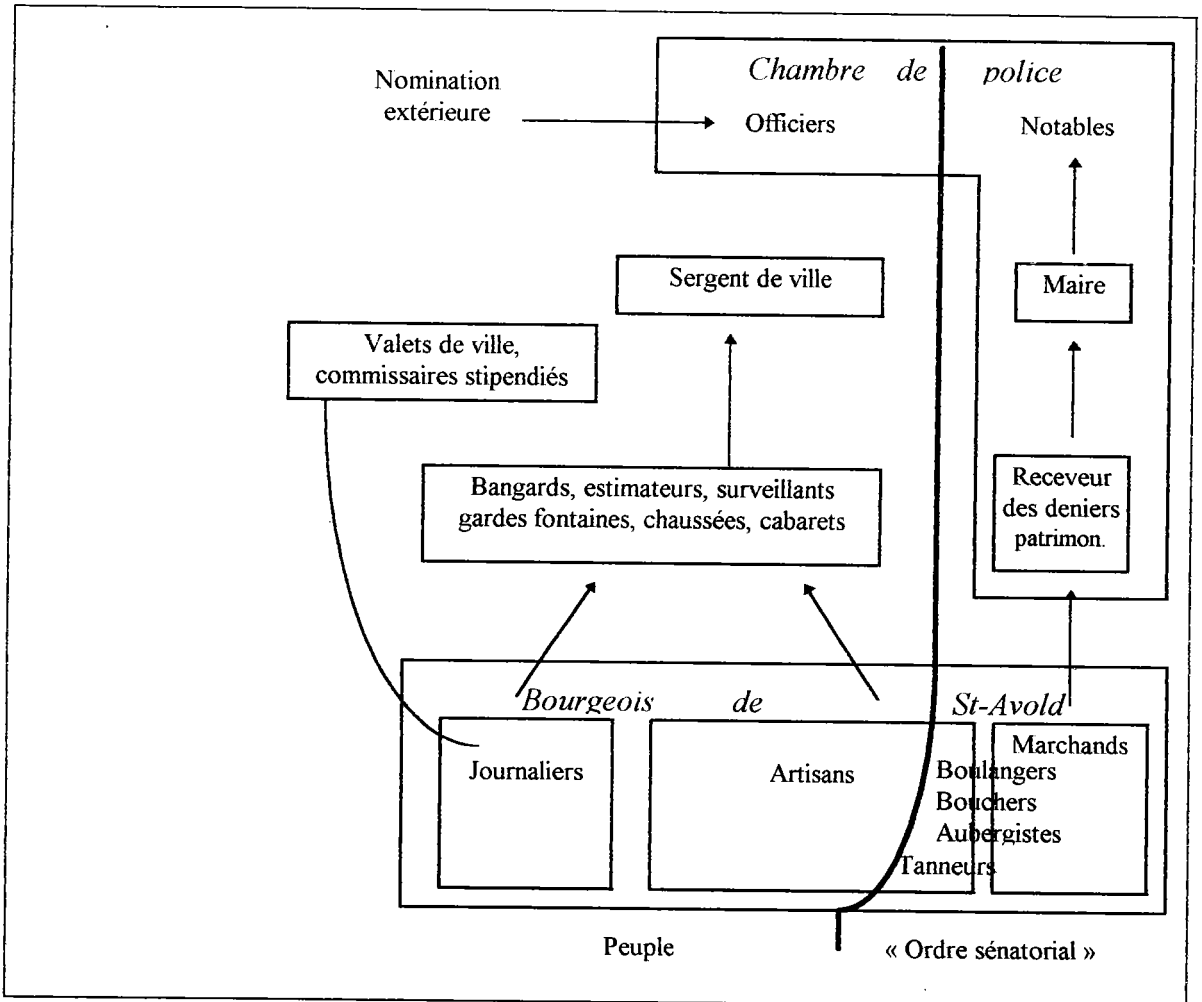
A partir d'une certaine date (peut-être 1728), des « valets de ville » apparurent qui pouvaient selon les époques n'être que des appariteurs, des crieurs publics des décisions de la chambre de police, « à son de caisse ». Ils pouvaient aussi être investis d'une autorité de police qu'à l'occasion on rehaussait par l'octroi d'un uniforme ou par un titre de « commissaire »¹⁰³², par des émoluments enfin, qui restaient modestes mais qui

¹⁰³¹ Le système « politique » que nous décrivons ici est rigoureusement le même que celui de la Rome antique ou que celui des cités grecques. Là-bas comme ici, on avait des citoyens-bourgeois, qui se répartissaient entre eux les différentes fonctions publiques, l'ensemble pouvant être oligarchique ou plus démocratique ou subir la loi d'un monarque. Là bas comme ici, on constate l'existence d'ordres : si le maire était toujours choisi parmi les riches, marchands, bouchers, boulangers ou tanneurs, si pratiquement toujours, le maire avait été auparavant receveur, les autres artisans n'accédaient jamais à ces magistratures, par contre on les trouvait le plus souvent dans les fonctions de sergent. Encore le sergent ne pouvait-il pas être trop jeune. Lui, son cursus honorum l'avait fait débiter comme garde, bangard par exemple. Mais pas toujours. Seuls les artisans d'un certain niveau social pouvaient devenir sergent, alors que, peut-être par effet statistique, les gardes étaient le plus souvent des humbles. Quant au maire, lorsqu'il quittait sa magistrature, il rejoignait ce sénat local qu'était la chambre de police élargie aux notables nommés par les autorités, parmi les anciens et futurs maires et receveurs. Parmi les gardes, on ne rencontrait que le petit peuple. Tout d'abord, on nommait surtout des jeunes gens à ces postes, ensuite c'étaient soit des artisans modestes, soit des journaliers. De tout manière, un individu nommé pouvait payer quelqu'un d'autre pour le remplacer (Voir organigramme, page suivante).

¹⁰³² Gerardy en avait fait un instrument politique pour imposer le nouvel Hôtel de ville, après 1771, contre l'opposition larvée et judiciaire d'une partie de la population à la tête de laquelle se retrouvait une bonne partie des notables de la ville. C'est lui qui fit octroyer aux valets de villes,

s'accrurent avec le temps. Ainsi, en 1750, ces valets de ville étaient « chasses pauvres », chargés de la surveillance des marchés, du relevé des prix du blé qu'ils communiquaient au greffier ou au receveur qui transcrivait la mercuriale, chargés aussi du nettoyage des rues. Ils étaient alors payés 36 livres de Lorraine par an, salaire équivalent à un mois de travail de journalier.

Organigramme des fonctions publiques naboriennes à St-Avold avant 1771¹⁰³³



Cependant, la multiplication des larcins, des petits vols dans les jardins, à l'approche des récoltes et particulièrement quand celles-ci s'annonçaient médiocres, le risque d'incendie aussi, amenèrent les autorités à restaurer plusieurs fois au XVIIIème

« bandoulières brodées et galons d'argent » contre lesquels s'insurgeaient les notables (AMSA, art. 25, placet du conseiller Anthoine (le chef de l'opposition) contre les dépenses initiées par Gérardy, 1773). Voir aussi le règlement de police du 14 décembre 1774, délibérations.

¹⁰³³ En fait, dès les années 1720, le receveur devint un officier qui avait acheté la charge et n'était plus annuellement « élu » par la chambre. A partir de cette date, il ne restait donc que le maire et le sergent qui continuassent à être « élus » jusqu'en 1771, date à laquelle une nouvelle réforme des Hôtels de ville en fit des offices à finance, achetés dans les années suivantes par un petit groupe de Naboriens qui monopolisèrent les fonctions jusqu'en 1789.

siècle, une « patrouille »¹⁰³⁴, nommée parmi les jeunes bourgeois, peut-être ceux-là même qui tentèrent de reconstituer avec plus ou moins de succès la confrérie des arbalétriers (ou confrérie de St-Antoine¹⁰³⁵), par deux fois au XVIIIème siècle. En 1710, ce furent les bourgeois qui obtinrent le rétablissement de cette institution qui perdura au moins jusqu'en 1720¹⁰³⁶. Puis, en 1763, ce furent les autorités qui cherchèrent à recréer l'institution pour remplacer la maréchaussée qu'on avait retiré à la ville.

Ces patrouilles étaient chargées de faire respecter la fermeture des cabarets, de surveiller les allées et venues nocturnes. Elles préfiguraient la Garde Nationale qui fut créée au début de la Révolution et du sein de laquelle fut tiré le premier corps de sapeurs pompiers de la ville, au XIXème siècle.

Cependant, pour la garde des patrimoines, à St-Avold comme à la campagne, on nommait annuellement des « bangards », c'est-à-dire des gardes champêtres¹⁰³⁷. Ceux-ci devaient constater les dommages patrimoniaux causés par malveillance ou par négligence et en faire le rapport au greffier de la chambre de police qui en dressait alors procès-verbal¹⁰³⁸.

Au début du siècle, la population étant faible, ils furent peu nombreux. Puis, rapidement leur nombre s'enfla assez considérablement pour garder à la fois le hameau du Nideck, le reste du ban et particulièrement les jardins. L'un d'eux était chargé de la surveillance des autres, appelé « garde-surveillant », tandis que l'on nommait en même temps un « estimateur » des dommages ruraux. Il lui fallait estimer financièrement les dommages causés aux biens privés ou publics par les contrevenants, le plus souvent du bétail privé, échappé ou conduit indûment à des paturages prohibés, champs cultivés, etc.

Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, une petite ville n'était qu'un gros village. Mais au fur et à mesure que la ville releva son patrimoine, pavé, fontaines... elle voulut assurer le gardiennage de ces biens.

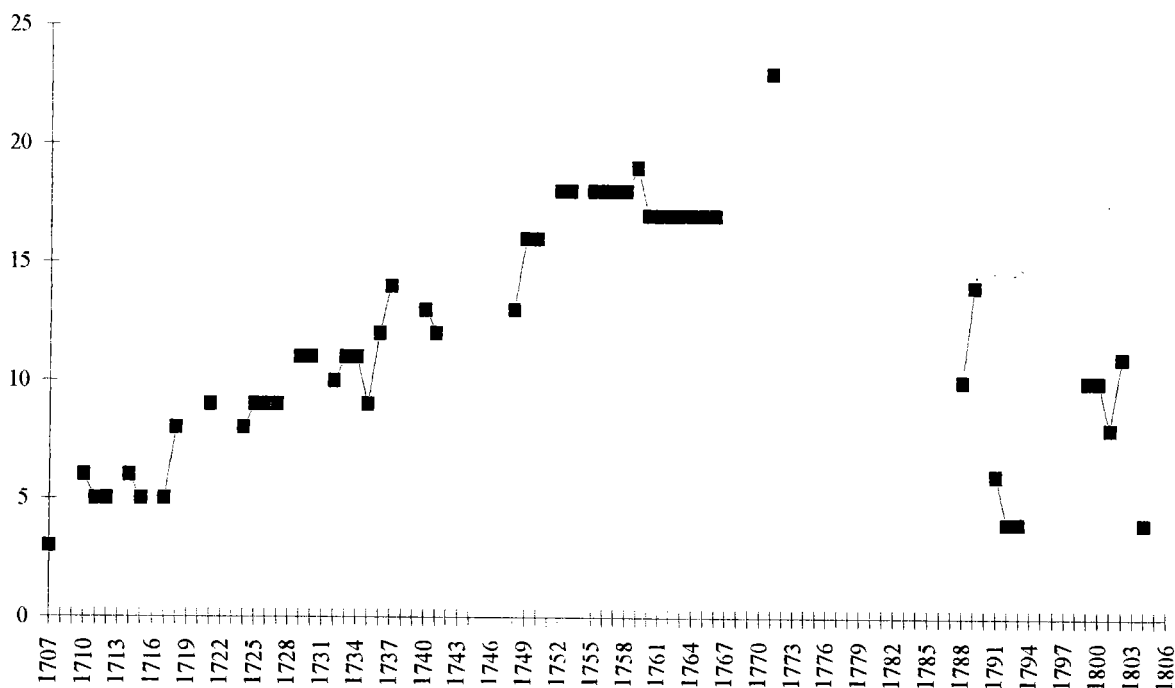
¹⁰³⁴ AMSA, délib. 14 octobre 1727, 15 décembre 1748, 30 avril 1763, 4 août 1769.

¹⁰³⁵ On les qualifiait aussi de « compagnie des cavaliers de conduite », peut-être parce qu'au début des temps modernes, ils étaient semble-t-il chargés de conduire les prévenus des geoles du château de Hombourg vers le tribunal de la « mère-cour » de St-Avold. (AMSA, délib., 15 juillet 1710, 18 juin 1724, 19 mars et 30 avril 1763., voir aussi les comptes seigneuriaux du début du XVIIème siècle.)

¹⁰³⁶ AMSA, délibérations, 10 août 1720.

¹⁰³⁷ Gerardy, dans son texte de 1766 (n° 22, p 173), estimait que c'était une institution tardive, instaurée « lorsque la bonne foi allemande a commencé à diminuer ».

¹⁰³⁸ Ces procès-verbaux donnaient lieu ensuite à des jugements seigneuriaux, lors des plaids annaux réunis périodiquement et auxquels devaient assister tous les chefs de famille de la ville et tous les propriétaires forains.

Graph. 37 Les gardes du patrimoine¹⁰³⁹

Pour ce faire, on nomma de plus en plus de gardes, des gardes-fontaines, gardes-chaussées, gardes-cabarets, ceux-ci chargés de faire respecter les horaires de fermeture des auberges, que ce soit « après la retraite » ou pendant les offices religieux.

La Révolution introduisit une modification significative dans cette institution des bangards. Le conseil municipal continua à nommer des gardes mais la logique politique avait changé et ce changement se répercuta sur la surveillance des patrimoines.

Ainsi, le 11 germinal, An VII, le conseil général de la commune nomma 10 « gardes ruraux » choisis cette fois-ci parmi les propriétaires de terres. On trouvait parmi eux un marchand, un « artiste vétérinaire », un boulanger, un boucher et non plus seulement des humbles. Mieux, le 1er germinal, An IX, alors que le Consulat procédait à une restauration de l'autorité politique, partout dans le pays, le conseil général de la commune nomma quatre gardes ruraux dans les termes habituels et quatre autres gardes, choisis en son sein, non salariés et non responsables, pour faire respecter le code rural. Il s'agissait d'une reprise en main par les « citoyens actifs » et propriétaires, des moeurs collectives, après la période incertaine de la Révolution, marquée par des émeutes plus ou moins larvées et une atmosphère de contestation sociale qui se caractérisait par des atteintes aux biens.

¹⁰³⁹ Sources : Gerardy 1766 et 1786, articles fontaines de St-Avoid, mesus champêtres et délibérations, après 1766.

A partir de la Révolution, on assista à une professionnalisation des fonctions de bangards. Dès 1788-89, ils furent de plus en plus systématiquement rétribués pour leurs fonctions, de mieux en mieux rétribués et aussi de moins en moins nombreux. Cela préluait à l'instauration du statut qui fut celui des gardes champêtres, au XIXème siècle.

Ainsi, les fonctions de police se sont adaptées à l'évolution « technique » de la société, à sa monétarisation progressive, à sa professionnalisation mais ne se sont pas développées, les circonstances ne le nécessitant pas.

Conclusion générale

Concluons d'abord à propos de nos résultats les plus spécifiques à la ville et parfois à la région, qui mettent en évidence une chronologie et des causalités particulières puis nous élargirons le propos autant que possible.

Nous avons pu mettre en évidence, au travers de notre recherche, une succession de phases conjoncturelles qui caractérisèrent probablement toute la Lorraine allemande jusqu'en 1750 et qui devinrent plus spécifiques à la ville ou à quelques cantons des environs (Faulquemont, St-Avold), par la suite.

1 1685-1730 : Durant cette époque de croissance accélérée, les artisans installés en ville durent pourvoir à de gros besoins locaux, en produits de consommation courante tels que les textiles, car il fallait bien vêtir cette population croissante, mais surtout en biens d'équipements, outillage de l'artisanat, chariots et charrettes, cuirs de harnais... Un certain nombre de métiers profitèrent ainsi d'une conjoncture porteuse qui enrichit bien des familles, de même que la pression foncière et immobilière exercée par l'afflux de jeunes ménages, immigrés ou non, devait enrichir les propriétaires. Le petit nombre des artisans leur donna une certaine aisance, facilita les installations nouvelles, les mariages précoces. La vie semble avoir été clémente durant cet « après-guerre » où même les épidémies eurent peu d'effets. Cependant, dès 1710-1720, l'organisation corporative resserra les rangs et rendit plus difficile l'accès au marché du travail.

2 1730-1760/70 : Durant cette deuxième phase, tandis que les rejetons de certaines familles riches commençaient déjà à émigrer au loin vers des horizons urbains élargis, l'épargne accumulée par les habitants, au cours de la phase précédente, eut tendance à s'investir dans la pierre, soutenant encore l'activité de nombreux métiers

artisans. D'autre part, certains commerçants de la ville étendirent leurs activités au commerce d'entrepôt.

C'est durant cette phase que la ville atteint peut-être son épanouissement maximum, vers 1750 et qu'elle fut déjà sujette aux premiers symptômes d'un retournement durable de son évolution. Dès 1734-1740, la population n'augmenta plus aussi vite qu'auparavant, entre 1747 et 1751, le plus clair de ses fonctions centrales disparaissait et avec elles un potentiel d'investissement d'environ 30.000 livres. La multiplication des artisans et des métiers, leur spécialisation aboutit à cloisonner les marchés. Il est vrai que la ville n'avait pas initialement de spécialités artisanales (ou commerciales) et ne réussit pas à s'en créer. On peut le voir au coup d'arrêt porté à la croissance démographique de la ville en 1734, alors que très certainement la fécondité ambiante ne diminuait pas comme le prouva la Lorraine allemande tout entière ; dont la propension à émigrer s'affirma précisément dès cette époque et pour plus d'un siècle.

Pourquoi cette stabilisation de la ville, sinon parce qu'elle avait atteint son niveau d'équilibre par rapport aux ressources locales. Cela revient à dire qu'il n'existait pas, à St-Avold une monnaie d'échange, une production affirmée dont l'exportation aurait permis l'entretien sur place d'une population de plus en plus nombreuse¹⁰⁴⁰.

Le retour de la croissance démographique, vers 1745-55 ne se fit que grâce à l'installation d'un complexe agro-pastoral (maïs-pomme de terre-cochon-vache) plus intensif.

C'est donc l'auto subsistance qui permit à la ville de croître et non pas son affirmation dans le réseau des échanges régionaux ou de plus grande ampleur.

3 1770-1890 : Durant cette époque, la croissance fut une croissance dans la pauvreté et une croissance de la pauvreté. La ville ne développa aucune production nouvelle, ou peu s'en faut, ne créant pas de richesses supplémentaires. C'est la frange la plus pauvre de la population qui s'accrut numériquement le plus (au moins jusqu'au Second Empire). Cette absence d'aisance retarda l'âge au mariage de beaucoup de jeunes gens, ce qui entraîna une diminution de la fécondité de la population.

L'artisanat et le commerce poursuivirent leurs activités, s'adaptèrent aux évolutions qui se réalisaient sans eux, n'ayant pas les moyens de risquer assez de capital

¹⁰⁴⁰ Accessoirement levons l'hypothèse d'une fuite devant l'impôt. On peut suivre dans les archives l'évolution de la pression fiscale au XVIIIème siècle : il n'y a pas d'augmentation dans la phase 1734-1745, tout au plus dans les cinq ans qui suivent et cela n'eut pas d'incidence visible sur l'évolution de la population. (Voir graphiques en fin de conclusion.)

dans des audaces innovatrices. Ainsi, le textile en glissant des activités d'amont de la branche vers des activités d'aval, tout en n'étendant pas le rayon de ses fabrications put se maintenir et même croître jusque sous la Restauration. Les tanneries maintinrent aussi leurs productions et même purent les accroître quelque peu durant les années 1850. Mais le rayonnement des ateliers, sauf exceptions peu nombreuses et peu durables, tendit à se restreindre aux limites de celui du chef-lieu de canton que la ville était devenue. Il y eut peu d'initiatives d'envergures et leur impact fut très limité. Enfin, les tentatives de développement minier tournèrent court ou profitèrent exclusivement à des communes voisines et l'arrivée du chemin de fer ne provoqua aucun sursaut psychologique, bien au contraire.

Aussi, la pression démographique devint-elle insupportable après la forte croissance de la Restauration. La population échappa de plus en plus à la ville, par une émigration qui devint substantielle à partir de la Monarchie de Juillet. La population vieillit alors, il n'y eut plus de croissance naturelle, la population diminua enfin jusqu'à rejoindre en 1885 le niveau qu'elle avait déjà atteint en 1754, voire même en 1734.

La ville était alors installée dans un « équilibre régressif ». Lors de la discussion du budget communal pour 1868, le conseil constatait l'affaiblissement progressif du commerce, l'absence de ressources industrielles locales, l'annonce de la privation de garnison dont la ville allait faire l'objet, aussi il demandait au préfet de diminuer les charges qui pesaient sur les finances communales en supprimant le poste de commissaire de police établi à St-Avold¹⁰⁴¹. A la même époque (1865), le conseil refusait l'établissement d'un bureau télégraphique en ville, l'actuel se trouvant à 3 km, ce qui aboutissait à majorer le prix des télégrammes de 200 %¹⁰⁴². Pourquoi ? parce que la ville s'estimait trop pauvre pour assumer les frais d'établissement d'un tel bureau, qui se montaient à 1100 frs.

L'évolution du volume d'affaires du bureau télégraphique existant n'avait d'ailleurs rien d'encourageant :

Nombre de télégrammes :	1863	1864	1865
- expédiés de St-Avold :	136	131	111
- reçus à St-Avold :	167	142	124
Total	303	273	235

¹⁰⁴¹ AMSA, délibérations, 16 mai 1867. Le préfet refusa en octobre à cause du grand nombre d'ouvriers établis dans les communes voisines de Carling et Hombourg.

¹⁰⁴² Le bureau devait probablement se situer à la gare de Valmont-St-Avold. Un télégramme coûtait 1 fr pour 20 mots. Le transport depuis le bureau jusqu'en ville coûtait 2 frs.

Le conseil suggérait que les notables et commerçants réalisent une souscription. Quatre ans plus tard, en novembre 1869, 752 frs étaient réunis, le conseil acceptait de pourvoir au reste. Ainsi, cet instrument de travail du monde des affaires qu'était devenu le télégraphe s'installa avec difficulté à St-Avold.

C'est donc une ville vieillie, sans dynamisme, à la tête de laquelle se trouvait un conseil municipal frileux qui vit déferler l'armée prussienne, quelques années plus tard.

En fin de compte, il nous semble que le déclassement de St-Avold aux XVIII-XIXème siècles vint à la fois de l'évolution globale du système urbain en voie de hiérarchisation, de ce que la ville dut essuyer des décisions négatives et successives de l'Etat et du fait que la population locale et notamment les élites suivirent le sens des décisions de l'Etat, sans chercher à résister.

Voyons d'abord la hiérarchisation progressive du réseau urbain lorrain. Longtemps ce réseau resta sous l'autorité floue d'un tripôle urbain se partageant les fonctions de capitales (Nancy-Lunéville-Pont-à-Mousson¹⁰⁴³). Toutes les autres villes disposaient quasiment des mêmes fonctions judiciaires et administratives rayonnant chacune sur un territoire de faible ampleur, sauf un petit nombre de chefs-lieu de bailliages, à peine distingués du reste. C'est entre 1747 et 1766 que cette structure s'affermi. Nancy se dégagait comme chef-lieu de la généralité lorraine mais cette fois-ci subordonné à la lointaine capitale parisienne, tandis que l'ensemble des autres villes était reclassé au travers d'une redistribution générale des fonctions judiciaires et administratives. Dès cette époque, St-Avold se retrouva tout en bas de la pyramide hiérarchique des villes.

Puis la ville perdit à nouveau le combat pour la répartition des fonctions centrales au sein du réseau urbain de Lorraine allemande, au moment de la Révolution. Cela aboutit 50 à 70 ans plus tard à la ramener, sur tous les plans, au niveau d'un chef-lieu de canton moyen français, à la taille d'un bourg.

Mais en 1790, lors de la réorganisation administrative de la France, la ville était déjà en position de faiblesse. Seul un étranger pouvait constater sur une carte la centralité de St-Avold en Lorraine allemande. Dans la région, le vrai débat avait lieu entre deux villes déjà plus affirmées, Sarrelouis et Sarreguemines. Ces deux villes avaient acquis leurs positions antérieurement, dans le siècle ou dans le demi-siècle qui précédait.

¹⁰⁴³ Pont-à-Mousson possédait l'université soutenue par le duché de Lorraine dont la cour était installée à Lunéville et dont les sièges judiciaires et administratifs se trouvaient à Nancy.

Abandonnons Sarrelouis, « corps étranger » planté dans le sol local en fonction d'intérêts stratégiques lointains, ceux du Roi de France¹⁰⁴⁴. Sarreguemines était, plus anciennement et plus continûment que St-Avold, un centre administratif du duché de Lorraine et avait acquis une prééminence sur cette ville dès 1697/1700, à une époque où cette dernière n'était pas encore redevenue complètement lorraine, à la fois parce qu'elle restait une seigneurie « privée » échappant au domaine ducal et parce que la France gardait quelques positions locales.

Ce n'est qu'en 1704, après la mort sans descendance du dernier seigneur privé et en 1718, lors du traité de Paris où la France leva toute ambiguïté, que St-Avold redevint absolument lorraine, mais à ce moment là, les jeux étaient déjà faits et depuis longtemps, Sarreguemines était le chef-lieu du bailliage d'Allemagne.

Cependant, à cette époque, la hiérarchie administrative des villes était encore de faible amplitude. Chaque centre seigneurial disposait d'un tribunal complet mais d'envergure géographique locale. C'était le cas de St-Avold qui vit sa population retrouver rapidement ses niveaux antérieurs (1720) puis les dépasser.

Peut-être du fait de sa position routière, peut-être du fait de son aspect un peu plus urbain que beaucoup d'autres petites villes de la région, du fait aussi de son antériorité chronologique, St-Avold eut toujours une population supérieure à celle de ces autres villes, Sarrelouis exclue et depuis peu.

Mais elle ne creusa jamais la différence à un point tel que cela suffise à en faire un chef-lieu incontesté. C'est donc en fin de compte pour des raisons historiques, c'est-à-dire accidentelles, que la ville perdit ses quelques fonctions centrales et ses chances de croissance en trois temps, en 1697, en 1750, en 1790.

Ces dates furent décisives par leur impact sur l'organisme urbain.

D'une part, la faiblesse numérique de la présence d'autorités riches empêcha le développement d'un commerce important par limitation du pouvoir d'achat local, à une époque où la société était très différenciée, séparant une petite couche de résidents à haut

¹⁰⁴⁴ Non seulement Sarrelouis a été créée à partir d'une logique politique étrangère à la région, mais encore elle fut rattachée à la Prusse rhénane dès 1814, sortant du réseau urbain mosellan. De surcroît, on peut penser raisonnablement que si cette ville n'avait pas été créée, Wallerfangen, petite ville du XVII^e siècle (sur un site voisin de Sarrelouis), se serait reconstituée comme St-Avold et les autres villes régionales, après les guerres du XVII^e siècle. L'impact de Sarrelouis sur le réseau urbain lorrain fut donc restreint.

niveau de vie d'un grand nombre d'impécunieux. Et même parmi ceux-ci, les plaideurs désormais appelés à se réunir au siège des nouveaux tribunaux, achèteraient ailleurs.

D'autre part, et plus gravement encore, l'absence de cette classe riche et résidentielle, rétrécit dans une certaine mesure le capital d'exploitation du commerce et de l'artisanat dont une part notable provenait de prêts de proximité, accordés aux artisans et commerçants qui parfois étaient totalement dépourvus de fonds propres.

A partir de là, dès 1750, la population de la ville qui s'était installée auparavant, survivant presque exclusivement de fonctions banales à faible rayonnement, était condamnée à la routine ; au moment même où l'innovation et l'injection de capital nouveau était à l'origine du développement des fabriques et plus tard de la révolution industrielle. En effet, localement, dès les années 1750/1780, la réglementation des corporations, accroissant les charges de celles qui étaient urbaines, les contraignait à l'évolution ou au laminage de leurs positions.

Les artisans de St-Avoid, disposant de peu de capitaux locaux et exploitant un marché local impécunieux, ne purent alors que survivre médiocrement.

Dès l'époque de la Révolution et plus particulièrement dans les années 1820/1840, une nouvelle génération d'entreprises apparut dans la région. Or, les animateurs potentiels de ces entreprises étaient déjà peu nombreux, à St-Avoid. Nous avons vu, du reste, que l'une des seules tentatives de création sur place, celle de la faïencerie, résulta de l'action de la famille du juge de paix local. Dans quelques autres cas repérables, on voit des étrangers immigrés à l'oeuvre, comme à Sarreguemines. Mais à St-Avoid, contrairement à un chef lieux d'arrondissement, cette catégorie de population ne pouvait qu'être limitée quantitativement, dans une ville dépourvue de toute centralité, de tout dynamisme, donc de tout attrait.

Dès lors, le sort de la ville était scellé. Elle ne pouvait que suivre le cours d'une réduction progressive de la plupart de ses fonctions spécifiques et de son rayonnement, contesté sur sa périphérie par des bourgs dont le taux de croissance était plus fort.

Elle concentrait alors son énergie sur sa survie où l'agriculture, grâce à un complexe agro-pastoral nécessitant beaucoup de travail, eut toute sa place. Ainsi, la culture du maïs et de la pomme de terre, installée dès les années 1735-1745 et facilitée par la présence d'une nombreuse cavalerie militaire pourvoyeuse de fumier stimula l'élevage des porcs et des vaches. Toutes ces productions furent un élément important de la résistance

locale de la ville et notamment de la population la plus pauvre. Mais cela rapprochait Saint-Avold d'une région rurale

Cependant, la maladie de la pomme de terre, à partir de 1844 et pour de longues années porta l'estocade en quelque sorte, à cette « stratégie empirique ».

De plus, durant la même période, l'arrivée des chemins de fer déçut bien des espérances, de même que les forages miniers des environs qui ne débouchèrent pas sur des productions réelles, du moins à St-Avold.

Autrement dit, malgré l'existence d'atouts régionaux (gisements de charbon, excellence de la position de la ville sur un grand axe de circulation), il n'y eut pas de facteurs externes qui eussent permis d'infléchir les tendances lourdes de la ville, durant le Second Empire, alors même que d'autres régions du département « décollaient ».

Aussi, la ville, en 1870 n'en finissait-elle pas de s'affaiblir. Le point d'orgue de cette phase ne fut atteint qu'en 1890 et la situation ne se transforma alors qu'à la suite d'une décision d'Etat.

Mais après tout, la population et particulièrement les élites auraient pu réagir. Dans un certain nombre de départements français, l'évolution urbaine a suivi la voie indiquée par l'Etat et privilégié les sous-préfectures, dans d'autres cas, d'autres facteurs ont été plus puissants¹⁰⁴⁵.

L'évolution de St-Avold, régressive dans une région en progrès, met en évidence que l'accélération du développement technique s'est accompagnée dès l'origine (aux XVIII-XIXème siècles), d'une grande « flexibilité » géographique des hommes.

Celle-ci a pris deux modalités différentes, selon les niveaux sociaux concernés.

D'une part, dans les élites, l'ascension sociale ou tout simplement la prospérité de certaines familles, ont amené leurs descendants à migrer vers des villes de plus grande

¹⁰⁴⁵ Dans le Bas-Rhin, par exemple, le taux de croissance des sous-préfectures ne fut pas très différent de celui des autres petites villes (J.P. Kintz : *Paroisses et communes de France, Bas-Rhin, Paris, 1977*).

Bas-Rhin	1790-92	1866	Croissance (%)
3 sous-préfectures	11.910	16.141	135,5 %
7 villes suivantes	29.018	40.259	138,7 %

Par contre, dans les Deux Sèvres, durant la même époque, les villes choisies comme préfecture (Niort ne s'imposait pas sans contestations) ou comme sous-préfectures, eurent des taux de croissance notablement supérieurs aux autres centres urbains (P. Arches : *Les petites villes des Deux Sèvres, dans la première moitié du XIXème siècle*, in J.P. Poussou et P. Loupès : *Les petites villes, du Moyen-Age à nos jours*, Paris, 1985, pp 445-458).

La Moselle fut dans un cas intermédiaire, les sous-préfectures ayant eu de forts taux de croissance comme certaines petites villes ou bourgs à développement industriel et à la différence d'autres villes.

taille ou d'autre régions, précocément, avant même que St-Avold ne devienne une ville nettement régressive.

Pourquoi ? Parce que leurs carrières passaient par un horizon géographique élargi, fonctionnaires, avocats ou marchands, ils étaient susceptibles de se déplacer un peu n'importe où¹⁰⁴⁶. Ils ne fuyaient pas la ville en perdition mais partaient parce que leur horizon existentiel, conditionné par leur milieu social, dépassait absolument celui de la ville.

Ce phénomène d'émigration des élites concernait toutes les villes, y compris les plus grandes, qu'elles soient lorraines ou non, car c'était un phénomène social et européen, résultat d'une intégration, nationale ou internationale des élites¹⁰⁴⁷.

Mais, ce qui est plus spécifique à St-Avold et par delà, à toutes les villes en regression, c'est que l'émigration des résidents potentiels n'était pas compensée par une immigration équivalente d'élites venant de l'extérieur, notamment parce que la ville avait perdu ses fonctions de commandement administratif, donc parce que l'Etat ne nommait que peu de fonctionnaires à St-Avold.

Il faut cependant nuancer cette constatation par le fait que la ville est restée jusqu'en 1870, une de ces villes de l'est de la France où s'établissaient des officiers de l'armée à la retraite. Nous avons pu d'ailleurs observer que les rentes de nombreux officiers français, parfois apparemment sans aucune attache à la ville¹⁰⁴⁸, s'investissaient sur le marché financier local, grâce à l'action des notaires et compensaient ainsi, le manque de capital disponible à St-Avold, du fait de l'émigration des élites. Cependant, les

¹⁰⁴⁶ Ainsi, au hasard des sources notariales (vente d'un jardin à St-Avold, le 19 juillet 1816), nous apprenons que des deux fils du chevalier Boisselier de Cornotte, ancien lieutenant d'infanterie, en 1783 au moment de la mort de sa femme qui était naborienne, l'un était devenu colon à St-Domingue avant de se réfugier en métropole où il était devenu sous chef de bureau à la préfecture d'Amiens, tandis que son frère était colonel au service du Roi de Wurtemberg.

¹⁰⁴⁷ Ainsi, toujours au hasard des sources notariales, nous trouvons le 16 mars 1819, un contrat de mariage liant une fille des élites locales, Marguerite Renault, fille d'un ancien Adjudant-Général des armées françaises (révolutionnaires) et Frédéric Fuchs, Lieutenant-Colonel des Chevaux-Légers bavarois, de l'armée d'occupation. Ce mariage devait nécessairement entraîner l'émigration de cette fille de St-Avold, suivant son mari, dans les différentes affectations de sa carrière. Ici, il s'agissait d'un mariage triplement « mixte » puisqu'il alliait une catholique à un protestant (le contrat stipulait que les enfants issus du mariage devaient être élevés dans la religion du parent de même sexe), une française à un allemand et une fille d'une famille ayant fait carrière dans les armées révolutionnaires à un homme des armées contre-révolutionnaires. Une autre naborienne avait épousé l'émigrant De Villier, devenu professeur dans une université allemande, au XIX^{ème} siècle.

¹⁰⁴⁸ Nous pensons ici notamment à ce capitaine d'Etat-Major de Nancy qui s'appelait Le Coat de Saint Haouen, qui n'était manifestement pas lorrain et qui investissait ses économies à St-Avold par le biais du notaire Spinga (10.700 frs en 5 prêts, en 1869, soit 15 % de l'investissement local, cette année là).

officiers en retraite vouaient leurs enfants à des horizons sociaux et géographiques qui dépassaient la petite ville de St-Avold, simple lieu de résidence passager pour une population structurellement nomade (les fonctionnaires).

D'autre part, le dynamisme économique n'est pas seulement produit par une disponibilité en capitaux. Il faut aussi un « esprit d'entreprise » qui ne pouvait caractériser, sauf exception, le groupe social des officiers en retraite. Enfin, le caractère de simple résidence de la ville s'opposa même occasionnellement à des expansions industrielles qui entraînaient certaines nuisances, redoutées par cette classe résidentielle et en opposition à la « classe ouvrière » (terme utilisé par certains naboriens)¹⁰⁴⁹.

Donc l'un dans l'autre, on peut affirmer que St-Avold a perdu une partie de ses élites dès l'époque révolutionnaire, voire antérieurement et ce tarissement de la frange de la population locale la plus dynamique, la plus capable socialement et financièrement de faire évoluer l'économie locale est directement à l'origine de l'affaiblissement de la ville à une époque où la région était plutôt prospère.

Et ce tarissement est le corollaire de l'intégration à l'échelle nationale des élites. Ainsi, très tôt, c'est l'Etat, en France qui a joué un rôle de redistribution à partir de la capitale, des élites et des capitaux. Ceux-ci affluaient vers les régions et les villes en expansion du fait de la structure géographique (ports, grands carrefours...) ou administrative (chefs-lieux) du territoire, du fait de la présence de ressources naturelles rentables dans le contexte économique (mines) et dans un espace économique unifié par l'Etat.

On peut estimer que cette animation de l'espace national par la métropole parisienne a hâté le progrès matériel général en concentrant l'investissement en capitaux et en moyens techniques dans les secteurs géographiquement et économiquement les mieux placés, les plus rentables, à chaque moment de la révolution industrielle. De ce point de vue, le fonctionnement de l'Etat français est le même depuis les guerres révolutionnaires qui ont pour la première fois posé un problème d'allocation des ressources (main d'oeuvre dans un contexte de mobilisation générale, subventions pour les investissements) jusqu'à la période actuelle.

La population, elle, s'est coulée dans ce moule, suivant les capitaux et les lignes de force du dynamisme, à l'échelle du territoire national ou a émigré, en fonction de liens familiaux, de familiarités linguistiques ou de penchants idéologiques.

¹⁰⁴⁹ Cette opposition est révélée par les enquêtes « de comodo et incommodo ».

D'autre part, les possibilités d'emplois locaux diminuant au fil du temps, entraînerent l'émigration d'une partie des classes populaires, mais plus tardivement. Ici, c'est l'appauvrissement de la ville, résultant de sa croissance démographique supérieure à sa croissance économique qui créa les conditions du mouvement, plus tardif et en quelque sorte plus passif. Mais cet affaiblissement du réservoir de main d'oeuvre local eut pour conséquence que les investissements industriels devenaient au fil du temps de moins en moins nécessaires, voire de plus en plus improbables, puisqu'ils étaient notamment attirés par les régions à main d'oeuvre nombreuse et pauvre, c'est-à-dire bon marché.

Ainsi, localement, ce sont les hommes qui se sont adaptés aux investissements et non l'inverse.

Ces trois facteurs que nous avons mis en évidence, l'insuffisante spécialisation de St-Avold (et de toute la Lorraine allemande), les choix de l'Etat (lorrain ou français), qui ont distribué les facteurs d'expansion urbaine au lieu de les concentrer, la faiblesse des réactions des populations locales à ces manipulations extérieures, sont finalement les trois causes essentielles de l'inaffirmation d'une personnalité régionale (similaire à celle de l'Alsace voisine, par exemple).

En effet, de deux choses l'une, où l'on voit dans un espace donné, l'affirmation d'une civilisation rurale particulière et particulariste, où l'on voit l'affirmation d'une civilisation d'essence urbaine.

Dans le premier cas, cela suppose l'existence préalable d'un milieu géographique spécifique¹⁰⁵⁰. Or, localement, l'espace, dans l'est de la Lorraine, est ouvert à toutes les influences et n'a pas d'originalité. Il résulte plutôt d'une superposition toute en nuances de ces pénétrations extérieures. Sur les secteurs de plateau, on construisait et on cultivait comme en Lorraine romane. Dans les secteurs gréseux, on construisait et on cultivait comme dans les Vosges ou comme dans l'Allemagne hercynienne.

Alors, d'où pouvait venir le particularisme qui avait cependant une assise substantielle : la langue, sinon des villes où cette langue aurait pu être travaillée, cultivée,

¹⁰⁵⁰ On sait notamment que les milieux montagnaux ont été des conservatoires culturels. Or précisément, c'est en Lorraine allemande que les montagnes péri-parisiennes (Vosges et Ardennes) s'affaiblissent pour quasiment disparaître.

transcrite, aurait pu acquérir ainsi ses lettres de noblesses, horizon indépassable du champ social dans lequel vivaient les populations aussi bien françaises qu'allemandes¹⁰⁵¹.

Or, le réseau urbain est resté tout au long de l'histoire peu hiérarchisé et dispersé sur un grand nombre de petites entités, aucune n'atteignant le seuil critique qui en aurait fait la capitale économique, administrative et intellectuelle de la Lorraine allemande.

Aussi, n'y eut-il jamais, régionalement, de volonté politique nécessaire à toute affirmation culturelle. Et la Lorraine allemande resta un espace inorganique sur le plan économique et anémique sur le plan politique. Sa structuration se fit de l'extérieur, en fonction de problématiques extérieures¹⁰⁵².

L'échec de l'affirmation urbaine de St-Avold, c'est donc dans une certaine mesure aussi, l'échec de la formation d'une personnalité régionale visible, dans le cadre européen ou français.

Cet échec était d'autant plus probable que l'Etat structurant, la France, était l'objet de la formation d'une nation qui intégrait les hommes, permettait une voie de sortie aux élites locales (et à tous les ambitieux) que l'étroitesse du milieu contraignaient à l'émigration.

Un siècle après, les effets conjugués du développement industriel français et de la forte fécondité locale ont abouti à la croissance générale de la population de Lorraine allemande, dans un cadre urbain. Mais la dispersion des villes reste la même que jadis. L'industrie et les mines ont généré des nébuleuses d'agglomérations lâches et faiblement hiérarchisées entre elles.

Sur les 23 agglomérations urbaines de Moselle (de plus de 2800 habitants¹⁰⁵³), 17 (74 %) sont situées en Lorraine allemande (environ 55 % du territoire). Dans ce cadre, l'agglomération de St-Avold fait jeu égal avec celle de Sarreguemines. Autrement dit, la ville a repris au XXème siècle la place qu'elle avait perdu au XIXème, d'abord grâce à

¹⁰⁵¹ Le cas du Luxembourgeois, « création » de Luxembourg est éloquent, au delà du cas alsacien, tributaire de Colmar et Strasbourg où il existait des spécialisations régionales, le commerce du vin ou du Rhin.

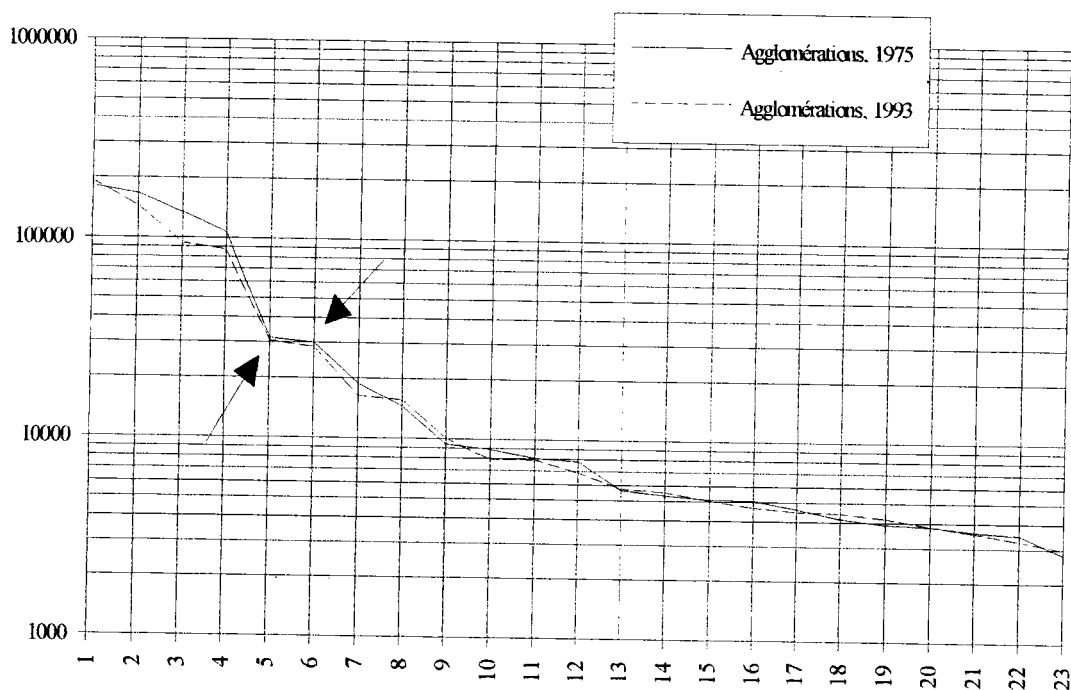
¹⁰⁵² L'axe de circulation majeur en Lorraine allemande est celui-là même qui est le moins développé, un axe Thionville-St-Avold-Sarreguemines, au détriment de l'axe d'envergure européenne Paris-Francfort-Berlin, qui traverse la Lorraine allemande dans sa plus faible épaisseur.

¹⁰⁵³ Ce sont les agglomérations considérées comme urbaines par l'INSEE, en 1975 (résultats du recensement de 1975 pour la Moselle).

l'armée après 1890, puis grâce à la fonction publique, aux sièges d'entreprises (CDF-chimie, Altulor), aux investissements étrangers, après 1945.

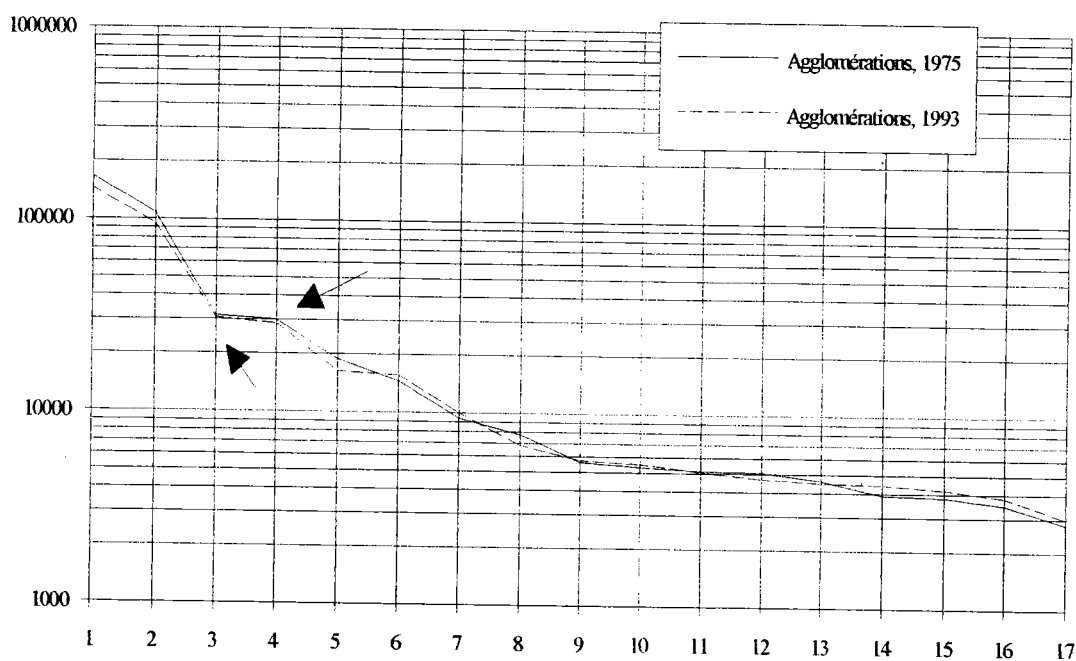
Les agglomérations urbaines de la Moselle, aujourd'hui

(Taille en ordonnées, rang en abscisses, la position de St-Avold en 1975 (6) et en 1993 (5) est marquée par une flèche)



Les agglomérations urbaines de Lorraine allemande, aujourd'hui

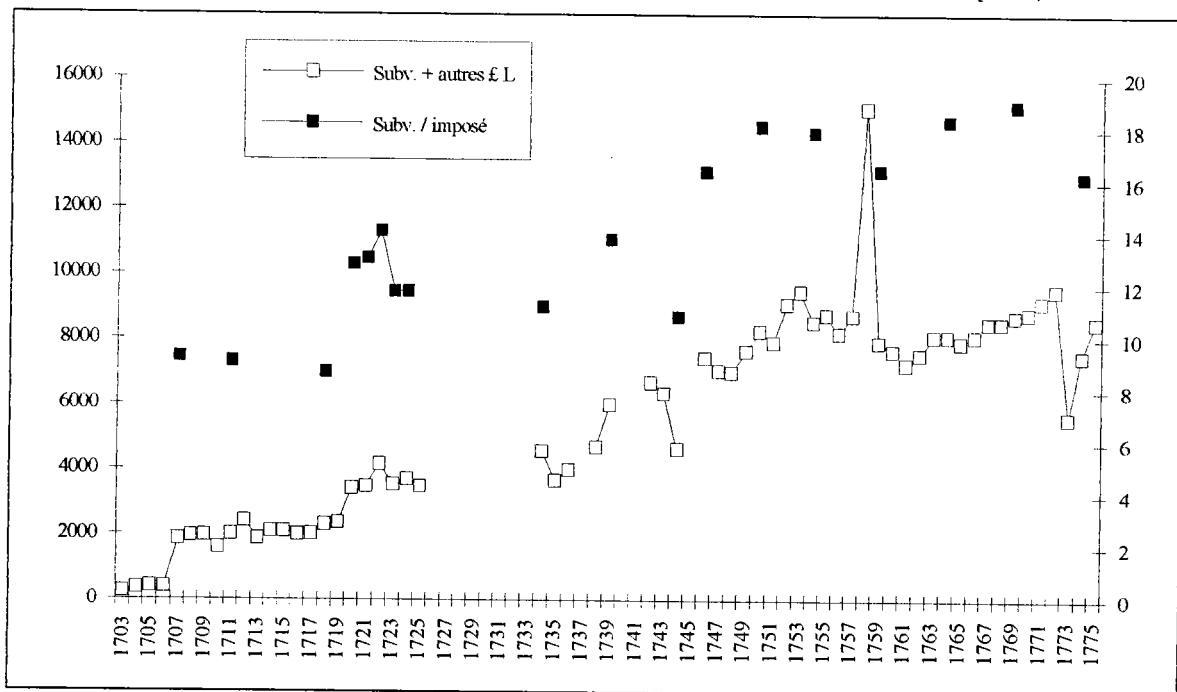
(Taille en ordonnées, rang en abscisses, la position de St-Avold en 1993 est marquée par une flèche)



Evolution de la pression fiscale à St-Avoid, au XVIIIème siècle

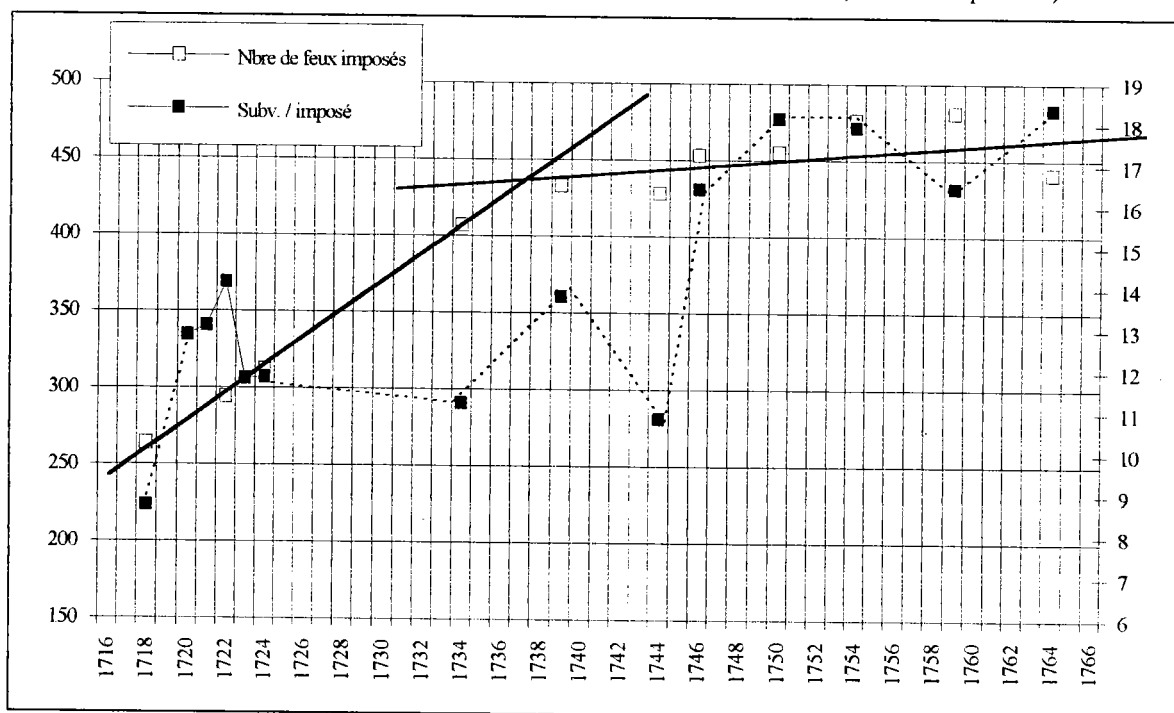
Impôt et taux d'imposition

(Sur l'échelle de gauche (livres de Lorraine), évolution de l'impôt payé par la ville entière.
Sur l'échelle de droite, (livres de Lorraine/feu), le taux d'imposition moyen des feux imposés.)



Taux d'imposition et population imposée

(Sur l'échelle de gauche, le nombre des feux imposés, sur l'échelle de droite, le taux d'imposition.)



On peut voir sur le premier graphique que l'impôt auquel la ville était soumise a évolué progressivement et en hausse jusqu'au-delà de 1750. Mais le taux d'imposition a eu une évolution plus chaotique. Il a augmenté rapidement avant 1720, puis s'est à peu près stabilisé, jusqu'en 1744. C'est seulement en 1746, qu'il a fait un nouveau bond en avant.

Le graphique n°2 nous montre que la population (feux imposés) a augmenté rapidement, avant 1734, puis s'est stabilisée alors que le taux d'imposition n'augmentait pas. A partir de 1746, par contre, l'impôt se fit sentir de plus belle et l'on constate que cela ne changea rien dans l'immédiat (avant 1758) à l'évolution de la population.

Ce n'est donc pas la pression fiscale qui a stabilisé la population de St-Avoid mais plutôt des causes économiques, celles-là mêmes que nous avons explicité auparavant.

ANNEXE I

Exogamie géographique et langue vernaculaire

La période qui va de 1700 à 1870 a été une période de francisation lente de la ville. L'école, poussée par des directives nancéiennes ou messines, l'administration ducale puis française¹⁰⁵⁴ (la loi à appliquer était française), le prestige de la langue de Versailles et de Lunéville, chez les notables ont contribué à cette poussée lente du Français.

Le mariage est un des principaux facteurs d'intégration nationale aux XVIII-XIXème siècles. Il est donc utile d'analyser la nuptialité naborienne sous cet angle de la langue des nouveaux mariés et de croiser ces données démographiques avec les courants migratoires pour vérifier dans quelle mesure le mouvement de francisation promu par les élites a eu une réalité locale.

Immigration lointaine et à partir de toutes les villes dans les mariages naboriens¹⁰⁵⁵

	1690-1709	1710-1729	1730-1749	1750-1769	1770-1789	1790-1792	Total
Francophones ¹⁰⁵⁶	18	13	8	13	11	3	66 (25%)
Germanophones	18	29	37	66	43	6	199 (75%)
Ruraux proches (pour mémoire)	13	27	47	79	55	7	228

Les Francophones n'ont été quelque peu nombreux qu'avant 1710 et déjà, ils étaient minoritaires, car l'immigration venant des campagnes proches était germanique à 90 % et plus. Et à mesure que le siècle s'avancait, l'ancrage germanique s'approfondissait, tandis que l'immigration francophone devenait marginale.

Il n'en a pas été de même à Sarrebourg ou à Dieuze. Ici la renaissance, après l'anéantissement de la guerre de trente ans a été très précoce, dès la deuxième moitié du XVIIème siècle et l'immigration française a été beaucoup plus importante. A Sarrebourg,

¹⁰⁵⁴ Déjà, à l'époque où la ville était devenue française de fait, en 1687, l'Evêque de Metz, lors d'une visite pastorale à St-Avold exigeait du maître d'école qu'il fût bilingue. Par la suite, en 1748, Stanislas interdit la rédaction d'actes publics en Allemand. (Cf. AMSA, délibérations, 26 janvier 1774)

¹⁰⁵⁵ Source : Y. Martan, op. cit., 1985 pour St-Avold ainsi que les autres travaux sur Sarrebourg etc publiés par le Cercle Généalogique Lorrain et portant la cote 28 J dans la salle de travail des AD Moselle.

¹⁰⁵⁶ Dans les statistiques qui suivent, on repère les langues vernaculaires des mariés par leur lieu de naissance. Ce ne sont pas tous des immigrants quand le jeune ménage part s'établir ailleurs, après son mariage réalisé dans sa famille. Inversement certains se sont mariés ailleurs et sont venus ensuite à St-Avold. Il s'agit donc d'un simple indicateur de tendance.

l'équilibre entre mariés immigrants francophones et germanophones n'est pas du tout le même qu'à St-Avold. Sur tout le XVIIIème siècle, on trouve dans cette ville 118 immigrants francophones pour 60 germanophones :

Sur 97 mariages ¹⁰⁵⁷	1680-1709	1710-29	1730-49	1750-69	1770-89
Francophones	7	10	25	12	9
Germanophones	3 (30%)	2 (17%)	13 (34%)	10 (45%)	6 (40%)

A St-Avold comme à Bitche, l'installation de Francophones venus de loin était très souvent le fait de militaires. Et ceux-ci en se fixant sur place ne pouvaient manquer de se fondre dans la population locale car c'étaient des isolés et ils s'intégraient à des familles germanophones.

150 ans plus tard, en 1853-1856, la proportion des mariages où l'on trouve une présence francophone s'était encore réduite (18%) par rapport à la période de 1700-1710 (25%) et 1690-1699 (26%). De plus, la plupart des mariages « mixtes » étaient, à ce moment là, le fait de fonctionnaires, appelés à circuler en France. Il y avait d'ailleurs aussi quelques Naboriens fixés à Paris qui épousaient des Naboriennes. En conséquence, si francisation il y eut, elle se fit par la fonction publique et par l'émigration vers la France.

<u>Mariages et langues</u> ¹⁰⁵⁸	1700-1710 : 81 mariages		1853-1856 : 78 mariages	
	Mari germanique	Mari francophone	Mari germanique	Mari francophone
Femme germanique	61 (75%)	16	64 (82%)	7
Femme francophone	0	4	5	2

Sur place, l'élément germanique restait écrasant. 82 % des nouveaux ménages étaient purement germanophones, au milieu du XIXème siècle, c'est-à-dire au point d'orgue de la période de francisation et peu avant son arrêt. Enfin, un petit courant d'immigration allemand se maintint au XIXème siècle, on peut ainsi observer une dizaine de cas, entre 1853 et 1856 de nouveaux mariés venant de Sarre¹⁰⁵⁹, du Palatinat, du Trévirois ou du Luxembourg.

¹⁰⁵⁷ A partir des dates mentionnées pour 97 mariages sur 178 qui ont associé des immigrants d'autres villes ou venant de loin et qui ont été célébrés à Sarrebourg, sur un total de 977 mariages. Il n'y a donc que 9 % des mariés qui étaient des immigrants venus des villes ou de loin, et on ne peut voir l'évolution chronologique de l'immigration que sur la moitié de ces mariages.

¹⁰⁵⁸ Sources : AD Moselle, 7E 609 1 et 2, 1 MIE 609.

¹⁰⁵⁹ On observe ainsi des échanges matrimoniaux entre les familles de tanneurs de St-Avold et de Merzig, à 50 km au nord, sur la Sarre.

Cependant, on peut penser que le bilinguisme se développa. Car l'école primaire répandait des rudiments de Français, surtout au XIXème siècle où les instituteurs francophones¹⁰⁶⁰ étaient réellement compétents, dès l'époque de la loi Guizot, sinon avant.

Par ailleurs, de nombreux liens de travail unissaient St-Avold à des villes francophones, au moins à partir de la Révolution Française, notamment des liens commerciaux. On allait par exemple se réapprovisionner en vin à Chalon-sur-Saône, Mâcon et Epernay, l'approvisionnement des commerces qui se faisait encore beaucoup en Allemagne devint presque exclusivement français après 1815. Cependant, durant l'époque révolutionnaire et impériale, la circulation dominante se faisait encore avec les régions germaniques, Alsace ou Rhénanie, aussi bien pour les apprentis et compagnons que pour les colporteurs de la région. 1815 fut à ce titre une date-clef. C'est sous la Restauration que la région s'orienta décidément vers les horizons Français et francophones¹⁰⁶¹.

Enfin, la langue française fut promue par l'usage administratif et par l'orientation psychologique imprimée localement par l'émigration vers Paris.

Finalement, les courants migratoires qui traversaient St-Avold étaient des courants Est-Ouest, on voyait donc perpétuellement des petits nombres d'installations locales de rhénans germaniques ou de Juifs et un drainage local vers l'Ouest, français ou américain.

La situation linguistique de la ville était un peu la même que celle de la Bretagne qui n'attirait pas l'immigration de l'extérieur et voyait également une émigration vers Paris. D'où le maintien du Breton comme du Francique. Dans ces conditions, l'intégration linguistique ne put venir que des institutions nationales telles que le service militaire ou l'école obligatoire.

Et cette intégration ici, fut retardée par les deux annexions de 1870-1918 et de 1940-1944 qui substituèrent au bilinguisme Francique-Français, le bilinguisme Francique-Allemand.

¹⁰⁶⁰ Cependant, jusqu'à l'époque révolutionnaire, l'enseignement fut mieux réalisé en Allemand qu'en Français. Le 26 janvier 1792, le conseil municipal, répondant aux questions du district déclarait encore que faute d'argent pour payer deux instituteurs, il n'y avait qu'un instituteur « allemand ». Mais la ville était à cette époque plus que jamais sous influence culturelle française, suspendue aux nouvelles de Paris, traversée par un flux incessant de Français, dès la déclaration de guerre enfin, les Naboriens participèrent fortement aux armées révolutionnaires puis impériales, entre 1792 et 1815.

¹⁰⁶¹ Nous fondons notre analyse sur la série des passeports délivrés par le maire, AMSA, art. 557-560.

ANNEXE II**Inventaires après décès**¹⁰⁶²

(Archives de la prévôté, B 6376-6394 et archives notariales, 3 E, 25 E..., A D Moselle.)

1) Les métiers liés à l'agriculture**Jean Moritz, voiturier, 31 mars 1783**

Valeur en £ de Lorraine :		Actifs	Passifs
Immeubles	(contrat de mariage, 1770 et l'acquet de 1777)		
Meubles courants, effets personnels	(dans le poele, la cuisine, le grenier, les deux chambres et l'écurie)	657	
Bétail et stock alimentaire :	-1 porc	23	
	-46 quartes de pommes de terre	138	
	-8 quartes de blé et 1 de seigle	71	
	-2 foureaux de haricot, 2 de prunes, 1 de poix, 1 de lentilles	6.5.0.	
Total		238	
Capital technique :	-1 cheval	155	
	-50 bottes de paille	7.10.0.	
	-3 milliers de foin	66	
	-Harnais	10	
	-1 charrette, 1 tombereau, 1 brancard	31	
Dettes actives		0	
Dettes passives	-à Joseph Becker, marchand		227
	-à l'hôtel-Dieu		60
	-à Nicolay, tanneur		32
	-à P.A.Weis		62
			381
Bilan		+ 783	

Le meunier d'Oderfang, en juin 1743

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-1 maison	2100	
	-1 jardin	240	
Meubles courants, effets personnels		650	
Bétail		1100	
Caisse		0	
Dettes actives	-4 boulangers de St-Avold et un cabaretier		
	-1 meunier de Hombourg		
	-une dizaine de particuliers pour des sommes plus faibles (30-60 £)	4500	
Dettes passives	-à payer sur sa maison		1200
Bilan		+7390	

¹⁰⁶² Tous les inventaires du XVIIIème siècle sont libellés en livres de Lorraine, ceux du XIXème siècle en francs. La livre de France équivaut pratiquement au franc germinal, tandis que le rapport de la livre de Lorraine à la livre de France est de : 1 £ Frce = 24/31 £ Lor.

Henry Rhader, laboureur, mars 1777

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	3 acquets		
Meubles courants, effets personnels		151	
Stock alimentaire	-5 quartes de « graupires » -1,5 milliers de foin	7.10.0. 21	
Matériel	-5 chevaux -les harnais -1 chariot tout équipé -1 herse -1 charrue	141 9 55 8.10.0. 1.10.0.	
Total		215	
Caisse		0	
Dettes actives		0	
Dettes passives	-Pour un terrain -aux RRPP -à deux juifs de pontpierre -à 6 autres personnes		110 1000 301 380
Total			1791
Total		395	1791
<i>Bilan</i>	<i>immeubles - 1396 £</i>		<i>-1396</i>

Jean Barthel, meunier au « moulin-neuf » (octobre 1783)

Valeur en £ de Lorraine :		Actifs	Passifs
Meubles courants, effets personnels		600	
Bétail	-9 chevaux et 2 poulains -4 vaches et 1 génisse, 1 veau -2 brebis et 2 agneaux, 50 poules et 10 oies -6 truies et 57 cochons de tous âges	1717	
Stock alimentaire	-15 quartes de blé, 12 d'orge, 56 de seigle -15 quartes d'avoine, 36 milliers de foin, 8 milliers de regain -80 quartes de pommes de terre et 8 de blé de Turquie -58 £ de lard -22 hottes de vin	595 638 148 45 242	
Total		1668	
Stock technique :	-1 tombereau, 2 charrettes, 2 chariots -2 charrues -fibres : ½ quarte de semence de chanvre, 545 £ de chanvre, 10 £ de lin,	181 32 170	
Total		383	
Dettes actives		109	
Dettes passives	(notamment pour l'acquisition d'un pré)		496
<i>Bilan</i>		<i>+ 3981</i>	

Charles Barbier, manoeuvre, 1814 ¹⁰⁶³

En francs		Actif	Passif
Immeubles	2 acquets	150 ?	
Meubles	dont : 10 quartes de pommes de terre, 2 petits cochons, foin, fumier, outils (54 frs)	237	
Dettes act.		57	
Dettes pass.			90
<i>Bilan</i>		354 ?	

L'inventaire du fermier du Weneck, 1851

En francs		Actif	Passif
Immeubles		0	
Meubles	courants,		
Matériel, bétail et récoltes	<u>Matériel</u> : -machine à battre	300	
	-2 charrues équipées	70	
	-4 voitures, 1 tombereau, 5 herses... petit matériel	690	
	<u>Bétail et stocks</u> : -Porcins (19), Oiseaux (129), 5 taureaux et 10 autres bovins, 8 chevaux et 3 poulains	3150	
	Récoltes prévues	1600	
	<i>Total</i>	11.422	
Dettes act.		850	
Dettes pass.			7930
<i>Bilan</i>		+ 4342	

Henri Schlaveritz, journalier, 1866 ¹⁰⁶⁴

En francs		Actif	Passif
Immeubles	-1 logement dont 1 pièce louée à un journalier (22 frs par an) -1 jardin et 2 terres (35 ares)	1000 ? 600 ?	
Meubles	2 pièces cuisines + cave et écurie (en partie) dont : 20 litres de haricots, 1 chèvre, 3 poules, 250 kg de paille, 1 hl de seigle, récoltes de jardin et d'une pièce de pommes de terre	446	
Argent		0,45	
Dettes act.	-2 prêts à des artisans -1 prêt à un fils tailleur d'habits	420 20	
Dettes pass.	menus frais		79
<i>Bilan</i>		+2407	

¹⁰⁶³ AD Moselle, 378 U 8, 17 mars 1814.

¹⁰⁶⁴ AD Moselle, 25 E 51, 18 août 1866.

2) Quelques cas d'inventaires après décès de ruraux

**Jean Pierre Richard, maître cordonnier à Seingbouse,
mort en janvier 1747 ¹⁰⁶⁵**

Jean Pierre Richard en mourant laissait une veuve, Elisabeth Scheiffmann, de Seingbouse, et des enfants mineurs. Il avait de la famille et des amis à St-Avoid, Valmont, Farébersviller et Seingbouse, présents au moment de la réalisation de cet inventaire.

On peut voir que par héritage, il possédait pas mal de terres autour de St-Avoid et qu'ayant fait un apprentissage de menuisier, il était passé maître dans cet art.

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-1 maison bâtie à Seingbouse -15 jours de terres à Valmont et St-Avoid (héritage)		
Meubles courants, effets personnels	-Vaisselle, meubles, linge...	77	
Divers	-1 vache et 3 génisses -4 petits cochons -foin, paille et froment pour la subsistance de la famille	100 6.10.0.	
Capital technique	- « tous les outils servant au métier de cordonnier consistant en peu de chose à ... »	1.10.0.	
Dettes actives		0	
Dettes passives			120
Total		185	120
<i>Bilan</i>	<i>immeubles + 65 £</i>	+ 65	

C'est probablement son mariage qui l'avait amené à Seingbouse et sur un terrain de sa femme qu'il avait pu bâtir. Mais ses propres terres étaient loin, à une bonne douzaine de kilomètres, il devait les louer à d'autres tandis que lui-même devait louer des terres à Seingbouse pour nourrir son bétail et sa famille.

Son inventaire révèle une grande pauvreté de matériel et une supériorité très nette de son exploitation d'auto subsistance sur son activité de cordonnier. Mais dans la société d'Ancien Régime fondée sur une idéologie de l'honneur, le titre, le savoir-faire acquis par J.P. Richard devenait l'ornement inévitable de son identité.

En fait il s'agissait d'un « manoeuvre », assez riche en terre mais pas suffisamment et surtout pauvre en matériel (charrue, charrette, chevaux...il lui manquait 150 à 250 £ pour pouvoir les acquérir), cependant sa famille lui avait permis d'acquérir un savoir-faire artisanal qui lui donnait la possibilité de gagner un appoint de revenu peut-être un peu plus assuré que s'il n'avait eu aucune qualification.

¹⁰⁶⁵ AD Moselle, B 6382-6383.

Ici, la pauvreté générale n'est qu'une impression. D'abord parce qu'on n'a pas chiffré les stocks alimentaires destinés à l'alimentation de la famille, qui pouvaient représenter¹⁰⁶⁶ 40 ou 50 £, voire beaucoup plus, ensuite parce que l'endettement restait très raisonnable et ne nécessitait pas de vendre les terres, enfin parce que l'immobilier pouvait représenter 3 ou 4000 £, ce qui change totalement le tableau.

Vers 1750, ce genre d'artisans ruraux n'était pas encore trop nombreux, cela ne sera plus le cas 30 ou 40 ans plus tard, lorsqu'il y aura 1,5 fois plus de monde pour autant de terres.

Jean Gamel, journalier à Betting, 1867¹⁰⁶⁷

En francs		Actif	Passif
Immeubles	-1 maison, 154 ares de terres (18 pièces)	3000?	
Meubles	dont : 15 frs pour le matériel et stock de filature de chanvre et étoupe et 219 frs d'outils agricoles, 1 vache, 1 jeune porc, 1 mouton, 6 poules, 6 hl de pommes de terre, 3 voitures de fumier	568	
Dettes act.		0	
Dettes pass.			280
<i>Bilan</i>		+ 3288	

¹⁰⁶⁶ Il pouvait falloir 5-6 quarts de blé pour 2 kg de pain par jour pendant 8 mois, or cela faisait $6 \times 7 = 42$ £...pratiquement une augmentation d'un quart de la valeur des meubles. Dans l'inventaire, on trouvait 3 quarts de blé mais aussi du, foin, de la paille.

¹⁰⁶⁷ AD Moselle, 25 E 52, 30 avril 1867.

Nicolas Egloff, laboureur à Dourd'hal, 1853

En francs		Actif	Passif
Immeubles	1 maison, grange, écurie et dépendances, 10 jardins, 37 pièces de terre (5,3 ha) et 6 prés (38 ares)	environ 15.000	
Meubles	dans 4 pièces, cuisine, 2 écuries et un grenier 130 kg de lard, -3 voitures, une charrue équipée, 2 herses, 1 ruche -5 chevaux, harnais, 4 vaches, 7 moutons, 3 porcs, 11 gallinacées, outils, 3 voirures de fumier -5605 litres de méteil, avoine, orge, seigle, colza, pois et chanvre, 250 litres de pommes de terre dans un silo, 90 litres de semence de trèfle -32 hl de blé, 7 en gerbes, 20 litres de blé de turquie, 3,5 tonnes de foin, 900 kg de paille et 1 tonne de regain -Outils, futaille, 36 m de toile d'étoupe, 15 kg de chanvre, 4 kg de laine, une machine en fer pour préparer le chanvre, un tour et dévidoir <i>Total</i>	165 760 421 671 74 3113	
Argent		131	
Dettes act.	-Travaux réalisés chez un journalier et un mar. ferrant de Dourd'hal	?	
Dettes pass.	-Fermage au bureau de bienfaisance de St-Avold -Menus frais et funéraires (journalier à 12 frs par mois)		400 143
<i>Bilan</i>		+ 17.701	

Quelques autres bilans de journaliers et laboureurs

Date	Journaliers et ouvriers		Meuniers, fermiers et laboureurs	
	1811	Journalier, Guenviller	env 350	Laboureur, Dourd'hal
	Journalier, Lachambre	env 1452		
1814	Journalier, Hombourg	2400		
1853	Journalier, St-Avold	527		
1853	Journalier, St-Avold	+ de 600		
1853	Journalier, Hombourg	1700		
1865	Ouvrier, forges de Hombourg	470 + immeub.	Meunier, Moulin-Neuf	env. 13.000
1865	Ouvrier, forges de Hombourg	env 1300		

3) Quelques artisans au travers de leurs inventaires après décès

François Delesse, « marchand-chapellier », novembre 1742			
Immeubles	-3 maisons -2 jardins - ½ jour de terre		
Offices			
Meubles courants, effets personnels	-Meubles -vaisselle -litterie, lingerie	44 62 113	
Total :		219	
Bétail, stock alimentaire	-1 vache, 1 veau -2 cochons -12 quartes de seigle 12 quartes d'orge -1 millier de foin -50 £ de chanvre	176	
Capital technique	-Outils de chapellier -chaudron à teindre	9 12	
Stock commercial :	34 chapeaux 130 £ de laine -mat. prem. (poil de chèvre,...)	34 123.10.0. 40	
Total :		218	
Caisse		0	
Dettes actives	-66 £ prêté dans la famille (Freyning)	66	
Dettes passives	-Dû à l'abbaye de St-Avold -à plusieurs particuliers -frais d'inventaire		400 150 28
Total			578
<i>Bilan</i>	<i>immeubles + 102 £</i>	<i>+ 102</i>	

Joseph Calba, huilier, novembre 1743		Actif	Passif
Immeubles	-1 huilerie -1 jardin -5,5 jours de terre -2 prés à Dourd'hal et Longeville		
Meubles courants, effets personnels	-Linges -meubles -vaisselle, matériel	73 19 56	
Total		148	
Divers	-3 quartes d'orge -2 quartes de semence de chanvre et 3 b. de semence de lin	15 21.10.0.	
Bétail	-2 chzvaux, 1 poulain -1 vache, 1 génisse -4 porcs -1 charrette, 1 charrue + harnais	151	
Stock commercial :	-27 quartes de navette	627.15.0.	
Caisse		54	
Dettes actives	-8 paires de quartes de Tritteling -5 quartes et 3 bichets de blé	62 37	
Dettes passives	-Pour graine de navette (Destry) -reste à payer huilerie -2 emprunts -frais		110 660 454 127
Total			1351
<i>Bilan</i>	<i>immeubles - 236</i>		<i>- 236</i>

Théodore Feÿt, cloutier, juin 1744		Actif	Passif
Immeubles	-1 maison -1 jardin et 3 jours de terre	720 ?	
Meubles courants, effets personnels		157	
Stock commercial :	-Outils et stock de clous	90	
Caisse		0	
Dettes actives		0	
Dettes passives	-Prix de la maison -fournitures de fer -maîtrise des maréchaux -6 dettes, dont deux marchands		720 212 30 109
Total			1071
<i>Bilan</i>	<i>Terres -104</i>		<i>-104</i>

Le teinturier Louis Lempfrid, février 1747		Actif	Passif
Immeubles	-14 acquets : -maison, teinturerie et jardin -1 foulan -2 places mesures -7 jardins -6 jours de terre	(1500 ?) 2000 300 2102 301	
Total		+ de 4702	
Meubles	Meubles, linges, vaisselle, (dont 1 vache et 2 porcs gras, 105 £)	1726	
Divers			
Stock commercial :	-manufacture de teinture avec ses meubles, outils (nombreuses réparations à faire)	700	
Dans la cour	-Stock	150	
Dans la boutique	-(Stock client : 235 £ à rembourser)		
Caisse		660	
Dettes actives	-60 crédits clients, petites sommes (dont 25 à St-Avoid) -1 à Landroff -1 à Fouligny -1 à Faulquemont	353 150 137 387	
Total		1027	
Dettes passives	-Marchand de St-Avoid -Marchand de Strasbourg -Le Comte de Héning et sa fille -7 autres emprunts DONT REMBOURSES :		175 329 1150 2447
Total		990	4101
<i>Bilan</i>		+ 7152	

Claude Olier, cordonnier, 1787		Actif	Passif
Immeubles	-1 acquet -1 lot en partage		
Meubles, effets personnels	4 pièces meublées	111	
Bétail		0	
Réserves alimentaires	-1 quarte de pommes de terre	2	
Capital technique	-1 table de chêne avec tous les outils de cordonnier	6	
Caisse		0	
Dettes actives		0	
Dettes passives	-marchandises à un tanneur -à l'Hôtel-Dieu -à un marchand -à un meunier -frais funéraires		122 100 3.6.0. 13.0.0. 7.15.0.
Total			246
<i>Bilan</i>	<i>immeubles - 127 £</i>		<i>- 127</i>

Antoine Lepoire, orphèvre, 1787		Actif	Passif
Immeubles	?	?	
Meubles, effets personnels	pièces meublées	782	
Bétail		0	
Réserves alimentaires		0	
Capital technique	-Outils d'orphèvre Stock métallique :	110 139	
Total	-15 £ de plomb - ½ once d'or (limaille et lingot) -12 onces d'argent façonné (crucifix, boucles de soulier...) -4 £ de cuivre -6 £ de limaille d'argent		
Caisse		0	
Dettes actives	-dues par plusieurs particuliers	186	
Dettes passives	-Au marchand Crétaile, 100 £ pour marchandises -autre...		200
Total			
<i>Bilan</i>	<i>- 1017 £</i>		

La demoiselle Catherine Esch, sans profession, 1867		Actif	Passif
Immeubles	1 jardin	200 ?	
Meubles		418	
Argent		85	
Dettes act.	Economies prêtées à 5 % à un propriétaire	2000	
Dettes pass.			75
<i>Bilan</i>		+2638	

4) La classe résidentielle

Le tabellion Valentin Gout, février 1720

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-4 jardins - ¼ d'étang -9 fauchées de prés + 8 autres (à bail ?)	?	
Offices	-Office de tabellion	?	
Meubles courants, effets personnels	-Meubles, 3 armoires, coffres, ..., literie, -linge (118 aunes de toile de lin, 157 aunes de toile de chanvre, et en fil et en brut, 300 autres pièces de linge en chanvre, lin étoupe, ruban, galon, drap d'Elboeuf, 18 coiffures de femmes avec et sans dentelle, ganterie...) -vaisselle variée, -2 fusils, 2 pistolets, des lunettes d'approche, -15 mains de papier, 5 bâtons de cire d'Espagne, 1 pétrin, quelques bijoux	?	
Bétail, stock alimentaire			
Caisse		846	
Dettes actives	-Droits de tabellionage -6 autres prêts	1218 135	
Total		15.4.9. 1369	
Dettes passives	-Aux Benedictins de St-Avoid -au curé de Leyviller -loyers -frais divers (cierges, médicaments, boucher, tailleur...)		400 596 23 144
Total			1163
Total			1163
Bilan	<i>Très approximativement environ 5000 £</i>		

François de Géraud, seigneur de Castagnette, 22 décembre 1738

(Fermier du domaine ducal, bailli de l'abbé de St-Avold à Porcellette,
annobli par Léopold en 1721)

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-Seigneurie de Castagnette, région de Toulouse Des biens à St-Avold (Lieutenant Guefeld) -Faulquemont -Foulligny -Zondrange -Laudrefang -Haute Vigneulles -Farebersviller	?	
Meubles courants, effets personnels	Meubles (4 lits à baldaquin), linge, literie, vaisselle, argenterie (dont une 100 aine de draps de chanvre et 250 autres pièces de lin, chanvre ou étoupe)	3284	
Voiture	-1 chaise à deux roues -1 charrette et harnais	600 +30	
Bétail	-2 chevaux -1 vache -4 porcs -40 poules, chapons, cocq -15 cordes de bois, du charbon, 3 charrettes de foin	288	
Stock alimentaire	-79 quartes de blé -52 quartes d'avoine -13 de seigle -3 quartes de maïs, 3 bichets de pois -4,5 hottes de vin	846	
Caisse		11.329	
Dettes actives	-30 obligations (à Frç. Mathieu fils, Jn Melling..., quelques officiers, artisans) et quelques promesses plus récentes		
Total		12.673	
Dettes passives	-dû à 3 marchands de St-Avold et un de Sarrelouis - à des bouchers, cabaretiers, maréchaux ferrants, tailleur, cordonnier -Gages des servantes et valets, avances à un avocat -Service funèbre		428 160 46 160 794
<i>Bilan</i>	<i>immeubles + 28.000 £</i>	<i>+ 28.256</i>	

J.P. Keyser, lieutenant des chirurgiens du Roi, août 1743

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	1 maison à St-Avold, 4 jardins, 4,75 jours de terre, quelques prés, 1 jour à Porcellette -100 £ de rente sur le Roy de France	2000	
Offices		?	
Meubles courants, effets personnels	maison de 9 pièces	?	
Divers			
Stock commercial :	Dans la boutique 35 vieux livres de chirurgie	693 30	
Caisse		968	
Dettes actives	-sur 41 personnes -sur 3 insolubles	1332 (5000)	
Dettes passives	-sur 11 personnes		7881
<i>Bilan</i>	<i>immeubles - 2858</i>		<i>-2858</i>

Gaspard Gillot, seigneur de Furst, février 1742

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-100 £ de rentes sur des biens de Bar le Duc -Seigneurie de Furst	2000 ?	
Meubles courants, effets personnels	Tout compris	2879	
Dettes passives	-à 2 marchands de St-Avoid, de Sarrelouis, maréchaux, servante, tailleur, cabaretier, tisserand, curé		1098
<i>Bilan</i>	<i>La seigneurie + 3781</i>	<i>+ 3781</i>	

Le Baron de Héning, (1743-1744)

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-Seigneurie de Brouck et Hallering -Hôtel particulier à St-Avoid (20 pièces en tout) avec colombier et plusieurs centaines de pigeons, jardin et verger	(2000 ?) (5000 ?)	
Meubles	-Meubles, vaisselle, linge, effets, argenterie	4187	
	-1 voiture à 4 roues	500	
	-2 chevaux	868	
	-bestiaux, grange et pressoir	927	
Caisse	-10 billets de banque -sacs de pièces	950 1933	
Dettes actives	-Non mentionnées (en fait, le Baron prêtait beaucoup comme le montrent les archives notariales.)	?	
Dettes passives	-Gages des domestiques...quelques fournitures		600
<i>Bilan</i>	<i>Immeubles + 8765 = probablement environ 25.000 £</i>	<i>Actif >+ 8765</i>	

Antoine Knoepfler, chirurgien, mars 1744

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-Nombreux acquêts, 1 maison, 3 jardins, ¾ de jours de terres, 1 jour à Valmont	?	
Offices		?	
Meubles courants, effets personnels	-linges, dentelles... -argenterie -meubles -vaisselle	1171 95 872 382	
Total		2520	
Stock commercial : Dans la cour	-Dans « l'appotiquairie » en « drogues, vases, bouteilles, fioles » -vin, eau de vie -Livres sur l'art...	755 68 74	
Total		897	
Caisse		1395	
Dettes actives	-Avances sur travaux forestiers dans une entreprise avec des partenaires dans les forêts de la guerie -Crédits à différents particuliers -Abbaye de Longeville -1 autre créance	773 240 400 100	
Total		1513	
Dettes passives	-Aux droguistes de Nancy et d'ailleurs -1 constitution au greffier		250 1000
Total			1250
<i>Bilan</i>	<i>immeubles + 5075</i>	<i>+ 5075</i>	

Le substitut Nicolas Thibault, janvier 1745

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-Biens à Dourd'hal dès 1697 -biens à Zondrange dès 1699 -8 acquêts ultérieurs -1 acquêt à St-Avold	?	
Offices		?	
Meubles courants, effets personnels	5 pièces meublées	1010	
Stocks	-50 quartes de froment -20 quartes d'avoine -8 hottes de vin nouveau	300 84 56	
Total		440	
Caisse		178	
Dettes actives		?	
Dettes passives	-derniers frais (funéraires, 108, médecin et chirurgien, 22, gages de la gouvernante, 23, cordonnier, cabaretier...		219
<i>Bilan</i>	<i>immeubles + 1409 £</i>	<i>+ 1409</i>	

Sébastien Vergance, receveur des finances, mars 1747

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-29 acquêts à Valmont, Lachambre (une métairie fut constituée dans ce village), Holbach, Macheren	5670	
Offices	?	?	
Meubles courants, effets personnels	-Linge -mercerie -tapiserie, meubles, vaisselle, ...	431 77 1154	
Total		1662	
Divers stocks	-66 £ de lard -11 cordes de bois -10 hottes de vin vieux de Metz -31 quartes de blé -28 quartes d'avoine -2,5 quartes de navette	37 55 142 312 85 50	
Total		681	
Caisse	-Sacs de pièces -argenterie	9085 862	
Dettes actives	-8 prêts à St-Avold -1 à Boulay -4 prêts dans des villages	3324 5000 1454	
Total		9778	
Dettes passives			0
<i>Bilan</i>		<i>+ de 27.738 £</i>	

Le patrimoine du marchand J.B. Pernet, en juillet 1766

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	1,5 jours de terre, la moitié en seigle et l'autre moitié en topinambourgs et en blé de Turquie ¹⁰⁶⁹		
Offices		0	
Meubles courants, effets personnels	dont 1 clavecin et une basse (93 £), une quinzaine de livres de prières et d'histoire	1407	
Divers	-3 porcs, 12 poules et 1 coq -84 £ de lard, 18 £ de jambon, 20 £ de saindoux -seigle, pommes de terre et maïs	148	
Stock commercial : Dans la boutique	Un peu d'épicerie, de mercerie, rubans, quelques tissus, des pipes, un peu de papier	1234	
Caisse		116	
Dettes actives	Quelques crédits-clients (+ 136 £ irrécouvrables)	126	
Dettes passives	-5 fournisseurs 1 juif d'Hemering -6 autres dettes		512 378 863
Total			1753
Total		3031	1753
<i>Bilan</i>	<i>immeubles + 1278</i>	+ 1278	

¹⁰⁶⁹ On trouve là et dès 1766, chez ce marchand modeste, l'exploitation agricole urbaine moyenne de 1794.

Anne Elisabeth Metzinger,
épouse du chevalier Antoine Boisselier Cornotte, 1783 ¹⁰⁷⁰

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-12 acquêts (entre 1761 et 1774) (propriétés foncières ds les villages des environs ?) A St-Avold : une petite maison et quelques jours et fauchées : 5 terres, surtout des jardins et enclos	?	
Meubles courants, effets personnels	5 chambres meublées, une cuisine, une chambre à four, un vestibule, des textiles : -2 £ de chanvre, 12 £ d'étope, 3 £ de fil de lin -120 aunes de toiles de chanvre et d'étope -quelques 340 pièces de linge (chanvre, lin et étope à 90 %, un peu de coton) -Effets féminins	22 62	
Total		150 1525	
Bibliothèque	-dictionnaire de physique en 4 vol. -abrégé d'histoire romaine en 4 vol. -8 vol. de l'honneur françois -les droits de la nature en 4 vol. -14 vol. divers : histoire ancienne, métaphysique, 4 vol. de l'esprit des lois -7 brochures d'histoire philosophique -2 volumes de la maison rustique	4 4 4 2 10 6 4	
Total	43 volumes	34	
Réserves alimentaires	-80 £ de lard et jambon -4,5 quartes de blé -6 hottes de vin	48 45 54	
Total		147	
Argent	-Bijoux -argent liquide	461.10.0. 68.0.0.	
Dettes actives	reste d'une obligation de 1770 de J. P. Metzinger, boucher et oncle maternel des héritiers	575	
Dettes passives	-à Margot -à Delesse		775 184.5.0.
Total			959 £
<i>Bilan</i>	<i>immeubles + 1851 £</i>		

¹⁰⁷⁰ C'est un ancien lieutenant d'infanterie, chevalier de St-Louis. Au moment de l'inventaire sont présents quelques parents qui le situent socialement : un cousin aubergiste, Barthelemy Hauser, gros propriétaire foncier, un boucher, frère de la défunte, un marchand, petit cousin.

Beaucoup de citadins ont fait des carrières militaires soit dans l'armée française, soit dans les armées de l'Empire allemand, ils ont souvent fini, avant la Révolution, dans des grades de bas-officiers comme ici. On a l'exemple de deux des fils du marchand Gaillot de St-Dié (cf. M.J. Fournel, op. cit.) et à St-Avold, l'exemple d'un fils du marchand François Knoepfler. C'est leur instruction qui donnait de bonnes chances de carrières aux fils de marchands qui se sentaient la fibre militaire. Et c'est dans cet inventaire que l'on trouve une des plus belles bibliothèques de la ville qui n'en avait pas beaucoup... Sur la matrice foncière de 1791, on retrouve deux Boisselier, tous deux officiers dans l'armée et gros propriétaires fonciers à St-Avold.

Noël Chambeau, contrôleur général des fermes, 1786

Valeur en £ de Lorraine :		Actif	Passif
Immeubles	-Propriétés à Hellimer et Montmédy	+ 4000	
Offices	?		
Meubles courants, effets personnels	dont une bibliothèque de 350 volumes à orientation philosophique (valeur : 150 £)	6450	
Dettes actives	- 5 prêts	393	
	- 1 dot	2400	
Dettes passives			1500
<i>Bilan</i>		- 11.743	

ANNEXE III

La clouterie rurale, fin du XVIIIème siècle - 1870

Les forges locales, particulièrement celle de Hombourg¹⁰⁷¹, avaient engendré une petite métallurgie de transformation rurale.

Leur production avait ainsi permis l'éclosion de nombreuses petites clouteries rurales dans les villages qui entourent Hombourg et St-Avold, dès le XVIIIème siècle¹⁰⁷².

La fabrication des clous était extrêmement dispersée, on trouvait des cloutiers un peu partout et à St-Avold, il y en eut toujours quelques uns. C'étaient de petits ateliers où un maître travaillait souvent seul comme Michel Patureau, à Neunkirch (1843) qui traitait annuellement 300 à 400 kg de fer et vendait à domicile et sans colportage ses clous au millier ou par quantité moindre. Parfois comme un autre cloutier, à Haute Vigneulles (1845), ils fabriquaient quelques kilogrammes de clous qu'ils allaient vendre dans les villages des environs.

Mais dans les villages dont nous parlons, la clouterie (et très secondairement la coutellerie et la quincaillerie) avait pris de toutes autres dimensions.

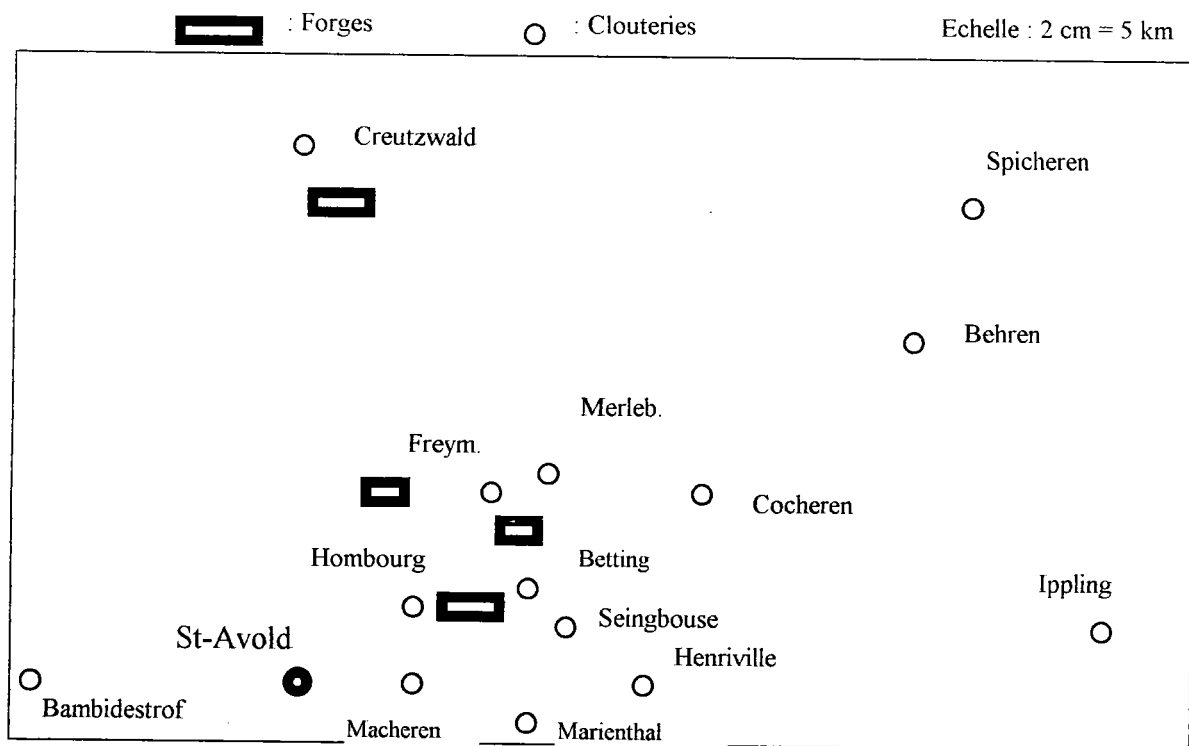
Les artisans, très nombreux, exportaient leurs productions eux-mêmes ou par des intermédiaires, par le mode du colportage, essentiellement vers l'Alsace, un peu vers Boulay et le département de la Meurthe ou vers Metz. Leurs ateliers parfois de très faibles dimensions, pouvaient fréquemment atteindre 3, 4 ou même 6 « marteaux » (emplois), dans un cas, 9 ouvriers. Ils achetaient essentiellement leur matière première à Hombourg et secondairement à des marchands de fer, à Merlebach ou à Metz « selon les occasions » comme l'affirme l'un d'eux (Marienthal, 1843). Cette organisation est déjà repérable en l'An 7 et l'An 8¹⁰⁷³, au travers de nombreux passeports délivrés en hiver, à des cloutiers des mêmes villages, partant pour l'Alsace¹⁰⁷⁴.

¹⁰⁷¹ C'est elle qui est pratiquement toujours citée comme fournisseur par les cloutiers, vers 1840-50, lorsque nous disposons d'informations.

¹⁰⁷² Pour tout ce qui suit, AD Moselle, 1 S 512-513.

¹⁰⁷³ Le préfet, en 1811-1812 (AD Moselle, 220 M) n'avait que des renseignements très partiels sur les clouteries. Il n'en signalait que dans 6 communes, toutes urbaines sauf Bambidestroff où il connaissait les 20 établissements locaux (et 24 ouvriers sur un total départemental signalé de 51 établissements et 102 ouvriers), sans se poser de questions. Il affirmait que chaque forge disposait d'une clouterie qui approvisionnait le commerce, ce qui empêchait les particuliers de travailler à leur compte et qu'il existait des cloutiers isolés et pauvres. En l'absence d'autorisations à solliciter par les artisans ou d'enquêtes systématiques auprès des sous-préfets, il ne pouvait connaître que très imparfaitement la réalité. Les tableaux portant sur les tanneries (liasse 229 M) laissent penser que le

Carte 11 Répartition géographique des clouteries rurales



Puis dans les années 1840, lorsque les douanes exigèrent des artisans des autorisations, pour contrôler la contrebande qui s'effectuait surtout sur la quincaillerie, ils durent les solliciter à la préfecture¹⁰⁷⁵.

Nous pouvons alors dresser un tableau des clouteries rurales en 1840-45 (page suivante), mais beaucoup de ces établissements existaient déjà depuis longtemps, parfois ils étaient même antérieurs aux traités de Paris (1814-1815) et n'avaient donc pas besoin d'autorisation.

Les informations qu'ils fournissent parfois corroborent ce que l'on voyait dans les passeports. Cette activité semble donc avoir existé sur une assez longue durée, peut-être un siècle, entre 1750 ou 1760, lorsque les forges apparurent livrant du fer au marché local et 1860-70. Car vers la fin des années 40, le nombre de demandes d'autorisations se raréfiait. On peut penser que les clouteries s'essouflaient face à des productions plus modernes comme celles des établissements métallurgiques locaux ou d'ailleurs.

préfet ne fut bien renseigné qu'à la fin de 1812, lorsque sa procédure d'information conjoncturelle fut rodée.

¹⁰⁷⁴ AMSA, art.561

¹⁰⁷⁵ AD Moselle, 1 S 512-513

Les clouteries rurales induites par les forges de Hombourg

Villages	Nombre d'ateliers	Nombre d'emplois	Informations économiques
Hombourg (haut et bas)	18	44	23 ouvriers utilisent 12.200 kg de fers
Merlebach	17	61	
Marienthal	16	45	45 ouvriers utilisent 24.950 kg de fers
Seingbouse	13	44	
Bambidestrof	11	?	
Henriville	9	26	
Freyming	9	35	
Betting les St-Avold	7	24	
Cocheren	5	14	8 ouvriers utilisent, 5500 kg de fers et produisent 3850 kg de clous
Spicheren	5	?	
Macheren	3	7	
Ippling	2	51	
Total	115	au moins 367	environ 206 tonnes de fer transformées en clous/an

Cependant, dans un cas, à Ippling, il ne s'agissait pas d'un petit artisan mais un notable sarregueminois, Gangloff qui avait investi dans ce village en 1834¹⁰⁷⁶. Celui-ci, en 1843, employait déjà 48 ouvriers et il se proposait d'élever cet effectif à 98, sous peu. En effet, il venait d'acheter un brevet étranger pour fabriquer des clous en acier pour la cordonnerie. Son échelle de production exigeait déjà un réseau de commercialisation.

Cependant, si ce dernier cas montre un début de complexification du tissu industriel local, l'ensemble demeurait fragile, vers 1860-1870, car il était fondé sur une poussière de petits établissements, y compris ceux de l'amont (comme la forge de Sainte-Fontaine), qui commençaient à souffrir de leur étroitesse dans le cadre d'une révolution industrielle qui accordait désormais une prime aux effets de taille. C'est pourquoi, les clouteries locales, en 1867, ne représentaient plus à peu près que la moitié de leur activité 30 ans plus tôt. Et ces établissements continuaient à se marginaliser, ils n'avaient plus en moyenne que 2 ouvriers chacun (2,3), contre 3 (plus de 3,2), vers 1840.

L'état des clouteries rurales, en 1867¹⁰⁷⁷

	Nbre d'établissm.	Nbre d'ouvriers
Hombourg	20	30
Henriville	18	45
Barst (Marienthal)	15	30
Merlebach	8	40
Freyming	6	9
Betting	5	11
Béning	3	6
Ham sous Varsberg	3	6
Total	78	177
Total départemental	158	314

¹⁰⁷⁶ D. Hemmert, op. cit., p69 et 87.

¹⁰⁷⁷ AD Moselle, 1 S 521.

ANNEXES IV : STATISTIQUES

Conduits (St-Avold, Hombourg), entrées à Luxembourg¹⁰⁷⁸, estimation de l'évolution globale de la population naborienne :

Conduits de St-Avold et Hombourg			Entrées bourgeoises à Luxembourg				Population de St-Avold	
Date	St-Avold	Hombourg	Luxembourg	Date	Luxembourg	Date	Date	population
1583	274		10	1621			825	100
1584	273,5		9	1622	14	1663	850	
1585	233,5	68	10	1623	14	1664	875	
1586	239		9	1624	14	1665	900	
1587	264,5		10	1625	14	1666	925	
1588	264,5		9	1626			950	
1589	260,5		21	1627	14	1667	975	100
1590	258		21	1628	14	1668	1000	
1591	259		20	1629	14	1669	1025	
1592	257		17	1630	14	1670	1050	
1593	237	71	17	1631	14	1671	1075	
1594	227		17	1632	14	1672	1100	
1595	231		17	1633	34	1673	1125	
1596	240,5	72	26	1634	34	1674	1150	
1597	240,5		32	1635	34	1675	1175	
1598	218		67	1636	14	1676	1200	550
1599			79	1637	14	1677	1225	
1600			58	1638			1250	
1601			24	1639	14	1678	1275	
1602	254		24	1640	14	1679	1300	
1603	254		24	1641	14	1680	1325	
1604	254	78	24	1642	14	1681	1350	1100
1605	262		5	1643	14	1682	1375	
1606	269		5	1644	14	1683	1400	
1607	283,5		5	1645	99	1684	1425	
1608	281		5	1646	47	1685	1450	
1609	293		5	1647	47	1686	1475	
1610	317		5	1648	47	1687	1500	
1611	324,5		5	1649			1525	
1612			5	1650			1550	
1613	342	87	5	1651			1575	1300
1614	344,5		5	1652			1600	
1615	354		5	1653			1625	1950
1616	352,5		0	1654			1650	250
1617	355,5	98	5	1655			1675	250
1618	343	97	0	1656			1700	850
1619	355		5	1657			1725	1660
1620	374,5		5	1658			1750	2340
1621	384		0	1659			1775	2590
1622	373		5	1660			1800	2700
1623			5	1661			1825	3345
1624	377,5	102	14	1662	1975		1850	3395
1628	364,5	101			1950		1875	2500
					1925		1900	3129

¹⁰⁷⁸ Les conduits sont donnés par les comptes seigneuriaux, aux AD MM et les entrées de Luxembourg sont tirées de Lascombes, B1a, 1984, pp12 et suivantes.

Données statistiques de l'époque de la crise du XVIIème siècle

Date	Passage	Entrées apprentis maîtres	Dimes Lachbre	Cond. Lachbre	Ratio D/C	Prix blé	Prix seigle	Prix avoine	rec réelles blé	rec. réelles seigle	rec réelles avoine
1648	12	0,2									
1649											
1650											
1651											
1652											
1653	10	9	3	3	1,00				14,80	6,30	8,30
1654											
1655	110	3		6		72	48		27,50	9,10	82,70
1656											
1657											
1658											
1659	190	6	24						71,10	21,10	91,00
1660											
1661											
1665											
1666						63	48				
1670											
1674											
1675	150										
1676	150	1	57			117	90	57	103,52	40,85	104,14
1677	150										
1678	100										
1679	100	4	49,5			228	144	90	136,62	32,39	135,17
1680	130	4	45			162	108	54	123,24	40,14	137,93
1681	130	3	48			150	120	65	142,25	41,55	166,21
1682	140	6	59			80	60	45	157,04	42,96	178,62
1683	140	6	60			80	45	42	159,86	52,82	185,52
1684	154	12	70	11,5	6,09	168	120	84	180,28	52,82	206,21
1685						60	47	33			
1686	161	5	90	13	6,92	82	52	34	202,11	55,63	200,00
1687	161										
1692	206	6	106	15	7,07	189	151	74	255,63	62,68	276,55
1693	206										
1699	270	1	24	12	2,00						

dates	Tot. H + T	Hoteliers et taverniers	Débts de bierre	Maisons des tanneurs	Aide de la St-Rémy	naissances	décès	mariages	Pages du tabellion Hiér.
1604				5	674				
1605				5					
1606				5					
1607				5					
1608				5					
1609				5					
1610				5					
1611				5					
1612				5					
1613				5					
1614				5					
1615				5					
1616				5					
1617				5	674				
1618				5					
1619				5					
1620				5					
1621				5					
1622	21	21		5					
1623				5	674				60
1624	22	22		5					150
1625				5					290
1626				5					209
1627				5					200
1628				5					30
1629				5					86
1630				5	674				113
1631				5					125
1632	37	37		5	674				125
1633									176
1634									154
1635									154
1636									87
1637									57
1638									57
1639									25
1640									27
1641									27
1642									27
1643									27
1644									27
1645									27
1646						19			27
1647						18			27
1648	6	4	2		50	14			0
1649						14			0
1650						9			0
1651						11			0
1652						16			0
1653				5	50	12			0
1654						19			29
1655					350	35			49

1656						29			49
dates	Tot. H + T	Hoteliers et taverniers	Débites de biere	Maisons des tanneurs	Aide de la St-Rémy	naissances	décès	mariages	Pages du tabellion Hiér.
1657						28			49
1658						25			49
1659	8	5	3		500	24			49
1660						25			30
1661						21			25
1662						20			25
1663						18			15
1664						29			0
1665						25			0
1666						19			26
1667						25			9
1668						23			10
1669						23			37
1670									49
1671						24			23
1672						25			41
1673						21			41
1674						24			41
1675						15			71
1676	10	3	7	7	700	18			97
1677						20			61
1678						22			41
1679	5	5	0	7		25			76
1680	5	5	0	7		19			62
1681	8	5	3	7		16			63
1682	16	7	9	7	614	24			49
1683	9	9		7	700	26			70
1684	10	10		9	700	32			40
1685						14			84
1686	10	10		11	700	45			73
1687						47			73
1688						45			73
1689						37			89
1690						43			77
1691						51			70
1692	5	5		8	700	43			66
1693						44			38
1694						42			62
1695						43			
1696						49			
1697						60			
1698						45			
1699	9	9		12		54			
1700						53			
1701						53			
1702						50			
1703						50			

(comptes seigneuriaux, registres paroissiaux et inventaire, AD moselle, B 6376)

I Données brutes de l'Etat-Civil et calculs

Dates	Natalité	Tendance Natalité	Nuptialité	Tendance nuptialité	Morts	Soldats morts	Mortalité rectifiée	Solde naturel annuel	Solde cumulé	Feux	Popul. civile
1693	44		8		7	1	15	29	29		
1694	42		11		14		31	11	40		
1695	43		12		7		15	28	68		
1696	49		8		9		20	29	97		
1697	60		12		10		22	38	135		
1698	45		6		10	1	22	23	158		
1699	54		4		13		29	25	183		
1700	53		6		11		24	29	212		
1701	53		8		11		24	29	241		
1702	50	53,25	4	8,3	17		37	13	254		
1703	50	54,15	7	8,3	14	4	31	19	273		
1704	46	54,75	7	8,25	32	1	70	-24	249		
1705	56	56,35	13	8,7	11	6	24	32	281		
1706	62	58,4	10	8,75	15	2	33	29	310		
1707	55	59,75	16	8,6	13	1	29	26	336	222	880
1708	66	61,25	8	9	6	2	13	53	389		
1709	56	63,2	5	9,45	17	10	37	19	408		
1710	52	64,1	8	9,35	13	1	29	23	431		
1711	76	64,7	10	9,7	16	1	35	41	472	244	1000
1712	53	66,4	3	9,95	9	1	20	33	505		
1713	62	67,25	8	10,5	6	2	13	49	554		
1714	54	69,7	10	10,9	12	4	26	28	582		
1715	75		21		13		29	46	628		
1716	90		9		9		20	70	698		
1717	87		9		13		29	58	756		
1718	75		14		12		26	49	805	338	1450
1719	93		13		20		44	49	854		
1720	71		4		19		42	29	883		
1721	65		15		22		48	17	900		
1722	84		9		20		44	40	940	350	1570
1723	67		18		16		35	32	972		
1724	95		15		20		44	51	1023	362	1660
1725									1023		
1726									1023		
1727									1023		
1728									1023		
1729									1023		
1730									1023		
1731	104		17		84		84	20	1043		
1732	107		22		43		43	64	1107		
1733	96		13		71		71	25	1132		
1734	112		15		51		51	61	1193	485	2400
1735	93		12		106	1	106	-13	1180		
1736	106		8		49		49	57	1237		
1737	79		20		54		54	25	1262		
1738	107		21		77		77	30	1292		
1739	104		16		84		84	20	1312	492	2340
1740	100		12		114		114	-14	1298		
1741	106	95,35	12	15,5	57		57	49	1347		
1742	80	94,9	14	15,35	71		71	9	1356		
1743	94	95,05	13	15,25	52		52	42	1398		

Dates	Natalité	Tendance Natalité	Nuptialité	Tendance nuptialité	Morts	Soldats morts	Mortalité rectifiée	Solde naturel annuel	Solde cumulé	Feux	Popul. civile
1744	86	94	16	15,35	67		67	19	1417	509	2320
1745	91	94,8	13	16,05	63		63	28	1445		
1746	94	94,95	17	16,4	124		124	-30	1415	522	2380
1747	82	96,05	16	16,5	56		56	26	1441		
1748	87	96,15	12	16,4	72		72	15	1456		
1749	83	95,7	26	16,5	57		57	26	1482		
1750	108	96,2	14	16,75	108		108	0	1482	513	2340
1751	92	95,9	18	17,05	53		53	39	1521		
1752	98	96,2	19	17,45	51	1	51	47	1568		
1753	99	97,2	11	18,2	42		42	57	1625		
1754	91	98,75	17	18,85	114		114	-23	1602	536	2440
1755	109	99,25	26	19,3	82	1	82	27	1629		
1756	109	100,4	15	19,2	61		61	48	1677		
1757	101	101,35	22	19,3	52		52	49	1726		
1758	109	102,4	19	19,6	71	1	71	38	1764		
1759	95	103,35	18	18,95	28	2	28	67	1831	588	2670
1760	110	102,6	17	18,9	51	2	51	59	1890		
1761	100	102,55	18	18,55	57		57	43	1933		
1762	86	102,65	22	18,05	55		55	31	1964		
1763	114	102,55	28	18,15	71		71	43	2007		
1764	117	102,1	29	17,95	60		60	57	2064	578	2630
1765	101	101,9	22	17,25	90		90	11	2075		
1766	117	102,35	15	17,8	71		71	46	2121		
1767	101	102,35	18	17,55	74		74	27	2148		
1768	108	100,8	18	17,05	84		84	24	2172		
1769	102	102,05	13	16,8	101		101	1	2173	587	2670
1770	93	101,25	13	16,8	62		62	31	2204		
1771	91	100,95	11	16,8	87		87	4	2208		
1772	100	101,4	9	16,8	62		62	38	2246		
1773	97	101,05	13	16,45	58		58	39	2285		
1774	82	100,25	13	16,15	72		72	10	2295	569	2590
1775	105	100,1	12	15,65	102		102	3	2298		
1776	118	99,55	26	15,65	86		86	32	2330		
1777	101	99,95	17	15,65	71		71	30	2360		
1778	78	99,65	9	15,35	71		71	7	2367		
1779	120	99,5	13	15,5	122		122	-2	2365	644	2930
1780	94	99,75	17	15,85	64		64	30	2395		
1781	94	100,9	18	16,3	98		98	-4	2391		
1782	95	102,05	22	17,2	80		80	15	2406		
1783	107	101,75	21	17,55	83		83	24	2430		
1784	101	103,8	23	18,6	116		116	-15	2415	642	2730
1785	98	103,8	12	19,4	74		74	24	2439		
1786	106	103,45	15	19,7	85		85	21	2460		
1787	109	103,6	18	20,3	92		92	17	2477		
1788	102	105,7	12	20,5	102		102	0	2477		
1789	99	104,4	16	20,9	75		75	24	2501	675	2880
1790	98	104,2	20	20,7	61		61	37	2538		
1791	114	104,55	20	20,55	121		121	-7	2531		
1792	123	104,7	27	20,05	110		110	13	2544	634	2660
1793	91	104,2	20	19,75	168	113	168	-77	2467		
1794	123	103,65	34	19,6	113	193	113	10	2477		
1795	105	104,2	28	19,9	74	284	74	31	2508		
1796	111	103,75	32	20	81	21	81	30	2538		

Dates	Natalité	Tendance Natalité	Nuptialité	Tendance nuptialité	Morts	Soldats morts	Mortalité rectifiée	Solde naturel annuel	Solde cumulé	Feux	Popul. civile
1797	104	102,7	29	20,1	70	1	70	34	2572	642	2660
1798	120	102,4	13	20,55	51		51	69	2641		
1799	94	103,3	21	21,1	60		60	34	2675		
1800	90	103,35	13	21,15	88		88	2	2677		
1801	101	103,6	15	21,2	64		64	37	2714		
1802	98	102,5	12	20,9	47		47	51	2765		
1803	97	103,6	15	21,1	70		70	27	2792		
1804	90	101,65	20	21	89		89	1	2793		
1805	109	102,55	18	21,15	78		78	31	2824	658	2725
1806	97	103,2	17	21,75	90		90	7	2831		
1807	88	104,3	20	21,35	115		115	-27	2804		
1808	96	104,4	21	22,15	116		116	-20	2784		
1809	117	106,7	27	22,15	64		64	53	2837		2755
1810	99	108,25	21	22,3	91		91	8	2845		
1811	119	109,75	21	22,45	68		68	51	2896		
1812	101	111,55	21	22,7	77		77	24	2920		
1813	113	113,05	24	23,05	160	142	160	-47	2873		
1814	84	114,15	32	22,8	157	2	157	-73	2800		
1815	123	114,45	31	23,15	72		72	51	2851		
1816	124	115,05	44	23,2	58		58	66	2917		
1817	126	115,9	21	23	89		89	37	2954	640	3010
1818	122	115,75	29	22,8	83		83	39	2993	697	3170
1819	140	115,3	21	22,3	73		73	67	3060		
1820	121	115,05	16	22,25	69		69	52	3112	691	3180
1821	131	115,25	18	21,85	62		62	69	3181		3222
1822	134	115,65	17	21,6	60		60	74	3255		3314
1823	127	115	22	21,15	76		76	51	3306		3310
1824	112	116,8	15	20,75	84		84	28	3334		
1825	115	116,15	25	20,25	83		83	32	3366		3345
1826	109	114,5	18	18,95	91		91	18	3384		3377
1827	105	113,55	16	19,15	70		70	35	3419		3397
1828	93	112,65	17	18,45	74		74	19	3438		3355
1829	108	110,6	17	18,45	74		74	34	3472		3457
1830	94	110,4	20	18,3	87		87	7	3479		
1831	123	109,1	13	18,2	95		95	28	3507		3451
1832	109	107,85	16	18,7	81		81	28	3535		
1833	100	106,3	15	19,8	66		66	34	3569		3456
1834	120	107,55	24	20,4	101		101	19	3588		
1835	110	107,2	21	20,3	95		95	15	3603		
1836	91	107,3	18	20,25	64		64	27	3630	770	3365
1837	107	107,85	25	20,45	98		98	9	3639		
1838	104	109,9	15	20,55	72		72	32	3671		
1839	99	110,5	21	21,05	78		78	21	3692		
1840	117	112,95	13	20,95	88		88	29	3721		
1841	105	112,6	16	21,5	135		135	-30	3691	763	3405
1842	109	112,9	27	21,8	121		121	-12	3679		
1843	96	113,1	44	22,3	97		97	-1	3678		
1844	137	111,15	27	21,85	68		68	69	3747		
1845	108	110,3	23	21,5	93		93	15	3762		
1846	111	109,55	17	21,8	81		81	30	3792	784	3215
1847	116	108,8	20	21,3	104		104	12	3804		
1848	134	108,75	19	21,5	89		89	45	3849		
1849	120	108,45	27	21,45	94		94	26	3875		

Dates	Natalité	Tendance Natalité	Nuptialité	Tendance nuptialité	Morts	Soldats morts	Mortalité rectifiée	Solde naturel annuel	Solde cumulé	Feux	Popul. civile
1850	143	107,15	18	21,85	75		75	68	3943		
1851	116	106,4	24	22,35	96		96	20	3963	803	3395
1852	115	105,2	22	21,8	149		149	-34	3929		
1853	104	104,8	25	20,2	94		94	10	3939		
1854	81	102	15	19,5	130		130	-49	3890		
1855	93	101,05	14	19,25	71		71	22	3912		
1856	76	100,2	24	19,15	78		78	-2	3910	755	3110
1857	92	98,45	15	19	78		78	14	3924		
1858	103	96,35	19	19,05	106		106	-3	3921		
1859	93	94,05	20	18,8	125		125	-32	3889		
1860	91	91,25	21	18,6	70		70	21	3910		
1861	90	88,6	26	18,6	59		59	31	3941	771	3000
1862	85	88,1	16	19,05	85		85	0	3941		
1863	88	86,3	12	18,6	82		82	6	3947		
1864	81	86,2	13	19	60		60	21	3968		
1865	89	85,45	18	19,3	86		86	3	3971		
1866	94	86,2	15	18,95	74		74	20	3991	750	2790
1867	81	85,5	17	18,9	90		90	-9	3982		
1868	92	84,7	20	18,8	86		86	6	3988		
1869	74	84,7	22	18,75	78		78	-4	3984		
1870	87	83,95	14	18,5	122	13	122	-35	3949		
1871	63	84,05	24	17,85	138		138	-75	3874	651	2563
1872	105	83,9	31	18,4	80		80	25	3899		
1873	68	82,6	16	18,45	75		75	-7	3892		
1874	79	82,1	23	18,8	65		65	14	3906		
1875	78	82,05	20	18,8	64		64	14	3920	663	2500
1876	91	80,65	17	18,7	69		69	22	3942		
1877	78	80,15	14	18,55	91		91	-13	3929		
1878	87	78,15	17	18,05	86		86	1	3930		
1879	93	77,85	19	17,7	108		108	-15	3915		
1880	76	76,5	16	18,2	72		72	4	3919		2577
1881	92	78,2	13	17,95	63		63	29	3948		
1882	82	76,85	27	16,75	76		76	6	3954		
1883	62	78,15	13	16,6	71		71	-9	3945		
1884	71	78,55	20	16,05	66		66	5	3950		
1885	88	79,45	18	16,05	80		80	8	3958	605	2425
1886	66	79,75	13	16,25	64		64	2	3960		
1887	71	81,2	14	16,05	67		67	4	3964		
1888	52	82,2	10	16,25	64		64	-12	3952		
1889	68	83,4	15	17,1	50		50	18	3970		
1890	60	86,1	24	17,05	68		68	-8	3962		2509
1891	97	88,5	19	17,9	57		57	40	4002		
1892	78	90,45	7	17,35	85		85	-7	3995		
1893	94	93,05	13	17,7	70		70	24	4019		
1894	87	96,65	12	17,9	68		68	19	4038		
1895	96		20		97		97	-1	4037		
1896	97		21		83		83	14	4051		
1897	107		10		80		80	27	4078		
1898	107		21		79		79	28	4106		
1899	117		36		85		85	32	4138		
1900	130		15		79		79	51	4189		3129
1901	140		30		65		65	75	4264		
1902	121		16		79		79	42	4306		

Dates	Natalité	Tendance Natalité	Nuptialité	Tendance nuptialité	Morts	Soldats morts	Mortalité rectifiée	Solde naturel annuel	Solde cumulé	Feux	Popul. civile
1903	114		20		66		66	48	4354		
1904	143		24		78		78	65	4419		
1905			35								

2 Mariés et célibataires

Carling-L'hopital 1866						
Tranches d'âges	Femmes mariées	Femmes non mariées	% des Femmes mariées	Hommes mariés	Hommes non mariés	% des hommes mariés
20/29	55	59	48,245614	29	78	27,1028037
30/39	72	12	85,7142857	63	9	87,5
40/49	64	10	86,4864865	74	6	92,5
50/59	36	4	90	54	2	96,4285714
60/69	36	4	90	27	1	96,4285714
70/79	21	2	91,3043478	11	0	100
Léning 1851						
20/29	6	35	14,6341463	1	16	5,88235294
30/39	23	12	65,7142857	14	17	45,1612903
40/49	12	4	75	18	3	85,7142857
50/59	23	12	65,7142857	16	4	80
60/69	18	4	81,8181818	18	1	94,7368421
70/79	9	1	90	7	0	100
1806 St-Avoid, femmes			1866 St-Avoid, femmes			
20/29	64	109	36,9942197	75	139	35,046729
30/39	139	20	87,4213836	120	65	64,8648649
40/49	123	3	97,6190476	141	53	72,6804124
50/59		0	100	121	44	73,3333333
60/69		0	100	112	19	85,4961832
70/79		0	100	56	18	75,6756757

Carling et Léning, AD Moselle, 188 M 8 bis et 11 bis, St-Avoid, listes nominatives

3 Mortalité par tranches d'âges

Tranches d'âge	Années					
	1759-60	1752-53	1770-72/3	1770-71-72	1735 (3 mois)	1746 (3mois)
0-10	14	19	38	114	52	33
	4	2	5,333	16	1	8
21-30	7	3	3	9	1	1
31-40	10	3	4,666	14	1	3
41-50	11	3	4,3333	13	1	11
51-60	7	3	4,6667	14	1	3
61-70	14	7	2,6667	8	1	8
70 et plus	15	6	6,3333	19	0	3
Total	82	46	69	207	62	70

(registres paroissiaux)

4 Saisonnalité des mariages et de la mortalité

(Source : archives paroissiales et Etat-Civil de St-Avoid)

(A : moyenne de 1705, 6, 14, 15, 16, 17 ; B : moy. / 2 de 1749, 50, 55, 63, 64, 65 ; C : moy. 1840-1875 / 10)

dates	Mariages A	Mariages B	Mariages C	Mortal. 1704	Mortal. 1746
Janvier	13	10	6,1	2	9
février	9	8,5	8,2	3	7
mars	3	1	2,8	11	27
avril	3	6	8,3	2	25
mai	8	7,5	6,8	2	4
juin	9	6	6	4	4
juillet	5	2	6,6	2	5
août	3	5	8,3	2	19
septembre	9	5,5	5,5	2	9
octobre	4	6	4,5	1	6
novembre	12	8	6,6	1	6
décembre	0	0	4,1	1	3
total	78	65,5	73,7	33	124

5 L'origine des mariés étrangers à la ville

(source Y. Martan)

	1690-1709	1710-1729	1730-1749	1750-1769	1770-1789	1790-92
% villages	4,5	5,3	7,6	10,4	8,9	
% lointains	5,5	3,5	1,3	2,9	2,1	
% total	14,8	13,5	14,9	20,8	17,6	11,9
Alsace et villes Lorraines	10	20	21	41	35	6
Palatinat, Sarre Trèves, Luxembourg	4	4	16	16	6	0
Allemagne, Suisse Autriche, Belgique et Italie	4	7	5	16	5	0
Villages proches	13	27	47	79	55	7
Lointains	16	18	8	22	13	3
Barrois et France lointaine	12	11	3	6	8	3
Total immigration	43	69	92	158	109	16

Y. Martan : *St-Avoid de 1646 à 1792 : 1462 mariages, St-Avoid 1985.*
Cercle généalogique de Lorraine

6 Mortalité mensuelle à St-Avold

	Mortalité 1752-53-54-55	Mortal. 1870	Enfants
Janv	1	5	3
Févr	4	7	2
Mars	3	8	5
Avr	7	10	3
Mai	5	11	3
Juin	7	7	2
Juil	0	11	6
Août	4	7	3
Sept	5	25	12
Oct	7	10	5
Nov	3	10	6
Déc	6	11	3
Janv	3	13	4
Févr	5	14	6
Mars	1	19	10
Avr	5	31	18
Mai	3	13	11
Juin	2	10	5
Juil	1	8	5
Août	6	6	3
Sept	2	8	5
Oct	7	2	1
Nov	3	7	2
Déc	4	7	3
Janv	3		
Févr	7		
Mars	8		
Avr	9		
Mai	6		
Juin	9		
Juil	3		
Août	2		
Sept	16		
Oct	17		
Nov	17		
Déc	17		
Janv	15		
Févr	10		
Mars	15		
Avr	10		
Mai	10		
Juin	8		
Juil	3		
Août	4		
Sept	2		
Oct	3		
Nov	2		
Déc	1		

7 Populations comparées des villes

Dates	Paris	Nancy	Metz	Sarrebruck	6 bourgs de la Meurthe	St-Avold
1699			22000			
1700		13000				
1707						880
1709		14800				
1710						
1711						1000
1715	505000					
1717			26500			
1718						1450
1719	510000					
1722						1570
1723						
1724						1660
1730						
1733		19600				
1734						2400
1738		20000				
1739						2340
1741			30000	2600		
1744						2320
1746						2380
1750	570000	21000	31800			2340
1754						2440
1758						
1759		22200				2670
1763	577000					
1764						2630
1766		27000				
1767						
1769						2670
1773						
1774			33800			2590
1775					1864	
1776						
1777		29500				
1778						
1779						2930
1784						2730
1788						
1789	620000	30000	36700			2880
1790						
1792						2660
1793						
1794	647000					
1797						2660
1800						
1801	547000		33500			
1802			34000	5219		
1805						2725
1806			37600			
1809				5263		2755
1810						
1811	623000					
1813						
1815			41000			
1816						
1817	714000		42000			
1818						
1819						3206

Dates	Paris	Nancy	Metz	Sarrebruck	6 bourgs de la Meurthe	St-Avold
1820						
1821		29000				
1822						3314
1825						3345
1829						3457
1831	786000	30000				
1833						3456
1835						
1836	899000	31500	44500		1888	3365
1837						
1841	936000	35900			1832	3405
1843				8180		
1846	1054000	38800			1886	3215
1850						
1851		45000	45800			3395
1852						
1856	1174000	48000			1720	3110
1859						3044
1860						
1861			59000			
1862						
1863						2916
1866	1408000	50000			1701	2790
1867				14940		
1870			48000			
1871						2563
1872		53000				
1875			49600			2500
1876	1619000	60700				

Sources, voir chapitre IV de la 1ère partie.

Suite

Dates	Bitche	Sarrebourg	Sarreguemines	Forbach	Faulquemont	Dieuze	Boulay	Morhange	Puttelange	Sarralbe
1710		750								
1723	750									
1730		1000								
1746	1443									
1758		1300								
1767	2130									
1773¹⁰⁷⁸	2479									
1774		1300	1991	996						
1775					750					
1776							2490			
1778						2490				
1788	2344						2500			
1789		1507			920			1184		
1790			2310	1650					1848	2662
1794		1455								
1800	2339	1575	2529		957			1269		
1801				1809			2094			3283
1802									1655	
1810		1698								
1813		1907								
1816			3167	1900						
1817	2597				1106					
1818									1806	3073
1820		2122								
1826		2082								
1831		2164								
1835		2340								
1836	3077		4113	4428	1161	3965	2684	1280		3556
1837									2360	
1841	3167	2321	4243	4300	1047		2670			3434
1846		2463								
1850					1285					
1851	2775		4771	3128		3930	2845		2642	2354
1852								1300		
1856		2578								
1860	2965									
1861		2880	6075	4860	1113	3203		1260	2378	3119
1862							2968			
1866		2982								
1871		2821								
1875	2230									
1876				5330	1226	2659		1062	2304	3160
1877							2520			

¹⁰⁷⁸ Les données inscrites entre 1773 et 1778 sont toutes calculées à partir du livre de Durival. D'une part, l'auteur n'a donné qu'une estimation à 50 feux près de la population et d'autre part, nos villes ayant des populations proches, nous avons dû étaler les chiffres sur 6 ans pour rendre le graphique lisible. Cette approximation ne modifie en rien les interprétations que l'on peut en faire. De même, au XIXème siècle, les recensements ont évidemment lieu en même temps, nous avons dû étaler les données sur 3 ans.

8 L'activité économique ¹⁰⁷⁹

Dates	Nombre de feux	Nombre total d'emplois	Nombre total de spécialités
1711	244	195	55
1718	338	227	50
1720	344	234	46
1724	362	306	56
1743	505	404	66
1755	540	396	62
1765	580	421	69
1775	570	418	72
1781	640	393	80
1784	642	429	78
1785	650	415	77
1806	660	668	75
1810	665	688	72
1818	697	821	83
1828	729	484	72
1833	751		
1836	770	618	
1841	763	603	107
1851	803	884	119
1856	755	722	117
1866	750	850	138

9 Evolution du nombre des spécialités des différentes branches de l'activité

Dates	Terre et transport	Bâtiment	Fabrications diverses	Artisans	Commerce alimentaire	Commerce	Services privés	Services publics
1711	6	6	4	11	9	3	4	6
1718	4	7	5	20	5	1	4	4
1720	4	7	4	16	4	2	4	5
1724	5	6	3	17	4	2	9	10
1743	6	5	7	22	5	2	9	10
1755	6	6	8	21	4	3	6	8
1765	5	7	10	25	5	2	9	6
1775	6	5	11	25	5	1	10	9
1781	9	6	13	26	6	2	9	9
1784	8	6	11	26	5	2	11	9
1785	8	6	11	25	6	2	10	9
1806	8	6	6	22	7	4	12	10
1810	8	6	7	26	6	3	11	5
1818	9	7	9	28	8	5	11	6
1828	7	5	8	25	7	3	11	
1841	13	8	16	28	9	11	12	10
1851	12	8	14	30	12	13	16	14
1856	12	6	18	27	12	13	15	14
1866	12	8	19	29	15	23	19	13

¹⁰⁷⁹ Tous les chiffres qui suivent sont tirés des rôles d'imposition du XVIIIème siècle et des recensements du XIXème.

10 AGRICULTURE

Dates	Manoeuvres	Jardiniers	Fleuriste	Censiers Fermiers	Labou-reurs	Distilla-teur	Cosson	Bucheron	Charbon-nier	Taril-lons	fileur tabac	Coupeur paille	Châtreur	Pâtres-hardiers	Gardes-champêt.	Voitu-riers	Char-tiers	Proprié-taires	Rentier s	Fos-soyeur
1711	30	1			11		1						1				1			
1718	26			1	6								1							
1720	74			1									1							
1724	92										1	1	1	2						
1743	69	1		1									1	2			17			
1755	67			1						1				2			28			
1765	71	3		1										2			28			
1775	60	4		2										2			30		1	
1781	40	3		2					1	1				2		14	14		2	
1784	49	4		1						1				2			33		1	
1785	47	4		1						1				2		15	17		1	
1806	257	4		3	6															
1810	250	7		3	6											12	4	4	17	
1818	227	7		3	12			1						3		22	4	4	7	
1828	27	4			19			1						3		10	8	10	21	
1833	94							1								8	10		8	
1836	126	4			5			1								9	13			
1841	125	4		1	3	3		1						1	2	13	5	7	40	
1851	179	6	2	3	4			4						1		17	3	37	27	
1856	135	10	2		2	1		1				1		2	1	21	0	16	40	
1866	176	7	2					1						1	2	16	0	19	56	1

ARTISANAT

11 Bâtiment et Bois

Dates	Plafon- neur	Maçon	Tailleur de pierres	Paveur Sculpt.	Entrepre- -neur	Peintres	Vitriers	Cou- vres	Charpen- tiers	Total bâtiment	Tonneliers	Charron	Menui- siers	Ebé- nistes	Scieurs de long	Tourneurs	Total bois
1711		3	1	1			2	2	2	11	1	1	3			2	7
1718		5	3	2	1		2	3	5	21	4	2	8		3	5	22
1720		2	3	1	1		2	3	1	13	3	2	4			5	14
1724		4	5	1			3	4	4	21	4	3	5			4	16
1743		17		2			2	7	6	34	3	3	5			9	20
1755		17	3	2			1	10	5	38	6	1	3			7	17
1765		8	5	3	1		1	8	5	31	4	3	6			7	20
1775		9	2				2	9	1	23	3	1	5			6	15
1781		10	1			1	2	9	3	26	3	2	7			6	18
1784		11	3			1	2	6	4	27	2	1	7			6	16
1785		13	1			1	2	6	4	27	3	1	8			8	20
										0							0
1806		17	2			1	5	5	3	33	1	5	11			11	28
1810		13	8			1	3	8	5	38	4	4	10			9	27
1818		20	2		1	1	5	10	5	44	4	5	14			7	30
1828	2	25					2	9	7	45	11	5	21			5	42
1833								6	6	12	8	3	13	2	1	6	33
1836	2	14	4		1	4	3	6	8	42	6	3	22	1	1	8	41
1841	2	19	3		2	4	1	6	7	44	7	3	19	2	1	8	40
1851	1	25	1		1	7	2	7	11	55	7	6	29	2	1	7	52
1856	2	25				5	2	7	10	51	5	2	21	2	0	6	36
1866	3	22	5		2	7	1	6	7	53	7	2	23	2	2	4	40

12 Métiers du fer et des transports

Dates	Maréchal	Mécaniciens	Serruriers	Cloutiers	Couteliers	Fondeur	Forgeron	Armuriers	Quincail ler	Chaudron nier	Ferblan quier	Lanternier	Total fer	Fourbisseur/ portefaix	Voituriers. chartiers	Mtre poste	Poste. routier. facteur. messager	Entreposeu r	Employé des chemins de fer	Total transports
1711			2	4								1	7		1					1
1718	5		5	5								1	16							0
1720	3		3	3									9							0
1724	6		3	4									13							0
1743	4		6	9		2						1	22		17					17
1755	7		4	8		1						2	22	1	28					29
1765	3		6	8		3		1			1		22		28					28
1775	4		5	5		3		1			2		20		30	1				31
1781	5		6	6		2		1			1		21		28	1				29
1784	3		5	7		1					1		17		33	1	4			38
1785	3		5	7		1					1		17		32	1				33
													0							0
1806	7		7	7							2		23		16	6	1			23
1810	9		7	7		1		1			2		27		26	7				33
1818	10		13	6	2	3		1			5		40		18	6				24
1828	8		9	6		4					5		32		18	5	0			23
1833													0		22					22
1836	6		13	4	3	1				1	6		34		21	6	1			28
1841	6		6	3	1	4			2	2	8		32		18	3	7	1		29
1851	8	3	17	5	4	4		1	2	2	5		51		20	6	8		14	48
1856	7	3	13	4	1	3		1	1	3	4		40		21	2	5			28
1866	4	7	11	1	4	1	3	1	2	2	3		39	2	16	1	4		2	25

14 Les métiers du textile

Dates	Tricotouse	Drapiers	Dégraisseurs	Fil. laine	Tisserants	Bonneters	Taillieurs	Couturières	Chapeliers	Perruquiers	Teinturiers	Lingères	Léssiveuses/ laveuses	Blanchisse use	Repasseuse	Modiste	Total services textiles	Total production textile	Total textile
1711		3		1	6		7		4								0	21	21
1718		3		2	11	2	7		4								0	29	29
1720		1		5	7		6		3								0	22	22
1724		1		7	12		8		5	1							0	34	34
1743		5		3	18	3	9		14	3	1						0	56	56
1755				5	21		11		9	3	3						0	52	52
1765		3		5	20	4	18		8	2	2						0	62	62
1775		3		9	26	1	18		4	2	4						0	67	67
1781		2		8	28	1	15		6	3	2						0	65	65
1784		3		9	29	3	17	1	5	6	2						0	75	75
1785		3		9	28	2	18		6	5	1						0	72	72
1806		12		14	23		22	8	6	2	3						0	0	0
1810		12		14	24	2	14	10	7	3	3						0	90	90
1818	3	15		19	34	1	24	32	5	5	6			2			2	89	91
1828		5		5	23		23	21	6	3	3				3		3	144	147
1833				7											5		5	89	94
1836				6	17	2	26	4	3	3	3						0	7	7
1841			4	2	12		20	14	3	4	2					1	0	65	65
1851		1		4	13		19	49	3	4	4	13	1		3		4	61	65
1856		0		4	11		19	6	5	2	2	3	3	3	9	2	28	99	127
1866		0	1	2	8		11	56	3	3	2	2	6	2	12	1	22	87	109

15 Les fabrications diverses

Dates	Opticien	Orphèbre	Armuriers	Quincailler	Chaudronnier	Ferblanquier	Lanternier	Potier d'étain	Md potier	Faïencier	Potier terre	Moul. fig.	Miroitiers	Carrier	Tuillier	Boutonniers	Bandagiste	Cordiers	Tapis-matelasiers	Huïlier	Faiseur d'instrument	Faiseur peigne	Epingleurs	Ouvriers en pipes	Petites fabrications (total)
1711							1	1										1		1					4
1718							1	1											4		2		1		9
1720															1				1		2				5
1724															1				1		3				5
1743	1						1				1				2	1		1		4					11
1755	1						2				2				1			1		1		1			9
1765	2	1				1					1				1			1		1		1			9
1775	4	1				2					1				1			1		1	1				9
1781	2	1				1					2	1			2	1		1		1			1		12
1784	2					1					3	1			2			1	2				1		14
1785	3					1					2	1			2			1	2				1		13
1806	2					2					2	1			2			1	1				1		12
1810	2	1				2					1				1					4					9
1818	6	1				5					1				1										7
1828	3					5					1				1			2							16
1836	4				1	6			1	6					1			1							11
1841	3			2	2	8			1	3	1		1		1			1	1	1					21
1851	2	6	1	2	2	5				1					1		1	1		2					25
1856	3	6	1	1	3	4				1	1			1	1		1	0		0				10	33
1866	2	7	1	2	2	3				0				1	1		0	0	2	1					21

Dates	Fabricants	Fabricants de tissus	Fabricants d'engrais	Fabricant de produits chimiques	Fabricants de jouets. bimblotiers	Fabricant de balais	Fabricant de chapeaux de paille	Fabricant fleuriste	Fabricant de résilles	Savonnier	Cirier	Chandelier	Van-nier	Directeur de la fabrique	Contremaîtres	Ingénieurs. nuncurs	Ouvriers des fabriques	Total fabriques	Total fabriques
1711																		0	4
1718																		0	9
1720																		0	5
1724																		0	5
1743																		0	5
1755																		0	11
1765													1					1	10
1775											1		1					2	11
1781											3	1	2					6	18
1784											2	1	2					5	19
1785											2	1	2					5	18
1806											2	1	2					5	17
1810											3	1						4	13
1818											1	2						3	10
1828										2	3	1						6	22
1836	1									5	7	2						14	25
1841	1									2	2	2	1					8	29
1851	1									2	1	1		1				6	31
1856	1	1			2					0	1	2						4	28
1866			2	1	2	2	1	1	1	0	0	0	2		2	3	52	10	43
										0	0	0				1		65	86

16 Fonctions publiques

Dates	Employés des fermes, des tabacs	Régents	Geolier, concier- ge appa- raiteur	Agent voyer, cantonniers , ponts et ch.	Mtre H. O.	Offic. munic	Justi-ce de paix	Contribu- tions, finances	Eaux et Forêts	Garde chasse	Forest- riers	Doua- nes	Sergent, commis- saire	Valets de ville	Empl. armée	Maré- chaus- sée	Archer	Garde du corps	Offic. armée	Total fonction publique	Garni- son	Soldats
1711	2					2					1		2				4	1		12	1000 ?	2
1718	4												2				4	2		12	0	
1720	6					3							2				6	3		20	0	
1724	7	1	1		1	5				1			3				5	3	1	28		
1743	7	2	1		1	8					6		3	3		5			1	37	400	
1755	7	2	1		1	9					2			3		5				30	400	
1765	14	2	1		1	5							3							26	400	
1775	14	2	2		1	7					1			6		4			7	44	400	
1781	18	2	1		1	7					2			3		4			8	46	400	
1784	18	2	1		1	8					2			3		4			10	49	400	1
1785	18	4	1		1	8					1			3		4			8	48	400	
1806		5	1	1			1	3	1		2			1	2	4				21		72
1810		5					1		1		2					4				13		114
1818		5					1		1		2	33				4				46		15
1828																						30
1833																						
1836		6	1	2			1	4	2		2	24				3				45		74
1841	1	6	1	2			1	7			2	15		1		6				42	259	
1851	1	12	1	7			1	5	1	1	2	23	2	1	1	5				63	313	
1856	1	12	1	7			1	6	1	1	2	27	3	1	1	7				71	276	
1866	1	11	3	7			1	5	4		6	13	1	1	1	6				60	109	

17 Services privés

Dates	Chan geur	Huissier	Clercs	Notaires	Avocats	Procureur	Arpenteur	Archi tecte	Musicien	Ecrivain	Relieur /doreur	Libraire	Commis de bureau	Total divers
1711				1		2								3
1718				2										2
1720				2										2
1724	1			2	2	3								8
1743				2	1	3								6
1755				2										2
1765				2	3						1			6
1775				2	1		1							4
1781				2			1							3
1784				2	1		1				1			5
1785				2	2		1				1			6
1806		5		2				1	3	1				12
1810		5		2					4	3		1		15
1818		4		2					11	4		1		22
1828														
1833														
1836		2	1	2					2			1		8
1841		2		2					3	2		1		10
1851		2	2	2					3	1	2		2	14
1856		2	2	3					2	1			2	12
1866		1	5	3					1	1		2	2	15

Services privés, suite

Dates	Matrones/ sages femmes	Infirmières	Médecins	Chirurgiens	Apothicaire, pharmacien	Vétérinaire	Total santé	Total services privés	Clergé régulier	Curés	Marg./Sacristain	Organiste	Total sacré
1711				2			2	5	20	1			21
1718			1	3			4	6	20	1			21
1720			1	4			5	7	20	1			21
1724	1		1	4			6	14	20	1	1		22
1743	2		1	4			7	13	20	2	1	2	25
1755	2		1	3			6	8	20	2	1	1	24
1765	2		1	2	1		6	12	20	2	1	1	24
1775	2		1	3	1		7	11	20	3	1	1	25
1781	2		1	2	1		6	9	20	3	1	1	25
1784	2		1	1	1		5	10	20	3	1	1	25
1785	2		1	1			4	10	20	3	1	1	25
1806	1		2	1	3	1	8	20		3	1		4
1810	2		2		3		7	22		3	1		4
1818	2		2		2		6	28		3	1		4
1836			2		2		4	12		3	3		6
1841	3		2		2		7	17		3		2	5
1851			4		2	1	7	21		3		3	6
1856			4		2	1	7	19	20	3			23
1866	2	2	3		2		9	24	7	3	1	1	12

18 Commerce

Dates	Md chaussures	Mds parapluie et casquettes	Revendeur	Mde lingère	Mde de nouveau-tés	Md d'étoffes	Frippiers	Mds chiffons	Chiffonniers	Colporteur	Traficants	Mdes de mode	Agent d'assurances	Commis banquier	Employé de commerce	Commis- sionnaires	Commis voy-ageur employé de commerce
1711											2						
1718																	
1720											3						
1724																	
1743																	
1755											2						
1765			1														
1775																	
1781																	
1784						1						1					
1785																	
1806			1							1	1						
1810			1				2										
1818			3							2							
1828																	
1833																	
1836																	
1841			2							2	4	4					2
1851						7	2			1	4		2				3
1856					1	3	1					4			1		2
1866	2	2	2	1	1	8		1	4	2			3	1	1	2	1

Commerce, suite

Dates	Mds bestiaux	Epicier	Marchands	Négociants	Commerçants	Merciers/ mds Merc.	Mds fer	Mds bois	Md tanneur	Brocanteur	Md d'ustensiles de ménage	Courtier bestiaux	Courtier grains	Md grains	Total commerce
1711		8	2			4			1						17
1718			3						1						4
1720						10									13
1724			1			9									10
1743			10			1									11
1755			3			20									25
1765			20												21
1775			18												18
1781			12	3											15
1784			21												23
1785			13	1											14
															0
1806		1	25												29
1810			27												30
1818			28	1						5					39
1828			26	7						18					51
1833															0
1836	2	2	28	2	1	3	1			6					45
1841	1		22	7			1		2	1					48
1851	5	27	8	2	3		1	2		2					69
1856	4	14	15	1		2		5	3	10					66
1866	9	20	0	0		2		3	2	1	1	1	1	2	73

19 Commerce alimentaire

Dates	Boulangers	Conf.+ Pâtiss.	Charcutiers	Bouchers	Traiteurs	Cuisinier	Employé d'hôtel	Hôtel	Aubergiste	Cabaretiers	Débitants	Limonadiers	Md de vin	Md/revendeur de fruits et légumes	Total commerce alimentaire	Meuniers	Brasseurs	Epicier
1711	10			12					1	1			2	4	30	1	2	8
1718	11			11						6					28	1	1	
1720	8			8						4					20	3		
1724	9			8						9					26	4		
1743	14			18		1				13					46	5		
1755	14			15						10					39	5		
1765	16			13						11					40	5	1	
1775	14			13						11					38	5	1	
1781	10	1		12						14					37	4	2	
1784	10	1		10						22					43	4		
1785	11	1		11	1					18					42	4		
															0			
1806	14			15					12	9					50	4	4	1
1810	14			21					19	4					58	5	3	
1818	31	2		16		1			4	9					63	10	3	
1828	15	1		15					2	9					42	7	3	
1836	30	1		16					6	8			6	1	68	8	4	2
1841	16	3	1	14					7	15			1		57	4	3	
1851	21	2	1	12		1			12	25		7	4		85	7	3	27
1856	13	2	2	9					5	4	12	2	2		51	4	11	14
1866	12	6	1	10			1	2	3	17	1	2	4	3	62	3	17	20

Les inactifs, indigents et retraités :

Dates	S.P. et indigents	Pensionnaires	Propriétaires	Rentiers	Anciens artisans	Retraités uniquement	Total résidents
1711	6						6
1718	38						38
1720	28						28
1724	15						15
1743	36						36
1755	33						33
1765	100						100
1775	75			1		1	77
1781	102			2	8	10	122
1784	109			1		1	111
1785	112			1	20	21	154
1806		30	4	17		51	102
1810		27	4	7		38	76
1818		46	10	21		77	154
1828		36		8		44	88
1836	1	34	6	6	13	59	119
1841	66	29	7	40	11	87	240
1851	31	17	37	27	7	88	207
1856	43	15	16	40		71	185
1866	49	20	19	56		95	239

La clientèle de l'aubergiste Reder en 1817-1818

AD Moselle, 1 V 9

Semaines	Passage du couvent	L'aubergiste Reder	Nombre de clients
1- octobre 1817 - 22	130	Février 1801	
23 oct.-29	169	Mars 1801	65
30-5 novembre	70	Avril 1801	11
06-Déc	55	Mai 1801	10
13-19	35	Juin 1801	17
20-26	28	Juillet 1801	27
27-3 décembre	16	Août 1801	
4 déc-10 déc	13		
11 déc-17 déc	14		
18-24	23		
25-31	55		
1 janvier 1818-7	78		
8 janv-14 janv 1818	29		
15-21	19		
22-28	6		
7 février-14 fév	53		
15-21	73		
22-28	23		
1 mars-7 mars	18		
8 mars-14 mars	16		
15-21	12		
22-28	4		
29-4 avril	12		
5 avril-11 avril	6		
12 avril-18 avril	11		
19-25	12		
26-31	10		

Les comptes municipaux , AMSA

Dates	Recettes en Frs b	Finito en Frs b	Recettes réelles
1697			
1698	7761	752	
1699	7187	691	6435
1700	6523	88	5832
1701	7559	49	7471
1702	8042	-313	7993
1703	7369	1517	7369
1704	9288	271	7771
1705	5408	696	5137
1706	7036	1785	6340
1707	12034	4668	10249
1708	17697	6111	13029
1709	17413	3338	11302
1710	16715	6747	13377
1711	16036	7106	9289
1712	19147	7076	12041
1713	20604	8707	13528
1714	22587	3653	13880
1715	15011	2625	11358
1716	13561	1649	10936
1717	12189	716	10540
1718	11651	-419	10935
1719	14372	4189	14372
1720	22553	350	18364
1721	17834	-1882	17484
1722	19027	-3584	19027
1723	16848	-8590	16848
1724		-6512	
1725	19271	-4790	19271
1726	9103	-5641	9103
1727	9011	-5971	9011
1728	10335	-3179	10335
1729	14539	-2588	14539
1730	12428	1775	12428
1731	14396	3103	12621
1732	15849	-2785	12746
1733		-5252	
1734	9918	-4817	9918
1735	14177	1639	14177
1738	livres lor		
1739	5890	1465	
1740	5798	1763	4333
1741	6805	3329	5042
1742	8392	5257	5063
1743	10319	6295	5062
1744	11259	7273	4964
1745	14950	7885	7677
1746	12838	7441	4953
1747	11975	2456	4534
1748	6990	1376	4534
1749	5909	1056	4533
1750	5650	-53	4594

3 £ de Lorraine = 7 frs barrois, 24 £ de France = 31 £ de Lor., 1,0125 £ de Fr. = 1 fr germinal

Dates	Recettes	Finito en Frs b	Recettes réelles
1751	4595	857	4595
1752	5452	253	4595
1753	5104	174	4851
1754	4215	816	4041
1755	4858	527	4042
1756	5429	1207	4902
1757	6110	2414	4903
1758	7316	3334	4902
1759	7926	470	4592
1760	5059	-483	4589
1761	4965	773	4965
1762	5926	1904	5153
1763	12044	3465	10140
1764	8740	2851	5275
1765	8428	2826	5577
1766	8353	-130	5527
1767	10717	714	10717
1768	6487	447	5773
1769	6220	1903	5773
1770	7677	2674	5774
1771	7921	2009	5247
1772	7679	1636	5670
1773	6923	-978	5287
1774	9134	1668	9134
1775	7946	254	6278
1776	6306	-1013	6052
1777	7436	2316	7436
1778	9432	981	7116
1779	9020	641	8039
1780	6896	1676	6255
1781	8997	3534	7321
1782	9978	2724	6444
1783	9663	1919	6939
1784	8815	1339	6896
1785	8995	1188	7656
1786	8449	-264	7261
1787	9587	1824	9587
1788	9153	77	7329
1791	frs germ		
1792	3138	-304	
1793	7793	-221	
1794	11619	-221	
1795	11619	-25031	
1796	19580	206	
1797	2464	169	
1798	2328	176	
1799	1721	-498	
1800	2112	-12	
1801	1540	-178	
1802	3604	628	
1803	3244	1220	
1804	6236	2936	
1805	12022	6836	
1806	15320	796	

Dates	Recettes	Finito en Frs b	Recettes réelles
1807	8800	4000	
1808	12330	2196	
1809	10632	-1126	
1810	8834	-746	
1811	8660	1093	
1812	10670	543	
1813	9955	437	
1814		2065	
1815	8342	-1486	
1816	9091	-113	
1817	16200	-295	
1818	16400	-92	
1819	18180	77	
1820	12276	601	
1821	11780	884	
1822	12215	380	
1823	12593	3310	
1824	9331	-446	
1825	7089	-406	
1826	8019	848	
1827	15118	7282	
1828	16480	7141	
1829	13270	2350	
1830	11053	2057	
1832	13065	2600	
1833	22230	1100	
1834	16417	5140	
1835	13655	700	
1836	10922	-3732	
1837	10529	775	
1838	10587	-2155	
1839	11869	1090	
1840	13146	6338	
1841	19316	4959	
1842	20133	3478	
1843	17214	2349	
1844	13951	-1767	
1845	17080	1969	
1846	28980	13546	
1847	17993	959	
1848	17122	2175	
1849	14876	1260	
1850	14055	2172	
1851	19306	341	
1852	14363	658	
1853	14340	843	
1854	14277		
1855	13141		
1856	15079		
1857	13674		
1858	15130		
1859	16070		
1860	50475		
1861	20720		

Dates	Recettes	Finito en Frs b	Recettes réelles
1862	22240		
1863	21322	7800	
1864	21326	4295	
1865	20941	5700	
1866	21038		
1867	20130	592	
1868	20786	3485	
1869	21000	8660	
1870	21800		
1871			
1872			

Revenus des foires de St-Avold au XIXème siècle :

AMSA, article n° 311

Dates	Foires de mars	Foires d'août	Revenus des deux foires annuelles
1814	35,1	154,1	189,2
1815	179,9	56,16	236,06
1816	123,6	192	315,6
1817	226,45		
1818			
1819	104,25		
1820		104,18	
1821		140,05	
1822	142,5	166,75	309,25
1823	135,25	173,1	308,35
1824	168	189,75	357,75
1825	172,45	184,9	357,35
1826	175,8	148	323,8
1827	167	163,75	330,75
1828	164,65	164,5	329,15
1829	149	119,95	268,95
1830	140,85	149	289,85
1831	64,5	119,3	183,8
1832	137,85	142,2	280,05
1833	154,9	128,4	283,3
1834	154,65	134,65	289,3
1835	150,75	146,15	296,9
1836	109,6	82	191,6
1837	104,6	137,75	242,35
1838	149,2	190,8	340
1839	206,25	226,45	432,7
1840	198	202,55	400,55
1841	195,3	209,3	404,6
1842	198,15		
1843		143,7	
1844	175,3		
1845			

Le revenu des taxes locales au XVIIIème siècle (Frs barrois) : Délibérations municipales

Dates	La cuitte des bieres en frs	Le droit des tanneurs en frs.	La grande gabelle en frs.	La petite gabelle en frs. bar.	Droit de poids	Droit de petit passage	Droit d'aulnage	Droit des charrons	Droit des bichets	Droit des pelletiers	Droit de balance	Droit de place	Droit des merciers	Somme des taxes locales (en indice)	Somme des taxes locales
1702	92	143	3360	17	110	10,5	30	6,33	27	14		9	4,5	100	3840,08
1703		201,5	3820	40	121	10,5	36,5		24	14	1	12,5	5,5	112,226563	4309,5
1704	83	217	4000	41	150	17	30	7	42	17	1	16	4	121,106771	4650,5
1705	156	251	4000	46,5	133	14	24	7,08	40	14	1,25	16,5	8,5	123,289844	4734,33
1706	116	260	4002	52	175	22,5	26,5	7,15	43	18,5	3	18	8	124,44401	4778,65
1707	66	321	4500	45	235	23	40	8,6	71	32	2,4	27	6	141,458333	5432
1708	228	351	6900	54	223	23	38,5	7,5	68	30	5,7	22,5	5	208,390625	8002,2
1709	155	306	5010	78	135	14,25	25	6	41	22	3	21,25	4,25	152,454427	5854,25
1710	110	292	4050	61	162	12,5	23	3	51	18,5	5,5	21	4,8	126,518229	4858,3
1711	127	250	3130	30	151	20	20,5	4,25	82	14	5	22,5	7	101,529948	3898,75
1712	93,5	300	4850	31	155	19	30	3,5	70	14	3,5	21,5	9,5	146,783854	5636,5
1713	35	480	5525	38	167	20,5	40	3	105	20	5	31	14	169,869792	6523
1714	52	390	4850	32	201	16,5	42	3	84	17	5	27	12	150,078125	5763
1715	70	385	4100	24	196	14	51	2,5	66	14	4,5	28	12	130,078125	4995
1716	90	390	3950	32	122	15	56	3,25	88	17	4,5	27	12,5	126,035156	4839,75
1717	165	390	3410	32	122	15	56	3,25	88	17	4,5	27	12,5	113,925781	4374,75
1718			4300											111,979167	4300
1719	60	395	5820	40	200	70	66	3,25	120	14	4,5	31		178,74349	6863,75
1720	30	456	6250	50	201	55	50	4,5	120	14,5	6,5	36	9	190,872396	7329,5
1721	26	621	6430	50	205	20	37	4	131	17	6	38	7	199,114583	7646
1722	43	521	5300	46	241	31	35	4	126	15	4	33	7	168,697917	6478
1723	60	500	5075	32	240	49	33	3	112	15	4,5	30	5	161,809896	6213,5
1724	54	815	5930	31	240	95	41	7	180	11	6,5	27	5	195,820313	7519,5
1725	18	830	6500	82	224	95	64	6	153	16	2	32	10	211,666667	8128
1726	125	710	4700	60	206	90	72	4	158	20	4	31	12	163,098958	6263
1727	130	720	4550	35	180	20	90	5	142	10	3	25	12	156,223958	5999
1728	40	614	6350	70	180	20	100	4	112	11	3	19	11	198,072917	7606
1729	17	610	7280	61	210	91	120	4	100	17	2	27	18	225,442708	8657

Dates	La cuitte des bières en frs	Le droit des tanneurs en frs.	La grande gabelle en frs.	La petite gabelle en frs. bar.	Droit de poids	Droit de petit passage	Droit d'aulnage	Droit des charrons	Droit des bichets	Droit des pelletiers	Droit de balance	Droit de place	Droit des merciers	Somme des taxes locales (en indice)	Somme des taxes locales
1730	11	610	7710	51	300	100	106	3	108	12	10	21	13		
1731	10	656	7900	30	300	70	125	3	79	12	3	20	20	242,604167	9316
1732		596	8000	21	206	51	117	1	51	14	1	66		239,505208	9197
1733															
1734	31	430	5710	23	116	28	120	2	45	3	3	52		172,916667	6640
1735	26	700	4900	67	190	20	185	1	60	3	2	50		163,515625	6279
1736															
1737	40	693	4797		260	21	180	3	63	16,3	2,3	77		162,515625	6240,6
1738															
1739	35	467	5297	98	210	26	121	2,1	82	10,5	3,4	58		169,661458	6515
1740	49	467	4690	58	238	37	100	1,9	117	11,7	3,4	58		155,859375	5985
1741														131,822917	5062
1742														131,822917	5062
1743														131,822917	5062
1744	65	709	5927	156	376	37	107		117	32,7	4	65		201,763021	7747,7
1745	65	709	5927	156	376	37	107		117	32,7	4	65		201,763021	7747,7
1746	65	709	5927	156	376	37	107		117	32,7	4	65		201,763021	7747,7
1747	51	632	5133	110	366	21	140		70	32,7	4,9	63		175,71875	6747,6
1748	51	632	5133	110	366	21	140		70	32,7	4,9	63		175,71875	6747,6
1749	51	632	5133	110	366	21	140		70	32,7	4,9	63		175,71875	6747,6
1750	24,5	714	4923	154	261	21	140	1,5	61	21,6	7,6	47		168,638021	6475,7
1751	24,5	714	4923	154	261	21	140	1,5	61	21,6	7,6	47		168,638021	6475,7
1752	24,5	714	4923	154	261	21	140	1,5	61	21,6	7,6	47		168,638021	6475,7
1753	18	912	3792	157,5	317	27	131	1,9	84	52,5	2,3	45,5		147,0625	5647,2
1754	18	912	3792	157,5	317	27	131	1,9	84	52,5	2,3	45,5		147,0625	5647,2
1755	18	912	3792	157,5	317	27	131	1,9	84	52,5	2,3	45,5		147,0625	5647,2
1756	15	1101	5703	145	415	40	166	2,5	114	40,25	2,3	78		206,511719	7930,05
1757	15	1101	5703	145	415	40	166	2,5	114	40,25	2,3	78		206,511719	7930,05
1758	15	1101	5703	145	415	40	166	2,5	114	40,25	2,3	78		206,511719	7930,05
1759	19	1015	4760	96	350	41	114	2	91	25,7	2,3	50,3		173,471354	6661,3
1760	19	1015	4760	96	350	41	114	2	91	25,7	2,3	50,3		173,471354	6661,3

1761	19	1015	4760	96	350	41	114	2	91	25,7	2,3	50,3		173,471354	6661,3
Dates	La cuitte des bieres en frs. bar.	Le droit des tanneurs en frs. bar.	La grande gabelle en frs. bar.	La petite gabelle en frs. bar.	Droit de poids	Droit de petit passage	Droit d'aulnage	Droit des charrons	Droit des bichets	Droit des pelletiers	Droit de balance	Droit de place	Droit des merciers	Somme des taxes locales (en indice)	Somme des taxes locales
1765	82	1073	5145	224	649	35	173	2	149	21		58		201,484375	7737
1766	82	1073	5145	224	649	35	173	2	149	21		58		201,484375	7737
1767	82	1073	5145	224	649	35	173	2	149	21		58		201,484375	7737
1768	215	1318	5283	187	770	47	170	3	168	39,4		68		219,333333	8422,4
1769	215	1318	5283	187	770	47	170	3	168	39,4		68		219,333333	8422,4
1770	215	1318	5283	187	770	47	170	3	168	39,4		68		219,333333	8422,4
1771	65	1041	5199	187	544	19	121	0	96	28	6,8	77		195,151042	7493,8
1772	65	1041	5199	187	544	19	121	0	96	28	6,8	77		195,151042	7493,8
1773	65	1041	5199	187	544	19	121	0	96	28	6,8	77		195,151042	7493,8
1774	70	903	4853	233	761	18	122,5	0	112	34,5	8,2	80,5		190,669271	7321,7
1775	70	903	4853	233	761	18	122,5	0	112	34,5	8,2	80,5		189,158854	7263,7
1776	70	903	4853	233	761	18	122,5	0		34,5	8,2	80,5		186,242188	7151,7
1777	14	840	5600	226	719	23	95	3,32		43,5	8,2	84		200,586458	7702,52
1778	14	840	5600	226	719	23	95	3,32		43,5	8,2	84		200,586458	7702,52
1779	14	840	5600	226	719	23	95	3,32		43,5	8,2	84		201,940625	7754,52
1780	28	980	5506	280	780	19	121	2,12		44,5	5,4	103,4		207,914583	7983,92
1781	28	980	5506	280	780	19	121	2,12		44,5	5,4	103,4		207,914583	7983,92
1782	28	980	5506	280	780	19	121	2,12		44,5	5,4	103,4		207,914583	7983,92
1783	12	1084	7194	170	818	24	138	3,5		50,9	19,4	138,4		254,367188	9767,7
1784	12	1084	7194	170	818	24	138	3,5		50,9	19,4	138,4		254,367188	9767,7
1785	12	1084	7194	170	818	24	138	3,5		50,9	19,4	138,4		254,367188	9767,7
1786	9	1200	7322	95	874	13	140	2,12		49	4,1	162		260,318229	9996,22
1787	9	1200	7322	95	874	13	140	2,12		49	4,1	162		260,318229	9996,22
1788	9	1200	7322	95	874	13	140	2,12		49	4,1	162		260,318229	9996,22
1789	3,5	1126	5696	70	666	12	139	2,12		41,3	3,15	149		208,423698	8003,47

Prêts notariaux et de l'Hôtel-Dieu, au XVIIIème siècle :

Délibérations municipales, 1er vendémiaire, An V

Constitutions et obligations (nombre)		Contrats de rentes de l'Hôpital de St-Avoid	
		1708	200
1715	59	1709	
1716	87	1710	1400
1717	73	1711	
1718	75	1713	
1719	47	1714	50
1720	81	1715	200
1721	43	1716	
1722	37	1717	300
1723	42	1718	474
1724	60	1719	
1725	68	1720	100
1726	48	1724	700
1727	51	1725	200
1730	37	1726	100
1736	98	1727	180
1737	85	1728	160
1738	56	1729	200
1739	55	1730	
1740	66	1731	240
1741	83	1732	60
1742	87	1733	
1750	82	1734	200
1751	87	1735	475
1752	79	1736	570
1756	24	1737	600
1757	43	1740	100
1758	31	1741	440
1759	50	1745	300
1760	46	1749	235
1761	51	1754	1000
1762	51	1755	88
1763	43	1756	
1768	45	1757	250
1769	36	1760	498
1770	49	1761	100
1771	59	1774	780
1772	30	1775	1800
1773	46	1777	180
1774	48	1779	215
1775	25	1785	300
1776	35		
1777	43		

Mercuriales de St-Avold, prix du pain

Mercuriales et délibérations de la chambre de police

Dates	Prix blé(janv, juil)en Livres Lorraines	Moy. mob. 13 ans	Dates	P pain bis blanc	P pain blanc	p réel p blanc
1711	4,2		Janv 1708			
	5,6		F	10,5		
1712	4,4		M	10,5		
	4,4		A	10,5		
1713	6,8		M	10,5		
	12		J	10,5		
1714	11,2		J	10,5		
	11,2		A	10,5		
1715	6,8		S	10,5		
	4,8		O	10,5		
1716	3,2		N	18		
	4		D	18		
1717	3,8	5,923076923	J 1709	18		
	3,8	5,984615385	F	18		
1718	3,8	6,069230769	J 1710			
	4,4	6,361538462	F	24		
1719	4,8	6,807692308	M	24		
	5,6	6,853846154	A	21		
1720	6	6,7	M	21		
	8	6,625	J	15		
1721	7,6	6,530769231	J	15		
	6,4	6,482692308	A	12		
1722	4,4	6,490384615	S	12		
	3,2	6,578846154	O	12		
1723	6,4	6,617307692	N	12		
	7,2	6,688461538	D	12		
1724	5,8	6,759615385	J 1711	12		
	7,8	6,921153846	F	12		
1725	12	7,098076923	M	12		
	16	7,25	A	12		
1726	8	7,332692308	M	12		
	8	7,323076923	J	12		
1727	9,25	7,265384615	J	12		
	8,75	7,213461538	A	12		
1728	5,55	7,226923077	S	9		
	5	7,384615385	O	9		
1729	5,5	7,578846154	N	9		
	5	7,640384615	D	9		
1730	5,65	7,690384615	J 1712	9		
	5,65	7,803846154	F	14		
1731	8	7,830769231	M	14		
	9	7,619230769	A	14		
1732	8,75	7,263461538	M	14		
	7,75	7,215384615	J	9		
1733	5,75	7,205769231	J	9		
	6,5	7,109615385	A	9		
1734	6,25	7,080769231	S	12		
	6,75	7,242307692	O	12		
1735	8,5	7,473076923	N	12		
	8,25	7,636538462	D	12		

Dates	Prix blé(janv, juil)en Livres Lorraines	Moy. mob. 13 ans	Dates	P pain bis blanc	P pain blanc	p réel p blanc
1736	8	7,751923077	F	15		
	8,5	7,746153846	M	15		
1737	8,75	7,759615385	A	15		
	8,5	7,721153846	M	18		
1738	6,5	7,663461538	J	18		
	6,75	7,586538462	J	27		
1739	6,75	7,576923077	A	24		
	7,75	7,673076923	S	18		
1740	6,75	7,798076923	O	24		
	8	7,932692308	N	24		
1741	9,75	8,086538462	D	24		
	11	8,125	J 1714	21		
1742	9,75	8,138461538	F	27		
	8	8,215384615	M	30		
1743	5,5	8,369230769	A	33		
	6	8,378846154	M	33		
1744	7	8,369230769	J	30		
	7,5	8,35	J	24		
1745	6,75	8,388461538	A	21		
	7,5	8,494230769	S	21		
1746	8,25	8,657692308	O	15		
	9,75	8,744230769	N	15		
1747	9,75	8,801923077	D	15		
	10,75	8,907692308	J 1715	15		
1748	9,5	8,984615385	F	15		
	8,6	8,975	M	15		
1749	10	8,946153846	A	12		
	12,5	8,936538462	M	12		
1750	9	8,894230769	J	12		
	8,25	8,873076923	J	12		
1751	6	8,901923077	A	9		
	7,75	8,930769231	S	9		
1752	9,5	8,967307692	O	9		
	12	8,936538462	N	8		
1753	9	8,851923077	D	8		
	9,5	8,846153846	J 1716	8		
1754	12,5	8,875	F	8		
	13	8,901923077	M	9		
1755	9,5	8,898076923	A	9		
	7,25	8,861538462	M	9		
1756	5,25	8,803846154	J	9		
	4,9	8,842307692	J	9		
1757	6,45	8,871153846	A	9		
	8,25	8,913461538	S	9		
1758	7,5	8,901923077	O	9		
	8,45	8,807692308	N	9		
1759	7,45	8,646153846	D	9		
	7,55	8,578846154	J 1717	9		
1760	9,6	8,496153846	F	9		
	11,5	8,334615385	M	8		
1761	10,2	8,161538462	A	9		
	8,5	8,171153846	M	9		

Dates	Prix blé(janv, juil)en Livres Lorraines	Moy. mob. 13 ans	Dates	P pain bis blanc	P pain blanc	p réel p blanc
1762	9,05	8,353846154	J	9		
	11	8,575	A	9		
1763	10	8,801923077	S	9		
	9	8,965384615	O	9		
1764	7,1	9,148076923	N	9		
	7,45	9,576923077	D	9		
1765	7,05	9,955769231	J 1718	9		
	7,8	10,05384615	F	9		
1766	7,25	10,1	M	9		
	7,35	10,09038462	A	10		
1767	8,3	10,16730769	M	10		
	8,5	10,17115385	J	10		
1768	9,75	10,21923077	J	10		
	12	10,275	A	10		
1769	11	10,30384615	S	10		
	10,8	10,28461538	O	12		
1770	10,7	10,28461538	N	12		
	13	10,33461538	D	12		
1771	18,65	10,375	J 1719	12		
	18,3	10,48269231	F	12		
1772	10	10,58653846	M	12		
	8,75	10,72692308	A	12		
1773	9,35	10,90961538	M	12		
	13,5	11,02115385	J	15		
1774	10,3	11,07884615	J	15		
	9,75	11,11923077	A	15		
1775	10,5	11,08076923	S	15		
	11,75	11,01730769	O	15		
1776	9,5	10,98653846	N	15		
	9	10,95961538	D	15		
1777	8,4	10,86346154	J 1720	15		
	8,5	10,56923077	F	15		
1778	9,85	10,40384615	M	15		
	10,5	10,58269231	A	15		
1779	10,9	10,78269231	M	15		
	12,1	10,76153846	J	15		
1780	11,2	10,55769231	J	15		
	10	10,50384615	A	15		
1781	10,8	10,46153846	S	15		
	11	10,58653846	O	15		
1782	9,35	10,67115385	N	15		
	10	10,875	D	15		
1783	10	11,29807692	J 1721	18		
	10,5	11,79038462	F	18		
1784	11	12,11730769	M	18		
	14	12,19038462	A	18		
1785	14,65	12,22884615	M	18		
	13,95	12,22692308	J	15		
1786	8,8	12,23846154	J	15		
	8,2	12,53846154	A	15		
1787	8,9	12,15384615	S	14		
	8,65		O	14		

Dates	Prix blé(janv., juil)en Livres Lorraines	Moy. mob. 13 ans	Dates	P pain bis blanc	P pain blanc	p récl p blanc
1788	13,75		D	12		
	13,95		J 1722	12		
1789	14,8		F	12		
	20		M	12		
1790	21,2		A	9		
	17		M	9		
1791	11,75		J	9		
	11,5		J	9		
1792	10,85		A	12		
	12,4		S	14		
1793	19		O	14		
			N	14		
1794			D	14		
			J 1723	14		
1795			F	14		
			M	14		
1796	21,3125		A	14		
	14,85416667		M	14		
1797	12,14166667		J	16		
	12,91666667		J	16		
1798	12,0125		A	16		
	11,625		S	12		
1799	7,75		O	12		
	10,97916667		N	14		
1800	9,3		D	14		
	12,14166667		J 1724	14		
1801	11,625		F	14		
	17,56666667		M	15		
1802	18,85833333	11,32601916	A	15		
	19,63333333	10,98926129	M	15		
1803	17,69583333	10,90405749	J	15		
	17,69583333	10,8715989	J	18		
1804	12,52916667	11,03389185	A	18		
	13,82083333	11,27935994	S	18		
1805	10,97916667	11,54308598	O	18		
	17,4375	11,96910497	N	21		
1806	14,40208333	12,60610479	D	24		
	14,01458333	13,03212378	J 1725	27		
1807	13,30416667	13,16601546	F	27		
	13,23958333		M	24		
1808	10,91458333		A	24		
	11,81875		M	22		
1809	10,59166667		J	25		
	12,14166667		J	35		
1810	11,10833333		A	32		
	18,08333333		S	30		
1811	19,82708333		O	28		
	20,02083333		N	25		
1812	21,3125		D	25		
	31,25833333		J 1726	25		
1813	22,8625		F	25		
	16,40416667		M	24		

Dates	Prix blé(janv, juil)en Livres Lorraines	Moy. mob. 13 ans	Dates	P pain bis blanc	P pain blanc	p réel p blanc
1814			M	23		
	12,7875		J	23		
1815	12,65833333		J	21		
			A	19,3		
1816	19,24583333		S	19,3		
	32,1625		O	20		
1817	41,075		N	23		
	64,58333333		D	23		
1818	31,3875		J 1727	23		
	24,28333333		F	24		
1819	16,14583333		M	21		
	14,85416667		A	21		
1820	9,6875		M	21		
	16,01666667		J	21		
1821	14,46666667		J	20		
	12,52916667		A	15		
1822	9,558333333	16,2860974	S	15		
	12,14166667	16,42404641	O	15		
1823	16,275	16,20900825	N	15		
	15,1125	15,65721223	D	15		
1824	13,95	14,41161385	J 1728	15		
	14,20833333	14,23714893	F	15		
1825	12,27083333	14,46435905	M	15		
	14,20833333	14,75242904	A	14		
1826	14,07916667	15,30422506	M	14		
	15,1125	15,70995744	J	14		
1827	16,14583333	15,86819306	J	14		
	18,47083333	15,87630771	A	14		
1828	23,76666667	15,9087663	S	14		
	26,7375	16,07917389	O	14		
1829	23,6375	16,20089361	N	14		
	25,31666667	16,11974713	D	14		
1830	23,50833333	16,11568981	J 1729	14		
	24,92916667	16,1319191	F	14		
1831	25,83333333	16,2333522	M	16		
	31,51666667	16,44839035	A	16		
1832	25,31666667	16,6796578	M	16		
	32,42083333	16,99612905	J	16		
1833	22,60416667	17,36128819	J	18		
	21,05416667	17,60472761	A	14		
1834	14,725	17,83599506	S	15		
	13,5625	17,61689958	O	15		
1835	14,98333333	17,36534551	N	15		
	16,01666667	17,35723087	D	15		
1836	13,69166667	17,28825636	J 1730	15		
	14,98333333	17,36128819	F	15		
1837	14,46666667	17,46272128	M	15		
	17,4375	17,22739651	A	14		
1838	19,11666667	16,83383611	M	14		
	21,57083333	16,57822471	J	14		
1839	24,15416667	16,08728854	J	14		
	26,7375	16,25363881	A	14		

Dates	Prix blé(janv, juil)en Livres Lorraines	Moy. mob. 13 ans		Dates	P pain bis blanc	P pain blanc	p réel p blanc
1840	23,89583333	16,53765147		O	17		
	25,83333333	17,35723087		N	17		
1841	16,79166667	18,18898223		D	18		
	18,72916667	17,71833268		J 1731	18		
1842	23,37916667			F	19		
	23,12083333			M	19		
1843	25,83333333			A	19		
	28,15833333			M	21		
1844	18,34166667			J	23,5		
	18,9875			J	25		
1845	17,17916667			A	22,5		
	16,79166667			S	18		
1846	27,9			O	20		
	30,09583333			N	22		
1847	40,81666667			D	22		
	40,04166667			J 1732	19		
1848				F	19		
				M	19		
1849				A	17		
				M	17		
1850				J	17		
				J	17		
				A	17		
				S	17		
				O	17		
				N	15		
				D	15		
				J 1733	15		
				F	15		
				M	16		
1855	19,02625			A	16		
				M	16		
				J	16		
				J	16		
				A	16		
				S	16		
				O	16		
				N	14		
				D	14		
				J 1734	15		
				F	15		
				M	18		
				A	18		
				M	18		
				J	18		
				J	18		
				A	18		
				S	19		
				O	19		
				N	19		
				D	19		
				J 1735			

Dates	Prix blé(janv, juil)en Livres Lorraines	Moy. mob. 13 ans	Dates	P pain bis blanc	P pain blanc	p récl p blanc
			D	20		
			J 1736	19		
			F	19		
			M	19		
			A	19		
			M	17		
			J	17		
			J	18		
			A	18		
			S	20		
			O	20		
			N	20		
			D	20		
			J 1737			
			J	18		
			A	19		
			S	18		
			O	16		
			N	16		
			D	16		
			J 1738	16		
			F	16		
			M	16		
			A	17		
			M	17		
			J	17		
			J	17		
			A	17		
			S	15,5		
			O	16		
			N	15		
			D	15		
			J 1739	15		
			F	17		
			M	17		
			A	17		
			M	17		
			J	17		
			J	17		
			A	17		
			S	17		
			O	15		
			N	16		
			D	16		
			J 1740	16		
			F	16		
			M	18		
			A	18		
			M	18		
			J	18		
			J	20		
			A	20		

Dates	Prix blé(janv, juil)en Livres Lorraines	Moy. mob. 13 ans		Dates	P pain bis blanc	P pain blanc	p récl p blanc
				S	20		
				O	18		
				N	20		
				D	22		
				J 1741	23		
				F	23		
				M	23		
				A	24		
				M	25		
				J	27		
				J	30		
				A	27		
				S	20		
				O	21		
				N	23		
				D	23		
				J 1742	23		
				F	23		
				M	23		
				A	23		
				M	23		
				J	23		
				J	23		
				A	16		
				S	15		
				O	15		
				N	15		
				D	15		
				J 1743	15		
				F	15		
				M	15		
				A	15		
				M	15		
				J	14		
				J	14		
				A	15		
				S	16		
				O	16		
				N	16		
				D	17		
				J 1744	17		
				F	17	30	
				M	17	30	
				A	18	30	
				M	18	30	
				J	18	30	
				J	18	30	
				A	18	30	
				S	18	30	
				O	18	30	
				N	18	30	
				D	16	27	

Dates	Prix blé(janv, juil)en Livres Lorraines	Moy. mob. 13 ans		Dates	P pain bis blanc	P pain blanc	p réel p blanc
				J 1745	17	27	
				F	17	27	
				M	18	27	
				A	18	27	
				M	18	27	
				J	18	27	
				J	18	27	
				A	18	27	
				S	18	27	
				O	18	27	
				N	18	27	27
				D	20	27	27
				J 1746	22	27	27
				F	22	30	30
				M	22	24	29
				A	22	24	29
				M	22	24	29
				J	22	24	29
				J	22	24	29
				A	22	24	29
				S	22	24	29
				O	22	24	29
				N	22	24	29
				D	24	24	32
				J 1747	24	24	32
				F	24	24	32
				M	24	24	32
				A	24	24	32
				M	24	24	32
				J	24	24	32
				J	26	24	27,5
				A	24	24	27,5
				S	20	24	27,5
				O	20	24	27,5
				N	20	24	27,5
				D	20	24	27,5
				J 1748	20	24	27,5
				F	24	24	27,5
				M	24	24	27,5
				A	24	24	29,5
				M	23	24	29,5
				J	20	24	29,5
				J	20	24	29,5
				A	20	24	29,5
				S	20	24	29,5
				O	22	24	29,5
				N	24	24	29,5
				D	24	24	32
				J 1749	24	24	32
				F	24	24	32
				M	25	24	35
				A	26	24	35

Dates	Prix blé(janv., juil)en Livres Lorraines	Moy. mob. 13 ans		Dates	P pain bis blanc	P pain blanc	p récl p blanc
				M	26	24	35
				J	30	24	43
				J	32	24	43
				A	24	24	43
				S	18	24	27,5
				O	18	24	27,5
				N	18	24	27,5
				D	22	24	29,5
				J 1750	20	24	29,5
				F	21	24	29,5
				M	21	24	29,5
				A	20	24	29,5
				M	18	24	27,5
				J	18	24	27,5
				J	18	24	27,5
				A	16	24	24
				S	17	24	24
				O	16	24	24
				N	15	24	24
				D	15	24	24
				J 1751	15	24	24
				F	15	24	24
				M	15	24	24
				A	17	24	24
				M	17	24	24
				J	18	30	24
				J	17	27	24
				A	17	24	24
				S	17	24	27,5
				O	18	24	27,5
				N	20	24	29,5
				D	20	24	29,5

L'impôt payé par les Naboriens au XVIIIème siècle :

Dates	Subv.+ autres Frs Barrois	Subv. + autres livres de Lorraine	Subv. / imposé	Nbre feux imposés
1703	190,451613	246		
1704	266,322581	344		
1705	303,483871	392		
1706	290,322581	375		
1707	1432,25806	1850	9,29648241	199
1708	1509,67742	1950		
1709	1519,74194	1963		
1710	1230,96774	1590		
1711	1548,3871	2000	9,13242009	219
1712	1866,58065	2411		
1713	1453,16129	1877		
1714	1623,48387	2097		
1715	1622,70968	2096		
1716	1553,03226	2006		
1717	1563,87097	2020		
1718	1784,51613	2305	8,73106061	264
1719	1831,74194	2366		
1720	2636,12903	3405	12,8490566	265
1721	2694,19355	3480	13,0827068	266
1722	3214,45161	4152	14,122449	294
1723	2741,41935	3541	11,8033333	300
1724	2858,32258	3692	11,8333333	312
1725	2691,87097	3477		
1734	3538,06452	4570	11,2285012	407
1735	2833,54839	3660		
1736	3096,77419	4000		
1738	3638,70968	4700		
1739	4629,67742	5980	13,8106236	433
1742	5176,25806	6686		
1743	4916,12903	6350		
1744	3600	4650	10,864486	428
1746	5762,32258	7443	16,4304636	453
1747	5458,06452	7050		
1748	5419,35484	7000		
1749	5922,58065	7650		
1750	6391,74194	8256	18,1450549	455
1751	6132,3871	7921		
1752	7045,16129	9100		
1753	7340,90323	9482		
1754	6605,41935	8532	17,9243697	476
1755	6785,80645	8765		
1756	6340,64516	8190		
1757	6758,70968	8730		
1758	11680,2581	15087		
1759	6131,6129	7920	16,4656965	481
1760	5922,58065	7650		
1761	5605,16129	7240		
1762	5837,41935	7540		
1763	6270,96774	8100		
1764	6270,96774	8100	18,3673469	441
1765	6116,12903	7900		

Rôles de subvention, fourrages, logement des chevaux

Dates	Subv.+ autres Frs Barrois	Subv. + autres livres de Lorraine	Subv. / imposé	Nbre feux imposés
1766	6270,96774	8100		
1767	6580,64516	8500		
1768	6580,64516	8500		
1769	6735,48387	8700	18,9542484	459
1770	6812,90323	8800		
1771	7083,87097	9150		
1772	7354,83871	9500		
1773	4320,77419	5581		
1774	5801,80645	7494	16,2207792	462
1775	6602,32258	8528		
1776	5411,6129	6990		
1777	5649,29032	7297		
1778	6140,12903	7931		
1779	6445,16129	8325	16,9207317	492
1780	5961,29032	7700		
1781	6169,54839	7969		
1782	5763,09677	7444		
1783	5946,58065	7681		
1784	7127,22581	9206	19,2997904	477
1785	5961,29032	7700		

INDEX THEMATIQUE (table des matières en sus)

- adjudications : 203,205-06,261,345,373,409
aide de la St-Remy : 54-55,558
archives : 57
ascencements : 262-63
attitude politique : 150,237,241,309,344,390,404-05,416-17,461,509
ban : 38,163
banque : 345-47,352
baux : 64,485
bénédictins : 95-96,268,409,470,482-85,513
blé : 370-73,405-06,418,423,557...
bouchers : 173,248,393...403
bourse, banques,rentes d'Etat : 498-501
boutonnier : 361-63
brasserie : 310-13
cahiers de doléances : 466,47
caisse d'épargne : 500
capital : 451,477-78
carrières : 270
chanvre : 255,258,348
charbon : 206-11
chaussure : 312-13,446-58
cirier : 363-64,446-58
cloture : 182-83
clouterie : 544,553-55
colportage : 214,389
communians : 88
comptes des confréries : 239-40,245
conflits : 414-417
confréries : 39,43,58-59,285-86,295-96,343,417,485,519
corvées : 200,203
couleur : 395,416
défrichement : 164
département : 471
drapeau rouge : 416
drapiers : 236
droit d'aulnage, des charrons... : 257,261,272,430-31,434-36,589-91
école nationale : 474
écoles : 512-16
élevage : 68-69
élites : 137,215-16,289,348,377,483,489,492,496,528,546-52
emplois : 156-57,251-52,339-40,344,393,459,570
endettement : 70-71,240,261,275,278,312,359,366,371,454,456,482,494,505
environnement : 305-07
étrangers : 132
exportations : 312,374-76,424,431,497
fabrique : 482,486-89
faïencerie : 283,301-303
faïencier (marchand) : 374
familles : 189
femmes : 140-41,186-90,258-60,315,356-59,381-83,389-90,416,449-50,499-500,528,545,551
ferme générale : 464
filature : 305
finances locales : 203,243-44,264-66,269-70,373,421,438,585-88
fleurs artificielles : 450
foires : 588
forains : 167,192,397,411,464
forêt : 66-69,267,317-21
fournisseurs : 367-71,375,386-88,402,456-58
frères et soeurs des écoles chrétiennes : 515-16
gabelle : 61,243
gruerie, maîtrise : 66-69,266-68,317-19,461-62
hôpital (Hôtel-Dieu) : 482,489-90,592
impôts : 77-80,242,247-48,269,287-97,352,391-92,394,533,603-04
incendies : 85,259,390,415
industrie chimique : 304-09,336
insécurité : 52,519-21
inventaires : 254-56,274-79,281,285,310,314-15,346,349,351,353,356,360,362,364-65,374,378-83,389,395,397-401,447-53,477,497,502,537-55
jantes : 209
jésuites : 513
journaliers : 439-40,539,541-42
langue locale : 534-36
livre, bibliothèques : 348,379,382,477-78,547,551-52
livre-poids : 407
logement militaire : 268-69,441,470,507-12
machine à vapeur : 282,3
magistrats urbains : 417,464,476,517-21
marché : 250,252,271,275-78,311,360,363,375,384-85,418-19,422,430,432,4444
maréchaussée : 464
maréchaux-ferrants : 299
métallurgie : 214,553-55
métiers : 157-62,165,184,214-16,285-86,291-92,570...
meuniers : 414,537-38
migrations : 36,47,49-51,54,77,111-12,499-500
nombre d'hbts : 33,36,41,46,96-97,556...
nourrice : 114-16
octroi : 441-42
option : 142
orphelins : 491
ouvriers : 220,272-73,280-87,298-99,321,333,440
pain : 240,372,403...593-602
passage, glaid,wegumbgeld : 63,205-06,211,557
pauvres : 84-85,165,218-19,259,330-31,406-07,416,512-15
pharmacie : 356-58,548
plaids annaux : 464,519
prévôtés : 461-63
prix : 40,42,207,243,269,313,370-73,377,401,403...437-39,557...
propriétés : 165-66,182-83,191-93,409-12
rapport ville-campagne : 151-52,252,416,481
règlements municipaux : 77,233,258,370,403...508
réquisitions : 411,42
reseau urbain : 34,40-41,147-49,524-25,531-32
richesse : 477
saisonnalité : 109,117-20,212-21,418-19,565-66
salaires : 439-40
seigle : 408-409
seigneurie : 34,35,65,150,426,460,492
sel : 206
sergent de prévôté : 483
serrurerie : 312-13,446-58
solde naturel : 124
stocks : 257,274,348,355,401,419,421
subdélégués : 464
subvention : 255,287-98,372,391-92,394,603-04
tabellion : 56
tailleurs : 235
tanneurs : 59-60,244,305,349,535
tavernes, auberges, brasseries : 43,60-62,216-17,247,349,393...584
télégraphe : 523-24
tourbières : 327-28
tourisme : 213
trend : 123,429
troupeaux : 396-400
unités de mesures : 407,409,426,430,537
vin,vigne : 39,387-88,401,403,441
voiturier : 537
vol : 390

noms propres (+ inventaires)

- Amérique : 132-36
Appold : 303-09
Banat : 129-30,135,140,261
Becker-Colbus : 381-84,386
Boisselier de Cornotte : 528,551
Boulay : 493
Carling : 104-07,141,192,329-33,504
Creutzwald : 317-29
De Wendel : 317-19
Delesse : 345,365-68,374,386-87
Fickelmont : 359
Francfort : 305,449,455-56
Hertz : 284,306,309
Hombourg : 214,267-68,317-26,378,553-55
Jacob : 374
Jochum : 312-13
Juifs : 108-09,132,370-72,398-99,444,455,482,493-94
Lauer : 361-63
Léning : 104-07
Paris : 137-42
Pernet : 345-48,550
Pister : 312-13,452
Protestants : 108-109
Quien (et Moritz) : 317-18
St-Fontaine : 317-26
St-Louis : 317-26
Valmont : 115-16,167-68,186,348,492
Villeroi (et Boch) : 301-02
Watremetz : 334
Worms (Cerf) : 334
Zimmerman : 312-13,453

TABLE DES MATIERES

Avant-propos, sources et bibliographie	2
1) Etat de la question, problématique	2
2) Sources et références bibliographiques	13
Abréviations	13
a) Sources d'archives	14
b) Sources manuscrites et lithographies	21
c) Sources imprimées	22
d) Références bibliographiques	23
Ouvrages ayant servi à l'introduction	23
Bibliographie générale	24
Introduction	32
1) Présentation historique et géographique de la ville	32
2) La signification des crises du XVIIème siècle, pour une petite ville comme St-Avold	45
A Dépression et reprise démographique à St-Avold, au XVIIIème siècle	45
B Continuité et discontinuité des fonctions urbaines	54
a) La continuité fiscale et administrative	54
b) L'évolution de l'économie urbaine	58
<i>Conclusion</i>	72
1ère partie LES FLUCTUATIONS DEMOGRAPHIQUES, entre 1685 et 1870/90	76
I RECONSTITUTION DE L'EVOLUTION GLOBALE DE LA POPULATION	76
1) Les données disponibles	76
2) Le nombre des feux	82
3) Calcul de la valeur du feu moyen	86
4) Interprétation et estimation	92
<i>Conclusion : l'évolution des feux et de la population de St-Avold</i>	95
II ANALYSE DU MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION	100
1) Tendance générale de la natalité	100
2) L'opposition du Warndt et du plateau	103
3) L'évolution des mariages	107
4) Evolution de la mortalité	113
III LE MOUVEMENT MIGRATOIRE : LES RAPPORTS DE LA VILLE AVEC SON ENVIRONNEMENT	124
1) Evaluation du solde migratoire	124
2) Les directions des relations urbaines	127
<i>Conclusion</i>	143
IV L'ECHEC NABORIEN EST-IL UN CAS ISOLE ?	144
<i>Conclusion générale de la première partie</i>	153
2ème partie LES FLUCTUATIONS ECONOMIQUES, entre 1685 et 1870/90	155
Introduction : les évolutions globales	155
I L'AUTOSUBSISTANCE URBAINE	163
1) Impact social de l'agriculture naborienne	165
2) Types de cultures et d'élevages	170
3) Evolution du complexe agro-pastoral	174
4) Les journaliers	185
5) Le rapport des Naboriens à la terre, vers 1870	190
II LES TRANSPORTS ET L'EVOLUTION DU CARREFOUR NABORIEN	198
1) L'évolution du carrefour routier	201
2) Le transit urbain au XIXème siècle	206

3)	Le raccordement de St-Avoid aux chemins de fer	222
	<i>Conclusion</i>	229
III	L'EVOLUTION DE L'ARTISANAT DE TRANSFORMATION ET DU BATIMENT	232
1)	Les confréries professionnelles	232
2)	Le poids de l'artisanat naborien à travers la conjoncture	251
	Les tisserands	254
	La fabrication des chariots	260
	Le bâtiment	262
	Les tanneries	271
	Le faible développement des fabriques naboriennes au XIXème siècle	283
3)	Les structures de l'artisanat naborien et son rapport à l'environnement	285
4)	Les échecs de la grande industrie à St-Avoid	316
	Le fer	317
	Le charbon	326
	Le plomb et le cuivre	334
	<i>Conclusion</i>	337
IV	EVOLUTION DU COMMERCE ET DES SERVICES	339
1	Evolution du commerce	341
a)	Le commerce naborien au XVIIIème siècle	341
	Typologie du commerce naborien au XVIIIème siècle	343
	Le commerce naborien à la veille de la Révolution	376
b)	Marché local et commerce alimentaire	393
	Position sociale du commerce alimentaire	394
	Le marché de St-Avoid	403
c)	Evolution dépressive du commerce naborien aux XVIII et XIXème siècles	434
	<i>Conclusion</i>	445
d)	Quelques cas de commerçants naboriens du XIXème siècle	446
	<i>Conclusion</i>	458
2	Les services	459
a)	La perte des fonctions centrales	460
	<i>Conclusion</i>	476
b)	Le marché naborien des capitaux	479
	Le marché financier à St-Avoid, au XVIIIème siècle	479
	<i>Conclusion</i>	495
	Le marché financier naborien au XIXème siècle	496
	<i>Conclusion</i>	504
c)	La fonction résidentielle de la ville	507
	Une ville de garnison	507
	L'enseignement	512
	La police locale	517
	<i>Conclusion générale</i>	521

ANNEXES

I	Exogamie géographique et langue vernaculaire	534
II	Inventaires après décès	537
	Métiers liés à l'agriculture	537
	Quelques cas de ruraux	540
	Quelques cas d'artisans	543
	La « classe » résidentielle	546
III	La clouterie rurale, fin du XVIIIème siècle-1870	553
IV	Statistiques	556
	Populations rurales et urbaines de Lorraine	556
	Données statistiques de l'époque de la crise du XVIIème siècle	557
	Données brutes de l'Etat-Civil et calculs	560
	Mariés et célibataires	564
	Mortalité par tranches d'âges	564
	Saisonnalité des mariages et de la mortalité	565

L'origine des mariés étrangers à la ville	565
Mortalité mensuelle à St-Avoid	566
Populations comparées des villes	567
L'activité économique	570
Evolution du nombre des spécialités des différentes branches de l'activité	570
Agriculture (effectifs d'emplois et métiers)	571
Artisanat : Bâtiment et bois	572
Les métiers du fer et des transports	573
Les métiers du cuir	574
Les métiers du textile	575
Les fabrications diverses	576
Les fonctions publiques	577
Les services privés	578
Le commerce	580
Le commerce alimentaire	582
Les inactifs, indigents et retraités	583
La clientèle de l'aubergiste Reder en 1817-1818	584
Les comptes municipaux	585
Revenus des foires de St-Avoid au XIXème siècle :	588
Le revenu des taxes locales au XVIIIème siècle :	589
Prêts notariaux et de l'Hôtel-Dieu, au XVIIIème siècle :	592
Mercuriales de St-Avoid, prix du pain	593
L'impôt payé par les Naboriens au XVIIIème siècle	603
Index thématique	605
Table des matières	606